

peuples et civilisations, histoire générale
publiée sous la direction de
Louis Halphen et Philippe Sagnac

**Henri Pirenne - Augustin Renaudet
Édouard Perroy - Marcel Handelsman
Louis Halphen**

La fin du Moyen âge

**Tome II
L'annonce des temps nouveaux
(1453-1492)**

Presses Universitaires de France, Paris, 1931

Un document produit en version numérique par Jean-Marc Simonet, bénévole,
Courriel : Jean-Marc_Simonet@uqac.ca

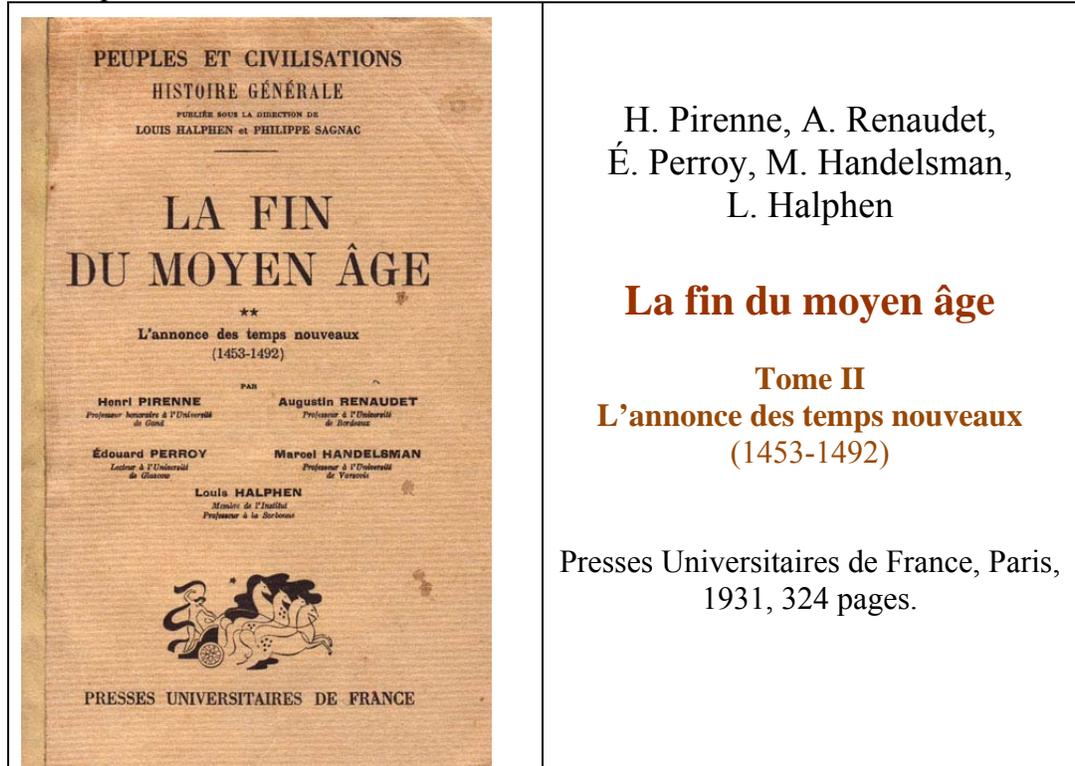
Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marc Simonet, ancien professeur des Universités, bénévole.

Courriel : Jean-Marc_Simonet@uqac.ca

À partir de :



Polices de caractères utilisées :

Pour le texte: Times New Roman, 14 et 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11'')

Édition numérique réalisée le 23 février 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Table des matières

Chapitre premier. — *L'Église et l'Empire dans la seconde moitié du XV^e siècle.*

I. La décadence de la papauté, de Nicolas V à l'avènement d'Alexandre VI.
— II. Le déclin des anciennes hérésies. — III. Les tentatives de réforme dans l'Église régulière et séculière. — IV. Le nouvel aspect de l'institution pontificale. — V. L'Empire au temps de Frédéric III de Habsbourg. — Bibliographie.

Chapitre II. — *La monarchie française après la guerre de Cent Ans.*

I. Les réformes de Charles VII. — II. Louis XI et les dernières coalitions féodales (1461-1473). — III. La lutte contre Charles le Téméraire et le démembrement de l'État bourguignon (1473-1482). — IV. La politique espagnole de Louis XI. — V. Le gouvernement de Louis XI. — VI. Le gouvernement royal au lendemain de la mort de Louis XI (1483-1492). — Bibliographie.

Chapitre III. — *La monarchie anglaise au temps de la guerre des deux roses et l'avènement d'Henri Tudor.*

I. Les débuts de la guerre civile (1450-1461). — II. La dynastie des York (1461-1485). — III. Le début des Tudor. — IV. L'Écosse au XV^e siècle. — Bibliographie.

Chapitre IV. — *Les royaumes espagnols à l'avènement des Rois Catholiques.*

I. Jean II d'Aragon et la révolution catalane (1461-1472). — II. Le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. — III. Les débuts de Ferdinand et d'Isabelle en Castille et en Aragon (1474-1492). — IV. La prise de Grenade. — Bibliographie.

Chapitre V. — *Les États italiens à la veille des guerres d'Italie.*

I. Le royaume de Naples et la question napolitaine. — II. L'État pontifical. — III. Les républiques et les duchés du nord. — Bibliographie.

Chapitre VI. — *La monarchie polonaise et le monde oriental.*

I. Casimir IV Jagellon et la conquête de la basse Vistule. — II. La mainmise polonaise sur la Bohême. — III. La mainmise polonaise sur la Hongrie. — IV. L'orientation nouvelle de l'État polonais à la fin du XV^e siècle et la Scandinavie. — V. Les pays russes. — VI. L'arrière-plan asiatique. — Bibliographie.

Chapitre VII. — *L'Empire ottoman et les peuples musulmans du bassin de la Méditerranée.*

I. L'achèvement des conquêtes ottomanes. — II. L'organisation de l'Empire ottoman. — III. Les pays islamiques de la Méditerranée en dehors de l'Empire ottoman. — Bibliographie.

Chapitre VIII. — *Les nouvelles tendances économiques.*

I. Les progrès du capitalisme. — II. Les nouvelles conditions du travail industriel. — III. Les nouveaux centres commerciaux. — IV. La découverte des nouvelles routes maritimes. — Bibliographie.

Chapitre IX. — *La préparation de la Réforme.*

I. La décadence finale de la scolastique. — II. La préparation des synthèses humanistes. — III. Les synthèses florentines : Marsile Ficcin. — IV. Les synthèses florentines : Pic de la Mirandole. — V. Humanisme platonicien et science positive à Florence ; les débuts de Léonard de Vinci. — VI. L'humanisme italien et la France. — VII. Le rayonnement de l'humanisme italien.

Chapitre X. — *La préparation de la Renaissance.*

I. L'humanisme et les lettres en Italie. — II. L'humanisme et les lettres hors d'Italie. — III. L'architecture gothique et classique. — IV. L'évolution de la sculpture. — V. L'évolution de la peinture aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. — VI. L'évolution de la peinture en Italie. — Bibliographie.

Conclusion

Supplément bibliographique

Index

On doit à M. Pirenne le chapitre VIII, sur l'histoire économique et sociale. — Tout ce qui concerne l'histoire religieuse, intellectuelle et artistique est de M. Renaudet, ainsi que la Conclusion. — M. Handelsman a fourni, en majeure partie, la substance des § 1 à 5 du chapitre VI, 1 et 2 du chapitre VII. — M. Perroy a préparé du reste du volume une rédaction qui a été remaniée et complétée par M. Halphen.

Chapitre premier

*L'Église et l'Empire dans la seconde moitié du XV^e siècle*¹

Pendant la période qui s'écoule entre la fin de la guerre de Cent Ans et le prélude des guerres d'Italie, entre la prise de Constantinople par les Ottomans et le premier voyage de Colomb, entre la défaite des conciles et l'avènement d'Alexandre VI, le monde occidental semblé chercher un équilibre nouveau. Mais nulle part les problèmes que pose cet effort n'apparaissent plus pressants que dans l'Église. Les papes, oublieux de leur mission catholique, tentent avant tout — on le verra en un chapitre ultérieur — de fonder, au centre de la péninsule, ^{p001} un État, qui de plus en plus étroitement se mêle à la politique des puissances séculières et aux conflits de leurs intérêts ; ils semblent sacrifier à des ambitions de grandeur temporelle leurs devoirs de pasteurs, et la cour de Rome offre trop souvent à la chrétienté un spectacle de scandale. Réclamée par les assemblées œcuméniques, plusieurs fois esquivée par le Saint-Siège, la réforme de l'Église, dans son chef et dans ses membres, apparaît comme de plus en plus urgente. Sans rajeunir beaucoup leurs doctrines, les écoles hérétiques maintiennent leur protestation contre ses enseignements, et les rigoristes, qui, sans grand résultat, s'efforcent de restaurer la vie religieuse dans le clergé, atteignent souvent et parfois dépassent les limites extrêmes de l'orthodoxie. Le magistère de l'Église romaine s'affaiblit de jour en jour dans le monde chrétien, cependant que l'Empire achève de perdre le peu qui lui reste de prestige. L'ancien ordre catholique, fondé sur la

¹ [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

double autorité de Pierre et de César, a subi, depuis deux siècles, trop d'assauts : il cesse de s'imposer, dans le domaine des faits et de l'esprit.

I. — La décadence de la papauté, de Nicolas V à l'avènement d'Alexandre VI ²

Le Saint-Siège, après la défaite des conciles, n'avait recouvré qu'une puissance affaiblie. Il ne parvenait pas même à soulever contre les Turcs, maîtres de Byzance, les peuples chrétiens. Un congrès, en mars 1454, avait inutilement réuni à Rome, ^{p002} sous la présidence de Nicolas V, les représentants des États d'Italie. On n'y avait pris aucune décision sur la croisade, et le pape se contenta d'entrer, le 25 février 1455, trois semaines avant sa mort, dans la grande ligue conclue quelques mois auparavant ³ entre les princes italiens contre tout danger d'invasion.

La débilité du Saint-Siège se manifesta sous Calixte III. L'ancien cardinal espagnol Alphonse Borja — ou Borgia, pour laisser à son nom la forme italienne qui devait prévaloir dans la suite — détestait l'islam et ne tolérait pas la présence des Turcs à Constantinople. Dès son avènement, il prêchait la guerre sainte ; il envoyait des légats dans tous les pays de la chrétienté, il vendait les terres d'Église, les objets précieux rassemblés par son prédécesseur, construisait en hâte des galères. Mais Charles VII et Henri VI étaient absorbés par d'autres soucis ; l'empereur ne manifesta aucun intérêt à l'entreprise ; le clergé allemand refusa toute contribution. Ni l'armée de terre que Philippe le Bon avait promis de lever, ni la flotte que devaient équiper Alphonse d'Aragon et le roi de Portugal, ne se réunirent jamais ; les navires du pape faillirent être incendiés au port de Civitavecchia ; les légats remplirent mollement leur mission. Les seize galères du cardinal Scarampo ne prirent la mer que dans l'été de 1456, et ne dépassèrent pas Rhodes. Seuls, les peuples directement en danger menaient contre les Turcs une lutte héroïque, sans attendre les secours des Latins. On verra comment, en juillet 1456, les Hongrois de Jean Hunyadi contraignirent Mohammed II à lever le siège de Belgrade et comment, juste un

² [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

³ Sur cette ligue, voir notre 1^{re} partie, p. 478.

an après, Skander-beg sut infliger aux troupes ottomanes une défaite écrasante dans la plaine d'Alessio. Mais ces prouesses lointaines n'émouvaient en Occident ni les princes, ni les nations, ni les Églises. Si Charles VII finissait par autoriser la levée d'une décime sur le clergé français, l'Université de Paris interjetait appel au concile général ; les deniers reçus dans le royaume permirent d'armer une flotte contre les Anglais. En mars 1457, la diète de Francfort, énumérant les griefs de l'Empire contre le Saint-Siège, semblait le menacer d'un nouveau schisme. En vain Calixte, qui haïssait la doctrine conciliaire, la faisait réfuter par la plume d'Enea Silvio Piccolomini et proclamait la nécessité pour le pape de posséder richesse et puissance. Lui-même se discréditait par ^{p003} les titres et bénéfices prodigués à sa famille dont nul n'ignorait la corruption, aux aventuriers espagnols que Rome exérait. On affirmait qu'il destinait à l'un de ses neveux, Pierre Borgia, Constantinople ou Chypre ; du moins, le 27 juin 1458, prétendit-il lui attribuer Naples. Ce fut son dernier acte politique ; il mourut le 6 août suivant.

Enea Silvio Piccolomini, le 19 août, devint le pape Pie II. Cet humaniste converti, cet habile homme qui avait, à temps pour son ambition, désavoué le libéralisme conciliaire, aimait la gloire comme un disciple de Pétrarque, et l'autorité comme Eugène ou Calixte. Il ne tint à peu près nul compte de la capitulation par laquelle le conclave imposait au futur élu l'engagement de gouverner en plein accord avec les cardinaux et de réformer la cour de Rome. Il entendait ne pas partager le pouvoir et ne pas poser de questions épineuses. Mais la dignité du siège apostolique exigeait qu'on n'abandonnât pas la croisade : en octobre 1458, le pape convoquait à Mantoue, pour le 1^{er} juin de l'année suivante, un congrès de tous les princes chrétiens. Cette fois encore, leur indifférence apparut avec scandale. Plusieurs mois Pie II et les délégués de Hongrie, d'Albanie, de Bosnie, de Morée, d'Épire, attendirent les Occidentaux. Si le nouveau roi de Naples, Ferdinand, qu'il avait reconnu, envoya des ambassadeurs, ni le roi de France, ni l'empereur, ni les principaux souverains d'Europe ne furent représentés. Le duc de Bourgogne fit porter à l'assemblée des promesses vagues. Le duc de Milan, François Sforza et le vicaire de Rimini, Sigismond Malatesta, s'y rencontrèrent avec les députés des républiques italiennes. Le 26 septembre, Pie II ouvrit les débats, avec une éloquence trop apprêtée. On résolut pourtant d'attaquer les Turcs sur ter-

re comme sur mer et d'imposer une décime aux clercs et aux laïques. Mais le pape, comme on le verra ⁴, avait écarté les droits de l'Angevin René au trône de Naples, et, devant l'assemblée, flétri la Pragmatique de Bourges : le gouvernement français refusa tout concours. L'Angleterre se déroba. Toutefois les princes et les villes d'Italie prirent l'engagement d'équiper une flotte, l'empereur de lever une armée. Pie II, le 14 janvier 1460, proclama la croisade.

Quatre jours plus tard, la bulle *Exsecrabilis* interdisait tout appel au concile général, Aussitôt le Parlement de Paris se pourvut devant une assemblée œcuménique, dont Charles VII ^{p004} annonçait la prochaine réunion dans le royaume. Excommunié après de graves conflits avec le cardinal de Cues, le duc d'Autriche Sigismond se préparait à comparaître devant elle. En Allemagne, les princes ne songeaient qu'à leurs conflits avec Frédéric III, qui disputait la Bohême à Georges de Podiébrad, l'Autriche et la Styrie à ses cousins Albert et Sigismond, la Hongrie au fils de Jean Hunyadi, Mathias Corvin. Les deux diètes inutiles de Nuremberg et de Vienne témoignèrent au cardinal Bessarion et à Pie II qu'on ne pouvait rien attendre de l'Allemagne. Bien vainement le pape, en une longue épître composée selon les règles de la rhétorique humaniste, adjurait Mohammed II de se convertir à l'Évangile. Lorsque le souverain pontife prêchait la guerre sainte, les chrétiens lui reprochaient de dépenser pour les Aragonais de Naples les sommes destinées à la guerre turque.

Pie II espérait du moins étouffer l'esprit bâlois. Du dauphin Louis, en mauvais termes avec Charles VII, il obtenait la promesse d'annuler la Pragmatique ; à peine roi, Louis XI en notifiait, à Rome, le 27 novembre 1461, l'abolition ; mais le gallicanisme des magistrats et fonctionnaires royaux subsistait, prêt à maintenir vigoureusement en France l'autorité de l'État sur l'Église. L'abrogation, le 31 mars 1462, des *Compactata* d'Iihlava risquait de rouvrir dangereusement, entre Rome et la Bohême, une lutte où le catholicisme avait été déjà vaincu. La destruction systématique par Pie II de l'œuvre de réforme tentée par les conciles ne pouvait lui assurer que des succès sans lendemain.

Quand, à l'automne de 1463, l'horizon parut moins sombre en Italie, Pie II, pour réveiller la torpeur du monde chrétien, voulut prendre

⁴ Voir-ci-dessous, p., 97.

lui-même le commandement de la croisade. Louis XI en repoussa le projet ; Philippe de Bourgogne et Venise finirent par y adhérer. Une nouvelle assemblée, en septembre, réunit les délégués des villes et des États italiens. Le pape sollicita de nouvelles promesses ; Skander-beg et Mathias Corvin appelaient les armées d'Occident. Mais le duc de Bourgogne et les villes italiennes avaient déjà cessé leurs préparatifs. Arrivé le 19 juillet 1464 à Ancône, Pie II attendit en vain la flotte vénitienne. Il y mourut dans l'amertume d'un immense échec, le 14 août.

Ce ne fut pas le pontificat de son successeur Paul II, élu six jours plus tard, qui put relever beaucoup le prestige de la papauté. Ce Vénitien — de son nom Pierre Barbo — aussi ^{p005} autoritaire que son oncle Eugène IV, n'observa pas plus que Pie II les constitutions imposées par le Sacré Collège et gouverna seul. Assez médiocre d'intelligence, peu cultivé, fort vaniteux, il menait à Rome une vie de faste, dans le « palais de Venise », qu'achevait pour lui Rossellino. Il crut nécessaire d'apparaître aux yeux des Romains en prince plutôt qu'en pontife ; mais il abandonna le projet de croisade, et, renonçant au rôle de chef que son prédécesseur avait revendiqué dans la lutte contre l'infidèle, il délégua le soin de combattre les Turcs au roi de Hongrie. Une fois encore, les États italiens marchandèrent leur aide et finalement s'abstinrent ; ni Louis XI ni Philippe le Bon ne s'émurent ; Skander-beg vint inutilement solliciter des secours : après les derniers efforts d'une résistance héroïque, sa mort, le 17 janvier 1468, livra l'Albanie aux musulmans. Bientôt, Georges de Podiébrad ayant refusé d'admettre l'abolition des *Compactata*, Paul II, au printemps 1467, détourna contre la Bohême les forces des peuples chrétiens ; le prince auquel il confia la mission de la reconquérir au catholicisme fut précisément le roi de Hongrie, d'abord désigné pour commander la croisade contre l'Islam.

Pendant plusieurs années la papauté parut tout entière absorbée par le souci de ses intérêts temporels. Lorsque la nouvelle se fut répandue que Mohammed II venait d'enlever aux Vénitiens, le 12 juillet 1470, Nègrepont, l'antique Chalcis, dans l'île d'Eubée, Paul II reparla de la croisade, s'occupa de réorganiser la ligne italienne contre les Turcs ; un nouveau pacte fut conclu par ses soins à Rome, le 22 décembre 1470 ; mais les effets en furent nuls, et quand il mourut subitement,

sept mois plus tard (26 juillet 1471), les intérêts généraux de la chrétienté semblaient oubliés.

Le cardinal François de la Rovère, le 22 août, devint le pape Sixte IV ; ce frère mineur aimait le luxe et vivait librement. Ses neveux, Pierre Riario et Julien de la Rovère, âgés à peine de vingt-cinq et vingt-huit ans, furent, dès son avènement, admis au Sacré Collège. Les biens du premier, mort en février 1474, passèrent à son frère Jérôme, devenu seigneur d'Imola, et fiancé avec Catherine Sforza, fille naturelle du duc de Milan. Selon l'usage, Sixte avait, en avril 1472, par une encyclique, invité les fidèles à s'armer pour la cause de l'Évangile, et manifesté un zèle que les prélats de la cour romaine ne prirent guère au sérieux. La mission des légats envoyés à travers l'Europe fut stérile : Bessarion, découragé, mourut à Ravenne ^{p006} le 18 novembre 1472 ; l'Espagne n'écouta pas Rodrigue Borgia : si le cardinal Barbo put réconcilier Hongrois et Polonais, il n'obtint aucun subside de la diète d'Augsbourg. Une flotte de galères pontificales, vénitiennes et napolitaines, échoua devant Adalia ; affaiblie par la défection de Naples, elle se contenta de piller Smyrne.

Mais, avec plus de suite et d'énergie, Sixte IV s'efforçait de transformer l'État ecclésiastique en monarchie italienne. Les pèlerins venus en 1475 pour le jubilé s'émerveillèrent d'assister, dans la capitale du monde chrétien, à des fêtes profanes dont l'éclat rappelait les Césars plus que les apôtres. La politique du pape ignore désormais tout scrupule. L'assassinat de Galéas-Marie Sforza, duc de Milan, dans l'église Saint-Étienne, le 26 décembre 1476, ne parut pas l'émouvoir, et ce fut à Rome, en 1477, dans son propre entourage, que se prépara contre les Médicis la conjuration des Pazzi. Sixte IV ne les découragea pas ; on verra même ⁵ qu'il ne réprouva pas leurs projets, n'eut pas un mot de blâme à l'adresse des meurtriers de Julien, que sa seule pensée fut d'excommunier Laurent, qui leur avait échappé, et de mettre Florence en interdit, sous prétexte de venger la mort de l'archevêque François Salviati, leur complice. Attaquée par l'armée pontificale, la république toscane dénonça dans un manifeste solennel aux peuples chrétiens les trahisons et les violences du pape. Milan, Venise, la France prirent parti contre lui ; le 15 septembre 1478, le clergé gallican, assemblé à Orléans, le sommait de convoquer le

⁵ Ci-après, p. 110.

concile et refusait de lui payer la moindre somme tant qu'il porterait les armes contre les fidèles. Il fallut l'entrée des Turcs à Otrante, le 11 août 1480, pour que Sixte IV, après avoir un moment admis la pensée d'une fuite à Avignon, acceptât de se réconcilier avec Florence⁶. Une fois encore ; le congrès des États italiens se réunit ; une encyclique, le 8 août 1481, appela tous les souverains à la guerre sainte ; mais dès qu'Otrante fut reprise, le pape cessa de parler de la croisade pour ne plus s'occuper que de politique italienne.

Plus encore que Paul II, il avait suivi les méthodes en honneur chez les princes séculiers, usé, selon l'opportunité, de la force ou de la ruse, et recouru aux armes spirituelles pour seconder l'action des temporelles. Jamais encore un pape n'avait, avec ^{p007} une pareille inconscience, oublié son rôle de vicaire du Christ. Mais, tandis que les Églises nationales protestaient contre les taxes accrues et que, malgré la bulle de Pie II, Florence et Venise renforçaient par leurs appels la tradition conciliaire, le Saint-Siège, en dépit de ses efforts diplomatiques ou guerriers, n'apparaissait pas capable d'imposer son autorité aux États de la péninsule. Du moins, comme devait l'écrire Machiavel trente ans plus tard, la papauté, trop débile pour soumettre l'Italie, restait assez forte pour entretenir les querelles qui en perpétuaient les divisions et la faiblesse.

Le cardinal génois Jean-Baptiste Cibo fut élu le 29 août 1484. Avant de recevoir les ordres, Innocent VIII avait eu, de diverses femmes, plusieurs fils, que d'ailleurs, une fois pape, il reconnut publiquement. Il ne tenta pas de lutter contre le désordre de la cour romaine et contribua même à l'aggraver fortement en multipliant, dans un dessein de fiscalité, le nombre des charges vénales. C'est ainsi que, pour remplir les caisses de l'Église, il porta de six à vingt-quatre, puis à trente, le collège des secrétaires de son palais, en obligeant les nouveaux promus à des versements dont le total dépassa 62.000 écus d'or ; c'est ainsi encore qu'il eut l'idée de créer à sa chancellerie un collège de « plumbeurs » assujettis à un premier paiement de 500 ducats d'or : innovations qui, par contre-coup, abaissèrent le niveau intellectuel et moral des nouveaux fonctionnaires et stimulèrent leur cupidité, chacun d'eux voulant rentrer dans les frais qu'il avait dû subir. Un des historiens les plus favorables aux papes du xv^e siècle, L.

⁶ Sur tous ces événements, voir ci-dessous, p. 111.

von Pastor, a dû reconnaître la profonde corruption de tout l'entourage pontifical à cette époque, hauts dignitaires ou simples employés de la curie. Il n'était pas jusqu'à la nomination des membres du Sacré Collège qui ne donnât lieu aux pires trafics et compromissions. On se croirait revenu au X^e siècle, au temps des Jean XI et des Jean XII ; parmi les cardinaux qu'il crée, en 1489, Innocent VIII ne craint pas de comprendre Laurent Cibo, bâtard d'un de ses frères, et un fils de Laurent de Médicis, Jean, à peine âgé de treize ans. Ainsi désignés, les princes de l'Église ne s'imposaient nulle contrainte. Le cas de Rodrigue Borgia n'est malheureusement pas isolé.

C'est à lui qu'au lendemain de la mort d'Innocent (25 juillet 1492), un conclave déshonoré par des marchandages publics remit, le 11 août 1492, la dignité pontificale. Il devenait à soixante-et-un ans le pape Alexandre VI. Personne n'a jamais ^{p008} dit qu'il crût à l'Évangile. Sans mœurs et sans scrupules, d'ailleurs intelligent et cultivé, il avait, sous Paul II, eu d'une Romaine, Vannozza de Cattanei, plusieurs enfants : Jean, duc de Gandia, mort tragiquement en 1497 ; César, à peine âgé de seize ans, qui reçut, dès l'élection d'Alexandre, archevêché espagnol de Valence ; Lucrece, fiancée à Jean Sforza, seigneur de Pesaro. Julie Farnèse, fille d'un Orsini, était la maîtresse en titre. Mais l'avènement de ce pape, dont le pontificat ouvrait dans l'histoire de l'Église une période critique, ne paraît avoir provoqué, tant la cour romaine avait habitué le monde chrétien au scandale, aucune émotion.

II. — Le déclin des anciennes hérésies ⁷

Le Saint-Siège n'avait jamais accepté de bon gré la capitulation de l'assemblée de Bâle en face des hérésies de Bohême. Pie II y rouvrit la guerre religieuse. Peu enclin, par tempérament, à la persécution, il tenait à ce qu'on oubliât son passé. Ancien défenseur de la doctrine conciliaire, il travaillait à la détruire ; autrefois approbateur des *Compactata* d'Iihlava, il entendait les annuler : après plusieurs années de pourparlers inutiles avec Georges de Podiébrad, qui, en 1457, avait succédé comme roi de Bohême à Ladislas le Posthume, il déclara, le 31 mars 1462, le traité aboli ; une nouvelle croisade commença.

⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Podiébrad soutint héroïquement la lutte qu'il aurait voulu éviter. En vain Paul II, le 29 décembre 1466, lança contre lui l'excommunication majeure et délia ses sujets du serment de fidélité ; en vain fit-il appel, contre la Bohême, à Mathias ^{p009} Corvin, dont les troupes eussent été plus utiles pour contenir les Turcs sur le Danube : la supériorité militaire des Tchèques se manifestait avec éclat. Lorsque Podiébrad, en 1471, mourut prématurément, la Bohême était sauvée de l'anarchie et de l'invasion ; l'Église schismatique tenait Rome en échec. Les papes, découragés par l'inutilité de leurs efforts, et de plus en plus absorbés par leurs intérêts italiens, n'attendaient plus que d'un hasard heureux le rétablissement du catholicisme à Prague.

Le fils de Casimir de Pologne, Ladislas Jagellon, élu par la diète, se montra inégal à Podiébrad. Sixte IV voulut profiter de sa faiblesse : des négociations s'engagèrent. Mais dès que les *Comptactata* furent remis en question, les villes s'agitèrent ; Prague, le 24 septembre 1483, se souleva. Ladislas sollicita le secours de la Pologne, de la Bavière, de Mathias : Rome exhorta les princes allemands à l'intervention. Ils ne bougèrent pas, et le roi, composant avec la révolte, dut accorder aux habitants de la capitale une amnistie qui discréditait son autorité. Les catholiques de Bohême sentirent leur faiblesse ; mais les utraquistes ne souhaitaient que la paix. Signée à la diète de Kutna Hora, en 1485, elle réalisait la plus chère pensée de Podiébrad. Les *Compactata* devinrent loi organique du royaume ; utraquistes et catholiques jouiraient des mêmes droits et des mêmes franchises ; les deux Églises conserveraient les cures qu'elles occupaient régulièrement ; les habitants resteraient libres de suivre le culte de leur choix. Le traité était conclu pour une durée de trente-et-un ans : on devait, en 1512, le déclarer perpétuel.

Il fut, en somme, bien observé ; catholiques et utraquistes vécurent, sinon toujours en bonne intelligence, du moins sans conflits ; le Saint-Siège avait oublié les Tchèques : la période des guerres hussites se terminait par sa défaite. Le pacte de Kutna Hora, introduisait dans le monde moderne un principe que Rome condamnait. Pour la première fois, et sans son aveu, l'autorité civile contraignait deux confessions rivales à se respecter mutuellement : l'État accordait sa protection et le bénéfice de ses lois aux hérétiques aussi bien qu'aux orthodoxes. Le principe médiéval de l'unité dans la foi subissait, en ces dernières années du XV^e siècle, une grave humiliation.

Elle se trouvait d'ailleurs compensée par la faiblesse de l'Église dissidente que Rome n'avait pu abattre. L'utraquisme bohème avait depuis longtemps perdu toute force de propagande. ^{p010} Fondé sur le libre examen, il semblait en redouter l'usage. L'Église de Prague, depuis la disparition de premiers amis et disciples de Hus, n'avait pas produit un penseur capable de dominer les esprits et les consciences. Jean de Rokycany, qui l'avait longtemps guidée, n'était, malgré la pureté de sa vie, malgré le prestige que lui valaient tant de luttes et d'épreuves hardiment soutenues, qu'un théologien médiocre et timoré : il conservait la pure tradition évangélique de Hus, mais reculait avec horreur devant l'hérésie. Le calice accordé aux laïques n'était plus qu'un symbole vide : car la libre recherche de la vérité, le droit et le devoir pour chaque fidèle d'examiner sa croyance et de fonder en lui-même la foi profonde, effrayaient les Calixtins. Trop débile pour maintenir l'esprit de ses origines, l'utraquisme se résignait à n'être qu'un catholicisme en rupture, sur quelques points de discipline et de liturgie, avec les autorités régulières. Garanti par des privilèges solennels et professé par la masse de la nation, il devenait à son tour exclusif et intolérant. On lui restait fidèle par tradition et par orgueil national ; mais il n'était plus capable d'alimenter la passion religieuse qui avait soulevé les premières générations hussites. Les prêtres, appauvris, tombés sous la tutelle seigneuriale, difficilement recrutés, et, depuis la mort de Jean de Rokycany et des premiers évêques reconnus par le concile de Bâle, en lutte avec des difficultés presque insurmontables, pour arracher à la complaisance de quelque prélat romain une ordination qui seule à leurs yeux maintenait le lien mystique entre eux et les apôtres, donnaient un spectacle attristant de médiocrité intellectuelle et morale. Le consistoire déplorait la corruption et l'ignorance du clergé, la ruine de la discipline, l'indifférence des fidèles. Rome n'avait pas vaincu : mais la prédication et le martyre de Hus n'aboutissaient qu'à une Réforme manquée.

Son esprit et l'esprit de Wyclif subsistaient pourtant chez les innombrables groupes religieux qui, depuis la disparition des Taborites, se multipliaient en Bohême, et finirent par se fondre dans la grande association des Frères de la Loi du Christ, aussi appelée l'« Unité bohème ». Bien qu'elle désavouât prudemment tout compromis avec le Tabor, elle comprenait plus d'un élément qui en venait, et sans doute elle s'entendait sur plus d'un point avec les Églises vaudoises. Pierre

Chelčický était mort, entre 1455 et 1457, presque oublié ; mais ses livres avaient converti quelques élèves de Jean de Rokycany ; ils fondèrent à Chelčice, puis à Kunvald, l'« Unité des frères » (*Unitas fratrum*),^{p011} où entrèrent divers Picards et Vaudois, : un neveu de Rokycany, Grégoire, l'organisa. Le synode, tenu à Kunvald en 1459 ou 1460, écarta les doctrinaires qui niaient la présence réelle, et régla quelques questions de discipline. Les Frères, sans condamner la propriété individuelle, voyaient dans la pauvreté volontaire le signe de la perfection chrétienne. Les prêtres n'exerçaient que des fonctions spirituelles et devaient gagner leur pain par le travail ; un gouverneur et une gouvernante, comme les diacres de l'Église primitive, administraient le temporel. Les fidèles s'exhortaient et se surveillaient mutuellement ; l'Unité se réservait le droit de chasser les pécheurs endurcis. Étrangers à tout dogmatisme, les Frères admettaient qu'on pût être sauvé même dans la confession romaine : ils n'entendaient pas rompre avec l'Église utraquiste et se contentaient d'en épurer la liturgie, de simplifier la messe en supprimant l'élévation et l'adoration de Saint-Sacrement.

L'utraquisme officiel écartait les réformateurs indépendants. Jean de Rokycany laissa persécuter les Frères. On arrêta à Prague, en 1461, Grégoire et quelques compagnons, comme vaudois et taborites : le prédicateur, mis à la torture, entra en extase et eut une vision. Bientôt, sur l'intervention de Rokycany, le roi laissa les Frères s'établir à Litic : leurs progrès ne s'interrompirent plus. Disséminés à travers la Bohême, fréquemment réunis en synodes, leurs groupes constituaient peu à peu des Églises, qui durent résoudre le problème de l'ordination. Elles la refusèrent des prélats romains et pensèrent à se tourner vers les Grecs ; mais chez eux encore, la simonie corrompait le don divin. Elles finirent par s'adresser aux Vaudois, dont les évêques disaient se rattacher, par une tradition ininterrompue, aux apôtres. L'accord fut conclu, en 1467, à l'assemblée de Lhota. Une nouvelle persécution ne prit fin, en 1471, que par la mort de Podiébrad et de Rokycany. Ladislav ne veilla pas énergiquement à l'exécution des lois qui, frappant les Picards, atteignaient les Frères. De même, les mesures que vota la diète de 1473 furent mal exécutées. Jusqu'à la fin du siècle, ils purent mener une propagande que favorisait la décadence rapide de l'utraquisme. Les femmes adhéraient volontiers à l'Unité bohême : les nobles s'en trouvaient écartés par la règle, encore sévèrement appli-

quée en 1479, qui leur imposait de renoncer à leurs titres, à leur rang, à leurs fonctions. Pourtant les Frères, en Bohême et en Moravie, comptaient des protecteurs dans les plus hautes familles. En 1490, sous ^{p012} l'influence de Procope de Jindrichovhradec et de Jean Klenovsky, le synode de Brandys autorisa l'admission des nobles. Les intransigeants protestèrent ; mais, en 1494, à Rychnov, on leur donna tort ; un nouveau synode, l'année suivante, condamna ceux des écrits de Chelčieky et de Grégoire qui ne répondaient plus aux besoins du temps. Les Frères ne reconnaissaient dorénavant d'autre docteur que le Christ.

Tandis que l'utraquisme déjà s'affaiblissait, quelques hérésies, vigoureuses encore au XIV^e siècle, achevaient de disparaître. Le catharisme, en 1453, ne subsistait plus qu'en Bosnie. Élu en 1444, le roi Étienne Thomaš Ostojić reçut de Rome, après la chute de Constantinople, une partie des fonds destinés à la croisade ; il reprit la persécution des hérétiques. Son fils, Étienne Thomašević, le fit tuer en 1461 et lui succéda. Il acheta chèrement l'alliance hongroise : encouragé par Pie II, il crut pouvoir braver les Turcs et maltraiter les Cathares. En 1463, Mohammed II envahissait la Bosnie : Étienne, prisonnier, périt. L'Herzégovine, défendue par Etienne Vukčić, résista longtemps encore. Les Cathares adoptèrent bientôt l'islam : la secte, qui avait tenu tant d'années Rome en échec, s'évanouit obscurément.

Les Fraticelles se défendaient encore dans les Marches. En 1467, Paul II y envoyait un nouvel inquisiteur, Bertoldo de Callepio, franciscain de l'Observance ; quelques bûchers s'allumèrent. Quatre ans plus tard, un autre observant, Thomas de Starchio, traquait, à Piombino et sur les côtes de Toscane, les derniers suspects, dont les vestiges bientôt s'effacèrent. Les Flagellants avaient réapparu, en 1453 et 1454, dans quelques bourgs de Thuringe, Aschersleben, Sondershausen, Sangerhausen. Vingt-deux d'entre eux, en 1454, moururent sur le bûcher ; de nouvelles exécutions, en 1481, en Anhalt, achevèrent de les disperser ; vers la fin du siècle, ils étaient oubliés. Les Béghards hérétiques ne comptaient plus. Pourtant, en 1463, le synode de Constance, en 1491, le synode de Bamberg, déploraient l'activité des Frères du Libre Esprit, qui devaient, lors de la Réforme, contribuer pour une part assez importante à la propagation du luthéranisme.

Malgré la défaite et la disparition des Fraticelles, les espérances joachimites n'étaient pas étouffées. Vers 1466, à Cheb (Eger), sur les confins de la Franconie et de la Bohême, deux laïcs de noble naissance, Janko et Louis de Würzburg, assimilaient le pape, les cardinaux et les prélats à l'Antéchrist^{p013} et à ses membres ; ils condamnaient les indulgences et les cérémonies ecclésiastiques, mais annonçaient que bientôt l'oint du Seigneur ramènerait les fidèles au bercail, que tous les prêtres périraient et que seuls les ordres mendiants seraient épargnés. Ces doctrines se propagèrent assez vite ; Georges de Podiébrad sembla les favoriser ; l'autorité épiscopale de Ratisbonne réduisit rapidement la secte au silence. Mais, à Florence, en 1476, un ermite, vénéré pour son dévouement aux malades les plus contagieux dans le lazaret de Volterra, annonçait, au nom de l'apôtre Jean et de l'ange Raphaël, le prochain déchaînement de la colère divine. En 1491, à Rome, un mystérieux visionnaire prophétisait encore de terribles calamités.

En France, le gouvernement royal, vers le milieu du siècle, laissait les Vaudois en repos, et ne secondait pas l'Inquisition affaiblie et méprisée. Aux remontrances de Sixte IV, Louis XI répondit, le 18 mai 1478, par une ordonnance qui déclarait tous ses sujets du Dauphiné bons catholiques, dénonçait les abus et les fraudes du Saint-Office, et lui interdisait tout procès.

L'Inquisition pourtant s'efforçait de confondre la cause des Vaudois avec celle des sorciers, dont la persécution, dans les dernières années du XV^e siècle, reprit avec une violence accrue. Innocent VIII, par la bulle *Summis desiderantes affectibus*, ordonnait, en 1484, de les traquer ; l'année suivante, dans le seul district de Worms, quatre-vingt-cinq sorcières mouraient sur le bûcher ; deux dominicains, Jacob Sprenger et Henri Kraemer, dit *Instititoris*, pour résumer et défendre toute la pratique inquisitoriale en la matière, publièrent à Strasbourg, en 1487, le *Marteau des sorcières* (*Malleus maleficarum*). Avec la complaisance de Charles VIII, les franciscains se remirent en campagne contre les Vaudois du Dauphiné ; l'archevêque d'Embrun, en juin-juillet 1486, les somma de se soumettre ou de quitter le pays, et, comme ils n'obéissaient pas, les frappa d'excommunication. Alors Innocent VIII résolut d'en finir avec l'hérésie. A défaut de la guerre sainte contre les Turcs, sans cesse différée, il prêcha, en 1488, la croisade contre les Vaudois des Alpes. L'archidiacre de Crémone, Albert

de Capitanei, délégué du pape, obtint le concours du Parlement de Grenoble. Une armée, commandée par Hugues de La Palu, pénétra, en mars 1489, dans les hautes régions dauphinoises, châtia toute résistance par de tels massacres que les populations de l'Argentière se soumi-
rent sans lutte. Les habitants de Vallouise, réfugiés dans les ^{p014} cavernes d'Ayguefroide, y périrent enfumés par La Palu. Charles VIII et l'archevêque d'Embrun se partagèrent les dépouilles, et l'hérésie fut affaiblie pour longtemps dans les Alpes françaises.

Le duc Amédée IX de Savoie, bientôt vénéré comme un saint et béatifié dès 1477 par Innocent VIII, avait tenté, non sans quelques succès, de convertir les Vaudois. En 1475, trois ans après sa mort, la régente Yolande, sœur de Louis XI, entreprit contre eux une guerre d'extermination, que les conseils pressants du roi, malgré Sixte IV, interrompirent. Louis XI disparu, la persécution recommença sous Charles I^{er} de Savoie ; les inquisiteurs sévirent contre les communautés des villes, et bientôt s'efforcèrent de réduire les Églises des montagnes. Mais quand les croisés qui avaient ravagé le haut Dauphiné tentèrent de passer en Piémont, leurs bandes furent anéanties au val d'Angrogne, et Charles dut traiter avec les hérétiques. Cependant, en Calabre et dans les Pouilles, ils continuaient de professer, presque sans contrainte, leurs doctrines : l'Inquisition avait perdu toute activité dans le royaume de Naples. Ils observaient d'ailleurs une prudente réserve, laissaient baptiser les enfants par le clergé, payaient exactement la dîme ; mais leurs églises recevaient chaque année la visite des missionnaires ou « barbes », qui, généralement, voyageaient par couples, un ancien ou *reggitore* accompagné d'un plus jeune, le *coadiutore*. Ainsi, par les côtes orientales de l'Italie et par les territoires véni-
tiens et lombards, s'établissait, malgré la surveillance ecclésiastique, un contact permanent entre les communautés du Royaume et du Piémont.

En Allemagne, où la lutte contre les hussites avait longtemps absorbé toutes les forces de l'Inquisition, les Vaudois subsistaient jusque dans les domaines des Habsbourg. En 1467, aux confins de l'Autriche et de la Moravie, une véritable Église, sous la conduite de l'évêque Étienne, inquiétait les autorités catholiques. On brûla l'évêque à Vienne ; les fidèles se cachèrent en Moravie, se réfugièrent en Brandebourg, où une nouvelle persécution ne parvint pas à les disperser.

Mais souvent, sans doute, les communautés vaudoises se fondirent avec les groupes qui suivaient la tradition hussite.

Ce qu'en effet on appela dès lors l'hérésie bohême confondait en une synthèse imparfaite, mais singulièrement dangereuse pour l'orthodoxie, des idées qui, empruntées à l'idéalisme apostolique des pauvres de Lyon et à l'évangélisme affectueux ^{p015} de Jean Hus, à la critique scripturaire de Wyclif et au radicalisme biblique des Taborites, constituaient contre le gouvernement de l'Église romaine un impitoyable réquisitoire et n'ouvraient devant les peuples d'autre voie de salut que celle du retour aux institutions et à l'esprit des premiers temps chrétiens. Les Lollards anglais, malgré la persécution, continuaient de former de petites communautés silencieuses et secrètes. En Silésie, en Saxe, en Bavière, en Franconie, les prélats traquaient de nombreux suspects, chez lesquels il est difficile de démêler la part des traditions vaudoises et des nouveautés hussites. Les mêmes doctrines confuses subsistaient dans le royaume de Pologne, qui, pendant les premières guerres de religion, avait soutenu la Bohême contre les croisés. Elles subsistaient chez les Hongrois, unis aux Tchèques depuis 1490 sous le gouvernement de Ladislas. On dénonçait, depuis le premier tiers du siècle, leur présence en Aragon et en Catalogne. Aux Pays-Bas, en Bourgogne, en France, l'hérésie bohême était fréquemment constatée. Le 30 juillet 1484, à Paris, le sorbonniste Jean Laillier scandalisait la Faculté de théologie par la hardiesse de ses thèses. Il niait la primauté de Pierre et de l'Église de Rome, tournait en moquerie les décrétales ; il rejetait les commandements de l'Église, le célibat sacerdotal, dénonçait les canonisations simoniaques, et concluait avec Wyclif et les Vaudois que, depuis saint Sylvestre, l'Église romaine n'est pas l'Église du Christ, mais de « César et d'argent ». Il se rétracta, non sans avoir déclaré qu'il avait suivi l'opinion du réformateur d'Oxford. Quelques années après, à Notre-Dame, le 3 juin 1491, un prêtre, Jean Langlois, négateur de la présence réelle, bousculait le célébrant, renversait le calice et piétinait les hosties ; il mourut le 21 juin, sur le bûcher.

Mais c'est en Allemagne et aux Pays-Bas que les doctrines suspectes, malgré les autorités ecclésiastiques, se conservaient les plus vivaces. Jean Ruchrat de Wesel, professeur à l'Université d'Erfurt, avait, à l'occasion du jubilé de 1450, attaqué les indulgences. Il ne tarda pas à repousser la tradition et les Pères, à ne plus chercher la vérité, comme

Wyclif et Hus, que dans les textes de l'Évangile. Sa critique le conduisit à supprimer du symbole, comme les Grecs, le mot *Filioque* ; il tirait des épîtres de Paul la doctrine de la prédestination. « Je méprise, disait-il, l'Église et les conciles ; j'aime le Christ. » Pourtant l'archevêque de Mayence, Dietrich d'Isenburg, ne le poursuivit pas avant 1479 ; les dominicains exigèrent de lui ^{p016} une rétractation qu'il finit par prononcer. On brûla devant lui ses livres ; on l'enferma chez les Frères Prêcheurs de Mayence, où il mourut en 1481. Jean Pupper de Goch, qui enseignait, au nom du pur Évangile, une sorte de quiétisme, mourut en 1475 sans être inquiété. Jean Wessel Gansfort, formé par les Frères de la Vie Commune et les dominicains de Cologne, par les maîtres de Heidelberg et de Paris qui le convertirent à l'ockhamisme, aidait, en 1477, l'électeur palatin Philippe à restaurer l'Université de Heidelberg et se retirait en 1479, à Groningue, où il mourut deux ans plus tard. Dans ses *Mélanges théologiques (Farrago rerum theologicarum)*, qui ne furent pas imprimés de son vivant, il mettait en doute la valeur des œuvres, fondait le salut sur la foi seule, condamnait les indulgences, interprétait spirituellement le dogme du Purgatoire, admettait que le concile peut errer comme le pape en matière de foi, ne fondait l'autorité que sur l'Écriture, et, bien avant Luther, qui reconnut envers lui sa dette, affirmait que l'Église du Christ subit une nouvelle captivité de Babylone. Mais le discrédit du clergé officiel était si profond, son pouvoir de contrainte si affaibli, que les opinions de Wessel ne paraissent pas avoir inquiété les contemporains ; ils l'appelèrent « la lumière du monde ». L'archevêque d'Utrecht, David de Bourgogne, le protégeait contre les attaques des dominicains ; il lui confia la surveillance d'un couvent de religieuses et le droit de se retirer, aussi souvent qu'il lui plairait, au monastère windeshémien du Mont-Sainte-Agnès, où Thomas de Kempen avait écrit.

III. — Les tentatives de réforme de l'Église régulière et séculière ⁸

Cependant se poursuivait un travail de réforme, vigoureux et méthodique chez les moines, incertain et sans vues générales chez les séculiers.

La restauration de l'ordre bénédictin, inaugurée par la congrégation de Bursfeld, ne s'était pas interrompue. Depuis la fin ^{p017} des guerres anglaises, Cluny avait retrouvé sa règle. En 1458, l'abbé Jean de Bourbon publia des statuts qui rétablirent la discipline primitive à la maison-mère et dans les prieurés soumis à sa direction. Jacques d'Amboise, qui lui succéda en 1481, continua son œuvre. Le couvent de Marmoutier, près de Tours, se réformait en 1466, la congrégation de Fontevault en 1474. Trois ans plus tard, Pierre Dumas, abbé de Chezal-Benoist, au diocèse de Bourges, y restaurait la règle à l'aide de quelques missionnaires clunisiens, et, sur le modèle de Sainte-Justine de Padoue, fondait en 1491 une congrégation française, d'où devait sortir au XVII^e siècle celle de Saint-Maur. Semblable travail s'accomplissait parmi les moines blancs de Cîteaux. En 1487, l'abbé Jean de Cirey obtint une bulle qui le pressait d'agir ; il réorganisa, en 1493, les études au collège, parisien de Saint-Bernard ; le 15 février 1494, il publia des statuts de réforme, bientôt imposés à tous les couvents cisterciens.

Les missionnaires windeshémiens ne ralentissaient pas leurs efforts. Quand Jean Busch mourut en 1479, ils avaient répandu les constitutions de Florent Radewijns et l'esprit de Gérard De Groote dans seize évêchés des Pays-Bas et d'Allemagne. En 1496, Windesheim commandait une centaine d'abbayes, dont vingt environ peuplées de religieuses. Les chanoines réguliers hollandais allaient tenter bientôt de s'établir en France, à Château-Landon, à Livry, à Saint-Victor de Paris.

⁸ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Malgré la bulle d'union signée le 2 février 1456 par Calixte III, les querelles des Frères Mineurs ne s'apaisaient pas, et les conventuels refusaient d'admettre les observants aux élections. Pie II, le 11 octobre 1458, rendit à ceux-ci leur autonomie et s'efforça d'apaiser les conflits qui, en France, discréditaient les uns et les autres. Sixte IV, ancien frère mineur, négligea la réforme des conventuels, et, par la bulle *Dum fructus uberes*, le 28 février 1472, leur accorda le droit d'accepter des héritages. La bulle qui reçut le nom de *Mare magnum* (1474) et la *Bulla aurea* (1479) définirent avec ampleur, souvent au détriment des séculiers, les privilèges de l'ordre. Cependant, parmi les ^{p018} Observants, on distinguait ceux de la Famille, qui gardaient leur indépendance complète, et ceux de la Communauté, souvent appelés, tant en France que dans les provinces de Cologne et de Saxe, les Colétans — du nom de sainte Colette, réformatrice des Clarisses —, et qui, pour éviter le schisme, acceptaient l'autorité des supérieurs conventuels. François de Paule, novice en 1449 dans un couvent calabrais de Frères Mineurs, avait, dès 1452, recherché la solitude, afin de suivre plus exactement le Christ et les apôtres. Il réunit, en 1454, à Cosenza, quelques compagnons séduits par la vie ascétique. Vingt ans plus tard, Sixte IV le nomma général d'un nouvel ordre, soumis à la stricte obligation du carême perpétuel. Appelé en France par Louis XI en 1482, François fonda en 1491 les deux couvents d'Amboise et de Montils-lès-Tours ; en 1494, les Minimes ouvraient à Passy, près de Paris, le monastère de Nigeon. Chez les Frères Prêcheurs, la réforme se maintenait dans la congrégation de Lombardie, dont le couvent florentin de Saint-Marc, sous le prieur Jérôme Savonarole, se séparait en 1493, pour devenir la maison-mère de la congrégation toscane. Jean d'Uytenhove créait, en 1464, avec l'approbation du ministre général Auribelli, une congrégation hollandaise, qui, d'abord établie à La Haye, Haarlem, Zutphen, Zwolle et Kalkar, atteignit la Saxe par Magdebourg, pénétra en Flandre par Gand et Lille, en Bretagne par Nantes, Guérande et Rennes, en Savoie par Chambéry. L'esprit des Frères Prêcheurs s'y conciliait avec l'esprit de Windesheim. Un mystique, lecteur de saint Bernard, Jean de Staupitz qui devait, au cloître d'Erfurt, guider la conscience de Luther, imposa la régularité chez les Augustins de Saxe et de Thuringe.

Le clergé séculier continuait de tenir médiocrement son rôle. Les curés des paroisses urbaines, souvent choisis parmi les docteurs des

Facultés de théologie, ou parmi les cadets de famille noble, candidats aux évêchés et aux commendes, résidaient peu. Les prêtres inférieurs, le clergé des campagnes, ne recevaient qu'une préparation insuffisante et paresseuse. L'exemple des prélats risquait souvent de démoraliser les uns et les autres. Pourtant, en France, en Allemagne, à la fin du XV^e siècle, quelques-uns, comme Louis d'Amboise, évêque d'Albi (1474-1503), s'appliquent à remplir exactement leurs devoirs. Sans beaucoup d'ensemble, on tente de relever la discipline. Les prédicateurs qui s'efforcent de corriger les réguliers adressent également leurs exhortations véhémentes aux séculiers. Le p₀₁₉ franciscain observant Olivier Maillard, le dominicain Jean Clerée, affilié à la congrégation de Hollande, le clunisien Jean Raulin, d'abord maître de Navarre, dénoncent tous les désordres de l'Église et, dans un langage ardent, souvent trivial, somment prêtres et moines de s'amender. Les Frères de la Vie Commune poursuivent dans leurs écoles d'Allemagne et des Pays-Bas, un apostolat inlassable. En France, l'œuvre la plus importante fut accomplie par un de leurs amis, Jean Standonck. Né à Malines, élève, à Gouda, des Frères, étudiant à Louvain et à Paris, boursier de Sorbonne, proviseur en 1483 du collège de Montaigu, il conciliait la tradition mystique de Gérard De Groote et de Windesheim, à laquelle il devait sa formation première, avec le franciscanisme ascétique et douloureux du fondateur des Minimes, qu'il avait introduits à Paris. Comme saint Antonin de Florence et Gerson, il avait entrepris la restauration de l'enseignement clérical ; il créa dans son collège, en 1491, une communauté d'étudiants pauvres, soumis à la règle la plus dure, véritable séminaire de prêtres et de moines réformés. En 1493, dans une commission de prélats et de docteurs, réunis à Tours par Charles VIII afin de corriger les abus de la cléricature, il réclamait la convocation périodique des synodes diocésains et des conciles provinciaux, le rétablissement de la résidence obligatoire, la restriction des dépenses « par lesquelles les biens ecclésiastiques sont consumés contre Dieu et raison », la simplification des tribunaux diocésains « où trop de promoteurs pillent le pauvre peuple », où, tandis que des censures et des excommunications abusives frappent des innocents, le produit des amendes est « butiné » entre l'évêque et les archidiacres. Comme la réforme du clergé n'était possible qu'à condition d'en mieux choisir les chefs, il demandait le rétablissement des élections canoniques et des libres collations, « sans aucune suspicion ou note de simonie ». On devait enfin examiner plus sérieusement les candi-

datés à la prêtrise : on ne nommerait plus « gens sans vertu, sans lettres, vicieux, infames, non congruez, non deument titulés », et les prélats n'exigeraient plus « argent en telle quantité » pour conférer les ordres.

Cette œuvre de réforme demeura précaire. Des difficultés presque insurmontables qu'elle rencontrait, l'échec d'un Nicolas de Cues porte témoignage. Le rénovateur de la philosophie catholique avait été contraint de quitter Brixen. Il s'y était usé contre l'inertie des séculiers, le mauvais vouloir des moines, soutenus par les puissances laïques, par le duc Sigismond ^{p020} d'Autriche, protecteur d'un candidat non agréé du Saint-Siège. Très autoritaire, le cardinal exigeait comme prince-évêque le pouvoir temporel ; ses contestations avec le Habsbourg s'aggravèrent : il dut, en 1457, se retirer à Cortina d'Ampezzo. L'année suivante, au congrès de Mantoue, il sollicitait l'intervention de Calixte III ; en 1460, après avoir menacé d'interdire les domaines autrichiens, il était prisonnier à Brüneck, et n'obtint la liberté qu'après avoir renoncé par écrit à ses prétentions. Mais, de sa solitude d'Ampezzo, il proclamait la nullité d'un acte imposé par la force ; il risqua de provoquer entre le Saint-Siège et les princes allemands les plus graves conflits ; bientôt, vaincu, il dut chercher refuge en cour de Rome. Ainsi le désordre, avec la complicité du pouvoir temporel, se maintenait dans l'Église. Les moines déréglés haïssaient les rigoristes. La querelle inapaisable des Observants et des Conventuels diminuait le prestige des Frères Mineurs. Chez les dominicains, les relâchés s'appliquaient à diffamer les congrégations de Hollande ou de Lombardie. Les Cordeliers et les Jacobins de Paris, qui dirigeaient deux des plus hautes écoles théologiques de la chrétienté, n'observaient aucune discipline. Le collège parisien de Cluny, le couvent de Saint-Martin-des-Champs, attristaient Jean Raulin par leur décadence. Les querelles s'exaspéraient entre séculiers et réguliers, et le clergé des paroisses de plus en plus s'irritait de voir les Mendians envahir le ministère des âmes. Les registres d'officialité ne conservent aucun indice de son relèvement.

Cependant les rigoristes foulaient un terrain dangereux et parfois côtoyaient l'hérésie. L'œuvre de Jean Standonck s'inspirait de la formule de Gérard De Groote : « réformer les clercs par un meilleur usage de la pauvreté » (*reformatio clericorum per meliorem paupertatis usum*). Wyclif admettait ce programme ; Hussites et Vaudois ne l'auraient pas désavoué ; l'urgence de ramener l'Église à l'indigence

apostolique avait été proclamée par les Fraticelles ; un moine de Marmoutier, contradicteur de Standonck, put mettre en garde la commission de Tours contre l'hérésie de Dolcino. Comme le scotiste Maillard, l'ockhamiste Raulin ou le thomiste Clerée, le proviseur de Montaigu, formé en Sorbonne à l'orthodoxie la plus stricte, restait inattaquable, même quand il s'élevait contre ces colporteurs d'indulgences « qui déçoivent le simple peuple ». Mais, en Toscane et en Lombardie, Jérôme Savonarole, son contemporain et émule, inclinait vers la tradition apocalyptique de Joachim de Flore. Né à Ferrare ^{p021} en 1452, novice aux dominicains de Bologne, il était, en 1481, entré à San Marco de Florence. Scolastique et thomiste, il fut d'abord peu écouté. Pourtant, de 1486 à 1489, il prêcha dans les villes lombardes, où son éloquence tragique émut violemment les âmes. Laurent le Magnifique le rappelait alors à Florence : en 1490, il devenait prier de San Marco. Bientôt, subjugué par une inspiration irrésistible, il se sentit prophète, et, devant des foules terrifiées, annonça les catastrophes qui menaçaient l'Église, si elle ne revenait pas à l'humilité des premiers jours, les peuples chrétiens, si le scandale de leur luxe et leurs mœurs offensait longtemps encore l'esprit de pauvreté ; désormais, il osait juger et condamner la Rome d'Alexandre VI.

IV. — Le nouvel aspect de l'institution pontificale ⁹

L'autorité morale des papes était gravement atteinte. Ils n'en continuaient pas moins à se réclamer des doctrines professées par Grégoire VII et Boniface VIII. Pie II écrivait encore :

Le Christ n'a-t-il pas dit aux Apôtres qu'il les faisait pêcheurs d'hommes, ou, pour parler plus exactement, maîtres des hommes ? Or les maîtres des hommes le sont de tout ce qui appartient à l'homme. Il est indispensable, à l'époque où nous vivons, que les pontifes romains soient riches... L'éclat et la richesse importent à qui commande... Ceux qui veulent réduire le pape à la pauvreté veulent la ruine de la religion.

« Ne savez-vous pas, demandait Paul II, que nous portons tous les droits dans notre poitrine ? »

Mais, proclamées à Rome de façon hautaine, enseignées par les ordres mendiants, ces maximes n'étaient plus désormais admises des

⁹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

gouvernements ; dans les hautes écoles, la plupart ^{p022} des théologiens séculiers et un grand nombre de canonistes les repoussaient. À Paris, le chapitre et l'Université, fidèles aux souvenirs de Constance et de Bâle, affirment en toute occasion la suprématie du concile œcuménique. Aux États généraux de 1484, les députés du clergé demandent le maintien de la Pragmatique. La même année, un professeur à la Faculté de décret, chanoine de Notre-Dame et conseiller au Parlement, Cosme Guymier, en donne une édition glosée que réimpriment à plusieurs reprises les ateliers parisiens. On y lit :

Il existe trois cas dans lesquels le concile est supérieur au pape et le pape obligé d'obéir. Le concile a premièrement le droit de le condamner et déposer pour hérésie : en matière de foi le pape ne peut rien résoudre contre les décisions de cette assemblée. Secondement, elle est supérieure au pape quand il importe de terminer un schisme. Elle l'est en troisième lieu lorsqu'il s'agit de réformer l'Église dans la tête et dans les membres.

Quant au gouvernement, sans doute avait-il, dès 1462, désavoué officiellement la doctrine de Constance ; dans les conseils prévalait l'opinion des hauts dignitaires ecclésiastiques, pourvus par la faveur pontificale, et qui, sous couleur de fidélité au Saint-Siège, s'acharnaient à défendre les abus dont ils profitaient. Mais les Parlements ne cessaient de maintenir avec vigueur l'autorité de l'État sur les clercs français, et depuis octobre 1472, Louis XI avait réglé sur les bases d'un concordat le partage avec Rome des nominations aux bénéfices ; solution toute empirique, propre à satisfaire les deux pouvoirs rivaux, mais mal conciliable avec les prétentions autoritaires des canonistes fidèles à l'esprit de Grégoire VII et de Boniface VIII.

En Allemagne, le traité de 1448 avait aboli la plupart des dispositions empruntées par la Pragmatique de 1439 aux décrets de Bâle. Le faible empereur Frédéric III s'était, par deux fois, humilié en présence des papes ; mais les légats pontificaux avaient pu souvent constater le mécontentement hostile des diètes impériales et des assemblées du clergé. A Francfort, en 1457, on avait pu entendre des paroles menaçantes et prophétiques :

Cette nation, autrefois libre et puissante, est maintenant appauvrie et réduite à l'état de servage. Mais les grands de l'Empire ont résolu de secouer le joug et de reconquérir leur ancienne indépendance ; et, s'ils persistent dans leur dessein, ce ne sera pas un faible coup porté à la cour de Rome. ^{p023}

Excommunié, faute d'avoir payé les annates, Dietrich d'Isenburg, archevêque de Mayence, déclarait, en 1461, devant la diète : « L'appel au concile est le seul moyen de défense qui nous reste contre la tyrannie du Saint-Siège. » Laïques ou clercs, les princes allemands étaient unanimes à considérer l'absolutisme romain comme la ruine de la chrétienté.

On eût aisément noté pareille désaffection et pareille méfiance en Angleterre et en Écosse, en Espagne ou en Pologne. Quant aux États italiens, ils connaissaient trop la manière à la fois brutale et cauteleuse de la Curie ; le pape, depuis Paul II, ressemblait trop aux princes laïques, pour ne pas risquer d'être parfois traité sans plus d'égards que l'un d'eux. Les deux puissantes républiques, Florence et Venise, avaient, à quelques années de distance, dénoncé l'hypocrisie d'une politique de rapine qui usait d'armes sacrées, et solennellement proclamé leur volonté de recourir contre le Saint-Siège au concile, législateur souverain de l'Église.

V. — L'Empire au temps de Frédéric III de Habsbourg ¹⁰

L'idée impériale, la haute doctrine soutenue par Dante, est également bien déchue. L'histoire de l'Empire, au cours de ce siècle agité, n'a été qu'une suite de reculades et de misères. Si les papes se sont montrés hors d'état de conduire les chrétiens à la croisade, de prévenir la chute de Constantinople, de réparer le désastre où s'est effondré l'Empire d'Orient, ni Venceslas ni Sigismond n'ont su, pas plus dans leurs domaines que dans le reste de l'Allemagne, abattre l'hérésie hussite ; les croisades organisées contre la Bohême ont l'une après l'autre échoué ^{p024} lamentablement. L'Empire manifeste avec éclat sa faiblesse lorsque, vers 1460 les électeurs, en lutte ouverte contre Frédéric III presque dès le lendemain, de son couronnement, projettent de le déposer, pour lui substituer Georges de Podiébrad, roi de Bohême. Ainsi, comme l'écrit dès 1454 Enea Silvio Piccolomini, après les diètes de Ratisbonne et de Francfort, « la chrétienté n'a plus de chef qu'elle respecte ni à qui elle veuille obéir ; les titres d'empereur et de souverain pontife ne représentent plus pour elle que des noms sans

¹⁰ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

réalité, et ceux qui les portent ne sont plus à ses yeux que de vaines images ».

De la couronne impériale qu'il a cru devoir, par une sorte d'archaïsme, aller se faire imposer à Rome par le pape en 1452, Frédéric III ne tire aucun bénéfice : il n'est plus qu'un Habsbourg, dont l'horizon ne dépasse guère les limites des possessions familiales, cette Autriche qui tend à devenir le noyau d'un puissant État au cœur de l'Europe centrale. A peine se montre-t-il aux diètes où, sans jamais pouvoir aboutir, les princes germaniques discutent périodiquement de la réforme de l'Empire. Pendant vingt-sept ans, Frédéric s'abstient même tout à fait d'y paraître, et quand il se décide à venir les présider, comme à Ratisbonne en 1471 ou à Nuremberg en 1480, son rôle est à peu près nul.

Personnellement, c'est d'ailleurs un incapable, qui ne récolte qu'affronts et humiliations. N'appartenant pas à la branche aînée des Habsbourg, il est, dans sa propre famille, comme un parent pauvre qu'on traite sans ménagements. L'Autriche même lui échappe d'abord : avec la Bohême et la Hongrie, elle constitue le lot dévolu au fils d'Albert II, Ladislas dit le Posthume, né en février 1440, quatre mois après la mort de son père. La dignité impériale est devenue si peu de chose entre ses mains débiles qu'il n'est pas en mesure de disputer utilement à la petite noblesse autrichienne la tutelle de l'enfant. Ladislas mort en novembre 1457, la force lui manque encore ^{p025} pour s'emparer de l'Autriche entière : il doit se résigner, en janvier 1458, à un partage déshonorant qui laisse à son frère Albert la Haute-Autriche, avec le titre d'archiduc, à son cousin Sigismond de Tirol un tiers de la Basse-Autriche, et maintient Vienne dans l'indivision. Au même moment, ses prétentions à la couronne de Bohême sont écartées par la noblesse tchèque, qui élit l'un des siens, Georges de Podiébrad ; ni Frédéric, pour qui cependant s'est prononcée la Moravie, ni Albert de Saxe, beau-frère du dernier roi, qui compte sur l'appui de la Silésie, ne peuvent faire triompher leur candidature. Une seule campagne, menée avec vigueur dans les plaines autrichiennes suffit, en octobre 1458, pour mettre l'empereur à la raison ; l'année suivante, le Saxon se laisse acheter une renonciation à ses droits ; en janvier 1460, le dernier rempart de la résistance, Breslau, ouvre ses portes à Podiébrad : la couronne de Bohême est perdue pour les Habsbourg.

Semblable infortune attend Frédéric en Hongrie, où, le 28 janvier 1458, la noblesse a choisi pour roi Mathias Corvin, le fils de Jean Hunyadi. Là encore, l'empereur, confiant dans ses droits, n'accepte pas sans protester l'élection qui l'évincé ; il compte sur Pie II qui, avant son avènement, lui a servi de secrétaire ; il profite d'une campagne contre les Turcs, où Mathias s'est engagé, pour s'aboucher avec un groupe de mécontents et obtenir d'eux, le 17 février 1459, son élection à la couronne de saint Étienne, comme légitime héritier de Ladislas. Cette imprudente bravade provoque un retour offensif de Mathias et l'invasion de l'Autriche ; comme suprême humiliation, Frédéric, dans l'affolement de la défaite, doit faire appel à Podiébrad, son ancien rival, et, en août, à l'entrevue de Brno, lui acheter chèrement son concours. Peine inutile : bientôt, Podiébrad déserte son allié d'un instant, se réconcilie avec Mathias, maintenant victorieux des insurgés hongrois ; et Frédéric, abandonné de tous, est contraint d'accepter, en juillet 1463, une paix humiliante qui consacre sa renonciation au trône de Hongrie.

Ces échecs répétés ébranlent son autorité jusque dans ses propres domaines. Singulière figure que ce chef de maison constamment trahi et tenu en échec par les siens ! Ruinées par les invasions étrangères, écrasées d'impôts, les populations autrichiennes ne cachent pas leur mécontentement : les nobles conspirent contre l'empereur ; son frère, l'archiduc Albert, les soutient, s'allie en février 1461 à Podiébrad et, à la tête de contingents ^{p026} venus de Bohême, paraît devant Vienne. Pour se tirer de ce mauvais pas, il faut qu'une fois de plus Frédéric achète la défection du souverain de Prague ; un armistice est signé entre les deux Habsbourg en septembre 1463. Fort heureusement pour l'empereur, la mort le débarrasse, deux mois plus tard, de son frère, et ce coup du hasard lui permet enfin de rassembler la majeure partie des territoires habsbourgeois.

Seul dans la famille des Habsbourg, le duc Sigismond de Tirol aurait pu lui barrer la route ; mais ce n'était pas un bien dangereux rival. Engagé alors dans un conflit de juridiction avec l'évêque de Brixen, l'impérieux Nicolas de Cues, protégé du pape Pie II, il se voit frappé d'interdit, et il faut, en 1464 la mort de l'évêque et de Pie II lui-même pour le délivrer de ces graves soucis. D'ailleurs, Sigismond a d'autres préoccupations ; les Suisses menacent ses possessions sur le Rhin et, après de désastreuses campagnes, il en est réduit, en 1461, à leur

abandonner la Thurgovie. Il a, en outre, de tels besoins d'argent qu'en 1469 il va être réduit à mettre en gage son landgraviat de Haute-Alsace¹¹. Un aussi pauvre sire n'est pas pour l'empereur un bien grand embarras : Frédéric peut en toute quiétude attendre sa mort, qu'il escompte déjà de très loin (car Sigismond, né en 1427, est encore jeune), pour achever le regroupement des possessions familiales.

Il a déjà fort à faire, au surplus, pour tenir en mains celles qui, dès maintenant, lui sont échues. Quelques années à peine après la mort de son frère Albert, sa faiblesse grandissante, sa mauvaise administration provoquent partout des troubles, que des voisins exploitent avec complaisance. En 1466, les nobles et les bourgeois d'Autriche révoltés font appel aux Tchèques qui menacent une fois de plus les domaines habsbourgeois ; au début de 1468, l'empereur, inquiet par une nouvelle invasion, achète l'alliance de Mathias Corvin. Mais si l'ordre, avec l'aide des troupes hongroises, se rétablit à Vienne, les autres provinces continuent à s'agiter. Pendant qu'à la fin de 1468, Frédéric va à Rome en pèlerinage se prosterner aux pieds du pape, les paysans de Styrie se révoltent. Trieste chasse ses fonctionnaires autrichiens ; le roi de Hongrie Mathias Corvin, toujours à l'affût des bonnes occasions, encourage la rébellion. Plus on va et plus la situation s'aggrave pour l'empereur : en 1477, une double invasion tchèque et hongroise le menace ; p₀₂₇ de nouveaux impôts, levés en hâte pour parer au danger, rallument un peu partout la guerre civile ; pour comble de malheur, dès 1479, les Turcs font leur apparition en Styrie, où ils ravagent les campagnes ; enfin, à peine le roi de Hongrie a-t-il conclu, en 1481, un armistice avec les Ottomans, qu'il se retourne contre Frédéric et envahit ses possessions. La conquête méthodique de l'Autriche par les troupes hongroises se poursuit sans interruption les années suivantes ; en 1485, toute la Basse-Autriche, à deux ou trois châteaux près, est entre les mains de Mathias, qui s'installe à Vienne. C'est là que la mort vient le surprendre le 6 avril 1490. Une fois de plus, Frédéric III ne doit ainsi son salut qu'à l'opportune disparition d'un adversaire redoutable. Il n'intervient même pas en personne : il confie à son fils Maximilien, appelé de Flandre, où le jeune homme séjourne depuis longtemps, la mission d'aller réoccuper Vienne et attend l'événement accompli pour y faire lui-même sa rentrée au mois d'août.

¹¹ Voir ci-dessous, p. 44.

Dans tout cela, nul souci, si minime soit-il, de maintenir les droits de l'Empire. Si Frédéric a une préoccupation en tête, c'est uniquement celle de ménager l'avenir de sa famille et, durant les dernières années de son règne, toute sa politique se résume en ce double programme : faire conclure à son fils Maximilien un mariage avantageux et lui transmettre la Couronne impériale. On verra¹² comment, là encore, l'occasion le servit à souhait, l'héritière de Charles le Téméraire, Marie de Bourgogne, menacée à la fois par Louis XI et par une révolte des villes flamandes, n'ayant vu d'autre moyen, pour s'assurer un protecteur, que d'épouser, en 1477, le fils de l'empereur, à qui le Téméraire lui-même l'avait fiancée peu de temps avant de mourir. Quelques années plus tard, la diplomatie de Maximilien réussissait à gagner les princes allemands et à transformer les électeurs rhénans — les archevêques de Mayence et de Cologne entre autres — en clients des Habsbourg : grâce à quoi, le 16 février 1486, il était élu roi des Romains, à la diète de Francfort. Les vœux de Frédéric étaient comblés. Il put s'éteindre le 19 août 1493, à l'âge de soixante-dix-sept ans, avec la pleine conscience d'avoir, en dépit de son inertie, préparé la grandeur de sa maison.

Mais qu'on était donc loin désormais de la vieille tradition impériale, de cette tradition qu'au temps où il se rendait à ^{p028} Rome pour son couronnement, Frédéric III avait eu encore l'illusion fugitive de ranimer ! A la fin du xv^e siècle, il subsiste un empereur, on continue à parler d'un Saint Empire romain germanique — et de longtemps on ne cessera d'en parler — mais l'idée impériale est bien morte. Ce qu'on persiste à appeler Empire n'est plus qu'un État germanique, que son souverain va s'employer à transformer en une monarchie comme les autres, à l'heure même où, en Italie, la papauté, plus accaparée que jamais par le soin de ses intérêts temporels, se détourne chaque jour davantage de la direction morale et religieuse du monde. ^{p029}

¹² Voir ci-dessous, p. 48.

Bibliographie du [chapitre premier](#)
L'Église et l'Empire dans la seconde moitié du XV^e siècle

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Sur l'histoire des papes dans la seconde moitié du XV^e siècle, le livre fondamental est celui de Ludwig von Pastor, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, t. I à III (Fribourg-en-Brisgau, 1886-1895, in-8° ; 5^e-7^e éd., 1924-1925), traduction française, sans les documents, par Furcy-Raynaud : *Histoire des papes depuis la fin du moyen âge*, t. II à V (Paris, 1888-1898, in-8°). L'ouvrage est écrit du point de vue catholique. — Sur l'histoire générale de l'Église, l'absence d'un grand ouvrage d'ensemble est, pour cette période, particulièrement regrettable ; on ne peut guère indiquer jusqu'ici que des manuels relativement sommaires, tels que F. Mourret, *Histoire générale de l'Église*, t. V (Paris, 1916, in-8°), et A. Dufourcq, *L'avenir du christianisme*, 1^{re} partie ; *Histoire moderne de l'Église*, t. VII (Paris, 1914, in-12 ; 4^e éd., 1925). Y ajouter les t. VII, 2^e partie et VIII, 1^{re} partie (Paris, 1916-1917, 2 vol. in-8°) de l'*Histoire des conciles* de Hefele, dans la version française de dom Leclercq, qui y a ajouté d'assez nombreuses notes complémentaires ou rectificatives ; mais, même sous cette nouvelle forme, l'ouvrage qui a plus de cinquante ans de date, est aujourd'hui d'une insuffisance notoire. Quelques vues rapides, dans Gustav Schnürer, *Kirche und Kultur im Mittelalter*, t. III (Paderborn, 1929, in-8°) ; résumé commode dans A.-C. Flick, *The decline of the medieval Church* (Londres, 1930, 2 vol. in-8°).

Sur les pays d'Empire, on trouvera d'utiles aperçus au tome I^{er} de J. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes beim Ausgang des Mittelalters* (Fribourg-en-Brigau, 1878, in-8° ; 19^e-20^e édition revue par L. von Pastor, 1913), traduction d'après la 14^e édition, par G.-A. Heinrich et Mme E. Paris, sous le titre : *L'Allemagne et la Réforme*, t. I (Paris, 1887, in-8°) ; mais c'est seulement avec le règne de Maximilien que débute l'essentiel du livre. Le grand manuel d'histoire d'Allemagne publié en 1891-1892 par Bruno Gebhardt, et depuis lors plusieurs fois, refondu entièrement, en est aujourd'hui à sa 7^e édition : *Gebhardts Handbuch der deutschen Geschichte*, refondu sous la direction de Robert Holtzmann, en 2 volumes. Voir le t. I (Stuttgart, Berlin et Leipzig, 1930, in-8°). On y trouvera un très bref résumé avec des renvois aux travaux modernes les plus importants.

I. La décadence de la papauté, de Nicolas V à l'avènement d'Alexandre VI

OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages indiqués à la note précédente, et surtout à l'ouvrage fondamental de L. von Pastor, ajouter K. Pleyel, *Die Politik Nikolaus V* (Stuttgart, 1927, in-8°) ; G. Voigt, *Enea Silvio de' Piccolomini als Papst Pius II und sein Zeitalter* (Berlin, 1856-1863, 3 vol. in-80) ; Will. Boulting, *Aeneas Sylvius (Enea Silvio de' Piccolomini-Pius II), orator, man of letters, statesman and poet* (Londres, 1908, in-80) ; Cecilia M. Ady, *Pius II (Aeneas Silvius Piccolomini), the humanist pope* (Londres, 1913, in-8°) ; W. Schürmeyer, *Das Kardinalskollegium unter Pius II* (Berlin, 1914, in-8°, fasc. 122 des « Historische Studien » publ. par E. Ehering) ; H. Prutz, *Pius II Rüstungen zum Turkenkrieg* (Munich, 1912, in-8° ; brochure de 63 p., extraite des « Sitzungsberichte der Kgl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philolog.-historische Klasse ») ; G.-B. Picotti, *La pubblicazione e i pimi effetti della « Exsecrabilis » di Pio II*, dans l'*Archivio della R. Società romana di storia patria*, t. XXXVII (1924), p. 5-56 ; Chr. Lucius, *Pius II und Ludwig XI von Frankreich, 1461-1462* (Heidelberg, 1913, in-8°, fasc. 41 des « Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte ») ; C. von Hötler, *Don Rodrigo de Borja (Papst Alexander VI) und seine Söhne* (Vienne, 1889, in-8°). — Sur l'organisation de la curie romaine, voir W. von Hofmann, *Forschungen zur Geschichte der kurialen Behörden vom Schisma bis zur Reformation* (Rome, 1914, 2 vol. in-8°, fasc. 12 et 13 de la « Bibliothek des preussischen historischen instituts in Rom »).

II. Le déclin des anciennes hérésies

OUVRAGES À CONSULTER. — Pour l'histoire religieuse de la Bohême, outre les ouvrages indiqués dans notre 1^{re} partie, p. 331 et 332, voir Ernest Denis, *Fin de l'indépendance bohême* ; t. I : *Georges de Podiébrad, les Jagellons* (Paris, 1890, in-8°, réimprimé sans changement, 1930), et, plus récent, Rod. Urbanek, *České dějiny* [Histoire tchèque], 3^e partie, t. I et II : *Věk Poděbradský* [L'époque de Podiébrad] (Prague, 1915-1916, 2 volumes in-8°). — Pour la survivance ou l'affaiblissement des hérésies, on se reportera à la bibliographie de la 1^{re} partie, p. 374. Quelques indications pour la France dans l'ouvrage d'A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie, 1494-1517* (Paris, 1916, in-8°, « Bibliothèque de l'Institut français de Florence », série I, t. VI). Pour les Pays-Bas, voir A. Hyma, *The Christian Renaissance a history of the Devotio moderna* (New-York et Londres, 1925, in-8°) ; J. Huizinga, *Herfstij der middeleeuwen*, et trad. allemande, citée p. 499 de notre 1^{re} partie. Pour l'Allemagne, voir A. Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. V, 2^e partie (citée *ibid.*, p. 21). Pour l'Angleterre, outre W.-W. Capes, *The English Church in the XIVth and XVth centuries* (cité *ibid.*, p.

21), voir J. Gairdner, *Lollardy and the Reformation in England* (Londres, 1908-1913, 4 vol., in-8°). Sur la sorcellerie, voir les ouvrages indiqués dans notre 1^{re} partie, p. 374.

III. Les tentatives de réforme dans l'Église régulière et séculière

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages cités 1^{re} partie, p. 378, voir, pour la France, A. Renaudet, *Préréforme et humanisme*, cité p. 9, et P. Caillet, *La décadence de l'ordre de Cluny au XV^e siècle et la tentative de réforme de l'abbé Jean de Bourbon*, dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, t. LXXXIX (1928), p. 183-234 ; A. Samouillan, *Olivier Maillard, sa prédication et son temps* (Toulouse et Paris, 1891, in-8°) ; sur Standonck, Marcel Godet, *La congrégation de Montaigu, 1490-1580* (Paris, 1912 in-8°) fasc. 198 de la « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques » ; sur Staupitz, H. Strohl, *L'évolution religieuse de Luthers jusqu'en 1515* (Strasbourg, 1922, in-8°, de la coll. des « Études d'histoire et de philosophie religieuse publiées par la Faculté de théologie protestante » de Strasbourg) ; Ernst Wolf, *Staupitz und Luther, ein Beitrag zur Theologie des Johann von Staupitz und deren Bedeutung für Luthers theologischen Werdegang* (Leipzig, 1927, in-8°) ; sur les échecs de Nicolas de Cues, E. Vansteenberghe, livre cité 1^{re} partie, p. 522 ; sur Savonarole, Pasquale Villari, *La storia di Girolamo Savonarola e dei suoi tempi* (Florence, 1859-1861, 2 vol. in-8° ; 3^e éd., 1910) ; Joseph Schnitzer, *Savonarola* (Munich, 1924, 2 vol. in-8°).

IV. Le nouvel aspect de l'institution pontificale

OUVRAGES À CONSULTER. — Les mêmes que p. 1, n. 1 et p. 2, n. 1 ; consulter, en outre, F. Rocquain, *La cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther*, t. III (Paris, 1897, in-8°). Pour la France et son attitude en face de la politique pontificale, voir Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique sanction de Bourges sous Charles VII* (Paris, 1906, in-8°) ; J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège* (Paris, 1903, in-8°) ; P. Imbart de la Tour, *Les origines de la Réforme*, t. II (Paris, 1909, in-8°) ; A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris*, cité p. 9. Pour l'attitude des empereurs, voir V. von Kraus, *Deutsche Geschichte im Ausgange des Mittelalters*, t. I, cité p. 24 ; pour l'Angleterre, W. Capes, *The English Church in the XIVth and XVth centuries*, cité 1^{re} partie, p. 21 ; pour l'Italie, les ouvrages cités ci-dessous, p. 93 et suiv.

V. L'Empire au temps de Frédéric III de Habsbourg

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre le résumé du *Gebhardts Handbuch der deutschen Geschichte*, 7^e éd., publiée par R. Holtzmann (cité p. 1), voir V. von Kraus et K. Kaser, *Deutsche Geschichte im Ausgangesdes Mittelalters, 1438-1519* (Stuttgart, 1888-1912, 2 vol, in-8°, de la « Bibliothek deutscher Geschichte », publ. par H. von Zwiedineck-Südenhorst), t. I, par V. von Kraus ; A. Bachmann, *Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrichs III und Max I* (Leipzig, 1884-1894, 2 vol. in-8°), pour la période 1461-1486 ; H. Ulmann, *Kaiser Maximilian I* (Stuttgart, 1884-1891, 2 vol. in-8°), le t. I ; A. Huber, *Geschichte Oesterreichs* (citée 1^{re} partie, p. 398), t. III (1888) ; M. Vancsa, *Geschichte Nieder- und Oberoesterreichs* (citée *ibid.*, p. 398), t. II (1927). — Parmi les nombreux travaux de détail, citons ceux de A. Bachmann, *Die ersten Versuche zu einer römischen Königswahl unter Friedrich III*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVII (1877), p. 277-330 ; W. Becker, *Ueber die Theilnahme der Städte an den Reichsversammlungen unter Friedrich III, 1440-1493* (Bonn, 1891, in-8°, dissertation) ; C. Küffner, *Der Reichstag von Nürnberg, 1480* (Heidelberg, 1882, in-8°, dissertation) ; A. Hoffmann, *Kaiser Friedrichs III Beziehungen zu Ungarn in den Jahren 1458-1464* (Breslau, 1887, in-8°, dissertation) ; Heinrich Ulmann, *Kaiser Friedrich III gegenüber der Frage der Königswahl, 1481-1488*, dans la *Historische Zeitschrift*, t. LXXXIV (1900), p. 410-429, article rectifiant les travaux antérieurs, entre autres un article du même, *Die Wahl Maximilians I*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII (1882), p. 131-158. — Sur l'intervention de Mathias Corvin, voir W. Fraknoi, *Hunyadi Matyas* (Budapest, 1890, in-8°), en langue hongroise, trad. en allemand sous le titre : *Matthias Corvinus, König von Ungarn* (Fribourg-en-Brisgau ; 1891, in-8°) ; sur la Bohême et Georges de Podiébrad, voir les ouvrages cités p. 398 de notre 1^{re} partie ; sur la politique des Habsbourg en Suisse, dans les pays rhénans et dans l'État bourguignon, les ouvrages indiqués ci-dessous, p. 42 et 43.

Chapitre II

*La monarchie française après la guerre de Cent Ans*¹³

Au sortir de la guerre de Cent Ans, la France n'est plus que ruines. L'invasion étrangère, les luttes entre Armagnacs et Bourguignons, les ravages des compagnies et des Écorcheurs, les épidémies l'ont épuisée. Les campagnes sont à l'abandon : parmi les paysans, seuls ou presque seuls ont échappé aux massacres ceux qui ont couru se réfugier au pied des châteaux ou des villes fortifiées ; la lande ou la forêt a reconquis d'immenses espaces de plaines, jadis en plein rendement et maintenant désertés. Les villes ont été elles-mêmes profondément atteintes : l'insécurité des routes et la décadence des grandes foires de jadis les ont privées de leurs débouchés naturels. L'Église a plus souffert encore : les couvents sont vides, les bâtiments délabrés ; les revenus des moines sont réduits à presque rien, et l'indiscipline fait dans leurs rangs des progrès inquiétants. Au sein du bas clergé, le dérèglement confine au scandale : l'état de guerre prolongé a condamné au vagabondage un grand nombre de clercs campagnards ; plus d'un, dit-on, s'est fait brigand. Quant aux prélats, bien rares sont ceux qui offrent aux fidèles un spectacle édifiant : les meilleurs résistent malaisément à l'ambition d'accumuler les bénéfices et de se pousser dans la carrière des honneurs sans souci des vertus chrétiennes. Aussi, parmi les laïcs, celles-ci apparaissent-elles de plus en plus délaissées au profit des pires superstitions ; la sorcellerie, la magie, le culte du diable font de rapides progrès, non seulement chez les paysans, mais jusque dans les hautes classes de la société. Le procès de Gilles de Rais, un baron breton, ancien compagnon de Jeanne d'Arc, criminel et magi-

¹³ [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

rien, p₀₃₀ mis à mort en 1440, en a révélé long sur ce chapitre. Enfin, exception faite de quelques grandes familles, qui ont trouvé l'occasion, dans la tourmente, d'arrondir leurs possessions, c'en est fini de la féodalité française, naguère encore si brillante : ses châteaux croulent ; ses revenus, déjà écornés par les frais de guerre, par les rançons qu'il a fallu payer, ne lui permettent plus, avec renchérissement de la vie et l'abaissement du pouvoir d'achat de la monnaie, de faire face aux dépenses les plus urgentes. Il lui faut hypothéquer, souvent même vendre ses terres, que les bourgeois s'arrachent pour devenir seigneurs à leur tour ; il lui faut surtout s'effacer devant les officiers du roi, de plus en plus arrogants et prévaricateurs. Car, au milieu de l'universel désarroi, seul le pouvoir royal compte encore, et c'est autour de la monarchie et à son profit qu'avec Charles VII et Louis XI va s'opérer la reconstitution du pays.

I. — Les réformes de Charles VII ¹⁴

Avant toute autre chose, le roi avait besoin d'une véritable armée. Aussitôt la conquête de l'Ile-de-France assurée, et au lendemain même de la trêve de 1444, le gouvernement de Charles VII y avait partiellement pourvu en décidant d'opérer parmi les routiers un tri sévère, afin de constituer, au moyen des p₀₃₁ meilleurs d'entre eux, le noyau d'une armée permanente qui pût tenir tête aux Anglais. Dès 1445, une vingtaine de compagnies de cavalerie, dites « de grande ordonnance », étaient ainsi organisées, comptant chacune cent « lances », à raison de six hommes par « lance », et toutes assujetties à la plus stricte discipline ; ces compagnies furent envoyées en garnison dans diverses provinces du royaume, où les villes durent assurer le paiement régulier de leurs soldes et pourvoir à leur entretien. On prévoyait que, dans les cas graves, des levées temporaires de compagnies dites « de petite ordonnance » viendraient, avec les effectifs féodaux du ban et de l'arrière-ban, compléter leurs cadres. On ne pensait alors qu'à la lutte contre l'Anglais et les mesures prises n'étaient que provisoires ; mais, par la force des choses, les « compagnies de grande ordonnance » survécurent. On avait songé aussi à leur adjoindre des compagnies de fantassins, et c'est à ce dessein qu'avait répondu la création, en 1448, d'une

¹⁴ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

milice de « francs archers », recrutés parmi les bourgeois. Chaque ville du royaume était tenue d'en équiper un certain nombre qui, sans renoncer à leurs occupations du temps de paix, étaient astreints à des exercices réguliers ; ils recevaient en compensation une petite solde et bénéficiaient de l'exemption des tailles : d'où leur nom. Mais, en fait, l'expérience fut peu ^{p032} heureuse : attirés surtout par la perspective d'une franchise d'impôts, ces miliciens n'avaient ni goût militaire ni discipline, et l'institution tomba vite en décadence. Quant à l'artillerie, qui avait déjà joué un rôle de quelque importance vers la fin de la guerre franco-anglaise, elle reçut un commencement d'organisation. Deux ingénieurs fameux, les frères Jean et Gaspard Bureau, dont il faut néanmoins se garder d'exagérer le rôle, entourés des meilleurs spécialistes du temps, reçurent mission de construire des bouches à feu et d'en perfectionner la technique, en attendant que, sous le règne suivant, on se préoccupât de créer des « bandes » ou régiments d'artilleurs.

Mais une réforme d'ensemble supposait avant tout de bonnes finances, et c'est ce qui avait le plus manqué jusqu'alors. A dire vrai, la royauté, dans les moments de crise, n'avait vécu que d'expédients : elle avait dû demander à ses sujets le vote de taxes exceptionnelles, taxes directes ou « tailles », taxes indirectes sur les transactions commerciales ou « aides ». Chaque année ou presque avait ramené la nécessité de taxes de ce genre, entraînant pour le souverain l'obligation de réunir les « députés » du royaume et de négocier avec eux. Pendant la première moitié du XV^e siècle, ces assemblées d'« États », comme on disait, avaient été d'une variété extrême. Rarement le roi convoquait d'un seul coup les représentants de tous ses domaines : ce qu'on nommait les « États généraux » n'était d'ordinaire, et selon les besoins du moment, que la réunion de délégués d'un groupe de provinces, ceux de « langue d'oïl » pour les provinces du centre, de « langue d'oc » pour les domaines royaux, encore restreints, du midi ; puis, au fur et à mesure des conquêtes, on y avait ajouté ceux d'entre Loire et Seine, puis ceux d'outre-Seine. De plus, chaque province, souvent aussi chaque bailliage, avait ses « États », qu'on réunissait chaque fois que le besoin s'en faisait sentir et auxquels on demandait, concurremment ou non avec les « États généraux », de voter les subsides nécessaires ou d'en régler la répartition ; et les grands vassaux, à leur tour, les princes apanages, ne se faisaient pas faute d'imiter cette pra-

tique à l'intérieur de leurs fiefs. Ces multiples assemblées n'étaient toutes, d'ailleurs, que des machines à voter l'impôt. Aussitôt le subside accordé, on se dépêchait de les dissoudre, sans prêter l'oreille à leurs vœux et sans s'inquiéter de leurs doléances. Les populations, tout entières au souci de leurs intérêts locaux, désireuses de restreindre au minimum les lourdes dépenses qu'occasionnait p033 l'envoi de délégués, et habituées à la longue au retour périodique de l'impôt, finissaient par s'incliner devant la volonté d'une monarchie qu'ils jugeaient de droit divin. Aussi, avant même le milieu du xv^e siècle, l'institution des États est-elle sur son déclin. Parmi les assemblées restreintes, seuls les « États de langue d'oc » montrent encore quelque activité ; mais les États dits généraux perdent peu à peu de leur importance, et, depuis 1440 environ, on n'en trouve plus que des mentions clairsemées. Dès ce moment, le roi se sent assez puissant pour fixer lui-même le montant des tailles, sans se soucier des réactions de l'opinion populaire.

Le gouvernement central prend alors directement en main la réorganisation des finances. La taille, fixée par lui chaque année, et souvent aggravée de suppléments ou « crues », se lève dans tout le royaume, même dans les apanages et les grands fiefs ; seule la Bourgogne, à la faveur du traité d'Arras, en est exemptée. Cet impôt foncier, qui, sauf dans quelques provinces du midi, est une taxe personnelle, frappant non la condition des terres, mais celle des personnes, forme la base des finances royales ; à la fin du règne de Charles VII, il produit 1.750.000 livres. Les oppositions, d'où qu'elles viennent, même de grands vassaux comme le sire d'Albret, les comtes de Foix et d'Armagnac, sont rigoureusement réprimées. Le mécanisme de perception est amélioré. Chacune des cinq « généralités » de Languedoc, de Guyenne, de Normandie, d'outre-Seine-et-Yonne et de Languedoïl, est divisée en un certain nombre d'« élections », où deux « élus », un greffier, un procureur et des receveurs assurent le recouvrement. A Paris, les « généraux conseillers sur les aides » forment une cour souveraine qui règle toutes les contestations. La levée des aides, fixées en principe à Un sou par livre sur toutes les marchandises, est confiée à des fermiers d'impôts, dont la manière forte n'est pas sans provoquer bien des difficultés ; aussi, le roi substitue-t-il parfois aux aides une taxe forfaitaire appelée « équivalent ». La « gabelle » complète les ressources normales dont il dispose. La forme et la valeur en diffère

suivant les provinces : il est des régions où le roi se réserve le monopole du sel, dont les gardiens de ses « greniers » assurent la vente à son profit ; il en est d'autres où il se borne à prélever un impôt de valeur variable. Dans ses grandes lignes, ce système fiscal devait subsister jusqu'à la Révolution.

La bonne marche de la justice se trouve assurée par le Parlement ^{p034} de Paris, rouvert en 1436 et réorganisé par les ordonnances royales de 1446 et de 1454 ; malgré ses velléités d'indépendance, il travaille d'une façon efficace à consolider l'œuvre de la monarchie en étendant sa suprématie judiciaire sur tous les fiefs de la couronne. En même temps, la création de cours analogues à Grenoble, à Toulouse, à Bordeaux, tout en rapprochant la justice royale des justiciables, contribue à affirmer le caractère purement judiciaire du travail qui lui est dévolu.

Dans sa tâche gouvernementale, Charles VII est assisté par un personnel bien dressé de bureaucrates, recrutés dans la bourgeoisie, et qui sont le plus sûr appui de la monarchie. Si trop souvent ses maîtresses, une Agnès Sorel, une Antoinette de Villequier, donnent le ton à la cour, si des gentilshommes comme Pierre de Brézé ou Jean de Bueil forment son entourage immédiat, la véritable puissance politique appartient aux ministres bourgeois qui accaparent les charges : Jean Bureau est trésorier de France, maître des comptes, prévôt des marchands et maire de Bordeaux. La fortune fabuleuse d'un Jacques Cœur est un signe du temps. Ce brasseur d'affaires, qui avait commencé sa carrière en fabriquant de la fausse monnaie, cherche tous les débouchés possibles à son activité débordante. De ses comptoirs de Montpellier et de Marseille, on l'a vu lancer une véritable flotte commerciale vers le Levant, pratiquer le commerce des épices et des soieries comme celui des esclaves ou le trafic des armes avec les Musulmans ; en France, il exploite des mines et des greniers à sel. Son crédit n'a cessé de grandir à la cour où il a obtenu des charges importantes : commissaire aux États de Languedoc, visiteur des gabelles, il a été nommé en 1440 argentier du roi, puis en 1442 membre du conseil royal ; il participe au gouvernement à l'égal des plus grands princes, et Charles VII est son débiteur. Mais sa fortune, trop rapide, dure peu : dès 1451, ses nombreux ennemis le font arrêter et, deux ans plus tard, il est condamné pour malversations. Il n'était peut-être pas plus malhonnête que beaucoup d'autres, mais sa hardiesse excessive l'avait perdu. Sa chute est

d'ailleurs une exception : la plupart des conseillers bourgeois de Charles VII restent en place, et leur influence paraît solidement assise.

Ainsi secondé, le roi de France reprend en Europe figure de très grand prince. Il intervient dans les affaires d'Allemagne et d'Italie. Dans son royaume, les rebelles sont sévèrement punis. Le comte Jean V d'Armagnac, accusé d'inceste et de trahison, ^{p035} est poursuivi, banni, et voit ses biens confisqués après un long procès (1455-1460). Son beau-frère Jean II, duc d'Alençon, accusé de tractations suspectes avec l'Angleterre, subit un sort semblable : en 1458, il est jeté en prison et ses domaines sont réunis à la couronne. Mais Charles VII s'attaque surtout au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, dont il contrecarre la politique partout où il le peut, en Suisse, en Allemagne, dans les pays rhénans, tandis qu'en dépit du traité d'Arras, ses officiers multiplient, à l'intérieur du duché, interventions, sommations, convocations devant le Parlement de Paris. Entre les deux puissances, la guerre est inévitable ; elle est seulement retardée par la mort du roi (22 juillet 1461) et l'avènement de son fils Louis.

II. — Louis XI et les dernières coalitions féodales (1051-1473) ¹⁵

Né le 3 juillet 1423, le nouveau roi de France avait déjà un long passé. Il est superflu de refaire ici son portrait, si souvent tracé depuis Commines. Ambitieux, vindicatif, tortueux, cruel à l'occasion, mais d'une habileté qui le classe parmi les princes les plus remarquables de son époque, dévot, sachant plier lorsque les faits tournaient contre lui, il était depuis des années impatient de gouverner. ^{p036}

A seize ans, au début de 1440, il s'était laissé mettre à la tête de la Praguerie, dans l'espoir de renverser son père. Celui-ci, depuis lors, n'avait cessé de se méfier de lui et avait réservé ses faveurs à son plus jeune fils, Charles. Méfiance justifiée, puisque, dès 1446, Louis avait essayé de soulever l'Agenais, puis avait tramé un complot contre les gens de l'entourage du roi, notamment contre Pierre de Brézé. En 1447, le jeune ambitieux s'était retiré en Dauphiné, bien décidé à y revendiquer les droits que lui donnait son titre de dauphin et à y faire

¹⁵ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

l'apprentissage du gouvernement. Servi par quelques conseillers sans scrupules, qui formèrent le noyau de sa future cour royale, il avait agrandi les limites de sa province aux dépens de la Savoie et des territoires pontificaux, ramené la noblesse dauphinoise à l'obéissance, doté le pays d'une administration bien agencée, mais tatillonne et tyrannique, complété enfin ses réformes par la fondation, à Valence, d'une Université, qui devait sans doute, dans sa pensée, aider à affranchir le Dauphiné de toute influence du dehors. Prenant même ouvertement parti contre son père, il avait, bravant sa volonté, épousé la fille du duc de Savoie, s'était allié aux pires ennemis de la couronne de France, aux Sforza entre autres, puis, croyant ^{p037} ses jours en danger, s'était enfui en Flandre, où il était allé, en 1456, se placer sous la protection du duc de Bourgogne. Retiré dans le château de Genappe en Brabant, mis à sa disposition par le duc, avec une belle rente annuelle de 36.000 livres, il y avait, rongé son frein, épié l'heure où il pourrait enfin accéder au trône. C'est là que, le 17 juillet 1461, était venue le rejoindre la nouvelle de la mort prochaine de son père. Quelques jours après, il était roi.

Si Philippe le Bon avait cru trouver en lui un allié, il se trompait. Le nouveau roi avait pu venir lui demander protection dans un instant de détresse ; mais il n'était pas homme à écouter autre chose que les intérêts du moment, et son esprit de jalouse indépendance n'allait pas tarder à s'affirmer sur le trône comme il s'était affirmé sans cesse auparavant. Il commença par disgracier Antoine de Chabannes, Pierre de Brézé et tous les conseillers préférés de son père, pour leur substituer l'équipe d'hommes dévoués mais obscurs qui l'avaient suivi en Dauphiné et en Flandre. Il n'apporta d'ailleurs aucun parti pris dans ses choix : car il avait le don de découvrir et de s'attacher les serviteurs les plus utiles. Il les recruta dans tous les milieux, aussi bien dans l'aristocratie que dans la bourgeoisie ou dans la basse roture, n'hésitant même pas à s'adresser à des hommes tarés : pourvu qu'ils fussent bon travailleurs, rien ne les empêchait de parvenir aux plus hautes fonctions. Il donna des postes de confiance à des Italiens, à des Allemands, à des Suisses, à des Écossais ; il sut débaucher les meilleurs serviteurs de ses vassaux ou de ses ennemis, tel Philippe de Commynes, l'homme de confiance du duc de Bourgogne, qui passa à son service en 1472. De tous, il exigea un dévouement absolu et un travail sans relâche, les comblant au surplus de pensions, les gorgeant

de richesses quand leur zèle répondait à son attente, et les châtiant avec une dureté sans égale et sans considération pour leur rang quand ils trahissaient sa confiance : l'emprisonnement du cardinal Balue, qui dura onze ans (1469-1480), l'exécution sommaire de Charles de Melun, en 1468, celles du connétable de Saint-Pol et du duc de Nemours, en 1475 et 1477, sont restés légendaires.

Ses premiers actes ne furent pas tous heureux. A trop vouloir employer la manière forte, à trop vouloir assouvir ses rancunes, il mécontenta beaucoup de gens, et notamment les grands vassaux ; le clergé gallican ne lui pardonna pas d'avoir, dès novembre 1461, aboli la Pragmatique sanction, dans l'espoir de ^{p038} soutirer des avantages plus substantiels au pape Pie II ; certains conseillers bannis, comme Odet d'Aydie, allèrent se réfugier auprès du duc de Bretagne et l'excitèrent à la révolte ; à l'égard de la maison de Bourgogne enfin, faisant soudain volte-face, il reprit, un peu trop tôt, la politique de son père, dans l'espoir d'effacer l'humiliation du traité d'Arras. Il n'eut de cesse qu'il n'eût ressaisi la Picardie ; à force d'intrigues, il contraignit Philippe le Bon à lui revendre les villes de la Somme (1463) ; mais, pour se procurer les quatre cent mille écus nécessaires, il dut recourir à l'augmentation des tailles, à des impôts nouveaux, à des emprunts forcés, soulevant ainsi contre lui le mécontentement du peuple, à qui l'on avait imprudemment fait espérer des allègements d'impôts. Excellente occasion pour les grands de tenter, sous couleur de « bien public », une révolte contre un roi dont le gouvernement s'annonçait oppressif à l'excès.

L'âme de cette « ligue du bien public », comme elle s'intitula elle-même, fut le fils du vieux duc de Bourgogne, le comte de Charolais, Charles le Téméraire, qui était devenu dès ce moment le véritable maître de l'État bourguignon. Il s'entendit avec le duc de Bretagne François II, que Louis XI s'était aliéné en tentant d'intervenir dans les affaires de son duché. Jean II de Bourbon, les princes d'Armagnac et d'Anjou se joignirent à eux et prirent pour chef nominal le frère du roi, Charles de France, duc de Berry, alors héritier présomptif de la couronne. C'était un pauvre personnage, chétif et faible, qui fut toute sa vie le jouet des ambitions d'autrui. Le duc de Bourbon donna, en mars 1465, le signal du soulèvement. Le roi marcha aussitôt contre lui, occupa le Berry, d'où Charles de France s'était enfui, et se jeta sur le Bourbonnais ; mais il dut rebrousser chemin à l'annonce que deux

armées, bretonne et bourguignonne, se dirigeaient sur Paris. La rencontre eut lieu le 16 juillet à Montlhéry ; la bataille resta indécise, mais les Bourguignons gardèrent l'avantage du terrain. Se bornant d'abord, pour parer au plus pressé, à mettre Paris en état de défense, Louis XI courut chercher des renforts en Normandie ; puis les défections qui se multipliaient dans la noblesse lui donnèrent à réfléchir et il entra en pourparlers avec les rebelles : par les traités signés à Conflans, au confluent de la Seine et de la Marne, et à Saint-Maur-des-Fossés au mois d'octobre 1465, il acceptait toutes leurs demandes, comblait d'honneur les principaux d'entre eux, rendait sans compensation les villes de la Somme au Téméraire, ^{p039} donnait la Normandie en apanage à son frère. Entre la Bretagne hostile et la Picardie bourguignonne, le nouvel apanage devait compléter l'encerclement de la royauté par la féodalité victorieuse.

Cette paix n'était pas plus tôt signée que Louis s'empressait de la violer. Profitant d'une brouille survenue entre le duc de Bretagne et Charles de France, il envahit la Normandie en décembre 1465 et la réincorpora au domaine royal. Ses légistes furent chargés de démontrer qu'il s'agissait d'une province juridiquement inaliénable. Puis il prépara la reconquête de la Picardie. Le Téméraire, qui venait en juin 1467 de succéder à son père dans le duché de Bourgogne et les Pays-Bas, et qui devait faire face en même temps à une menace de guerre avec Liège, était dans le moment hors d'état d'intervenir. Louis en profita pour écraser facilement une nouvelle coalition féodale, repousser les troupes bretonnes qui avaient envahi la Normandie et imposer, le 10 septembre 1468, la paix d'Ancenis au duc François II.

La guerre cependant était inévitable avec le Bourguignon. Louis crut pouvoir la retarder par un coup d'audace : il proposa une entrevue à son adversaire et partit à sa rencontre. L'entrevue eut lieu sur les terres du duc, à Péronne, au mois d'octobre 1468. Mais le Téméraire, qui avait contre le roi bien des sujets de plaintes et que venait d'exaspérer la nouvelle de ses intrigues avec les Liégeois, retint l'imprudent dans une demi-captivité jusqu'à ce qu'il l'eût amené à signer un traité aux termes duquel il renonçait à toute suzeraineté sur la Flandre et s'engageait à céder la Champagne à Charles de France. Louis se vit même imposer, de surcroît, l'humiliation d'accompagner l'armée bourguignonne devant Liège révoltée pour y assister au châtement des habitants, ses alliés d'ancienne date. Mais le triomphe du Téméraire

ne fut pas de longue durée : à peine rendu à la liberté, Louis renia ses engagements, amena son frère Charles à accepter comme apanage, au lieu de la proche Normandie, la lointaine Guyenne ; puis, pour rendre inutile l'alliance conclue par le Téméraire avec la maison d'York, s'employa — et avec succès — à réconcilier Marguerite d'Anjou et Warwick, à les lancer contre Édouard IV, enfin à faire restaurer Henri VI de Lancastre sur son trône. Après quoi, il obtint d'une assemblée de prélats, de seigneurs et d'officiers, réunis à Tours au mois de novembre 1470, une déclaration solennelle de nullité des engagements pris tant à Conflans qu'à ^{p040} Péronne sous l'action de la contrainte et ouvrit sans délai les hostilités.

Se jetant en janvier suivant sur la Picardie, ses troupes prirent d'un élan Amiens, Saint-Quentin, Montdidier et Roye. En présence de cette attaque brusquée, la grande coalition féodale se reforma aussitôt. Bourgogne, Bretagne, Armagnac et Foix se retrouvèrent groupés autour de Charles de France, à qui le duché de Guyenne ne suffisait pas, et que le Téméraire cherchait à s'attacher plus étroitement en lui faisant épouser sa fille unique. Mais Charles de France tomba presque aussitôt malade ; dans la nuit du 24 au 25 mai 1472, il passa de vie à trépas, ce qui permit à Louis de remettre la main sur son apanage. Le Téméraire n'en prit pas moins l'offensive le 14 juin, accusant le roi de France, en un manifeste retentissant, d'avoir causé la mort de son frère ; il s'empara de Nesle, de Roye, et mit le siège devant Beauvais, où il se heurta en vain pendant plusieurs semaines (juin-juillet) à la résistance acharnée d'une population dont la légende de Jeanne Hachette devait perpétuer le souvenir ; il se vengea de cet échec en saccageant trois mois durant le pays de Caux (août-octobre) et dut finalement conclure à Compiègne avec le roi, le 3 novembre, une trêve de cinq mois qui, à son expiration, fut renouvelée aussitôt pour un an.

Cependant Louis XI achevait de disloquer la coalition en l'attaquant en ses points faibles : il lui suffit d'envahir la Bretagne pour contraindre le duc François II à déposer les armes (15 octobre) ; le duc d'Alençon, accusé d'avoir voulu livrer des domaines au Téméraire, fut jeté en prison ; le comte Jean V d'Armagnac, assiégé dans Lectoure, dut ouvrir les portes de la ville aux troupes royales (6 mars 1473). Pris dans une bagarre, il périt misérablement sous les coups d'un archer de l'armée victorieuse. La coalition avait vécu, et le roi

allait pouvoir se retourner, toutes forces réunies, contre le duc de Bourgogne, désormais isolé.

III. — La lutte contre Charles le Téméraire et le démembrement de l'État bourguignon (1473-1482) ¹⁶

La lutte de ce côté s'annonçait dure, car, s'il manquait de pondération et se laissait trop aisément emporter par son esprit ^{p041} chimérique, s'il était, en outre, médiocre administrateur et plus médiocre général encore, si enfin son caractère hargneux, défiant, colérique, et sa cruauté le rendaient odieux à la plupart de ceux qui l'approchaient, Charles le Téméraire avait pour lui une obstination sans égale dans la poursuite de ses desseins. De dix ans plus jeune que le roi de France — il était né le 10 novembre 1433 — il en imposait à tous par la rigidité absolue de ses mœurs, qui étonnait une société profondément dissolue, et aussi par sa puissance de travail et par son ambition même, qui donnait l'illusion d'un grand esprit, quand on ne remarquait pas l'inconsistance de ses projets.

C'est d'abord vers les pays de la Meuse qu'il avait cherché à s'étendre. Déjà en 1443 son père Philippe le Bon avait tenté dans ces parages de mettre la main sur le Luxembourg ; mais il s'y était bientôt heurté à la royauté française, qui, après avoir soutenu à l'encontre du Bourguignon les droits de la maison de Bohême, avait fini par acheter pour lui-même ceux de la duchesse de Saxe et avait chargé le bailli de Vermandois d'y exercer le pouvoir en son nom (1458). Déjà aussi Philippe le Bon ^{p042} avait cherché à s'immiscer dans les affaires de la principauté épiscopale de Liège en faisant nommer à l'évêché, en 1456, son neveu Louis de Bourbon, un jeune homme de dix-sept ans. Il s'était heurté, là encore, à la politique du roi de France : Charles VII d'abord, puis Louis XI avaient encouragé les Liégeois à refuser le prince-évêque que le duc de Bourgogne voulait leur imposer et à appeler pour gouverner leur ville le margrave Marc de Bade. Le Téméraire avait juré d'en finir : dès le mois de décembre 1465, à l'issue de la guerre du Bien public, il avait réussi à dicter aux Liégeois un traité

¹⁶ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

aux termes duquel ils devaient reconnaître son autorité, livrer leurs places fortes et payer tribut ; au mois d'août 1466, il avait détruit de fond en comble la ville de Dinant, leur alliée, provoquant ainsi dans la cité épiscopale une nouvelle révolte des chefs du parti populaire, les « vrais Liégeois », que le gouvernement du roi de France ne cessait de soutenir en sous-main. Battus à Brusthem en octobre 1467, ceux-ci étaient rentrés victorieusement dans Liège l'année d'après, en avaient chassé les Bourguignons et avaient fait leur évêque prisonnier. C'était le ^{p043} moment où le roi de France était imprudemment allé à la rencontre de son rival à Péronne, et l'on se rappelle comment le Téméraire avait, pour se venger, emmené son prisonnier assister au châtimement de la ville rebelle : sous ses yeux, il en avait fait le siège ; il l'avait forcé à chevaucher à ses côtés lorsque, le 30 octobre 1468, il y avait pénétré en vainqueur ; après avoir donné congé à son hôte, il y avait fait mettre le feu pour venir à bout des dernières résistances ; et sans plus tarder, il avait prononcé l'annexion de la principauté à ses États.

Dans tous les Pays-Bas, Charles le Téméraire avait poursuivi ses intrigues ; il était à l'affût des moindres occasions de pêcher en eau trouble. En 1473, la mort du duc de Gueldre Arnold lui avait ainsi permis de s'emparer de cette province. Mais il ne lui suffisait pas d'arrondir ses domaines : il voulait être maître chez lui. En 1470, il avait institué à Malines une Chambre des comptes et un Parlement ayant juridiction l'un et l'autre sur l'ensemble de ses territoires septentrionaux ; en 1474, il avait pareillement institué à Beaune et à Dôle deux Parlements pour ses États de l'est — duché de Bourgogne proprement dit, comté de Bourgogne (la future Franche-Comté), Charolais, Maçonnais, — et n'y avait plus toléré désormais l'ingérence, des justices étrangères. Puis, sans même prendre le loisir de consolider ses premiers succès, il avait rêvé de réunir entre eux ses deux groupes de possessions, Pays-Bas d'une part, duché et comté de Bourgogne de l'autre, de façon à ressusciter à son profit l'ancienne Lotharingie des temps carolingiens. En mai 1469, il avait été assez heureux pour se faire céder, moyennant 50.000 florins, à titre de gage — mais de gage pratiquement difficile à reprendre — par le duc Sigismond de Tirol, qui était accablé de dettes, la Haute-Alsace, que Louis XI, sollicité d'abord, avait eu le tort de laisser échapper. Il y avait envoyé un « grand bailli » à poigne, Pierre de Hagenbach, qui tout de suite avait étendu ses visées sur les villes libres de Mulhouse et de Colmar. Qua-

tre ans après, il avait envahi la Lorraine, sous prétexte que le duc René II était un ami du roi de France et, par le traité de Nancy (15 octobre 1473), s'était fait livrer les principales places fortes du pays et garantir le libre passage pour ses troupes.

La tête avait commencé à lui tourner. Allié depuis 1465 au duc Louis IX de Bavière, au comte Palatin, à l'archevêque de Cologne ; ayant bon gré mal gré, depuis 1468, gagné à sa cause Venise, Milan, la duchesse de Savoie, le duc d'Anjou ; ^{p044} ayant obtenu en mariage, cette même année, Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre Édouard IV, que Louis XI avait commis l'imprudence de s'aliéner en accueillant dans son royaume les Lancastre exilés et en négociant secrètement avec Warwick, il n'avait plus dès lors entrevu de bornes à ses ambitions. Une fille, Marie, lui était née : aux conférences de Trêves (30 septembre-25 novembre 1473), il avait offert à l'empereur Frédéric III de la marier à son fils Maximilien, mais demandé, en contre-partie, à être personnellement élu roi des Romains, ce qui revenait à exiger pour lui-même la succession impériale. Au pis aller, il se fût contenté du titre de « roi de Bourgogne », pourvu que l'empereur lui eût fait abandon des évêchés rhénans, de la Lorraine et de la Savoie. Peine perdue : Frédéric avait traîné les négociations en longueur, sans faire droit à ses demandes.

Cependant, la diplomatie du roi de France ne restait pas inactive. Silencieusement, mystérieusement, mais sans relâche, elle s'employait à semer le terrain d'embûches sous les pas de son adversaire et à réconcilier, pour les lancer contre lui, tous les ennemis que ses intrigues, ses coups de force et son insatiable ambition ne cessaient de lui susciter. Aux abords du Rhin, notamment, la politique du Bourguignon avait tout de suite soulevé les plus vives alarmes. Dès mars 1473, Bâle, Mulhouse, Colmar, Strasbourg, l'évêque de cette ville ainsi que celui de Bâle, enfin le margrave de Bade s'unissaient entre eux pour lui barrer la route sur le fleuve. Ce fut ce qu'on appela la « Basse Union ». Un an après, presque jour pour jour (mars 1474), la révolte éclatait en Haute-Alsace ; au début de mai, le bailli Pierre de Hagenbach était arrêté, puis mis à mort. Événement d'autant plus grave que le duc Sigismond de Tirol, qui veillait, venait de se réconcilier avec les Suisses, ses ennemis de toujours, sur l'hostilité desquels le Téméraire avait jusqu'alors constamment misé. Inquiets pour leur propre sécurité des progrès du Bourguignon, et d'ailleurs directement gênés

par ces progrès mêmes dans leurs projets d'expansion vers le nord et vers l'ouest, une partie des cantons, ceux de Berne, de Soleure, de Lucerne, de Fribourg, de Bâle, étaient tout prêts d'avance à changer d'attitude ; dans les cantons orientaux, Zurich, Zug, Schwiz, Unterwalden, Uri, Glaris, qui ne craignaient rien de la Bourgogne, l'argent de Louis XI avait fait le reste, si bien que le 30 mars 1474, à Constance, entre le duc d'Autriche et la Suisse, un « arrangement perpétuel »^{p045} (*ewige Richtung*) avait pu être conclu, aux termes duquel, moyennant une pension de 10.000 florins payés par la France, le duc avait reconnu aux cantons confédérés leur indépendance et leurs conquêtes, en échange de leur alliance. Le lendemain (31 mars), un traité d'alliance défensive était intervenu aussi entre les Suisses et la « Basse Union » ; le rachat à frais communs de la Haute-Alsace avait été décidé ; le 4 avril, Sigismond rompant avec le duc de Bourgogne, avait accédé à la ligue, qu'on appela l'« Union de Constance » ; enfin il avait notifié, le surlendemain, les dispositions prises pour le rachat de l'Alsace.

Tout ceci aurait dû donner à réfléchir au Téméraire. Mais, au lieu de parer au danger, il allait de l'avant. Au mois de juin 1474, à la nouvelle que les sujets du prince-archevêque de Cologne, Robert de Wittelsbach, viennent de se révolter contre lui, il croit l'occasion favorable pour recommencer sur le Rhin le coup qui lui a naguère si bien réussi à Liège : il marche à l'improviste sur Neuss, une des villes soulevées contre l'archevêque, mais s'épuise sans succès durant plus d'une année à en faire le siège, cependant que l'empereur et la diète d'Empire, alarmés, promettent leur appui aux Suisses et, en même temps que le roi de France, qui ne ménage pas son or, les pousse à entrer en guerre.

Ainsi encouragés, ceux-ci prennent en effet l'offensive à la fin de 1474 en liaison avec leurs alliés, le duc d'Autriche et le duc de Lorraine René II, qui vient le 15 août d'adhérer à son tour à l'Union de Constance, et c'est pour le Téméraire le commencement de la débâcle. En vain il a décidé son beau-frère, le roi Édouard IV, à opérer à Calais un débarquement (4 juillet 1475). Celui-ci, après avoir quelque temps attendu des renforts qu'il lui a promis mais que, toujours retenu devant Neuss, il tarde à lui envoyer, consent, à l'entrevue de Picquigny, sur la Somme, le 29 août 1475, à se laisser acheter par Louis XI la retraite de l'armée anglaise ; il se rembarque, tandis que le Bourgui-

gnon, qui s'est résolu enfin, mais trop tard, à lever le siège de Neuss (27 juin 1475), après avoir fait en hâte sa paix avec l'empereur (19 juin), se jette furieux sur la Lorraine. Le duc René II s'enfuit affolé. Le 30 novembre 1475, Nancy ouvre ses portes au Téméraire. Sans délai, celui-ci se précipite à la rencontre des Suisses, dont une partie déjà a forcé les frontières de « la Comté » de Bourgogne ; mais il se laisse surprendre le 2 mars 1476, par l'armée des conférés sous les murs de Grandson, au bord du lac de Neufchâtel. Défaite cuisante, qu'il veut ^{p046} aussitôt venger. Or, pas plus aux Pays-Bas qu'en Bourgogne, ses sujets, excédés de ses perpétuelles demandes d'argent, ne veulent lui fournir de subsides. Ramassant, tant bien que mal, une troupe d'aventuriers et de mercenaires, il marche fébrilement sur Berne. Les Suisses, reformés, bien payés par Louis XI, lui infligent devant Morat, le 22 juin, une nouvelle et décisive défaite. Ce double succès redonne courage aux autres coalisés. Les Lorrains se soulèvent ; leur duc René rentre dans Nancy (7 octobre). La rage au cœur, le duc de Bourgogne vient mettre le siège devant la ville. Pour la troisième fois une solide armée de piquiers suisses, accourus en hâte, met en déroute la cavalerie bourguignonne, sous les murs mêmes de la capitale lorraine ; mais cette fois, le duc est parmi les morts (5 janvier 1477).

Alors seulement, avec l'ouverture de la succession de Bourgogne, s'engagea pour Louis XI la partie finale. Une fois le Téméraire disparu, qu'allait-il advenir de ses immenses territoires, dont l'héritière était une jeune princesse de vingt ans à peine ? Nombreux étaient les candidats prêts à dépecer ces domaines. C'était d'abord René II de Lorraine, qui, au lendemain de la victoire de Nancy, ne manqua pas d'envahir la Bourgogne ; c'était Sigismond, c'étaient les Suisses qui réclamaient la Comté. Dans les Pays-Bas, centre de la puissance bourguignonne, la principauté de Liège reprenait son indépendance, tandis que les villes de Flandre, de Brabant, de Hainaut et de Hollande profitaient de l'éclipse du pouvoir ducal pour remettre en vigueur leurs anciennes franchises et forçaient la duchesse Marie à signer, le 11 février, le « grand privilège », qui abolissait les institutions centrales créées par son grand-père et son père. Peut-être en prenant sous sa protection la jeune fille et en l'unissant à l'héritier du trône de France, Louis aurait-il pu préparer l'absorption graduelle des territoires bourguignons par la monarchie ; mais il espérait profiter du mécontente-

ment des bourgeoisies des Pays-Bas pour les rallier à sa cause, et, malgré les conseils de prudence que lui donnait un Commynes, il se crut capable de réussir tout de suite. Il acheta, à beaux deniers comptants, le désintéressement de René II, de Sigismond et des Suisses ; puis, sans déclaration de guerre, sans autre justification que le droit d'un souverain à confisquer les biens de son vassal félon, il lança ses armées à la conquête.

En fait, la tâche se révéla beaucoup moins simple qu'il ne le pensait. Georges de la Trémoille, sire de Craon, et un transfuge, ^{p047} le prince d'Orange, Jean de Chalon, obtinrent d'abord assez aisément, à force de largesses et de promesses, la soumission des deux Bourgognes (le duché et « la Comté ») ; mais la brutalité et les « grandes pilleries » du premier y provoquèrent presque aussitôt une révolte générale dont on ne vint à bout qu'au prix d'une seconde campagne, très dure celle-là. Jean de Chalon, repassé au parti bourguignon, et qui s'était fait un des meneurs des insurgés, put échapper : on dut se contenter de le pendre en effigie ; mais si l'attitude ferme des représentants du roi amena assez vite la pacification du duché, il fallut des années pour obtenir celle de la Comté ; ce fut seulement la destruction de Dôle, en 1481, qui marqua de ce côté la fin de la lutte. Dans le nord, Louis XI, qui avait pris lui-même le commandement de ses armées, se heurta à des difficultés plus grandes encore : les villes d'Artois durent être assiégées une à une, et, à Arras, les habitants marquèrent une telle obstination, même après leur défaite, qu'en 1479, le roi ne vit d'autre moyen d'en finir que de les expulser en masse, de changer le nom de leur cité en celui de « Franchise » et de la repeupler en y appelant des artisans de toutes les bonnes villes du royaume. En Flandre, où il essaya d'abord de parvenir au but par la diplomatie, son échec fut complet, malgré l'appui que lui prêtèrent les Gantois en révolte : pour mettre du définitif entre eux et leur adversaire, en même temps que pour s'assurer un protecteur, les conseillers de Marie se hâtèrent d'offrir sa main au fils de l'empereur, Maximilien (19 août 1477), dont les contingents germaniques étaient pour eux un appoint sérieux. Les troupes françaises vinrent brûler diverses places du Hainaut, comme Avesnes, en massacrèrent les habitants, s'emparèrent de quelques villes de la Flandre méridionale ; mais la bataille indécise de Guinegate, près de Saint-Omer, le 7 août 1479, arrêta leurs progrès. Il était clair que par les armes on ne pouvait espérer aller beaucoup plus

loin : une fois de plus, Louis XI s'en remit à la diplomatie pour essayer de consolider ses conquêtes. Le hasard l'y aida : Marie de Bourgogne étant morte inopinément d'un accident de chasse, en mars 1482, sans laisser d'autres héritiers que deux enfants en bas âge, Philippe et Marguerite, les Flamands, qui détestaient Maximilien, ne consentirent qu'avec peine à le reconnaître comme tuteur de son fils, leur « prince naturel ». Au surplus, ils exigeaient la paix avec la France et ils finirent par contraindre Maximilien à accepter le traité d'Arras (23 décembre 1482), en vertu duquel le ^{p048} duché de Bourgogne restait à la France, la jeune Marguerite étant fiancée au dauphin Charles et lui apportant en dot l'Artois et la Comté de Bourgogne.

Ainsi, le péril bourguignon était conjuré et le roi de France était le principal bénéficiaire de la ruine de son ennemi. Le duc René II avait repris possession de la Lorraine, Sigismond de l'Alsace, et le spectre de la « Lotharingie » semblait écarté. Cependant, une grave question restait posée : la Flandre, le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg, la Hollande, la Frise continuaient à former, aux frontières septentrionales du royaume, un ensemble de territoires compact, solidement lié ; et si la maison de Bourgogne était déchue, celle d'Autriche paraissait prête maintenant à prendre sa place. Pendant de longues années, la monarchie française allait avoir à compter avec la dynastie burgundo-habsbourgeoise des Pays-Bas.

IV. — La politique italienne et espagnole de Louis XI ¹⁷

La lutte à mort entreprise par Louis XI pour assurer la ruine de l'État bourguignon fut loin de l'absorber tout entier. Peu ^{p049} de diplomaties, vers la fin du moyen âge, se montrèrent aussi actives et aussi compliquées que la sienne ; toujours en mal d'intrigues, de projets de mariage ou d'alliances, il suivait de près dans toute l'Europe occidentale les moindres événements et ne perdait pas une occasion de peser sur eux pour les orienter au gré de ses désirs. L'argent dont, malgré ses habitudes de parcimonie, il savait être prodigue quand il s'agissait de s'assurer les concours utiles, lui permettait d'intervenir d'une manière efficace dans la politique de ses voisins.

¹⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Il échoua, il est vrai, dans ses tentatives d'annexion de la Savoie, où son mariage avec l'une des filles du duc Louis, en 1451, puis surtout celui de sa propre sœur, Yolande, avec l'héritier présomptif, devenu depuis lors le duc Amédée IX (1465-1472), semblaient lui avoir ouvert d'heureuses perspectives. Amédée était un épileptique ; il avait fallu l'enfermer et donner la régence à sa femme, qui avait fort à faire pour tenir tête aux révoltes, dans un pays depuis longtemps en proie à, l'anarchie et aux guerres civiles. N'était-ce pas l'occasion propice d'une intervention française ? Le roi l'espérait ; mais il se trouva qu'Yolande était douée d'une fermeté virile et que, pour échapper à l'influence de son frère, après la mort de son mari (1472) et durant la minorité de son fils Philibert I^{er}, au nom de qui elle continuait à gouverner, elle n'hésita pas à entrer dans l'alliance de Charles le Téméraire. Elle ne tarda pas à s'en repentir : se méfiant d'elle, le duc de Bourgogne, après sa défaite de Morat (22 juin 1476), la fit brusquement arrêter et enfermer au château de Rouvres, près de Dijon. Elle dût implorer le secours du roi de France pour obtenir de vive force, en septembre suivant, son élargissement ; et Louis XI sut si bien gagner à prix d'argent la noblesse savoyarde qu'il se trouva dès lors le vrai maître du duché.

Sur l'autre versant des Alpes, il eut pour alliés les Sforza de Milan, surtout le duc François, mort en 1466 ; il les protégea contre les prétentions des Orléans, toujours prêts à réclamer l'héritage des Visconti, leur céda ses droits sur Gênes, les aida à conquérir Asti¹⁸. En 1479, à la mort du duc Galéas, qui avait tenté de le trahir, il fut l'instigateur de la révolution qui, on le verra, valut à Ludovic le More la régence pendant la minorité de son neveu Jean-Galéas. Si Venise lui fit grise mine, il n'eut pas d'alliés plus dévoués que Florence ; par ses intrigues, p050 il sut, en 1478, protéger les Médicis contre l'attaque du pape Sixte IV et empêcher la maison d'Anjou de reprendre Naples. Par cette habile diplomatie, Louis, en un sens, s'est trouvé préparer les guerres d'Italie, mais on ne saurait le tenir à aucun degré pour responsable des folles équipées où se perdront ses successeurs.

Du côté de l'Espagne, il ne fit pas toujours montre d'une égale prudence et connut de durs réveils. On verra, dans un autre chapitre¹⁹,

¹⁸ Voir ci-dessous, p. 107.

¹⁹ Voir ci-dessous, p. 82.

comment il crut bon d'intervenir dans la révolte qui, depuis 1461, mettait aux prises le roi Jean II d'Aragon et ses sujets catalans ; comment il négocia successivement avec les deux partis, ne cherchant qu'à travailler pour son compte ; comment, d'abord protecteur des révoltés, il vendit ensuite son appui à Jean II, qui le paya de la cession du Roussillon et de la Cerdagne (1462) ; les vains efforts qu'il fit alors pour pousser au trône de Catalogne un prince angevin, sans autre résultat que de réconcilier Jean II et ses sujets dans une commune haine contre les Français. Dans le Roussillon, qu'il avait fait occuper dès 1463, sa domination oppressive et tyrannique provoqua, en 1472, un formidable soulèvement, qu'il fallut deux ans d'une guerre sauvage pour dompter ; les troupes françaises durent reprendre Perpignan de vive force (10 mars 1475), et même l'habile administration du « vice-roi » Boffile de Juge ne suffit pas à effacer les rancunes que le roi avait accumulées contre lui : pas plus en Cerdagne qu'en Roussillon, il ne put jamais compter que sur une fidélité précaire.

Par surcroît, sa politique aragonaise lui aliéna pour toujours l'opinion au sud des Pyrénées et y rendit les Français odieux. Lorsqu'à la mort de Jean II d'Aragon, en 1479, la Navarre, que ce dernier avait occupée, se trouva passer entre les mains du jeune comte de Foix François-Phœbus, sous la régence de la princesse Madeleine de France, Louis XI ne put, malgré ce succès apparent, empêcher les habitants du petit royaume de prêter l'oreille aux avances castillanes²⁰. Quand, en 1483, François-Phœbus eut prématurément cessé de vivre et que son royaume fut échu à sa sœur Catherine, devenue peu après l'épouse d'un baron gascon, Jean d'Albret, la situation ne se trouva pas sensiblement améliorée. Le nouveau roi ne disposa^{p051} jamais que d'un semblant d'autorité, et la Navarre regarda de plus en plus du côté de la Castille. Celle-ci, à son tour, se sentant menacée, cessa d'être pour la France l'alliée fidèle qu'elle avait été depuis de longues années. En dépit des intrigues compliquées de Louis XI, son roi Henri IV se rapprocha de Jean II d'Aragon ; on verra plus loin comment sa sœur et héritière Isabelle épousa en 1469 le prince héritier d'Aragon Ferdinand, si bien que, lorsqu'Henri IV mourut en 1474, elle se trouva ré-

²⁰ Sur la succession de Navarre en 1479 et les événements qui en résultèrent, voir ci-dessous, p. 89.

unir sur sa tête les deux couronnes d'Aragon et de Castille. C'était pour la politique du roi de France une sévère leçon.

V. — Le gouvernement de Louis XI ²¹

Cette politique, d'ailleurs, avait un tort grave : elle coûtait cher. Aussi, pour l'imposer à ses sujets et la financer, Louis XI se vit-il amené à tendre à l'extrême tous les ressorts du gouvernement. Convaincu du caractère divin du pouvoir royal, il ^{p052} entendait se faire obéir sans réplique. Comme Philippe le Bel, qu'il rappelle par plus d'un trait, il savait au besoin flatter l'opinion publique. Des États généraux furent par lui convoqués à Tours en 1468 pour appuyer les décisions qu'il comptait arrêter touchant l'apanage de son frère Charles ; il consulta fréquemment des assemblées de notables pour élaborer les réformes administratives ou, comme en 1470, après Péronne, pour se faire délier des engagements qu'il avait pris ; mais ce n'étaient que comédies. En fait, il était et voulait être maître absolu. Dans un pays qui n'était pas encore entièrement délivré des ravages des routiers ni des guerres privées, les populations s'en remettaient à lui aveuglément du soin de rétablir ou de maintenir l'ordre.

Il acheva de mater les grandes maisons princières. Il y avait longtemps que celle de Bourbon était hors de cause : le duc Jean II, dont les possessions comprenaient le Bourbonnais, l'Auvergne, le Forez et le Beaujolais, était depuis 1465 un allié docile ; en 1474, le mariage d'Anne de France, la fille préférée du roi avec un cadet de sa maison, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, fit plus intimes encore les rapports des deux familles. De la maison d'Orléans, contre laquelle il nourrissait une haine particulière, Louis XI pensa assurer l'extinction en obligeant, en 1476, le duc Louis à épouser une autre de ses filles, Jeanne, qui n'était pas seulement contrefaite, mais hors d'état d'avoir des enfants. « Il me semble que les enfants qu'ils auront ensemble, écrivait-il au moment des noces, ne leur coûteront guère à nourrir ! » L'extinction de la maison d'Anjou fut assurée d'une manière moins scandaleuse. Le vieux roi René, en plus de ses droits chimériques sur

²¹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Naples, la Sicile et le royaume de Jérusalem, possédait l'Anjou, la Provence le Barrois, et gouvernait la Lorraine au nom de son petit-fils René II, à qui il voulait abandonner toutes ses possessions. Mais à peine René venait-il d'expirer, en 1480, que Louis XI occupait le Barrois et l'Anjou ; quant à la Provence, il la donna à un autre prince de la même maison, Charles du Maine, qui mourut presque aussitôt sans postérité (1481) : ainsi put être réalisée à peu de frais la réunion au domaine royal à la fois du Maine et de la Provence, qui, pas plus que le Barrois, n'en avaient jamais fait partie. Seul de tous les chefs de maisons princières, le duc François II de Bretagne devait rester pour le roi jusqu'au bout, avec Charles le Téméraire, un ennemi irréconciliable. p053

Nul cependant n'est plus en état de contrecarrer l'autorité du souverain ni de son conseil, ouvert désormais à de simples hobereaux parvenus, tels le sire du Lau, Imbert de Batarnay, le sire de Comyennes, celui du Lude, ou bien des hommes de loi comme Bourré ou Cousinot ; et de plus en plus le roi, qui veut exercer une justice expéditive, surtout à l'occasion des crimes de lèse-majesté, qu'il invente au besoin pour avoir prétexte à poursuivre ses ennemis, soustrait les causes délicates à la juridiction du Parlement. Il les évoque devant son conseil, où se développe une section spécialisée dans l'examen des affaires judiciaires : peu à peu, elle jugera tous les procès intéressant directement la couronne. Pareillement, le clergé est tenu en bride ; sans doute Louis menace continuellement soit de rétablir, soit de supprimer la Pragmatique Sanction ; dans sa correspondance avec Rome, il va jusqu'à l'insolence ; mais son seul but semble être d'intimider la papauté, et non de défendre les « libertés » gallicanes. En fait, c'est lui qui est le maître absolu de tous les bénéfices, le dispensateur des grâces. Tantôt il s'entend, à cet effet, avec le Saint-Siège, tantôt il s'adresse directement aux chapitres et dicte les élections.

C'est dans les villes que Louis XI, le premier des rois bourgeois, le seul des Valois, si l'on excepte Charles V, qui méprisât l'idéal chevaleresque et eût horreur de la guerre, trouva ses plus loyaux partisans ; leur fidélité lui permit de lutter victorieusement contre la haute aristocratie. Et cependant il exigea d'elles de lourds sacrifices : il limita leurs libertés, leur imposa des maires et des échevins de son choix, les écrasa d'emprunts forcés, de taxes extraordinaires, de réquisitions,

alla, comme on l'a vu ²², pour repeupler Arras, après y avoir fait le vide en 1479, jusqu'à exiger de toutes les villes du royaume un contingent de « ménétriers » et d'artisans. Cette tentative échoua d'ailleurs, parce qu'elles ne lui envoyèrent que la lie de leur population, dont elles étaient trop heureuses de se débarrasser ; mais nul exemple ne prouve mieux l'arbitraire royal. Pourtant les villes se développèrent. Orléans, Amiens virent leur commerce reprendre ; Tours dut une grande prospérité au voisinage du château du Plessis, la résidence préférée de Louis XI ; Lyon prit un merveilleux essor : c'est à cette époque que, grâce à la politique protectionniste du roi, l'industrie de la soie s'y installa ^{p054} et qu'y furent fondées des foires, qui éclipsèrent bientôt celles de Genève.

Louis XI apporta tous ses soins à poursuivre l'œuvre d'organisation militaire entamée par son père et, pour soutenir sa politique d'expansion, ne cessa d'augmenter les effectifs de son armée : les compagnies d'ordonnance portées dès 1470 à 2.000 « lances », furent encore une fois accrues de près de 2.000 autres lances un peu plus tard ; les compagnies de francs archers furent également doublées, quoique, après les échecs de la campagne de Flandre, il eût fallu licencier les contingents les plus indisciplinés ; une énorme artillerie, la meilleure de l'Europe, fut organisée en trois « bandes » permanentes, traînant avec elles un matériel compliqué, et dotées, à partir de 1479, d'un camp de manœuvres, également permanent, aux frontières de la Flandre.

Aussi les revenus ordinaires de la couronne suffisaient-ils de moins en moins à alimenter le budget royal. Chaque année la taille dut être augmentée, au point d'atteindre finalement près de quatre millions de livres — chiffre énorme pour l'époque — dans les dernières années du règne. Les emprunts forcés aux commerçants et aux villes, les taxes arbitraires sur les acquéreurs de fiefs, les confiscations et les amendes allèrent se multipliant sans cesse. Elles rendirent de plus en plus impopulaire un roi qui pourtant, par ailleurs, avait réussi de grandes choses.

les dernières années de Louis XI furent assombries encore par son caractère tyrannique, sa défiance, que sa mauvaise santé aggrava de

²² Voir ci-dessus, p. 48.

jour en jour ; il s'enferma dans son château du Plessis-lèz-Tours, sujet à des craintes maladives, à des obsessions, à la hantise de la mort prochaine. Une atmosphère de cauchemar s'appesantissait sur sa cour, où bien peu étaient admis : de tous, il se méfiait, il exigeait des garanties, des otages, des serments sur ses reliques préférées, telle que la fameuse croix de Saint-Laud. Il se croyait empoisonné ou lépreux. Deux attaques d'hydropisie, en 1480 et en 1481, avaient définitivement ébranlé sa santé, et il ne cessait de s'enquérir de remèdes, cherchait à se procurer philtres ou reliques, dont, dans sa dévotion superstitieuse, il attendait la guérison. Il réclama même du pape et obtint l'envoi à son chevet d'un saint, François de Paule, dans l'espoir d'un miracle. La délivrance fut longue à venir. Il rendit enfin son âme à Dieu le 30 août 1483. p055

VI. — Le gouvernement royal au lendemain de la mort de Louis XI (1483-1492) ²³

Louis XI n'avait pas su faire aimer la royauté ; mais il est certain qu'il l'avait rendue forte. On devait s'en apercevoir durant la période qui suivit sa mort. Malgré la minorité de l'enfant de treize ans, Charles VIII, auquel il laissait le pouvoir, malgré toutes les rancunes accumulées contre la monarchie au cours d'un règne de vingt-deux ans seulement, mais oppressif à l'extrême et fertile en initiatives audacieuses, le régime ne fut pas, après lui, sérieusement mis en cause, ou du moins le gouvernement put venir aisément à bout de la levée de boucliers qui se produisit alors. On peut même dire qu'à plus d'un égard, grâce à Anne de France, fille du défunt, et à son mari, Pierre de Beaujeu, lieutenant-général du royaume depuis 1482, à qui la garde du jeune roi avait été confiée par Louis XI sur son lit de mort, celui-ci se survécut à lui-même. Sauf quelques conseillers par trop compromis, qui furent soit exilés, comme Imbert de Batarnay ou Philippe de Commynes, soit mis à mort, comme Olivier le Daim, l'équipe gouvernementale resta sous Pierre de Beaujeu ce qu'elle était avant 1483 ; tout au plus, le régent et sa femme, avec qui il semble avoir exercé le pouvoir en étroite collaboration, prirent-ils la précaution de jeter quel-

²³ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

ques charges honorifiques en pâture à l'avidité des princes du sang et des grands seigneurs.

Pour donner à l'opinion un semblant de satisfaction, il convoqua, en janvier 1484, des États généraux à Tours. Cette assemblée, où pour la première fois toutes les provinces furent ^{p056} représentées et où, pour la première fois aussi, les délégués, des villes et du commun furent officiellement qualifiés de députés du Tiers-État, fut plutôt une brillante démonstration qu'une véritable et efficace assemblée politique ; la monarchie y eut vite raison des vellétés d'indépendance manifestées par quelques groupes isolés. Un assez grand nombre de députés souhaitaient, il est vrai, la périodicité des États, le droit de consentir régulièrement l'impôt, l'admission de leurs délégués dans les conseils du roi ; mais leurs porte-parole, parmi lesquels Philippe Pot, seigneur de La Roche-Nolay, se signala par sa vigoureuse éloquence, étaient tous plus ou moins gagnés à la cause des Beaujeu. Aussi, lorsqu'après deux mois de vaines discussions, les députés eurent consenti à voter un subside, dont le montant ne dépassa pas cette fois 1.500.000 livres, le gouvernement royal se sentit assez fort pour dissoudre l'assemblée sans même donner de réponse aux doléances présentées. Pierre de Beaujeu se contenta de promettre, pour deux ans plus tard, une nouvelle réunion, qui n'eut jamais lieu, et, en fait, resta maître du gouvernement avec les hommes de confiance de Louis XI. Il recommença à fixer le montant de la taille à sa guise, l'augmentant si bien d'année en année que, sans jamais rejoindre le total impressionnant où elle était parvenue vers la fin du règne de Louis XI, il finit par l'élever à 2.300.000 livres en 1491. Les seuls résultats tangibles des États de Tours furent quelques minimes concessions aux villes, à qui l'on rendit certaines libertés municipales, aux commerçants, pour qui on rétablit le libre-échange, aux grands seigneurs enfin, à qui l'on consentit quelques restitutions : la maison d'Armagnac fut ; théoriquement au moins, remise en possession de ses domaines, et le duc de Lorraine recouvra le Barrois.

Si l'on ne put éviter une nouvelle coalition féodale en 1485, du moins n'eut-on pas de peine à la rompre. Le chef, cette fois, en était le jeune duc Louis d'Orléans, héritier présomptif de la couronne. Ce personnage remuant, qui venait d'entamer en cour de Rome des démarches en vue de faire annuler son mariage avec l'impotente Jeanne de

France²⁴, convoitait maintenant l'héritage du duc François II de Bretagne ; il avait conclu alliance avec le roi des Romains Maximilien, en même temps qu'avec Richard III d'Angleterre, et avait, de plus, lié partie avec le comte de Foix. Mais les Beaujeu pouvaient^{p057} compter sur les ducs de Bourbon et de Lorraine et sur la maison d'Albret, qui tenait la Basse-Navarre. Aussi, quand le duc d'Orléans ouvrit les hostilités, au mois de janvier 1485, qualifia-t-on tout de suite la guerre de « guerre folle ». La disgrâce, puis la condamnation à mort et l'exécution de Landois, conseiller de François II et âme de la coalition, ainsi que l'avènement d'Henri VII en Angleterre, rompirent le cercle des ennemis. L'année suivante, devant les menaces de réunion de la Bretagne au domaine royal, la ligue ressuscita ; mais de judicieuses distributions d'argent la désagrégèrent : le manque d'entente entre seigneurs bretons donna aux troupes royales tout loisir de soumettre la Guyenne et les Albret révoltés, d'intimider Maximilien en allant occuper Saint-Omer, au mois de mai 1487, tandis que la diplomatie de Pierre de Beaujeu déclenchait une révolution en Flandre. A la bataille de Saint-Aubin du Cormier, entre Fougères et Rennes, le 27 juillet 1488, Louis d'Orléans lui-même fut fait prisonnier, et tout peu à peu rentra dans l'ordre.

La question de la succession bretonne passe alors au premier plan de la politique européenne. Le duc François II laisse, en mourant, le 9 septembre 1488, son duché à sa fille Anne, et nombreux sont les prétendants à la main de l'héritière : Alain d'Albret, Louis d'Orléans, Maximilien. Entre Henri VII, Ferdinand le Catholique et l'empereur, une coalition se noue, qui envoie à la duchesse des renforts pour lui permettre de résister aux entreprises du roi de France, cependant que les conseillers bretons de la jeune fille, suivant l'exemple donné dix ans auparavant par les Flamands, se hâtent, pour se mettre à l'abri, de conclure son mariage avec Maximilien (décembre 1490). Le gouvernement du roi de France riposte en déclarant nul le contrat passé par sa vassale sans son acquiescement et envoie des troupes, qui comptent Alain d'Albret dans leurs rangs, occuper Nantes et mettre le siège devant Rennes ; en peu de temps, la malheureuse Anne de Bretagne est contrainte de s'incliner devant la volonté royale et d'accepter Charles VIII lui-même pour époux (décembre 1491).

²⁴ Sur ce mariage, voir ci-dessus, p. 53.

La réunion de la Bretagne, qu'entraîna ce mariage, restait sans doute provisoire et incomplète, en ce sens que le roi de France bénéficiait uniquement du titre ducal, sans pouvoir encore incorporer le pays à son domaine ; mais c'était un grand point d'acquis, et qui allait permettre de préparer par étapes la réunion définitive. p058

Le roi de France avait ainsi recouvré, et bien au delà, le terrain perdu pendant la tourmente de la guerre de Cent Ans. La rapidité et la facilité avec laquelle, malgré la minorité du souverain, le gouvernement avait pu déjouer les manœuvres des seigneurs et préparer l'annexion du duché breton, montrent assez le progrès accompli. Mais ce qui, frappe avant tout quand on compare la France de Louis XI et de son successeur à celle du XIV^e siècle, c'est l'immense changement qui s'est produit dans le régime politique : la royauté n'a désormais plus rien ou presque plus rien de féodal ; à quelques seigneuries près, elle n'est pas seulement redevenue maîtresse du sol, elle s'est assurée une autorité administrative et judiciaire, des ressources financières, un personnel gouvernemental, une armée, qui lui donnent déjà l'allure d'une royauté moderne. p059

[*Table des matières*](#)

Bibliographie du [chapitre II](#) ***La monarchie française après la guerre de Cent Ans***

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Charles Petit-Dutaillis, *Charles VII, Louis XI et les premières années de Charles VIII* (Paris, 1902, in-8°, t. IV, 2^e partie, de l'*Histoire de France*, publ. par E. Lavissee).

[I. Les réformes de Charles VII](#)

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre le livre de Petit-Dutaillis, cité à la note précédente, on retiendra l'œuvre consciencieuse de G. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII* (Paris, 1881-1891, 6 vol. in-8°) ; mais elle ne touche guère à l'histoire de l'organisation gouvernementale. De ce point de vue, rappelons d'abord les manuels généraux, notamment P. Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. III (Paris, 1903, in-8°), A. Esmein, *Cours élémentaire d'histoire du droit français* (Paris, 1892, in-8° ; 14^e éd., revue par R. Génestal, 1921), J. Declareuil, *Histoire générale du droit*

français des origines à 1789 (Paris, 1925, in-8°), et E. Chénon, *Histoire générale du droit français public et privé, des origines à 1815*, t. I (Paris, 1926, in-8°), où l'on trouvera de nombreuses références aux textes et aux travaux de détail ; mais on consultera surtout Noël Valois, *Le conseil du roi aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles* (Paris, 1888, in-8°) ; Félix Aubert, *Histoire du Parlement de Paris de l'origine à François I^{er}*, t. I (Paris, 1894, in-8°) ; É. Maugis, *Histoire du Parlement de Paris, de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV* (Paris, 1913-1916, 3 vol. in-8°), t. I et III ; Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics du XIII^e au XVII^e siècle*, t. III : *Notices relatives aux XIV^e et XV^e siècles* (Paris, 1910, in-8°), important pour l'histoire financière surtout ; E. Jacqueton, *Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François I^{er}* (Paris, 1891, in-8°, dans la « Collection de textes, pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire »), commode recueil de documents choisis ; E. Perroy, *La fiscalité royale en Beaujolais, aux XIV^e et XV^e siècles*, dans le *Moyen âge*, 2^e série, t. XXIX (1928), p. 5-47 ; A. Spont, *La taille en Languedoc, de 1450 à 1515*, dans les *Annales du midi*, t. II (1890), p. 365-384 et 478-513 ; du même, *L'équivalent aux aides en Languedoc au XV^e siècle*, dans le même volume, p. 425-481 ; G. Dupont-Ferrier, *Études sur les institutions financières de la France à la fin du moyen âge*, t. I : *Les élections et leur personnel* (Paris, 1930, in-8°). — Sur Jacques Cœur, Mlle L. Guiraud, *Recherches et conclusions nouvelles sur le prétendu rôle de Jacques Cœur*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 2^e série, t. II (1900), p. 1 à 169, et à part (Paris, 1900, in-8°) ; H. Prutz, *Jacques Cœur von Bourges* (Berlin, 1911, in-8°, fasc. 93 des « Historische Studien », publ. par E. Ebering).

Sur l'administration des provinces, voir G. Dupont-Ferrier, *Les officiers royaux des bailliages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du moyen âge* (Paris, 1902, in-8°, fasc. 145 de la « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, sciences historiques et philologiques ») ; sur l'administration royale en Languedoc, P. Dognon, *Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc, du XIII^e siècle aux guerres de religion* (Toulouse et Paris, 1896, in-8°, fasc. 4 de la « Bibliothèque méridionale », publ. par la Faculté des lettres de Toulouse, 2^e série).

Sur les assemblées d'États, G. Picot, *Histoire des États généraux*, t. I (Paris, 1872, in-8° ; 2^e éd. améliorée, 1888, in-12) ; Ant. Thomas, *Les États généraux sous Charles VII*, dans la *Revue historique*, t. XL (1889), p. 55-89. — Sur les États provinciaux, Antoine Thomas, *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII* (Paris, 1879-1880 2 vol. in-8°) ; P. Dognon, ouvrage cité ci-dessus et, du même, *Quo modo tres status linguae occitaneae ineunte XV^o saeculo inter se convenire assueverint* (Paris, 1896, in-8°) ; A. Dussert, *Les États du Dauphiné de la guerre de Cent Ans aux guerres de religion* (Grenoble, 1915, in-8°), thèse reproduite dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, ann. 1922-1923 ; A. Le Sourd, *Essai sur les États du Vivarais* (Paris, 1926, in-8°) ; H. Prentout, *Les États provinciaux de Normandie* (Caen, 1925-1927, 3 vol. in-8°).

Sur les francs archers, A. Spont, *La milice des francs archers*, dans la *Revue des questions historiques*, t. I (1987), p. 441-489. — Sur la marine, Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. II (Paris, 1900, in-8° ; 2^e éd., 1914).

II. Louis XI et les dernières coalitions féodales (1461-1473)

OUVRAGES À CONSULTER. — On manque encore d'une bonne histoire du règne de Louis XI. Le meilleur résumé est celui de Petit-Dutaillis, cité p. 30, n. 1. On doit, en outre, à Pierre Champion (Louis XI. Le dauphin, le roi, Paris, 1927, 2 vol. in-8° ; 2^e éd., 1929 ; fasc. 33 et 34 de la « Bibliothèque du xv^e siècle ») un brillant portrait, très documenté, mais parfois sujet à retouches. En rapprocher l'étude antérieure d'A. Gaudilhon, *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI* (Bourges, 1906, in-8° ; extr. des *Mémoires de la Société historique du Cher*, 4^e série, t. XX, 1905, et t. XXI, 1906). Pour la connaissance de l'homme, rien ne vaut la lecture des *Mémoires* de Philippe de Commines, dont les deux meilleures éditions sont celles de B. de Mandrot (Paris, 1901-1903, 2 vol. in-8° de la « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire ») et de J. Calmette et G. Durville (Paris, 1924-1925, 3 vol. in-16, des « Classiques de l'histoire de France au moyen âge »). Il y faut joindre le recueil des *Lettres de Louis XI*, publ. par E. Charavay, J. Vaesen et B. de Mandrot (Paris, 1883-1909, 11 Vol. in-8°, public de la « Société de l'histoire de France »), et les *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza*, publ. par B. de Mandrot et Ch. Samaran (Paris, 1916-1923, 4 vol. in-8°, public. de la même société).

Sur Louis XI avant son avènement voir M. Thibaut, *La jeunesse de Louis XI, 1423-1445* (Paris, 1907, in-8°), à compléter avec le *Catalogue des actes du dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI*, d'E. Pilot de Thorey (Grenoble, 1899-1911, 2 vol. in-8°, publ. par l'« Académie delphinale »).

Sur la vie et l'entourage du roi, outre les volumes de Gaudilhon et de P. Champion cités ci-dessus, voir, entre autres, B. de Mandrot, *Ymbert de Batainay, seigneur du Bouchage* (Paris, 1886, in-8°) ; A. de Reilhac, *Jean de Reilhac* (Paris, 1886-1888, 3 vol. in-4°) ; H. Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers* (Paris, 1895, in-8°, fasc. 106 de la « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, sciences historiques et philologiques ») ; F. Pasquier, *Un favori de Louis XI, Boffile de Juge* (Albi, 1914, in-8°, fasc. 10 des « Publications de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn ») ; E. Cosneau, *Le connétable de Richemont* (Paris, 1886, in-8°) ; J. Vaesen, *Notice sur Jean Bourré*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLIII (1882), p. 433-473 ; G. Bricard, *Un serviteur et compère de Louis XI, Jean Bourré, seigneur du Plessis* (Paris, 1893, in-8°) ; H. de Chabannes, *Histoire de la maison de Chabannes* (Paris, 1891-1898, 9 vol. in-4°) ; sur Philippe de Commines, voir les préfaces des deux éditions des *Mémoires*, citées plus haut et les travaux di-

vers auxquels elles renvoient.

L'histoire des coalitions féodales a été renouvelée par l'ouvrage de H. Stein, *Charles de France, frère de Louis XI* (Paris, 1921, in-8°, t. X des « Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartres »). Voir aussi Ch. Samaran, *La maison d'Armagnac au XV^e siècle et les dernières luttes de la féodalité dans le midi de la France* (Paris, 1907, in-8°, t. VII de la même collection) ; B. de Mandrot, *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, 1433-1477*, dans la *Revue historique*, t. XLIII (1890), p. 274-316, et t. XLIV (1890), p. 241-312 ; Ch. Anchier, *Charles I^{er} de Melun*, dans la revue *Le moyen âge*, 2^e série, t. I (1892), p. 80-87 et 108-110 ; Henri Courteault, *Gaston IV, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, prince de Navarre (1423-1472). Étude historique sur le midi de la France et le nord de l'Espagne au XV^e siècle* (Toulouse, 1895, in-8°, fasc. 3 de la « Bibliothèque méridionale » de la Faculté des lettres de Toulouse, 2^e série) ; J. de Jaurgain, *Deux comtes de Comminges béarnais du XV^e siècle : Jean de Lescun et Odet d'Aydie* (Paris, 1919, in-8°) ; Antoine Dupuy, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France* (Paris, 1880, 2 vol., in-8°), t. I ; A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne* (Rennes et Paris, 1896-1914, 6 vol. in-8°), t. IV ; B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, *François II duc de Bretagne et l'Angleterre* (Paris, 1928, in-8°, thèse de doctorat et fasc. 9 des « Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne ») ; J. Calmette et G. Périnelle, *Louis XI et l'Angleterre, 1461-1483* (Paris, 1930, in-8°, fasc. 11 des « Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartres »), paru en 1931.

III. La lutte contre Charles le Téméraire et le démembrement de l'État bourguignon (1473-1482)

OUVRAGES À CONSULTER. — L'ouvrage de J. Foster Kirk, *History of Charles the Bold, duke of Burgundy* (Londres, 1863-1868, 3 vol. in-8°), dont les deux premiers tomes seulement ont été traduits par Ch.-F. O'Squarr, sous le titre : *Histoire de Charles le Téméraire* (Paris, 1866, 3 vol. in-8°), seule étude d'ensemble sur le Téméraire, depuis l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, d'A. de Barante (Paris, 1824-1826, 12 vol. in-8°), est très vieilli. On s'orientera à l'aide de Ch. Petit-Dutaillis, ouvrage cité p. 30, et de H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II : *Du commencement du XIV^e siècle à la mort de Charles le Téméraire* (Bruxelles, 1902, in-8° ; 3^e éd., revue, 1922) et, pour la suite, le t. III : *De la mort de Charles le Téméraire à l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas* (Bruxelles, 1907, in-8° ; 3^e éd., revue, 1923), qu'on complétera, pour la bibliographie, avec la *Bibliographie de l'histoire de Belgique du même auteur*, 3^e éd. (Bruxelles, 1931, in-8°). On trouvera, dans ce dernier ouvrage, l'indication de tous les travaux à retenir sur la politique de Charles le Téméraire dans les Pays-Bas.

Sur sa politique de conquêtes, les *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, de 1474 à 1477*, publ. par F. de Gingins la

Sarraz (Paris et Genève, 1858, 2 vol., in-8°), constituent une source exceptionnellement importante. — Sur les affaires d'Alsace, L. Stoff, *Les origines de l'annexion de la Haute Alsace à la Bourgogne en 1469* (Dijon et Paris, 1900, in-8°, fasc. 3-4 de la *Revue bourguignonne d'enseignement supérieur*, t. X) ; du même, *Les possessions bourguignonnes dans la vallée du Rhin sous Charles le Téméraire*, dans les *Annales de l'est*, t. XVIII (1904), p. 1-29, avec un document annexe, p. 30-86 ; Ch. Nerlinger, *Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace* (Nancy, 1890, in-8°) ; H. Witte, *Zur Geschichte der burgundischen Herrschaft am Oberrhein, 1469-1743*, dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, nouv. série, t. I (1886) ; du même, *Der Zusammenbruch der burgundischen Herrschaft am Oberrhein*, même revue, t. II (1887).

Sur les affaires de Suisse, E. Toutey, *Charles le Téméraire et la ligue de Constance* (Paris, 1902, in-8°) ; B. de Mandrot, *Les relations de Charles VII et de Louis XI, rois de France, avec les cantons suisses*, dans le *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, t. V (1880) et t. VI (1881), et à part (Zurich, 1881, in-80) ; Ed. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, t. I 1430-1559 (Berne et Paris, 1900, in-8°) ; K. Stettler, *Ritter Niklaus von Diesbach, Schultheiss von Bern, 1430-1475* (Berne, 1924, in-8°, dissertation) ; K. Hoch et A. de Mandrot, *Morat et Charles le Téméraire* (Neuchâtel, 1876, in-8°) ; G. Ochsenbein, *Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten* (Fribourg, 1876, in-4°) ; P. de Vallière, *Morat ; le siège et la bataille de 1476* (Lausanne, 1926, in-80) ; H. Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, t. III (Berlin, 1907, in-8° ; 2 éd., 1923) et cf., du même, *Die Perserkriege und die Burgunderkriege* (Berlin, 1887, in-8°). Voir enfin les histoires générales de la Suisse de Dierauer, t. II, et de Gagliardi, t. I, citées dans la 1^{re} partie, p. 460, n. 1.

Sur les rapports avec l'Empire et sur l'affaire de Neuss, A. Bachmann, *Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrichs III* (cité p. 24), t. II ; Fr. Lindner, *Die Zusammenkunft Kaisers Friedrich III mit Karl dem Kühnen von Burgund* (Greifswald, 1876, in-8°, dissertation) ; H.-E. Moltzer, *Friedrich III und Karl der Kühne in Trier, 1473* (Groningue, 1891, in-8°) ; F. Schmitz, *Der Neusser Krieg* (Bonn 1896, in-8°, dissertation et fasc. 2 des « Rheinische Geschichtsblätter ») ; G. Kallen, *Die Belagerung von Neuss durch Karl den Kühne* (Neuss, 1925, brochure in-8° de 67 p.) ; H. Diemar, *Die Entstehung des deutschen Reichskrieges gegen Herzog Karl den Kühnen von Burgund* (Marburg, 1896, in-8°, dissertation). — Sur les affaires de Lorraine, les études de H. Witte, *Zur Geschichte der Burgunderkriege*, dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, nouv. série, t. VI (1891), VII (1892), VIII (1893), IX (1894), X (1895) ; du même, *Lothringen und Burgunder*, dans le *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte*, t. II à IV (1890-1892) ; A. Beriet, *Charles le Téméraire et René de Lorraine*, dans les *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. VIII (1892), p. 297-393, t. IX (1893), p. 1 à 120, et tirage à part (Dijon, 1892, in-

8°) ; Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. I (Paris, 1902, in-4°). — Sur l'intervention d'Edouard IV d'Angleterre, se reporter au livré de J. Calmette et G. Périnelle, *Louis XI et l'Angleterre*, cité p. 37.

Sur la succession de Bourgogne, K. Rausch, *Die burgundische Heirat Maximilians I* (Vienne, 1880, in-8°) ; H. Ulmann, *Kaiser Maximilian I* (cité p. 24), t. I ; J. Calmette et G. Périnelle, livre cité. — Sur l'administration bourguignonne, J. Billioud, *Les États de Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles* (Dijon, 1922, in-8°, publication de l'Académie de Dijon) ; E. Lameere, *Le Grand conseil des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* (Bruxelles, 1900, in-8°). Sur le régime bourguignon en Artois, Ch. Hirschauer, *Les États d'Artois de leurs origines à l'occupation française, 1340-1640* (Paris, 1923, 2 vol. in-8°).

IV. La politique italienne et espagnole de Louis XI

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre la livre de Ch. Petit-Dutaillis indiqué p. 30, voir, sur la politique italienne de Louis XI, P.-M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise, du XIII^e siècle à l'avènement de Charles VIII* (Paris, 1896(2 vol. in-8°), qui est souvent, en réalité, une histoire des relations de la France avec toute l'Italie du nord ; pour les affaires de Savoie, A. Dina, *Iolanda, duchessa di Savoia e la ribellione sabauda del 1471* (Alba, 1893, in-8°) ; F. Gabotto, *Lo stato Sabauda da Amedeo VIII ad Emanuele Filiberto, 1487-1496* (Turin et Rome, 1892-1893, 2 vol. in-8°) ; pour les rapports avec Milan, voir ci-dessous la bibliographie de la p. 106, n. 1, en particulier les travaux de P. Ghinzoni et d'A. Sorbelli ; pour les rapports avec les Médicis, B. Buser, *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich während der Jahre 1434-1494, in ihrem Zusammenhang mit den allgemeinen Verhältnissen Italiens* (Leipzig, 1879, in-8°) ; pour les rapports avec les papes, J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège* (Paris, 1903, in-8°) ; Chr. Lucius, *Pius II und Ludwig XI*, cité p. 2 ; H. Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers*, cité p. 36.

Sur la politique espagnole de Louis XI, J. Catmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane, 1461-1473* (Toulouse et Paris, 1903, in-8°, fasc. 8 de la « Bibliothèque méridionale » publ. par la Faculté des lettres de Toulouse, 2^e série ; paru dès 1902, Toulouse, in-8°, comme thèse de doctorat) ; F. Pasquier, *La domination française en Cerdagne sous Louis XI*, dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, ann. 1895, p. 391-422 ; du même, *Un favori de Louis XI : Bolfille de Juge, comte de Castres, vice-roi de Roussillon* (Albi, 1914, in-8°, fasc. 10 des « Archives historiques de l'Albigeois ») ; P. Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille. Essai sur les relations des princes de Foix-Albret avec la France et l'Espagne, 1479-1521* (Paris, 1893, in-8°) ; H. Gourteault, *Gaston IV, comte de Foix*, cité p. 37 ; G. Daumet, *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille aux XIV^e et XV^e siècles* (Paris, 1898, in-8°, fasc. 118 de la « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, sciences historiques et philologiques »).

V. Le gouvernement de Louis XI

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre le livre déjà cité (p. 30), de Ch. Petit-Dutaillii voir R. Doucet, *Le gouvernement de Louis XI*, dans la *Revue des cours et conférences*, t. XXIV (1922-1923) et t. XXV (1923-1924), environ 75 pages en tout. — Sur les rapports avec les grandes maisons princières, citons A. Lecoy de La Marche, *Le roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires* (Paris, 1875, 2 vol. in-8°) ; du même, *Louis XI et la succession de la Provence*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XLIII (1888), p. 127-157, et, sur cette même question, V.-L. Bourrilly et R. Busquet, *La Provence au moyen âge, 1112-1481* (Paris, 1924, in-4°, extrait de « Les Bouches » du-Rhône, encyclopédie départementale », publ. par P. Masson, t. II, Paris et Marseille, 1924, in-4°, p. 303-752) ; R. de Maulde La Clavière, *Histoire de Louis XII*, 1^{re} partie : *Louis d'Orléans, 1462-1498* (Paris, 1889-1891, 3 vol. in-8°), t. I et II ; J.-C. Tauzin, *Louis XI et la Gascogne*, dans la *Revue des questions historiques*, t. LIX (1896), p. 403-441 ; A. Luchaire, *Alain le Grand, sire d'Albret* (Paris, 1877, in-8°), et les volumes de H. Courteault, B. de Mandrot, Ch. Samaran, A. Dupuy et Pocquet du Haut-Jussé, cités p. 37. — Sur les rapports avec les villes, Henri Sée, *Louis XI et les villes* (Paris, 1891, in-8°), à compléter avec les études ultérieures, notamment L. Caillet, *Études sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI* (Paris et Lyon, 1909 » in-8°, fasc. 21 des « Annales de l'Université de Lyon », nouvelle série, II) ; pour l'affaire d'Arras, Th. Boutiot, *Louis XI et la ville d'Arras* (Troyes, 1867, 78 p. in-8D) et, parmi les travaux de détail les plus récents, H. Stein, *Les habitants d'Évreux et le repeuplement d'Arras en 1479*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXXIV (1923), p. 284-297. — Sur l'organisation administrative, les mêmes publications générales que pour l'époque de Charles VII : voir ci-dessus, p. 31, n. 1. — Sur les rapports avec le clergé, Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique sanction de Bourges* (Paris, 1906, in-8°) ; Ch. Samaran, *Un diplomate français du XV^e siècle ; Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis* (Paris, 1921, in-8°, fasc. 26 de la « Bibliothèque du XV^e siècle » ; extr. de la revue *Le moyen âge*, 2^e série, t. XXII, 1920) ; M.-R. Rey, *Louis XI et les États pontificaux de France* (Grenoble, 1899, in-8°). Y joindre la correspondance significative publiée par J. Lesellier, *Une curieuse correspondance inédite entre Louis XI et Sixte IV*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publ. par l'École française de Rome, t. XLV (1928), p. 21-37.

VI. Le gouvernement royal au lendemain de la mort de Louis XI (1483-1492)

OUVRAGES À CONSULTER. — En dehors du livre d'ensemble de Ch. Petit-Dutaillis, cité p. 30, et de celui de P. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu, 1483-1491* (Paris, 1882, in-8°), vieilli et souvent contestable, voir J.-S.-C. Bridge, *A history of France from the death of Louis XI* ; t. I^{er} : *Reign of Charles VIII, regency of Anne of Beaujeu, 1483-1493* (Oxford, 1921, in-8°), qui constitue un utile résumé. Y joindre les ouvrages d'Antoine Dupuy, A. de la Borderie et B. Pecquet du Haut-Jussé, cités p. 37. Le rôle du duc d'Orléans a été étudié par R. de Maulde, *Histoire de Louis XII* (cité p. 52), t. II ; du même auteur, *Procédures politiques du règne de Louis XII* (Paris, 1885, in-4°), dans la « Collection de documents inédits sur l'histoire de France », l'introduction. Dans la même collection, on consultera, édités par A. Bernier, les *Procès-verbaux... du conseil de régence de Charles VIII* (Paris, 1836, in-4°) et le *Journal des États généraux de 1484, par Jehan Masselin* (Paris, 1835, in-4°) ; voir, en outre, sur ces États généraux, l'ouvrage de G. Picot, cité p. 32. Enfin, sur l'organisation gouvernementale, N. Valois, *Le conseil du roi et le grand conseil dans la première année du règne de Charles VIII*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLIII (1882), p. 594-625, et t. XLIV (1883), p. 137-168 et 419-444.

Chapitre III

*La monarchie anglaise au temps de la guerre des deux roses et l'avènement d'Henri Tudor*²⁵

L'Angleterre avait longtemps porté sans défaillance le poids de la guerre de Cent Ans, et, tant qu'elle avait été victorieuse, la dynastie des Lancastre, quoique issue d'une révolution, avait pu se maintenir aisément. Mais il avait suffi que le vent tournât, pour que tout fût changé aussitôt : les échecs accumulés avaient rendu la guerre intolérable, la dynastie impopulaire. Au moment où il eût fallu au gouvernement un homme de tête et d'énergie, la royauté s'était trouvée prise au dépourvu : Bedford était mort en 1435, Beaufort et Gloucester^{p060} avaient disparu à leur tour, ce dernier depuis peu (1447), et personne dans l'entourage des Lancastre ne s'était rencontré qui fût en état de tenir leur rôle et de réagir d'une façon efficace contre le découragement consécutif à une lutte dont on n'apercevait plus soudain que la stérilité et les charges. Moins atteinte que la France dans sa richesse matérielle, l'Angleterre allait subir le contre-coup de ses défaites : la guerre continentale n'était pas encore liquidée que déjà la guerre civile avait éclaté sur son sol.

I. — Les débuts de la guerre civile (1450-1461)²⁶

De profonds changements s'étaient peu à peu opérés dans l'état social du royaume, qui avaient fini par compromettre l'équilibre politique. Pendant bien des années, la grande profiteuse de la guerre avait été la haute noblesse du pays, qui s'était gorgée du produit des pillages.

²⁵ [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

²⁶ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

ges, des rançons, des confiscations, et avait vendu son concours militaire à fort prix. D'imprudentes constitutions d'apanages aidant, la fortune territoriale de l'Angleterre s'était trouvée à la longue concentrée entre les mains d'un très petit nombre de familles féodales, quatre ou cinq tout au plus, dont plusieurs voisines du trône ^{p061} par la naissance, et qui étaient devenues les arbitres des destinées anglaises. C'est de plus en plus dans leur clientèle que vivait la petite aristocratie, autrefois si attachée à la royauté, et dont les membres avaient maintenant pris l'habitude de s'enrôler sous la bannière et, comme on disait, « sous la livrée » (*livery*) de ses grands vassaux. Les chefs du haut baronnage pensaient d'ailleurs beaucoup moins au pays qu'à eux-mêmes. Sans cesse en guerre entre eux, ils se disputaient les vastes héritages. Dans le nord, les Percy, comtes de Northumberland, fidèles lancastriens, et les Neville, comtes de Westmorland, alliés à la maison d'York, étaient en lutte ouverte : en 1453, ils en viennent aux mains, et la bataille qu'ils se livrent à Stamford Bridge, près d'York, marque, selon beaucoup d'historiens, le début de la guerre civile.

Depuis la peste noire et le vote des statuts des travailleurs, l'agriculture était en pleine crise : la main-d'œuvre s'était raréfiée ; le vieux système manorial, qui en procurait à bon compte, était en voie de disparition. Si les cours de manoir subsistaient comme base de la vie rurale, le servage avait presque partout fait place à la libre tenure, les corvées et les prestations à un système de fermage à long bail, plus favorable aux tenanciers qu'aux propriétaires. Même désarroi dans le commerce et l'industrie. Le développement de l'industrie drapière dans le royaume avait permis de substituer l'exportation des draps ouvrés à celle de la laine brute ; mais le traité d'Arras, en 1435, avait entraîné la fermeture du marché flamand, par l'intermédiaire duquel s'écoulait presque toute la production des métiers anglais. Or, au même moment, la perte de la Guyenne avait pour conséquence le déclin du commerce avec le sud-ouest de la France : c'était, pour la prospérité économique de l'Angleterre un rude coup.

L'équilibre moral n'était pas moins compromis. L'Église était peuplée de prélats qui, de plus en plus tournés vers la politique, avaient fini par perdre contact avec leur clergé. Beaufort, après lui Kemp, réalisent déjà le type du cardinal d'État dont, au siècle suivant, Wolsey sera l'exemple le plus éclatant. Ceux des évêques dont la pensée restait tournée vers les choses de la religion, versaient parfois dans

l'hérésie, tel Reginald Pecock, évêque de Chichester, ennemi des Lollards, défenseur des privilèges et des possessions du clergé, qui se laissa entraîner à de telles erreurs, qu'il dut, en 1457, abandonner la mitre. Les monastères se dépeuplaient, s'appauvrirent. ^{p062} La plupart des abbayes et des prieurés d'Angleterre dépendaient d'ordres français ; or la guerre avait excité le sentiment national contre tout ce qui, de près ou de loin, touchait à la France ; elle avait, en outre, séparé les moines anglais de leurs chefs hiérarchiques et favorisé ainsi l'indiscipline dans leurs maisons.

Plus que jamais, dans de telles conjonctures, un gouvernement énergique eût été nécessaire pour prévenir décomposition et rébellions. Mais Henri VI n'avait aucune des qualités requises pour l'accomplissement d'une œuvre de grande envergure. Faible, hésitant et pieux, il détestait la guerre. Il avait épousé une Française, Marguerite d'Anjou, femme énergique et ambitieuse, mais dont l'orgueil et le favoritisme excitèrent des haines inexpiables. Enfin il était mal entouré ; l'incapable Suffolk, l'auteur du mariage royal, agissait en ministre tout-puissant ; on le tenait pour responsable de l'abandon du Maine et des désastres de Normandie. Mais Marguerite se refusa toujours obstinément à se séparer de l'impopulaire ministre, malgré les troubles que provoquait son gouvernement.

Dès le début de 1450, la situation apparaissait extrêmement tendue. Au mois de janvier, l'évêque de Chichester, Moleyns, fut assassiné, peut-être à l'instigation de Suffolk. Au Parlement qui fut réuni quelques jours plus tard, la colère du peuple éclata : mis en accusation, Suffolk fut condamné à mort ; dans l'espoir de le sauver, le roi se hâta de l'expédier à Calais ; mais, sur sa route, le 2 mai, il fut arrêté par un vaisseau de guerre et assassiné. Et tout de suite, ce fut un déchaînement des vieilles haines féodales. Le plus puissant des barons, le duc d'York, Richard, se trouvait, depuis 1448, exilé comme gouverneur d'Irlande ; il lui fut d'autant plus aisé de se créer des partisans que certains voyaient en lui le successeur possible du roi. Car Henri VI, qui n'avait pas d'enfants, risquait d'être le dernier des Lancastre et la question dynastique était posée. Mais au nom du duc d'York, qui représentait la descendance légitime d'Édouard III, certains opposaient celui du comte de Dorset, un Beaufort, qui représentait une ligne plus proche, quoique bâtarde. Suffolk mort, le comte de Dorset devint l'homme le plus influent à la cour. Créé duc de Somerset, il fut chargé

de la guerre en Normandie. La lutte entre barons et favoris, entre York et Somerset, parut bientôt inévitable : une révolte populaire la précipita.

En juin 1450, un obscur personnage du comté de Kent, ^{p063} Jack Cade, souleva les populations contre le mauvais gouvernement du roi. Il se fit passer pour un membre de la grande famille anti-lancastrienne des Mortimer, et arriva ainsi à grouper autour de lui de nombreux partisans. Le mouvement qui éclata dans la même région que la révolte de 1381, eut cette fois un tout autre caractère : bourgeois et petits hobereaux y prirent part, et il semble même qu'en plus d'un endroit, seigneurs et monastères, voire même officiers royaux aient procédé à la levée de leurs tenanciers pour aider à la révolte. Au bout de quelques jours, l'émeute, qui avait gagné le Kent, le Surrey et le Sussex, déferlait sous les murs de Londres. Après une escarmouche malheureuse, le roi s'enfuit. Les portes de la ville furent ouvertes aux rebelles, qui, trois journées durant, du 3 au 5 juillet, s'y livrèrent au pillage et procédèrent à des exécutions sommaires. Ceci fait, ils s'en prirent aux officiers prévaricateurs et aux collecteurs d'impôts, réclamèrent la constitution d'un gouvernement fort sous la direction d'un conseil des barons, mais se montrèrent incapables de formuler un programme précis ; si bien que lorsqu'un petit groupe de prélats vint offrir sa médiation, ils se laissèrent endormir par de vagues promesses et se dispersèrent ensuite sans pousser plus loin leurs avantages. Cade lui-même fut assassiné le 12 juillet, et sa disparition passa presque inaperçue.

Sa révolte avait été attribuée par la cour aux machinations du duc d'York. Pour prévenir une vengeance, celui-ci, quittant son gouvernement d'Irlande, débarqua en Angleterre, et, malgré les efforts violents tentés pour l'arrêter, courut à la rencontre du roi pour lui dicter ses conditions. Henri céda d'abord sur toute la ligne : le duc Richard reçut un plein pardon, et le Parlement, qui fut aussitôt convoqué (novembre 1450), fut le docile instrument de sa politique. Les députés exigèrent le renvoi des mauvais conseillers du roi, et une pétition fut même présentée, réclamant pour le duc d'York le titre d'héritier de la couronne. Néanmoins le duc de Somerset, qui n'avait jamais été sérieusement inquiété, resta en place avec ses créatures. Aussi, furieux d'avoir été joué et privé du fruit de sa victoire, York leva une armée, et, en février 1452, marcha de nouveau sur Londres. Il eut la faiblesse

d'entrer en négociations et de demander encore une fois son pardon, qu'Henri s'empressa de lui accorder.

La perte de la Guyenne, que Somerset n'avait pu éviter, et la conclusion, dans l'été 1452, d'une trêve politique, qui devait ^{p064} permettre de préparer une expédition de secours, avaient renforcé le prestige de l'opposition, quand la venue au monde inopinée d'un fils d'Henri VI, Édouard, vint peu après (octobre 1453) écarter définitivement York du trône et le rejeter dans le rôle de chef de parti. Mais, dans l'été, le roi fut atteint de la même maladie qui avait terrassé son grand-père Charles VI de France, une folie tranquille, accompagnée de paralysie et de prostration. Cette maladie laissait le champ libre aux ambitions rivales de la reine Marguerite et du duc d'York, qui, pendant les sept années suivantes, allaient se disputer le gouvernement en des luttes aussi confuses que violentes. La reine ambitionnait le titre de régente : les Yorkistes prévinrent ses manœuvres et, au mois de mars 1454, obtinrent pour leur chef le titre de « protecteur du royaume » ; Somerset, accusé de trahison fut envoyé à la Tour de Londres, et d'autres Lancastriens notoires, le « speaker » Thorpe et le duc d'Exeter, furent arrêtés. Le beau-frère du régent, le comte de Salisbury, fut nommé chancelier, et le beau-frère de sa sœur, Bourchier, archevêque de Canterbury. Mais un souci imprévu de légalité empêcha ce gouvernement de durer : le roi ayant recouvré ses facultés à la fin de 1454, York lui céda la place, et Marguerite se retrouva maîtresse du pouvoir ; elle tira de leurs prisons Somerset et Exeter et prépara la ruine du « protecteur ».

York n'hésita plus à prendre les armes et à se rétablir par la violence ; parmi ses partisans se trouvaient des barons puissants, tels que Salisbury et un nouveau venu, le jeune Richard Neville, bientôt comte de Warwick qui, en quelques années, devait passer au premier plan de la scène politique. À la bataille de Saint-Albans, au nord de Londres, le 22 mai 1455, les Lancastriens furent mis en déroute. Pour la première fois — et ce caractère devait s'affirmer au cours des rencontres ultérieures — les vainqueurs s'acharnèrent contre les chefs du parti ennemi et tirèrent d'eux une vengeance implacable : les ducs de Somerset et d'Exeter, Lord Clifford, le comte de Stafford furent parmi les victimes du combat. Maître du pouvoir, York réinstalla ses partisans dans les postes importants et, le roi ayant eu une rechute, reprit le titre et les fonctions de protecteur (octobre 1455). Il ne les exerça pas

longtemps : respectueux des formes constitutionnelles, il y renonça spontanément, dès mars 1456, le roi étant, à cette date, revenu à la santé.

Une fois encore, les ministres lancastriens furent rappelés ; ^{p065} mais la paix resta précaire. Pendant trois ans, les partis s'observèrent ; puis en 1459, la guerre reprit. Le 23 septembre, les deux partis en vinrent aux mains à Blore Heath, au nord-ouest de Stafford. Le combat resta indécis, et les Yorkistes commirent la lourde faute de se disperser peu après ; Marguerite en profita pour frapper un grand coup : au Parlement de Coventry, au mois de novembre, les principaux chefs du parti rebelle furent mis en accusation et ne durent leur salut qu'à la fuite. York et ses partisans s'exilèrent en Irlande, tandis que Warwick accueillait d'autres réfugiés à Calais ; enfin le petit prince Édouard, le fils d'Henri VI, fut officiellement reconnu comme héritier du trône. C'était une victoire pour les Lancastre, mais une victoire à la Pyrrhus, car dès juin 1460, Warwick, l'homme de tête du parti, débarquait de Calais, entra à Londres et, le 10 juillet écrasait l'armée royale à Northampton. Une fois de plus, le roi était prisonnier. À cette nouvelle, York accourut d'Irlande et démasquant maintenant ses batteries, réclama le trône pour lui-même.

De fait, si elle se rattachait en ligne masculine au dernier fils d'Édouard III, la maison d'York descendait par les femmes du duc de Clarence, second fils du même roi, dont les droits avaient été sacrifiés en 1399, lors de l'avènement des Lancastre. Mais, après le règne incontesté de trois princes de cette lignée, on n'eût sans doute point entendu parler des droits de la maison d'York, si le duc Richard n'avait jugé le maintien de la dynastie régnante incompatible avec ses ambitions. Pourtant il ne crut pouvoir exiger un changement immédiat et déclara accepter un compromis aux termes duquel Henri VI, tout en restant sur le trône, déshériterait son propre fils et le désignerait personnellement pour son successeur. Prisonnier des Yorkistes, le roi dut en passer par leurs conditions. Il n'en fut pas de même de sa femme, la reine Marguerite : réfugiée dans le nord de l'Angleterre avec son fils, elle leva une nouvelle armée et poursuivit la lutte avec un redoublement d'ardeur. Il s'en fallut même de peu qu'elle ne l'emportât : car elle infligea à ses adversaires à Wakefield, au sud de Leeds, une défaite qui leur coûta de nombreux morts, parmi lesquels le duc d'York en personne (30 décembre). Mais les rebelles demeuraient

maîtres de Londres ; le roi était entre leurs mains ; et le duc défunt laissait un fils de dix-neuf ans, Édouard, comte de March, déjà parfaitement en état de reprendre avec succès les prétentions paternelles. p066

Marguerite n'osa profiter du désarroi causé par la mort de Richard d'York pour risquer une attaque brusquée sur la capitale. Elle hésita, se replia vers le nord, se décida enfin à passer en Écosse pour s'y refaire une armée. Ce fut sa perte. Quand elle revint, il était trop tard : le comte de March était déjà l'arbitre de la situation.

II. — La dynastie des York (1461-1485) ²⁷

Ce jeune prince, qui devait orner ses armes de la rose blanche des York pour l'opposer à la rose rouge des Lancastre — d'où le nom de « guerre des deux roses » souvent donné à la guerre civile — n'était ni un homme d'État ni un grand capitaine ; mais sa volonté tenace et son ambition, cachées sous des dehors aimables, faisaient impression, et il avait autour de lui d'habiles conseillers, tandis que le parti lancastrien avait perdu avec Somerset son dernier chef et ne subsistait plus que grâce à l'énergie de la reine Marguerite. Sans doute Warwick, jusqu'à tout puissant dans le clan yorkiste, voyait-il sans plaisir l'avènement d'un jeune homme d'esprit indépendant ; mais il ne pouvait pas, du jour au lendemain, abandonner la cause à laquelle il s'était dévoué.

Le nouveau duc d'York montra d'ailleurs de la décision : après avoir battu quelques barons lancastriens et fait mettre à mort un chef gallois redoutable, Owen Tudor, il envoya Warwick et le roi à la rencontre de Marguerite, qui arrivait d'Écosse. Le choc eut lieu encore une fois à Saint-Albans, le 17 février 1461 ; l'avantage resta aux Lancastre, qui s'emparèrent de la personne du roi ; mais ils n'exploitèrent pas leur succès, et, à l'approche d'une nouvelle armée yorkiste p067 se replièrent aussitôt vers le nord du royaume. Édouard se jeta à la poursuite du roi fugitif, l'atteignit à Towton, au nord-est de Leeds, où il le battit le 29 mars, et le força à passer la frontière pour se réfugier en Écosse ; puis, sans plus attendre, il se fit couronner, en juin, sous le nom d'Édouard IV, obtint la reconnaissance officielle du Parlement,

²⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

déclara usurpateurs les rois de la famille de Lancastre et abrogea d'un trait de plume tous leurs édits. De nombreuses confiscations et condamnations suivirent cette prise de pouvoir.

Il ne resta plus, après cela, qu'à en finir avec Henri VI et les derniers tenants des Lancastre. D'Écosse, la reine Marguerite n'avait pas tardé à passer en France, où, par un traité conclu en juin 1462, Louis XI s'était engagé à lui fournir argent et armes. En octobre suivant, puis en mai 1463, elle tentait sans succès un débarquement sur les côtes du Northumberland. Mais bientôt ses alliés l'abandonnaient un à un : Louis XI à l'automne 1463, puis les Écossais. En avril 1464, ses derniers partisans traînant le pauvre roi Henri avec eux, risquaient encore, dans l'extrême nord, une attaque désespérée. Les Yorkistes n'eurent pas de peine à les écraser. Les rebelles furent mis à mort, leurs châteaux confisqués ; leur roi, découvert dans la campagne où il avait misérablement erré, fut enfermé à la Tour de Londres (juillet 1465).

Pour Édouard IV, toutes les difficultés ne sont pourtant pas éliminées encore. En un sens, elles ne font que commencer, car, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, le parti yorkiste se désagrège dès que son triomphe est acquis. Warwick, à qui Édouard doit le trône et qui va bientôt mériter le surnom de « faiseur de rois », est décidé à garder l'influence suprême ; avec lui, la puissante famille des Neville se rue aux honneurs : l'un de ses frères, Jean, est fait comte de Northumberland et s'enrichit des dépouilles des Percy ; un autre, Georges, déjà évêque et chancelier, est promu à l'archevêché d'York. Mais Édouard se fatigue vite de la tutelle des Neville ; dès 1463, il montre des signes d'indépendance. Tandis que Warwick, soucieux de consolider la dynastie par des alliances continentales, négocie le mariage du roi, d'abord avec une princesse bourguignonne, puis avec une princesse savoyarde, Édouard épouse secrètement une jeune veuve, Élisabeth Woodville, d'une famille de moyenne aristocratie jusque-là fidèle aux Lancastre (mai 1464).

Non seulement ce mariage rompt les projets diplomatiques ^{p068} de Warwick, mais il met au premier plan la famille de la reine, une famille de petits hobereaux, sans fortune, ambitieux, avides d'honneurs ; le fils de la reine devient duc de Norfolk, son frère est fait lord, ses sœurs duchesse de Buckingham, comtesses d'Essex, de Kent et

d'Arundel ; son père enfin est nommé trésorier. L'envahissement de cette bande affamée a pour Édouard IV les mêmes funestes effets que, sous Richard II, l'ambition de ses demi-frères les Holland. Dans le royaume, Woodville et Neville ne peuvent coexister ; il faut qu'une des deux familles cède la place. Or Édouard penche pour les derniers venus. Il refuse d'écouter Warwick, quand, de plus en plus convaincu de la nécessité d'un rapprochement avec la France, celui-ci entreprend de négocier une alliance avec Louis XI ; pour lui faire pièce, il se jette dans l'alliance bourguignonne et fiance, puis marie sa sœur, Marguerite d'York, à Charles le Téméraire. Véritable défi, que Warwick et ses partisans relèvent bientôt. En 1469, les conditions paraissent favorables à un soulèvement : déjà le pays de Galles a été entraîné à la révolte par un petit seigneur, Gaspard Tudor, comte de Pembroke, demi-frère d'Henri VI, soudoyé par le roi de France ; en juin, dans le Yorkshire éclate, sous la direction d'un certain Robin de Redesdale, une rébellion qui rappelle de près celle de Jack Cade dans le comté de Kent dix-neuf ans plus tôt. C'est le moment choisi par Warwick pour tenter un coup d'État. De Calais, où il s'est retiré avec son frère l'archevêque d'York, et d'où il a noué alliance avec le frère du roi, Georges d'York, duc de Clarence, dont il fait son gendre, il débarque dans le comté de Kent et marche sur Londres, dont il se rend maître par surprise (juillet 1469). Il ne cherche pas encore à renverser Édouard IV, mais veut seulement reconquérir sur ce roi qui lui doit le trône l'influence perdue. Pris au dépourvu, Édouard est obligé d'en passer par ses volontés et se voit retenu dans une semi-captivité.

Mais le succès de Warwick est fragile : pour faire pièce au « tyran » et à ses favoris, les Woodville, il a été contraint de faciliter, dans le nord et dans l'ouest, des soulèvements lancastriens ; une fois maître du pouvoir, il est incapable de maîtriser l'opposition qu'il a lui-même déchaînée et force lui est, au bout de quelques mois, de relâcher son prisonnier, qui, instruit par l'expérience, sait rapidement se défaire de son insolent protecteur. Édouard écrase les soulèvements provinciaux, enlève aux Neville le comté de Northumberland pour le redonner aux ^{p069} Percy, qu'il détache ainsi du parti lancastrien, et oblige Warwick à s'exiler de nouveau (mars 1470). Le « faiseur de rois » échoue devant Calais qui, jusque-là, avait été son réduit, et doit se réfugier en Normandie, sous la protection du roi de France.

C'est alors que, grâce à l'habile diplomatie de ce dernier, se produit la plus étonnante volte-face de toute cette confuse histoire ; la réconciliation de Warwick et des Lancastre. Unis dans leur commune haine contre Édouard IV, Warwick et la reine Marguerite s'entendent, sous les auspices de Louis XI, pour rétablir Henri VI. L'alliance est scellée par le mariage de la seconde fille de Warwick avec le jeune prince de Galles Édouard, héritier des Lancastre ; ainsi, ayant déjà marié sa fille aînée à Clarence, fiancé son neveu à la fille aînée d'Édouard IV, Warwick, quoiqu'il arrive, est certain de voir sa famille monter sur le trône d'Angleterre. Son but semble donc atteint. En quelques mois, une expédition se prépare ; le nouveau chef du parti lancastrien débarque en Angleterre (septembre 1470), groupe autour de lui tous les ennemis — et ils sont légion — que s'est faite la nouvelle dynastie, entre à Londres, tire Henri VI de prison, le replace sur le trône (6 octobre). Édouard, se sentant impuissant à combattre une aussi foudroyante attaque, abandonné d'ailleurs par la population, qui commence à se désintéresser de ces luttes dynastiques, se sauve en toute hâte en Hollande, où il est sûr de trouver la protection de son beau-frère le Téméraire. La situation apparaît soudain complètement retournée.

Simple illusion ; car, en fait, Henri, affaibli par sa longue captivité, n'est plus qu'un fantoche entre les mains de Warwick. Peut-être Marguerite et surtout le jeune prince de Galles eussent-ils encore été capables de galvaniser et grouper autour d'eux quelques partisans ; mais ils restèrent sur le continent, attendant que le nouveau régime fût complètement rétabli. Ils laissèrent ainsi échapper une occasion peut-être unique de tenter une revanche. Au surplus, entre le « faiseur de rois » et les Lancastriens, il y avait trop d'anciennes haines pour permettre un accord durable. En tout cas, seule une intervention immédiate eût eu quelques chances de succès ; or la lenteur des Lancastriens donna à Édouard IV le temps de se retourner et, aiguillonné par le Téméraire, trop heureux de faire pièce à Louis XI, de préparer une contre-attaque. Au mois de mars 1471, escorté d'une petite troupe, il débarque dans le nord, ^{p070} sous le prétexte, non pas de ressaisir la couronne, mais de réclamer son héritage comme duc d'York ; c'était reprendre la tactique qui avait si bien réussi à Henri de Lancastre en 1399. Le 18 mars, il entre à York, puis se dirige aussitôt vers le sud, sans rencontrer de résistance sérieuse, car les deux grandes maisons

de la région, les Percy et les Neville, se jalourent et le laissent faire. Arrivé à Londres le 11 avril, il s'assure aussitôt de la personne d'Henri VI, tire de l'asile de Westminster la reine Élisabeth qui, pendant son absence, a donné le jour à un fils, se réinstalle sur le trône.

Il s'en faut que tout soit fini. À l'annonce du succès d'Édouard, Warwick accourt avec une armée. ; les deux adversaires se trouvent face à face le 14 avril près de Barnet, aux portes de Londres ; mais l'habile tactique d'Édouard provoque la déroute des Lancastriens et la mort du « faiseur de rois ». C'est le moment que choisit Marguerite pour débarquer avec son fils dans le Dorset et y rassembler les débris de son parti. Une nouvelle campagne est nécessaire, qui aboutit, le 4 mai, à la bataille de Tewksbury, où la victoire des Yorkistes est cette fois décisive : les principaux rebelles sont massacrés, le prince de Galles mis à mort et sa mère emprisonnée ; et comme, pendant ce temps, de nouveaux troubles ont éclaté dans le nord et à Londres même, que tente d'enlever par surprise un Neville, venu de Calais, le comte de Kent Guillaume de Fauconberg, Édouard décide d'employer la manière forte : il sévit impitoyablement contre tous les opposants, et le malheureux Henri VI disparaît lui-même, probablement exécuté (21 mai 1471).

Désormais Édouard IV est le maître incontesté de l'Angleterre. Ses longues luttes l'ont aguerris et ont fait de lui un prince méfiant et dur. Il n'est pas populaire, et le pays de Galles, toujours troublé, le « border » écossais, où dominent les Percy, acceptent difficilement sa domination ; mais le reste du royaume, fatigué de la guerre civile, se résigne. Une dernière tentative lancastrienne dirigée en 1473 par le comte d'Oxford, échoue piteusement. Toutefois le propre frère du roi, Clarence, rentré en grâce après 1470, continue de comploter ; il entre même ainsi en conflit avec son plus jeune frère, Gloucester. En 1478, Édouard décide de se débarrasser de ce gêneur ; il le met en accusation devant le Parlement, le fait condamner à mort et confisque ses immenses domaines.

Sa politique continentale est assez heureuse. Pour remplir les promesses prodiguées au Téméraire, il songe à reprendre la lutte ^{p071} séculaire contre le roi de France ; mais ses goûts, maintenant qu'il se sent mieux assis sur son trône, sont plutôt pacifiques ; aussi retarde-t-il le plus possible ses préparatifs, sans se priver bien entendu des faci-

lités qu'ils lui donnent de réclamer régulièrement au Parlement le vote de larges subsides. Quand enfin il débarque à Calais, le 4 juillet 1475, le Téméraire est trop absorbé, comme on l'a vu ²⁸, par le siège de Neuss pour venir à sa rencontre ; il se laisse distancer par Louis XI, qui, le 29 août, à l'entrevue de Picquigny, sachant y mettre le prix, achète la retraite de l'envahisseur : outre une somme de 75.000 écus, dont 55.000 payés comptant, Édouard obtient, sa vie durant, une pension de 60.000 écus ; le dauphin Charles, âgé de cinq ans, est promis en mariage à sa fille aînée, Élisabeth, qui en a neuf, et à laquelle le roi de France s'engage à assigner un douaire d'un revenu minimum de 60.000 livres ; enfin, peu après, le roi d'Angleterre rend la liberté à la veuve d'Henri VI, Marguerite d'Anjou, en échange d'une lourde rançon de 50.000 écus.

Sans doute il en coûta à l'amour-propre anglais d'abandonner les rêves de conquête en terre de France ; mais, la pension servie par Louis XI, à laquelle, après 1478, vinrent s'ajouter les revenus des biens enlevés au duc de Clarence, sans compter les emprunts forcés levés sur ses grands vassaux, permirent dorénavant à Édouard de faire face aux dépenses de l'État, sans demander d'impôts nouveaux au Parlement. N'ayant plus à quémander de subsides, il put gouverner à sa guise et prépara ainsi l'absolutisme des Tudor. Le seul côté faible de son gouvernement fut sa politique extérieure. Tenu à des égards envers le roi de France qui le payait, il ne put, dans la succession de Bourgogne, jouer le rôle d'arbitre qui aurait dû être le sien : il se laissa manœuvrer par Louis XI, hésita, en 1479, à se lier à Maximilien et fut, en décembre 1482, la victime du traité d'Arras, car le mariage arrangé entre sa fille et le dauphin y fut rompu pour permettre un rapprochement franco-bourguignon ²⁹. L'affront fut vivement ressenti à Londres, et la guerre faillit même éclater. Le règne s'acheva cependant peu après sans encombre, et quand le roi mourut prématurément le 9 avril 1483, usé par les excès, la dynastie yorkiste semblait consolidée.

Édouard avait su grouper autour de lui quelques conseillers ^{p072} dévoués, tous issus de la petite noblesse, Stanley, Hastings, Howard, John Russell ; c'est à eux que, sous la direction de la veuve du roi, fut d'abord confiée la régence de son fils Édouard V alors âgé de douze

²⁸ Voir ci-dessus, p. 46.

²⁹ Sur ces événements, voir le chapitre précédent, p. 48.

ans. Mais un des frères du défunt, le duc de Gloucester, dévoila vite son ambition : il s'empara des conseillers, enferma son royal neveu à la Tour de Londres, contraignit la reine-mère à se réfugier à Westminster et, après un semblant de « vote » populaire, se fit personnellement couronner roi, le 26 juin, sous le nom de Richard III. Ses jeunes neveux, déclarés bâtards, furent implacablement assassinés. Cette inutile usurpation fut la ruine de la dynastie yorkiste. Dans sa hâte d'affermir son pouvoir. Richard s'efforça, par tous les moyens, d'exterminer ses ennemis, n'hésitant même pas, pour y mieux parvenir, à décimer sa propre maison, jusqu'à faire le vide autour de lui et à se priver de tout successeur possible : car, son propre fils étant mort en 1484, la maison d'York ne fut plus représentée que par la fille d'Édouard IV, Élisabeth, qu'il tenta sans succès d'épouser.

Richard III a laissé le souvenir d'un ambitieux insatiable et d'un tyran féroce ; il y a peut-être quelque exagération dans ces jugements, qui émanent tous d'écrivains au service des Tudors ; mais il faut bien reconnaître que si, à l'exemple de son prédécesseur, il réussit à se faire obéir assez aisément des villes et des régions commerçantes, il ameuta contre lui, en quelques mois, tous les anciens partisans des Lancastre et tous les anciens protégés d'Édouard IV. Il n'en vint à bout que par la terreur.

D'une première révolte, en octobre 1483, il triompha en faisant procéder à l'exécution de son chef, le comte de Buckingham. Mais un adversaire plus sérieux le menaçait : Henri Tudor, comte de Richmond. Petit-fils d'Owen Tudor, mis à mort en 1460, neveu de Gaspard qui, le dernier, avait défendu Henri VI en 1471, il appartenait par son père à la turbulente noblesse galloise ; par sa mère, Jeanne de Beaufort, il était le dernier représentant de la famille de Lancastre. Sans doute ses droits étaient on ne peut plus vagues : il les tenait seulement de son ascendance féminine et représentait, par surcroît, une branche bâtarde ; mais telle était la faiblesse de la maison royale, la monarchie était tombée si bas dans l'estime publique, que, réfugié en Bretagne depuis 1471, Henri Tudor avait pu néanmoins faire acte de prétendant à l'avènement de Richard III et grouper autour de lui de nombreux partisans. Il passe alors ^{p073} en France où le gouvernement de Charles VIII lui fait bon accueil ; il est rejoint peu après par quelques chefs lancastriens. Le 1^{er} août 1485, il s'embarque à Harfleur, cingle vers l'ouest, pénètre dans le pays de Galles où il est sûr de trouver de nom-

breux appuis, puis marche vers les Midlands à la rencontre de Richard, qui est battu et tué, le 22 août, à la bataille de Bosworth, près de Leicester.

C'est la fin de la dynastie des York, car la seule survivante de la famille est Élisabeth, la fille d'Édouard IV : le comte de Richmond qui, au lendemain de sa victoire, a marché sur Londres et s'y est fait proclamer roi sous le nom d'Henri VII, l'épouse aussitôt, et clôt ainsi le conflit des deux familles si longtemps rivales sous le signe des deux roses : la rose rouge des Lancastre et la rose blanche des York.

III. — Le début des Tudor ³⁰

Le succès rapide d'Henri VII s'explique par le fait que, depuis 1460, il n'y avait plus, en réalité, de partis politiques en Angleterre ; la lutte des barons contre les prérogatives royales avait pris fin à la mort du duc Richard d'York, et seules les ambitions rivales de quelques grands personnages expliquent la continuation de la guerre civile : Édouard IV, Marguerite d'Anjou, Warwick, Clarence, Gloucester se sont battus pour obtenir le pouvoir suprême ; leurs partisans se sont rués à la curée des honneurs ; mais l'ensemble du pays est resté indifférent à la lutte. Il en a souffert cruellement ; le désordre, la criminalité y ont augmenté dans de terribles proportions. C'est ce qui explique que, par lassitude, par besoin de calme et de paix, bourgeois, gentry, paysans aient fini par se rallier chaque fois sans opposition aux vainqueurs. Ils en sont venus à souhaiter un gouvernement fort, se sont soumis de leur plein gré à l'autorité royale, sans chercher à la contrôler.

Tel est du moins alors l'état d'esprit des populations dans ^{p074} les provinces du sud-est, les plus riches du royaume, les plus intéressées par conséquent au rétablissement de l'ordre. Il en est un peu autrement en Cornouaille, dans le pays de Galles et dans les provinces du nord, où le particularisme des populations celtiques, la persistance du régime féodal, l'exemple d'indépendance donné par les voisins écossais constituent tout un ensemble de conditions moins favorables aux interventions du pouvoir royal : les taxes imposées par Henri VII y vont

³⁰ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

être difficilement acceptées et les soulèvements ne seront pas rares, sous la conduite d'aventuriers et d'imposteurs qui se prétendront les héritiers de la maison d'York et dont les intrigues étrangères soutiendront les efforts. C'est Lord Lovell qui, en 1480, tente de faire triompher les droits de Marguerite de Bourgogne, sœur d'Édouard IV ; c'est le comte de Northumberland qui est assassiné par les paysans du nord, excédés des impôts, et dont le soulèvement se prolonge de 1487 à 1489 ; c'est la Cornouaille qui, en 1490, refuse de payer les taxes destinées à la guerre contre l'Écosse. La révolte de l'agitateur Lambert Simmel en Irlande (1490) est encouragée par les menées bourguignonnes ; celle de Perkin Warbeck dans le même pays (1483-1497) reçoit l'appui de Maximilien, des Rois catholiques et de l'Écosse. Mais, grâce à la fidélité des populations agricoles et commerçantes, Henri VII vient à bout de tous les complots. Lorsqu'il a enfin écrasé Perkin en 1497, son pouvoir est affermi au point que l'ambassadeur milanais peut écrire : « Je répète que l'état présent est stable, même pour les descendants du roi, puisqu'il n'y a personne pour aspirer au trône ; avec la concorde intérieure, ils n'ont rien à craindre. » Et, de son côté, l'envoyé espagnol écrit à son gouvernement : « Henri est riche ; il a établi bon ordre en Angleterre et tient le peuple dans une sujétion dont on n'avait encore jamais vu d'exemple. »

Qui aurait pu en effet, combattre la monarchie ? Le baronnage a été décimé au cours des luttes dynastiques. Tandis que sous les premiers Lancastre, les lords étaient au nombre de soixante-dix environ, il n'y en avait plus qu'une trentaine sous Richard III ; dix-huit seulement assistent au premier Parlement d'Henri VII. Pour regarnir les rangs de l'aristocratie, les Tudor appellent aux honneurs des conseillers fidèles, des membres de la *gentry*, et se créent ainsi une sûre clientèle. Privée de ses chefs, l'opposition parlementaire est réduite à néant. Quel contraste entre le rôle éminent joué par le Parlement ^{p075} dans rétablissement de la maison de Lancastre, et son asservissement pendant la guerre des Deux Roses ! Pas une fois il n'a essayé de dominer, encore moins de conduire la lutte. Toujours acquis d'avance au vainqueur, il a entériné successivement toutes les révolutions. Aussi, comment s'étonner si pendant le XV^e siècle, les « libertés », loin de progresser, ont plutôt tendance à s'amoindrir ? L'élection des chevaliers des comtés est restreinte par le gouvernement qui fait nommer qui il veut ; le Parlement est une machine complaisante qui approuve sans opposition

les décisions royales ; les condamnations les plus violentes, pendant la guerre civile, ont été portées par des Parlements de partisans dociles, plus cruels parfois que le souverain en personne. D'ailleurs Henri peut se passer du Parlement, sa politique pacifique et son administration ordonnée mettant à l'aise ses finances ; en vingt-quatre ans de règne, il ne le réunira que sept fois en tout. Sans doute le gouvernement royal est souvent gêné par l'irrégularité des impôts directs : ni Édouard ni Henri VII n'ont su, comme les Valois, rendre la taille permanente ; elle reste en Angleterre une taxe votée pour une courte période par les députés, et son instabilité même la rend d'autant plus impopulaire que les méthodes de répartition et de levée ne s'améliorent pas. Pourtant Henri VII est riche : les rébellions, les guerres, les confiscations lui sont d'habiles prétextes pour regarnir ses coffres ; comme ses prédécesseurs, il a souvent recours aux emprunts forcés sur la noblesse qui n'a plus une vigueur suffisante pour résister à ses exigences.

En même temps il rend au pays la prospérité. Son règne voit l'apogée de l'agriculture anglaise, qui, libérée des entraves du vilainage, va devenir rapidement florissante. C'est seulement au siècle suivant que la multiplication des *enclosures* pèsera lourdement sur elle. Les villes atteignent un développement inconnu jusqu'alors ; il n'en est pas de meilleure preuve que les lois somptuaires, constamment votées par les Parlements, et bien entendu inopérantes. C'est qu'Henri VII est un roi bourgeois ; il sait que les villes sont ses plus fermes soutiens, et il les protège. Continuant l'œuvre d'Édouard IV, qui avait fait la paix avec la Hanse, il signe des traités de commerce avec la plupart des nations européennes. Il s'attache à développer dans son propre royaume la marine marchande, pour affranchir l'Angleterre du commerce étranger : des statuts votés en 1485 et 1489 pour régler le commerce des vins français, posent ^{p076} le principe, que plus tard reprendra Cromwell, suivant lequel les marchandises anglaises doivent naviguer sous pavillon anglais.

Enfin, pour gouverner, les Tudor disposent d'une machine administrative, compliquée mais efficace, qu'ils ont héritée de leurs prédécesseurs et qu'aucune révolution n'a pu ébranler. L'administration de la justice est assurée d'une façon particulièrement remarquable. Avec le XV^e siècle, l'accroissement du volume des affaires a nécessité la multiplication incessante des cours de justice ; les anciens tribunaux, « assises » à jurys locaux pour les causes criminelles, « banc du roi »

et « banc commun » pour les causes civiles, Parlement même, sont rapidement débordés. Aussi voit-on chaque département ministériel — chancellerie, amirauté, connétablie — se doubler peu à peu d'une cour de justice à juridiction limitée ; mais, en même temps, pour décider des points de droit dans les cas difficiles, les juges des différentes cours organisent des réunions communes dans la « chambre » de l'Échiquier. En outre, le Conseil du roi évoque, pour en connaître directement lui-même, un nombre de plus en plus grand d'affaires et distribue une justice arbitraire, mais rapide ; et comme la criminalité, du fait des guerres civiles, s'est extraordinairement développée, Henri n'hésite pas à multiplier les juridictions exceptionnelles. Des cours martiales sont même établies dans les provinces, comme le pays de Galles, où les désordres sévissent à l'état endémique ; enfin, au cœur du royaume, le roi étend, à partir de 1478, la compétence d'un tribunal, suprême, né quelque trente ans plus tôt, la « Chambre étoilée » (*Star Chamber*) ; composée de membres de son Conseil et de quelques juges de profession, cette « Chambre » est désormais saisie de tous les crimes politiques, de toutes les offenses graves contre la royauté : elle deviendra un instrument redoutable de « despotisme » entre les mains d'un Henri VIII.

L'Angleterre au temps du premier Tudor est donc déjà, elle aussi, comme la France telle que l'a faite Louis XI, un État centralisé qui ne rappelle plus que de loin l'Angleterre féodale des Lancastre. La monarchie n'a plus à compter avec ces terribles coalitions de barons qui naguère la faisaient encore trébucher à chaque pas. Le seul point noir à l'horizon, c'est qu'elle n'est même pas maîtresse encore de toute la grande île britannique, car l'Écosse lui échappe et demeure menaçante. p077

IV. — L'Écosse au XV^e siècle ³¹

Sans doute l'Écosse reste au XV^e siècle un pays de bien faible importance : non seulement il tient peu de place sur la carte, mais sa turbulente population de montagnards, encore rudes et primitifs, compte peu dans le monde. Dans le haut pays du nord (*Highlands*), les petits chefs de clans passent leur temps à se faire, la guerre ; le bas pays

³¹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

(*Lowlands*) renferme quelques villes minuscules, quelques médiocres ports de pêche et de commerce, qui abritent une population misérable, exposée sans cesse au brigandage ou, près des côtes, aux pirateries des corsaires. La fondation d'une Université à Saint-Andrews, en 1413, marque tout juste et bien vaguement encore, le début d'une ère de développement intellectuel. Dans son ensemble, l'Écosse est presque ingouvernable. Son roi n'a guère d'autorité que dans le bas pays ; plus au nord, c'est l'anarchie ; et, sur la côte nord-ouest et dans les Hébrides, ceux qu'on appelle « les seigneurs des Iles » se sont taillé une principauté à peu près indépendante.

Depuis le milieu du XIV^e siècle, la couronne est aux mains d'une maison féodale alliée par les femmes aux Bruce, les « sénéchaux » héréditaires du royaume — les Stewarts (d'où le nom de Stuart qu'on a donné à la dynastie). Ses premiers représentants, Robert II (1371-1390) et Robert III (1390-1416), se sont montrés impuissants à déjouer les intrigues des seigneurs ; et, Robert III mort, il s'en est fallu de peu que la royauté ne sombrât : le fils du défunt, Jacques I^{er}, était prisonnier des Anglais, et c'était à qui s'emparerait de la régence. Mais en 1424, Jacques est rentré, et la monarchie survit en dépit des tourmentes : en 1436, pour avoir voulu user d'un régime de terreur, Jacques I^{er} est assassiné ; pendant la minorité de son fils Jacques II, les seigneurs, encore une fois, s'entre-battent pour s'assurer la régence ; en 1452, le roi doit se débarrasser par de nouveaux massacres de la tutelle indiscrete des Douglas ; ^{p078} son fils Jacques III, qui lui succède en 1460, passe son règne à lutter contre ses vassaux, pour finir, lui aussi, assassiné (1488) et laisser à son successeur, Jacques IV, les mêmes difficultés. L'annexion des Orcades et des Shetlands en 1468, par suite du mariage de Jacques III avec Marguerite de Norvège, est le seul succès durable qu'on puisse inscrire durant le XV^e siècle à l'actif de la dynastie royale.

Mais les conditions lamentables de la vie politique écossaise n'empêchent pas le pays d'être pour l'Angleterre un voisin dangereux. Non seulement les bandes de partisans qui dévastent l'Écosse violent sans cesse les frontières anglaises, mais, par leur position même, les Écossais sont les alliés rêvés de tous les ennemis de la dynastie, quelle qu'elle soit, qui règne à Londres. De la France d'abord, à qui, au temps de la guerre de Cent Ans, ils ne manquent pas d'envoyer souvent des troupes. La conduite brillante de leurs contingents au combat

de Baugé en 1421, leur attitude courageuse sur le champ de bataille de Verneuil (1424), prouvent qu'ils prenaient leur rôle d'alliés à cœur. En 1436, le mariage du dauphin Louis — le futur Louis XI — avec Marguerite d'Écosse, fille du roi Jacques I^{er}, avait rendu plus intime encore le rapprochement des deux États. Sous Jacques III, ce n'est plus seulement avec la France, c'est avec les partis anglais d'opposition que les Écossais nouent alliance, sans toujours d'ailleurs se mettre bien d'accord entre eux : au roi, qui soutient les Lancastre, les grands seigneurs, alliés à Édouard IV, imposent en 1463 la reconnaissance de la maison d'York ; et, à partir de 1481, les rois anglais doivent, presque sans arrêt, se défendre contre les intrigues de leurs voisins en organisant eux-mêmes en Écosse toute une série d'expéditions de police.

Longtemps ce pays restera, pour la riche Angleterre, un voisin à surveiller de près. p079

[Table des matières](#)

**Bibliographie du [chapitre III](#)
*La monarchie anglaise au temps de la guerre des deux roses
et l'avènement d'Henri Tudor***

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Pour toute la période étudiée ici, la *Political history of England*, publiée sous la direction de W. Hunt et R.-L. Poole, fournit un commode résumé des faits d'ordre politique : consulter le t. IV, par C.-W. Oman, *The history of England from the accession of Richard II to the death of Richard III, 1377-1485* (Londres, 1906 in-8°), et le t. V, par H.-A.-L. Fisher, *The history of England from the accession of Henry VII to the death of Henry VIII, 1485-1547* (Londres, 1910, in-8°). Le livre de J.-H. Ramsay, *Lancaster and York* (Oxford, 1895, 2 vol. in-8°), t. II, est souvent sujet à caution. L'*Histoire de l'Angleterre*, de H. Prentout (Paris, 1920, in-12 ; 2^e éd. en 2 vol., 1926, t. I), donne un bref résumé. Pour l'histoire constitutionnelle, W. Stubbs, *Constitutional history of England* (citée dans notre 1^{re} partie, p. 124), édition française, avec des études complémentaires et une bibliographie mise à jour, par Ch. Petit-Dutaillis et G. Lefebvre, t. III (1927).

Sur l'état social et économique, W. Denton, *England in the fifteenth century* (Londres, 1888, in-8°) ; R.-B. Mowat, *The wars of the Roses* (Londres, 1914, in-8°) ; V.-B. Redstone, *The social conditions of England during the wars of the Roses*, dans les *Transactions of the Royal historical society*, nouv. série, t.

XIV (1902J, p. 159-200 ; W. Cunningham, *Growth of English industry and commerce* (Cambridge, 1890-1892, 2 vol. in-8° ; 5^e éd. 1910), t. I ; A.-S. Green, *Town life in the fifteenth century* (Londres, 1894, 2 vol. in-8°) ; H.-D. Traill, *Social England* (Londres, 1884-1897, 6 vol. in-8° ; 2^e éd., 1901-1904), t. II ; G. Schanz, *Englische Handelspolitik gegen Ende des Mittelalters* (Leipzig, 1881, 2 vol. in-8°) ; F. Schulz, *Die Hanse und England von Eduards III bis zur Heinrichs VIII Zeit* (Berlin, 1911, in-8°, fasc. 5 des « Abhandlungen zur Verkehrs- und Seegeschichte »).

Une source capitale pour l'histoire de cette période est la collection des *Paston Letters*, documents relatifs à une famille de petite noblesse du Norfolk. Elle a été éditée par J. Gairdner (Londres, 1872-1875, 3 vol. in-12 ; 3^e éd. augmentée, 1904, 6 vol. in-8°), dont, les préfaces constituent un guide très précieux pour l'étude de toute l'Angleterre à cette époque.

I. Les débuts de la guerre civile (1450-1461)

OUVRAGES À CONSULTER. — Il n'existe pas de bonne biographie d'Henri VI. Le *Henry VI* de M.-E. Christie (Londres, 1922, in-8°), est un livre de vulgarisation, écrit de seconde main ; quant à M.-A. Hookham, *The life and times of Margaret of Anjou* (Londres, 1872, 2 vol. in-8°), c'est un ouvrage peu sûr. Les meilleurs guides sont donc ceux qui ont été relevés à la note précédente. On devra, pour tous les personnages de premier plan, consulter les notices du *Dictionary of national biography*. — Sur le soulèvement de 1450, citons, entre beaucoup d'autres, les études de G. Kriehn, *The English rising of 1450* (Strasbourg, 1892, in-8°), de J. Gairdner, *Jack Cade's rebellion*, dans la *Fortnightly review* (1878), t. XIV, p. 422-455, et de H. Hall, *An episode of mediaeval nihilism*, dans *Antiquary*, t. XII (1895), p. 57-61 et 118-121.

Sur les conditions sociales et économiques de la guerre des Deux Roses, Outre les livres de Cunningham et Ashlev cités 1^{re} partie, p. 233, voir T.-W. Page, *The end of villainage in England* (New-York, 1900, in-8°, publication de l'« American economic Association »), et W. Haward, *Economic aspects of the war of the Roses in East Anglia*, dans l'*English historical review*, t. XLI (1926), p. 170-189 ; R.-H. Tawney, *The agrarian problem in the XVIth century* (Londres, 1912, in-8°), qui permet d'utiles comparaisons avec l'époque antérieure ; F.-G. Davenport, *The decay of villainage in East Anglia*, dans les *Transactions of the Royal historical Society*, nouv. série, t. XIV (1900), p. 123-141 ; H.-T. Evans, *Wales and the wars of the Roses* (Cambridge, 1915, in-8°).

Sur l'Église, J. Gairdner, *Lollardy and the Reformation in England* (Londres, 1908-1913, 4 vol. in-8°), t. I ; l'édition du *Repressor* de Pecock par C. Babington (Londres, 1860, 2 vol. in-8°), l'introduction ; R. Graham, *The English province of the order of Cluny in the fifteenth century*, dans les *Transactions of the Royal historical Society*, V série, t. VII (1924), p. 98-130, reproduit par l'auteur dans ses *English ecclesiastical studies* (Londres 1929, in-8°), p. 62-90.

II. La dynastie des York (1461-1485)

OUVRAGES À CONSULTER. — Peu d'ouvrages sur l'ensemble de la période des York, en dehors de ceux qui ont été signalés p. 60. Le règne d'Édouard IV a été négligé par les historiens jusqu'à l'ouvrage récent de C.-L. Scofield, *The life and reign of Edward the fourth* (Londres, 1923, 2 vol. in-8°). Sur Warwick, la biographie classique de C. Oman, *Warwick the kingmaker* (Londres, 1891, in-8°), est complétée par celle de W. Bensemann, *Richard Nevil, der Königsmacher, 1428-1471* (Strasbourg, 1898, in-8°). Pour l'histoire extérieure, J. Calmette et G. Périnelle, *Louis XI, et l'Angleterre* (cité p. 37), très riche, par surcroît, en détails nouveaux sur l'histoire intérieure du royaume anglais au temps d'Édouard IV.

La meilleure étude sur le dernier roi de la dynastie est celle de J. Gairdner, *A history of the life and reign of Richard III* (Londres, 1878, in-8° ; 3^e éd. Cambridge 1898). Les tentatives de réhabilitation par A.-O. Legge, *The unpopular king, Richard III* (Londres, 1885, 2 vol. in-8°), et surtout par C.-B. Markham, *Richard III* (Londres, 1906, in-8°), ne résistent pas à l'examen.

III. Le début des Tudor

OUVRAGES À CONSULTER. — Aux livres généraux indiqués p. 60, joindre la brève biographie de J. Gairdner, *Henry VII* (Londres, 1889, in-8°), utilement complétée par A.-F. Pollard, *The reign of Henry VII from contemporary sources* (Londres, 1913-1914, 3 vol. in-8°), recueil de documents avec introduction historique. Voir aussi W. Busch, *England unter den Tudors* (Stuttgart, 1892, in-8°), t. I seul paru. Sur les institutions, J.-F. Baldwin, *The king's council in England during the middle ages* (Oxford, 1913, in-8°), et les articles réunis dans les *Tudors studies presented to A.-F. Pollard* (Londres 1926, in-8°). Sur l'état de l'Angleterre en 1492, voir le t. VIII de la présente Histoire, par H. Hauser et A. Renaudet, p. 16-20.

IV. L'Écosse au XV^e siècle

OUVRAGES À CONSULTER. — Le petit manuel de R.-S. Rait, *History of Scotland* (Glasgow, 1924, in-8°), ne remplace pas les ouvrages classiques de P.-H. Brown, *History of Scotland* (Cambridge, 1899-1903, 3 vol. in-8°), t. I, et de A. Lang, *A history of Scotland* (Edimbourg, 1900-1907, 4 vol. in-8°), t. I ; voir aussi V. Teulet, *Relations politiques de la France avec l'Écosse* (Bordeaux et Paris, 1862, 5 vol. in-8°), et, pour l'histoire économique et sociale, les trop rapides indications données par J. Mackinnon, *The social and industrial history of Scotland from the earliest times to the Union* (Londres, 1920, in-8°).

Chapitre IV

*Les royaumes espagnols à l'avènement des Rois Catholiques*³²

Dans la péninsule ibérique, les changements, s'ils sont moins profonds peut-être, sont plus apparents que dans les deux grands royaumes de France et d'Angleterre. Il est alors beaucoup trop tôt pour parler d'une véritable unification de l'Espagne ; il y a, il y aura longtemps encore *des* Espagnes. Mais si ces Espagnes restent assez féodales d'allure, si elles ont peine à triompher de l'anarchie qui les ronge, il n'en est pas moins vrai qu'elles tendent de plus en plus à se rapprocher, et c'est pendant la seconde moitié du XV^e siècle que va se réaliser l'union personnelle des deux couronnes d'Aragon et de Castille, prélude d'une union durable d'où sortira la grande Espagne unifiée des temps modernes.

I. — Jean II d'Aragon et la révolution catalane (1461-1472)³³

Au milieu du XV^e siècle, Castille et Aragon sont encore face, à face, et tous deux sont en proie à la guerre civile, l'Aragon surtout. Le roi Alphonse V le Magnanime, qui meurt en 1458, ^{p080} laisse après lui un lourd héritage. À l'Aragon, il a réuni, outre la Sicile et la Sardaigne, le royaume de Naples facilement conquis sur les derniers Angevins ; l'Orient même, nous le verrons ³⁴, a tenté son ambition, comme celle de tous ses prédécesseurs sur le trône sicilien ; mais, à ses rêves

³² [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

³³ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

³⁴ Voir ci-dessous, p. 95.

de grandeur, il a trop souvent sacrifié les intérêts espagnols, dont, depuis nombre d'années, il a abandonné le soin à son frère Jean, son successeur désigné : car il n'a point d'enfants. Or Jean, à qui la couronne est dévolue en l'année 1458, où il devient le roi Jean II, est un prince tenace, mais maladroit et détesté : fourbe, mesquin, avare, sensuel, ses défauts lui aliènent ses sujets. Bien avant son avènement, il s'est brouillé à mort avec son fils Charles, prince de Viane, qu'il a eu de sa première femme, la reine Blanche de Navarre, en se refusant, au décès de celle-ci (1441), à lui laisser prendre possession du trône navarrais, quoique le prince de Viane en soit l'héritier normal. Il l'a traqué, emprisonné, forcé à fuir l'Espagne, déshérité ; en 1457, il a obtenu des Cortès de Navarre une proclamation de déchéance et, depuis sa propre accession au trône d'Aragon, il s'obstine à lui dénier toute autorité à l'intérieur de l'un ou l'autre des deux royaumes. Obstination grave, qui va déchaîner la tempête.

La tradition voulait en effet qu'en Catalogne et dans ses annexes de Cerdagne, de Roussillon et des Baléares, la royauté aragonaise déléguât ses pouvoirs à un lieutenant-général qui, de droit, était le fils aîné (*primogenit*) du souverain. Charles ayant débarqué à Barcelone en mars 1460 pour revendiquer la lieutenance et y ayant reçu un accueil enthousiaste, Jean II ne tarde pas à le faire arrêter (décembre), et voilà aussitôt la Catalogne en feu. La province était dotée d'une semi-autonomie : elle avait ses Cortès particulières, réunies obligatoirement tous les trois ans au moins, et dans le sein desquelles se recrutait par voie d'élection une commission exécutive permanente, la « Députation » ou conseil général (on disait, pour faire court, le « Général »), chargé de prendre toutes les mesures urgentes nécessaires au maintien des franchises et de l'ordre public. À la nouvelle de l'arrestation de Charles, le « Général » ordonne la mobilisation de l'armée et de la flotte, organise la résistance ; il oblige ainsi le roi à remettre son fils en liberté (21 juin 1461). Celui-ci, bien entendu, en profite pour se chercher des alliés : il négocie avec le roi de Castille ^{p081} Henri IV, avec le dauphin Louis, autre fils rebelle, quand la mort vient prématurément le surprendre (23 septembre 1461).

La disparition du prince de Viane déplace le problème sans le supprimer, car les Catalans se retrouvent dressés contre le roi d'Aragon derrière son second fils Ferdinand, l'enfant de sa seconde femme, Jeanne Enriquez ; et bientôt Jean II n'a d'autre ressource que

d'écouter les offres du nouveau roi de France Louis XI, qui, après avoir, comme dauphin, soutenu l'infant Charles, après avoir, même depuis son avènement, aidé en sous-main les Catalans révoltés, n'hésite pas maintenant à proposer contre eux son alliance au souverain malheureux. Au début de mai 1462, il a avec lui une entrevue à Sauveterre, aux frontières de la Navarre et du Béarn ; le 9, leur alliance est scellée à Bayonne, et comme l'Aragonais se trouve sans ressources, il engage à son partenaire, en échange d'une armée de secours, ses deux provinces de Roussillon et de Cerdagne. Aussitôt dénoncé comme une trahison, ce pacte qui aboutit, sans le consentement des Cortès, à l'aliénation de deux des plus riches dépendances de la Catalogne, amène dans ce pays un redoublement de fureur. Le 11 juin, le « Général » prononce la déposition du roi indigne ; eu égard sans doute à son âge (Jean avait soixante-cinq ans et était presque aveugle), il se contente de le faire étroitement surveiller dans Urgel, tandis que sa femme et son fils sont assiégés dans Gérone. Il faut l'arrivée des troupes françaises, que commande le comte Gaston IV de Foix, pour forcer les rebelles à lâcher prise ; mais, après avoir inutilement bloqué Barcelone pendant un mois, les Français, décimés par la maladie, doivent en octobre se replier sur Saragosse, puis sur la Cerdagne et le Roussillon. S'ils se dédommagent en procédant sans délai à l'occupation des deux provinces et en proclamant, dès le 2 mars 1463, leur réunion à la couronne de France, ils laissent Jean II, sans défense, à la merci des insurgés.

Celui-ci paraît perdu, car les événements qui viennent de se dérouler n'ont pas donné aux Catalans la moindre envie de revenir sur la décision qu'ils ont prise au mois de juin précédent de se soustraire à son obéissance. Ils songent un moment à se donner au roi de Castille Henri IV, qui revendiquait à la fois leur province et le royaume navarrais ; mais ces prétentions sont écartées par le roi de France, qu'elles gênent, et qui, s'imposant comme arbitre, se borne, par sentence du 23 avril, 1463, à attribuer au Castillan le petit canton d'Estella, en Navarre. ^{p092} Puis, par une nouvelle volte-face, Louis XI s'offre aussitôt lui-même comme protecteur aux Catalans, faisant, valoir qu'entre eux « il n'y a pas de montagnes » ; mais cette offre indiscreète est immédiatement écartée, et c'est à un candidat moins dangereux, le connétable de Portugal, Pierre, que les rebelles décident de se confier : petit-fils par son père du roi Jean I^{er} de Portugal et par sa mère du comte Jacques

d'Urgel, le candidat évincé lors du compromis de Caspe, en 1412, Pierre, a des droits à produire sur la couronne d'Aragon, et il prend effectivement le titre de roi à dater d'octobre 1463. En janvier suivant, il fait son entrée dans Barcelone. Contre lui, Jean II doit continuer la lutte, et, comme son nouvel adversaire est totalement dépourvu d'énergie, cette lutte tourne souvent à son avantage : il envahit la province d'Urgel, entre dans Lérida en juillet 1466, et a même réussi à gagner à sa cause une partie de l'entourage du Portugais, quand celui-ci meurt soudain, en avril 1468.

Si les insurgés ne désarment pas, ils commencent visiblement à faiblir. Ils ne dédaignent plus l'appui de la France ; ils offrent la couronne à René d'Anjou, lequel, non content de faire valoir sans succès ses droits sur le royaume de Naples, accepte ce second trône, qui, comme l'autre, reste à conquérir à la pointe de l'épée ; et, songeant déjà à s'approprier l'héritage angevin, Louis XI assure de son concours le nouveau candidat. Au début de 1467, celui-ci délègue à Barcelone son fils Jean de Calabre en qualité de lieutenant-général ; mais il est trop tard ; le vent a tourné, et le vieux roi d'Aragon est enfin presque maître de la situation. Une flotte, qu'il a recrutée à Valence, Barcelone sous un blocus rigoureux ; Jean de Calabre échoue tient devant Gérone. En vain fait-il appel au roi de France et au comte de Foix : les faibles contingents qu'on lui envoie ne lui permettent pas d'éviter les désastres. D'ailleurs Louis XI, fort occupé par la Bourgogne et la Bretagne, n'a plus le loisir de songer aux annexions lointaines. Le fils du roi René, abandonné à ses propres moyens, s'en va lever des troupes en Provence ; mais quand il revient, le 16 décembre 1470, il est terrassé par une mort subite.

L'Aragonais n'a plus dès lors qu'à porter le coup de grâce à l'insurrection. Il a minutieusement préparé son offensive : dès avril 1470, aux Cortès d'Aragon, il a justifié sa politique et réclamé la soumission des rebelles ; de l'Italie, inquiète des manœuvres angevines, il a reçu des promesses de secours ; ^{p083} en novembre 1471, il conclut une alliance offensive avec le roi de Naples et le duc de Bourgogne. Pendant l'hiver qui suit, il fait tomber une à une les places de Catalogne ; le 12 octobre 1472, Barcelone, épuisée par un long siège, capitule et, le 17, le roi y fait son entrée solennelle. Après dix ans d'une lutte sans merci, il a la sagesse d'oublier ses haines, et par une politique de large amnistie arrive à restaurer l'ordre et la paix.

À cette date de 1472, la situation est donc enfin rétablie, et sans trop de dommages, dans le royaume d'Aragon. La Catalogne, qui semblait à la veille de s'en détacher, est revenue à de meilleurs sentiments, et la seule perte sérieuse qu'elle ait subie est celle de la Cerdagne et du Roussillon que le roi de France se refuse énergiquement à évacuer. Les troupes de Jean II y rentreront un moment, au début de 1473, mais sans pouvoir ensuite tenir tête à un retour offensif des Français. Perte douloureuse, heureusement déjà compensée, et au-delà, par les belles perspectives que, du côté de la Castille, une habile diplomatie ouvre dès maintenant aux ambitions aragonaises.

II. — Le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille ³⁵

Depuis près d'un siècle qu'il était aux mains de la dynastie de Trastamare, le royaume de Castille n'avait joué qu'un rôle effacé dans la politique européenne. Ses souverains, montés sur le trône à la suite d'une révolution, n'étaient arrivés ni à ^{p084} s'y maintenir solidement ni à y gagner le moindre prestige. L'aristocratie, groupée en clans rivaux, tenait en tutelle cette lignée de rois, dont la faiblesse et l'inaction semblaient héréditaires. L'incapable Henri III, mort le 21 juillet 1454, avait transmis à son fils Henri IV, avec un pays déchiré par les factions, un caractère faible et versatile. Sensuel et volage. Henri IV s'était laissé dominer par des favorites, tandis que la reine Jeanne, fille d'Alphonse V de Portugal, le payait de retour par des infidélités qui avaient bientôt été la fable de l'Europe. La noblesse, mettant à profit ces querelles de ménage, s'était divisée en deux camps : les uns, l'archevêque de Séville en tête, soutenaient le roi ; les autres, sous la conduite du marquis de Villena, avaient pris le parti de la reine. Aussi, après quelques années, qui n'avaient pas été sans éclat, où Henri avait pu renouveler l'alliance traditionnelle avec la France, faire épouser à son ancien rival Jean d'Aragon une princesse castillane, Jeanne Enriquez, et où il avait par surcroît signé une paix avantageuse avec Alphonse le Magnanime, la Castille avait-elle traversé une nouvelle période de troubles, que le roi d'Aragon Jean II s'était, naturel-

³⁵ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

lement, empressé d'entretenir avec soin quand il ne les provoquait pas lui-même en sous-main.

Ce qui avait aggravé encore la situation, c'est qu'Henri IV — Henri IV l'Impuissant, comme on l'avait surnommé par dérision — à près de quarante ans (il était né en janvier 1425), n'avait pas d'enfants et que d'avance sa succession déchaînait les convoitises. Or, en 1462, la reine Jeanne avait donné le jour à une fille, elle-même prénommée Jeanne, dont la rumeur publique avait aussitôt, non sans de bonnes raisons, attribué la paternité à un certain Beltran de la Cueva, le grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques. Flétrie sous le nom de « la Beltraneja » (la fille de Beltran), Jeanne avait été déclarée indigne du trône par les plus chauds défenseurs de la reine qui, désireux avant tout de pêcher en eau trouble, avaient préféré imposer comme prince héritier le propre frère du roi, l'infant Alphonse (janvier 1465), puis, se révoltant ouvertement, le proclamer lui-même roi, sans plus attendre, à la place du souverain légitime (5 juin 1465) — tandis qu'Henri IV, le mari trompé, s'obstinait, au contraire, par un étrange renversement des rôles, à vouloir faire de la Beltraneja l'héritière de son nom et de son trône.

Par bonheur pour Henri IV, l'infant Alphonse était mort ^{p085} inopinément en juillet 1468 ; mais, à la candidature de la Beltraneja, les nobles castillans révoltés avaient aussitôt opposé celle de l'infante Isabelle, sœur du roi, alors dans sa dix-neuvième année, et dont le vieux roi d'Aragon, qui avait déjà une combinaison toute prête, souhaitait fort le succès. Ne rêvait-il pas, en effet, saisissant au bond la merveilleuse occasion qui s'offrait à lui, de mettre la main sur la Castille en faisant épouser à son fils Ferdinand la jeune princesse, son aînée d'un an à peine, qui devait, en cas de succès, recueillir l'héritage castillan ?

Alors les événements se précipitent : l'Aragonais n'a pas de peine à fomenté à la cour d'Henri IV une révolte en faveur d'Isabelle ; le 19 septembre 1468, le roi de Castille est contraint de prononcer la déchéance de la Beltraneja ; moins de six mois après, les fiançailles de l'héritier du trône d'Aragon avec Isabelle, reconnue héritière du trône de Castille, sont officiellement notifiées ; le 17 octobre 1469, en dépit des manœuvres de Louis XI, surpris, mais un peu tard, par ce dangereux rapprochement, le mariage des deux jeunes gens est célébré en

grande pompe. Dépit, furieux, le roi de France songe encore à racheter son échec en faisant annuler par Henri IV ses décisions antérieures : il finit, à force d'insistance, par l'amener en effet à déshériter Isabelle, à reconnaître derechef la Beltraneja pour son héritière, et — malice suprême — à lui fiancer son propre frère, le duc Charles de Guyenne (26 octobre 1470). Peine perdue : le pays est pour Isabelle, et la mort du duc de Guyenne, en mai 1472 vient, au surplus, détruire les derniers espoirs français. L'année suivante, Henri IV se réconcilie avec sa sœur, et, quand il meurt, le 11 décembre 1474, Isabelle et Ferdinand, les deux « rois catholiques », sont reconnus conjointement en Castille.

III. — Les débuts de Ferdinand et d'Isabelle en Castille et en Aragon (1474-1492) ³⁶

Ce n'était pas impunément toutefois que depuis tant d'années le pays avait vécu dans l'anarchie. En 1474, quand Isabelle ^{p086} succéda à son frère, elle trouva un royaume encore tout meurtri par les luttes dont elle était finalement la bénéficiaire, et il allait falloir toute son énergie, qui était grande, et celle de son mari, qui ne l'était pas moins, pour rétablir l'ordre et pacifier les esprits.

Ceci n'alla pas sans heurts, même entre les deux époux. Impatient de commander, Ferdinand réclamait pour lui-même la couronne, faisant valoir qu'il était, en ligne masculine, le plus direct descendant des Trastamare, puisque le compromis de Caspe, en 1412, avait eu pour résultat d'amener un Trastamare de la branche cadette sur le trône d'Aragon. Mais les partisans d'Isabelle, tenant pour conforme aux coutumes du pays la succession en ligne féminine, se refusèrent à voir en Ferdinand autre chose que le mari et le conseiller de celle qui était à leurs yeux leur seul souverain légitime, et ce fut leur thèse qui triompha.

Il fallut compter aussi avec les partisans attardés de la Beltraneja, auxquels vinrent se joindre les mécontents de toute espèce : ceux qu'irritait la politique autoritaire de la reine et surtout les ambitieux déçus, comme le marquis de Villena, qui eût souhaité être nommé

³⁶ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques, ou comme l'archevêque de Tolède, Alphonse de Acuna Carrillo, jaloux de l'influence de son rival le cardinal Gonzalez de Mendoza. Ces agitateurs incorrigibles firent appel au roi de Portugal Alphonse V, qui, au mois de mai 1475, entra en Castille, épousait la Beltraneja et usurpait le trône. Décontenancés par cette attaque soudaine, les Rois Catholiques ne purent empêcher Alphonse de s'emparer de Zamora, de Toro et de quelques autres places, au nord-ouest de la Castille ; ils ne purent davantage arrêter une armée française, que Louis XI, trop heureux de venger son échec dans l'affaire du mariage d'Isabelle, envoyait dans le Guipuzcoa au secours du Portugais. Mais, le premier moment de surprise passé, Ferdinand et Isabelle retrouvèrent leur sang-froid. Parcourant les provinces pour réchauffer le zèle de leurs partisans, recrutant des renforts en Aragon, obtenant des Cortès, réunies à Medina del Campo, ^{p087} la levée d'importants subsides, ils eurent tôt fait d'organiser la défense. Une bataille livrée sous les murs de Toro le 1^{er} mars 1476 tourna à leur avantage. Alphonse V, découragé, se replia sur le Portugal, tandis que les troupes françaises repassaient les Pyrénées. Au début de 1477, toutes les places castillanes étaient reconquises. Le 9 octobre 1478, Louis XI abandonnait son allié et signait à Saint-Jean-de-Luz une paix avec Ferdinand : il obtenait des Rois Catholiques l'abandon de l'alliance qu'ils avaient entre temps conclue avec Maximilien d'Autriche et réservait formellement ses droits sur le Roussillon et la Cerdagne. L'année suivante, Alphonse V de Portugal, obligé de faire face à une révolte de son fils Jean, devait traiter à son tour : par l'accord d'Alcoçobes, signé en août, il renonçait à toute prétention sur la Castille ; peu après la Beltraneja prenait le voile dans un couvent de Coïmbre et disparaissait de la scène politique.

Cependant Ferdinand et Isabelle mataient la noblesse et, comme les dynasties de France et d'Angleterre, s'employaient à substituer l'autorité monarchique à l'anarchie féodale qui avait failli entraîner la Castille à sa ruine. Dans toutes les provinces, c'était à qui, parmi les nobles, aurait châteaux, villes, honneurs ; au moment le plus critique, lorsqu'en 1476 le roi allait, devant Toro, livrer bataille à son rival portugais, des émeutes avaient éclaté à Ségovie ; la charge de grand-maître de Saint-Jacques, qui assurait à son détenteur des revenus considérables et faisait de lui le premier personnage de l'État après le roi, était entre seigneurs l'objet de compétitions sans fin. Au décès du

grand-maître Rodrigue Manrique, en novembre 1476, la reine n'hésite pas à suspendre l'élection de son successeur et à accorder d'autorité l'investiture à l'homme de son choix, Alphonse de Cardenas, tout en restreignant les privilèges attachés à l'office. Dans les provinces, elle et son mari ont recours pareillement à la manière forte ; ils mènent une guerre sans merci contre les hobereaux rebelles et font tomber un à un leurs châteaux. En Galice, où se sont réfugiés les derniers partisans de la Beltraneja, et qui reste un foyer d'intrigues, les Rois Catholiques installent en 1478 un tribunal d'exception, qui fonctionne sans relâche pour rétablir l'ordre ; des assemblées locales de délégués des villes sont réunies en 1480, qui sont chargées de veiller à la reddition des forteresses rebelles et, six ans plus tard, il suffit de la venue dans le pays des deux souverains pour triompher des dernières résistances.

p088

En même temps, la Castille et l'Aragon cessent d'être ennemis et même d'être étrangers l'un à l'autre : le 19 janvier 1479, la mort du roi Jean II fait sans difficulté entrer Ferdinand en possession du trône aragonais, que son père a réussi à consolider après avoir triomphé de la révolution catalane ; et le vaste ensemble des territoires soumis à son influence se complète encore d'un troisième royaume, celui de Navarre, qu'on peut considérer comme une manière de protectorat castillan ou aragonais.

Depuis un demi-siècle, en effet, que le sort de la Navarre était lié à celui de l'Aragon, les deux pays avaient fini par ne plus pouvoir aisément être dissociés. Sans doute Jean II ne s'y était installé que comme mari de la reine Blanche, sa première femme, décédée en 1441 ; il ne s'y était maintenu dans la suite que par la violence et au mépris des droits des trois enfants nés de cette union : Charles de Viane, une fille prénommée Blanche comme sa mère et une seconde fille, Léonore, mariée au comte de Foix Gaston IV ; mais, reconnue finalement héritière de la couronne, Léonore avait, dans les dernières années de la vie de son père, participé à l'administration du pays et y avait fait souche royale. De son mari Gaston de Foix, mort en 1472, elle avait eu un fils, Gaston, à qui le roi de France Louis XI avait cru habile d'unir sa sœur Madeleine ; mais le jeune homme avait devancé ses parents dans la tombe. Du moins avait-il laissé un fils, François-Phœbus, au nom duquel Léonore d'abord, puis — celle-ci étant morte dès le 12 février

1479, trois semaines après son père Jean II — Madeleine de France avaient exercé le pouvoir dans le royaume navarrais.

Avec cette dernière, on aurait pu croire que, selon le calcul évidemment fait par Louis XI, l'influence française allait l'emporter ; et il en eût été ainsi sans doute si le roi Ferdinand n'eût veillé. Déjà, avant la mort de son père, il était, à plusieurs reprises, et notamment en 1476, intervenu activement dans les affaires du pays à l'occasion des luttes entre partisans et adversaires de Léonore et de sa descendance ; il avait même, sous couleur d'arbitrer leurs différends, envoyé des troupes castillanes y occuper quelques châteaux : il n'eut garde, dans la suite, de relâcher sa surveillance. Il sut imposer ses protégés au petit roi François-Phœbus, un enfant de onze ans à peine, et le tenir en étroite tutelle ; puis, François-Phœbus étant mort soudain en 1483, il sut déjouer une fois encore les manœuvres ^{p089} des Beaujeu, qui, fidèles à la politique de Louis XI, s'étaient hâtés de fournir comme époux à Catherine, sœur et héritière du défunt, un seigneur gascon, le vicomte de Tartas Jean d'Albret, fils du sire d'Albret Alain le Grand, d'une vieille famille depuis longtemps dévouée à la cause française : mettant à profit, dès 1485, de nouvelles compétitions à l'intérieur du royaume, Ferdinand le fit occuper militairement, et n'attendit plus dès lors qu'une occasion favorable pour en briguer personnellement la couronne et en proclamer l'annexion. Ce sera chose faite en 1512.

IV. — La prise de Grenade ³⁷

Si le Portugal continue, à la fin du xv^e siècle, à vivre d'une vie séparée, il n'en est plus de même de la dernière bande de territoire encore occupée vers 1450 par les musulmans dans le sud-est de la péninsule, autour de Grenade. La reprise de cette province sur les Infidèles — dernier acte, longtemps différé, de la *reconquista* — devait non seulement justifier le surnom glorieux de « rois catholiques » donné à Ferdinand et à Isabelle, mais sceller d'une façon solennelle l'union des royaumes espagnols.

À vrai dire, le royaume de Grenade n'avait pu se maintenir aussi tard qu'à la faveur de la faiblesse des Castillans. Depuis bien des an-

³⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

nées, il payait tribut à Madrid ; son indépendance, souvent menacée, avait toujours été sauvée par les embarras où étaient plongés ses voisins ; mais de perpétuels incidents de frontière entretenaient un état d'hostilité latente qui devait tôt ou tard aboutir à une rupture définitive. En 1478 encore, l'émir de Grenade, Moulaï Abou'l-Hasân, demandait et obtenait de Ferdinand, alors fort occupé avec le Portugal, une trêve de trois ans, moyennant le paiement du tribut traditionnel. À l'expiration de la trêve, au mois de décembre 1481, les musulmans entraient en campagne et emportaient d'assaut la petite place frontière de Zahara, dans la haute vallée du Guadalete ; ^{p090} Ferdinand, qui se proposait alors de rentrer en Aragon, décida de prendre sa revanche et passa l'hiver à faire ses préparatifs. Il semble bien que, dès ce moment, il ait résolu d'en finir avec l'indépendance de Grenade et de mener la lutte jusqu'à soumission totale.

La conquête n'offrait pas grandes difficultés. Le royaume musulman, affaibli par deux siècles de contact avec ses voisins chrétiens, était en pleine décadence ; les révoltes y étaient constantes, et l'émir devait tenir tête sans cesse à de nouveaux prétendants. En 1482, les habitants de Grenade rejetèrent l'autorité d'Abou'l-Hasân et acclamèrent à sa place un de ses fils, Abou Abdallah Mohammed, le « Boabdil » des historiens espagnols ³⁸ ; puis, Abou Abdallah ayant été fait prisonnier l'année suivante par les Castillans et n'ayant obtenu sa libération que contre une alliance avec les Rois Catholiques, ils lui préférèrent un autre de ses frères, Zagal, dont l'autorité fut bientôt reconnue dans une grande partie du royaume. Venir à bout d'un État aussi divisé, aussi peu fidèle à ses émirs, semblait un jeu. Mais pendant des années Ferdinand et Isabelle reculèrent devant l'effort décisif. Fidèles aux vieilles pratiques médiévales, ils se contentèrent jusqu'en 1485 d'entreprendre, chaque printemps, de brèves campagnes en territoire musulman pour y enlever quelques places fortes et y installer de faibles garnisons, que les contre-attaques ennemies balayaient ensuite sans peine. C'est seulement en 1486 qu'ils se résolurent à des opérations de plus large envergure. Ferdinand porta tout son effort sur la région de Malaga, où il entra en août. Peu après, l'un des deux chefs musulmans, Zagal, faisait sa soumission. Il ne restait plus qu'à s'emparer de Grenade, où Abou Abdallah s'était réfugié. Une première-

³⁸ Par suite de la corruption d'Abou Abdallah en Aboabdillah.

re tentative, en 1490, dut être abandonnée, à la suite de soulèvements qui éclatèrent dans les territoires précédemment conquis. Le siège ne fut entrepris qu'en avril 1491. Désormais Ferdinand et Isabelle, qui était venue le rejoindre, étaient bien décidés à ne plus lâcher prise et à rester sous les murs de la cité jusqu'à la reddition. Pendant que le blocus s'organisait, une ville nouvelle était construite pour loger l'armée assiégeante ; on lui donna le nom symbolique de *Santa Fe*, « la sainte Foi ». En même temps, le roi négociait avec les chefs musulmans pour les amener à se soumettre. Voyant tout espoir perdu, Abou Abdallah capitula le 25 novembre. p091

Du coup, l'ancien royaume de Grenade passa sous l'autorité des Rois Catholiques, qui ne se contentèrent pas de promettre aux habitants le respect de leur vie, mais s'engagèrent à maintenir leurs coutumes, leurs institutions, leur langue et leur religion. Seuls, la présence d'un gouverneur chrétien et le paiement d'un lourd tribut annuel devaient leur rappeler la perte de leur indépendance. Mais, en fait, la civilisation musulmane d'Espagne avait vécu : les vainqueurs, malgré les promesses de Ferdinand, ne pouvaient respecter des institutions qu'ils haïssaient. En peu d'années, ils allaient procéder, de gré ou de force, à la christianisation de la province de Grenade, et compléter ainsi, sur un point essentiel, l'œuvre de rapprochement de ces Espagnes, qui déjà tendaient, en dépit de la diversité des langues et des institutions, à n'être plus, grâce à eux, qu'un seul et même État. p092

[*Table des matières*](#)

Bibliographie du [chapitre IV](#) ***Les royaumes espagnols à l'avènement des Rois Catholiques***

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Outre les histoires générales d'Espagne citées p. 156 de notre 1^{re} Partie, spécialement le t. III de la *Historia de España* d'A. Ballesteros, le t. II de R. Altamira et le t. II de Merriman, on consultera V. Balaguer, *Los Reyes Catolicos* (Madrid, 1892, 2 vol.in-4°), dans la *Historia general de España*, publ. par la « Real Academia de la historia » ; cette collection offre malheureusement une lacune pour la période 1406-1479.

I. Jean II d'Aragon et la révolution catalane (1461-1472)

OUVRAGES À CONSULTER. — Le règne de Jean II et l'intervention française en Aragon ont fait l'objet des travaux de Joseph Calmote, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, cité p. 49 ; G. Desdevises du Dezert, *Don Carlos d'Aragon, prince de Viane. Étude sur l'Espagne du nord au XV^e siècle* (Paris, 1889, in-8°), œuvre solide, à laquelle ajoutent peu F. Ruano Prieto, *Don Juan II de Aragón y el principe de Viana* (Bilbao, 1897, in-8°), et F. Almarche-Vasquez, *Don Carlos de Viana* (Barcelone, 1907, in-8°) ; F. Pasquier, *La domination française en Cerdagne*, et, du même, *Boffille de Juge*, cités p. 49 ; H. Courteault, *Gaston IV, comte de Foix*, cité p. 37.

II. Le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille

OUVRAGES À CONSULTER. — Sur Henri IV, de bonnes vues d'ensemble, quoique un peu succinctes, ont été présentées en divers articles par J. Palanco Ramero, sous le titre de *La monarquía castellana en tiempo de Enrique IV*, dans la *Revista del centro de estudios históricos de Granada*, t. II (1912), p. 195-222 et 295-306 ; *La nobleza en tiempo de Enrique IV*, au t. III (1913), p. 33-53 ; *Estudios del reinado de Enrique IV*, au même volume, p. 97-104, 206-216, et t. IV (1914), p. 44-56. Sur Beltran de la Cueva, A. Rodriguez Villa, *Bosquejo histórico de D. Beltran de la Cueva, tercer duque de Albuquerque* (Madrid, 1881, in-8°). Sur l'union avec l'Aragon, on consultera J.-B. Sitges, *Enrique IV y la excelente señora llamada vulgarmente Doña Juana la Beltraneja* (Madrid, 1912, in-8°) ; G. Daumet, *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIV^e et au XV^e siècle*, cité p. 49 ; J. Calmette, *Le projet de mariage bourguignon-napolitain en 1474*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXII (1911), p. 459-472 ; du même, *L'origine bourguignonne de l'alliance austro-espagnole*, dans le *Bulletin de la Société des amis de l'Université de Dijon*, ann. 1904-1905 ; E. Dürr, *Karl der Kühne und der Ursprung des habsburgisch-spanischen Imperiums*, dans la *Historische Zeitschrift*, t. CXIII (1914), p. 22-55 ; du même, *Ludwig XI, die aragonesisch-castilianische Heirat und Karl der Kühne*, dans les *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XXXV (1914), p. 297-332. — Sur la question de Navarre, voir P. Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, cité p. 49 ; F. Ruano Pietro, *Anexión del reino de Navarra en tiempo del Rey Catolico* (Madrid, 1899, in-8°).

III. Les débuts de Ferdinand et d'Isabelle en Castille et en Aragon (1474-1492)

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre le solide ouvrage de V. Balaguer cité en tête de ce chapitre, et en dehors de l'utile manuel de J. Mariéjol, *L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle* (Paris, 1892, in-8°, de la « Bibliothèque d'histoire illustrée », publ. par Zeller et Vast), voir le livre ancien de W.-H. Prescott, *History of the reign of Ferdinand and Isabella the Catholic* (Londres, 1838, 2 vol. in-8° ; nouv. éd., 1887), et le médiocre essai de Jane Dieulafoy, *Isabelle la Grande, reine de Castille* (Paris, 1920, in-8°). Sur la politique extérieure de l'Espagne au temps des Rois Catholiques, voir J. Calmette, *La fin de la domination française en Roussillon au XV^e siècle*, dans le *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales*, t. XLIII (1902), p. 161-192 ; du même, *La France et l'Espagne à la fin du XV^e siècle*, dans la *Revue des Pyrénées*, ann. 1904 ; du même, *La politique espagnole dans la crise de l'indépendance bretonne*, dans la *Revue historique*, t. CXVII (1914), p. 168-182, ainsi que les ouvrages de G. Daumet et de P. Boissonnade, cités p. 49.

IV. La prise de Grenade

OUVRAGES À CONSULTER. — Sur la fin de la « reconquista », l'ouvrage capital est celui de V. Balaguer, *Las guerras de Granada* (Madrid, 1898, in-8°), tiré de son étude d'ensemble sur les Rois Catholiques, citée p. 80, n. 1 ; on consultera aussi les études de M. Gaspar Remiro, *Entrada de las Reyes catolicos en Granada al tiempo de su rendición*, dans la *Revista del Centra de estudios historicos de Granada*, t. I (1911), p. 7-24 ; du même, *Granada en poder de los Reyes catolicos, años 1492-1494* (Grenade, 1912, in-8°) ; du même, *Fernando II de Aragon y V de Castilla en la reconquista del reino moro de Granada* (Saragosse, 1919, brochure, in-8°).

Chapitre V

*Les États italiens à la veille des guerres d'Italie*³⁹

L'Italie est bien moins avancée que l'Espagne dans son évolution politique ; elle reste, dans la seconde moitié du xv^e siècle, extrêmement morcelée, et entre les États, petits ou grands, qui la composent, les luttes sont encore vives. Quelques traits nouveaux apparaissent cependant. D'abord, sauf Venise, tous les États italiens sont maintenant de véritables monarchies, avec ou sans le nom. Sans doute l'État napolitain est le seul qui soit officiellement qualifié de royaume ; mais, au mot près, le régime que connaissent Milan, Florence, Rome même, n'en diffère essentiellement à aucun degré ; les Sforza, les Médicis ou les papes gouvernent selon les mêmes méthodes et avec les mêmes tendances à l'absolutisme que les souverains qui règnent à Naples. Tous déjà se complaisent au jeu subtil et dangereux des combinaisons diplomatiques, des ligues et des contre-ligues. Tour à tour ils en bénéficient et en pâtissent. Les liens qu'ils nouent entre eux sont maintenant plus étendus qu'autrefois ; en 1454, après la réconciliation de Milan et de Venise, solennellement consacrée à Lodi, le 9 avril, tous les États d'Italie, faisant trêve un moment à leurs querelles en présence du péril ottoman, se sont trouvés d'accord, on l'a vu⁴⁰, pour se fondre en une vaste ligue d'entr'aide mutuelle destinée à organiser et à mener à bonne fin la lutte contre l'ennemi commun, qui est aussi l'ennemi de la chrétienté, et ce beau geste semble présager une Italie nouvelle. Mais ^{p093} presque aussitôt après, les scissions recommencent, les appels à l'étranger se multiplient, des alliances particulières

³⁹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

⁴⁰ Voir 1^{re} Partie, p. 478.

sont conclues, avec des princes français surtout, et l'on voit poindre à l'horizon le spectre de ces funestes « guerres d'Italie », qui pèseront si lourdement sur l'avenir de l'Europe.

I. — Le royaume de Naples et la question napolitaine ⁴¹

Ce qui complique beaucoup la situation, c'est que, dans plusieurs États, la transmission du pouvoir donne lieu à des difficultés inextricables. C'est le cas du royaume de Naples, depuis si longtemps disputé entre des maisons et des influences rivales.

Au milieu du ^{xv}^e siècle, il est, depuis 1442, en la possession ^{p094} du roi d'Aragon Alphonse le Magnanime, dont la position personnelle est très forte. Ayant trouvé dans son héritage l'île de Sicile, il a pu reconstituer intégralement l'ensemble territorial jadis connu sous le nom de « royaume de Sicile » ; maître, en outre, de la Sardaigne, sa double royauté, aragonaise et napolitaine, lui assure dans le bassin occidental de la Méditerranée une situation hors pair. Le Saint-Siège a dû, bon gré mal gré, abandonnant la cause angevine, reconnaître son usurpation ; les princes et les républiques recherchent son alliance. Présent à Rome lorsque l'empereur Frédéric y vient se faire couronner en 1452, il écrase de son faste le pauvre et faible successeur des Otton et des Hohenstaufen ; et, dans une Italie où le luxe et le goût des arts ont déjà été poussés très loin, sa cour éclipse toutes les autres.

Grâce à lui, le royaume de Naples traverse une période de véritable splendeur, qui, à des yeux non avertis, en masque les faiblesses. Avant même qu'on ne reparle sérieusement de croisade contre les Ottomans, Alphonse suit de près les événements balkaniques, dont il est impossible à un roi de Naples de se désintéresser ; il a son plan à lui, il veut voler au secours de l'Empire byzantin moribond et établir son protectorat sur le Bosphore. Une fois le Turc installé à Constantinople, il est d'abord seul à préparer une contre-attaque, où il entrevoit gloire et profits : il rêve de grouper sous sa bannière les derniers défenseurs de la chrétienté dans les Balkans, de prendre en personne le commandement d'une croisade qui permettra de laver la souillure que l'islam a

⁴¹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

infligée à l'Europe et lui assurera, par surcroît, à lui-même, en Méditerranée orientale, un vaste complément de son empire de Méditerranée occidentale. D'autre part, s'il n'adhère, semble-t-il, qu'à contre-cœur et avec des réserves à la ligue italienne de 1454, de peur de ne pas s'y voir ménager une place digne de lui, il finit par occuper dans l'Italie centrale une position dominante. En 1455, l'avènement de Calixte III sur le trône de saint Pierre semble mettre la papauté elle-même à sa discrétion. Ancien précepteur de son fils naturel Ferdinand, ce pape espagnol n'a rien, pense-t-il, à lui refuser, et il agit en conséquence. Il prend plus que jamais en mains l'organisation de la croisade, prétend la faire conduire, à son défaut, par le comte Jacques Piccino, simple condottiere à son service. Pendant quelques mois, on a l'illusion que l'Italie est tout entière derrière lui.

Mais ses préparatifs traînent en longueur, et, dès 1456, ^{p095} les Turcs peuvent victorieusement pousser jusqu'à l'Adriatique. En outre, les princes italiens, jaloux, marquent peu d'empressement à s'enrôler. Le pape lui-même finit par se lasser : il réclame pour un de ses neveux le commandement de la croisade et se sépare avec éclat d'Alphonse. De dépit, en 1457, celui-ci déclare renoncer à l'entreprise ; et, quand il meurt, le 27 juin 1458, la royauté napolitaine est déjà nettement sur le déclin.

Les temps de gloire sont révolus. La succession d'Alphonse est morcelée : ses domaines héréditaires, qui ne comprennent pas seulement le royaume d'Aragon et ses annexes espagnoles, mais aussi la Sardaigne et la Sicile même, passent, comme on l'a vu ⁴², à son frère Jean, tandis que ses conquêtes personnelles, c'est-à-dire le royaume de Naples proprement dit, réduit à l'Italie du sud, sont transmises, de par sa volonté, à son bâtard légitimé Ferdinand, celui que les Italiens prennent l'habitude d'appeler Ferrand I^{er} (*Ferrante*). Ce morcellement est une première cause de faiblesse, qu'aggrave la médiocrité du successeur napolitain d'Alphonse. Il ne lui ressemble guère : c'est un incapable, sans courage, froidement cruel et vindicatif. Commynes dira de lui qu'« en faisant bonne chère, il prenait et trahissait les gens ». D'avance, il s'est rendu odieux à la noblesse napolitaine, toujours instable et prête à écouter les offres du dehors. Aussi se déclare-t-elle d'abord pour le prince héritier d'Aragon, ce Charles, prince de Viane,

⁴² Voir ci-dessus, p. 8.

qui, exilé d'Espagne par le roi Jean II, se trouve justement tout près de là, en Sicile. Heureusement pour Ferdinand, l'infant Charles préfère courir ses chances de l'autre côté des mers et quitte bientôt les parages de Naples pour Barcelone, où nous l'avons vu disputer la Catalogne à son père ⁴³.

Mais, parmi les adversaires du bâtard aragonais, il ne manque pas de gens qui pensent à la maison d'Anjou, l'éternelle rivale des Espagnols en Italie. N'est-ce pas pour celui qu'on continue à appeler « le roi René », bien qu'il ne possède plus de royaume depuis qu'en 1442 Alphonse lui a enlevé celui de Naples, l'occasion de prendre enfin sa revanche ? Ainsi en jugent une partie des barons napolitains et le pape Calixte III, qui, sous prétexte qu'Alphonse n'a pas laissé de légitime héritier, entend disposer souverainement d'une couronne dont le titulaire est, ^{p096} en droit, vassal du Saint-Siège. Sur ces entrefaites, Calixte meurt (6 août 1458) ; et, à Rome, le vent tourne : le nouveau pape, Pie II, circonvenu par le duc de Milan, François Sforza, qu'alarment les empiétements des Français en Italie, se rallie à Ferdinand et, en sa qualité de suzerain du royaume de Naples, lui en accorde l'investiture le 10 novembre 1458. Mais, si la papauté change d'attitude, les partisans de la maison d'Anjou restent nombreux dans l'Italie du sud, et le roi de France Charles VII incite le roi René, peu disposé à tenter de nouveau l'aventure en personne, à y expédier son fils, le duc de Lorraine Jean, qui continue à porter le titre de « duc de Calabre », réservé à Naples au prince héritier, tout comme René lui-même continue à porter celui de roi.

Justement, depuis le mois de mai 1458, Jean d'Anjou se trouve à Gênes, en qualité de lieutenant du roi de France Charles VII, à qui le parti génois le plus fort a décidé, de guerre lasse, d'attribuer la seigneurie de la cité. Excellente base de départ pour tenter un débarquement dans l'Italie du sud. Les barons napolitains sont en grand nombre acquis au jeune homme. Né en 1426, il est alors dans toute la force de l'âge ; brillant chef de guerre, qui a déjà fourni ses preuves de bravoure et de sang-froid, il est un adversaire dangereux pour un personnage comme Ferdinand. L'attitude de celui-ci est piteuse : il ne sait que solliciter les concours des autres membres de la ligue italienne, et presque partout il essuie des refus ; seuls le duc de Milan François

⁴³ Voir *ibid.*

Sforza et le pape promettent leur aide. Mais Piccinino passe à l'ennemi, et Ferdinand se croit perdu. À Sarno, non loin du Vésuve, il se heurte, le 7 juillet 1460, aux troupes de l'Angevin qui, après avoir débarqué à l'embouchure du Volturne, se dirige vers le sud ; il attaque sans préparation suffisante, et tout de suite est mis en déroute ; la plupart de ses soldats sont faits prisonniers, tandis qu'il s'enfuit lui-même au galop.

Il n'est sauvé que parce que, le 9 mars 1461, une nouvelle révolte qui éclate à Gênes et en chasse les Français, compromet la position de Jean d'Anjou, et qu'au mois d'août suivant, il reçoit de Skander-beg, reconnaissant des services rendus naguère à son pays par le roi Alphonse, un secours inespéré sous la forme d'un corps de deux à trois mille hommes conduits par le chef albanais lui-même. Jean d'Anjou lutte quelque temps encore avec courage ; mais le succès a changé de camp : le 18 août 1462, Ferdinand bat ses ennemis dans la plaine de ^{p097} Troia, au sud-ouest de Foggia, et cette victoire, qui renverse la situation, amène, un an après, Piccinino à résipiscence. Le vide se fait autour de l'Angevin, qui, en septembre 1463, doit se retrancher dans l'île d'Ischia. Il y tient encore quelques mois, puis, au printemps de 1464, se rembarque définitivement pour la Provence.

Ferdinand d'Aragon garde donc son trône. Il s'y croit même assez solidement assis pour tirer de la trahison passée de Piccinino une tardive mais soudaine vengeance : sans avertissement il le fait tout à coup arrêter et mettre à mort, le 14 juin 1465. Ces manières brutales achèvent de lui aliéner l'opinion publique et de lui enlever tout prestige ; car on le sait, dans le fond, entièrement dénué de caractère. On le voit bien quand, au mois d'août 1480, il suffit d'un débarquement imprévu d'un corps turc à Otrante, de la prise de la ville, au bout de quinze jours de siège, et du massacre de la population, pour qu'il perde aussitôt la tête. Sans doute l'on ignore où s'arrêtera l'envahisseur, et les atrocités qu'il a commises, dit-on, sont terrifiantes ; mais, au lieu d'agir, le roi de Naples passe son temps à se lamenter, à implorer l'aide du pape, celle de toutes les cités, de tous les princes de la péninsule ; il va même jusqu'à communiquer son affolement à Sixte IV, qui ne parle de rien moins que de fuir Rome pour aller mettre la papauté à l'abri par delà les monts. Son inaction permet aux Turcs de rester paisiblement treize mois à Otrante, jusqu'au jour où, en juillet 1481, on se décide à profiter du désarroi que la mort de Mohammed II, surve-

nue en mai, a mis dans leurs rangs, pour tenter enfin de les déloger. Une armée et une flotte sont mobilisées à grands frais par le pape. Ferdinand envoie pour sa part quelques navires, et il ne faut pas, semble-t-il, un gros effort pour obtenir, le 10 septembre, la capitulation des Turcs.

Dans ces conditions, on ne peut être surpris de voir combien la place tenue par Ferdinand dans la politique italienne va diminuant de jour en jour. Il se laisse maintenant manœuvrer par son cousin Ferdinand le Catholique et par la reine Isabelle, qui, dans les conflits dont l'Italie est le théâtre, s'essaient à reprendre pour eux-mêmes, comme chefs de la maison aragonaise et maîtres de la Sicile et de la Sardaigne, le rôle dirigeant joué naguère par Alphonse le Magnanime en sa qualité de roi de Naples. Il n'est plus davantage de taille à tenir tête au pape. Quand, dans l'été 1484, à Sixte IV, trop engagé dans d'après ^{p098} conflits avec Florence, puis Venise, pour risquer une nouvelle brouille, succède le Génois Innocent VIII, Ferdinand est tout de suite à sa merci. Quelques mois à peine se sont écoulés que déjà le Souverain Pontife le prend de haut avec lui : rappelant au roi de Naples sa situation de vassal et de tributaire du Saint-Siège, il lui réclame le versement du cens annuel, depuis quelque temps impayé, et favorise un nouveau soulèvement de la faction angevine de la noblesse napolitaine. Bientôt tout le royaume est en feu ; sous la conduite du prince d'Altamura, de Jérôme et d'Antoine de San Severino, la révolte, longtemps latente, éclate au mois d'octobre 1485. Elle gagne vite du terrain. Innocent VIII prend officiellement parti pour les rebelles par une bulle du 14 octobre, qu'il fait afficher dix jours plus tard aux portes de Saint-Pierre.

Cette mesure achève de décontenancer Ferdinand. En vain, le Catholique donne ordre à la flotte espagnole d'appareiller pour aller lui prêter main-forte ; en vain il multiplie les démarches diplomatiques en sa faveur, faute de pouvoir intervenir plus activement à une heure où la guerre de Grenade semble devoir s'intensifier : le roi de Naples, autour de qui les défections se font nombreuses et qui voit bientôt Venise et Gênes se joindre contre lui au pape, serait hors d'état de riposter aux attaques si Milan, Florence et Sienne ne décidaient de se ranger à ses côtés et si, par chance, Innocent VIII ne devait au même moment tenir tête, dans Rome, à une nouvelle révolte des Orsini. Après avoir inutilement pressé l'arrivée en Italie du nouveau préten-

dant angevin, le duc René II de Lorraine, petit-fils du roi René, le pape se décide à signer, le 11 août 1486, une paix que Ferdinand est trop heureux d'accepter : il s'y engage à payer au Saint-Siège le cens annuel, que le pontife lui réclamait depuis près de deux ans, et à accorder amnistie pleine et entière aux rebelles napolitains — ce qui ne l'empêche pas, quelques mois après, de procéder traîtreusement à leur arrestation, à leur mise en jugement et, la curie romaine s'étant permis de protester, à leur exécution en masse (1487).

L'autorité de Ferdinand, qui ne se maintient plus désormais que par la terreur, risque d'être balayée à la moindre tourmente. Or, ni au-dedans ni au-dehors, les ennemis ne lui manquent. Momentanément écrasée, la faction angevine reste vivace dans le royaume. Si le roi René est mort depuis 1480, devancé dans la tombe par son fils, le duc de Calabre et de Lorraine Jean ^{p099} mort en 1470, et par son frère, Charles, comte du Maine, disparu à son tour en 1473, les prétentions angevines sur Naples ont encore un porte-parole en la personne de ce René II de Lorraine dont nous venons de voir que le pape Innocent VIII avait en vain attendu l'arrivée en 1486. Petit-fils du roi René par sa mère Yolande, c'était, heureusement pour Ferdinand, un concurrent peu redoutable, plus prompt, comme on l'a dit, à promettre qu'à agir ; mais il n'était pas le seul à tourner vers Naples des regards de convoitise. Il fallait compter encore avec le roi de France lui-même. Sans doute, Louis XI, malgré les sollicitations de Sixte IV, avait eu la sagesse de ne pas faire valoir, après la mort du roi René, les prétendus droits que certains lui reconnaissaient sur la succession italienne des Angevins, à raison du testament par lequel le comte Charles du Maine l'avait institué son légataire universel ; mais, de ces mêmes droits, son fils Charles VIII, qui était dans d'autres dispositions d'esprit, était fortement tenté de se prévaloir : c'est par la conquête du royaume de Naples qu'avant même la mort de Ferdinand, survenue le 25 janvier 1494, allaient commencer les guerres d'Italie.

II. — L'État pontifical ⁴⁴

On a déjà vu avec quelle attention les papes suivaient, de Rome, l'évolution des événements dont l'Italie méridionale était le théâtre et le rôle actif qu'ils n'avaient cessé d'y jouer. Plus que jamais, en effet, dans la seconde moitié du ^{p100} XV^e siècle, ils avaient leur politique, qui ne se différençait, ni dans ses buts ni dans ses moyens, de la politique d'aucun des autres princes de la péninsule ; plus que jamais, dans leur désir croissant d'asseoir sur des bases solides leur domination temporelle, ils s'employaient à faire de l'État de saint Pierre une monarchie comme toutes les autres et où l'élément religieux finissait par tenir une place de plus en plus restreinte.

Un de leurs premiers soucis, au lendemain de la crise du Grand Schisme, avait été de réparer, dans le domaine temporel comme dans le domaine spirituel, les ruines accumulées au cours de tant d'années de désordre. Aussi, comme les rois de France, comme les rois d'Angleterre, à la même époque, s'étaient-ils appliqués d'abord à reconstituer leur État. Rude tâche, que compliquait encore la répartition géographique de leurs domaines. On se rappelle que ceux-ci barraient le centre de l'Italie en diagonale d'une mer à l'autre ; autour de Rome la Campagne et la province Maritime, plus au nord la Toscie, l'Ombrie et le duché de Spolète s'interposaient entre le royaume de Naples et les possessions florentines, tandis que, vers le nord-est, la marche d'Ancône et la Romagne atteignaient, aux embouchures du Pô, les possessions vénitiennes. Mais, sur cet ensemble de territoires mal groupés, le pape, au milieu du XV^e siècle n'exerçait plus qu'une autorité nominale et il ne gouvernait plus directement qu'une faible partie des provinces qui y étaient englobées. Villes et seigneurs s'étaient en grand nombre affranchis de toute sujétion, et plus d'un aventurier avait imité leur exemple. Les grandes familles s'étaient rendues pratiquement indépendantes : les Colonna, dans la Sabine, les Caetani dans la Campagne romaine, les Orsini et les Farnèse en Toscie, les Malatesta à Rimini, les Ordelaffi à Forlì, les Manfredi à Faenza et Imola. Soit par l'extension qu'ils avaient donnée à leurs domaines, soit en usurpant la tyrannie dans les villes, soit en arrachant le

⁴⁴ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

titre de vicaire de l'Église à la faiblesse des papes, pour se le transmettre ensuite héréditairement, presque tous étaient parvenus à s'assurer une force et une autorité redoutables ; tous rivalisaient d'indiscipline et d'arrogance.

À cette situation intolérable, le Saint-Siège, dans toute la seconde moitié du XV^e siècle, cherche d'autant plus ardemment à porter remède qu'avec l'aggravation du népotisme, qu'entraîne l'évolution même de la papauté, telle que nous ^{p101} l'avons retracée plus haut ⁴⁵, il faut donner en pâture aux membres de la famille de chaque pontife, non seulement des honneurs religieux et des places lucratives dans le Sacré-Collège, mais aussi des terres, des charges administratives, des commandements militaires ; le Patrimoine et ses annexes doivent fournir à des neveux cupides les ressources qu'ils réclament. Les Borgia sous Calixte III, plus encore les représentants de la famille de la Rovère sous Sixte IV, se montrent d'une insatiable avidité. Le Souverain Pontife serait vite dans l'impossibilité de les satisfaire s'il n'arrivait d'abord à ressaisir les titres et les terres usurpés.

C'est cette nécessité primordiale qui, pendant la seconde moitié du XV^e siècle, commande pour une bonne part la politique temporelle des papes. On peut même dire que tout le reste s'y subordonne ; car, s'ils se trouvent entraînés dans les conflits qui mettent alors les autres États italiens aux prises, c'est le plus souvent parce que les intrigues des princes, l'ambition des condottieri, désireux de se tailler des principautés dans les contrées mal défendues, remettent en question à tout moment l'œuvre entreprise. Ne voit-on pas, par exemple, sous Calixte III, Alphonse de Naples, brouillé avec le Saint-Siège, lancer en 1455 son condottiere Jacques Piccinino sur Sienne et l'Ombrie, d'où Pie II, à son avènement, a toutes les peines du monde à le déloger ? En 1460, pendant que le pape est à Mantoue, présidant le congrès qui doit aviser au salut de l'Italie ⁴⁶, Piccinino envahit la Sabine, manque d'emporter Tivoli, puis Rome, dont une révolution, qui vient d'y éclater d'accord avec lui, s'appête à lui ouvrir les portes. Au même moment, Sigismond Malatesta, vicaire pontifical à Rimini, fait la loi dans les Marches. Type achevé de la Renaissance italienne, à la fois mécène éclairé et homme de guerre d'une cruauté terrifiante, bienfaiteur

⁴⁵ Voir ci-dessus, p. 2-9.

⁴⁶ Voir ci-dessus, p. 4.

des églises, quoique affichant bien haut son athéisme et scandalisant les fidèles par ses sacrilèges, ce singulier personnage est de toutes les intrigues : brouillé depuis 1457 avec le roi de Naples, il aurait, sans l'intervention de Calixte III, mené la lutte contre le Magnanime ; mais, peu après, le voilà qui ouvre les hostilités contre Frédéric de Montefeltro, comte d'Urbino, et contre Piccinino. À la fin de 1460, c'est au pape lui-même qu'il s'attaque : il intervient à main armée dans une querelle ^{p102} qui, en territoire pontifical, se trouve mettre alors aux prises les villes d'Ancône et d'Iesi.

Trois années de la vie de Pie II sont occupées par la lutte contre ce turbulent ennemi. Le 25 décembre 1460, il lance contre lui une bulle d'excommunication. Mais le vicaire de Rimini se rit des foudres pontificales ; Venise et Florence restent neutres ; le duc de Milan François Sforza refuse, lui aussi, d'entrer en campagne. Malatesta n'a pas de peine, le 2 juillet 1461, à mettre en déroute les troupes pontificales, laissées à elles-mêmes. Pendant que, sous la direction du cardinal Nicolas de Cues, se poursuit le procès canonique contre l'« hérétique », Sigismond s'abouche, pour continuer la guerre, avec Borso d'Este, seigneur de Modène, et Taddeo Manfredi, seigneur d'Imola ; il va, dit-on, jusqu'à demander le concours des forces turques en faisant proposer à Mohammed II un partage de l'Italie. Pie II riposte par une nouvelle sentence : le 27 avril 1462, la bulle *Discipula veritatis* déclare Malatesta déchu de son vicariat de Rimini et dénoue ses sujets de leur serment de fidélité ; à Rome, son effigie, portant l'inscription : « roi des traîtres, ennemi de Dieu et des hommes » est publiquement brûlée. Mais, de rien de tout cela, l'intéressé n'a cure et il riposte en s'emparant de Sinigaglia à mi-chemin entre Fano et Ancône.

Bientôt pourtant la fortune se retourne contre lui. Le 12 août 1462, il est battu près de Sinigaglia par les troupes pontificales, auxquelles le comte d'Urbino, Frédéric de Montefeltro est venu prêter son appui, et c'est le commencement de la déroute. Les places des Marches et de la Romagne retombent une à une aux mains du pape, qui repousse avec obstination toutes les tentatives faites par Milan, par Florence, par le roi de France, en faveur du rétablissement de la paix. Cependant, le 23 août 1463, le frère de Sigismond, Dominique-Novello Malatesta, seigneur de Césène, qui avait, lui aussi, pris les armes contre le pape, obtient sa rentrée en grâce moyennant paiement d'une lourde indemnité de guerre et restitution de toutes les places qu'il a usurpées

depuis le pontificat d'Eugène IV. Pendant ce temps, l'armée pontificale menace Rimini, et, sous la direction du cardinal de Teano, entre dans Fano le 25 septembre. Il faut l'aggravation de la menace ottomane, pour décider Pie II à accepter enfin la soumission du vicaire de Rimini. Le 13 novembre, le tyran s'humilie à Saint-Pierre, abjure ses hérésies, renonce à toutes ses possessions, sauf la ville de Rimini et sa banlieue, qu'il ne conserve même qu'à titre viager. Pie II^{p103} sort donc victorieux de cette longue lutte. Mais que le vicaire du Christ ait dû consacrer tant, d'années, tant de ressources, tant de talent à combattre un seigneur de rang modeste, simple délégué de son gouvernement dans un des territoires de ses États, c'est un symptôme qui mérite d'être retenu.

Car le cas de Sigismond Malatesta, s'il est le plus célèbre de tous, est cependant loin d'être un cas unique, et Pie II n'est pas, tant s'en faut, le seul pape qui ait eu à s'employer de la sorte dans la lutte contre les petits seigneurs de ses domaines. Un an après son élection, le pape Paul II lance, en 1465, l'excommunication contre la famille des Anguillara, qui, par d'habiles usurpations, s'est peu à peu emparée au nord-ouest de Rome des terres qui autrefois avaient fait la puissance des seigneurs de Vico, et ils s'y conduisent en véritables brigands. Des chefs de la famille, Deifobo et François, l'un est fait prisonnier, l'autre doit s'enfuir. Leurs possessions sont annexées au territoire pontifical. La même année, à la mort de Dominique-Novello Malatesta, seigneur de Césène, Paul II écarte les candidats à sa succession et prononce l'annexion de la seigneurie. Par des efforts incessants, il arrive ainsi à se débarrasser progressivement des ennemis de son pouvoir temporel à l'intérieur de ses propres domaines ; mais la lutte réclame une vigilance qui se concilie mal avec les autres devoirs, plus hauts, qui normalement incombent à un Souverain Pontife. Car cette lutte est un recommencement perpétuel. C'est ainsi que la mort de Sigismond Malatesta, en octobre 1468, rallume une querelle mal éteinte. En vain Paul II réclame l'exécution du traité conclu en novembre 1463, aux termes duquel la seigneurie de Rimini doit lui faire retour : le neveu de Sigismond, Robert Malatesta, à qui il a eu la naïveté de confier la mission de recevoir en son nom livraison de la ville, refuse de s'en dessaisir et, avec l'aide de Frédéric d'Urbin, protégé par Venise, repousse, avec de lourdes pertes, en août 1469, les troupes que le

pape a envoyées contre lui. Finalement, il demeure maître de Rimini, et c'est pour la papauté un nouvel et cuisant échec.

Elle ne s'en attache qu'avec plus d'acharnement encore, au temps de Sixte IV, à l'œuvre de reconquête et d'unification. L'ambition des neveux du pape, Jérôme Riario et Jean de la Rovère, l'y pousse au surplus sans répit. Réconcilié avec le comte d'Urbain Frédéric, à qui il décerne le titre ducal, le pape marie Jean de la Rovère à la fille de Frédéric et pourvoit son neveu en lui donnant le vicariat de Sinigaglia et de Mondavio. ^{p104} Cette politique familiale l'aide à consolider son autorité dans les Marches et la Romagne, bien que, malgré la mort de Robert, les Malatesta restent maîtres de Rimini et que la commune libre d'Ancône maintienne son indépendance. Sixte IV poursuit la même œuvre en Ombrie, où, en 1474, il soumet successivement Todi, puis Spolète, puis Città di Castello. Mais, dans le Patrimoine et à Rome même, il lui faut tenir tête, en 1484, à un redoutable soulèvement des Colonna. Son neveu Jérôme Riario et les Orsini sont à ses côtés dans cette lutte sanglante, qu'il ne lui est pas donné de mener à bonne fin. Il meurt le 12 août, comme Jérôme Riario et Virginio Orsini, sont en train d'assiéger le château de Paliano, au nord-ouest d'Anagni, et sa mort assure aux Colonna une éclatante revanche.

Néanmoins on peut dire que, vers la fin du xv^e siècle, dans tout l'État de saint Pierre, la monarchie pontificale l'emporte. À Rome, les émeutes, si fréquentes encore un demi-siècle avant, n'ont plus aucune chance de succès : Sixte IV ne fut jamais sérieusement inquiété dans la Ville Éternelle ; et les Orsini, lorsqu'ils ourdirent, en 1486, un complot contre Innocent VIII, furent durement châtiés. L'autonomie communale a disparu ; la charge de sénateur est entre les mains du pape ; les fonctionnaires municipaux, nommés par lui, sont devenus de dociles agents d'exécution. Tout doit obéir à la curie, et la curie au pape. Car Pie II et, après lui, Sixte IV ont facilement enrayé les tentatives de gouvernement oligarchique esquissées par le Sacré-Collège ; s'ils ont dû, à l'instar de certains papes d'Avignon, signer, au conclave qui les a élus, de véritables capitulations entre les mains des cardinaux, ils n'ont rien eu de plus pressé, aussitôt intronisés, que d'annuler leurs promesses et de proclamer, une fois de plus, l'absolutisme du pouvoir pontifical.

Au service de leur autorité temporelle, les papes mettent les ressources matérielles que leur vaut leur magistère ecclésiastique ; et c'est pourquoi, loin de se réformer et de faire cesser les abus dont, depuis des siècles, la chrétienté se plaint, on voit la cour romaine aggraver de jour en jour ses exigences fiscales. Elle fait argent de tout : « provisions » et « commendes » récompensent ses protégés ; les taxes sur les bénéfices, les décimes incessamment levées pour une croisade sans cesse différée remplissent ses coffres ; il n'est pas jusqu'aux jubilé, qui tous les vingt-cinq ans amènent à Rome la foule des pèlerins, qui ne soient pour la papauté l'occasion de fructueuses opérations financières. La construction des grands sanctuaires, où triomphe ^{p105} la magnificence pontificale, s'opère à coup d'indulgences, de quêtes faites dans toute la chrétienté ; les opérations militaires sont elles-mêmes souvent financées avec le produit des ventes d'indulgences. Et cette confusion du spirituel et du temporel, si funeste à la papauté du point de vue religieux, a pour résultat de lui fournir les moyens d'une politique de splendeur qui la place dès ce moment au premier rang des puissances italiennes.

III. — Les républiques et les duchés du nord ⁴⁷

Quatre puissances, dès le milieu du xv^e siècle, dominent dans l'Italie du nord : la Savoie, le duché de Milan, Venise et Florence.

À vrai dire, le duché de Savoie ne joue encore qu'un rôle secondaire dans l'histoire d'Italie ; son centre de gravité est de l'autre côté des monts, où il englobe un morceau du Valais, atteint le Bugey et la Bresse. Le Piémont ne lui appartient pas ^{p106} en entier ; on y remarque des enclaves importantes, comme le marquisat de Saluces, gagné à l'influence française, celui de Montferrat, le comté d'Asti, que le duc d'Orléans possède en sa qualité d'héritier des Visconti. D'ailleurs, embarrassée par des troubles intérieurs, la maison de Savoie n'est pas encore de taille à intervenir activement dans la politique italienne. Sous le duc Louis (1461-1465), beau-frère du roi de France, une révolte d'un fils cadet, Philippe de Bresse, n'est réprimée qu'avec l'aide du Valois, qui fait enfermer le mécontent dans le château de Loches. Et ni le duc Amédée IX (1465-1472), ni, encore moins, après la mort

⁴⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

de ce dernier, la duchesse Yolande, propre sœur de Louis XI, ne peuvent empêcher la France d'exercer une sorte de tutelle sur leurs États qu'en prenant part contre le roi aux coalitions féodales et en s'alliant avec Charles le Téméraire.

Tout autre est la situation de Milan, qu'un heureux condottiere, François Sforza, possède sans conteste, malgré les prétentions de la maison d'Orléans, que Louis XI abaisse à plaisir. Maître de la Lombardie, Sforza étend son protectorat sur les petits seigneurs du voisinage, les Gonzague, marquis de Mantoue, les Este de Ferrare, de Modène et de Reggio, à qui l'empereur, en 1452, a donné le titre ducal. L'exercice du pouvoir a assagi l'ancien condottiere : il gouverne pacifiquement, recherche l'amitié de Florence, et surtout celle du roi de France, que celui-ci, pour faire pièce aux ambitions des Orléans, lui accorde volontiers. Ayant trouvé, à son avènement, la ville de Gênes en pleine révolte contre la domination française, que Jean d'Anjou a tenté d'y rétablir à la fin du règne de Charles VII⁴⁸, et jugeant impossible de l'y réinstaller, Louis XI fait abandon de ses droits à son « bon ami » de Milan, qui, dès le mois de décembre 1463, réussit à soumettre la cité ligurienne et à l'incorporer à ses États. Fructueuse annexion, qui le lie plus fortement que jamais au roi de France. Aussi, lorsqu'en 1465^{p107} éclate la guerre du Bien Public, lui dépêche-t-il des secours sous le commandement de son fils Galéas-Marie ; et c'est en France que le jeune prince apprend, le 8 mars 1466, la mort de son père et son propre avènement.

Le nouveau duc continue à se dire l'allié de Louis XI, dont il épouse même, en 1468, la belle-sœur, Bonne de Savoie ; mais il use fort mal du pouvoir. Dissolu, cruel, avide, il passe à juste titre, dans un monde pourtant blasé, pour un abominable tyran. Ne l'accuse-t-on pas d'avoir fait empoisonner sa mère, dont il craint l'influence ? et ne se livre-t-il pas, à tout propos, à d'odieuses et inutiles cruautés ? L'agitation contre son gouvernement, qui prend naissance à Gênes, s'étend bientôt à Milan. Deux jeunes exaltés, nourris de la lecture du *Catilina* de Salluste, André Lampugnani et Jérôme Olgiati, forment contre le duc un complot et, le 26 décembre 1476, l'assassinent dans l'église Saint-Étienne. La dynastie des Sforza serait perdue sans l'énergie de Bonne de Savoie, qui, au nom de son fils Jean-Galéas,

⁴⁸ Voir ci-dessus, p. 97.

encore enfant, prend aussitôt la régence. Mais les trois frères du duc défunt, Marie, Ludovic, surnommé le More à cause de son teint basané, et Ascanio, un homme d'Église, se voient avec tristesse éloignés du pouvoir. Ils réclament leur dû et menacent la régente de lancer contre elle un condottiere redoutable, alors au service de Venise, Robert de San Séverino. La médiation du marquis de Mantoue, en février 1477, retarde la crise, et, quelques mois plus tard, les trois conjurés sont contraints de s'exiler. Mais aussitôt, de Pise, Ludovic, le plus actif des trois frères, invite les Génois à se soulever, et déchaîne effectivement dans leur cité la guerre civile ; par d'alléchantes promesses, il obtient l'appui de Louis XI ; enfin, le 7 septembre 1479, il entre triomphalement à Milan, où la duchesse doit accepter de partager le pouvoir avec lui. L'année suivante, en novembre, après avoir fait décapiter les conseillers de la régence, il écarte Bonne, se proclame tuteur de son neveu et gouverne désormais en maître absolu, avec la complicité tacite du pape Sixte IV, qui, comme pour légitimer son usurpation, accorde, en mars 1484, le chapeau de cardinal à Ascanio, antérieurement (1479) promu à l'évêché de Pavie.

Les visées du duc de Milan, pour la réalisation desquelles il ne cesse de chercher, au moins jusqu'à l'avènement de Ludovic, l'appui de la France, se heurtent à l'est, et au sud, à deux grandes républiques marchandes qui, peu à peu, se sont ^{p108} muées en puissances territoriales. Venise a gardé, avec la suprématie sur mer, son gouvernement oligarchique. Toute tentative d'usurpation ou de tyrannie y est sévèrement réprimée par le tout-puissant Conseil des Dix. Le doge François Foscari avait vu son fils Jacques, suspect de prévarication et d'assassinat, emprisonné, puis relégué à Candie en 1451 ; lui-même, six ans plus tard, fut déposé. Les hommes d'affaires qui président au gouvernement de la Sérénissime République, songent surtout à en maintenir la puissance matérielle ; aussi, après la mort d'Alphonse d'Aragon, prennent-ils, sans succès d'ailleurs, la direction de la guerre contre les Turcs. Leur colonie de Nègrepont tombe en 1470 ; peu après, leurs comptoirs d'Albanie disparaissent ; lassés de la lutte, ils préfèrent traiter avec le sultan en 1479. L'année suivante, quand les Ottomans traversent la mer Ionienne pour aller surprendre Otrante, la flotte vénitienne ne fait rien pour les arrêter ; elle laisse le roi de Naples se défendre par ses propres moyens. La République ne néglige pas, pour autant, le soin de ses propres intérêts et ne renonce pas aux

conquêtes lointaines. En 1472, elle force le dernier roi de Chypre à épouser une noble vénitienne, Catherine Cornaro ; à la mort du souverain, l'année, d'après, elle tente d'établir son protectorat sur l'île ; il s'ensuit une longue lutte avec les Aragonais de Naples. Finalement, en 1489, la reine Catherine Cornaro est rapatriée à Venise, et Chypre annexée. Mais c'est plutôt en Italie même que Venise songe maintenant à asseoir sa domination ; elle tourne des regards de convoitise vers la Lombardie et la Romagne, et les intrigues avec les cours de Milan, de Florence, de Naples et de Rome l'intéressent plus que la croisade.

Florence enfin présente le spectacle unique d'une monarchie bourgeoise, aussi forte que la tyrannie d'un Sforza, et néanmoins exclusivement fondée sur la richesse d'une maison de banque. Cosme de Médicis, sans aucun titre, sans aucun pouvoir défini, y est le maître ; toutes les places sont données à ses protégés, la politique extérieure est dans ses mains. Ami de la France, des Sforza, du pape, spectateur impartial de la lutte entre Angevins et Aragonais, il s'applique surtout à maintenir la paix ; aussi, quand il meurt à l'âge de soixante-quinze ans, le 1^{er} août 1464, ses admirateurs lui donnent-ils le titre de Père de la Patrie. Son fils Pierre prend aussitôt sa place. C'est un impotent, vieilli prématurément par la goutte. Les grandes familles, jalouses, croient le moment venu de se débarrasser des Médicis. ^{p109} Mais, en 1466, une conjuration dont les Pitti et les Acciaiuoli sont l'âme est vite déjouée : quelques condamnations judiciaires suffisent pour rétablir l'ordre. La domination des Médicis est si bien assise que, lorsque Pierre meurt à son tour, le 2 décembre 1469, ses deux fils, Laurent et Julien, âgés seulement de vingt et un et de seize ans, lui succèdent sans difficulté : la Seigneurie admet de ne rien décider sans l'avis des deux frères ; en fait, c'est l'aîné qui, continuant la prudente tradition de sa famille, sans réclamer titres ni honneurs, prend en main le gouvernement de la République.

Il se trouve déjà assez puissant pour engager Florence dans des entreprises moins profitables à l'État qu'à sa famille ; telle fut l'expédition cruellement menée en 1472 contre Volterra, où la banque Médicis avait d'importants intérêts dans les mines d'alun, récemment découvertes. Sixte IV avait approuvé l'entreprise ; mais l'année suivante, lorsque Laurent voulut acheter au duc de Milan la seigneurie d'Imola, convoitée par un des neveux du pape, Jérôme Riario, il rompit avec lui. Riario l'emporta ; mais, du coup, la banque Médicis, jus-

qu'alors « dépositaire générale » des fonds de la « sainte Église romaine », fut mise à l'index ; et en 1474, la gestion des deniers pontificaux fut confiée à une banque florentine concurrente, celle des Pazzi, à qui Sixte IV avait emprunté la somme nécessaire pour conclure l'achat d'Imola en faveur de son neveu Jérôme. Laurent de Médicis essaie, en 1476, de se venger en confisquant une partie du capital des Pazzi : il n'aboutit qu'à liguier contre lui-même tous ses ennemis. La tension va croissant au cours de l'année 1477 entre Sixte IV et Laurent, et, naturellement, Jérôme Riario pousse de tout son pouvoir à la rupture. Entre lui et François Pazzi, le chef de la maison Pazzi à Rome, un complot s'organise contre l'ennemi commun ; nombreux sont ceux qui acceptent d'y participer, et le pape en personne laisse clairement entendre qu'il y est tout acquis. Les deux frères Médicis, Julien et Laurent, doivent être assassinés à la première occasion. Elle se présente au printemps 1478, lors des réceptions et des cérémonies données pour fêter la venue à Florence d'un des petits-neveux du pape, Raphaël Sansoni, cardinal malgré ses dix-huit ans. Le 26 avril, dans la cathédrale, pendant la célébration de la messe, les conjurés poignent Julien ; mais son frère Laurent parvient à se sauver : le coup est manqué. Ameutée par les partisans des Médicis, la foule se précipite sur les meurtriers ; Sansoni est jeté en prison ; François Pazzi^{p110} est pendu, ainsi que l'archevêque de Florence, François Salviati, soupçonné à juste titre de complicité dans le meurtre, et leurs deux corps sont ensuite horriblement mutilés par la populace.

Fait inouï : Sixte IV, devant l'échec partiel du double assassinat dont il a été l'instigateur et le conseiller, s'acharne contre Laurent. Pour venger le meurtre de l'archevêque, il excommunie le Médicis, le traite de « fils d'iniquité », d'« enfant de perdition », met la ville de Florence en interdit. La guerre est déclarée ; Ferdinand de Naples promet son appui, le duc d'Urbin Frédéric prend le commandement des troupes pontificales et, dans l'été de 1478, occupe la région de Sienne. Laurent isolé, sans alliance, ne se décourage pas ; il compte sur les ressources de sa diplomatie pour dissocier la coalition de ses ennemis. En mars 1480, il s'en va lui-même à Naples rencontrer le roi Ferdinand ; il le détache de l'alliance avec la papauté, et signe avec lui un traité d'amitié. Quelques mois plus tard, en août, le débarquement inopiné des Turcs à Otrante force le pape à lâcher prise. Moyennant une soumission publique, Laurent obtient sa rentrée en grâce et

l'annulation des sentences portées contre lui. Au surplus, la conjuration des Pazzi et la guerre contre Sixte IV n'a point ébranlé dans leur ville le crédit des Médicis ; bien au contraire, leur popularité n'a fait qu'augmenter. Laurent, bientôt surnommé le Magnifique par les Florentins, est plus puissant qu'un roi, et Commynes admire le paradoxe vivant qu'est ce grand bourgeois, ce financier, qui « conduit la cité » de Florence « presque comme seigneur ».

Mais en 1492, à l'époque où meurt Laurent, Florence n'éclipse pas encore les autres États italiens. Milan, Venise, la papauté, tiennent à jouer leur rôle et, si possible, à étendre leur influence. De là d'incessantes manœuvres où s'entrechoquent les ambitions ; et la conjuration des Pazzi nous a montré une fois de plus que le Saint-Siège y joue son rôle sans hésiter à mettre son pouvoir spirituel au service de ses ambitions politiques, même les moins nobles. Des conflits même médiocres suffisent à déclencher des guerres où les divers États de la péninsule s'affrontent ; la seule idée qui puisse les unir est celle de la résistance nécessaire à l'impérialisme vénitien. Une querelle éclate en 1481 entre Venise et Ferrare au sujet du commerce du sel dont la République veut détenir le monopole. Bientôt Ferrare obtient l'appui de Naples, de Florence, de Milan, contre Venise, que soutiennent le pape Sixte IV, les Génois, révoltés contre Ludovic le More, et le marquis de Montferrat. De part et d'autre, ^{p111} on s'assure le concours d'un bon condottiere : Robert de San Severino dans le camp de Venise, le duc d'Urbain Frédéric dans le camp adverse ; et la guerre qui commence au printemps 1482, pour se prolonger pendant plus de deux ans, entraîne l'invasion des États pontificaux par les troupes napolitaines, qui s'avancent jusqu'aux portes de Rome, et la prise de Città di Castello par les Florentins. En 1483, Sixte IV, inquiet des succès de Venise, qui menace divers territoires ferrarais, revendiqués par le Saint-Siège, change de camp, jette l'interdit sur la République. Elle ne se défend pas avec moins d'énergie ; la paix, enfin conclue, le 7 août 1484, à Bagnolo, près de Brescia, laisse à Venise une partie de ses conquêtes, la Polésine et Rovigo.

Non seulement ces luttes stériles épuisent l'Italie, mais l'étranger est à tout moment sollicité par les belligérants eux-mêmes de s'immiscer dans les affaires de la péninsule. En 1483, pendant la « guerre de Ferrare », Venise, en danger, n'a pas hésité à offrir au roi de France Charles VIII, héritier des prétentions angevines, de l'aider à

conquérir le royaume de Naples ; au duc d'Orléans, elle a pareillement promis son appui en vue de la conquête du duché de Milan, tandis que d'Espagne, la diplomatie de Ferdinand le Catholique intervenait activement en faveur des uns ou des autres. Sans doute, ni la France ni l'Espagne ne songent encore à s'emparer de l'Italie. Louis XI n'a été, pour les États ultramontains, qu'un protecteur éclairé, soucieux de ne pas s'engager à fond ; il a cherché à maintenir l'équilibre entre les partis rivaux et s'est posé souvent en médiateur de leurs querelles. Il n'aurait tenu qu'à Charles VIII de poursuivre cette sage politique. Mais les conflits qui déchirent la péninsule rendent une intervention armée tentante : il y a là un péril que les Italiens ne discerneront que lorsqu'il sera trop tard pour le conjurer. p112

[*Table des matières*](#)

Bibliographie du [chapitre V](#) ***Les États italiens à la veille des guerres d'Italie***

OUVRAGES À CONSULTER. — C. Cipolla, *Storia delle signorie italiane dal 1313 al 1530*, et P. Orsi, *Signorie e principati*, cités p. 156 de notre 1^{re} partie. On y joindra L. Pastor, *Geschichte der Päpste*, citée p. 1 (t. III de la dernière édition allemande et t. III à V de la traduction française), où a été souvent poussée fort loin l'étude des affaires italiennes (même celles du royaume de Naples ou de l'Italie du nord) auxquelles la papauté s'est trouvée mêlée.

[I. Le royaume de Naples et la question napolitaine](#)

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux cités à la note précédente, ceux de Cipolla et de L. Pastor surtout, voir, sur la puissance napolitaine au temps d'Alphonse le Magnanime, F. Cerone, *La politica orientale di Alfonso d'Aragona*, dans *l'Archivio storico per la provincia napoletana*, t. XXVII (1902), p. 3-93, 380-456, 555-634, 774-852, et t. XXVIII (1903), p. 154-212 ; tirage à part (Naples, 1903 in-8°), du même, *Alfonso il Magnanime ed Abù Omer Othman*, dans *l'Archivio storico per la Sicilia orientale*, t. XXXVIII (1913), p. 185-220 ; P. Cruz Navarro, *Alfonso V de Aragón en el imperio de Oriente* (Valence, 1908, in-8°, de 43 pages) ; C. Marinisco, *Alfonso V d'Aragón et de Naples, et l'Albanie de Scanderbeg* (Paris, 1923, in-8°, de 135 pages, extrait des *Mélanges de l'École roumaine en France*, année 1923) ; P. Gentile, *La politica interna di Alfonso d'Aragona nel regno di Napoli dal*

1443 al 1450 (Montcassin, 1909, in-8°) ; F. Faraglia, *Storia della lotta fra Alfonso V d'Aragona e Renato d'Angio* (Lanciano, 1908, in-8°) ; G. Soranzo, *La lega italiana, 1454-1456* (Milan, [1924], in-8°, t. I de la 5^e série des « Pubblicazioni della Università cattolica del Sacro Cuore »), spécialement le chapitre V intitulé *Niccolò V e Alfonso il Magnanimo di fronte alla lega* (p. 59-122). Sur la cour de Naples au temps d'Alphonse, quelques détails dans A.-A. Messer, *Contribution à l'histoire des Aragonais de Naples. Le « Codice aragonese »* (Dijon, 1909, in-8°, comme thèse, puis Paris, 1912, in-8°, comme fasc. 17 de la « Bibliothèque du XV^e siècle »), p. XXIII-LXXXI.

Sur le règne de Ferdinand, à défaut de travaux d'ensemble, on consultera les ouvrages de E. Nunzianti, *I primi anni di Ferdinando d'Aragona e l'invasione di Giovanni d'Angiò, 1458-1464* (Naples, 1898, in-8°), d'abord paru sous forme d'articles dans les t. XVII à XXIII, années 1892 à 1898 de l'*Archivio storico per la provincia napoletane* ; P. Egidi, *La politica del regno di Napoli negli ultimi mesi dell'anno 1480*, dans la même revue, t. XXXV (1910), p. 697-773 ; J. Calmette, *La politique espagnole dans la guerre de Ferrare (1482-1484)*, dans la *Revue historique*, t. XCII (1906), p. 225-253 ; du même, *La politique espagnole dans l'affaire des barons napolitains (1485-1492)*, dans la même revue, t. CX (1912), p. 225-246. Ajoutons qu'on trouvera d'utiles détails et des documents nouveaux sur la politique de Ferdinand, spécialement au cours des années 1458-1460, dans l'ouvrage précité d'A.-A. Messer.

Sur l'attitude de la royauté française dans les affaires de Naples au temps de Louis XI et durant les premières années du règne de Charles VIII, bornons-nous ici à renvoyer à H.-F. Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie. Histoire diplomatique et militaire* (Paris, 1888, in-4°) : la première moitié de ce livre est consacrée aux antécédents de l'expédition de Charles VIII ; si les idées générales ont été très contestées et sont en effet fort sujettes à caution, on y trouve un commode résumé des faits essentiels.

II. L'État pontifical

OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux sur l'histoire de l'Église, cités p. 1 et 2, qui tous consacrent — celui de L. Pastor en particulier — de longs développements à la politique temporelle des papes, il convient d'ajouter Jean Guiraud, *L'État pontifical après le grand schisme. Étude de géographie politique* (Paris, 1895, in 8°, comme thèse, et Paris, 1896, in-8°, comme fasc. 173 de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ») ; F. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, t. VII (Stuttgart, 1871, in-8° ; 8^e édition, 1907) ; Luciano Banchi, *Il Piccinino nello stato di Siena e la lega italiana, 1455-1456*, dans l'*Archivio storico italiano*, 4^e série, t. IV (1879), p. 44-58 et 225-245 ; du même, *Ultime relazioni dei Senesi con papa Callisto III*, dans le même recueil, t. V (1880), p. 427-446 ; E. Hutton, *Sigismondo Pandolfo Malatesta* (Londres, 1906, in-8°) ;

G. Soranzo, *Pio II e la politica italiana nella lotta contro i Malatesta, 1457-1463* (Padoue, 1911, in-8°) ; E. Frantz, *Sixtus IV und die Republik Florenz* (Ratisbonne, 1880, in-8°) ; E. Piva, *La guerra di Ferrara del 1482, l'alleanza tra i Veneziani e Sisto IV* (Padoue, 1893-1894, in-8°) ; du même, *Origine e conclusione della pace e dell'alleanza fra i Veneziani e Sisto IV*, dans le *Nuovo archivio veneto*, t. I (1901), p. 35-70 ; du même, *L'opposizione diplomatica di Venezia alle mire di Sisto IV su Pesaro e ai tentativi di crociata contro i Turchi*, dans la même revue, t. V (1903), p. 49-1004, 422-466, et t. VI (1904), p. 132-172.

III. Les républiques et les duchés du nord

Ouvrages à consulter. — Outre les livres généraux cités p. 93, voir, sur la Savoie, F. Gabotto, *Lo stato sabauda da Amedeo VIII ad Emanuele Filiberto, 1467-1496* (Turin et Rome, 1892-1895, 3 vol. in-8°). — Pour Milan, à défaut d'un travail d'ensemble sur les Sforza et en dehors de l'ouvrage vieilli d'E. Rubieri, *Francesco I Sforza* (Florence, 1879, in-8°), on consultera P. Ghinzoni, *Galeazzo Maria Sforza e Luigi XI*, dans l'*Archivio storico lombardo*, 2^e série, t. II (1885), p. 23-32 ; du même, *Galeazzo Maria Sforza e il regno di Cipro*, dans le même recueil, 1^{re} série, t. VI (1879), p. 721-745 ; E. Dürr, *Galeazzo Maria Sforza und seine Stellung zu den Burgunderkriegen*, dans la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, t. X (1911), p. 259-414 ; E. Casanova, *L'uccisione di Galeazzo Maria Sforza* dans l'*Archivio storico lombardo*, 3^e série, t. XII (1899), p. 299-332. Sur l'affaire de l'occupation française à Gênes et de la cession de la ville au duc de Milan, A. Sorbelli, *Francesco Sforza a Geneva (1458-1466)*. *Saggio sulla politica italiana di Luigi XI* (Bologne, 1901, in-8°).

Sur Venise, Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*, t. II (Gotha, 1920, in-8°, coll. Heeren et Ukert) ; P.-M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise, du XIII^e siècle à l'avènement de Charles VIII* (Paris, 1896, 2 vol. in-8°), le t. II ; pour la guerre de Ferrare, les études d'E. Piva indiquées p. 100 et J. Calmette, *La politique espagnole dans la guerre de Ferrare (1482-1484)*, dans la *Revue historique*, t. XCII (1906), p. 225-253 ; pour la politique de Venise en Orient, W. Miller, *The Latins in Levant : a history of Frankish Greece* (Londres, 1908, in-8°), traduction grecque augmentée par Sp. Lampros, ἱστορία τῆς Φραγκοκρατίας ἐν Ἑλλάδι (Athènes, 1909-1910, 2 vol. in-8° ; 2^e éd. en cours de publication par fascicules) ; du même, *Essays on the Latin Orient* (Cambridge, 1921, in-8°).

Le seul ouvrage d'ensemble sur Florence dans la seconde moitié du xv^e siècle, en attendant que la *Geschichte von Florenz* de Davidsohn ait atteint cette période, reste celui de F. Perrens, *Histoire de Florence depuis la domination des Médicis jusqu'à la chute de la République* (Paris, 1883-1886, 6 vol. in-8°), t. I à III. utiles aperçus dans R. Caggese, *Firenze dalla decadenza di Roma al Risorgimento d'Italia*, t. II (Florence, 1913, in-12). Les petits ouvra-

ges d'A. Garsia, *Il Magnifico e la Rinascenza* (Florence, 1923, in-8°), et d'Ed. Rho, *Lorenzo il Magnifico* (Bari, 1926, in-16), n'ont pas remplacé les biographies plus anciennes de Laurent, dues à A. Reumont, *Lorenzo de' Medici il Magnifico* (Leipzig, 1874, 2 vol. in-8°), et de B. Buser, *Lorenzo de' Medici als italienischer Staatsmann* (Leipzig, 1879, in-8°) ; du même, *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich während der Jahre 1434-1404 in ihrem Zusammenhang mit den allgemeinen Verhältnissen Italiens* (Leipzig, 1879, in-8°) ; E. Frantz, *Sixtus IV und die Republik Florenz*, cité p. 100.

Sur l'origine des guerres d'Italie, le livre déjà cité (p. 94) de F. Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, demande à être sévèrement contrôlé ; voir à ce sujet les réserves de J. Vaesen, *L'expédition de Charles VIII en Italie*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XLV (1889), p. 574-587 ; R. de Maulde La Clavière, *Histoire de Louis XII* ; 1^{re} partie : *Louis d'Orléans* (Paris, 1889-1891, 3 vol. in-8°), ainsi que le volume suivant de la présente histoire générale, *Les débuts de l'âge moderne*.

Chapitre VI

La monarchie polonaise et le monde oriental ⁴⁹

La Pologne semble s'acheminer, dans la seconde moitié du xv^e siècle, vers un avenir plein de grandeur. Autour de son roi, l'union se fait : une monarchie solide se constitue sur les bords de la Vistule, et la force d'attraction en est telle que l'on peut croire un moment à la formation d'une sorte d'empire de l'Europe orientale, englobant dans son sein à la fois la Hongrie et la Bohême, et dont le Jagellon de Pologne serait le chef suprême. Cet espoir sera déçu ; mais, en attendant, il est certain que les progrès continus de la Pologne ont pour résultat de faire d'elle, aux confins des pays russes et asiatiques, une des puissances directrices de l'Europe nouvelle.

I. — Casimir IV Jagellon et la conquête de la basse Vistule ⁵⁰

Pour y parvenir, la Pologne devait avant toute autre chose s'assurer un accès à la mer, en conquérant la vallée de la basse Vistule sur les chevaliers de l'Ordre teutonique, toujours installés ^{p113} en Prusse et en Poméranie orientale, de part et d'autre du fleuve.

Depuis la paix de 1435, qui avait ruiné leur prestige, ceux-ci ne se faisaient plus obéir qu'à grand'peine de leurs sujets. Les villes et les seigneurs avaient fini par constituer entre eux pour la défense de leurs intérêts, une « ligue prussienne » qui, de guerre lasse, se résolut, au début de 1454, à invoquer le secours du souverain de la Pologne. Occasion inespérée, que le roi Casimir IV Jagellon ne devait pas laisser échapper. Dès le 6 mars 1454, il répondit à leur demande en promul-

⁴⁹ [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

⁵⁰ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

quant un acte d'incorporation de toutes les terres prussiennes à ses États et en accordant aux sujets de l'Ordre teutonique les libertés et privilèges dont jouissaient les habitants de la Pologne. Il y ajoutait la promesse d'une complète autonomie administrative. Et aussitôt il se mit en mesure de réaliser l'annexion de la Prusse par la force des armes.

Difficile entreprise, qui fut gênée dès le début, en Pologne même, par les revendications de la noblesse de la Pologne du nord ou Grande Pologne, sur le concours de laquelle le roi avait surtout fait fonds. Se sentant indispensable au succès de la guerre, elle profita de l'occasion pour réclamer de nouveaux privilèges, que Casimir dut lui accorder : par un acte de septembre 1454, il s'engagea à soumettre au vote préalable de leurs assemblées ou « diétines » le texte des ordonnances royales, à assurer une marche plus régulière de la justice, enfin à recruter exclusivement sur place les titulaires des charges publiques. Mais ces larges concessions ne suffirent pas à donner à l'armée polonaise l'entrain qui lui manquait, et elle se laissa battre presque aussitôt à Chojnice, sur les confins de la Poméranie.

Pour faire pièce à la haute noblesse de la Petite Pologne (la Pologne de Cracovie), dont l'opposition ne désarmait pas, Casimir essaya de se concilier dans cette région l'appui de la petite noblesse en promulguant, aux mois de novembre et de décembre 1454, à Nieszawa, sur la Vistule, en amont de Torún (Thorn), une série de privilèges — restés célèbres sous le nom des *Statuts de Nieszawa* — en vertu desquels, limitant son propre pouvoir en même temps que celui de la haute noblesse, il faisait des diétines provinciales le rouage essentiel du gouvernement.

Non moins résolument, il entreprit une refonte complète de son armée : sans renoncer à recourir à la noblesse polonaise, il recruta des mercenaires, s'appuya sur les seigneurs et les ^{p114} habitants des grandes villes de Prusse, Danzig en tête ; et, ayant, à prix d'or, gagné à sa cause quelques-uns des chefs de l'armée teutonique, il reprit avec vigueur l'offensive en territoire prussien. En 1457, le château, puis, en 1460, la ville même de Marienburg (Malborg) tombent au pouvoir des Polonais, et le prestige du roi remonte. Il en profite pour régler d'autorité un certain nombre de questions pendantes avec la Lituanie, qui, n'ayant pris aucune part active à la campagne contre les Teutoni-

ques, voit écarter, en 1462, au profit de la Pologne ses prétentions sur le duché de Belz (au sud de la Volhynie) et sur une partie de la Mazovie, près du confluent du Bug et de la Vistule. Il en profite aussi pour ressaisir, en Pologne même, une partie de ses prérogatives souveraines, comme lorsque vers 1460 il s'attribue le droit de disposer personnellement des bénéfices ecclésiastiques vacants. Aussi se sent-il assez fort pour rejeter l'une après l'autre toutes les tentatives de médiation qu'au lendemain de la prise de Marienburg l'Ordre teutonique essaie de faire jouer en sa faveur, celles du Danemark, comme celles de l'empereur, de l'électeur de Brandebourg, du pape, des Autrichiens ou du roi de Bohême. Disposant d'une excellente armée, peu nombreuse mais bien équipée et admirablement commandée par un chef de premier ordre, Pierre Dunin, Casimir est résolu à ne pas abandonner en si bonne voie une entreprise que le succès est en train de couronner.

En 1464, il est assez heureux pour détacher des Teutoniques l'évêque de Warmie ou Ermeland, tandis que ses troupes occupent Puck (Putzig), au nord-ouest de la baie de Danzig, et, en Prusse Orientale, Soldau ; en 1465, Nowe, sur la Vistule, est conquise, et dès 1466 toute la Poméranie orientale et une partie de la rive droite de la basse Vistule sont aux mains des Polonais. Alors seulement Casimir consent à écouter les envoyés du pape Paul II et à entamer des pourparlers de paix à Thorn. Un traité est signé dans cette ville, en octobre 1466. aux termes duquel l'Ordre teutonique cède à la Pologne toute la portion occidentale de ses territoires, englobant sur la rive gauche de la Vistule la Poméranie tout entière avec le port de Danzig et, sur la rive droite, les villes de Marienburg, Stuhm (Sztum), Kulm (Chelmno), Elbing et Christburg, ainsi que l'évêché de Warmie ; les chevaliers teutoniques conservent le reste de la Prusse orientale, mais comme fief de la Pologne et avec obligation pour leurs grands-maîtres d'aller en personne, dans les six mois suivant leur élection, prêter serment de fidélité au roi. ^{p115} En revanche, celui-ci garantit à ses nouveaux sujets, dans les territoires annexés, le maintien de leurs anciens privilèges et leur autonomie administrative.

De fait, cette longue lutte contre l'Ordre teutonique n'aboutissait pas à des résultats absolument décisifs, puisque l'Ordre n'était ni supprimé ni transféré en Podolie, comme Casimir en avait eu l'idée un moment, dans l'espoir d'en faire une sentinelle avancée contre les Tatars ; mais, au bout d'un siècle et demi, la Pologne rentrait enfin en

possession de l'embouchure de la Vistule, seule issue possible pour son commerce depuis que les progrès des Turcs lui barraient les deux grandes artères fluviales du Dniestr et du Dniepr.

Un autre résultat était également acquis : assuré de la reconnaissance de la noblesse de Grande Pologne, particulièrement exposée naguère aux attaques des Teutoniques, et fort de ses victoires, Casimir avait désormais assez d'autorité pour décider souverainement en matière de politique extérieure, ce qui allait lui permettre de faire aussitôt, tant en Bohême qu'en Hongrie, une politique dynastique, dont il ne devait pas tarder à récolter les fruits.

II. — La mainmise polonaise sur la Bohême ⁵¹.

Depuis quelques années la situation était plus confuse que jamais en Bohême. À la mort d'Albert de Habsbourg, en 1439, le pouvoir avait passé, on se le rappelle ⁵², à son fils Ladislas le Posthume ; mais ce n'était qu'un enfant et, même avant sa mort, survenue inopinément en 1457, on peut bien dire ^{p116} que le trône était vacant. Retenu à ce moment par sa lutte contre l'Ordre teutonique, le roi de Pologne n'avait pu d'abord intervenir. Il avait ainsi laissé le champ libre à Georges de Podiébrad, ce seigneur tchèque dont nous avons déjà vu le rôle considérable dans les affaires de son pays ⁵³ ; et celui-ci en avait profité pour s'attribuer la couronne (1458).

Grand homme d'État, plein de sagesse et de mesure, instruit par une longue expérience, sachant avec une habileté peu commune concilier les intérêts en apparence les plus opposés, Georges de Podiébrad paraissait seul à cette date capable de ramener l'ordre dans un pays ruiné par les conflits politiques et les longues guerres religieuses. Tout en se soumettant au pape et quoique très éloigné lui-même de tout radicalisme religieux, il s'était montré prêt à respecter les droits des partisans de la doctrine hussite. Accueilli avec enthousiasme par le peuple tchèque, qui avait salué en lui son premier roi « national », il était parvenu d'abord à apaiser les inquiétudes des villes allemandes

⁵¹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

⁵² Voir notre 1^{re} Partie, p. 899.

⁵³ Voir 1^{re} Partie, p. 399.

de Silésie, de Moravie et de Lusace, à l'exception de Breslau où les catholiques s'étaient tout de suite déclarés contre lui ; il était aussi parvenu à gagner l'alliance de l'électeur de Saxe et celle de l'empereur. Très moderne d'esprit, rêvant même déjà d'un groupement de toutes les nations, il semblait en voie de réussir, quand il s'était heurté soudain à une opposition irréductible de la papauté. Avec Pie II, la rupture avait pu être évitée ; mais dès l'avènement de Paul II (1464), la situation s'était tendue à l'extrême ; le nouveau pape ayant en vain réclamé de Georges de Podiébrad une soumission sans réserve aux directions religieuses du Saint-Siège, un procès en hérésie lui avait été intenté à Rome au début d'août 1465 ; une sentence d'excommunication avait suivi de près et, le 8 décembre de la même année, les Tchèques avaient été solennellement déliés par le Souverain Pontife de leur serment de fidélité.

Il eût été loisible alors au roi de Pologne d'annexer immédiatement la Silésie et la Lusace, car Breslau, dont un nonce apostolique assurait le gouvernement, était prêt à se donner à lui ; il eût même pu sans doute prendre la couronne de Bohême, que, soutenus par la papauté, une partie des Tchèques révoltés lui offraient ; il préféra attendre son heure et se contenta d'offrir sa médiation (1467-1468). Les choses en étaient là quand tout ^{p117} à coup, au mois de mai 1469, la nouvelle se répandit que Mathias Corvin, le nouveau souverain de la Hongrie, qui avait envahi le pays tchèque l'été précédent, venait d'être élu roi de Bohême avec l'appui du pape. Presque aussitôt la fraction adverse de la noblesse tchèque acclame le fils du roi Casimir de Pologne, le jeune Ladislav (ou Vladislav), un enfant de treize ans, comme prince héritier, tout en maintenant Podiébrad au pouvoir sa vie durant ; et, cette fois, Casimir se fait fort d'obtenir la réconciliation de Podiébrad repentant avec l'Église. L'opposition irréductible de Paul II, qui se refuse même à approuver la paix de Thorn, intervenue trois ans plus tôt entre le roi de Pologne et les Teutoniques, amène l'échec de ce projet.

Les négociations traînaient entre Casimir et la curie romaine, quand la mort subite de Georges de Podiébrad, le 22 mars 1471, vint reposer en des termes nouveaux le problème de la succession royale en Bohême : contre Ladislav Jagellon, le fils de Casimir, on ne pouvait plus faire valoir, en effet, aucune des raisons d'ordre religieux qui avaient précédemment décidé les adversaires de Podiébrad. Élu roi au mois de mai, Ladislav, alors dans sa quinzième année, doit seulement

prêter serment de respecter les « dix-neuf articles » qui garantissent les privilèges de la Bohême, ainsi que les *Compactata* d'Iihlava et les divers accords conclus précédemment avec le Saint-Siège ; moyennant quoi, l'accord se fait sur son nom, et Mathias Corvin n'a plus qu'à se replier en hâte sur la Hongrie, où le roi de Pologne a, juste à point, excité contre lui une révolte dangereuse.

La ténacité de Casimir est récompensée : sans prendre pour lui-même la couronne de Bohême, il a réussi à la placer sur la tête de son fils, un enfant, dont il compte bien diriger de loin la politique. Sans doute, la tâche s'annonce difficile, car la guerre civile a fait là-bas son œuvre. À la faveur des luttes, la noblesse tchèque a repris des habitudes d'indépendance qui rendent souvent illusoire l'exercice du pouvoir royal. On prête aux seigneurs de ce temps cette réplique (qui rappelle de près celle que la légende attribue à un interlocuteur de Hugues Capet) : « Tu es notre roi, mais nous, nous sommes tes seigneurs. » Entre les différentes classes de la société — nobles, bourgeois, paysans, — les oppositions sont devenues très vives et la situation économique n'est pas moins grave que l'ébranlement intellectuel, conséquence de tant de guerres religieuses. L'Université de Prague, si brillante au début du XV^e siècle, est en partie ruinée. p118

Mais la Bohême est un pays de ressources : ses richesses naturelles, surtout les nouvelles mines d'argent qu'on y découvre alors, vont lui permettre de se relever rapidement ; les esprits vont se ressaisir et, en cette fin du XV^e siècle, la science juridique, pour citer ce seul exemple, atteindra à Prague un développement admirable ; le pays va se couvrir d'une splendide parure d'églises, de châteaux et monuments de tous genres d'un style nouveau qui, du gothique, mène peu à peu vers le style de la Renaissance ; l'organisation politique elle-même va se moderniser dans le sens d'une sorte de parlementarisme nobiliaire, analogue à ce qu'il sera plus tard en Pologne. Comme dans le reste de l'Europe, sous l'égide de la Pologne, des temps nouveaux s'annoncent en pays tchèque.

III. — La mainmise polonaise sur la Hongrie ⁵⁴

En Hongrie, le roi Casimir poursuit pareillement et, en fin de compte, avec le même succès, sa politique d'expansion.

Après la mort héroïque de Ladislas Jagellon à Varna, en 1444, la Hongrie avait, on s'en souvient ⁵⁵, repris pour roi son jeune rival, Ladislas V le Posthume, en confiant la régence à Jean Hunyadi. S'appuyant sur la petite noblesse, alors en lutte ouverte avec les grandes familles, celui-ci sut arrêter la marche victorieuse des Turcs qui, remontant le Danube sous le commandement de Mohammed II en personne, vinrent brusquement menacer Belgrade, au début de juillet 1456. Sentinelle avancée de la Hongrie, la ville ne dut son salut qu'à l'énergie du régent, à qui la prédication enflammée du franciscain calabrais Jean de Capistrano sut, en outre, procurer le concours d'une armée improvisée de croisés de tous rangs ; et, le 21 juillet, la victoire d'Hunyadi fut si éclatante que son autorité semblait incontestable quand il lut emporté (11 août 1456) par l'épidémie qui, au lendemain du combat, ravagea l'armée hongroise victorieuse.

Malgré le prestige dont la bataille de Belgrade avait entouré ^{p119} la famille Hunyadi, ce ne fut pas sans peine que les partisans de Mathias Hunyadi, le fils de Jean, finirent par l'emporter au milieu des compétitions et des luttes qui suivirent la mort du régent et bientôt celle du roi Ladislas lui-même (1457) : élu roi en dépit de son tout jeune âge, Mathias, à qui la présence d'un corbeau dans ses armes devait valoir le surnom de Corvin, dut employer une partie de son temps à déjouer les intrigues des magnats en cherchant un appui dans la petite noblesse ; il créa une armée permanente de mercenaires, recrutée surtout parmi les anciens partisans de Ladislas le Posthume, et réussit à se libérer, sous le rapport financier, de la tutelle des diètes, grâce à l'institution de nouveaux impôts, levés avec une ponctualité implacable par une bureaucratie nouvelle. Il en résulta pour lui une liberté d'allure qui lui permit de gouverner en autocrate un royaume depuis longtemps voué à l'anarchie. Il fut, par surcroît, en mesure de tenir tête victorieuse-

⁵⁴ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

⁵⁵ Voir 1^{re} Partie, p. 399.

ment aux attaques des Turcs, tant aux frontières de Serbie qu'à celles de Moldavie, de profiter même de leur invasion en Bosnie, en 1463, pour s'emparer et annexer à son royaume tout le nord de cette province, y compris Jajce, la capitale. Enfin et surtout il put intervenir activement, ainsi qu'on l'a déjà vu ⁵⁶, dans les affaires de Bohême, après la rupture de la papauté avec Georges de Podiébrad (1469), et s'y faire un moment reconnaître comme roi par la faction papiste. Ce fut cette intervention, d'ailleurs malheureuse en fin de compte, qui amena le roi de Pologne Casimir à s'immiscer, lui aussi, dans la politique de la Hongrie, à y soutenir, en 1471, une révolte des magnats et à y envoyer son second fils — son homonyme — le prince Casimir, alors âgé de treize ans, y disputer à Mathias la couronne.

L'expédition du prince Casimir en Hongrie (1471-1472) eut pour résultat de forcer Mathias à lâcher prise en Bohême, sans compromettre néanmoins d'une manière grave son autorité dans son propre pays. En 1472, il était de nouveau maître, ou à peu près, de la situation, forçait les troupes polonaises à se retirer et pouvait même susciter au roi de Pologne toutes sortes de difficultés sur ses frontières orientales. L'état d'hostilité entre les deux rois devait se prolonger jusqu'en 1478, et la paix d'Olmütz (1479) devait valoir à la Hongrie la Moravie, la Silésie et la Lusace, arrachées à la faiblesse de Ladislas. ^{p120} Dès 1477, d'autre part, Mathias était déjà assez sûr de lui-même pour envahir les États autrichiens, entrer à plusieurs reprises dans Vienne, dont il s'emparait définitivement en 1485, soumettre la Styrie, préparer enfin son propre avènement à l'Empire, tout en suscitant autour de lui un beau mouvement intellectuel et artistique qui allait lui survivre en Hongrie.

Mais, du point de vue politique, son œuvre était éphémère, car il ne sut pas fonder de dynastie, et sa mort (6 avril 1490) fournit au roi de Pologne, qui veillait, l'occasion tant attendue d'une intervention décisive. Faire écarter la candidature de Jean Corvin, fils naturel du défunt, fut chose facile ; car pour les magnats hongrois, tout ce qui rappelait Mathias était devenu synonyme de « tyrannie ». Souhaitant un roi malléable, ils jetèrent leur dévolu sur l'aîné des fils de Casimir de Pologne, ce Ladislas qui depuis 1471, régnait déjà sur la Bohême. Ce choix ne répondait d'ailleurs pas entièrement aux vœux de Casimir

⁵⁶ Ci-dessus, p. 118.

lui-même, car il préférait éviter, fût-ce au profit d'un de ses fils, le cumul des couronnes tchèque et hongroise ; aussi, son second fils, le prince Casimir, le rival malchanceux de Mathias Corvin, étant mort entre temps, s'employa-t-il à faire reconnaître de préférence son troisième fils Jean-Albert, alors dans la force de l'âge (il était né en 1459). Les deux frères furent élus tous deux à quelques semaines d'intervalle, Jean-Albert en juin par les représentants de la moyenne noblesse, Ladislas en juillet par les magnats ; et, après deux ans de lutte, ce fut au profit du second que le conflit fut résolu (1492).

Solution malencontreuse pour l'avenir de la royauté hongroise, puisque Ladislas allait se trouver, en Hongrie comme en Bohême, prisonnier de l'aristocratie ; solution décevante aussi en un sens pour le roi Casimir, qui voyait ses préférences sacrifiées ; mais solution qui, malgré tout, faisait pour un temps de la Hongrie un satellite de la Pologne et accroissait encore le rôle dévolu à ce dernier pays dans la politique de l'Europe centrale et orientale.

IV. — L'orientation nouvelle de l'État polonais à la fin du XV^e siècle et la Scandinavie ⁵⁷.

La politique suivie par Casimir eut pour résultat de transformer profondément le rôle que jouait l'État polonais en Europe. p121

Ce qui frappe avant tout désormais, c'est la place de plus en plus restreinte que les intérêts propres de la Lituanie tiennent dans ses préoccupations politiques. En prenant la couronne de Pologne, Casimir n'a pas pour autant renoncé à gouverner directement le duché lituanien ; mais il est visible que sa politique est beaucoup plus polonaise que lituanienne. Il a interrompu la marche vers l'est inaugurée par ses prédécesseurs sur le trône de Vilno. Il laisse se poursuivre aux frontières orientales de ses États la formation de l'empire moscovite. Bien loin de prendre position contre son chef, le grand-duc Ivan III, Casimir songe un moment à l'enrôler dans les rangs d'une armée de croisade qu'il voudrait organiser contre les Infidèles, ce qui n'empêche pas Ivan de multiplier contre lui les intrigues à l'intérieur de la Polo-

⁵⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

gne elle-même. C'est que Casimir a cessé de regarder surtout vers l'Orient, pour concentrer son attention sur l'Occident et la Baltique.

Le hasard veut qu'au moment même où la conquête de la mer Noire par les Turcs coupe à la Pologne ses débouchés vers le sud, la décadence des Hanséates et la rupture de l'Union de Kalmar lui laissent le champ libre dans la Baltique. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, si la Norvège reste danoise, la lutte entre Danois et Suédois bat son plein : le roi Christian I^{er} d'Oldenbourg, qui semblait avoir triomphé en 1453 du séparatisme suédois, est en fait sans autorité à Stockholm, où, à partir de 1467, son rival Charles Knutson (Charles VIII), puis, après ^{p122} la mort de celui-ci (1470), un autre noble suédois, Sten Sture, le supplantent. En 1471, Christian, qui a mobilisé toute une armée pour tenter une revanche, subit personnellement à Brunkeberg, sous les murs de la capitale suédoise, une défaite écrasante qui, pour bien des années, marque la fin de l'union du Danemark et de la Suède : ce n'est pas avant 1497 que son fils Jean, qui lui succédera en 1481, tentera un nouvel et stérile effort pour en refaire une réalité ; et cette lutte sans cesse renaissante, funeste au commerce Scandinave, est pour les Polonais une chance inespérée.

Ils en profitent pour réorganiser leur régime économique en fonction des débouchés nouveaux qui s'offrent à eux. La Pologne devient un pays grand producteur de céréales, ce qui entraîne à la fois une transformation dans les conditions de vie des classes paysannes, qu'on cherche à attacher définitivement à la glèbe, la création de vastes entrepôts de blé en vue du commerce d'exportation et, sur les bords de la Baltique, le développement de ports bien outillés, Danzig en tête. La prépondérance économique dans l'État polonais passe alors nettement, et de plus en plus, de la Petite Pologne à la Grande et aux pays riverains de la Baltique ; de plus en plus aussi la petite noblesse profite de l'enrichissement du pays et voit croître son influence dans les conseils du gouvernement.

En même temps qu'elle s'enrichit en se tournant résolument vers la Baltique et vers l'Europe occidentale, la Pologne acquiert des préoccupations et des goûts intellectuels nouveaux. À la cour royale, au château de Wawel à Cracovie, Allemands, Tchèques, Hongrois, Italiens se coudoient ; les hôtes illustres ne manquent pas, tel Philippe Buonaccorsi, qui, en 1473, est choisi comme précepteur des fils du

roi. La jeunesse polonaise fréquente les Universités de l'Occident, et celle de Cracovie devient elle-même, à leur image, un vrai centre de culture humaniste, où les œuvres de Pétrarque ne sont pas lues et commentées avec un soin moins jaloux que Tite Live ou les grands philosophes. La science politique y est également en honneur : c'est en 1475 ou 1476 que Stanislas Ostrorog écrit son *Monumentum pro reipublicae ordinatione*, où il érige en système l'idée de l'État souverain, représenté par un monarque absolu, et où il réclame l'égalité de tous devant les charges financières. Enfin, l'idée nationale achève de prendre conscience d'elle-même dans les œuvres des historiens : en 1480, le chanoine Jean Dlugosz, dit *Longinus*, termine à Cracovie sa grande histoire de Pologne ^{p123} (*Historiae Polonicae libri XII*), la première où le passé du pays soit exposé d'ensemble, du point de vue national.

L'État polono-lituanien devient ainsi aux confins des pays russes et asiatiques, un foyer de civilisation européenne, qui finira par rayonner sur ces pays eux-mêmes.

V. — Les pays russes ⁵⁸

On n'en est pas là encore et, jusqu'à nouvel ordre, la Pologne reste à l'extrême pointe de la civilisation européenne.

La Russie, en effet, n'est encore que très faiblement touchée par les idées occidentales. Et pourtant celles-ci commencent à s'y infiltrer dans le dernier quart du xv^e siècle, à mesure que se réalise l'unification des provinces centrales au profit de la principauté moscovite ⁵⁹. Très ralenti après la mort de Dmitri Donskoï, en 1389, du fait tant de la politique lituanienne que de la médiocrité des deux premiers successeurs de Dmitri, ses fils et petit-fils Vasili I^{er} et Vasili II « l'Aveugle », le « rassemblement » des terres russes a repris en effet à vive allure sous son arrière-petit-fils Ivan III (1462-1505), dont on a vu que le roi de Pologne Casimir IV ne cherche guère à entraver la politique. Ivan peut donc sans obstacle mettre définitivement la main, en 1471, sur la grande république de Novgorod, bien déchue de sa

⁵⁸ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

⁵⁹ Sur la formation de la Russie, jusqu'en 1380 environ, voir notre 1^{re} Partie, p. 217-223.

splendeur passée depuis qu'au XV^e siècle l'aristocratie ^{p124} de la ville, les boyards, ont entrepris de disputer le gouvernement de l'État aux éléments les plus actifs de la population ; il peut, en 1485, détruire pareillement au profit de Moscou l'indépendance du duché de Tver, depuis longtemps déchiré par des luttes intestines, mais que, jusqu'au règne de Casimir, la protection de la Lituanie avait, comme Novgorod — traditionnellement cliente des grands-ducs lituaniens — mis à l'abri de ses convoitises ; il étend son influence jusqu'en Crimée, jusqu'à Kazan, sur la Volga ; et ce n'est pas tout à fait à tort qu'il s'intitule déjà fièrement « seigneur de toutes les Russies ».

Or, à mesure que sa puissance territoriale augmente, Ivan attire de plus en plus sur lui les regards de l'Europe. La papauté n'est pas la dernière, en Occident, à lui faire des avances ; et dès 1472 Sixte IV se réjouit comme d'un succès d'être parvenu à lui donner pour épouse Zoé Paléologue, seconde fille de Thomas Paléologue, le dernier despote de Morée. Vivant depuis de longues années à Rome, où elle s'était réfugiée après la perte de la Morée par son père, Zoé devait, dans la pensée du pape, aider à la réconciliation des Russes avec l'Église romaine. C'était une illusion, et un rapprochement avec le Saint-Siège était loin de la pensée d'Ivan ; mais son mariage eut pour conséquence d'amener à Moscou nombre de Grecs et surtout d'Italiens, parmi lesquels des artisans ou des artistes, souvent de valeur, qu'on qualifia tous indistinctement de *Friazines*, c'est-à-dire « Francs ». On les verra, à dater de 1475, sur l'ordre du grand-duc, qui ne cesse d'en recruter en Italie même, couvrir Moscou — notamment au Kreml (ou Kremlin) — de somptueux édifices, où s'insinuent peu à peu la technique et la décoration occidentales ⁶⁰. Mais ce n'est là encore de la part du grand-duc de Moscou qu'une adhésion très relative aux idées d'Occident : le programme architectural qu'il fixe aux *Friazines* reste essentiellement celui de ses ancêtres et, pour le fond des choses, il demeure beaucoup plus près des Asiatiques, ses voisins, que des Occidentaux.

À l'est et au sud de la principauté de Moscou, les États tatars de Russie ne représentent plus, pour leur part, qu'une civilisation asiatique en pleine décadence. L'ancien Kiptchak du temps de la splendeur mongole, le domaine de la « Horde d'Or », qui couvrait tout le sud-est

⁶⁰ Sur leur œuvre, voir ci-dessous, p. 215.

de la Russie, de la mer Noire et du Caucase jusqu'au fleuve Oural, débordant même sur l'Asie ^{p125} occidentale jusqu'aux steppes du nord-est de l'Aral, s'est depuis longtemps fractionné. Le khan de la Horde d'Or, dont la capitale est toujours Saraï sur la basse Volga, n'a plus autorité que sur une très faible fraction de cet important groupe de territoires, et depuis les coups que, des confins asiatiques, lui a portés Timour à la fin du XIV^e siècle, ce qui subsiste de cet État autrefois si brillant n'est qu'un pays ruiné, en pleine anarchie, dont des princes rivaux et impuissants se disputent le gouvernement. Il n'est plus question, bien entendu, que le souverain de Moscou leur prête hommage et leur paie tribut, comme il l'a fait longtemps : le Kiptchak sera, au contraire, pour Ivan III, dès le début du XVI^e siècle, une proie facile.

De la Horde d'Or se sont détachés successivement les territoires voisins de la mer d'Azov, avec ceux de la région comprise entre la Volga et le fleuve Oural, l'ancienne Grande Bulgarie, dont le confluent de la Kama et de la Volga est le centre vital, enfin le pays d'Astrakhan : les premiers constituent depuis les environs de 1420 le khanat de Crimée, où règne la famille Guérai, qui s'y maintiendra jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; les seconds forment depuis 1438 le khanat de Kazan ; le pays d'Astrakhan est depuis 1466 le siège d'un troisième khanat de faible importance, qui durera jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Ils n'ont plus, à la fin du XV^e, qu'une indépendance précaire : le khan de Crimée a dû reconnaître, en 1475, la suzeraineté du sultan de Constantinople ; celui de Kazan tombe peu à peu dans la vassalité du prince de Moscou ; celui d'Astrakhan traîne une existence misérable et va, lui aussi, passer sous la domination du souverain moscovite.

Ainsi, d'un bout à l'autre de la plaine russe, c'est maintenant la poussée de l'Occident qui est la plus forte, et l'Asie, à son tour, finira par être atteinte.

VI. — L'arrière-plan asiatique ⁶¹

Dès maintenant, elle semble épuisée. Après l'offensive de Timour, après celle des Ottomans, la force d'expansion des peuples asiatiques est provisoirement tarie. p126

En Perse et en Transoxiane, les dernières dynasties timourides achèvent de mourir, tandis que, dans le Turkestan oriental, agonisent pareillement les derniers descendants de Djagataï, le second fils de Gengis-khan. En Chine, la dynastie des Ming, qui, dans le premier quart du xv^e siècle, au temps de l'empereur Yong-lo (1403-1424), a vécu des années de gloire, est déjà sur le déclin : refoulée dès 1428 hors de l'Indochine par les Annamites, qui peu à peu étendent leur domination sur la majeure partie de la péninsule, puis en 1453 hors de la Mongolie par les Oïrat, la Chine traverse une de ces périodes de repliement sur elle-même comme il en est tant au cours de son histoire plusieurs fois millénaire. Mais si elle laisse les nomades de Mongolie libres de leurs mouvements, ceux-ci — quoique à nouveau groupés, dans les dernières années du xv^e siècle, sous l'hégémonie d'un prince de la descendance de Gengis-khan, le « grand khan » Dayan, — sont cependant hors d'état de reprendre à leur compte la politique de large expansion du lointain ancêtre dont leur chef se réclame.

L'impression d'isolement, de repliement, est bien entendu plus forte encore si l'on passe de Mongolie ou de Chine au Japon ou aux Indes. Le Japon est tellement divisé, le pouvoir de ses empereurs et même celui de leurs « maires du palais » ou *chogoun* — quoique le chogounats soit pratiquement héréditaire, et depuis longtemps déjà, dans la famille des Achikaga — est à ce point discuté, ou même simplement annihilé, qu'il ne saurait être question de conquêtes ou d'expansion. Entre les grands seigneurs ou *daimio* qui se partagent les provinces, les guerres sont perpétuelles et terribles. Au cours de la fameuse « guerre d'Onin », qui dura dix ans, de 1467 à 1477, on parle d'un seigneur, Yamana Sozen, surnommé le Moine rouge, qui aurait été capable, au dire des chroniqueurs, d'aligner plus de cinquante mil-

⁶¹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

le guerriers, dont quarante mille vassaux, et de son rival Katsoumoto, qui pouvait lui en opposer plus de soixante mille. p127

Aux Indes, c'est l'émiettement des royaumes musulmans, comme des autres. Dans le nord, le royaume de Delhi est en pleine décomposition ; dans le Dekkan, l'empire constitué au cours des XIV^e - XV^e siècles par la dynastie iranienne des Bahmanides, se fractionne à partir de 1482, en cinq sultanats rivaux : Berar, Golconde, Bidar, Bijapour, Ahmadnagar. C'est à nouveau, d'un bout à l'autre de l'immense péninsule, un pullulement de principautés, dont les chefs ne semblent avoir d'autre rêve que de s'entre-dévorer.

L'Europe pourrait presque se désintéresser du continent asiatique si les Ottomans n'étaient campés sur son sol, prêts à lui rappeler à tout moment les forces redoutables qu'elle recèle encore. p128

[*Table des matières*](#)

Bibliographie du [chapitre VI](#) *La monarchie polonaise et le monde oriental*

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Les mêmes, en général, que pour le chap. VIII du livre I (1^{re} Partie, p. 199, n. 1).

[I. Casimir IV Jagellon et la conquête de la basse Vistule](#)

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les livres d'ensemble sur la Pologne médiévale rappelés n. 1, voir F. Papée, *Polska i Litwa na przelomie wieków srednich* [La Pologne et la Lituanie au tournant de l'histoire du moyen âge], t. I^{er} (Cracovie, 1903, in-8°) ; P. Simson, *Geschichte der Stadt Danzig* (Danzig, 1913-1918, 4 vol. in-8°) K. Tymieniecki, *Upadek rzadów krzyzackich na Pomorzu* [La débâcle du régime de l'Ordre en Poméranie], dans *Pomorze i ziemia Chelminska w przeszlosci* [La Poméranie et la guerre de Chelm dans le passé] (Poznan, 1927, in-8°) ; W. Sobieski, *Walka o Pomorze* [La lutte pour la Poméranie] (Poznan, 1928 ; in-8°) ; A. Vetulani, *Lenno pruskie* [Le fief prussien] (Cracovie, 1930, in-8°, publ. de l'Académie polonaise) ; A. Klodzinski, *W sprawie przymiejów nieszatvskich z. r. 1454* [La question des privilèges de Nieszawa] » dans les *Studja historyczne ku czci W. Zakrzewskiego* [Études historiques offertes à W. Zakrzewski] (Cracovie, 1908, in-8°).

II. La mainmise polonaise sur la Bohême

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les livres d'Urbanek, *České dějiny* (cité p. 9) ; d'A. Bachmann, *Geschichte Böhmens*, t. II (Gotha, 1905, in-8°, dans la coll. Heeren et Ukert), et d'E. Denis, *Fin de l'indépendance bohême*, t I : *Georges de Podièbrad, les Jagellons*, cité p. 9, consulter J. Goll, *Čechy a Prusy ve středověku* [La Bohême et la Prusse au moyen âge] (Prague, 1897, in-8°) ; Zd.-W. Tobolka, *Styki krále českého Iriho s králem polským Kazimirem* [Les rapports entre le roi de Bohême Georges et le roi de Pologne Casimir], dans *Časopis Česketto Muséa*. ann. 1898 ; Zd. Nejedly, *Volba krále Vladislava II v. 1471* [L'élection du roi Ladislav II en 1471], dans *Česky Časopis historicky*, ann. 1905, p. 38-54 et 160-173 ; Prochaska, *Kazimierz Jagielonczyk i Jerzik Czéski* [Casimir Jagellon et Georges le Tchèque] dans *Przeglad historyczny*, t. XVII, (1913), p. 1-37 et 129-170 ; R. Urbanek, *Konec Ladislava Pohrobka* [La fin de Ladislav le Posthume] (Prague, 1924, in-8°) ! du même, *Hussitsky kral* [Un roi hussite] (Prague, 1926, in-8°), livre de vulgarisation sur Georges de Podièbrad ; J. Kapras, *Un ancêtre de la Société des Nations* (Prague, 1924, brochure in-8°), fait de Georges de Podièbrad un précurseur de l'œuvre de la Société des Nations.

III. La mainmise polonaise sur la Hongrie

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les histoires de Hongrie citées 1^{re} Partie, p. 199, n. 1, consulter surtout V. Fraknoi, *Hunyadi Mátyás* [Mathias Hunyadi] (Budapest, 1890, in-8°) ; Z. Tóth, *Mátyás Kiral idegen zsoldos sarege* [L'année des mercenaires étrangers du roi Mathias] (Budapest, 1925, in-8°) ; A. Prochaska, *Wyprawa św. Kazimierza na Wegry* [L'expédition de saint Casimir en Hongrie], dans l'*Ateneum wilenskie*, ann. 1923, 1.1, p. 10-28, et t. II, p. 117-139.

IV. L'orientation nouvelle de l'État polonais à la fin du XV^e siècle et la Scandinavie

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages cités p. 113, consulter, sur la Pologne, Jan Rutkowski, *Histoire économique de la Pologne avant les partages* (Paris, 1927, in-8°, fasc. 1 de la « Bibliothèque polonaise », publiée par l'Institut d'études slaves de Paris) ; R. Pilât, *Historja literatury polskiej w mekach średnich* [Histoire de la littérature polonaise au moyen âge], publ. sous la direction de L. Bernacki, t. II (Varsovie, 1926, in-8°) ; J. Ptaśnik, *Kultura włoska wieków średnich w Polsce* [La civilisation italienne du moyen âge en Pologne] (Varsovie, 1922, in-8°) ; K. Morawski, *Historja Uniwersytetu jagielońskiego* [Histoire de l'Université jagelonienne], t. I et II (Cracovie, 1900, 2

vol. in-8°) ; Bobrzynski-Smolka, *Jan Dlugosz* (Cracovie, 1893, in-4°) ; J. Dabrowski, *Jan Dlugosz. Bitwa Grunwaldzka* [Jean Dlugosz et la bataille de Grunwald] (Cracovie, in-12, fasc. 31 de la « Biblioteka narodowa »).

Sur les pays Scandinaves, les tomes II (par Erslev) et III (par H. Heise) de la *Danmarks riges historie*, publ. par Steenstrup, Erslev, Heise, etc. (Copenhague, s. d., 6 vol. in-8°) ; le t. III de A. Friis, A. Linvald et M. Mackeprang, *Det Dantske Folk i Oldtiden* (Copenhague, 1926-1929, 8 vol. in-8°) ; le t. III de la *Norges historie fremslillet for det norske folk* [Histoire de Norvège exposée au peuple norvégien], publ. par A. Bugge, Hertzberg, A. Johnson, etc. (Christiania, 1917, in-8°) ; le t. III de la *Sveriges historia till våra dagar* [Histoire de Suède jusqu'à nos jours], publ. par E. Hildebrand et L. Stavenow (Stockholm, 1927, in-8°) ; Kr. Erslev, *Danmarks historie under dronning Margrethe og Erik af Pommern*, t. II : *Erik af Pommern, hans Kamp for Sønderjylland og Kalmarunionens Opløsning* [Histoire de Danemark sous la reine Marguerite et Éric de Poméranie, t. II : Éric de Poméranie, sa lutte pour le Slesvig et la dissolution de l'union de Kalmar] (Copenhague, 1901, in-8°) ; O.-A. Johnsen, *Norgesveldets Undergang* [Le déclin de la puissance norvégienne] (Oslo, 1924, in-8°), qui concerne la période 1319-1537.

V. Les pays russes

OUVRAGES À CONSULTER. — Aux histoires générales de Russie citées dans notre 1^{re} Partie, p. 217, spécialement celles de Klioutchevsky et de Platonov, traduites l'une en anglais et en allemand, l'autre (plus sommaire) en français, joindre A.-E. Presniakov, *Obrazovanié vélikorousskavo Gosourdarstva* [La formation de l'État grand-russien] (Petrograd, 1918, in-8°) ; F. Koneczny, *Geneza uroszczen Iwana III do Rusi Litewskiej* [Les origines des prétentions d'Ivan III sur la Ruthénie lituanienne] (Vilno, 1926, in-8°) ; Sawwa, *Moskovskie tzari i vizantiiskie vazilevsy* [Les tsars moscovites et les empereurs de Byzance] (Kharkov, 1901, in-8°) ; H. Uebersberger, *Österreich und Russland seit dem Ende des XV Jahrhunderts*, t. I (Vienne et Leipzig, 1905, in-8°) ; Louis Réau, *L'art russe des origines à Pierre le Grand* (Paris, 1921, in-8°), en particulier le chapitre intitulé : *Le Kremlin italien de Moscou* (p. 231-248) ; sur le mariage d'Ivan III, le P. Pierling, *Le mariage d'un tsar au Vatican : Ivan III et Zoé Paléologue*, dans la *Revue des questions historiques*, ann. 1887, p. 353-397 ; et, du même, *La Russie et le Saint-Siège*, I (Paris, 1906, in-8°). — Sur les Tatars de Russie, voir la consciencieuse compilation de Howorth, *History of the Mongols* (citée 1^{re} Partie, p. 176), t. II ; et le livre vieilli de J. von Hammer-Purgstall, *Geschichte der Goldenen Horde in Kiptschack, das ist der Mongolen in Russland* (Budapest, 1840, in-8°). Sur le khanat de Crimée, voir les ouvrages indiqués ci-dessous, p. 130. Consulter, en outre, l'*Encyclopédie de l'Islam* (Paris et Leyde, 4 vol. in-4° en cours de publication depuis 1907), qui renferme nombre d'articles utiles et munis de bibliographies.

VI. L'arrière-plan asiatique

OUVRAGES À CONSULTER. — Bornons-nous ici à renvoyer à René Grousset, *Histoire de l'Extrême-Orient* (Paris, 1929, 2 vol. in-8°, fasc. 39 et 40 des « Annales du Musée Guimet ; Bibliothèque d'études ») ; du même, *Les civilisations de l'Orient*, t. I à IV (Paris, 1929-1931, 4 vol. in-8°) ; Mundoch et Yamataga, *History of Japan* (Kobé et Yokohama, 1903-1925, 3 vol. in-8°), t. I ; pour les dynasties timourides, L. Bouvat, *L'empire mongol, 2^e phase : Timour et les Timourides* (Paris, 1927, in-8°, t. VIII, 3^e partie, de l'« Histoire du monde » publiée par E. Cavaignac) ; pour la Perse, P.-M. Sykes, *History of Persia*, t. II (Londres, 1917, in-8° ; 2^e éd., 1921) ; pour l'Inde, Ishwari Prasad *History of mediaeval India* (Allahabad, 1925, in-8° ; 2^e éd., 1928), trad. française par H. de Saugy, sous le titre : *L'Inde du VII^e au XVI^e siècle* (Paris, 1930, in-8°, t. VIII, 1^{re} partie de l'« Histoire du monde », publ. par E. Cavaignac), et la *Cambridge history of India*, t. III : *Turks and Afghans* (Cambridge, 1921, in-8°). Il est commode, pour les dynasties musulmanes, de se reporter aux résumés, chronologiques et généalogiques de Stanley Lane Poole, *The Mohammadan dynasties* (Londres, 1893, in-12 ; réimpression, Paris, 1925), et d'E. de Zambaur, *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de l'Islam* (Hanovre, 1927, in-4°) ; mais les erreurs n'y sont pas rares, l'*Encyclopédie de l'Islam* (citée p. 124) reste ici fort utile à consulter.

Chapitre VII

*L'Empire ottoman et les peuples musulmans du bassin de la Méditerranée*⁶²

La prise de Constantinople, le 29 mai 1453, n'avait pas, du point de vue territorial, sensiblement modifié la situation de l'Empire ottoman ; mais, du point de vue politique, ce fut le signal d'un changement considérable dans les pays de la Méditerranée orientale. Le sultan Mohammed II n'était plus seulement le chef suprême des musulmans, un chef qui pouvait, comme tel, réclamer la suprématie sur tous les autres princes du monde islamique d'Afrique ou d'Asie ; il devenait, du fait de son installation sur la rive européenne du Bosphore, le successeur des empereurs byzantins, par conséquent le chef désigné de tous les Grecs de Morée ou d'Asie Mineure, en même temps que de tous les Slaves des Balkans et des pays danubiens. Maître des Détroits, il faisait de la mer Noire une mer turque ; il barrait la route aux Génois et aux Vénitiens, qui allaient se trouver pour toujours éliminés des pays d'Europe orientale, où ils avaient multiplié leurs comptoirs et leurs entrepôts. C'était bien, cette fois, une prise de possession définitive de l'Orient européen par l'Asie, et, de Constantinople, les Osmanlis allaient pouvoir organiser un gouvernement stable pour les peuples divers sur lesquels ils avaient la prétention de régner. p129

⁶² [OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER.](#)

I. — L'achèvement des conquêtes ottomanes ⁶³

Après son entrée à Constantinople, le sultan Mohammed n'avait pas ralenti ses efforts. Dans toutes les directions les conquêtes furent poursuivies avec acharnement, les troupes turques revenant inlassablement à la charge jusqu'au succès définitif. Les îles de l'Archipel furent soumises sans trop de peine, en particulier, Lemnos, Imbros, Thasos et Samothrace en 1456, puis, en 1462, Mytilène, en 1470 Négrepont (l'Eubée). La seule résistance sérieuse vint de Rhodes, où les Turcs se heurtèrent à l'héroïsme des chevaliers de l'ordre de l'Hôpital, qui y étaient installés depuis le début du XIV^e siècle. Sommé une première fois de payer tribut en 1455, leur grand maître s'y refusa ; rien ne put fléchir sa fière obstination, qui brava et finalement repoussa au début de l'été 1480 une violente attaque contre sa capitale. Elle lui dut d'échapper plus de quarante ans encore à la domination turque. p130

Dans la Grèce continentale, Mohammed sut habilement mettre à profit les divisions entre les princes et les « despotes » jaloux les uns des autres, qui s'y disputaient l'autorité. Athènes fut occupée partiellement dès 1456 et en totalité à dater de 1458 ; Mantinée et Tégée succombèrent ; puis Corinthe. Quelques années plus tard, la domination turque était installée dans presque toute la Morée.

En Albanie, il fallut compter avec l'indomptable énergie de Skander-beg, que Calixte III appelait l'« Athlète du Christ ». Contre lui, on dut mobiliser des forces considérables et soutenir une terrible guerre. Battu près de Bérat, fin juin 1455, Skander-beg prenait une éclatante revanche en juillet 1457, dans la plaine d'Alessio, jusqu'où les troupes du sultan s'étaient imprudemment aventurées. En 1461, Mohammed concluait avec lui une trêve de dix ans, mais le chef albanais la rompait dès la fin de 1462, à l'instigation du pape et des princes chrétiens d'Occident qui reparlaient de croisade, ce qui ne les empêcha pas de l'abandonner peu après, au lendemain de la mort de Pie II, (1464) et de le laisser sans secours au moment où, en mai 1466, le sultan se jeta, à la tête d'une forte armée, à l'attaque de sa capitale, Kroja. Des mois durant, la place tint bon ; en décembre, Skander-beg résolut de courir

⁶³ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

jusqu'à Rome pour implorer de l'aide : il n'en rapporta que de l'argent, des vivres et des munitions, réussit cependant à battre les Turcs et à dégager Kroja, mais dut finalement se réfugier dans la colonie vénitienne d'Alessio, où la mort vint le prendre, le 17 janvier 1468. Sa disparition laissa le champ libre aux armées du sultan, qui purent dès lors, en quelques années, achever la conquête et la soumission d'un pays où la domination turque devait rester implantée jusqu'au début du XX^e siècle.

Dans les pays serbes, l'anarchie politique rendait beaucoup plus aisés les progrès des Ottomans. Les Serbes étaient répartis entre trois États ou principautés : la Serbie proprement dite, gouvernée par le « despote » Georges Branković, la Bosnie, sous des princes de la famille des Kotromanić (en dernier lieu, Étienne Tomaš et, à partir de 1461, son fils Étienne Tomašević), enfin le « duché de saint Sava » ou Herzégovine, en possession depuis 1443 d'Étienne Vukčić. Non seulement les trois souverains se combattaient entre eux, mais les membres de chacune des trois familles régnantes s'entre-déchiraient et les luttes religieuses mettaient aux prises leurs sujets, les uns catholiques, les autres orthodoxes, les autres ^{p131} adeptes de l'hérésie cathare. Par surcroît, les Serbes étaient tiraillés entre les influences rivales de leurs voisins, Croates et Hongrois. Les petits princes du Monténégro (ou pays de Zêta), de la famille Crnojević, bien protégés par leurs âpres montagnes, étaient presque les seuls princes serbes qui fussent, au moment de la prise de Constantinople, parvenus à sauvegarder leur indépendance.

Pour Mohammed, la conquête des pays serbes ne devait, dans ces conditions, présenter aucune difficulté grave. Avant la fin de 1453, Georges Branković était contraint de reprendre le paiement du tribut établi sous Mourad, ce qui n'empêchait pas le sultan, l'année suivante, de tenter, sans succès d'ailleurs, un coup de main sur Semendria, puis, en juillet 1455, de s'emparer, dans le sud, du riche district minier de Novobrdo, à l'est de Pristina. Mais à ce moment, il hésitait encore, semble-t-il, entre une attaque à fond contre la Serbie et une offensive contre la Hongrie, sa voisine. En juillet 1456, il se jetait brusquement sur Belgrade, alors rattachée à la Hongrie, et l'on a vu ⁶⁴ la défaite sanglante que lui avait valu cette audacieuse tentative. Il se vengeait

⁶⁴ Voir ci-dessus, p.119.

aussitôt de cet échec sur la Serbie septentrionale, et la mort de Georges Branković survenue à peu de temps de là (24 décembre 1456) ne tardait pas à lui livrer le pays. En juin 1459, Semendria était prise, et ni les campagnes victorieuses du roi de Hongrie Mathias Corvin, ni les incursions des Valaques et des Moldaves ne purent sauver les Serbes. La Bosnie fut conquise à son tour en 1463 ; la capitale Jajce, sur le Verbas, n'échappa aux Turcs que pour tomber, on se le rappelle⁶⁵, aux mains des Hongrois. Quant à l'Herzégovine, elle fut aussi occupée pièce à pièce, au cours des années 1465-1466, si bien qu'à la mort du duc Étienne Vukčić en 1466, ses fils n'eurent même plus la force de jouer activement le rôle de prétendants. Dispersés, réduits à s'exiler au delà du Danube ou en Albanie, à se réfugier jusque dans les couvents, les princes et les seigneurs serbes furent obligés d'abandonner aux conquérants leur patrie, qui, des siècles durant, allait demeurer une des marches avancées de la Turquie en territoire européen.

Entre les Balkans et les Alpes de Transylvanie, la principauté de Valachie formait une zone neutre que Turcs et Hongrois se disputaient. Au moment de l'entrée de Mohammed dans Constantinople, l'influence hongroise y était prépondérante, mais p₁₃₂ le prince dut se résoudre presque aussitôt à payer, lui aussi, tribut au sultan victorieux, tout en se promettant de secouer le joug au plus tôt. Depuis 1456, le pouvoir était aux mains de Vlad IV, le fils de Vlad III le Diable, mort dix ans plus tôt. Son énergie farouche s'alliait à une atroce cruauté qui devait lui valoir le surnom de Vlad « l'Empaleur ». Dans un pays en pleine anarchie, il rétablit l'ordre par la terreur, n'hésitant pas, dit-on, à faire exécuter vingt mille de ses sujets pour obtenir l'obéissance. Après quoi, il osa tenir tête à Mohammed, reçut avec hauteur la demande d'un contingent annuel de cinq cents soldats, riposta en faisant empaler les envoyés du sultan et, quand, en 1462, ce dernier tenta de l'aller châtier en envahissant ses États, lui infligea une défaite retentissante. Mohammed se vengea néanmoins en suscitant à Vlad un rival en la personne de son propre frère, Radou le Bel, que le prince de Moldavie aida à s'emparer du trône.

Ce prince, depuis 1457, était Étienne IV dit le Grand, de la dynastie des Mouchate. Pas plus que Vlad l'Empaleur, il n'était disposé à

⁶⁵ Voir p. 120.

subir le joug turc et, comme lui, se refusait à payer le tribut que Mohammed avait voulu imposer en 1456 à la principauté moldave. Il poussa même l'audace jusqu'à s'emparer par surprise, en 1465, du port turc de Kilia, sur le bas Danube ; puis, regrettant d'avoir prêté la main à l'élévation au trône valaque de Radou, l'homme des Turcs, devenu son mortel ennemi, il s'employa à le renverser et réussit à lui faire substituer, en 1473, un de ses propres clients, Laïote Basaraba. Celui-ci n'eut d'ailleurs rien de plus pressé que de reconnaître la suzeraineté du sultan et de lui apporter le concours de ses troupes quand Mohammed, à la fin de 1474, se décida à jeter en Moldavie une puissante armée pour mettre Étienne à la raison. L'audace et l'habileté du prince moldave lui permirent de repousser les envahisseurs au mois de janvier 1475, puis, à nouveau, en 1476, d'aller en Valachie détrôner Laïote Basaraba. Mais il était à bout de forces.

Peu après, le sultan Mohammed étant mort (1481) et ayant été remplacé par son fils, Bayézid (Bajazet), la pression turque se fit plus énergique : en 1484, le port de Kilia fut repris ; la Moldavie même fut bientôt directement menacée, et Étienne, qui avait besoin de secours à tout prix, se vit réduit à aller prêter hommage au roi de Pologne Casimir (1485). Mais il était trop tard : obligé au même moment de faire face aux attaques des Tatars de Russie, Casimir lui envoya de si maigres renforts ^{p133} — quatre mille hommes tout au plus — que, de peur, Étienne passa dans le camp des ennemis de la Pologne. Il devait lutter encore plusieurs années avec l'énergie du désespoir, pour éviter à son pays la suprême humiliation : la soumission aux Turcs, qu'il finira, en 1504, par conseiller à son fils en mourant.

Entre temps, la domination ottomane s'était étendue à la Crimée : dès le 6 juin 1475, dans le sud-est de la péninsule, le port génois de Caffa, attaqué par mer, succombait, et Mohammed faisait reconnaître sa suzeraineté par les Tatars de la Horde de Crimée. Leur khan, Menguéli Guéraï, à qui une velléité d'indépendance valait peu après une détention de plusieurs mois à Constantinople, était obligé finalement de plier devant l'autorité du sultan (1478-1479) et faisait de ses États, face à la Horde d'Or et à la Pologne, l'avant-garde de la puissance ottomane au nord de la mer Noire.

Maître de cette mer, atteignant l'Adriatique et le Danube, dominant même une partie de la rive gauche de ce fleuve, l'Empire ottoman

peut déjà, vers la fin du XV^e siècle, menacer directement la Pologne, la Hongrie, l'Autriche, inquiéter enfin, par delà ce pays, l'Europe centrale tout entière. Sur le continent asiatique, le sultan a chassé de son trône, en 1462, le dernier empereur grec de Trébizonde, David Comnène ; il a pareillement conquis et réuni à ses États, en 1471, la dernière principauté seldjoucide, la Karamanie ou principauté de Koniah, depuis longtemps astreinte à lui payer tribut. De la chaîne Pontique et de l'Anti-Taurus, à l'est, jusqu'aux Alpes Dinariques et de Transylvanie, à l'ouest, il est désormais en mesure de faire la loi dans tout le bassin oriental de la Méditerranée et de dire son mot dans la politique européenne.

II. — L'organisation de l'Empire ottoman ⁶⁶

Dès ce moment, le nouvel empire apparaît solidement organisé. ^{p134} Son seul défaut grave est l'absence d'une régie précise de succession au trône. On s'en aperçoit lors de la mort de Mohammed II, le 3 mai 1481 : c'est à qui de ses deux fils, Bayézid et Djem, arrivera le premier dans la capitale. Dans cette course de vitesse, Bayézid l'emporte, mais, menacé par son frère, doit d'abord se débarrasser de lui ; et il ne se sent en sécurité, ou à peu près, que lorsqu'il a obtenu, en vertu d'un accord paradoxal avec le grand-maître des Hospitaliers de Rhodes, Pierre d'Aubusson, l'envoi en France, pour y être gardé à vue, de son rival battu et en fuite, puis surtout — paradoxe plus grand encore — quand, en vertu d'un nouvel accord, Djem a été, en 1489, amené à Rome pour être confié à la garde du pape Innocent VIII.

Mais, pour le reste, l'organisation de l'Empire ottoman est de beaucoup supérieure à celle des États voisins. Dans une série d'ordonnances (*kanoun*), Mohammed II l'a d'étapes en étapes réglementée par le détail. Le sultan, chef de l'État, en même temps que chef de l'Église musulmane, réunit entre ses mains tous les pouvoirs, militaire, législatif et administratif, judiciaire et financier ; il est le chef suprême de l'armée, laquelle englobe tous les hommes valides composant le peuple ottoman, car tous sont pour la vie soldats dès leur quatorzième année. Ils ne sont, en revanche, assujettis à aucun impôt.

⁶⁶ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Selon la vieille règle de l'islam, les « infidèles », tenus en état de demi-servage, sont seuls astreints au paiement de la capitation.

Le sultan turc est le maître absolu de ses sujets. Il dispose de leur vie et attribue souverainement toutes les charges, tous les emplois. Il est assisté par un conseil ou divan de quatre ministres, dont le plus haut placé est le grand vizir. L'empire est subdivisé en gouvernements ou *sandjak*, ayant chacun à sa tête un gouverneur, qui porte le vieux titre honorifique turc de *beg*, devenu *bey* dans le dialecte osmanli, et qu'on nomme pour cette raison *sandjakey* : on compte quarante *sandjak* pour l'Asie et trente-six pour l'Europe. Dans certains cas, plusieurs *sandjak* sont groupés sous l'autorité supérieure d'un gouverneur général (*beylerbey*) ; en outre, dans chacun d'entre eux, des chefs militaires ou *sou-bachi* sont délégués au commandement des troupes. Enfin le sultan confie dans les provinces des missions spéciales de contrôle à des inspecteurs, sortes de *missi dominici* ou d'« enquêteurs », munis de pouvoirs étendus.

La paix, imposée par un régime de terreur, se substitue progressivement à l'anarchie féodale dont souffraient une grande partie des pays conquis jusqu'au moment de leur soumission. ^{p135} Les cultivateurs ont été maintenus sur leurs terres ; les grands propriétaires, écrasés d'impôts, désertent leurs domaines ou se convertissent à l'islam pour échapper aux charges fiscales qui grèvent les biens des « infidèles ». D'ailleurs les chrétiens jouissent d'une réelle tolérance dans la pratique de leur religion et sont jugés selon leur code dans un esprit de loyale équité.

L'armée est l'objet de tous les soins du sultan. Aux contingents fournis par les levées normales des hommes valides de la nation, s'ajoute depuis le XIV^e siècle une infanterie d'élite, les *iénitchéri* (« nouvelle milice »), dont le nom a été francisé en janissaires, originellement recrutés de force parmi les jeunes gens des peuples chrétiens soumis à la domination ottomane. Cette sorte de garde impériale, dotée de privilèges spéciaux, bien équipée, bien disciplinée, est devenue dès la fin du XV^e siècle un merveilleux instrument de combat. Le sultan possède une marine moderne, créée sur le modèle de la marine vénitienne ; elle lui assure la maîtrise de la mer Noire, quoique sa force offensive et ses moyens d'attaque restent encore insuffisants.

Le sultan n'a pas seulement pour lui cet inépuisable réservoir de soldats que constitue le peuple ottoman ; il possède, pour les mettre en action, d'immenses ressources financières, qu'il doit pour une part à ses domaines, pour une beaucoup plus large part encore au produit de la capitation et des tributs, payés, comme on l'a vu, l'un par les sujets « infidèles », l'autre par les peuples vassaux. Son trésor (*khazna*) est, de cette façon, alimenté si régulièrement qu'il peut, à son tour, faire face avec ponctualité à la solde des fonctionnaires, aux dépenses de l'État et de l'armée. Il peut aussi se payer le luxe d'une vie de cour imposante, qui tend à rappeler celle des empereurs byzantins, auxquels il a succédé sur le Bosphore ; il a repris à son compte quelque chose de leur ancienne étiquette, de leur faste ; il se plaît, comme eux, à décorer sa capitale d'édifices religieux et de palais somptueux, dans la tradition de ceux que ses derniers prédécesseurs avaient élevés en grand nombre à Brousse, sur la terre d'Asie ; il y emploie sans lésiner les meilleurs artistes turcs, persans et grecs. Pour la foule, dont il s'isole de plus en plus, il devient une sorte de « dieu terrestre », qu'elle est prête à suivre aveuglément ; en même temps que, pour l'Europe orientale et centrale, il n'est plus seulement un objet de terreur, mais aussi un modèle d'ordre, dont l'influence va sans cesse croissant à mesure que ses armées progressent dans la direction du nord et du nord-ouest. p136

III. — Les pays islamiques de la Méditerranée en dehors de l'Empire ottoman ⁶⁷

Il manque encore au sultan de Constantinople quelque chose d'essentiel à sa gloire. Comme tous les chefs d'État de l'islam dans le passé, il aspire au titre de calife, qui doit faire de lui le chef de la communauté islamique tout entière. Mais les « villes saintes » lui échappent, et, sans même parler de l'Arabie ni de l'Iran, la grande masse des pays musulmans échelonnés en bordure de la Méditerranée, du golfe d'Alexandrette au détroit de Gibraltar, restent jusqu'alors étrangers à son empire. Il n'est pas difficile cependant de prévoir que tôt ou tard ils succomberont, car ils sont tous minés par l'anarchie et mûrs pour la conquête.

⁶⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Le Maghreb en fournit une preuve saisissante. Ses grands royaumes n'ont jamais pu se relever des coups que leur ont portés au XI^e siècle les bandes sauvages des Hilal d'Arabie⁶⁸. De grandes villes comme Kairouan ou Bougie, d'autres encore dont on ne connaît même plus l'emplacement, ont perdu toute importance. Trois capitales subsistent, sièges de royaumes instables : à Fez règne la dynastie des Mérînides ; à Tlemcen, p₁₃₇ celle des Zeïyamdes ou Abd-el-Wâdides ; à Tunis, les Hafsides. Mais, dans chacun de ces royaumes, l'infiltration des Bédouins s'est poursuivie, d'est en ouest, à travers tout le Maghreb, dévastant le pays et substituant à l'organisation des Berbères sédentaires l'anarchie des nomades. Sous l'influence des Bédouins, les Berbères eux-mêmes se sont transformés, adoptant peu à peu la langue et le costume des Arabes ; ils retournent au nomadisme destructeur. Les oppositions de races, entre Bédouins et Berbères, comme les conflits entre cultivateurs et nomades, s'accusent de plus en plus.

Aussi l'histoire de ces royaumes n'est-elle, à la fin du moyen âge, qu'une suite ininterrompue de guerres, de révoltes et de crimes. Les souverains de Fez, de Tlemcen, de Tunis passent leur temps à lutter sans succès contre les tribus dissidentes, les prétendants au trône, les administrateurs infidèles, ce qui ne les empêche pas de partir en guerre les uns contre les autres, de chercher à s'arracher mutuellement villes ou territoires et de se disputer l'hégémonie. Pendant une partie du XIV^e siècle, les Mérînides de Fez semblent les maîtres ; ils piétinent le pays de Tlemcen, le Maghreb central et réduisent les Zeïyanides en vassalité ; l'un d'eux, Abou'l-Hasân, s'avance même en 1347 jusqu'à Tunis et s'empare de la ville. Mais il ne peut s'y maintenir, et cette tentative imprudente marque en réalité pour sa dynastie le commencement de la décadence. Au début du XV^e siècle l'hégémonie semble d'abord devoir passer aux Hafsides, qui ont pour eux, entre autres, le prestige du titre califal. Le calife Abou Fâris entre à Tlemcen en 1430, impose sa suzeraineté au sultan, fait du Mérînide un tributaire. Mais ces vastes empires s'écroulent comme châteaux de cartes parce que, en réalité, d'un bout à l'autre de l'Afrique du nord, pendant le XV^e siècle, aucun prince n'est obéi chez lui. C'est le chaos, sauf peut-être en

⁶⁸ Sur cette invasion, voir L. Halphen, *Les Barbares* (t. V de la présente Histoire générale), p. 374 de la 2^e édition.

Tunisie, où les Hafsides paraissent un peu plus maîtres de la situation. Partout ailleurs, l'autorité du souverain est illusoire ; le pays se fractionne en une poussière d'émirats ou de principautés rivales ; les villes du littoral se constituent en républiques indépendantes, qui se livrent à la piraterie, provoquant, par leurs pillages sur les côtes de la péninsule ibérique, des représailles dont l'indépendance des habitants commence à pâtir : en 1415, les Portugais s'emparent de Ceuta ; en 1458, ils s'installent à quelques kilomètres plus à l'ouest, à Ksar-es-Seghir, puis en 1471 à Arzila, sur la côte atlantique ; ils font, cette même année, reconnaître leur suzeraineté sur Tanger, et, une trentaine ^{p138} d'années après, les villes du littoral algérien vont subir à leur tour les attaques des troupes espagnoles.

Cette décadence politique des royaumes maghrébins se double d'une égale décadence de la civilisation, que l'histoire artistique de l'Afrique du nord permet de suivre aisément. Après une période de grande splendeur dans la première moitié du XIV^e siècle, au Maroc surtout, l'art, dans la Berbérie entière, est en régression. Au XV^e siècle, c'est presque le néant : au Maroc et dans le Maghreb central, il faut descendre jusqu'au XVI^e siècle pour rencontrer des monuments dignes d'une mention ; en Tunisie, on sait seulement qu'Abou Fâris, le plus glorieux calife du XV^e siècle, a élevé une mosquée, dont on n'a plus trace et une médersa, également disparue, qu'a achevée son petit-fils Othmân (1435-1487), constructeur lui-même d'une seconde médersa, à Tunis. Pour des princes musulmans, toujours jaloux de manifester leur puissance par le nombre et l'éclat de leurs constructions, cette stérilité est l'indice irrécusable d'une décadence qui se précipite.

En Égypte, le recul est peut-être moins net à première vue. À la dynastie des Mamelouks d'origine turque — les Mamelouks Bahrites — qui s'était maintenue depuis le milieu du XIII^e siècle et qui, en 1261, avait réussi à rétablir au Caire, à ses côtés, un semblant de califat abbasside, s'est substituée, en 1382, avec un certain Barkouk, une nouvelle lignée, celle des sultans Bordjites, en majorité d'origine circassienne et issus d'une autre milice d'esclaves, casernés dans les tours (*bordj*) de la citadelle du Caire. Mais les sultans Bordjites se montrent incapables de perpétuer le pouvoir dans une même famille. Les coups d'État, les complots, les assassinats et les abdications se succèdent à une cadence inquiétante : du mois de janvier 1421 au mois d'avril 1422, quatre souverains ont occupé tour à tour le pou-

voir ; en 1438, le sultan Yousouf n'a pu s'y maintenir plus de trois mois ; en 1453, le sultan Othmân est renversé au bout d'un mois et demi seulement ; un autre, en 1461, l'est au bout de quatre mois, et, d'octobre 1467 à janvier 1468, on ne voit pas moins de trois sultans passer sur le trône. Dans ces conditions, l'autorité suprême ne peut qu'aller s'affaiblissant. Ces sultans circassiens sont même, à tout prendre, plutôt des chefs de parti que de véritables monarques. Pousés au pouvoir par un clan, ils ne s'y maintiennent qu'en flattant l'ambition de l'oligarchie militaire, seule en état de dicter sa volonté. À chaque mort, les partisans du sultan défunt tentent ^{p139} de gouverner au nom de son fils, mais quelque émir plus ambitieux finit toujours, tôt ou tard, par usurper le trône, encore qu'à la fin du XV^e siècle on observe une tendance à la stabilité politique : Kâit-bey, fait sultan à la fin de janvier 1468, réussira ce tour de force de durer jusqu'en 1496 ; mais, après lui, l'anarchie sévira à nouveau de plus belle.

La faiblesse des Mamelouks est d'autant plus grave que l'Égypte demeure un pays riche, dont la prospérité ne peut manquer d'exciter la convoitise des Ottomans. Les droits élevés que le sultan prélève sur les marchandises d'Orient, dont les Européens viennent prendre livraison au port d'Alexandrie, suffisent pour une large part à alimenter son budget et à payer le luxe effréné de sa cour. À la différence des princes maghrébins, il peut continuer à affirmer sa magnificence par de multiples et somptueuses constructions, qui pour la plupart dépassent en splendeur celles des âges précédents. Les monuments des sultans bordjites du XV^e siècle sont encore aujourd'hui parmi les plus beaux du Caire : on en doit notamment toute une série à ce Kâit-bey qui réussit à se maintenir sur le trône de 1468 à 1496. Damas même lui fut redevable d'une jolie mosquée funéraire où se manifeste le goût raffiné des artistes musulmans de cette époque.

En fait cependant, malgré sa brillante façade, l'Égypte est à la veille d'une ruine, que les Ottomans vont se charger de précipiter. En 1453, le sultan Achraf Inâl a eu, dit-on, la naïveté de faire pavoiser les rues du Caire à la nouvelle de la chute de Constantinople ; mais, entre ses successeurs et les Ottomans, il y a déjà eu bien des heurts. Dès 1463, leurs politiques se sont entre-choquées en Karamanie, où le gouvernement du Caire et celui de Constantinople ont chacun soutenu un prétendant différent ; la tension est devenue telle au cours des années suivantes qu'à la mort du sultan turc Mohammed II, tout le mon-

de s'attendait à la guerre. Le sultan Kâit-bey commet l'imprudence d'accueillir Djem au Caire quand, au lendemain de la défaite que son frère Bayézid lui a infligée, en 1481, dans la plaine d'Yéni-Chéhir, au nord-est de Brousse, il cherche hors de l'empire ottoman protection contre son rival victorieux. Raison de plus pour Bayézid de reprendre contre l'Égypte les projets de son père. Aux frontières de Cilicie, les incidents se multiplient au cours des années qui suivent et, de 1485 à 1491, de part et d'autre de cette frontière, les armées égyptiennes et ottomanes sont aux prises. L'Égypte tient bon, et p₁₄₀ les circonstances lui permettront de durer quelque vingt-cinq ans encore ; mais, avant que le XV^e siècle ne soit clos, on peut déjà prévoir qu'elle ne saurait beaucoup tarder à succomber finalement. p₁₄₁

[*Table des matières*](#)

Bibliographie du [chapitre VII](#)
L'empire ottoman et les peuples musulmans
du bassin de la Méditerranée

OUVRAGES D'ENSEMBLE A CONSULTER. — N. Jorga, *Geschichte des osmanischen Reiches* (Gotha, 1908-1913, 5 Vol. in-8°, de l'« Allgemeine Staatengeschichte », fondée par Heeren et Ukert), t. II (1909). En langue française, on ne voit à citer que le manuel élémentaire d'A. de La Jonquière, *Histoire de l'empire ottoman depuis les origines jusqu'à nos jours* (Paris, 1881, in-12 ; 2^e éd., 1914, 2 vol.) : ce n'est pour la période ici abordée qu'un médiocre résumé du livre périmé de Hammer-Purgstall, *Geschichte des osmanischen Reiches* (1827-1834), traduit en français en 18 volumes (1835-1843). Quoiqu'il s'arrête en principe à la prise de Constantinople, le tome IV de la *Cambridge medieval history*, intitulé *The Eastern Roman Empire* (Cambridge, 1923, in-8°), contient deux chapitres de W. Miller, qui prolongent l'histoire de la Grèce et des pays balkaniques sous le régime ottoman jusqu'en 1483 pour les Balkans et jusqu'en 1571 pour les pays grecs et les îles de l'Égée. Ils sont accompagnés d'utiles et riches bibliographies, l'*Encyclopédie de l'Islam* (citée p. 124), renferme d'excellents articles, à consulter tant pour l'histoire des Ottomans que pour celle des autres peuples islamiques.

I. L'achèvement des conquêtes ottomanes

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages généraux indiqués p. 129 (notamment de nombreux articles de l'*Encyclopédie de l'Islam*), voir, sur la conquête de la Grèce et des îles de l'Égée, W. Miller, *The Latins in Levant et Essays on the Latin Orient*, cités p. 106. — Sur la conquête de l'Albanie, outre le livre vieilli de C. Paganel, *Histoire de Scanderbeg, ou Turcs et chrétiens au XV^e siècle* (Paris, 1855, in-8°), voir J. Pisko, *Skanderbeg. Historische Studie* (Vienne, 1894, in-8°). — Sur la conquête des pays serbes, C. Jireček, *Geschichte der Serben*, t. II (Gptha, 1918, in-8°, de l'« Allgemeine Staatengeschichte », fondée par Heeren et Ukert) ; C. Mijatović, *Despot Džuradž Branković*. [Le despote Georges Branković] (Belgrade, 1880-1882, 2 vol. in-8° ; 2^e éd. du t. I, 1907) ; V. Klaić, *Geschichte Bosniens von den ältesten Zeiten bis zum Verfall des Königreiches* (Leipzig, 1885, in-8°) ; L. von Thalloczy, *Bosnyak és szerb élets nemzedékrojzi tanubmanyok* [Études biographiques et généalogiques sur la Bosnie et la Serbie] (Vienne, 1909, in-8°) ; S. Radonić, *Zapadna Evropa i bautanski narodi prema turtzim ou prvoj polovini XV veku* [L'Europe occidentale et les peuples balkaniques en face des Turcs au XV^e siècle] (Novy Sad, 1906, in-8°). — Sur les conquêtes en Moldavie et Valachie, voir N. Jorga, *Geschichte des rumänischen Volkes*, t. I (Gotha, 1905, in-8°, de l'« Allgemeine Staatengeschichte » fondée par Heeren et Ukert) ; Bogdan, *Vlad Tepes* [Vlad l'Empaleur] (Jassy, s. d., in-8°) ; J. Ursu, *Stefan cel mare* [Étienne le Grand] (Bucarest, 1925, in-8°) ; R. Rosetti, *Stephen the Great of Moldavia and the Turkish invasions, 1457-1507*, dans la *Slavonic Review*, t. VI (1927), p. 87-103. — Sur la soumission de la Crimée, Kolanovski, ouvr. cité, 1^{re} partie, p. 409, et en outre, Smirnov, *Krimskoie khanstvo pod verchovenstvom Ottomanskoi Porty do natchala XVIII veka* (Le khanat de Crimée sous la souveraineté de la Porte ottomane jusqu'au commencement du XVIII^e siècle] (Saint-Pétersbourg, 1887, in-8°) ; K. Pulaski, *Stosunki z Mengli Girejem* [Les rapports avec Menguèli Guéraï] (Crajeovie, 1881, in-8°) ; F. Koneczny, *Sprawy z mengli Gerejem*. [Les démêlés avec Menguèli Guéraï], dans l'*Ateneum Wilenskie*, ann. 1927, fasc. 12, p. 138-189 ; fasc. 13, p. 287-348. — Sur la fin de l'empire de Trébizonde, outre l'ouvrage classique, mais vieilli de J.-P. Fallnjerayer, *Geschichte des Kaiserthums von Trapezunt* (Munich, 1827, in-8°), voir W. Miller, *Trebizond, the last Greek Empire* (Londres, 1926, in-8°). — Sur la fin de la principauté de Karamahie, bornons-nous à renvoyer à l'article de J.-H. Kramers, *Karaman Oghlu*, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, t. II, p. 792-797, où l'on trouvera la référence à l'ouvrage capital de Khalil Edhem Bey, paru en langue turque en 1911-1912.

II. L'organisation de l'Empire ottoman

OUVRAGES À CONSULTER. — À l'ouvrage de N. Jorga et à l'*Encyclopédie de l'Islam*, indiqués p. 129, n. 1, joindre, sur la question de succession, L. Thuasne, *Djem-sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayézid II (1459-*

1495). *Étude sur la question d'Orient à la fin du XV^e siècle* (Paris, 1892, in-8°). Sur l'organisation de l'empire, le seul ouvrage d'ensemble reste encore aujourd'hui celui de J. von Hammer-Purgstall, *Des osmanischen Reichs Staatsverfassung und Staatsverwaltung* (Vienne, 1815, 2 vol. in-8°), mais il n'est plus au courant. Pour la civilisation, voir le *Manuel d'art musulman* de H. Saladin et G. Migeon ; t. I ; *L'architecture*, par H. Saladin (Paris, 1907, in-8°), en attendant le volume qui sera consacré à l'architecture ottomane dans la refonte de ce même manuel.

III. Les pays islamiques de la Méditerranée en dehors de l'Empire ottoman

OUVRAGES À CONSULTER. — Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du nord* (Paris, 1931, in-8°), qui, à un copieux résumé, joint une abondante bibliographie. Voir aussi, pour l'Algérie, S. Gsell, G. Marçais, G. Yver, *Histoire de l'Algérie* (Paris, 1927, in-12, de la collection « Les vieilles provinces de France »), très rapide, mais suggestif. Pour le XIV^e siècle, consulter Georges Marçais, *Les Arabes en Berbérie du onzième au quatorzième siècle* (Constantine et Paris, 1913, in-8°) ; sur l'histoire du Maroc au XV^e siècle, Aug. Cour, *La dynastie marocaine des Beni Wattas, 1420-1554* (Constantine, 1920, in-8°), et, du même, *L'établissement des dynasties des chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger, 1509-1830* (Paris, 1904, in-8°, fasc. 29 des « Publications de l'École des Lettres d'Alger »), l'Introduction (p. 1-52). On se reportera utilement aussi à de nombreux articles de l'*Encyclopédie de l'Islam*, citée p. 124. Pour l'art, voir Georges Marçais, *Manuel d'art musulman. L'architecture : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile*, t. II : *Du XIII^e au XIX^e siècle* (Paris, 1927, in-8°), où l'on trouvera toute la documentation et, par surcroît, d'excellents aperçus historiques.

Sur l'Égypte, outre le vieux livre de Gustav Weil, *Geschichte der Chalifen* (Mannheim et Stuttgart, 1846-1862, 5 vol. in-8°), t. V : *Geschichte der Abasidenchalifats in Egypten*, 2^e partie (1862), outre le bref résumé de S. Lane-Poole, *A history of Egypt in the middle ages* (Londres, 1901, in-8° ; 2^e éd., 1924), et le résumé, plus bref encore, de Cl. Huart, dans son *Histoire des Arabes* (Paris, 1912-1913, 2 vol. in-8°), t. II., p. 59-72, voir les articles de l'*Encyclopédie de l'Islam* (en particulier les articles Égypte et Caire) ; mais une bonne histoire de l'Égypte médiévale fait encore défaut. Une histoire générale d'Égypte, en plusieurs volumes, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, doit commencer de paraître prochainement sous la direction de G. Hanotaux. Le volume de moyen âge a été confié à Ch. de La Roncière. Sur la Syrie, voir le rapide ouvrage du P.-H. Lammens, *La Syrie, précis historique*, t. II (Beyrouth, 1921, in-8°). Sur l'art, H. Saladin, *Manuel d'art musulman*, I : *L'architecture* (Paris, 1907, in-8°).

Chapitre VIII

*Les nouvelles tendances économiques*⁶⁹

La première moitié du xv^e siècle qui, à l'envisager du côté religieux, politique et intellectuel apparaît comme une époque de crise ou, pour mieux dire, comme une époque de transformation profonde, se présente tout autrement dans le domaine économique : rien n'y annonce encore que l'Europe est à la veille d'une orientation inattendue du mouvement commercial et que la découverte de mondes nouveaux va faire passer, des côtes de la Baltique et de la Méditerranée, l'axe de son équilibre économique à celles de l'océan Atlantique, en même temps qu'elle y modifiera les conditions de l'existence journalière et entraînera pour le développement du capitalisme, de l'industrie, du régime du travail et de l'organisation monétaire, les plus graves conséquences.

Sans doute de 1380 à 1450, l'Europe a changé puisqu'elle a vécu. Mais les changements que l'on y observe n'ont, pour ainsi parler, qu'une importance quantitative. Le mouvement continue dans la ligne qu'il suivait. S'il progresse, c'est dans le même sens. Rien ne permet encore de prévoir la direction toute différente qu'il prendra cinquante ans plus tard. Les événements politiques les plus considérables ont, en quelque sorte, passé par-dessus lui sans l'atteindre. L'appauvrissement de la France et de l'Angleterre par la guerre de Cent Ans, l'anarchie croissante de l'Italie et de l'Allemagne, la formation de l'État bourguignon, l'affermissement des royaumes espagnols n'ont exercé sur l'économie générale que des répercussions passagères, sans en altérer le système en rien d'essentiel. On aurait pu croire que

⁶⁹ [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

l'expansion de la Pologne qui, après sa victoire sur l'Ordre teutonique (1410) s'avance au nord jusqu'aux rives de la Baltique, ^{p142} de même qu'elle s'avancait déjà au sud jusqu'à celles de la mer Noire, destinait ce pays au rôle d'intermédiaire entre l'Europe et l'Asie. Des possibilités qui se sont offertes à elle, aucune ne s'est réalisée. La poussée des Turcs dans le bassin de la mer Noire les a presque aussitôt dissipées, fermant aux Slaves la voie qui venait de s'ouvrir devant eux. Jusqu'à la prise de Constantinople en 1453, la Méditerranée, si proche qu'elle soit de la catastrophe, n'est pas encore sérieusement atteinte par l'approche menaçante des barbares. L'Italie conserve l'avance qu'elle avait prise depuis le XIII^e siècle sur l'Europe septentrionale, sans que personne puisse encore se douter que son déclin est tout proche. Dans l'autre mer intérieure qui baigne les pays du nord, aucun indice de changement ne se remarque. La Hanse, comme par le passé, y domine. Impossible de deviner qu'elle cédera bientôt la place à l'Angleterre et à la Hollande.

Au milieu du XV^e siècle, les choses changent. La fermeture des routes d'Asie et de la Méditerranée, orientale, du fait des conquêtes turques, oblige l'Europe à chercher dans de nouvelles directions les moyens d'assurer son équilibre économique. La Méditerranée cesse d'être la grande artère commerciale qu'elle avait été depuis l'antiquité ; et les peuples établis sur ses rives perdent insensiblement le monopole de fait que les circonstances leur avaient valu. Une révolution se prépare, dont on ne peut encore qu'entrevoir les premiers symptômes.

I. — Les progrès du capitalisme ⁷⁰

Ce qu'on aperçoit d'abord de plus frappant et de plus neuf ^{p143} au milieu de la stabilité générale, de l'équilibre économique de la première moitié du XV^e siècle, c'est la diffusion croissante du commerce capitaliste. De ses deux foyers principaux, Venise au sud et Bruges au nord, il pénètre de plus en plus dans l'Europe continentale. Les méthodes dont les Italiens ont été les initiateurs en matière de crédit, de tenue des livres, de correspondance, deviennent pratiques courantes dans le monde des affaires. Les Allemands qui s'y sont initiés aux

⁷⁰ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

bords de l'Adriatique, dans leur *Fondaco dei Tedeschi*, en répandent l'emploi chez leurs compatriotes. L'Allemagne du sud, dont les rapports sont particulièrement étroits avec la ville des lagunes, atteste, dès la fin du XIV^e siècle, une remarquable vitalité. La grande compagnie fondée vers 1380 par Joseph Hompys à Ravensburg, et qui est appelée dans les textes *Societas magna Alemaniae* ou, plus au long, *Societas Humpis ex oppido Ravensburg, quae communiter dicitur magna societas mercatorum altioris Alemaniae*, étend ses opérations à toute l'Europe. Elle possède, à la fin du XV^e siècle, des filiales ou des comptoirs : en Italie, à Gênes et à Milan ; en Espagne, à Barcelone, à Saragosse et à Valence ; en France, à Lyon, à Avignon, à Marseille ; dans les Pays-Bas, à Bruges puis à Anvers ; en Suisse, à Berne et à Genève ; en Allemagne, à Cologne, à Nuremberg ; elle en a à Vienne et à Pest. Son capital représente au moins une dizaine de millions de nos jours, et le commerce auquel elle s'adonne, tant par terre que par mer, est exclusivement le commerce de gros. Une telle organisation, un siècle plus tôt, n'aurait été possible qu'en Italie. Mais les connaissances techniques qu'elle exige de ses chefs et de son personnel, ainsi que les moyens de correspondance qu'elle suppose ; se sont maintenant répandus partout et partout ouvrent carrière à l'esprit d'entreprise. Si le commerce local demeure asservi à la réglementation minutieuse des corporations de métiers et au protectionnisme étroit de l'économie urbaine, le grand commerce leur échappe et n'obéit qu'à l'individualisme capitaliste, dont les marchands et les banquiers italiens du XIII^e siècle avaient déjà fourni tant d'exemples. À l'époque où nous sommes, d'ailleurs, ils y restent passés maîtres. Les Alberti ont succédé à Florence aux Peruzzi et aux Bardi, pour être remplacés eux-mêmes, vers 1450, par les Médicis, « la plus grant maison de marchandise », dit Philippe de Commines, « que je croy qui jamais ait esté au monde ».

Le développement du capitalisme est en outre favorisé par la puissance grandissante des États monarchiques. En France ^{p144} et en Angleterre, la couronne s'était adressée au XIII^e et au XIV^e siècle, en ses besoins d'argent, à des banquiers italiens. Mais voici qu'à côté de ces Italiens, des financiers nationaux se mettent au service de l'État et font leurs affaires en même temps que les siennes. Un des conseillers du duc de Bourgogne dans les Pays-Bas, Pierre Bladelin, gère si habilement le trésor de son maître qu'il y gagne des sommes énormes.

L'exemple plus célèbre de Jacques Cœur, en France, montre en pleine lumière comment le pouvoir royal a contribué à la formation d'une grande fortune. Parti de rien, et riche seulement d'intelligence et d'énergie, Cœur s'était associé à un groupe d'entrepreneurs à qui Charles VII avait donné le bail de la frappe des monnaies. La compagnie était assez mêlée ; mais le commerce des métaux précieux, pour qui ne s'embarrassait pas de trop grands scrupules, se prêtait si admirablement à la spéculation ! Au bout de quelques années, Cœur avait accumulé de plantureux bénéfices en exportant de l'argent en Orient et en important de l'or en France. On le voit dès lors augmenter hardiment le chiffre de ses affaires. Il prend à ferme du roi les mines domaniales du Lyonnais et du Beaujolais, où il attire des mineurs allemands. Devenu « argentier », c'est-à-dire banquier de la cour, il prête à cette luxueuse cliente à des taux qui varient de 12 pour 100 à 50 pour 100. En véritable capitaliste, il emploie les gains qu'il réalise au développement de ses entreprises ou dans des participations à celles d'autrui. On évalue, avec quelque exagération peut-être, au nombre de trois cents le nombre de ses factoreries éparpillées par tout l'Occident, de Famagouste à Bruges et à Londres. La nature de ses opérations est manifestement spéculative ; on l'accuse de ruiner les marchands honnêtes. Son immense richesse fait scandale. Elle devait causer sa chute. Accusé d'avoir altéré les monnaies et contrefait le poinçon royal, il fut banni du royaume et se retira dans l'île de Chypre, laissant une fortune évaluée à vingt-deux millions de francs-or, un palais à Bourges, des hôtels à Paris, à Tours, à Montpellier et une trentaine de seigneuries.

Avec plus d'éclat, le sort de Jacques Cœur fut, nous le savons, celui de bien d'autres. L'histoire du XV^e siècle abonde en hommes nouveaux qui, comme lui, fondèrent leur prospérité sur la spéculation, le monopole, l'abus du crédit. Beaucoup de ces fortunes trop rapidement échafaudées et souvent par des moyens douteux, sombrèrent d'ailleurs dans la faillite ou dans la condamnation judiciaire. Mais elles illustrent d'une ^{p145} manière frappante l'essor que prend le capitalisme au nord des Alpes. Il est évident que, dans la poursuite de la fortune, on ne s'embarrasse plus guère de la morale traditionnelle. La rupture est éclatante entre les enseignements de la théologie, sa condamnation du prêt à intérêt, sa doctrine du juste prix, son assimilation de l'amour du gain avec l'avarice, et les agissements du monde des affaires. Entre

l'esprit qui les anime et celui dont s'inspire encore la petite bourgeoisie groupée dans ces corporations de métier qui s'acharnent à interdire la concurrence, le monopole, la hausse des prix, l'accaparement des matières premières, il n'y a plus rien de commun. Mais il devient bien difficile d'échapper aux atteintes du capital. On a beau multiplier les règlements industriels, enserrer la vente, l'achat, la production dans les mailles d'une législation de plus en plus minutieuse, comment empêcher les grands marchands, les exportateurs, les courtiers qui trafiquent entre eux des matières premières et des blés, exploitent les mines, contrôlent le commerce des laines, ont la haute main sur la navigation, de faire monter sans cesse le prix de l'existence ? Dans une société où les moyens de circulation se multiplient et où la puissance de l'argent se développe, le protectionnisme de l'économie urbaine ne peut évidemment plus offrir qu'une digue bien fragile à la poussée du dehors. La liberté qui s'épanouit dans le domaine des grandes affaires est en dehors de ses atteintes, et la résistance qu'il s'obstine à lui opposer est condamnée d'avance. Au surplus, la recrudescence de réglementation économique dont s'empreint d'une façon si frappante la législation municipale au XV^e siècle n'aboutit elle-même qu'à ce monopole qu'elle était destinée à rendre impossible.

II. — Les nouvelles conditions du travail industriel ⁷¹

En effet, pour protéger leur situation, les artisans des métiers ne voient de remède que dans un exclusivisme croissant. ^{p146} Chaque corporation s'entoure de barrières toujours plus impénétrables. L'admission y devient de plus en plus difficile. On la subordonne à des droits d'entrée, à la confection de chefs-d'œuvre, à des conditions de résidence, d'apprentissage, etc., qui finissent par réserver chaque profession à un petit nombre de maîtres, qui la transmettent à leurs enfants. Dans chaque ville, l'industrie locale devient ainsi un privilège restreint à un consortium de patrons héréditaires. Le compagnon ne peut plus guère espérer d'arriver à la maîtrise et commence à se dégrader à la condition de prolétaire. La réglementation qui, au XIII^e siècle, avait permis l'épanouissement robuste d'une classe de petits travailleurs indépendants, unis dans le sentiment de l'honneur et de la

⁷¹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

loyauté professionnels, aboutit finalement à livrer la bourgeoisie à l'exploitation de quelques artisans qu'elle avantage au détriment de la masse. Déjà des plaintes se font entendre contre ce monopole d'autant plus choquant qu'il est légal. En France, dès la fin du XIV^e siècle, en Allemagne sous le règne de Sigismond, de bons esprits commencent à se demander si l'existence des métiers n'est pas plus nuisible qu'utile et s'il n'y aurait pas lieu de les abolir dans l'intérêt du bien public. Mais il faudrait pour les renverser, entrer en lutte avec ces artisans privilégiés qui ont en mains le pouvoir municipal ou que le pouvoir municipal prend sous sa protection. D'ailleurs, si les compagnons et les apprentis souffrent de leur monopole, c'est lui qui les fait vivre, et le régime patriarcal des petits ateliers n'est pas propre à favoriser un mouvement de révolte, dont on ne trouve que de rares exemples.

Si les artisans qui travaillent pour le marché local souffrent ainsi des progrès du commerce capitaliste, que dire de ceux qui travaillent pour l'exportation ? Depuis toujours, on l'a vu plus haut, leur situation économique avait dépendu du ^{p147} trafic international. L'extension de celui-ci ne pouvait donc manquer de se répercuter sur elle. On s'en aperçoit sans peine si l'on jette un coup d'œil sur la plus grande industrie du moyen âge, la draperie des Pays-Bas. Jusque vers le milieu du XIV^e siècle, elle avait réussi à conserver le monopole de la fourniture de l'Europe en étoffes de luxe, grâce à la supériorité de sa technique et à l'avantage qu'elle possédait de s'approvisionner par le port de Bruges des laines fines d'Angleterre et d'y trouver en tout temps des marchands en gros pour l'achat de ses produits. Mais il est visible qu'aux environs de 1350, elle commence à manifester des symptômes de déclin. Tout d'abord, la laine que les villes anglaises se mettent à travailler elles-mêmes se fait plus rare et par conséquent plus chère. Il en résulte une hausse du prix des draps qui rend naturellement leur écoulement plus difficile. Les petites villes de Flandre en profitent pour chercher à supplanter les grandes cités manufacturières. D'interminables contestations éclatent entre elles et leurs puissantes voisines qui les accusent de concurrence déloyale et de contrefaçon. Celles-ci invoquent, leurs privilèges, auxquels les autres opposent le droit naturel et le droit commun, « d'après lesquels chacun peut loyalement gagner son pain par son labeur ». Le conflit qui s'engage révèle nettement qu'à la conception économique restrictive de l'économie urbaine commence à s'opposer un esprit nouveau qui est, à vrai dire,

cet esprit de liberté dont s'inspire le commerce capitaliste. Gand, Bruges et Ypres ont beau chercher à justifier le maintien de leur monopole industriel, il est clair qu'ils ne visent qu'à conserver, par des arguments tirés du passé, une situation qui leur échappe. C'est ce que ne manquent pas de faire observer les gens de Poperinghe, en 1373, lors du procès qui leur a été intenté devant le conseil du comte pour leur interdire la fabrication d'étoffes d'exportation :

Les Yprois ne peuvent invoquer l'intérêt général du pays en faveur de leur draperie. Celui-ci réside dans la diffusion de l'industrie. La Flandre serait plus riche si les petites villes comme Poperinghe, Dixmude, Furnes, Bergues, drapaient autant qu'Ypres. Quand même la draperie de Poperinghe ferait tort à celle d'Ypres, ce ne serait pas une raison pour violer la liberté naturelle au profit du droit urbain. Le bien de tous doit avoir le pas sur le bien d'un seul.

Que pouvaient répondre à de telles paroles les grandes villes ^{p148} privilégiées ? Manifestement leur cause n'intéressait plus qu'elles-mêmes. Rien ne pouvait empêcher les marchands d'acheter les draps des petites villes s'ils y trouvaient leur avantage. Pour se tirer d'affaire, elles auraient dû modifier leur technique, abaisser les salaires des artisans ou augmenter le nombre des heures de travail. Il n'y fallait pas penser. Depuis la chute du patriciat, c'étaient précisément les artisans de la draperie qui avaient en Flandre la haute main sur le gouvernement municipal. Comment eût-il été possible qu'ils se dépouillassent eux-mêmes des avantages économiques pour lesquels ils avaient si longtemps et si obstinément combattu ? Leur conduite ne pouvait être que ce qu'elle fut. Fatalement, croyant ainsi retenir la prospérité qui leur échappait, ils en étaient réduits à se cantonner dans un exclusivisme ou, si l'on veut, dans un protectionnisme suranné, et à opposer au droit commun leur droit particulier. Dans leur outrecuidance, les Yprois vont jusqu'à comparer leur ville à Rome et à Constantinople, et à revendiquer pour elle les prérogatives que lui valent son administration plus perfectionnée et ses artisans plus expérimentés que ceux des villes secondaires.

Si cette supériorité était réelle, elle s'imposerait d'elle-même à la concurrence des rivaux en face desquels elle cherche vainement à se retrancher dans le privilège. Or, contre le privilège des grandes villes, tout le monde est d'accord : petites villes et marchands étrangers. Le commerce capitaliste fait nécessairement cause commune avec les ad-

versaires des *beati possidentes* qui prétendent lui imposer leurs prix et leurs modes de fabrication. Quoiqu'elle fasse, la draperie des grandes villes voit donc lui échapper les marchés sur lesquels elle a si longtemps régné sans conteste. Ses efforts pour retenir la fortune ne servent qu'à l'éloigner davantage. On observe, dès la fin du XIV^e siècle, que ses produits ne présentent plus cette qualité irréprochable qui les distinguait jadis. La clientèle ne va plus à leurs marques. Le « pli » caractéristique qui recommandait aux acheteurs, comme le ferait de nos jours une étiquette de brevet, les draps d'Ypres, de Bruges ou de Gand, n'attire plus les commandes. L'exportation diminue. Dans le bassin de la Méditerranée, la draperie florentine l'emporte décidément sur la draperie flamande, tandis que dans le nord, les draps des petites villes alimentent de plus en plus le trafic et que déjà, à côté d'eux, les draps d'Angleterre préludent à la vogue dont on les voit jouir au XV^e siècle. p149

La décadence de la draperie flamande et brabançonne est donc le résultat de la prédominance croissante du commerce capitaliste. Elle n'a pas su s'adapter, figée qu'elle était dans le système réglementaire de l'économie urbaine, aux conditions nouvelles du marché international qui la faisait vivre. La prédominance prise au XIV^e siècle par les artisans de la laine dans les grandes villes a encore accéléré sa chute. Ils ont vainement espéré imposer leurs intérêts de producteurs au capitalisme. À l'abri de leurs atteintes, celui-ci s'est détourné d'eux. Pour venir à bout de la liberté commerciale dont s'inspiraient les marchands des compagnies d'exportation, il eût fallu une force dont les villes étaient dépourvues. L'État la possédera plus tard et pourra réussir là où elles ont échoué. Au XV^e et au XVI^e siècle, l'organisation urbaine de l'industrie médiévale s'effondre sous la pression de la poussée capitaliste devenue trop générale et trop puissante pour supporter plus longtemps son emprise.

Ce serait donc une erreur complète que d'expliquer, comme on l'a fait trop longtemps, le déclin des grandes villes flamandes à la fin du moyen âge par les troubles civils dont elles ont été le théâtre. Ceux-ci en sont bien plutôt le résultat que la cause. On a exagéré aussi l'importance de l'émigration d'un certain nombre de tisserands flamands en Angleterre. On sait aujourd'hui que leur action a été négligeable sur le développement de la draperie dans ce pays. Il semble d'ailleurs que ce soit surtout vers Florence que se portèrent, à la fin du

XIV^e siècle, les ouvriers sans travail du bassin de l'Escaut. Les archives florentines conservent encore les statuts, rédigés en langue flamande, des guildes qu'ils y formèrent.

Au surplus, ce n'est pas la draperie, c'est seulement la draperie urbaine ou, en d'autres termes, la draperie privilégiée, qui est mortellement atteinte au moment où s'ouvre le XV^e siècle. D'abord dans les grandes villes, puis dans les villes secondaires, son organisation corporative l'oblige à céder la place à une concurrente qui dès le début s'est développée conformément à l'évolution économique : la draperie rurale. Durant le XIV^e siècle, les grandes villes, on l'a vu, avaient empêché par la force, les paysans de leurs alentours, de s'adonner au travail de la laine. Elles s'étaient même fait octroyer par les comtes des privilèges consacrant leur monopole industriel dans un périmètre plus ou moins étendu autour de leurs murailles. Mais dès le premier quart du XV^e siècle, il leur faut tolérer une concurrence que tout favorise parce qu'elle répond aux conditions ^{p150} nouvelles du mouvement économique. Plus rien chez cette nouvelle venue qui rappelle la réglementation surannée de la draperie urbaine. Elle se développe, dès l'origine, dans la liberté. Les paysans qui la pratiquent ne sont pas groupés en corporations. Ils traitent directement avec les entrepreneurs capitalistes qui les approvisionnent de laine et exportent leurs produits. Renonçant à la laine anglaise devenue trop rare et trop chère, ils mettent en œuvre la laine que l'Espagne commence à expédier à Bruges et en confectionnent des tissus légers et à bas prix qui supplantent rapidement, dans le commerce les draps démodés des grandes villes. Sous l'influence de la liberté et du capitalisme, l'industrie qui depuis trois siècles s'était concentrée dans les villes, émigre donc vers les campagnes. Une classe ouvrière se forme, très différente de celle des artisans privilégiés du moyen âge. Et ce n'est pas seulement dans la draperie que l'on constate ce phénomène. On le remarque aussi dans les industries extractives, qui, par leur nature même, échappent au contrôle urbain et qui prennent alors un essor plus grand, comme par exemple la houilleries liégeoise et, dans l'Allemagne du sud, l'exploitation des mines métalliques.

III. — Les nouveaux centres commerciaux ⁷²

Il va de soi que l'organisation commerciale a subi, elle aussi, le contre-coup de la poussée capitaliste. Si en Italie, Venise et Gênes, grâce au monopole du commerce du Levant, peuvent continuer à régler à leur guise le trafic des étrangers dans leurs murs, à Bruges, au contraire, dont la prospérité découle essentiellement de sa qualité de rendez-vous international de marchands, on observe dès le milieu, du XV^e siècle, et avec une rapidité croissante, qu'une évolution différente s'accomplit. Sans doute, l'ensablement progressif du port a contribué à détourner de lui sa clientèle exotique. Mais la raison principale du déclin doit être cherchée dans l'incapacité de la ville à s'adapter au nouvel ordre des choses. Comme les villes drapières, elle n'a pas su renoncer en temps voulu à ses privilèges. Elle a prétendu continuer à soumettre le mouvement d'affaires dont elle était le centre à ses vieux droits d'étape, de courtage, de péages de toutes sortes dont profitaient ses bourgeois. Elle n'a pas ^{p151} compris que ces privilèges, irrémédiablement démodés ne constituaient plus que des entraves à l'exercice du commerce, et elle s'imagina de bonne foi, en exigeant leur stricte application traiter les étrangers « en toute honnêteté, raison, faveur et justice ». Mais comment aurait-elle pu les obliger à la fréquenter malgré eux ? Ils s'y étaient établis jadis parce que, dans une Europe à circulation restreinte et pauvre encore en bons ports, ils y avaient trouvé des conditions plus avantageuses que partout ailleurs. Aujourd'hui rien ne les empêchait d'émigrer dans un milieu plus propice à la « naturelle liberté » des marchands. Dès la fin du siècle, il est visible qu'ils l'abandonnent. Malgré ses protestations, ils établissent des « entrepôts libres » à Middelburg, à Veere, à Utrecht, à Amsterdam, à Malines. Ils fréquentent en même temps de plus en plus les foires de Berg-op-Zoom et d'Anvers.

C'est surtout Anvers qui les attire, moins par la sécurité de son port que par la libéralité qui les y accueille. Ici, en effet, se manifeste l'esprit nouveau indispensable au progrès commercial. Aucune restrictions tracassières. Les étrangers peuvent trafiquer à leur guise. Les professions de courtier et de changeur sont accessibles à chacun. Rien

⁷² [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

ne s'oppose au libre développement des affaires. Dès 1460 apparaît aux bords de l'Escaut la première bourse internationale de commerce qui ait existé en Europe. En somme, entre Bruges et Anvers, c'est le même contraste qu'entre la draperie urbaine et la draperie rurale, entre le privilège et la liberté. Les uns après les autres, Italiens, Hanséates, Anglais, Portugais et Espagnols quittent les rives de la Reye et les hôtels qu'ils y ont fait construire pour se transporter dans la ville rivale, qui prélude dès lors à la grandeur que va bientôt lui valoir la découverte d'un monde nouveau.

De même, en effet, que la prise de Constantinople par les Turcs n'a point mis fin brusquement à la prospérité de Venise et de Gênes, de même les découvertes des Portugais et des Espagnols n'ont point provoqué la fortune d'Anvers. Elle leur est antérieure et il n'y faut voir qu'une conséquence du développement économique de l'Europe. C'est parce qu'elle existait déjà que le port de l'Escaut est devenu au XVI^e siècle le grand marché des épices et le confluent des courants commerciaux venus des Indes et de l'Amérique. p152

IV. — La découverte des nouvelles routes maritimes ⁷³

Les découvertes des Portugais le long de la côte d'Afrique n'ont en somme, jusqu'au milieu du XV^e siècle, guère intéressé que les géographes. On sait suffisamment d'ailleurs, qu'au début, elles étaient complètement étrangères à toute idée d'expansion économique. Non seulement le Portugal n'avait aucun besoin de débouchés extérieurs, mais le peu d'importance de son commerce et de sa navigation ne le destinait en rien au rôle extraordinaire qui lui est échu. Ce sont des considérations d'apostolat chrétien et la curiosité d'un esprit supérieur qui ont poussé Henri le Navigateur (1394-1460) à diriger vers l'Afrique des expéditions qui devaient finalement aboutir à la côte de Malabar et détourner le commerce des épices de la Méditerranée pour l'orienter, par le cap de Bonne-Espérance, vers les rivages de l'Atlantique. On peut considérer l'expédition des Portugais contre Ceuta en 1415, sorte de croisade nationale contre l'islam, comme l'ouverture mystique de l'étonnante épopée qui s'acheva en entreprise commerciale.

⁷³ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Il semble bien qu'en longeant la côte d'Afrique durant la première moitié du XV^e siècle, les marins de l'Algarve ne songeaient encore qu'à découvrir un bras de mer qui leur permît d'attaquer par le sud les musulmans du Maroc et d'arriver peut-être aux mystérieuses régions orientales où le « prêtre Jean » avait fondé, croyait-on, un royaume chrétien. Les progrès furent très lents à l'origine, entravés qu'ils étaient par la terreur d'une mer inconnue et d'un climat réputé inhabitable. La découverte des îles Madère en 1418-1420, semble avoir été un événement fortuit et sans rapports avec la circumnavigation de l'Afrique. Celle-ci débute en 1434, année où, pour la première fois, le cap Bojador fut dépassé. En 1437 on atteint les îles Açores, indiquées sur d'anciens portulans italiens. Onze ans plus tard, en 1448, un établissement permanent était ^{p153} installé, sous la protection d'un fort, dans la baie d'Arguin. À la mort d'Henri le Navigateur, en 1460, les Portugais s'étaient avancés jusqu'à Sierra-Leone et jusqu'à l'archipel du cap Vert. Si les côtes du Rio de Oro et du Sénégal étaient reconnues, si quelques voyageurs avaient même poussé à l'intérieur de la Sénégambie, l'exploration du golfe de Guinée était encore à peine entamée, et les Portugais ne s'y étaient lancés qu'avec timidité.

Des considérations commerciales commencèrent bientôt à agir pour les pousser plus énergiquement vers le sud. Contre toute attente, ils avaient reconnu que les contrées explorées par eux étaient habitées. Ils en avaient rapporté des esclaves, de la poudre d'or, des produits insoupçonnés. Déjà, en 1441, les Brugeois s'étonnaient de voir dans la cargaison des bateaux venus de Lisbonne, des singes, des lions, des perroquets, et, quelques années plus tard, des marchandises étaient embarquées dans leur ville à destination du golfe de Guinée. Dès 1454, le pape avait défendu de naviguer sur les côtes d'Afrique depuis le cap Bon jusqu'à l'extrémité de la Guinée, sans l'autorisation du roi de Portugal, protégeant ainsi l'expansion portugaise contre toute concurrence. Alphonse V, en 1469, afferma pour six ans le commerce de la côte occidentale d'Afrique à Fernand Gomez, moyennant l'obligation d'explorer, chaque année, trois cents lieues de côtes à partir de Sierra-Leone. En 1473, les Cortès constataient que ces régions fournissaient aux marchands des bénéfices considérables.

Nul doute désormais qu'il suffira de doubler le continent noir pour arriver à ces merveilleux pays, d'où les Vénitiens tirent les épices par l'intermédiaire de l'Égypte. Les travaux du géographe de Nuremberg,

Martin Behaim, qui est venu s'établir à Lisbonne, confirment cet espoir, que renforcent des récits de moines abyssins et des renseignements fournis par des indigènes. La tentative de Diego Cam, chargé en 1482 de s'avancer aussi loin que possible dans le sud, n'aboutit guère qu'à la découverte de l'embouchure du Congo. Mais en 1485, Barthélémy Diaz contournait le cap de Bonne-Espérance et revenait après avoir vu la côte africaine se diriger vers le nord. En même temps on apprenait de Pierre de Covilham et d'Alphonse de Païva, envoyés au Caire pour reconnaître la route des Indes, l'existence de la côte de Malabar et sa situation exacte vis-à-vis de l'Afrique orientale. On savait désormais avec certitude qu'il suffirait, pour réussir, de pousser plus loin dans la ^{p154} direction entrevue par Diaz. Le roi Emmanuel chargea un officier de sa maison, Vasco de Gama, de cette suprême entreprise. Ses quatre navires mirent à la voile le 8 juillet 1497. Plus de deux ans s'écoulèrent avant qu'ils reparussent dans le Tage, ayant touché Calicut et Cannanore. Le but était atteint. Six ans plus tôt (1492), Christophe Colomb espérant y aboutir par l'Ouest, avait abordé à Cuba et, cherchant les Indes, avait trouvé l'Amérique. Un nouveau monde s'ouvrait à l'Europe. ^{p155}

[*Table des matières*](#)

Bibliographie du [chapitre VIII](#) ***Les nouvelles tendances économiques***

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Les mêmes que dans la 1^{re} Partie, p. 12, surtout l'*Allgemeine Wirtschaftsgeschichte* de J. Kulischer (1928), qui renvoie aux livres de détail, et P. Boissonnade, *Le travail dans l'Europe chrétienne* ; y joindre W. Sombart, *Der moderne Kapitalismus* (Leipzig, 1902, 2 vol. in-8° ; éd. remaniée, 1924-1927, 3 tomes en 6 volumes) ; H. Pirenne, *Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme*, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des Lettres*, 1914, p. 258-299.

[I. Les progrès du capitalisme](#)

OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages généraux indiqués à la note précédente ; ajouter, sur les maisons de banque italiennes, O. Meltzing, *Das Bankhaus der Medici und seine Vorläufer* (Iéna, 1906, in-8°), et maint détail rétrospectif

dans le livre de R. Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger* (Iéna, 1896, 2 vol. in-8°), le t. I ; — : sur les progrès du capitalisme en Europe centrale, Aloys Schulte, *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien* (Leipzig, 1900, 2 vol. in-8°) ; du même, *Die grosse Ravensburger Gesellschaft, 1380-1530* (Leipzig, 1923, 3 vol. in-8°) ; — sur Jacques Cœur, Mlle L. Guiraud, *Recherches et conclusions nouvelles sur le prétendu rôle de Jacques Cœur*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, ann. 1900, p. 1-169, et à part (Paris, 1900, in-8°) ; Borrelli de Serres, *Recherches sur divers services publics* (cité p. 31), t. III (1910) ; H. Prutz, *Jacques Cœur von Bourges* (Berlin, 1911, in-8°, fasc. 93 des « Historische Studien », publ. par E. Ebering), insuffisant ; R. Bouvier, *Un financier colonial au XV^e siècle : Jacques Cœur* (Paris, 1928, in-4°), simple esquisse ; — sur le commerce de l'argent, G. Bigwood, *Le régime juridique et économique du commerce de l'argent dans la Belgique du moyen âge* (Bruxelles, 1921-1922, 2 vol. in-8°, de la collection des « Mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique », classe des Lettres, collection in-8°, 2^e série, t. XIV, 1^{re} et 2^e parties).

II. Les nouvelles conditions du travail industriel

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les volumes généraux indiqués p. 142, voir, pour les Pays-Bas, H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. II et III (Bruxelles, 1902-1907, 2 vol. in-8° ; 3^e éd., 1922-1923) ; sur la draperie, G. Espinas et E. Coornaert, cités p. 233 de notre 1^{re} Partie ; G. des Marez, *L'organisation du travail à Bruxelles au XV^e siècle* (Bruxelles, 1904, in-8°, collection des « Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique », t. LXV) ; — pour l'Italie, A. Doren, *Studien aus der Florentiner Wirtschaftsgeschichte*, t. I : *Die florentiner Wollentuchindustrie von XIV bis zum XVI. Jahrhundert* (Stuttgart, 1901, in-8°) ; t. II : *Das florentiner Zunftwesen bis zum XIV. Jahr.* (Stuttgart et Berlin, 1908, in-8°) ; Georges Renard, *Histoire du travail à Florence* (Paris, 1913, 2 vol. in-8°) ; — sur les corporations en France, E. Martin Saint-Léon, *Histoire des corporations de métiers* (Paris, 1897, in-8° ; 3^e éd. 1922) ; R. Eberstadt, *Das französische Gewerberecht in Frankreich von XIII. Jahrhundert bis 1581* (Leipzig, 1899, in-8°, de la collection des « Staats- und sozialwissenschaftliche Forschungen » publ. par G. Schmoller) ; H. Hauser, *Ouvriers du temps passé, XV^e-XVI^e siècles* (Paris, 1899, in-8°) ; — pour l'Angleterre, surtout W. Cunningham, *The growth of English industry*, cité p. 233 de notre 1^{re} Partie, et L. Brentano, *Eine Geschichte der wirtschaftlichen Entwicklung Englands*, t. I (Iéna, 1927, in-8°), qui s'arrête à la fin du xv^e siècle ; — pour l'Allemagne, citons seulement Th. von Inama Sternegg, *Deutsche Wirtschaftsgeschichte*, 3^e partie, t. II (Leipzig, 1901, in-8°), mais les travaux de détail abondent. J. Kulischer dans l'ouvrage cité p. 142, n. 1, relève les plus importants.

III. Les nouveaux centres commerciaux

OUVRAGES À CONSULTER. — Qu'il suffise ici de renvoyer à J. Kulischer, *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte*, citée p. 142, où l'on trouvera les renvois aux travaux de détail.

IV. La découverte des nouvelles routes maritimes

OUVRAGES À CONSULTER. — Ch. De Lannoy et H. van der Linden, *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens*, t. I (Bruxelles, 1907, in-8°) ; C.-R. Beazley, *Prince Henry the Navigator* (Londres, 1895, in-8°) ; Ch. de La Roncière, *La découverte de l'Afrique au moyen âge. Cartographes et explorateurs* (Le Caire, 1925-1927, 3 vol. in-folio, t. V, VI et XIII des « Mémoires de la Société royale de géographie d'Égypte »), relatif principalement à la pénétration du continent africain par les routes de caravanes ; L. Gallois, *Cartographie et géographie médiévales*, dans les *Annales de géographie*, t. XXXIV (1926), p. 193-209 ; et se reporter, pour le surplus, au volume suivant de la présente Histoire générale, *Les débuts de l'âge moderne*, par H. Hauser et A. Renaudet, p. 53 et suiv.

Chapitre IX

*La préparation de la Réforme*⁷⁴

L'Église, dans la seconde moitié du XV^e siècle, n'avait, pas plus qu'à l'époque de Dante ou lors du Schisme et des conciles, choisi parmi les doctrines théologiques ou philosophiques celle qu'elle entendait autoriser. Malgré cette inappréciable liberté, aucun des scolastiques de ce temps ne laissa une œuvre originale ; la mystique elle-même, dans les congrégations les plus sévères, languit. L'humanisme seul désormais sembla compter dans l'histoire de l'esprit. Laurent Valla venait d'instituer une méthode critique et rationaliste, qu'il avait essayée sur les domaines les plus défendus. Nicolas de Cues venait de concilier le positivisme ockhamiste, héritage abandonné des écoles médiévales, le rationalisme grec, retrouvé par les continuateurs de Pétrarque, et la tradition mystique mal soutenue par les moines. L'humanisme désormais put se croire capable d'organiser, en de nouvelles synthèses, les connaissances qu'il avait acquises du monde physique et spirituel. Ce travail s'accomplit à Florence, par les soins de Marsile Ficin et de Pic de la Mirandole.

Mais Pétrarque n'avait pas en vain légué à sa postérité la plus hardie l'à peu près de son romantisme. L'effort des maîtres florentins n'aboutit qu'à des spéculations séduisantes et confuses, sans originalité réelle ; à une sorte de philosophie de l'enthousiasme, en régression évidente sur l'ockhamisme du XIV^e siècle et la doctrine cusienne. Déjà sans doute Léonard de Vinci, continuateur des maîtres parisiens et du cardinal de Brixen, pratiquait ^{p156} les sciences expérimentales avec l'intelligence la plus nette de leurs méthodes, la divination la plus cer-

⁷⁴ [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

taine de leur pouvoir et de leur avenir. Pourtant les synthèses florentines, largement accueillantes à la mystique, devaient exercer une influence plus immédiate. Le premier humanisme français, avec Lefèvre d'Étaples, se montrait prêt à la recevoir. Si le jeune moine hollandais qui s'appelle Érasme est déjà l'élève authentique de Laurent Valla, il lui faudra chercher sa voie longtemps encore. En Allemagne, la culture scientifique et positive de Nuremberg, le rationalisme d'un Pirkheimer, ne contre-balancent pas le mysticisme érudit, à la florentine, d'un Trithème ou d'un Reuchlin. Jean Colet, à Oxford, est l'ami de Ficin et de Pic.

Dans cette confusion intellectuelle du xv^e siècle finissant, rien n'apparaît qui annonce véritablement la Réforme, sauf peut-être le besoin universellement ressenti d'une libre interprétation du dogme, et cette sorte de fatalité interne qui porte immédiatement tout penseur chrétien, dès qu'il s'y essaie, aux confins de l'hérésie. L'exégèse moderne, rationaliste, historique et philologique, instituée par Laurent Valla, bientôt redoutable aux mains d'un Érasme ou d'un Luther, n'est encore qu'une arme dont on connaît mal le maniement.

I. — La décadence finale de la scolastique ⁷⁵

La décadence de la scolastique se poursuivait désormais d'un mouvement irrésistible. Les anciens, vers le milieu du siècle, paraissaient l'emporter sur les modernes. Saint Antonin, archevêque de Florence, maintint jusqu'en 1459 le prestige du thomisme, que rajeunit en Sorbonne, de 1470 à 1480, l'enseignement de Jean Heynlin de Stein ; les Mineurs parisiens publiaient, en 1473, les commentaires de Scot sur le *Livre des Sentences* ; Louis XI, le 1^{er} mars 1474, prohibait le nominalisme ockhamiste. Mais, l'édit rapporté le 30 avril 1481, les modernes ^{p157} reconquirent à Paris la Sorbonne et la plupart des collèges. Thomas Bricot, pénitencier de Notre-Dame, et Georges de Bruxelles, rédigèrent alors, sur la philosophie d'Aristote et le *Livre des Sentences*, un ensemble de commentaires, arides et sans génie, fréquemment réimprimés à Paris, à Lyon, à Bâle, à Venise, et que Rabalais inscrit parmi les auteurs grotesques de la librairie Saint-Victor. Gabriel Biel professait avec éclat l'ockhamisme aux Universités alle-

⁷⁵ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

mandes, particulièrement à Tübingen, et mourait en 1495. Jean Heynlin s'était, depuis 1487, retiré à la Chartreuse de Bâle ; le thomisme restait la doctrine officielle des Frères Prêcheurs ; ils se bornaient d'ailleurs à gloser la *Somme*, plus activement, semble-t-il, à Rome, à Cologne, à Strasbourg qu'à Paris, où le désordre du couvent des Jacobins affaiblissait les études. Les Cordeliers défendaient la doctrine de Scot : un des leurs, Étienne Pillet, surnommé Brûlefer, l'avait professée à Paris jusque vers 1490 ; un séculier, Pierre Tateret, y continua son effort ; les Mineurs de Venise et de Cologne imprimaient l'œuvre entière du Docteur subtil. Mais, comme les continuateurs d'Ockham et de Buridan, thomistes ou scotistes ajoutaient peu de chose à la pensée qu'ils interprétaient. Chez les dominicains de Cologne, de Strasbourg ou de Rome, le thomisme appauvri se réduisait à une dogmatique étroite et dure. Les disciples de Scot goûtaient surtout chez lui l'ingéniosité abstraite de ses argumentations. Les terministes cultivaient passionnément la logique formelle. Les uns et les autres méprisaient trop l'élégance du discours pour veiller à l'exactitude de leur syntaxe ; ils exagérèrent la rudesse barbare du style parisien. Les averroïstes, à Padoue, ne renouvelaient pas leur interprétation d'Aristote : mais, au déclin du siècle, Nicoletto Vernia de Chieti maintint assez énergiquement les théories de la matière éternelle et de l'intellect unique pour que, parmi les humanistes, héritiers de l'esprit de Pétrarque, Ermolao Barbaro, Marsile Ficin, Pic de la Mirandole jugeassent nécessaire de le réfuter.

La réaction mystique, appelée par la stérilité religieuse de l'ockhamisme, et que ne décourageaient ni l'irrationalisme de Scot ni le rationalisme de saint Thomas, persistait. Mais, depuis l'auteur inconnu de l'*Imitation*, depuis Pierre d'Ailly ou Gerson, ni Windesheim ni l'école française n'avaient produit aucune œuvre vigoureuse. On relisait, sans doute, l'*Imitation*, activement réimprimée, les traités pieux de saint Bernard et des Victorins ; les progrès des moines Windeshémiens aidèrent à la diffusion ^{p158} de la littérature dévote issue de leurs couvents et des maisons de la Vie commune. Seul Denys Rycikel, mort en 1471 chez les Chartreux de Ruremonde, ajouta le récit de sa propre expérience au témoignage des maîtres anciens. Jean de Staupitz, réformateur des Augustins de Saxe et de Thuringe, pratiqua les écrits d'Eckhart, de Tauler et de Seuse ; directeur de conscience actif et pénétrant, il publia peu. Le Windeshémien Jean Mombaer de

Bruxelles avait composé une *Roseraie d'exercices spirituels* (*Rosetum exercitiorum spiritualium*), imprimée plusieurs fois contre son gré depuis 1491. Ce cours de morale ascétique et de vie contemplative tire sa substance de saint Augustin, de saint Bernard, des Victorins et des écrivains de la congrégation : l'originalité de l'auteur consiste à enseigner l'art de la méditation suivant une méthode pratique et artificielle qui, d'avance, paraît annoncer Ignace de Loyola. Mais le courant mystique allait, dans une large mesure, être capté par l'humanisme,

II. — La préparation des synthèses humanistes ⁷⁶

La plupart des savants qui avaient continué l'œuvre et maintenu la tradition de Pétrarque disparurent dans les dix années qui suivirent le milieu du siècle. Poggio Bracciolini, depuis 1453, habitait Florence, chancelier de la Seigneurie. En 1459, il se retira dans la villa du Val d'Arno pour se préparer, disait-il, à une vie meilleure : le 2 novembre, on l'ensevelissait à Santa Croce. Guarino mourait l'année suivante, à Vérone. Seul Filelfo leur survécut encore assez longtemps. Un voyage triomphal, en 1453, au cours duquel il fut reçu magnifiquement par Nicolas V et Alphonse de Naples, lui donna l'illusion d'une maîtrise qu'il ne possédait pas ; car, n'étant à nul égard un véritable philologue, il prolongeait vainement l'autorité d'une école déclinante. Il composait, en l'honneur des ducs de Milan, une médiocre et banale épopée, la *Sphortiadé*, qui, en 1461, s'arrêtait au XI^e chant. Il croyait, dans son orgueil, dispenser aux princes l'immortalité ; il répondait à leurs faveurs en flatteries, ^{p159} en poèmes de circonstance, plats et vides, de forme indigente et de sentiment bas, qu'il recueillit dans les dix livres de ses *Odes* ; il diffamait savamment qui reconnaissait mal son génie. Il continua, jusqu'en 1474, de professer à Milan ; il reprit alors sa vie errante ; on devait l'entendre encore à Rome et à Florence.

L'initiateur de l'humanisme critique, Laurent Valla, termina dans la Ville éternelle son existence orageuse. Nicolas V l'avait appelé au service de la Curie ; Calixte III le nomma pénitencier apostolique et chanoine du Latran. Rallié sans doute au simple évangélisme vers lequel l'orientait l'exégèse de ses *Notes sur le Nouveau Testament* (*Annotationes in Novum Testamentum*), il mourut le 1^{er} août 1457. Il lais-

⁷⁶ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

sait, à Naples ou à Rome, peu de véritables élèves. Ceux qui furent séduits par son irrévérence n'avaient pas reçu en partage la vigueur de son esprit ; et pendant un demi-siècle, les humanistes allaient reculer devant les hardiesses dont il leur avait montré l'exemple et les méthodes. Le véritable successeur de Laurent Valla fut Érasme, qui, en 1505, publiait à Paris les *Annotationes*, et par là préludait à son édition princeps du *Nouveau Testament* et à la fondation de l'exégèse moderne. La disparition de l'auteur des *Elegantiae* et des *Disputationes dialecticae*, la médiocrité de ses rares continuateurs, provoquèrent bientôt, en Italie, l'abandon de cette critique audacieuse qui rejoignait d'une part l'agnosticisme ockhamiste, de l'autre les écoles hérétiques. L'avenir immédiat semblait appartenir à une autre manière de philosopher. La maîtrise intellectuelle que, sous Pie II, Nicolas de Cues put exercer à Rome, en témoigna.

Enea Silvio Piccolomini restait, sur le trône apostolique, un pétrarquiste. Au déclin de l'âge, il se remémorait volontiers les grands événements qu'il avait parfois conduits. Dans les dernières années de Calixte III, il terminait son *Histoire de Bohême* et son *Histoire de l'empereur Frédéric*, où il exposait en beau latin et avec un réel souci de vérité les querelles hussites et le médiocre gouvernement de l'Allemagne. Il n'acheva toutefois pas cette histoire universelle — *Historia rerum ubique gestarum locorumque descriptio* — connue sous le nom de *Cosmographie*, qu'il projetait. Ses *Commentaires* (*Commentarii rerum memorabilium*) nous conservent ses mémoires, assez brefs avant son pontificat, amplement détaillés jusqu'à l'année 1463. Il n'y résista guère à la tentation de grandir son propre rôle, jugea les hommes et les choses avec peu d'indulgence ; l'œuvre manifeste pourtant une personnalité vigoureuse, une ^{p160} intelligence hautaine, une sensibilité vibrante aux grands spectacles de la nature et de l'histoire. Mais ce lettré de marque sentait moins que Nicolas V le besoin de s'entourer de lettrés. Il dirigeait activement la diplomatie pontificale et surveillait l'administration de l'Église ; il s'acharnait à préparer une croisade qui n'eut jamais lieu, et ses derniers écrits furent d'éloquentes exhortations aux princes chrétiens, qui ne les écoutèrent pas. Il considérait désormais l'humanisme, dont il était l'un des maîtres, en pape et en politique. Il avait su y reconnaître une des forces qui permettaient de mener le jeu du monde ; Cosme l'avait mise au service de sa maison ; il la mit au service du Saint-Siège. Cependant il

se méfiait, plus que Nicolas V, des hardiesses critiques d'un Laurent Valla. Sans doute, comme Nicolas de Cues, jugeait-il plus souhaitable que l'humanisme s'efforçât d'offrir aux intelligences inquiètes, en quelque synthèse originale et hardie de la science grecque et de l'Évangile, la plus haute interprétation d'un christianisme élargi. Le cardinal de Brixen, obligé de se réfugier à sa cour, devint alors, ainsi que certains l'affirmèrent, le vice-pape.

Mais si ce mathématicien se montrait, moins que Laurent Valla, convaincu de l'impuissance de la raison à construire une philosophie première ; si ce cardinal ne pouvait, aussi hardiment que l'humaniste, dénoncer les contre-sens de la Vulgate ou les erreurs des théologiens, il n'avait jamais condamné ses audaces ; métaphysicien et mystique, il ne craignait pas de se hasarder aussi librement aux extrêmes limites de l'orthodoxie traditionnelle. Il achevait à Rome, en 1464, le *De apice theoriae*, où il définissait, avec une vigueur nouvelle, la notion de la puissance divine ; comme Pie II, il appelait de ses vœux la croisade ; mais il eût volontiers réconcilié toutes les religions sous le signe du Christ et, dans le culte du même Dieu, tous les hommes de bonne volonté. Depuis que, au lendemain de la chute de Constantinople, il avait en 1453 rédigé le traité *De la paix dans la foi (De pace fidei)*, sous la diversité des formes confessionnelles il semblait chercher ce credo commun à toutes les familles humaines, entrevu au XIII^e siècle par le rédacteur anonyme du *Conte des trois anneaux*. Il le concevait sous la forme d'un christianisme métaphysique et simplifié.

Désireux surtout de sauvegarder l'essence philosophique du dogme, il admet d'importantes concessions sur les observances extérieures. « On doit premièrement », dit saint Paul, qui mène le débat, « montrer que la foi, et non les œuvres, procure le salut ^{p161} de l'âme. Si l'on reconnaît ce principe, la variété des rites ne nous troublera plus. Ils ont été institués et reçus comme signes sensibles de la vérité. Ils changent, mais non la vérité qu'ils signifient ». C'est la foi qui sauve, justification et don gratuit auquel les œuvres n'assurent aucun droit. De même, il réduit le rôle des sacrements dans la vie chrétienne. S'il maintient la présence réelle et la transsubstantiation, il affirme pourtant que, sans recevoir l'Eucharistie, le croyant, par la foi, se nourrit spirituellement du Christ. S'il attribue au baptême la vertu d'effacer le péché, il ne dit rien de la pénitence. Il attache peu de prix aux autres sacrements, déclare souhaitable un accord sur le mariage et

sur l'ordre ; de la hiérarchie romaine il néglige de parler. Le cardinal de Brixen, qui avait si énergiquement soutenu la cause d'Eugène IV contre les Bâlois, n'écrivit pas un mot, dans le *De pace fidei*, sur le pape ou l'Église. Par cette indifférence finale au gouvernement autoritaire des esprits et des consciences, par ce désir d'assimiler le christianisme à la religion naturelle, autant que par une tendance irrésistible à traduire le dogme en propositions métaphysiques, sa croyance, auprès des doctrines qui, un siècle plus tard, prévalurent à Trente, apparaît singulièrement indépendante et hardie.

Nicolas de Cues mourut à Todi, en Ombrie, le 11 août 1464. Il avait appartenu à l'Allemagne par la forme de son génie, proche des mystiques du XIV^e siècle et de maître Eckhart ; à l'Italie par la culture humaniste, la science du grec, la connaissance approfondie des philosophies antiques. Mais son influence, en raison du caractère abstrait et difficile de ses livres, ne répondit pas au prix de son labeur. Il n'avait pas professé dans les Universités, qui l'ignorèrent. C'est en Allemagne, où son passage du libéralisme conciliaire à l'absolutisme pontifical avait provoqué de vives rancunes, où son activité réformatrice avait rencontré tant d'obstacles, que sa pensée obtint le moins de crédit. On négligea sa philosophie, qui ne vécut guère en dehors de quelques couvents de haute Bavière et du Tirol ; son enseignement scientifique se conserva, fort discuté, chez les physiciens, les astronomes, les cosmographes de Nuremberg. Mais, en Italie, son influence apparaît plus vigoureuse. Son œuvre de savant facilita le labeur génial de Léonard de Vinci ; et, sans aucun doute, son œuvre de philosophe orienta vers de libres synthèses, métaphysiques et mystiques, chrétiennes de nom, alexandrines et néoplatoniciennes en réalité, souvent proches de l'hérésie — et par là, hostile à la mystique et à la ^{p162} métaphysique, Laurent Valla tint sa revanche — l'effort de reconstruction que l'humanisme italien, désormais adulte, allait essayer.

Cet effort se trouvait stimulé par les querelles qui, mettant aux prises les partisans de Platon et d'Aristote, achevaient d'initier les esprits à l'intelligence exacte des systèmes. Georges de Trébizonde avait, en 1404, écrit sous le titre de *Comparaison de Platon et d'Aristote* (*Comparatio Platonis et Aristotelis*), une violente diatribe contre Platon. Bessarion répondit en 1469 par ses quatre livres *Contre les calomnieux de Platon* (*In calumniatorem Platonis*) ; il revenait, dans un bref traité, sur la question de savoir si la nature agit consciemment,

et cherchait un accord entre les opinions contradictoires de Platon et d'Aristote. Georges, en 1470, lui répliqua par des *Notes (Annotationes)*, dont Nicolas Perotto, l'année suivante, releva les erreurs. Cependant Théodore Gazès, qui, depuis la mort de Nicolas V, vivait tantôt à Rome et tantôt à Naples ou dans son abbaye de Piro, près de Policastro, écrivit contre le platonicien Jean Argyropoulos, établi depuis 1456 à Florence, où il enseignait, suivant l'esprit de Bessarion, la conciliation de deux systèmes. Les défenseurs d'Aristote voulurent alors déférer le procès à l'Université de Paris, gardienne de l'orthodoxie scolastique. André de Trébizonde, fils de Georges, soumettait en 1470 les *Annotationes* au jugement de quelques docteurs, et sollicitait une condamnation solennelle du platonisme. Bessarion, de son côté, transmettait à la Sorbonne la défense de Perotto. La mort du cardinal de Nicée, le 18 novembre 1472, mit fin à ces polémiques, bruyantes, parfois ridicules, mais non point stériles. Elles achevaient de révéler aux modernes le platonisme où déjà Pétrarque avait pensé deviner la philosophie de l'avenir. Comme l'autorité d'Aristote soutenait alors les systèmes qui paraissaient hostiles au progrès de la pensée — thomisme, scotisme, ockhamisme, averroïsme padouan, — les esprits les plus capables d'effort scientifique et personnel se tournaient vers Platon. La découverte du platonisme secondait l'influence du cardinal de Brixen ; en dépit de Laurent Valla, le développement du libre examen allait aboutir au triomphe de philosophies religieuses et mystiques d'inspiration, à qui d'ailleurs l'exemple du cardinal de Brixen assurait, dès l'origine, en face de l'orthodoxie catholique, une indépendance très hardie.

Elles ne furent pas conçues à Rome. Vers l'époque où mourait le cardinal de Cues, une Académie s'y fondait : mais on y suivait ^{p163} sans trop de vigueur les enseignements de Laurent Valla. Professeur d'éloquence latine à l'Université, le Calabrais Pomponio Leto, descendant illégitime des San Severino, avait été son élève. Il rassemblait dans sa maison du Quirinal divers savants, qui se plaisaient à discuter de lettres et de doctrine. Le plus illustre était alors Barthélemy Sacchi, plus connu sous le nom latinisé de Platina, qui rappelait son bourg natal de Piadena près de Crémone ; précepteur des fils de Ludovic de Gonzague, il avait, à Florence, écouté Argyropoulos, et gagné l'amitié de Cosme. Ces académiciens bornaient leur ambition à ressusciter, parmi les ruines de Rome, l'esprit de la cité antique. Chaque année, le

20 mars, ils commémoraient la fondation de la Ville Éternelle. Comme Pétrarque, ils méprisaient le monde moderne, et n'étaient pas loin de penser que, depuis les anciens, toute grandeur et toute noblesse avait disparu. Le souvenir de Cola di Rienzo ne s'était jamais perdu ; Étienne Porcari, en 1453, s'efforçait d'appeler, comme lui, Rome à la liberté, invoquait à son exemple Tite Live et Cicéron. Les académiciens ne songeaient pas à renverser le pape ; mais le rétablissement des vertus civiques de Rome républicaine leur paraissait incompatible, autant qu'à Gémiste Pléthon la résurrection de la Grèce antique, avec la morale d'humilité que Machiavel, un demi-siècle plus tard, allait accuser d'avoir toujours, dans l'histoire, favorisé le triomphe de la violence et la défaite du droit. Comme Gémiste en Grèce, ils paraissent avoir, dans une certaine mesure, rêvé de rajeunir quelques rites et quelques symboles du paganisme. Pomponio portait le titre de *pontifex maximus*, d'autres celui de *sacerdotes*. Ils négligeaient sans doute les pratiques de l'Église ; certains leur reprochaient de nier l'existence de Dieu et l'âme immortelle. On ne saurait toutefois admettre qu'une société encouragée par Bessarion professât l'incroyance. Plus vraisemblablement elle accordait les thèses métaphysiques et morales des stoïciens avec ce christianisme primitif et sans dogme où Laurent Val-la s'était arrêté. Les membres de l'Académie romaine semblent avoir pris l'habitude d'en rechercher l'âme dans les Catacombes, aux cimetières de Saint-Calixte et de Sainte-Priscille, où diverses inscriptions rappellent leur passage.

Ils se trouvèrent bientôt en conflit avec l'autorité pontificale. Paul II, comme au début du siècle Jean Dominici, ne voulait reconnaître dans l'humanisme qu'un danger pour la religion. Dès son avènement, il supprimait à la Curie le collège des abrégiateurs, ^{p164} peuplé de latinistes ; Platina, privé de son office, démontra, dans un bref traité, l'urgence du concile ; quatre mois de prison punirent cette hardiesse. On inculpa, en 1468, les académiciens de tenter une conspiration pour rétablir la république et le paganisme. Venise, où il avait cherché refuge, livra Pomponio, qui fut jeté aux geôles du château Saint-Ange, avec Platina et une vingtaine de suspects. Les prisonniers ne résistèrent pas à la torture. Pomponio se déchargeait de toute responsabilité sur Philippe Buonaccorsi, alors en fuite. Platina s'avilit jusqu'à promettre de jouer le rôle de délateur. Paul II finit par leur rendre au printemps de 1469 la liberté : mais l'Académie supprimée ne se reconsti-

tua que deux ans plus tard, après sa mort. La querelle du platonisme et de l'aristotélisme, où Bessarion et Nicolas Perotto se mêlaient activement, absorbait alors, et jusqu'à la fin de 1472, l'attention des savants romains. Pomponio reprit, à l'Université, ses leçons ; l'Académie célébra de nouveau ses rites à demi païens ; mais elle se souciait peu désormais d'offrir aux esprits un enseignement religieux ou moral. Du moins les humanistes romains continuaient-ils l'œuvre philologique de Laurent Valla. Inutilement, de 1474 à 1476, Filelfo vieilli tenta de ranimer parmi eux la tradition éloquente de l'humanisme pétrarquiste. Ils s'appliquaient, avec Nicolas Perotto, à fixer la lecture correcte et l'interprétation exacte des textes classiques, à développer les sciences naissantes de l'archéologie et de l'épigraphie, à retrouver, en même temps que le sens des œuvres littéraires, le sens des institutions et jusqu'à la topographie de l'ancienne Rome. Quand Sixte IV, en 1475, ouvrit au public la Bibliothèque vaticane, Platina en reçut la surveillance. Il venait d'achever ses *Vies des papes (Vitae pontificum)*, où les pages consacrées à Nicolas V et Pie II contrastent avec celles où il donne à ses rancunes contre Paul II libre carrière. Il vécut jusqu'en 1481, classant dans les archives pontificales les titres de ces droits qu'il avait niés.

L'œuvre de restauration intellectuelle ne s'accomplit pas à Naples. L'humanisme, durant le séjour de Laurent Valla, y avait pris le caractère d'une doctrine critique fondée sur la philologie. Mais, après son retour à Rome, d'autres influences prévalurent. C'est chez Antoine Beccadelli que l'Académie, protégée par Alphonse d'Aragon, étudia les lettres, l'histoire, la philosophie, les sciences naturelles. Jean Pontano, qu'à sa mort, en 1471, elle choisit pour le remplacer, fut avant tout le plus parfait poète latin qu'ait formé l'humanisme du XV^e siècle. ^{p165} Né près de Spolète en 1426, il était, en 1447, entré au service d'Alphonse ; diplomate, il négocia la réconciliation de Ferdinand I^{er} et d'Innocent VIII ; chancelier du royaume en 1486, après la conspiration des barons, il devait, en 1495, recevoir Charles VIII et lui prêter serment. Cet opportuniste, disposé à servir le plus fort, soucieux de ses intérêts et de ses plaisirs, apparaît comme un maître de la poésie intime et familière, réaliste ou savante, voluptueuse ou mélancolique. Ses traités moraux ne renouvellent pas les lieux communs pétrarquistes ; il dédaigne tout l'effort de l'humanisme pour instituer une connaissance critique de la pensée gréco-latine. Seul héritage qu'il ait

voulu recueillir de Laurent Valla, son ironie à l'égard du catholicisme officiel apparaît dans un dialogue imité de Lucien, et publié en 1491, le *Charon*. Les superstitions qu'il y dénonce se distinguent assez mal de certaines croyances romaines. Il rit des *ex-voto*, affirme que la grâce ne s'obtient pas à force de pratiques dévotes, ou de dons aux églises, et ne prend pas au sérieux les indulgences. Ni Érasme ni Alphonse de Valdés ne devaient oublier ces libres propos.

Le travail de restauration intellectuelle ne put s'accomplir à Venise, parce que l'humanisme, au rebours du courant qui entraînait la pensée italienne vers Platon, y tenta un effort, d'ailleurs vigoureux, pour restaurer la connaissance exacte de l'aristotélisme. Ermolao Barbaro, né d'une famille patricienne, avait entendu à Rome les leçons de Pomponio. La querelle d'Aristote et de Platon, le parallèle tant de fois institué entre leurs doctrines, la conciliation qu'en essayait, après Bessarion, Jean Argyropoulos, lui donnèrent l'occasion de s'initier méthodiquement aux études philosophiques. Chargé de diverses missions et ambassades, il trouva le temps d'accomplir une œuvre capitale. Il se fit l'exégète d'Aristote. Non content de traduire sa *Rhétorique* et ses œuvres dialectiques, les commentaires de Themistios et de Dioscoride, il s'était efforcé de retrouver, au moyen d'un examen critique des textes interprétés selon la méthode des philologues, et à l'aide des glossateurs anciens, son exacte doctrine. À l'Université de Padoue, puis à Venise dans son palais de la Giudecca, tandis qu'Alde Manuce fondait l'imprimerie destinée à multiplier les œuvres des philosophes et des poètes, il professa les leçons qui, bientôt rédigées, offrirent aux modernes une interprétation généralement claire et correcte de l'aristotélisme. Mais il ne créa nulle synthèse nouvelle, et se contenta d'opposer, au péripatétisme^{p166} scolastique, fondé sur les versions arabes et dominicaines du moyen âge, un Aristote plus exactement compris. Chrétien et homme d'Église, il menait, contre les averroïstes de Padoue, un combat sans merci ; il obtint la rétractation de Nicoletto Vernia ; mais il se bornait à démontrer, assez artificiellement, l'accord idéal d'Aristote et de Platon.

Si les humanistes apprirent de lui à mieux comprendre un système dont ils se détournèrent depuis un siècle, sa pensée personnelle ne lui survécut guère ; il avait apporté peu d'arguments nouveaux à la conciliation tentée avant lui par Bessarion. D'autre part, vainqueur de l'averroïsme, il contribuait malgré lui à le renforcer. Pour combattre

les Arabes, il avait imprudemment allégué Alexandre d'Aphrodisias, qui n'atténue pas les doctrines d'Aristote sur l'éternité du monde et sur l'intellect unique et universel. Les Padouans citèrent moins Averroès, mais étudièrent Alexandre, au nom duquel s'accomplit dès le début du XVI^e siècle la renaissance vigoureuse d'une école dont le rôle, dans l'histoire de l'esprit humain, n'était pas terminé. De même, quand, après avoir accepté d'Innocent VIII, en mars 1491, contre la volonté de la République, le titre de patriarche d'Aquilée et de cardinal de Saint-Marc, il dut s'exiler à Rome, et consacra les trois dernières années de sa vie à rétablir, dans ses *Corrections à Pline* (*Castigationes Plinianaë*), le texte de Pline l'Ancien, il rendit aux partisans d'une conception matérialiste du monde, aux adversaires du spiritualisme chrétien ou platonicien, un nouveau service. L'*Histoire naturelle* allait offrir d'innombrables arguments aux libertins du XVI^e et du XVII^e siècle.

À Florence, où Laurent et Julien Médicis avaient, en 1469, après le médiocre intermède de Pierre le Goutteux, recueilli l'héritage intellectuel et moral de Cosme, où Laurent, seul maître depuis la conspiration des Pazzi et l'assassinat de Julien, se révélait comme le plus habile politique de l'Italie contemporaine, où, poète et artiste lui-même, il accordait une délicate et magnifique protection aux poètes et aux artistes, l'humanisme avait pris peu d'intérêt à l'œuvre critique de Laurent Valla. Mais nulle part on n'étudiait plus passionnément les philosophies helléniques. Jean Argyropoulos, traducteur d'Aristote qu'il s'efforçait de concilier avec Platon, donnait au Studio, de 1456 à 1471, des leçons attentivement suivies. Démétrios Chalcondylas lui succédait en 1475 ; Constantin Lascaris, qui avait enseigné le grec à Milan, à Naples et à Messine, obtint ^{p167} en 1491 la chaire de Chalcondylas. Le retour de Filelfo, réconcilié avec Florence et rappelé en 1481 par Laurent, passa presque inaperçu ; héritier d'une tradition déclinante, le vieil humaniste mourut le 31 juillet. Mais deux maîtres, également aptes au jeu des idées pures, Marsile Ficin et Pic de la Mirandole, avaient recueilli l'héritage métaphysique et mystique du cardinal de Cues, et fondaient alors une école à laquelle une influence vigoureuse était réservée en Italie et dans toute l'Europe.

III. — Les synthèses florentines : Marsile Ficin ⁷⁷

Dès ses premiers entretiens avec Gémiste, Cosme, d'ailleurs éclectique en philosophie, avait conçu le dessein de rénover à Florence le culte intellectuel de Platon. Vers la fin de sa vie, il confia cette tâche à Marsile Ficin. Né en 1433, à Figline, dans le Val d'Arno, fils du médecin Diotifeci, et connu sous le nom familial de Ficino, il avait étudié l'éloquence et la philosophie à Pise et à Florence ; chez les physiciens de Bologne, il se préparait à suivre la profession de son père. Cosme le rappela, et voulut qu'il se consacraît désormais à l'exégèse de Platon. Dès 1456, Ficin, dans ses *Institutions platoniciennes* (*Institutiones platonicae*), résumait, à l'aide surtout des auteurs latins, la doctrine du philosophe. Il poursuivait son enquête ; l'année suivante, un traité *Du plaisir* (*De voluptate*) confrontait les théories antiques du souverain bien. Pour mieux se familiariser avec la physique et la morale d'Épicure, il commentait Lucrece ; pour connaître plus exactement les idées religieuses de la Grèce, il traduisait en latin les hymnes orphiques et homériques, la *Théogonie* d'Hésiode ; pour mieux entendre Platon, il traduisait Proclus. En 1463, Cosme lui demandait la version de tous les dialogues platoniciens, et sans doute alors lui donnait une villa près de Careggi et une maison à Florence. Le travail ne fut terminé qu'en 1477 ; ^{p168} Cosme, avant de mourir, avait pu lire le *Phédon*. Ainsi se prolongeaient, pour Marsile Ficin, les années d'apprentissage. L'étude des philosophes antiques l'avait peu à peu détourné du dogme chrétien. Quoique sa nature l'inclinât vers une conception religieuse et mystique du monde, il ne revint à la foi qu'après l'avoir étayée d'un système personnel de métaphysique. Alors seulement, en 1473, sur les instances de Laurent, il prit les ordres sacrés.

Il rédigeait, entre 1469 et 1474, son livre le plus important, la *Théologie platonicienne de l'immortalité de l'âme* (*Theologia platonica de immortalitate animarum*), auquel il apporta en 1478 quelques retouches ; il écrivait, en 1474, le traité *De la religion chrétienne* (*De christiana religione*). Afin de lutter contre le matérialisme averroïste, si répandu à Florence dès l'époque de Dante, et que professait alors,

⁷⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

sans beaucoup s'en cacher, le poète Louis Pulci, auteur du *Morgante maggiore*, il tentait, selon l'exemple donné par le cardinal de Brixen dans le traité de la *Paix dans la foi (De pace fidei)*, de définir une religion naturelle dont les dogmes pussent imposer leur évidence aux fidèles de toutes les confessions. Mais cette « docte religion » s'adressait avant tout aux savants. Nicolas de Cues affirme d'abord le Dieu biblique, et l'introduit dans une métaphysique néoplatonicienne ; Ficin affirme d'abord le Dieu de Platon et de Proclus ; il n'introduit le Christ que dans une métaphysique où son rôle n'est pas nécessaire. Le cardinal de Brixen se hasarde aux limites extrêmes de l'orthodoxie et les franchit parfois. Malgré l'adhésion de Ficin au credo catholique, sa doctrine, tout entière hétérodoxe, repose sur des bases établies hors du christianisme : les éléments à l'aide desquels il construit son système du monde sont empruntés aux philosophies de la Grèce et de l'Orient. Il recommence, dans la Florence médicéenne, l'effort des gnostiques et rajeunit artificiellement les hérésies de Basilide et de Valentin.

Selon le modèle néoplatonicien, il fonde sa métaphysique sur l'idée d'une échelle d'êtres, qui émanent de Dieu, unité suprême et suprême intelligence, et s'abaissent jusqu'à la matière passive et multiple. Le premier degré est celui des anges, pures intelligences, qui correspondent aux êtres divins de Proclus ; les âmes, rationnelles et immortelles, leur sont inférieures ; on descend ensuite au monde des formes, principes actifs d'où les corps tirent leur nature et ses lois ; on atteint enfin la matière. Il existe une âme du monde, les douze âmes des ^{p169} éléments et des sphères, et, parmi les âmes innombrables des êtres qui peuplent les sphères, celles des hommes, douées d'une volonté libre. Mais déjà, dans l'agencement du système, apparaissent quelques vices de construction. Ficin n'ose suivre la logique de sa doctrine jusqu'au point où la conciliation avec le dogme souffre de graves difficultés. La théorie de l'émanation, d'après laquelle chaque degré de créatures reçoit son être des créatures qui appartiennent au degré supérieur, exigerait que l'âme humaine, comme les autres âmes rationnelles, ne procédât de Dieu que par l'intermédiaire des anges. Or cette affirmation heurterait les croyances chrétiennes ; Ficin affirme que l'âme humaine est créée immédiatement par Dieu, et reçoit de lui la lumière intellectuelle. De même, s'il attribue à la terre, au feu, à l'eau, une âme rationnelle, incorruptible, immortelle, il ne concède aux bêtes qu'une âme mortelle et corruptible. De même encore, si, en

toute occasion, à l'exemple des spiritualistes antiques, il tient le corps pour une geôle et un obstacle à la perfection de l'esprit, la logique interne de la doctrine postule sans doute l'immortalité de l'âme et la mortalité de tous les éléments physiques ; elle ne pouvait le conduire à professer que l'âme, délivrée du corps et remontée aux régions éthérées, s'y revêtira un jour de sa chair pour être avec elle récompensée ou punie. Ici encore, le souci de ne pas heurter le dogme oblige Ficin à contredire ses principes.

Comme les platoniciens, il enseigne que l'âme humaine est libre de se ravalier jusqu'à la matière ou de s'élever jusqu'à Dieu. Elle peut, dès cette vie, échapper à la domination des éléments physiques, éloigner d'elle toutes les causes morales de trouble, reconquérir le calme, et, dans cette œuvre d'apaisement, la musique joue son rôle. Une fois affranchie de toutes ses misères, elle passe de la contemplation de la nature à celle des idées, et de là remonte jusqu'à Dieu. Ficin avait commenté le *Banquet* de Platon, en un écrit qu'il aimait à intituler le *Livre de l'amour*. Mais la dialectique platonicienne qui, de degré en degré, conduit l'âme humaine de l'amour des beautés naturelles à celui des idées et de Dieu, aboutit, chez le penseur florentin, à la mystique. Hanté par un sentiment presque maladif de surnaturel, attentif à toutes les rencontres où il croyait en saisir une manifestation, indulgent même sinon à l'astrologie, du moins à la magie et aux arts prophétiques, mal conciliables pourtant avec sa foi, il affirmait par expérience personnelle la vertu de la connaissance intuitive, et sans doute ^{p170} plus d'une fois avait éprouvé en pur mystique le sentiment de la présence divine. « Dieu se porte », écrit-il dans une lettre, « à la rencontre de l'âme qui le cherche ; il la régénère, la réforme à la ressemblance de l'ange, et la convertit en lui-même. » Cette mystique, chez Ficin, n'est, pas plus que sa philosophie, exclusivement chrétienne par ses origines ; elle ne paraît rien conserver du moyen âge. À la différence de Nicolas de Cues, héritier de toutes les écoles qui se sont succédé depuis le pseudo-Denys jusqu'à l'*Imitation*, il est avant tout l'élève de Proclus, et plus encore de Plotin, qu'il traduisit de 1484 à 1486. Peu importe que, d'après lui, les ouvrages de l'Aréopagite aient révélé aux néoplatoniciens, avec l'Évangile, le sens profond du platonisme. En réalité, la mystique de Ficin, comme sa philosophie, vient de la Grèce alexandrine. La méditation chrétienne de Denys lui a sans doute permis d'interpréter la méditation alexandrine de Plotin ; mais

avec une égale curiosité il interroge les auteurs des *Livres hermétiques*, où la théologie de l'antique Égypte s'est, vers la fin du III^e siècle, artificiellement accordée avec la sagesse grecque en une synthèse étrangère à l'Évangile. Ainsi, s'achève par une mystique moins chrétienne qu'alexandrine et orientale, couronnement d'une dialectique platonicienne de l'amour, la philosophie de Marsile Ficin.

Il en dégage cette religion naturelle, dont il recherche, comme Nicolas de Cues, les dogmes simplifiés. Elle se réduit aux affirmations fondamentales d'un spiritualisme platonicien et mystique : Dieu ; l'ordre du monde conçu sous la forme d'une série harmonieuse d'émanations divines, le retour de l'âme vers son créateur qui l'appelle et qui l'aime. Nulle croyance mieux que le christianisme ne s'accorde avec ces postulats, qui, depuis Platon, Denys l'Aréopagite et les néoplatoniciens, se sont formulés avec une netteté croissante, et s'imposent à l'esprit humain. Pourtant il apparaît aisément que, dans cette conciliation, certains éléments essentiels de la théologie chrétienne sont sacrifiés. Le dogme du péché originel, qui d'ailleurs tient dans le système une place restreinte, peut ne pas apparaître contraire à la théorie de l'émanation des libres créatures humaines ; il n'en résulte pas et reste à démontrer. Le rôle rédempteur du Christ n'y contredit pas, sans en résulter plus nécessairement. De même, si Ficin n'écarte ni le ministère de l'Église ni son culte, ils ne lui sont pas indispensables. Visiblement, il accorde à l'Évangile moins d'attention qu'à Proclus ; il n'admet saint Paul que dans la mesure où les ^{p171} modernes, instruits par son disciple, Denys l'Aréopagite, peuvent interpréter la théologie de la grâce dans le sens de la mystique néoplatonicienne. Mais les sombres doctrines pauliniennes de la chute, de la damnation, du petit nombre des élus ont peu de prise sur son intelligence. Ce qu'il cherche dans la religion, c'est la joie sereine d'une âme pacifiée que rien de trouble ; la crainte du juge céleste, l'horreur du péché, tous les sentiments qui, dans quelques années, vont torturer Luther au cloître d'Erfurt, Ignace de Loyola dans la retraite de Manrèse, lui sont étrangers. Comme sa philosophie, sa piété s'inspire de la sagesse grecque, et l'Église n'y eût qu'à grand'peine reconnu le catholicisme traditionnel.

La métaphysique alexandrine de Marsile Ficin n'ébranla jamais l'incroyance du poète Louis Pulci. Elle enthousiasmait du moins les académiciens de Florence, qui, sous la protection de Laurent le Ma-

gnifique, se réunissaient dans la maison de Careggi. Des inscriptions riches de sens moral et religieux ornaient les murs de la grande salle où Ficin présidait leurs assemblées. On se plaisait à marquer les ressemblances de son caractère et de celui que les anciens attribuaient à Platon : même tempérament mélancolique, et même conversation enjouée, mêmes habitudes sobres et austères, même dédain du monde et de ses richesses, même conception de la philosophie, dispensatrice de félicités spirituelles. Comme jadis au jardin d'Acadèmos, on soutenait à Careggi des controverses métaphysiques, morales ou littéraires ; un banquet réunissait parfois les amis du maître, qui, le repas fini, dissertaient tour à tour sur quelque théorie obscure du système platonicien, de même que chez Agathon, jadis, Phèdre, Pausanias, Eryximaque, Aristophane, Socrate et Diotime de Mantinée avaient l'un après l'autre discours sur l'amour.

IV. — Les synthèses florentines : Pic de la Mirandole ⁷⁸

Parmi les savants qui, à Careggi, fréquentaient l'Académie platonicienne, nul n'inspirait plus d'admiration que Jean Pic ^{p172} de la Mirandole. « L'esprit de Dieu et l'esprit du siècle », écrivait alors le savant juif Jean Alamanni, son ami et peut-être son maître, « ne produiraient pas tous les cent ans une aussi haute intelligence ». Ce jeune prince, qui, possédé par un désir dantesque d'excellence, voulut connaître toute la science de l'Orient et de l'Occident, devait laisser, par sa beauté, sa grâce, ses aventures amoureuses, sa conversion, son enthousiasme de poète et sa piété mystique, par la brièveté même de sa vie active et tourmentée, le souvenir mélancolique d'un être de génie qui n'a pas rempli son destin.

Fils de Jean-François Pico et de Julie Boiardo, il naquit, en 1463, d'une antique famille qui régnait à la Mirandole, petit comté de l'Émilie. Dès 1477, à Bologne, il étudiait le droit canon : il passait, en 1479, à Ferrare, et de là probablement, en 1482, à Padoue ; il y entendit Ermolao. Les écoles de l'Italie du nord lui avaient enseigné l'Aristote arabe, antichrétien, des averroïstes et l'Aristote, plus exactement interprété, mais sollicité vers un accord savant avec l'Évangile, de l'humanisme helléniste. À Florence, où il vint en 1484, Ficin lui

⁷⁸ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

révéla Platon et ses interprètes sans le convertir. Dès lors, sans doute, désira-t-il réconcilier Aristote et sa conception scientifique et positive du monde avec le mysticisme platonicien, reprendre, avec une pensée plus vigoureuse et une information plus vaste, l'effort tenté par Bessarion et Ermolao ; construire, à la manière de Nicolas de Cues, une synthèse de la science positive, de l'hypothèse métaphysique et de l'intuition mystique.

Il élargit son enquête. Ficin n'avait connu les philosophies orientales que par l'intermédiaire d'Alexandrie. Pic apprit à fond l'hébreu ; il suivit les leçons d'israélites florentins, Jean Alamanni, Élie Del Medico ; il s'instruisit de la spéculation juive et de la Kabbale ; en même temps, afin de lire dans l'original le Coran et ses commentateurs, il étudia l'arabe. À la différence de Ficin et des héritiers de Pétrarque, il connaissait fort bien la scolastique ; et, s'il se repentait d'avoir consacré trop de temps aux docteurs des derniers siècles, il n'entendait pas les abandonner au mépris des rhéteurs. « Nous vivons toujours », écrit-il en leur nom, le 3 juin 1485, à Ermolao, « non pas dans les écoles de grammairiens et des pédagogues, mais dans les réunions ^{p173} des sages, où l'on ne dispute ni de la mère d'Andromaque ni des fils de Niobé, mais des premiers principes des choses humaines et divines ». « Les grammairiens, disait-il encore, m'irritent, qui, pour avoir découvert deux étymologies, conçoivent un tel orgueil qu'ils prennent en mépris tous les philosophes. » Aussi, de juillet 1485 à mars 1486, vint-il, curiosité insolite chez un humaniste italien, écouter à Paris les successeurs et les exégètes de ces maîtres dont il ne dédaignait pas l'effort. Il n'y resta guère : Tateret et Bricot ne pouvaient satisfaire le goût qui l'entraînait vers la spéculation métaphysique et mystique.

Rentré en Italie, il conçut le dessein de se montrer dans une dispute solennelle. Ainsi Filelfo, en 1460, avait devant le doge et la Seigneurie de Venise, résolu trente-deux problèmes. Retiré à la Fratta près de Pérouse, il formula neuf cents propositions, qui embrassaient tout le domaine de la philosophie ou de la théologie et furent publiées en décembre ; il offrit de les soutenir à Rome contre tout venant, et de défrayer les contradicteurs qui viendraient des pays les plus éloignés. La dispute n'eut pas lieu : les théologiens s'étaient inquiétés ; dès mars 1487 une première commission réunie par Innocent VIII censurait treize thèses, en interdisait le débat public. Pic rédigea bientôt une *Apologie*. Mais, en juin, le tribunal d'Inquisition se constituait. « Ce

jeune homme, disait le pape, désire mal finir : il veut qu'on le brûle quelque jour. » Le 31 juillet, pour éviter le procès, Pic se soumit ; il acheva secrètement d'imprimer son livre et s'enfuit en France. Aussitôt, le 4 août, une bulle d'Innocent VIII condamnait les treize propositions, le déclarait hérétique, ordonnait aux princes chrétiens de le saisir. On l'avait cru en Espagne : un bref enjoignit à Ferdinand et Isabelle d'exiger par tous les moyens sa rétractation. Arrêté en Bresse, remis par le duc de Savoie aux autorités françaises, Pic était, dans les premiers jours de 1488 prisonnier au donjon de Vincennes.

Une fois de plus il apparaissait que, sur les traces du cardinal de Cues, l'humanisme italien ne pouvait s'essayer à l'interprétation du dogme sans atteindre et dépasser les limites extrêmes de l'orthodoxie. Ficin, pour ne pas heurter de front la doctrine officielle, avait prudemment infléchi à l'occasion la logique de son système. Pic n'avait pas pris ces précautions, et certaines de ses thèses risquaient d'ébranler la théologie catholique, mal remise encore de redoutables secousses. Il bouleversait l'apologétique ^{p174} traditionnelle : « Nulle science, affirmait-il, ne conduit plus sûrement à la foi que la Kabbale. » Sans doute pensait-il par là faciliter la réconciliation d'Israël avec le Christ. Or jamais l'Église n'avait reconnu dans les spéculations juives que de confuses erreurs, et elle pouvait craindre, non sans raison, que la Kabbale ne reconduisît les fidèles de la Trinité chrétienne au monothéisme de Moïse. De même, il désapprouvait la condamnation d'Origène ; il restait par là dans la logique de l'Académie florentine, car nul disciple de l'Évangile et de la pensée grecque n'avait mieux répondu par avance à l'inquiétude religieuse de Ficin. De même, il ne voyait dans la Bible que symboles et légendes ; sa conception toute platonicienne de Dieu s'accommodait assez mal de trois personnes, et ne laissait au Verbe qu'un rôle subordonné ; il adoptait en partie la métempsychose pythagoricienne. Non content d'affirmer que l'immortalité de l'âme ne peut se démontrer qu'à l'aide du *Phédon*, que le spectacle de l'univers prouve l'éternité du monde, il essayait à son tour une explication personnelle et à demi rationaliste du credo catholique. La présence réelle rencontrait à Florence d'innombrables négateurs. Savonarole, en 1497, dans ses prédications sur Ézéchiël, allait accuser les prêtres eux-mêmes de ne pas y croire. Beaucoup de fidèles, du moins, doutaient de la transsubstantiation. Pic de la Mirandole, après Wyclif, trente ans avant Luther, affirme que l'eucharistie

se comprend plus aisément sans la transformation des substances. Mais lorsque, discutant, le dogme des peines et des récompenses d'outre-tombe, il refusait d'admettre que le péché, commis dans le temps, méritât un châtement éternel, il dépassait les écoles hérétiques et parlait en pur rationaliste, instruit par les moralistes païens. Il s'élevait enfin contre les pratiques traditionnelles de la dévotion romaine : il condamnait la vénération des croix et des images ; il se trouvait ainsi d'accord avec les Wycléfites, et sinon avec Jean Hus lui-même, du moins avec une partie importante de sa postérité.

Innocent VIII eût voulu obtenir des théologiens de Paris une condamnation sévère ; mais les maîtres de Sorbonne et de Navarre s'entendaient mal avec les Dominicains de Rome ; les princes, le conseil royal, l'orateur du duc de Milan, soutenaient le prisonnier auprès de Charles VIII. La Faculté interdit simplement la diffusion de l'*Apologie*. Pic fut reconduit à la frontière, et Charles VIII sollicita sa grâce auprès du pape. De retour, en juin 1488, à Florence, il y retrouva les encouragements ^{p175} de Ficin, la protection de Laurent. Bientôt il achevait, en mars 1489, son œuvre principale, le *Livre septuple, exposé des sept aspects de la création (Heptaplus, de septiformi sex dierum enarratione)*.

Le livre est un commentaire de la Genèse. Prenant les versets mot par mot, Pic à l'aide de la Kabbale et des philosophes juifs en tire une septuple interprétation, et ce commentaire l'amène à exposer le système philosophique auquel il s'est arrêté. Il reconnaît, dans le Cosmos, le monde de l'intelligence, où résident avec Dieu, premier moteur et premier principe, les anges, créatures purement intellectuelles ; le monde céleste, composé de l'empyrée et des sphères, mû par des intelligences éternelles, mais selon des lois qu'elles n'ont pas conçues et que seule comprend l'intelligence divine ; le monde physique de la matière, soit inerte, soit animée, dépourvue toutefois de raison. L'homme, en marge de ces trois univers, forme un monde à part, qui reçoit des trois autres les éléments divers de sa nature, ni complètement terrestre ni complètement céleste ; son libre arbitre lui permet de se modeler sur l'exemplaire vers lequel il se sent attiré ; de se ravalier jusqu'au niveau de la bête ou de la matière inerte, de s'élever jusqu'au niveau des intelligences qui mènent les sphères, et, plus haut encore, jusqu'à la pleine lumière d'intelligence et d'amour où vivent les anges.

Ainsi, comme Ficin, Pic se contentait de mettre en œuvre des matériaux empruntés aux philosophies antiques et orientales, soit directement, soit par l'intermédiaire hasardeux des kabbalistes. On trouverait aisément chez lui le même à peu près que chez Ficin ; du moins, mort à trente et un ans, n'eut-il jamais le loisir d'achever l'élaboration de son système ni d'en préparer l'exposé méthodique. Sa pensée reste encore plus étrangère au christianisme. Comme Ficin, il prend hors du dogme le point de départ de sa spéculation. La doctrine de Ficin rappelle les hérésies gnostiques ; Pic se tient presque constamment à l'écart de la théologie catholique ou hétérodoxe. L'homme tel qu'il le définit, en qui se retrouvent les trois éléments dont se constitue le monde, ne ressemble guère à l'homme spirituel et matériel des Pères et des docteurs ; Dieu ne l'a créé ni mortel ni immortel : c'est par un effort de sa libre volonté que, développant les principes célestes de sa nature, il mérite de participer à l'immortalité des êtres célestes. Le corps n'est qu'une prison, un obstacle à la perfection spirituelle ; et, si la logique du système admet conditionnellement l'immortalité ^{p176} de l'âme, elle ne s'accommode pas de la résurrection de la chair, que Ficin admet seulement par un acte de foi. De même l'homme peut se laisser déchoir au niveau de la bête ou de la matière ; il suit, en ce cas, la destinée du monde physique où il a choisi son modèle, et, comme lui, subit la loi de la mort et de la corruption. Le système exige l'anéantissement du méchant : il n'accueille pas les peines et les châtiments d'outre-tombe, et moins encore leur éternité.

Sur cette métaphysique incertaine, Pic édifiait une morale de caractère religieux, d'inspiration ascétique et mystique. Pourtant, dans ses poésies latines et ses sonnets toscans, il avait chanté la joie de vivre et la splendeur de l'univers ; le culte de la beauté lui ouvrait une des voies par où l'individu se rend éternel. Encore en 1486, lorsqu'il rédigeait les neuf cents thèses, ses aventures amoureuses avaient mené grand bruit à Florence. Mais l'épreuve de sa condamnation et de sa captivité, la lassitude des joies terrestres, l'évolution naturelle de sa pensée le conduisirent à une vue plus sombre de la destinée humaine. Tandis que Ficin garde une conception optimiste et sereine du monde, pénétré de divin jusqu'en ses derniers éléments, et cherche avant tout dans la religion le calme équilibre d'une âme pacifiée, Pic ressent plus vivement la tristesse chrétienne ; il oppose la nature au surnaturel, la chair à l'esprit. Des réalités matérielles aux idées les plus sublimes,

Ficin aisément s'élève par cette dialectique de l'amour que Platon expose dans le *Banquet*. Nul passage ne conduit Pic de la terre au ciel ; l'univers physique n'offre que misère et dérision : qui veut contempler les vérités éternelles doit rompre avec lui tout contact. De la sorte, s'il se permet avec le dogme toutes libertés, son éthique douloureuse, qui glorifie l'ascétisme, unique chemin de perfection, s'accorde avec la plus haute morale des chrétiens. Sans doute, cette condamnation des choses créées apparaît-elle, comme sa philosophie, d'origine alexandrine et orientale ; mais la règle qu'il s'imposa dès lors prit la forme catholique. « Le comte de la Mirandole », écrit Laurent de Médicis en 1489, « est parmi nous. Il vit très saintement, comme un religieux. Il récite l'office ordinaire des prêtres, observe les jeûnes et les plus grandes abstinences : il vit avec peu de serviteurs et sans pompe. » Chez Pic, comme chez Ficin, la méditation qui achève d'émanciper les éléments célestes de la nature humaine conduit à la mystique. Lui-même, comme Ficin, paraît en avoir réalisé l'expérience : mais, bien que ses méthodes ^{p177} de vie intérieure lui aient été enseignées par les Alexandrins et les Orientaux plus que par les maîtres du moyen âge, il accepte plus complètement que Ficin d'imposer à son élan vers Dieu la discipline de la piété romaine.

Il voulait ardemment rester en communion avec l'Église. Malgré la diplomatie de Laurent, les censures pontificales qui l'avaient atteint ne devaient être levées que le 18 juin 1493, par Alexandre VI. Du moins, depuis 1490, travaillait-il à définir plus complètement sa doctrine religieuse, à l'accorder avec le dogme. Il n'eut que le temps de publier la première partie de l'ouvrage qu'il méditait.

Comme Ficin, comme Nicolas de Cues, Pic recherche, dans le *De ente et uno* (*De l'être et de l'unité*), le credo naturel où doivent communier toutes les familles humaines. Il le réduit à un spiritualisme néoplatonicien, qu'il interprète selon le pessimisme profond de sa pensée. Mais les analogies hasardeuses qu'il y découvre avec la foi catholique ne manquent pas d'efficacité chrétienne. La doctrine du péché et de la chute, peu concevable pour Ficin qui l'introduit arbitrairement dans son système, s'impose comme évidente à Pic de la Mirandole. Presque superflu pour Ficin, le rôle rédempteur et douloureux du Christ lui redevient indispensable. Plus que Ficin il goûte l'Évangile, et particulièrement la métaphysique alexandrine de saint Jean, qui, apôtre de l'amour, professa la religion de l'esprit. Il admire

saint Paul ; il aime dans les Épîtres cette doctrine de la grâce, que le système de Ficin ne met pas en lumière. Tandis que Ficin ne sait pas ou ne veut pas abîmer la misère de la créature en face de l'infaillible justice, Pic, vers la fin de sa courte vie, s'exalte dans une recherche désespérée de la perfection. Mieux que Ficin, guide intellectuel d'un petit nombre d'initiés, il entend la croyance des simples. À côté de la science et de la contemplation, il connaît un plus modeste chemin vers Dieu, l'humble amour et l'imitation du Christ. Loin de dédaigner les hommes et de les abandonner à leurs ténèbres, il voudrait cultiver en eux toutes les forces spirituelles qui assurent leur relèvement ; sa charité, qui distribue les aumônes, veut répandre l'espérance et la foi. « À peine aurai-je terminé certaines œuvres auxquelles je travaille », dit-il à son ami Jérôme Benivieni, « je donnerai mes biens aux pauvres, et, le crucifix à la main, pieds nus, j'irai prêcher le Christ par les villes, les campagnes et les bourgs. »

Pourtant, ce christianisme ardent reste essentiellement hérétique, ^{p178} et sur bien des points. Pic ne s'entend avec l'Église que dans le silence. Il n'a jamais dit nettement s'il croyait à ces peines éternelles de l'enfer qu'il rejetait dans ses neuf cents thèses. Il n'a jamais dit nettement s'il adhérerait à la transsubstantiation. Il professe la croyance en esprit et en vérité qu'il a tirée du quatrième Évangile : essentiellement indifférente au dogme, elle évite de le contredire ; indifférente aux rites et aux formes du culte, elle ne s'y associe que par habitude et pour ne pas troubler les simples. Peu sacerdotale comme la foi de Ficin, elle se passe aisément de l'action du prêtre. Sur l'Église, dont Pic a entendu Savonarole, devant le chapitre général des Frères Prêcheurs, tenu en 1482 à Reggio d'Émilie, déplorer la corruption et la ruine, le fidèle comptera peu désormais ; il tentera de se sauver par ses propres forces, par la méditation de l'Évangile et la recherche du Dieu sensible au cœur. Plus que Ficin, qui également écoutait les sermons tragiques de Santa Maria del Fiore, Pic de la Mirandole pouvait s'entendre avec le grand dominicain ; et sans doute, s'il eût vécu, il ne l'eût pas, comme Ficin, renié après son martyre. Malgré la faiblesse de son édifice métaphysique d'ailleurs inachevé, Pic se faisait l'apôtre d'une conception personnelle du christianisme, à la fois profondément religieuse et singulièrement libre, qui, en cette fin du XV^e siècle, répondait aux besoins des savants comme des humbles.

**V. — Humanisme platonicien
et science positive à Florence ;
les débuts de Léonard de Vinci ⁷⁹**

À Florence, les deux pensées, parentes et dissemblables, de Pic et de Ficin, donnaient le ton à l'humanisme. Christophe Landino, de Pratovecchio dans le Casentin, élève de Charles Marsuppini, avait, en 1443, composé sous le titre de *Xandra*, ^{p179} un recueil de vers d'amour. Depuis 1458, il professait au Studio la poésie et l'éloquence. Humaniste à l'ancienne manière de Filelfo, de Poggio Bracciolini, de Pétrarque, il n'avait jamais pris la peine de s'exercer aux méthodes exactes enseignées par Laurent Valla. Il se plaisait encore à rechercher, dans les œuvres des poètes, un enseignement allégorique et moral : il conservait pour la *Divine comédie* une vénération qui, parmi les modernes, pouvait sembler archaïque. Du moins subit-il fortement l'influence de Ficin ; il publiait, en 1487, les *Disputes des Camaldules* (*Camaldulenses disputationes*). Dans la solitude du haut Casentin, au couvent des Camaldules, Laurent et Julien de Médicis, Léon-Baptiste Alberti, Alamanno Rinuccini, Pierre et Donato Acciaiuoli, Marsile Ficin, Landino et quelques autres, mènent d'élégantes discussions. Le premier jour, contre Alberti, Laurent soutient la supériorité de la vie active sur la contemplative, qui d'ailleurs la règle et la modère ; le lendemain Alberti et Ficin discourent du souverain bien et des voies qui conduisent l'homme à la vision de Dieu ; les deux derniers jours, Alberti démontre comment Virgile, racontant les voyages et les combats d'Énée, décrit l'âme qui lutte contre les vices et parvient à la contemplation de l'essence divine. Ainsi Landino, avec un art délicat, vulgarisait la pensée de Ficin. De même, dans le dialogue *De l'âme* (*De anima*), il résumait d'après lui les preuves de l'immortalité, réfutait les averroïstes. L'influence de Ficin et de Pic s'exerçait sur le génie d'Ange Politien lui-même. L'auteur applaudi de l'*Orfeo* et des *Stanze per la giostra* était, dès 1488, entré en relations étroites avec Pic, et, sur ses conseils, étudiait les philosophes, qu'il avait jusque-là négligés. Depuis 1480, il enseignait au Studio ; il y avait commenté les *Sylves* de Stace, l'*Institution oratoire* de Quintilien, Virgile et Homère ; on l'avait entendu préluder en vers à l'explication des poètes.

⁷⁹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Mais ses *Miscellaneae*, publiées en 1489, étaient d'un savant en même temps que d'un artiste. En 1491, il exposa l'*Éthique d'Aristote* ; en 1493, les *Premières analytiques*. Ses leçons, plus claires que profondes, n'opposaient pas Aristote à Platon, et, dans une certaine mesure, s'accordaient avec la pensée de l'Académie florentine ; lui-même, malgré son relâchement, allait, comme Pic, être violemment troublé par Savonarole ; lorsqu'il mourut, âgé de quarante ans, le 20 septembre 1494, il voulut qu'on l'ensevelît à San Marco dans la robe blanche de saint Dominique.

L'humanisme philosophique de Ficin et de Pic de la Mirandole ^{p180} n'aurait pas enthousiasmé Florence, et bientôt les écoles lettrées d'Europe, si, malgré l'à peu près de ses doctrines, il n'eût été riche d'une poésie religieuse, qui lui permettait d'émouvoir les âmes portées à la vie intérieure et d'obtenir un durable ascendant sur des artistes et des poètes. Pourtant si, par l'autorité qui lui fut reconnue, il compte dans l'histoire de l'esprit, il contribua médiocrement au progrès de la pensée. La critique de Laurent Valla, les efforts de plusieurs générations pour comprendre exactement la philosophie grecque, s'affranchir de la scolastique et de l'averroïsme, l'exemple audacieux de Nicolas de Cues, n'aboutissaient qu'à fonder, sous le signe de Platon et des alexandrins, un syncrétisme métaphysique et religieux où revivaient les tendances de vieilles et de récentes hérésies. Laurent Valla avait affirmé le devoir de ne rien admettre dont on ne pût apporter la preuve, et jugé vaine l'ambition de saisir les essences dernières. Nicolas de Cues, de son côté, ne s'était hasardé à dépasser l'exploration scientifique du réel, qu'en tenant compte de cette critique de la connaissance, qui, formulée par les ockhamistes parisiens comme par Laurent Valla, démontrait l'impossibilité de rien atteindre, hors des prises de l'expérience, à l'aide de la raison. C'était par delà la raison, à l'aide du principe de l'identité des contradictoires dans l'être absolu, qu'il avait essayé de construire son système d'hypothèses divines. Marsile Ficin et Pic de la Mirandole se contentaient de restaurer, sans grande originalité et non sans adjonctions discutables, le néoplatonisme. Ils se montraient inégaux à Nicolas de Cues et à Laurent Valla. Les ockhamistes parisiens, lointains ancêtres de la physique moderne, avaient laissé l'exemple de méthodes moins décevantes.

Mais leur pensée et les enseignements du cardinal de Brixen se conservaient dans une petite école de savants. L'astronome florentin

Paul Toscanelli avait recueilli ce double héritage. Léonard de Vinci achevait alors de se former. Fils d'un notaire de San Miniato al Tedesco, il était né en 1452 dans le village dont il immortalisa le nom. De bonne heure inscrit à la corporation des peintres, il manifesta bientôt, sculpteur, architecte, poète et musicien, philosophe et savant, son universelle maîtrise, satisfit le grand désir d'excellence dont l'Alighieri s'accuse en chrétien pénitent, et bien au-delà du rêve d'Alberti, réalisa, par sa beauté comme par son génie, ce type éclatant d'humanité parfaite dont Pétrarque n'entrevoyait que l'ombre illusoire dans le passé romain. Appelé, en 1483, de Florence à ^{p181} Milan par Ludovic le More, il y poursuivait l'étude de toutes les sciences, mathématiques, astronomie, physique, médecine, anatomie, botanique, géologie. Il entreprenait dès 1489, dans ses cahiers manuscrits, de définir pour lui-même leurs méthodes et leurs buts, de saisir et d'interpréter, à la lumière de leur certitude, les lois de cette nature dont son effort d'artiste essayait de fixer les aspects et les jeux. Bien mieux que la métaphysique de Ficin ou de Pic de la Mirandole, sa mathématique universelle et son enquête positive répondaient à l'appel de Laurent Valla. Pourtant, bien plus que le savoir longtemps secret de Léonard, la mystique de l'Académie florentine devait agir, dans la péninsule et dans l'Europe occidentale, sur les générations inquiètes du XV^e siècle finissant.

VI. — L'humanisme italien et la France ⁸⁰

Elle agit, avec évidence, sur l'humanisme français.

Déjà s'était révélée à Paris l'œuvre littéraire et philosophique des humanistes italiens. Longtemps après la mort tragique de Jean de Montreuil, et tandis qu'à la cour de Charles VII et dans le haut clergé, on comptait bon nombre d'esprits curieux de la culture ultramontaine, l'Université de Paris restait fermée aux nouvelles doctrines. Enfin, le 19 janvier 1458, elle confiait une chaire à Grégoire de Città di Castello, qui d'ailleurs ne l'occupa qu'un an et demi. Le véritable introducteur de l'humanisme italien à Paris fut Guillaume Fichet.

⁸⁰ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

Né en 1433 dans la vallée savoyarde du Faucigny, boursier dans un collège d'Avignon, il y apprit à goûter les poètes anciens et les écrits philosophiques et religieux de Pétrarque ; en 1461, il entra dans la société de Sorbonne, et sept ans après recevait le doctorat. Il partagea dès lors son activité entre ^{p182} les anciennes et les nouvelles études. Au collège Saint-Bernard, puis à la Sorbonne, il enseigna la logique et la philosophie selon les contradicteurs d'Ockham, et, devant de nombreux élèves dont plusieurs avaient son âge, il commenta les auteurs classiques. En 1470, au retour d'une mission diplomatique dans le duché de Milan, il introduisit, d'accord avec Heynlin de Stein, l'imprimerie en Sorbonne. Ulrich Gering de Constance et Michel Friberger de Colmar y établirent leurs presses, d'où sortaient, dès les trois premières années, les œuvres de Salluste, de Floras, de Valère Maxime, le *De officiis* de Cicéron, et le livre le plus important qui eût produit jusque-là, en Italie, l'humanisme orienté vers la philologie et la linguistique, les *Elegantiae* de Laurent Valla. Bessarion et André de Trébizonde portaient alors devant l'Université la querelle d'Aristote et de Platon. Fichet, héritier de l'esprit de Pétrarque, se trouva d'accord avec le cardinal de Nicée pour souhaiter le réveil du platonisme ; très hostile à la sécheresse de l'école nominaliste, il ne le jugeait pas incompatible avec la dogmatique thomiste, enseignée par Heynlin.

Fichet, dans l'été de 1472, suivit Bessarion en Italie. Nommé camérier et pénitencier par Sixte IV, il ne revint plus en France. Un Trinitaire flamand, né en 1433 à Calonne sur la Lys, Robert Gaguin, poursuivit son œuvre d'éducateur de l'esprit français. Il avait, dès 1465, visité l'Italie ; sa vie fut partagée entre les affaires de son ordre, qui, en 1473, l'élisait général, celles de la Faculté de Décret dont il recevait, en 1483, le décanat ; les missions à l'étranger et les ambassades, l'enseignement et la pratique des lettres. Poète français et latin, il avait la même aversion que Fichet pour la scolastique terministe. On vit alors se former à Paris un petit groupe d'amis de l'antiquité : hauts officiers de la couronne, parlementaires, prélats, dont quelques Italiens, comme Ange Cato, archevêque de Vienne, qui bientôt allait prier Commynes de rédiger ses *Mémoires* sur le règne de Louis XI ; maîtres de l'Université, venus pour la plupart des Pays-Bas, Martin et Gilles de Delft, les Brugeois Jean et Charles Fernand. Cette première école fut essentiellement pétrarquiste. Elle affirmait avec enthousiasme la grandeur du passé gréco-romain ; elle voulait rapprendre, avec

le latin classique, l'art d'exprimer toute pensée en un langage élégant et clair, propre à l'analyse comme à la démonstration ; elle désirait aussi retrouver la science des anciens, leur théorie du monde et de ^{p183} l'homme, avec l'espoir et la certitude de concilier, en une harmonie supérieure, et sous le signe d'un platonisme cicéronien, la doctrine des sages et la mystique des ascètes.

Des Italiens qui vinrent chercher fortune en France, elle reçut un faible secours. Philippe Beroaldo qui, de 1476 à 1480 commenta la *Pharsale* devant les étudiants parisiens, et donna, chez Gering, une édition de Virgile, enseignait prudemment, sans trop contredire les scolastiques, un humanisme pétrarquiste. Le Véronais Paul Emili, le Vénitien Jérôme Balbi, Cornelio Vitelli de Cortone et Fausto Andrelini de Forlì, qui arrivèrent de 1483 à 1486, appartenaient à l'école, désormais dépassée, de Poggio et de Filelfo. S'ils aidèrent les Français à retrouver l'usage du latin correct, ils ne surent leur révéler ni la critique de Laurent Valla ni les synthèses florentines. Emili devint bientôt historiographe royal ; Vitelli ne fit que passer ; Andrelini et Balbi scandalisèrent l'Université par leurs querelles ; en 1491, Balbi, trop suspect d'indifférence religieuse pour plaire à Paris, dut prendre la fuite ; Andrelini, poète abondant et médiocre, manquait de doctrine autant que de personnalité. Pourtant, le pétrarquisme des humanistes français aimait à suivre le travail philosophique des écoles italiennes. Dès 1470 paraissaient en Sorbonne, dans le latin de Léonard Bruni, les *Lettres* apocryphes de Platon ; Gilles de Delft entreprit de publier les versions modernes d'Aristote ; en 1489, l'*Éthique*, traduite par Jean Argyropoulos ; en 1490, la *Politique* d'après la version de Bruni. Déjà, dépassant le pétrarquisme, les Parisiens, que l'irrévérence de Valla eût sans doute inquiétés, se montraient curieux du néoplatonisme florentin. Ils avaient pu connaître à l'Université, en 1485-1486, Pic de la Mirandole, et suivre, deux ans plus tard, son procès ; Robert Gaguin correspondait avec Marsile Ficin. Jacques Lefèvre d'Étaples allait prendre avec la spéculation italienne un contact plus intime.

Né dans ce port de Picardie vers le milieu du siècle, il étudia peut-être au Collège du cardinal Lemoine ; maître ès arts, il ne fut jamais docteur en théologie, et chercha longtemps sa voie : contrairement à l'usage parisien, il attendit la quarantaine pour publier son premier livre. En désaccord avec l'école de Fichet et de Gaguin, il préférait les nominalistes à saint Thomas. Dans l'œuvre accomplie par

l'humanisme italien, la restauration des philosophies helléniques l'intéressait avant ^{p184} tout ; ses scrupules de chrétien le détournaient de la poésie antique. S'il reçut de Paul Emili quelques leçons, il n'écrivit jamais qu'un latin peu correct et sans élégance ; de bonne heure il apprit du Spartiate Georges Hermonyme les éléments du grec.

Il avait, en 1490, achevé une *Introduction à la Métaphysique d'Aristote* ; six courts chapitres exposaient les notions essentielles des six premiers livres, les seuls qu'on lût à Paris. L'ouvrage, qui ne fut pas imprimé d'abord, diffère profondément des manuels scolastiques ; il manifeste, malgré sa sécheresse et sa brièveté, un besoin nouveau de précision et de justesse, le désir d'écarter les commentateurs inutiles, d'expliquer Aristote par Aristote, et les systèmes philosophiques à l'aide de leurs thèses fondamentales. L'année suivante, la lecture des *Contemplations* de Raymond Lull lui imposa pour longtemps l'ascendant de ce génie à la fois raisonneur et mystique. Quelques mois il désira la solitude et le silence d'un couvent réformé. Déjà se marquaient les tendances profondes de son esprit. Il ne conservait plus de l'école nominaliste que certaines habitudes critiques et dialectiques. Mal instruit sans doute de l'œuvre des physiciens ockhamistes, peu habile aux méthodes d'observation positive qu'ils avaient pratiquées, c'était aux traités d'Aristote que Lefèvre demandait une théorie scientifique du monde ; moins hardi par là et moins moderne que Buridan, Marsile d'Inghen ou Albert de Saxe. Mais, loin d'admettre comme définitive la condamnation prononcée par Guillaume d'Ockham et ses élèves contre la métaphysique, le rationalisme mystique de Lull l'aidait à dépasser l'ockhamisme, à réintégrer dans l'effort philosophique la spéculation sur les causes premières ; il se sentait prêt à compléter, comme Gerson, l'empirisme nominaliste, par une doctrine d'intuition et d'amour divin. Il la cherchait volontiers auprès de Pic de la Mirandole, dont il lut sans doute alors l'*Heptaplus* : il goûta ce mysticisme néoplatonicien et oriental, qui, à la fois savant et humble, mais déjà si faiblement orthodoxe et romain, concilie l'esprit de la gnose et l'esprit de l'*Imitation*. C'est alors qu'il prit la décision de partir pour l'Italie. La pensée de Pic de la Mirandole l'y attirait d'abord, et, à un moindre degré, l'aristotélisme exact et chrétien d'Ermolao Barbaro.

Il vit, dans l'hiver de 1491-1492, Bologne, et peut-être Venise, d'où une sentence d'exil bannissait Ermolao. Il connut à Florence

Marsile Ficin, assista peut-être à quelques réunions ^{p185} de Careggi, admira le génie d'Ange Politien ; mais Pic de la Mirandole fut sans doute celui qu'il questionna le plus passionnément. À Rome, il put enfin rencontrer Ermolao ; il ne paraît pas avoir cherché à connaître Pomponio Leto, dont l'enthousiasme païen sans doute lui eût déplu. De retour en France, il enseigna, au Collège du cardinal Lemoine, la philosophie. Plus sûr de ses méthodes, mieux affermi dans ses vues générales, il expliquait à la manière d'Ermolao, devant les étudiants, le texte d'Aristote ; mais, sous la conduite de Ficin et de Pic, il approfondissait, pour la satisfaction intime de ses besoins religieux, les théories platoniciennes et alexandrines. Il rompit alors sa longue réserve et, dans une double série d'ouvrages, commença d'exposer une doctrine qui s'adressait d'une part aux débutants, de l'autre aux initiés.

Avant la fin de l'année, pour compléter son enseignement de professeur, il imprima des *Paraphrases sur la Physique d'Aristote*. Très clairement il disait, dans la préface, sa volonté de rompre avec les glossateurs scolastiques et leurs procédés de dispute. Après avoir brièvement résumé les notions essentielles de la physique péripatéticienne, il commente le texte, chapitre par chapitre, explique en un langage exact les termes difficiles et les théories obscures ; aux dernières pages du livre, deux dialogues résument la conception aristotélicienne de l'univers matériel. Ainsi Lefèvre inaugurait en France un nouvel enseignement de la philosophie ; comme Ermolao Barbaro, il le fondait sur l'étude critique et historique des doctrines, et la lecture attentive des exégètes anciens. En 1494, rééditant ces *Paraphrases*, il y joignait l'*Introduction à la Métaphysique*, rédigée en 1490, et quatre nouveaux dialogues, où se développait un exposé vivant de la philosophie première d'Aristote. Le 17 juin de la même année, son *Ars moralis* résumait avec précision les dix livres de l'*Éthique à Nicomaque*.

Mais ces manuels laissaient entrevoir une pensée active et inquiète. Les conversations de Careggi n'avaient pas converti Lefèvre au platonisme ; Aristote restait pour lui, comme pour Dante, le maître de ceux qui savent ; comme Ermolao, il le conciliait avec les chrétiens. « Toute sa doctrine de la nature sensible, écrivait-il alors, tend vers le monde divin, et, partant des éléments qui tombent sous l'expérience, conduit aux essences intelligibles. Il existe, dans toute la philosophie d'Aristote, des correspondances secrètes, analogues au sens du tou-

cher, p₁₈₆ répandu à travers tout le corps ; sans elles, ainsi que le corps sans le toucher, toute cette philosophie est vaine et sans vie. »

Ainsi, pour Lefèvre d'Étaples, une théorie rationaliste de l'univers demeure incomplète et stérile. Comme Pic de la Mirandole et comme Ficin, mais sans cesser de tirer sa doctrine exotérique des livres d'Aristote, interprétés selon les méthodes d'Ermolao Barbaro, il recherche une connaissance plus cachée. Le traité de *Magie naturelle*, qu'il écrivit en 1493 et ne publia jamais, pouvait obtenir l'approbation de Ficin et de Pic ; le premier, avait, dans son traité de la *Vie triple (De triplici vita)*, exposé d'après les platoniciens l'influence des astres sur la destinée humaine ; l'autre admettait, à l'exemple des pythagoriciens et des kabbalistes, les propriétés merveilleuses des nombres. Dans son désir de prolonger le rationalisme aristotélicien par une mystique, Lefèvre s'adressait, comme ses amis florentins, aux doctrines religieuses de l'Orient. Le 3 juillet 1494, il publiait, traduits par Ficin, les *Livres hermétiques*, soit l'ensemble des discours et dialogues qui composent le *Livre de la puissance et de la sagesse divines (De potestate et sapientia Dei)*, également intitulés *Pimander*, et attribués à Mercure Trismégiste ; par delà le monde des apparences, clairement décrit par Aristote, ces écrits encore ignorés des Parisiens ouvraient sur l'infini des vues mystérieuses, où la théologie de l'antique Égypte s'accordait artificiellement à la métaphysique d'Alexandrie.

VII. — Le rayonnement de l'humanisme italien ⁸¹

L'introduction de l'humanisme aux Pays-Bas et en Allemagne avait été l'œuvre de quelques maîtres, qui, instruits p₁₈₇ par les Frères de la Vie Commune et les savants Italiens, tentèrent de concilier la tradition de Gérard De Groote et l'esprit de l'*Imitation* avec la sagesse et la raison antiques.

Connu sous le nom latin d'Agricola, Rodolphe Husnian était né le 17 février 1444 près de Groningue. Élève des Frères, des Universités d'Erfurt, de Cologne et de Paris, il passa onze ans à Pavie et à Ferrare, non sans revenir parfois en France et aux Pays-Bas. De 1480 à 1484 secrétaire municipal de Groningue, il enseigna quelques mois les let-

⁸¹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

tres anciennes à Heidelberg, et mourut le 4 octobre 1485. Pétrarque eut peu de lecteurs plus enthousiastes. Comme lui, Rodolphe Agricola pensait trouver chez les orateurs, les poètes, les philosophes antiques, une connaissance du monde assez complète pour permettre à l'esprit humain d'écarter les guides qu'il avait suivis pendant les trois derniers siècles. Comme Pétrarque, il jugeait barbares les écoles modernes, que d'ailleurs il avait plus profondément étudiées. Mais il lisait trop Laurent Valla, dont il imitait, dans son traité de *l'Invention dialectique* (*De inventione dialectica*), les *Dialecticae disputationes*, pour se contenter de la rhétorique pétrarquiste ; et sur les ruines du péripatétisme scolastique, détruit par Laurent Valla, ce n'était pas le platonisme florentin, mais la philosophie savante et ^{p188} mystique de Nicolas de Cues qu'il eût édifiée. Car, plus proche du cardinal de Brixen que des humanistes purement italiens, il avait adopté son programme encyclopédique d'études, s'était rendu familière l'histoire naturelle et la médecine, et ne croyait pas qu'on dût s'en tenir au savoir gréco-romain. « Les anciens, disait-il, ne connaissaient pas le but véritable de la vie, ou ne l'entrevoyaient qu'à travers un nuage... On doit monter plus haut, parvenir jusqu'aux Saintes Écritures : ce sont elles qui dissipent toute obscurité et mettent à l'abri de toute illusion... » Il mourut avant d'avoir pleinement développé sa doctrine. Outre le *De inventione dialectica*, il laissait, avec quelques traductions d'Isocrate et de Lucien, le petit traité *De l'organisation des études* (*De formando studio*), écrit en 1484 lorsque, retenu à Groningue, il avait décliné la direction des écoles d'Anvers. On savait du moins que, pour lui comme pour Nicolas de Cues, dont il avait maintenu la tradition, les lettres restaurées devaient servir de prélude à la restauration de la pensée philosophique et de la vie religieuse.

Rodolphe Agricola n'avait presque pas enseigné : Alexandre de Heek (Hegius), qui apprit de lui, à quarante ans, le grec, fut avant tout, jusque vers la fin du siècle, un pédagogue. Westphalien, né en 1435, élève des Frères de la Vie Commune, il dirigea, de 1469 à 1474, le gymnase de Wesel, de 1475 à 1483, l'école abbatiale d'Emmerich, puis à Deventer, jusqu'en 1498, l'école de Saint-Lebwin, la plus importante que les disciples de Gérard De Groote eussent fondée aux Pays-Bas. Il simplifia les méthodes, corrigea les manuels, mit les classiques en honneur, instruisit à Saint-Lebwin, toute une génération de lettrés et de savants : Mutianus Rufus, Hermann Busch, Jean Faber,

Jean Murmell, Gérard Geldenhouwer, Érasme. Son humanisme aboutissait à une mystique. Il voyait avec joie ses meilleurs élèves entrer dans les ordres les plus rigoureux ; lui-même, vers la fin de sa carrière, devint prêtre. Il menait une vie simple et presque ascétique, distribuant aux écoliers pauvres ce qu'il recevait des plus riches ; à sa mort, en 1498, il ne laissa que ses habits et ses livres. Un autre Westphalien, Rodolphe Langen, né à Münster en 1438, étudiait à Erfurt en même temps qu'Agricola. Chanoine de sa ville natale, il visita l'Italie deux fois, en 1465 et en 1486. Il conçut alors le projet d'ouvrir à Münster, selon l'esprit de Saint-Lebwin, une école, qui fondée en 1498, allait devenir, pour l'Allemagne du nord-ouest le principal centre des études classiques. Plus tard, en 1505, ^{p189} il devait entrer dans la congrégation bénédictine de Bursfeld. Antoine Vrye, de Soest en Westphalie, ami de Langen et d'Agricola, dirigea diverses écoles à Emmerich, à Kempen, Amsterdam et Alkmaar.

Rodolphe Agricole, Alexandre de Heek, Rodolphe Langen, Antoine Vrye, se rencontraient souvent, près de Groningue, au prieuré cistercien d'Adwerth ; abbé de 1449 à 1485, Henri de Rees y attirait savants et lettrés. Cette petite académie, où l'on cultivait le souvenir de Gérard De Groote et de Nicolas de Cues, où l'on admirait l'œuvre littéraire et philosophique des humanistes italiens, inclinait volontiers vers une conception ascétique et mystique de la religion traditionnelle. Pourtant la pensée, affranchie par la tradition presque antisacerdotale de Gérard De Groote, par la philosophie presque hétérodoxe de Nicolas de Cues, s'y montrait singulièrement libre. On y reconnaissait pour chef Jean Wessel Gansfort. Ni Rodolphe Agricola, ni Alexandre de Heek, liés avec lui d'une étroite amitié, ni Rodolphe Lang, ne semblèrent prendre ombrage de ses attaques contre saint Thomas ou de ses opinions singulières en théologie : ils reconnaissaient en lui l'héritier de Gérard De Groote et du savoir antique. Ainsi l'humanisme, aux Pays-Bas comme à Florence, se portait volontiers aux confins de l'hérésie.

Érasme, dont se formait alors la libre intelligence, ressemble à ces maîtres et diffère d'eux : il dut moins à leur enseignement qu'à ses lectures. Né à Rotterdam le 26 octobre 1466 ou 1469, petit écolier à Gouda, enfant de chœur à la cathédrale d'Utrecht, il était entré, vers 1475, à Saint-Lebwin de Deventer. Il y avait entendu quelques leçons d'Alexandre de Heek, entrevu Rodolphe Agricola ; puis, il avait perdu

trois ans à Bois-le-Duc, dans une école de la Vie Commune où l'humanisme était encore ignoré. Des tuteurs sans conscience le sollicitaient de renoncer au monde : il fut, en 1487, novice au couvent de Steyn. Il y trouva peu d'encouragement à l'étude, et, parmi des compagnons médiocres, se dégoûta bientôt des pratiques claustrales, peu propres à satisfaire ce besoin de religion personnelle et intime qui devait inspirer toute son œuvre théologique, et peut-être, à son insu, lui venait de la tradition de Gérard De Groote et de Ruysbroeck. Cependant il étudiait les auteurs antiques et les humanistes italiens. Très ignorant de la philosophie scolastique, que les Frères de la Vie Commune ne lui avaient pas enseignée, et qu'il ne prit jamais la peine d'approfondir, il connaissait admirablement déjà les poètes ^{p190} latins. Étranger à la mystique, dédaigneux du latin de saint Bernard, indifférent à tout écrivain chrétien autre que saint Jérôme, la pensée de Nicolas de Cues lui demeurait étrangère ; il était uniquement l'élève des savants italiens, et surtout du fondateur de l'école critique, Laurent Valla. Dès dix-huit ans, il avait résumé ses *Elegantiae*. Il imitait le *De voluptate* dans un petit traité *Du mépris du monde (De contemptu mundi)* ; s'il y développait quelques arguments banals, empruntés aux livres d'édification windeshémienne, sur les périls de la vie du siècle, il assimilait la profession régulière à l'abstinence qu'Épicure enseigne comme conclusion rationnelle d'un juste calcul des plaisirs et des peines. Il tournait en dérision les pédagogues des derniers siècles ; il reprochait aux gothiques d'ignorer volontairement l'expérience morale dont les œuvres des anciens conservent le dépôt. Dès 1486, il ébauchait le plan et la rédaction du livre des *Antibarbares*, qui, abandonné et repris plusieurs fois, ne parut pas avant 1520, mais recelait déjà le secret de ses dédains et de ses colères. Ordonné prêtre en 1492, il devenait secrétaire de l'évêque de Cambrai, Henri de Bergues ; il quittait le cloître, et rêvait dès lors d'un voyage en Italie.

À l'école de Laurent Valla, il n'avait pas appris seulement l'irrespect. La méthode critique à laquelle il s'exerçait déjà, était le seul et le sûr moyen de parvenir à la vérité. En Italie, les efforts de Laurent Valla n'avaient paru abolir le passé que pour permettre la construction de ces doctrines syncrétiques, érudités et discutables, où s'étaient complu, à la suite de Nicolas de Cues, les platoniciens de Florence. Érasme, esprit italien, comme Michelet a su l'apercevoir et le dire, se préparait maintenant, après trente ans d'intervalle, à recueil-

lire l'héritage critique de Laurent Valla. Ne se trouvant empêché par aucun besoin métaphysique ou mystique, il était capable d'appliquer sans trouble aux questions morales et religieuses les méthodes que, parmi les Italiens, seul Léonard de Vinci, dans d'autres domaines, savait manier avec la sûreté du génie. Si une évidente indifférence à la mystique ou à la philosophie première semblait l'exposer moins qu'un autre au péril des systèmes hasardeux, son humanisme critique et déjà rationaliste risquait d'être conduit fort loin par ce libre examen des dogmes et des institutions, qui, essayé déjà par Laurent Valla, rapprochait les écoles savantes des sectes hérétiques.

Comme les Pays-Bas et la Westphalie, l'Alsace était devenue, pour la culture nouvelle, une terre d'élection. L'école dirigée p₁₉₁ à Sélestat de 1441 à 1447 par Louis Dringenberg, disciple lui aussi des Frères de la Vie Commune, et après lui par Kraft Hotman de Utenheim, comptait près de huit cents élèves. Elle forma quelques-uns des maîtres de l'humanisme allemand. À Strasbourg, Jean Geiler de Kaisersberg, prédicateur de la cathédrale, chrétien et humaniste, réunissait une élite de savants. Jacques Wimpfeling, né à Sélestat en 1450, avant tout pédagogue, suivit l'exemple d'Alexandre de Heek, et s'efforça de réformer, selon le modèle offert par les Pays-Bas, les méthodes d'enseignement. Il avait étudié à Fribourg en 1463, à Heidelberg de 1469 à 1483 ; avant de revenir, en 1498, à Strasbourg où il devait passer le reste de sa vie, il fut quinze ans prédicateur à Spire. Il tenta, comme Enea Silvio, d'attirer la noblesse et les princes vers les études classiques.

Aux Universités des pays rhénans se développait l'enseignement des lettres. Un maître de Cologne, Ortwin de Graes, que les auteurs des *Epistolae obscurorum virorum*⁸² devaient si injustement couvrir de ridicule, introduisait à côté du thomisme les lettres antiques. À Heidelberg, le chancelier de l'Université, Jean Dalberg, évêque de Worms en 1482, encourageait les études nouvelles, en réunissait les amis dans sa maison. Il présidait la Société littéraire du Rhin, fondée à Mayence par Conrad Celtes, où se retrouvaient théologiens, philosophes, médecins et mathématiciens, grammairiens et poètes. Ulrich Zäsi de Constance, élève de Tübingen, secrétaire municipal de Fribourg en 1491,

⁸² Voir dans le t. VIII de la présente Histoire, *Les débuts de l'âge moderne, la Renaissance et la Réforme*, par H. Hauser et A. Renaudet, p. 139.

n'avait pas encore commencé les recherches qui devaient le conduire à restaurer la science du droit. Mais, à Bâle, Jean Heynlin de Stein, introducteur avec Fichet de l'imprimerie en Sorbonne, achevait sa carrière de théologien thomiste, ami de la culture antique. Retiré depuis 1487 à la Chartreuse, il préparait chez Jean Amerbach la publication des Pères de l'Église, saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, et commentait divers traités de Cicéron. Le Strasbourgeois Sébastien Brant, né en 1457, élève de Dringenberg, avait étudié le droit à Bâle, et, depuis 1489), l'y enseignait en humaniste. Les savants de Heidelberg entretenaient d'étroites relations avec l'abbaye de Sponheim, dirigée, dans les dernières années, du siècle, par Jean de Trittenheim, qui, né en 1462 dans ce bourg voisin de Trêves, illustre alors le nom^{p192} latinisé de Trithemius. Cet élève de Rodolphe Agricola savait la scolastique, les classiques latins et grecs, l'hébreu, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie et la médecine. Il avait ouvert dans son abbaye une bibliothèque, fréquentée par les érudits d'Allemagne et de tous les pays d'Europe. Ses œuvres pédagogiques, son traité de la *Vraie méthode d'étude (De vera studiorum ratione)*, défendaient la cause des humanités ; son recueil des *Auteurs ecclésiastiques (Scriptores ecclesiastici)* facilitaient l'accès de la patrologie, alors si négligée. Il allait, en un catalogue des hommes célèbres de l'Allemagne, ébaucher la première histoire littéraire de son pays. Il avait écrit sur la théologie pratique, la discipline conventuelle, et devait plus tard cultiver ces sciences occultes que Ficin et Pic de la Mirandole n'avaient pas dédaignées. À la cour de Stuttgart vivait Jean Reuchlin. Né à Pforzheim en 1455, il avait fréquenté les écoles de Fribourg, de Paris, d'Orléans, de Poitiers, de Tübingen. Docteur en droit, il savait à fond le grec ; dès 1475, à Bâle, il composait, pour Jean Amerbach, son *Lexique abrégé (Vocabularius brevilocus)*. Entré au service de Jean-Eberhard, duc de Wurtemberg, il visita l'Italie en 1487 et 1490. Il y connut Ermolao, Ficin, Pic de la Mirandole. Bien que l'Allemagne ne manquât pas de théologiens capables de lire l'hébreu, il allait en fonder la grammaire scientifique. Mais Nicolas de Cues et les penseurs florentins l'avaient attiré vers les doctrines qui semblaient offrir à la métaphysique des secours mystérieux. Reuchlin étudiait la Kabbale, dont il devait, en 1496 définir l'esprit dans son traité du *Verbe mirifique (De verbo mirifico)*. Ainsi, en Allemagne comme aux Pays-Bas, les humanistes, malgré leur souci d'éviter tout désaccord avec l'Église, et en raison même de la profondeur de leur

sentiment religieux, se trouvaient fatalement conduits aux extrêmes limites de l'orthodoxie.

Le goût des sciences exactes, qu'avait pratiquées Nicolas de Cues, se développait à Nuremberg. Jean Müller, appelé du nom de sa ville natale, Königsberg en Basse-Franconie, Regiomontanus, avait écouté à Vienne Georges de Peurbach, astronome et mathématicien ; il y publia sur les planètes un livre qui devait retenir l'attention de Copernic, et un traité sur les éclipses de lune. Peurbach mort en 1461, Regiomontanus appelé en Italie par Bessarion, y apprit le grec, professa dans diverses universités, fit à Viterbe d'importantes observations astronomiques et termina en 1463, dans ^{p193} le cloître de San Giorgio Maggiore, à Venise, un ouvrage qui servit de base à la trigonométrie moderne. Il revint à Vienne, en 1468, riche de toute la science mathématique de l'antiquité. Trois ans après, il s'établit à Nuremberg. « J'ai choisi cette ville, écrivait-il, pour ma résidence perpétuelle. J'y trouve sans peine les instruments indispensables à l'astronomie ; il m'y est facile de nouer des relations avec les savants de tous les pays, car Nuremberg, grâce aux voyages interrompus de ses marchands, peut être considérée comme le centre de l'Europe. » Il y fonda bientôt la plus haute école de mathématiques, d'astronomie, de cartographie. Elle forma le navigateur et le cosmographe Martin Behaim, qui prit personnellement part aux grands voyages de découverte, et dès 1492, indiquait sur son globe terrestre la route suivie six ans après par Vasco de Gama pour doubler le cap de Bonne-Espérance et atteindre les Indes. Évêque de Ratisbonne, appelé à Rome par Sixte IV afin de préparer la réforme du calendrier, Regiomontanus y mourut en 1476, laissant le souvenir d'un savant universel.

Les élèves continuèrent l'œuvre du maître, et pendant longtemps, aucune Université ne put rivaliser avec Nuremberg pour l'enseignement des sciences exactes. Elles imposaient leur discipline aux esprits les plus naturellement tournés vers les lettres et les arts. Albert Dürer sut à fond la géométrie et l'astronomie. D'autre part, aucune ville allemande ne cultivait les études antiques dans un esprit plus libre. De véritables dynasties de patriciens les encourageaient. Après Jean Pirckheimer, son fils Willibald, né en 1470, fut un des plus généreux mécènes. Il ne devait pas revenir avant 1495 d'un séjour de sept ans aux universités italiennes. Philologue, mathématicien, orateur, diplomate et militaire, il parut alors suivre de loin les traces de

Léonard, exceller dans tous les domaines de la pensée et de l'action. Conrad Peutinger, élève de Rome, de Padoue, et de Bologne, admirateur de Pomponio Leto, de Pic et d'Ange Politien, était, en 1493, syndic de la ville d'Augsbourg ; il y stimulait déjà puissamment ces études d'histoire romaine et d'archéologie où ses travaux laissèrent des traces ineffaçables. Mais déjà Pirchkeimer, obéissant à l'appel qui entraînait l'humanisme aux dernières limites de l'orthodoxie, ne dissimulait guère son désaccord avec le catholicisme. Il avait lu, il édita plus tard divers ouvrages des Pères et des écrivains apostoliques. Il se détournait avec mépris de la théologie médiévale : non seulement il en jugeait le langage barbare, ^{p194} mais il en rejetait l'esprit. Il dédaignait les mystiques autant que les raisonneurs. Tandis que l'humanisme rhénan continuait à se garder des poètes et des païens, il leur accordait toute confiance ; lui-même, sensuel et passionné, inclinait vers une conception du monde qui eût réhabilité la vie humaine, et donné pour but et pour règle à l'individu de développer librement toutes ses puissances. Il conciliait ce paganisme intime avec l'évangélisme simplifié de Laurent Valla, et se trouvait en désaccord avec l'éthique et la dogmatique de l'Église.

Au-delà du monde germanique, le savoir italien s'introduisait lentement à Prague, où il rénovait la science du droit ; en Pologne, à la cour de Casimir IV, où Philippe Buonaccorsi, l'un des académiciens de Rome échappés à la persécution de Paul II, put devenir, en 1473, secrétaire du roi et précepteur du prince héritier ; à l'Université de Cracovie, où l'on étudiait Pétrarque, les poètes et les philosophes anciens. Mathias Corvin, roi de Hongrie, fut l'ami de Laurent le Magnifique ; sa bibliothèque, riche de manuscrits antiques, accueillit les travaux des érudits modernes. En Espagne, l'humanisme s'infiltrait à l'Université d'Alcalà. Mais, en ces divers pays, il restait d'introduction trop récente pour se porter à de grandes hardiesses.

L'Angleterre devait offrir un autre spectacle. La culture humaniste, après de lents débuts, finissait par y triompher. Cornelio Vitelli, que Paris ne retint pas, reçut, vers 1486, une chaire à Oxford. Guillaume Grocyn, qui l'entendit sans doute à New College, alla bientôt, en 1489-1490, compléter ses études en Italie, auprès de Chalcondylas et d'Ange Politien. De retour à Oxford, en 1490, il professa publiquement le grec. Plus jeune que Grocyn, Jean Colet, fils du lord-maire de Londres, était à vingt-sept ans, en 1483, parti pour l'Italie. Il y ren-

contra Ficin, Pic de la Mirandole, Savonarole ; il y lut Platon et Plotin, mais surtout la Bible et les Pères, saint Jérôme, Origène, Denys l'Aréopagite. Sous l'influence de ces lectures, des conversations de Pic, des prédications de Savonarole, se formait en lui un christianisme éclairé, purifié, à la fois très simplement évangélique et porté vers la mystique, assez indifférent à la hiérarchie romaine, à l'action sacerdotale, et qu'il accordait avec une sympathie peu dissimulée pour les hardiesses critiques de Wyclif et la piété des Lollards.

Ainsi l'humanisme, en Angleterre, comme en Italie, en France, aux Pays-Bas ou en Allemagne, se portait, comme par une sorte de logique interne, à la rencontre de l'hérésie. p195

[*Table des matières*](#)

Bibliographie du [chapitre IX](#) *La préparation de la Réforme*

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — Il n'existe pas d'ouvrage où la question des origines de la Réforme au XV^e siècle soit étudiée d'ensemble. Le livre de Rocquain, *La cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther*, t. III (Paris, 1897, in-8°), a vieilli. On se reportera aux livres consacrés à l'histoire générale de l'Église, de la papauté, des conciles (par G. Schnürer, A. Dufourcq, L. Pastor, Hefele), cités p. 1, aux histoires de la scolastique, de la science, de la morale, de la mystique (par Ueberweg, De Wulf, Gilson, Bréhier, Prantl, Werner, Duhem, Dittrich, Hyma) cités dans notre 1^{re} Partie, p. 30, 249, 253, 259, 379, et aux livres de Voigt et Rossi (cités *ibid.*, p. 249 et 508) sur l'humanisme.

[I. La décadence finale de la scolastique](#)

OUVRAGES À CONSULTER. — Les livres de Prantl, Werner, De Wulf, cités dans la 1^{re} Partie, p. 253, et A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie, 1494-1517* (Paris, 1916, in-8°, « Bibliothèque de l'Institut français de Florence », série I, t. VII). Sur Denys Ryckel, voir A. Mougel, *Dionysius der Karthäuser, sein Leben, sein Wirken, eine Neuaustrgabe seiner Werke* (Mülheim, 1898, in-8°) ; sur Staupitz, voir Ernst Wolf, *Staupitz und Luther*, cité p. 18 ; sur J. Mombaer, P. Debongnie, *Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry, ses écrits et ses réformes* (Louvain et Tou-

louse, 1928, in-8° ; « Recueil des travaux de l'Université de Louvain », 2^e série, fasc. 11).

II. La préparation des synthèses humanistes

OUVRAGES À CONSULTER. — Les ouvrages relatifs à Poggio, Valla, Enea Silvio, Nicolas de Cues, ont été cités p. 508, 517, 522 et 529 de la 1^{re} Partie ; sur l'Académie romaine, Pomponio Leto, Platina, sur l'humanisme napolitain et Pontano, faute de travaux réellement importants, on trouvera d'excellents résumés dans le livre de V. Rossi, cité p 508 de la 1^{re} Partie ; sans préjudice de Burckhardt, cité *ibid.*, p. 249 ; outre Rossi, on peut encore utiliser, sur Ermolao Barbaro, Apostolo Zeno, *Dissertationi vossiane* (Venise, 1752-1753, 2 vol. in-4°), t. II, p. 348-403.

III. Les synthèses florentines : Marsile Ficin

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les livres de V. Rossi et Ph. Monnier, F. Fiorentino, F. Olgiati, G. Saitta, E. Cassirer, cités p. 508 et 522 de la 1^{re} Partie, voir Arnaldo Della Torre, *Storia dell' Accademia platonica di Firenze* (Florence, 1902, in-8°, de la collection des « Pubblicazioni del R. Istituto di Studi superiori in Firenze ») ; Giuseppe Saitta, *La filosofia di Marsilio Ficino* (Messine, 1923, in-8°) ; Ivan Pusino, *Ficinos und Picos religiös-philosophische Anschauungen*, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XLIV (1925), p. 504-543.

IV. Les synthèses florentines : Pic de la Mirandole

OUVRAGES À CONSULTER. — Aux ouvrages indiqués p. 157, 159 et 168, ajouter A. Liebert, *Giovanni Pico della Mirandola, ausgewählte Schriften, übersetzt und eingeleitet* (Iena, 1905, in-8°) ; Giovanni Semprini, *Giovanni Pico della Mirandola, la fenice degli ingegni* (Todi [1921], in-16) ; Ivan Pusino, *Zur Quellenkritik für eine Biographie Picos*, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XLV (1927), p. 370-382. — Sur les voyages de Pic en France et sa captivité à Vincennes, voir Léon Dorez et Louis Thuasne, *Pic de la Mirandole en France* (Paris, 1897, in-12, de la « Bibliothèque littéraire de la Renaissance »).

V. Humanisme platonicien et science positive à Florence : les débuts de Léonard de Vinci

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les livres de V. Rossi, Ph. Monnier, F. Fiorentino, F. Olgiati, G. Saitta, E. Cassirer, A. Della Torre, cités p. 508 et

522 de la 1^{re} Partie et p. 168 du présent volume, voir E. Solmi, *Leonardo* (Florence, 1900, in-8° ; 2^e éd. augmentée, 1907), avec une excellente bibliographie critique. Voir aussi P. Richter, *Leonardo da Vinci* (Londres, 1880, in-8°) ; Eug. Müntz, *Léonard de Vinci, l'artiste, le penseur, le savant* (Paris, 1899, in-8°) ; G. Gronau, *Léonard de Vinci* (Londres, 1902, in-8°) ; E. Mac Curdy, *Leonardo da Vinci* (Londres, 1904, in-8° ; 2^e éd. 1907) ; W. von Seidlitz, *Leonardo da Vinci, der Wendepunkt der Renaissance* (Berlin, 1909, 2 vol. in-8°) ; Gabriel Séailles, *Léonard de Vinci, l'artiste et le savant* (Paris, 1892, in-8° ; 2^e éd., 1906). Voir également le volume suivant de cette collection, *Les débuts de l'âge moderne, la Renaissance et la Réforme*, p. 101-104, sur la pensée scientifique de Léonard de Vinci.

VI. L'humanisme italien et la France

OUVRAGES À CONSULTER. — Louis Delaruelle, *Une vie d'humaniste au XV^e siècle, Grégoire Tifernas*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XIX (1899), p. 9-33 ; Jules Philippe, *Guillaume Fichet, sa vie et son œuvre* (Annecy, 1892, in-8°) ; *Roberti Gaguini epistolae et orationes*, publ. par Louis Thuasne, avec une notice biographique (Paris, 1903, 2 vol. in-12) ; P. S. Allen, *Hieronymus Balbus in Paris*, dans l'*English historical Review*, t. XVII (1902), p. 416-428 ; Karl-Heinrich Graf, *Jacobus Faber Stapulensis, ein Beitrag zur Geschichte der Reformation in Frankreich*, dans la *Zeitschrift für die historische Theologie*, ann. 1852, p. 3-86 et 165-237 ; J. Clerval, *De Judoci Clichtovei Neoportuensis doctoris Parisiensis et Carnotensis canonici vita et operibus* (Paris, 1894, in-8°) ; A. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris*, cité p. 157.

VII. Le rayonnement de l'humanisme italien

OUVRAGES À CONSULTER. — Sur l'humanisme aux Pays Bas, outre les ouvrages de Bonet-Maury, *Gérard Groote, un précurseur de la Réforme au XIV^e siècle*, d'après des documents inédits (Paris, 1878, in-8,0), et d'A. Hyma, *The Christian Renaissance, a history of the Devotio moderna* (New-York et Londres, 1925, in-8°), voir A. Bessert, *De Rodolpho Agricola frisio, litterarum in Germania restitutore* (Paris, 1865, in-8°) ; Félix Nève, *La Renaissance des lettres et l'essor de l'érudition ancienne en Belgique* (Louvain, 1890, in-8°) ; P.-S. Allen, *The age of Erasmus* (Oxford, 1919, in-8°) ; P. Mestwerdt, *Die Anfänge des Erasmus. Humanismus und Devotio moderna* (Leipzig, 1917, in-8° ; coll. des « Studien zur Kultur und Geschichte der Reformation »).—Sur les débuts d'Érasme, outre les ouvrages cités de P.-S. Allen et de P. Mestwerdt, voir surtout l'admirable édition de sa correspondance, publiée par P.-S. Allen et H.-M. Allen : *Opus epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami, denuo recognitum et auctum* (Oxford, 1906-1928, 7 vol. in-8°), qui conduit le lecteur jusqu'à la fin de 1528 ; le 1^{er} volume embrasse la période 1484-1514. Ajouter : A. Rich-

ter, *Erasmus-Studien* (Dresde, 1891, in-8°) ; A. Renaudet, *Érasme, sa vie et son œuvre jusqu'en 1517, d'après sa correspondance*, dans la Revue historique, t. CXI (1912), p. 225-262 et CXII (1913), p. 241-274 ; Preserved Smith, *Erasmus, a study of his life, ideals and place in history* (New-York et Londres, 1923, in-8°) ; J. B. Pineau, *Érasme, sa pensée religieuse* (Paris, 1924, in-8°) ; J. Huizinga, *Erasmus* (New-York, 1924, in-8°).

Sur l'humanisme en Allemagne, on doit toujours se reporter au tableau d'ensemble dressé par J. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes beim Ausgang des Mittelalters* (Fribourg-en-Brisgau, 1878,-1893, 8 vol. in-8° ; 19^e-20^e éd. revue par L. von Pastor, Fribourg, 1913-1917), traduction française par C. A. Heinrich et E. Paris, sur la 14^e éd. sous ce titre : *L'Allemagne et la Réforme* (Paris, 1887-1914, 9 vol. in-8°), le t. I ; Charles Schmidt, *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du XV^e siècle* (Paris, 1879, 2 vol ; in-8°) ; Jos. Knepper, *Jacob Wimpfeling, 1450-1528*, (Fribourg-en-Brisgau, 1902, in-8°) ; Ludwig Geiger, *Johann Reuchlin, sein Leben und seine Werke* (Leipzig, 1871, in-8°). Sur l'école scientifique de Nuremberg, bon résumé dans le livre de L. Gallois, *Les géographes allemands de la Renaissance* (Paris, 1890, in-8°).

Sur l'humanisme en Hongrie, voir O. de Hevesy, *La bibliothèque du roi Mathias Corvin* (Paris, 1923, in-8°), et les études publiées dans la revue *Corvina, rivista di scienze, lettere ed arti della Società ungherese-italiana Mattia Corvino*, qui paraît à Budapest depuis 1921 ; — sur l'humanisme en Pologne, les ouvrages de Ptasnik et Morawski cités p. 122, et J. Ptasnik, *Cracovia impressorum XV et XVI seculorum* (Lwów, 1922, in-4°).

Sur l'humanisme en Angleterre, voir l'ouvrage classique de F. Seebohm, *The Oxford reformers, John Colet, Erasmus and Thomas More, being a history of their fellow-work* (Londres, 1867, in-8° ; 4^e éd. 1911) ; T.-E. Bridgett, *Life and writings of sir Thomas More* (Londres, 1891, in-8°) ; W.-H. Hutton, *Life and writings of sir Thomas More* (Londres, 1891, in-8°) ; indications utiles dans l'ouvrage de J. Delcourt, *Essai sur la langue de Thomas More d'après ses ouvrages anglais* (Montpellier, 1913, in-8°).

Chapitre X

La préparation de la Renaissance ⁸³

Plus nettement que la Réforme, ce qu'il est convenu d'appeler la Renaissance du XVI^e siècle semble s'annoncer dans l'Europe occidentale. Sans doute, les lettres continuent d'hésiter entre la tradition médiévale et la tradition gréco-romaine ; pourtant, en Italie, se multiplient déjà les œuvres raffinées, d'ailleurs plus plaisantes que graves, d'une école plus brillante que vigoureuse, mais instruite par les anciens. Ce sont les sculpteurs et les peintres qui, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et magnifiquement en Italie, ont le mieux exprimé l'âme profonde de ces générations inquiètes ; dans les ateliers de la péninsule, ils savent accorder le réalisme, éveillé dès les débuts du XIV^e siècle, avec une admiration intelligente et passionnée pour l'antique. À la maîtrise du savoir et de la doctrine humaniste se joint, en Italie, une éclatante maîtrise dans les lettres et les arts. Ainsi se prépare la primauté que les premières décades du XVI^e siècle devaient reconnaître à Florence, Rome Venise ou Milan, et qui marqua la Renaissance d'une empreinte italienne et classique.

I. — L'humanisme et les lettres en Italie ⁸⁴

La *Divine comédie*, en plein triomphe de l'humanisme, conserve à Florence d'innombrables lecteurs ; elle ne cesse ^{p196} d'émouvoir les âmes religieuses et les artistes. Parmi les académiciens et dans l'entourage de Laurent le Magnifique, Landino se fit l'exégète de l'œuvre dantesque : il donnait, en 1481, une édition, illustrée par Bot-

⁸³ [OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER.](#)

⁸⁴ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

ticelli, des trois cantiques, et soumettait à la Seigneurie le manuscrit d'un mémorable commentaire. Mais, de même que six ans plus tard, dans ses *Camaldulenses disputationes*, il exposa les allégories de l'*Énéide*, il ne savait que rechercher dans la *Comédie* un jeu de symboles platoniciens. Ni Ficin, ni Pic de la Mirandole n'estimaient grandement la doctrine dantesque. Déjà un poète formé par l'humanisme avait tenté d'exprimer, sous la fiction du voyage d'outre-tombe, une philosophie plus rare. Mathieu Palmieri, de 1459 à 1464, composait sa *Città di vita (Cité de vie)*. Guidé comme Énée par la Sibylle de Cumès, il avait pu visiter les Champs-Élysées, immédiatement situés sous la sphère des étoiles fixes. Là résident les anges qui, lors de la lutte entre le ciel et Satan, ne furent ni fidèles ni révoltés. Le Créateur les envoie, par manière d'épreuve, animer les corps humains. Ils descendent à travers les sept sphères des planètes, dont ils reçoivent les influences ; à travers les trois sphères des éléments, où ils revêtent une chair capable de douleur. Deux voies s'offrent sur terre au choix de leur libre arbitre. S'ils suivent le conseil de l'esprit pervers, ils vont, à travers les dix-huit séjours des vices, à la perdition. Un autre chemin les conduit, par la pratique de la vertu, à la béatitude éternelle. L'humaniste visionnaire décrit les dix sphères célestes, les royaumes du bien et du mal : avant Ficin, avant Pic, il suit hardiment Origène et les néoplatoniciens. Mais leur exemple n'avait pas encore donné confiance à la libre spéculation. Le livre, déposé à l'Arte de'Notai, ne fut, selon la volonté de Palmieri, ouvert qu'en 1475, après sa mort, et les théologiens ne tardèrent pas à le condamner.

Plus volontiers que Dante, les poètes imitaient Pétrarque. Notaire à Florence de 1456 à 1486, Bastien Foresi écrit, pour exalter la mémoire de Cosme, les vingt-trois chapitres en ^{p197} tierce rime d'un *Triomphe de la vertu (Trionfo della Virtù)*. Le *Décameron* demeure un modèle pour les narrateurs. Masuccio de Salerne, vers 1460, rédige à Naples ses *Contes*, et présente en 1476 à Ippolita Sforza, son *Novellino*. L'ironie florentine fait place chez lui à la colère et à la haine, lorsqu'il met en scène prêtres et moines ; ses récits présentent souvent un caractère tragique et brutal. Le Bolognais Sabbatino degli Arienti, secrétaire pendant vingt ans d'André Bentivoglio, avait achevé, en 1478, pour Hercule d'Este, soixante et une nouvelles imprimées en 1483 à Bologne. Le souvenir de Boccace en fournit le cadre. Dans l'été de 1475, dames, chevaliers et lettrés, réunis aux bains de la Porretta,

charment leurs loisirs par des récits. L'imitation, d'ailleurs gauche et assez prolixe, du *Décameron* y est sensible, bien que, l'auteur ami des anecdotes, des bons mots, des plaisanteries, mette volontiers en scène d'illustres contemporains.

Le théâtre religieux continuait d'obtenir un succès éclatant. Les « représentations sacrées » (*sacre rappresentazioni*) passionnaient le public florentin ; elles conservaient à Rome un caractère cyclique. Déjà les poètes formés par l'étude de l'antiquité gréco-romaine prenaient un vif intérêt à cette renaissance du drame chrétien. Si Feo Belcari compose avant 1470 un *Saint Jean au désert*, Bernard Pulci, Laurent le Magnifique lui-même comptent parmi les auteurs du répertoire pieux. Pareillement la poésie savante allait vigoureusement renouveler le roman chevaleresque, en pleine faveur grâce à la fécondité d'André de Barberino, et l'art populaire, dru et toujours jeune, des cantastorie toscans.

C'est à Florence que les lettres italiennes, sous l'influence de la culture antique et de l'humanisme triomphant, allaient produire leurs œuvres les plus parfaites. Le Magnifique avait pu, dans son enfance, entendre Poggio ; un prélat humaniste, Gentile Becchi d'Urbino, lui enseigna les lettres antiques. Mais il dut sans doute la richesse de sa culture intellectuelle à la fréquentation affectueuse de Ficin et de Landino. L'auteur des *Camaldulenses disputationes*, l'éditeur de la *Divine comédie*, lui apprit sans doute à goûter la poésie érudite et philosophique. Marsile Ficin lui enseigna les doctrines de Platon et de ses interprètes. Laurent se plaisait à dire que, hors de cette discipline, on ne peut être ni chrétien ni citoyen. Cependant, la bibliothèque des Médicis accueillait les manuscrits que Politien rapportait de Ferrare, de Padoue, de Venise, que Lascaris^{p198} avait acquis en Orient. Le palais de la Via Larga, la villa de Careggi, abritaient, admirables musées, les marbres antiques, les bronzes de Donatello et de Verrocchio. Capable de discuter avec les philosophes et les poètes, Laurent connaissait aussi la technique de l'architecte, du peintre et du sculpteur. Il aimait les fêtes, la pompe des spectacles, le luxe des costumes, tempéré par un sens exquis de l'élégance. Il excellait aux exercices du corps, se plaisait aux tournois et aux parties de chasse. Il fut poète et sut dire en vers les joies et les tristesses de sa vie éclatante et pensive.

Il avait, de très bonne heure, commencé, selon la tradition de Pétrarque et de Dante, à écrire des sonnets et des *canzoni*, qui plus tard annotés par lui-même, composent l'histoire tout idéale et fantastique de ses amours. La lecture de Platon, commenté par Ficin, lui permit de renouveler, de rajeunir, de soumettre au culte spirituel de la beauté abstraite, le thème de la passion courtoise, créatrice de noblesse et de vertu. L'écho des vers adressés à Laure se rencontre d'ailleurs sans cesse dans son *Canzoniere*. Le caractère conventionnel de la doctrine, l'abus d'incitations trop évidentes, ne l'empêchent pas de révéler parfois le talent d'un artiste délicat, sensible également au réel et au symbole. D'une inspiration plus pauvre, de forme abstraite et sèche, un poème philosophique écrit, vers 1474, l'*Altercazione (le Débat)*, résume une discussion soutenue, contre Ficin, dans la villa de Careggi sur la félicité. Également dominées par la théorie platonicienne de l'amour, qui, peu à peu affranchi de la jalousie et de l'espérance, s'élève jusqu'à la contemplation de son objet transfiguré, les *Selve d'amore (Sylves d'amour)* offrirent surtout à Laurent l'occasion d'évoquer, en octaves faciles et coulants, la splendeur sereine de la nature, ou d'animer d'une vie gracieuse, après Ovide, quelques scènes mythologiques. Le souvenir du *Ninfale fiesolano* de Boccace revit dans une petite pièce en octaves, l'*Ambra*, dont le paysage de Poggio a Caiano suggéra les allégories. Mais Laurent ne cultivait pas seulement la poésie savante. Sa *Chasse au faucon (Caccia col falcone)* offre quelques tableaux d'un vif réalisme. Ses chansons de danse, dont Squarcialupi composait la musique, illustraient les thèmes familiers de la lyrique populaire avec une grâce élégante qui n'en altéra pas la simplicité. Le Magnifique est l'un des joyeux auteurs de ces *Chants carnavalesques* où s'exprime, avec peu de retenue, l'invitation à rire sans ^{p199} attendre le lendemain. Il se plaît à montrer, dans les *Beoni*, le défilé des buveurs, qui vont goûter à Rifredi le vin nouveau. Mais en même temps, pour une représentation sacrée, il versifie, un *Saint Jean et saint Paul*, où s'affrontent Constantin et l'empereur Julien, et dans ses *Laudi* pétrarquistes et platoniciennes, il exalte le culte catholique des saints et de la Vierge.

Nul artiste du style, dans l'entourage de Laurent, n'égalait Ange Politien. C'est vers 1470 qu'Ange Ambrogini vint de Montepulciano présenter au palais de Via Larga le second livre de l'*Illiade*, traduit en vers latins. Chancelier de Laurent, dès 1471, à l'âge de dix-sept ans, il

composait en toscan, pour le cardinal François de Gonzague, la *Fable d'Orphée*. Premier essai encore bref et sec d'un talent précoce et facile ; mais les souvenirs de Virgile et d'Ovide, les réminiscences de Pétrarque, donnent à ce petit drame le relief et l'éclat de la tragédie classique. Politien n'attendait la gloire que de ses commentaires savants et de ses poésies latines, et, plus sincère que Pétrarque, il méprisait les pièces de vers en langue vulgaire dont il recevait la commande ou qu'il écrivait par passe-temps. Plus volontiers, il continuait sa version de l'*Illiade*, se divertissait à des épigrammes latines et grecques, méditait d'admirables élégies où la pure latinité ne se montre pas indigne d'Ovide ou de Tibulle, où la pénétrante mélancolie rappelle Pétrarque et une élégance exquise la poésie alexandrine. Le 28 janvier 1475, Julien avait, dans un tournoi florentin, obtenu la victoire ; alors furent commencées en son honneur les *Stanze per la giostra* (*Stances pour la joute*), que le poignard des Pazzi, le 26 avril 1478, interrompit au milieu du second livre. Le poète eût voulu célébrer la passion du triomphateur pour Simonetta Cattaneo, dont quelques vers de Laurent déplorent la mort prématurée. Il ne put que raconter une chasse à travers la campagne toscane, et comment Julien, blessé d'une flèche par l'Amour, sent naître et grandir dans son cœur un désir véhément d'excellence. Pour renouveler ce thème assez banal, il suit Boccace et Pétrarque, le *Ninfale Fiesolano* et le *Canzoniere*, Virgile, Horace, Ovide et Dante : mais, parmi tant de savoir classique et de souvenirs littéraires, son goût de la composition, du style, des paysages clairs et lumineux, ne se trouve pas accablé ; malgré la disproportion évidente entre la solennité de la forme et la petitesse du sujet, l'œuvre, éclatante et sobre, manifeste le génie d'un élégiaque et d'un descriptif, ému avant tout par la beauté plastique des êtres humains et la splendeur de la nature. Ainsi ^{p200} Politien rajeunissait la poésie courtoise et lui communiquait la grandeur de l'art antique.

Mais, à Florence même, un écrivain formé dans l'entourage de Cosme avait déjà renouvelé la vieille épopée médiévale. Les trois fils de Jacques di Francesco Pulci et de Brigitte de' Bardi cultivaient la poésie savante. Luc, l'aîné qui, après de malheureuses opérations de banque, mourut à trente-huit ans dans les prisons de Rome, en avril 1470, avait offert, en 1465, à Laurent, un *Driadeo d'amore*, imité du *Ninfale fiesolano*. Le plus jeune, Bernard, avait traduit assez mal en tierce rime les *Bucoliques* de Virgile, écrit des sonnets amoureux, un

poème en octaves sur la *Passion*, quelques pièces pour les représentations sacrées. Le second, Louis, né en 1432, fut un des amis les plus chers de Laurent, vers lequel l'attirait une certaine ressemblance de caractère. Chargé, à plusieurs reprises, de missions politiques et de commandements militaires, il mourut à Padoue en novembre 1484. Dans ses lettres, pour la plupart adressées au Magnifique, apparaît un sens très vif du ridicule, un don naturel d'observation, et, sous des apparences joyeuses, quelque penchant à la mélancolie. Les instances de Lucrece Tornabuoni, mère de Laurent, le décidèrent, en 1460, à commencer le *Morgante maggiore*.

Les vingt-trois premiers chants, terminés en 1470, parurent en 1481 ; les vingt derniers l'année suivante. L'auteur n'avait pas pris la peine d'inventer la trame de sa fiction ; il suivit quelques versificateurs obscurs du XIV^e et du XV^e siècles. Avec le géant converti, Morgant, son écuyer, Roland, après diverses prouesses, prend Babylone et contraint les infidèles à lever le siège de Paris ; il meurt à Roncevaux ; Charlemagne le venge sur Ganelon. Les entreprises de Renaud, cousin de Roland, ses démêlés avec l'empereur, sa campagne en Perse avec Olivier pour délivrer Roland prisonnier, ses aventures amoureuses, tiennent une large place dans l'œuvre où l'on chercherait en vain quelque unité. À considérer la matière et la disposition, le *Morgante* diffère peu des poèmes destinés à l'amusement du public. Mais l'art est d'un admirateur des poètes latins, qui fréquemment imite Pétrarque, et plus souvent encore la *Divine comédie* ; qui sait en quelques mots évoquer une scène, conduit avec aisance une conversation, avec esprit et verve un échange d'invectives. Il intervient dans le récit, répond à ses adversaires et les attaque ; il est le premier à rire des incroyables aventures qu'il raconte ; p₂₀₁ la bonne humeur des *cantastorie* se transforme dans son œuvre en perpétuelle moquerie ; la bouffonnerie s'y mêle au terrible. Selon la tradition italienne, Charlemagne apparaît comme un fantoche sans vouloir et sans autorité ; Renaud comme un brouillon vantard et d'ailleurs aimable ; Roland lui-même devient un peu comique ; les géants divertissent par leur sottise sur-humaine ; l'honnête et loyal Morgant lui-même est outrecuidant et vorace ; le demi-géant Margutte a tous les vices de Panurge et n'excelle qu'aux mauvais tours. Les amours de Roland ou de Renaud servent uniquement d'intermèdes, et le poète se soucie peu d'analyser la passion. Pourtant, malgré son manque de sérieux, il n'a pas voulu

tourner en dérision cette chevalerie dont Laurent et Julien, dans une ville de banque et de négoce, aimaient à restaurer la splendeur ; il s'émeut à redire, après tant d'autres, la mort de Roland. Mais l'âme de la vieille épopée chrétienne lui est étrangère ; et, bien qu'il affirme volontiers l'unique vérité de la foi romaine, son évidente incroyance s'échappe fréquemment en allusions ironiques et en propos irrévérents.

Mathieu-Marie Boiardo, né probablement près de Reggio d'Émilie, dans le petit fief de Scandiano, fut l'élève, à Ferrare, de son oncle, Tite-Vespasien Strozzi, humaniste et poète. Devenu comte de Scandiano, il y passa, de 1459 à 1469, les plus belles années de sa vie, recevant dans son palais une société élégante et joyeuse. En 1471, il accompagnait à Rome Borso d'Este, qui venait y recevoir de Paul II le titre ducal. Il tint, à la cour de Ferrare, l'un des premiers rangs, fut chargé d'ambassades et de hautes fonctions, et mourut à Reggio, le 19 décembre 1494. Il laissait la réputation d'un excellent administrateur, d'un homme dominé par le sentiment du devoir, enclin à l'indulgence et à la douceur. Il avait composé des églogues latines à l'imitation de Virgile et de Pétrarque, traduit en toscan Hérodote, la *Cyropédie*, l'*Âne* de Lucien, l'*Âne d'or* d'Apulée, les *Vies* de Cornelius Nepos. Il composait cependant un *Canzoniere* dont la forme, empruntée à Pétrarque, met en valeur une richesse profonde de pensée et de sentiment. Entre 1471 et 1472, cinq églogues toscanes évoquèrent la vie pastorale dans la plaine du Pô. Cinq autres, écrites, entre la fin de 1482 et l'été de 1483, célèbrent, en assez froides allégories, les victoires de Ferrare sur Venise et de Naples sur les Turcs. Cependant, au palais de Ferrare, au palais de Schifanoia dont Cosme Tura venait d'achever les fresques, le poète organisait ^{p202} les fêtes de la cour d'Este. Il avait tiré du Timon de Lucien un drame en tierce rime. Il composait, de 1470 à 1482, les soixante premiers chants du *Roland amoureux* (*Orlando innamorato*) ; il ne put conduire la troisième partie que jusqu'à la vingt-cinquième strophe du chant IX.

Le cycle carolingien s'y fondit avec le breton. L'amour, comme dans les romans de la Table Ronde, et non plus la rivalité des familles ou le désir de conquérir des royaumes, pousse aux aventures les chevaliers. Pour l'amour d'Angélique, fille de Galafron, roi du Catay, Roland et Renaud assiègent avec Agricano, roi des Tartares, le château d'Abraccà. Sacripant, roi des Circassiens, le défend pour l'amour

d'Angélique. La puissance de l'amour la pousse, depuis qu'elle a, dans la forêt de l'Ardenne, bu l'eau d'une fontaine enchantée, à rechercher Renaud. Les grandes entreprises des Sarrasins contre les Francs et contre Paris, si prolixement narrées dans les chansons de geste, et que Pulci contait en souriant, offrent le cadre où se déroulent de fantastiques histoires. Le titre même de l'œuvre marque de façon éclatante la transformation, selon la manière bretonne, du vieux cycle français. Les thèmes transmis par le moyen âge s'enrichissent d'emprunts aux anciens et aux modernes. Pulci se contente de suivre le canevas offert par les rimeurs qui l'ont précédé ; Boiardo enchaîne les épisodes avec une vigueur ignorée du Florentin, et l'œuvre rappelle, par son équilibre vigoureux, l'épopée antique plus que les conteurs médiévaux. L'accent du *Canzoniere* se retrouve dans les scènes d'amour et la description des paysages. Comme Pulci, le poète adresse fréquemment la parole au lecteur, et s'égaie des prouesses inouïes qu'il relate sur la foi de l'archevêque Turpin ou de quelque auteur grave. Les personnages comiques ne manquent pas ; mais il ne leur prête ni parler trivial ni attitudes grotesques. Plus qu'à l'ami de Laurent le Magnifique, la chevalerie lui reste chère, et il craindrait d'abaisser les héros des anciens temps. Malgré sa gaucherie amoureuse, Roland demeure le plus noble des paladins. Converti par lui au christianisme, le sarrasin Brandimart représente, avec sa grave courtoisie, l'idéal viril de Boiardo. Roger, descendant d'Alexandre et d'Hector, personnifie le courage sensible à la beauté. Marfise offre le type, ébauché déjà par Virgile, de la guerrière, orgueilleuse, robuste, insensible ; Angélique, dont les intrigues mènent l'action, ne suit que sa légère fantaisie. Comme Pulci, Boiardo consacre peu d'effort^{p203} à l'analyse des caractères : plus psychologue, mais comme lui, conteur avant tout, et en même temps, ce que Pulci ne fut jamais, poète élégiaque et lyrique.

L'académie napolitaine, dans les dernières années qui précédèrent la campagne de Charles VIII, vantait les poésies latines de Pontano. Il existait pourtant, en dialecte local, un répertoire assez riche de farces, et une poésie amoureuse ou satirique. Quelques poètes s'essayaient en toscan à des genres plus élevés. Pierre-Jacques De Jennaro imitait médiocrement Dante et Pétrarque, dont le *Canzoniere* imposait son style et sa manière à Jules Pierleoni, à François Galiota, qui, chargé d'accompagner François de Paule au Plessis-lès-Tours, accomplit le

pèlerinage de Vaucluse ; à Jean-Antoine Petrucci qui, prisonnier avec les barons conspirateurs, périt sur l'échafaud en 1486, après avoir dit en vers désespérés la misère de la condition humaine. Benoît Gareth, venu de Barcelone vers 1467, devait illustrer, en 1506, par la publication d'un recueil de vers amoureux, le nom italianisé de Cariteo. Mais, seul parmi les poètes napolitains de ce temps, Sannazar sut concevoir et réaliser une œuvre vigoureuse et neuve.

Jacques Sannazzaro naquit, le 28 juillet 1458, d'une antique famille venue en 1380 de la plaine lombarde, et qui possédait châteaux et domaines en Lucanie et dans la Terre de Labour. Après une jeunesse passée en partie à la campagne, il devint l'un des chefs de l'Académie, familial de Pontano, et tint à la cour l'un des premiers rangs. Comme Boiardo à Ferrare, il organisait spectacles et divertissements. Pour l'infant don Frédéric, il composa ses *Gliommeri*, monologues en vers, où se mêlent allusions aux faits-divers de la vie mondaine, réflexions moqueuses à l'adresse des uns et des autres, proverbes et sentences, allusions ironiques aux croyances populaires. Il écrivait, en l'honneur de la famille royale, diverses pièces allégoriques et pompeuses, comme le *Triomphe de la Renommée* (*Trionfo della Fama*). Il achevait du moins, avant 1481, l'œuvre qui, après avoir circulé manuscrite pendant vingt ans, finit par être imprimée à Venise en 1502, et fonda son renom européen, l'*Arcadie*. Cette pastorale, où pour la première fois, depuis l'*Ameto* de Boccace, les récits en prose interrompent les vers de l'idylle, évoque la vie des bergers arcadiens qui seuls, disait Virgile, connurent l'art du chant. Le poète a fui parmi eux les tristesses d'un amour déçu ; elles l'y suivent, tandis qu'il se mêle à leurs fêtes et devient le confident de leurs joies et de ^{p204} leurs douleurs. Ainsi se développe, dans ce cadre irréel, un roman riche de souvenirs et de confessions ; les personnages, selon une vieille tradition que n'avaient écartée ni Dante ni Pétrarque, figurent quelques amis du poète, et l'on retrouve parmi eux Cariteo et Pontano. Les imitations directes et les réminiscences de Virgile, d'Ovide, de Théocrite, d'Horace, de Calpurnius et de Némésien, de Boccace et de Pétrarque, s'y fondent en une heureuse harmonie, sans que toutefois Sannazar sache, comme Politien, se libérer assez complètement de ses modèles et donner l'impression de l'originalité ; il ne réussit pas à dissimuler la surabondance d'une érudition qui d'ailleurs charmait les contemporains. Mais il décrit la nature en poète et en artiste ; l'œuvre entière, d'une mélan-

colie pénétrante, exprime assez bien cette lassitude, ce besoin de recueillement et de silence, qui portaient de nombreux humanistes à recevoir comme un bienfait l'enseignement mystique de l'Académie florentine.

II. — L'humanisme et les lettres hors d'Italie ⁸⁵

Le premier réveil de la culture antique, la première révélation de l'Italie sous Charles V et Charles VI, n'avaient pas suffi à produire en France un renouveau littéraire. Les débuts de l'humanisme, contrariés par les deuils d'une triste époque, ^{p205} y furent trop lents et trop hésitants. Il avait fallu attendre les efforts de Guillaume Fichet pour que la science italienne s'introduisît à l'Université de Paris. Il fallut attendre la campagne de Charles VIII pour que le contact s'établît entre les lettres italiennes et les lettres françaises.

La bourgeoisie, que la guerre et l'incertitude du lendemain avaient faite dure et positive, ne prenait plus aucun intérêt au poème épique et au roman de chevalerie. Elle préférait la nouvelle en prose, le réalisme âpre et mordant du poème satirique : Antoine de la Salle achevait, en 1459, le *Petit Jehan de Sainctré*. En même temps se multipliaient les chansons, de pensée fréquemment brutale et d'expression vulgaire, écrites pour les bourgeois et que répéta la foule. Mais la poésie populaire, sous Charles VII, jaillit avec une brusque abondance, et, par le génie de François Villon, atteignit au plus haut lyrisme.

Les croyances qui avaient soutenu Dante restaient vivaces ; mais l'affaiblissement même de la conscience religieuse semblait les avoir privées de leur vertu consolante et ne laissait subsister que l'horreur physique de la chair anéantie. Dans un monde où s'opposaient en d'âpres contrastes un luxe éclatant et d'atroces misères, la mort apparaissait comme la fin nécessairement imposée aux joies insolentes des grands pour la revanche des petits. Peintres et sculpteurs se plaisaient à l'évocation de la Danse macabre : François Villon fut le poète de la mort. Parisien, élevé par un chapelain de Saint-Benoît le Betourné, maître ès arts en 1452, il fréquenta les truands de la capitale ; larron, ruffian et meurtrier lui-même, il erra longuement à travers le royaume,

⁸⁵ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

put, grâce, à diverses chances, éviter la corde, et vers 1470, avant la quarantaine, disparut sans laisser de traces. Il a dit, en son *Grand* et son *Petit Testament*, les inquiétudes et les plaisirs de sa brève et triste existence ; mais il trouva, pour ses remords et sa mélancolie, une expression inoubliable à force de sobriété poignante et désespérée.

Le public urbain montrait pour la représentation des mystères un goût toujours plus vif. De véritables cycles, comme à Rome, se constituèrent. Arnoul Gréban avait fait jouer, avant 1452, sa *Passion* ; il y ajoutait, quelques années plus tard, les *Actes des Apôtres*. Bientôt, les *Mystères du vieux Testament* formèrent à l'histoire chrétienne un vaste préambule. On représenta, vers 1455, à Angers, la *Résurrection*, œuvre en vingt mille vers de Jean Michel, médecin du roi. Il remania la *Passion* de Gréban, y introduisit de nombreuses scènes familières ou ^{p206} tragiques ; ainsi rajeunie, elle obtint à Lyon, en 1486, un succès éclatant.

Le théâtre comique se développe avec le religieux. Composées, comme les mystères, dans une intention édifiante, les moralités recueillent autant d'applaudissements. Diverses corporations se réservent le soin de représenter des œuvres profanes et plaisantes : à Paris, la Basoche, où se retrouvaient les clerks des procureurs au Châtelet et au Parlement ; les Enfants sans souci, appelés encore les Sots, dont le chaperon s'ornait de grelots et d'oreilles d'âne, et qui gouvernés par le Prince des Sots et Mère Sotte, se recrutaient surtout parmi les écoliers. Les basochiens jouaient des moralités et des farces, les sots des soties ; ils ne tardèrent pas à mettre en commun leur répertoire. Généralement joyeuse, parfois tragique, la moralité laissait apparaître une intention édifiante ; les auteurs anonymes et bouffons des farces ne cherchaient qu'à provoquer l'éclat de rire, étalaient sans vergogne les misères et les tares des diverses classes, n'oubliaient pas les gens d'Église et se gaussaient des cocus. Toute cette plate production ne mérite guère qu'on s'y arrête. Pourtant la *Farce de maistre Pathelin* créa, vers 1470, un type inégalable d'avocat retors et filou.

Vers les dernières années du xv^e siècle, la poésie toute formelle qui avait diverti la noblesse contemporaine de Charles V, maintenant, cultivée à la cour chevaleresque et cérémonieuse de Bourgogne, fait parade d'une fécondité stérile dans ces Chambres de Rhétorique où s'évertuent Georges Chastellain, historiographe de Philippe le Bon,

Pierre Michaut et Olivier de la Marche, l'un secrétaire et l'autre écuyer de Charles le Téméraire, et Jean Molinet, chanoine de Valenciennes. Le goût de l'allégorie, de l'abstraction, de la mythologie, s'épanouit en une extravagante et pédantesque floraison de poèmes compliqués, où n'apparut jamais une émotion sincère ni une idée personnelle. Les « grands rhétoriciens » furent bientôt imités, à Moulins, par Jean Robertet, pensionné des Bourbons ; en Bretagne, par Jean Meschinot, gentilhomme de François II. Lettré, d'esprit exact, Louis XI goûta peu leur manière ; elle ne devait triompher qu'auprès de Charles VIII et de Louis XII. Georges Chastellain sut du moins, dans sa *Chronique des ducs de Bourgogne*, manifester, malgré son style déclamatoire, un honnête désir d'impartialité et quelque intelligence des événements.

Ainsi, malgré l'exception géniale de Villon, les lettres françaises, ^{p207} dans la seconde moitié du xv^e siècle, laissent une impression de vide et de médiocrité. Du monde intellectuel et moral des siècles passés, il ne subsistait que des ruines ; mal connue et de trop rares initiés, l'antiquité ne pouvait encore inspirer une Renaissance ; nul ne lisait habituellement les poètes italiens. Pourtant, un Philippe de Commines se montrait déjà capable de dominer les problèmes les plus compliqués de l'histoire contemporaine et de la politique. Né vers 1447, héritier d'une ancienne et noble famille, envoyé en 1464 à la cour de Philippe le Bon, son parrain, il servit Charles le Téméraire, et pour lui, remplit des missions à Calais, en Bretagne, en Castille. Le 8 août 1472, ce chambellan du duc bourguignon passait à la France. Conseiller de Louis XI, prince de Talmont et baron d'Argenton, il devint un des agents les plus fidèles d'une politique détestée. À l'avènement de Charles VIII, il se jeta dans la cabale du duc d'Orléans, perdit ses offices, fut oublié cinq mois, en 1488, dans une cage de fer au château de Loches, subit une longue détention à la Conciergerie. La sentence du 24 mars 1489 lui avait imposé dix ans d'exil ; il reçut pourtant, en décembre, des lettres d'abolition, et tandis qu'il soutenait d'innombrables procès contre toutes les victimes du règne précédent, il put rentrer à la cour et retrouver, en 1490, sa place au Conseil. Il allait, après avoir discrètement combattu le projet napolitain, accompagner Charles VIII en Italie. De 1489 à 1491, il avait, dans les six premiers livres de ses *Mémoires*, écrit la chronique de Louis XI. Plus de vingt ans avant que Machiavel ne composât le livre du *Prince*, il

glorifia, chez les rois et les diplomates du XV^e siècle, la dissimulation, le mensonge, et sans aucun scrupule de morale, même purement humaine, professa que la fin justifie les moyens. Chez ce catholique, l'idéal d'un monde chrétien, fondé sur la fidélité au serment et régi par l'esprit de l'Évangile, est bien mort. Mélanchthon qui, dans son plan d'études, inscrivit Commynes à côté de Salluste et de César, comprit exactement son génie. Observateur froid et sagace, il a voulu communiquer les résultats de son expérience aux hommes d'État ; il raconte pour expliquer et juger : dans les drames historiques dont il fut témoin, il se plaît à démêler les intérêts, les passions, les idées ; il étudie l'âme de ceux qu'il a vus mener le jeu du monde, Édouard III, Charles le Téméraire, Louis XI. Il tire des événements les règles abstraites et générales d'une politique essentiellement réaliste, qui n'obéit qu'à la raison d'État. ^{p208} Chez Commynes, l'intelligence française, au moment de prendre définitivement contact avec la tradition gréco-latine, rénovée par l'Italie, atteint déjà sa pleine maturité.

Les poètes espagnols continuaient de pratiquer les œuvres des anciens et des maîtres toscans. Auteur d'un drame sur la naissance du Sauveur, mais avant tout poète allégorique et moral, Gomez Manrique reste jusqu'à sa mort, en 1490, l'élève de Pétrarque et de Boccace. Georges Manrique, son neveu, mort de bonne heure, en 1479, écrivit des vers faciles et brillants, et, en 1476, un chef-d'œuvre, ses *Stances sur la mort de son père* (*Coplas por la muerte de su padre*). L'histoire continuait de tenter les écrivains : Diego Enriquez del Castillo, racontait dans une chronique le règne d'Henri IV ; Alphonse de Palencia, qui avait vu l'Italie, passé quelques années au service de Bessarion, connu Georges de Trébizonde, sans d'ailleurs apprendre le grec, et qui, pour traduire Plutarque et Josèphe en castillan, suivit les versions humanistes, rédigeait en latin une *Histoire d'Espagne* (*Gesta hispanensia*). D'autre part, Jean de Lucena, s'efforçait de plier la langue vulgaire à l'expression de la pensée philosophique ; dans son *Livre de la vie heureuse* (*Libro de vida beata*), en 1463, il imita d'ailleurs exactement le dialogue *De felicitate vitae* de Barthélemy Fazio. En revanche, le roman de chevalerie conserve tout son attrait. *L'Amadis de Gaule*, qui rappelle le *Lancelot* français, déjà connu de Lopez de Ayala, subit divers remaniements, castillans et portugais, jusqu'à la rédaction définitive publiée à Saragosse en 1508. Le théâtre religieux se développait lentement en Castille et en Aragon ; le théâtre

comique ne tenait encore, dans la vie littéraire de l'Espagne, qu'un rôle effacé.

L'effort des écrivains anglais, après la fin de la guerre de Cent Ans, semble peu actif. Les auteurs de mystères imitent fréquemment la France, avec une émotion parfois plus grave et un plus vigoureux effort d'art. Les moralités, souvent froides, scolastiques, médiocrement plaisantes, se multiplient. Pendant la guerre des Deux Roses, Sir John Fortescue écrit son bref traité sur la différence d'une monarchie absolue avec une monarchie contrôlée, et pour la première fois essaie la prose anglaise aux plus hauts débats de la politique. Introduite par Guillaume Caxton, traducteur de romans français, à l'abbaye de Westminster, l'imprimerie ne paraît guère servir qu'à prolonger le crédit d'Hector, d'Arthur ou des Fils Aymon. Caxton, sans doute, admire les *Contes de Canterbury* ; mais il faudra ^{p209} l'avènement de l'humanisme et un contact plus étroit avec l'Italie pour que l'œuvre de Chaucer soit comprise et continuée.

En Allemagne, tandis que la chanson populaire obtient un succès grandissant, les drames sacrés constituent, comme en France ou en Angleterre, des véritables cycles. Le mystère de Tegernsee, fréquemment applaudi, évoque, en tableaux d'une saisissante ampleur, l'avènement et la chute de l'Antéchrist. Les bourgeois goûtent vivement les poésies d'inspiration morale et politique, tels que le *Livre de la vertu*, de Conrad Vintler, imprimé pour la première fois en 1486, ou le *Miroir du gouvernement à la cour des princes*. Mais parmi ces livres sentencieux, l'œuvre d'un humaniste, la *Nef des fous* (*Narrenschiff*), publiée en 1494 par Sébastien Brant, occupe le premier rang ; le maître strasbourgeois, d'après un vieux thème du moyen âge, se plaisait à réunir, sur la nef conduite par la Folie, les représentants les plus divers de la sottise humaine. Par là s'établit le contact entre la littérature populaire de langue nationale et la culture savante qu'empruntaient les lettrés à l'Italie.

III. — L'architecture gothique et classique ⁸⁶

L'architecture gothique n'épuisait pas encore sa fécondité. Le style flamboyant triomphait en France, dans les cathédrales lentement achevées, dans quelques églises nouvelles. En Bretagne s'élève, entre 1424 et 1467, la nef de Quimper, et l'on continue les travaux de Nantes. À Bordeaux les clochers de Pey-Berland et de Saint-Michel sont construits de 1440 ^{p210} et de 1464 à 1492. Les ducs de Bourbon font bâtir à Moulins, entre 1468 et 1505, l'élégante chapelle de leur château. On commence à Paris Saint-Gervais et la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie. L'architecture civile se conforme aux modèles établis dans la première moitié du siècle.

En Angleterre, le style perpendiculaire, sous les premiers Tudors, atteint à la perfection de sa technique savante et froide. Les nervures compliquées des voûtes laissent descendre des clefs de pierre fouillées comme des ivoires. La chapelle de la Vierge, terminée vers 1460, à la cathédrale de Winchester, une partie de la cathédrale d'York, la chapelle d'Henri VII à Westminster, la tour de Magdalen College d'Oxford, manifestent le triomphe d'une discipline géométrique tempérée de fantaisie.

Les architectes allemands ne renouvellent pas la manière assez monotone et pauvre qu'ils ont adoptée depuis quelques décades ; aux Pays-Bas se maintient le contraste entre le riche décor des édifices civils et l'uniforme sévérité des églises. En 1463, Mathieu de Layens achève l'Hôtel de ville de Louvain, somptueuse châsse que pare une ornementation surchargée. Le style flamboyant s'épanouit en Espagne.

On poursuit lentement la construction du dôme de Milan. Jean-Galéas, en 1481, écrit en vain au conseil de Strasbourg afin d'appeler le maître d'œuvre de la cathédrale. Un architecte de Gratz, Jean Nexemperger, vient en 1483 avec quelques aides : il abandonne le chantier en 1485. Deux ans plus tard, le lanternon élevé à la croisée du transept s'écroulait. Après un concours ouvert en 1490, trois Italiens, Jean-Jacques Dolcebuono, Jean-Antoine Amadeo, François di Gior-

⁸⁶ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

gio, dirigèrent le travail. Ainsi s'élevait péniblement cette église qui ne devait pas être consacrée avant 1577, et qui tire son effet théâtral des marbres éclatants de ses clochetons et de la façade. Le caractère germanique y domine ; on y retrouve des réminiscences de Bamberg, de Ratisbonne, d'Ulm et de Prague ; mais, sur le transept un couronnement octogone semble emprunté à l'architecture lombarde. Cependant on travaillait à San Petronio de Bologne. Quelques influences de l'art nouveau apparaissent dans les églises gothiques alors achevées à Naples, et se mêlent, jusque dans les Abruzzes et dans les parties méridionales de l'État romain, à des formules espagnoles : la cathédrale de Messine rappelle ^{p211} quelques souvenirs de Valence. Venise cultivait les traditions originales qui déjà s'étaient définies à San Giovanni e Paolo, à la Cà d'oro, au palais ducal. On terminait, en 1478, San Michele de Murano. Le style vénitien de la première moitié du siècle triomphait à Padoue, aux innombrables palais de Vicence ; par les côtes de l'Adriatique, il atteignait Ancône, où il inspirait le portail de l'hôpital San Francesco ; par la Dalmatie, il se portait à la rencontre de ce monde oriental auquel il devait une part de son originalité.

Léon-Baptiste Alberti se révélait, après Brunelleschi, le second créateur de l'architecture moderne. Il ne devait jamais réaliser le projet grandiose et sommaire qu'il avait conçu pour la reconstruction de la basilique vaticane. Les travaux, commencés en 1452 par son élève Rossellino, s'arrêtèrent trois ans plus tard à la mort de Nicolas V. Mais ce fut sous l'inspiration du maître que Rossellino bâtit à Rome, après 1455, le palais de Saint-Marc, plus tard nommé Palais de Venise, fastueuse résidence du cardinal Pierre Barbo. Profondément différent de la demeure que Michelozzo achevait alors pour Cosme, l'édifice fut clos de murs robustes, dont les rares ouvertures contrastaient avec les larges baies de la demeure florentine, et ceint de ces créneaux et mâchicoulis que remplaçaient, via Larga, des corniches classiques. Les deux étages du portique dont s'encadre la cour intérieure posent sur de graves arcades romaines, que soutiennent des piliers robustes à colonnes conjuguées. Bientôt, chargé de reconstruire la façade florentine de Santa Maria Novella le maître y adapta le plan qu'il avait autrefois conçu à Rimini pour le Temple des Malatesta, et sut en coloriste ménager les effets des marbres divers. Sant' Andrea de Mantoue commencée en 1472, créa le modèle qui fit oublier aux architectes modernes les basiliques florentines de Brunelleschi. Au

niveau du léger plafond dont s'abritait la grande nef de Santo Spirito, il porta le cintre d'un berceau de pierre. Les fines colonnes et les élégantes arcatures de San Lorenzo durent céder la place à une épaisse maçonnerie. Les bas-côtés avaient disparu ; mais des chapelles profondes se creusaient entre les piliers massifs, et leurs voûtes romaines épaulèrent alternativement avec eux la poussée centrale. La coupole, assez directement imitée du Panthéon, et pour laquelle il avait rejeté la section octogonale admise par Brunelleschi, ne couronna le transept qu'au XVII^e siècle. La coupole de l'Annunziata, qu'Antoine ^{p212} Manetti en 1481, terminait à Florence d'après ses dessins, a subi également de fâcheuses retouches.

Michelozzo, achevait, en 1460, la construction du palais médicéen. À Sant' Eustorgio de Milan, dans une chapelle construite pour les Portinari, il développait, en 1462, la formule trouvée par Brunelleschi à la chapelle des Pazzi. Il mourut, comme Alberti, en 1472. Antoine Manetti terminait San Lorenzo, en 1460, et Santo Spirito, dont Salvi d'Andréa, en 1481, construisit sur le transept, et d'après le projet de Brunelleschi, la légère coupole.

L'œuvre de Brunelleschi, d'Alberti et de Michelozzo fut continuée, dans les dernières années du XV^e siècle, par deux Florentins, Julien de Maiano et Julien de San Gallo. Le premier, au palais de Poggio Reale, résidence, aujourd'hui détruite, des rois de Naples, s'était efforcé d'accomplir la transformation, à laquelle les trois grands maîtres avaient travaillé, du château féodal en un palais, qui, ouvert sur la ville et la campagne, distribue autour de cours élégantes ses appartements vastes et lumineux. En 1474, il construisit le dôme de Faenza. Il avait tenté de voûter une église construite sur le type de la basilique romaine et le plan de Santo Spirito, sans renoncer, comme Alberti, à la disposition en trois nefs, à l'usage des colonnes antiques. Pour résoudre le problème, il remplaça le berceau continu par plusieurs calottes, portant sur des piliers qui, ornés de pilastres romains, alternent avec les colonnes. À la basilique de Loreto, commencée dès 1470, il adopta ce dispositif ; mais en même temps, comme Alberti à l'Annunziata, il élevait, au-dessus du maître-autel, une coupole contre-butée par trois absides aux chapelles rayonnantes. Il mourut en 1490. Julien de San Gallo, qui devait lui survivre jusqu'en 1516, suivit d'abord la manière de Brunelleschi : à Prato, où la petite église en croix grecque de la Madonna delle Carceri dressa sur un tambour à

quatre pans sa légère coupole ; à la sacristie de Santo Spirito, où de 1489 à 1492, Simon del Pollaiuolo, dit le Cronaca, travaillait avec lui ; au palais florentin de la famille Gondi, terminé vers 1491. Depuis 1489, il collaborait avec Benoît de Maiano au palais Strozzi, que le Cronaca devait continuer jusque vers 1507 et ceindre d'une corniche classique. Un aspect massif et cyclopéen rappelle le palais Pitti, la cour intérieure, avec son portique aux gracieuses colonnes, l'art de Michelozzo. Mais bientôt Julien de San Gallo, ^{p213} devenu romain, allait évoluer vers la manière d'Alberti.

Au Vatican, de 1473 à 1481, le Florentin Jean de'Dolci construisait la chapelle rectangulaire de Sixte IV, assez médiocre asile de tant d'œuvres géniales, Innocent VIII élevait le pavillon destiné à l'habitation particulière des papes. Mais les architectes du nord conservaient une jalouse indépendance. Les Vénitiens admettaient, à côté des formes imposées par la vivace tradition des siècles passés, quelques nouveautés antiques. Le plan et le dessin des palais ne changent pas ; mais l'arc en plein cintre se substitue à l'arc brisé, et l'on voit apparaître les frises décorées de guirlandes, les médaillons en marbre de couleur. Dès 1467, dans la cour du palais ducal, l'arc Foscarini opposait, au gothique fleuri et surchargé de la *Porta della Carta*, la netteté romaine de ses lignes et de son ornementation. En 1483, l'art imité des anciens triomphe, non sans exubérance, aux façades élevées par Antoine Rizzo sur la cour intérieure du palais. Une élégance plus sobre embellissait, dès 1481, le palais Vendramin. Dans les églises le berceau remplace avantageusement la voûte gothique, maintenue à force de tirants de fer ou de charpentes. L'excellent sculpteur Pierre Solari de Carona, dit le Lombard, qui a terminé en 1480 la Scuola di San Marco, élève, en 1489, Santa Maria dei Miracoli. La façade de San Zaccaria, dont les travaux durèrent de 1458 à 1515, œuvre d'Antoine Gambello et de Mauro Coducci, est d'un style grave et sobre. L'inconnu qui, pour la Seigneurie de Vérone, bâtit entre 1476 et 1493 la Loggia del Consiglio, longtemps attribuée à fra Giocondo, atteint, sans rien sacrifier du pittoresque vénitien, la simplicité sereine des Toscans.

Le Florentin Antoine Averlino, surnommé le Filarete, qui avait construit en 1456, à Milan, l'Ospedale Maggiore, avec sa vaste cour entourée de légères arcades, ne forma pas d'école. L'architecture nouvelle admit bientôt une surabondance d'ornements et statues ; elle at-

teignit sa plus éclatante magnificence à la Chartreuse de Pavie, dont la façade fut commencée, en 1473, par Guiniforte Solari, et décorée par Jean-Antoine Amadeo, Christophe et Antoine Mantegazza. L'église, par sa disposition générale, rappelle les traditions du moyen âge. Mais, à la façade, le luxe inouï de l'ornementation contraste avec la sobriété florentine. L'emploi de la terre cuite, déjà essayé avec un grand succès par Filarete, permit de multiplier aux arcades des cloîtres la décoration la plus vivante et la plus variée. Cependant se formait l'architecte qui allait ^{p214} dominer les premières années du XVI^e siècle. Donato Bramante, né à Fermignano, près d'Urbino, en 1444, avait d'abord étudié la peinture : appelé à Milan par Ludovic le More, il y vécut de 1476 à 1499. C'est alors qu'il reconstruisit, en 1478, l'église de San Satiro, avec sa fausse abside en trompe-l'œil, et la sacristie octogone ajoutée en 1485. À l'église dominicaine de Santa Maria delle Grazie, en 1492, il conserva, comme Julien de San Gallo, la division en trois nefs ; il remplaça comme lui la voûte par une série de calottes que portent des piliers antiques ; à la croisée il bâtit, sur un tambour à huit pans, une coupole plus étrange que belle. La façade fut conçue d'après les modèles florentins. Mais déjà il admettait, à la façade de l'église d'Abbiategrosso, l'arc de triomphe introduit dans l'architecture religieuse par Alberti ; il allait peu à peu se rapprocher du style classique, vers lequel Julien de San Gallo s'acheminait également.

L'architecture des maîtres italiens s'imposait dans le royaume hongrois et s'introduisait jusque dans la lointaine Russie. Ivan III, en 1474, appelait à Moscou Ridolfo Fieravante de Bologne, qui, ingénieur, architecte, médailliste, illustre sous le surnom d'Aristote, avait, à Venise, consolidé le campanile, et travaillait à Milan pour François Sforza. Le grand-duc, dix ans plus tard, demandait encore en Hongrie, à Venise, des architectes italiens. En 1488 vint de Milan Pierre-Antoine Solari, dont le père avait imaginé la façade de la Chartreuse de Pavie. Ces maîtres du nord bâtirent, au Kreml de Moscou, palais et églises. Il n'y a pas lieu de s'étonner si les murailles de la forteresse, élevées de 1485 à 1508, rappellent le château milanais des Sforza ; si le Palais à Facettes, élevé de 1487 à 1491, rappelle le palais ferrarais des Diamants ; si même l'Ouspensky Sobor — la cathédrale de la Dormition, — construite par Fieravante de 1475 à 1479, cherche à

concilier une décoration tout italienne et le plan byzantin prescrit par Ivan III.

IV. — L'évolution de la sculpture ⁸⁷

L'atelier de Champmol, près de Dijon, travaillait lentement au tombeau de Jean Sans-Peur. Jean de la Huerta laissa terminés, p₂₁₅ en 1463, les pleurants et les anges. De 1463 à 1470, Antoine Le Moiturier, neveu de Jacques Morel, tailla les deux images de Jean et de Marguerite de Bavière, selon les formules de Claus de Werve. Le maître de Souvigny avait sculpté, à la cathédrale d'Aix, un groupe de sainte Anne, de la Vierge et de l'Enfant : il décora, dans la cathédrale d'Angers, le tombeau du roi René : il mourut en septembre 1459. Mais Charles le Téméraire se désintéressait des artistes, qui travaillaient maintenant pour les bourgeois enrichis ou les communautés religieuses. Entre 1477 et 1483, Philippe Pot, sieur de la Roche-Nolay, grand sénéchal de Bourgogne, se fit élever un monument funéraire dans l'église abbatiale de Cîteaux. Renouvelant le thème traditionnel des pleureurs, l'artiste inconnu fit peser à leurs épaules la dalle sur laquelle, mains jointes, le chevalier repose dans son armure. Au Saint-Sépulcre de l'hôpital de Tonnerre, l'école se montrait capable encore de traduire en termes pittoresques l'émotion sacrée. Pourtant elle s'affaiblissait à force de traiter, selon des formules toujours pareilles, les mêmes sujets. Elle multipliait les Vierges dont le visage, parfois vulgaire, conserve une expression banale de tendresse et de simplicité, les figures larmoyantes dont la désolation maniérée semble indéfiniment répéter une plainte conventionnelle. Moins habiles à rendre les sentiments, la sculpture força les attitudes ; les draperies plus lourdes et compliquées s'agitèrent en vain.

Les enseignements bourguignons n'avaient pas été acceptés de tout le royaume. Ni la Vierge de Notre-Dame du Marturet à Riom, ni les statues qui, dans la Sainte-Chapelle de Châteaudun, ornent la tombe de Dunois et de Marie d'Harcourt, ne procèdent de l'école dijonnaise. Mais elle ne resta pas sans agir sur le développement de l'art populai-

⁸⁷ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

re. La piété franciscaine attirait de plus en plus vers le culte de la Vierge la dévotion catholique ; les mystères mettaient en scène la légende du Christ, de la Vierge et des saints. Pour les confréries p²¹⁶ pieuses des villes et des bourgades, le ciseau du sculpteur évoqua les épisodes les plus humains et pitoyables du drame de la Rédemption : la mise au tombeau, la Vierge tenant sur ses genoux le corps douloureux du crucifié. Une mesure apprise dans les ateliers parisiens tempéra la véhémence bourguignonne. Les confréries ont très souvent commandé les ensembles décoratifs qui se déploient aux portails et aux façades des églises récemment achevées, Saint-Wulfran d'Abbeville, Notre-Dame d'Alençon, la Trinité de Vendôme, la cathédrale de Coutances, la cathédrale de Nantes ; un réalisme sans entraves n'y rajeunit pas toujours très heureusement les traditions du XIII^e siècle. Les innombrables images de saints et de saintes, patrons des métiers et des associations religieuses, trahissent fréquemment une facture peu inspirée.

Laurent Ghiberti était mort à Florence, le 1^{er} décembre 1455. Donatello, revenu de l'Italie du nord, travailla quelque temps à la cathédrale de Sienne. Il fondait, en octobre 1457, un saint Jean-Baptiste desséché par les jeûnes, et taillait dans le bois, vers 1460, pour le baptistère de Florence, une dure et sèche image de sainte Madeleine. Après la consécration du maître-autel de San Lorenzo, il y travailla pour Cosme à deux ambons décorés de bas-reliefs de bronze. Il avait entrepris de conter le drame de la Passion : il en put achever seulement quelques scènes, où le plus âpre réalisme donne un accent de vérité incomparable au tragique de l'émotion. Divers élèves, et particulièrement Bertoldo di Giovanni, dont Michel-Ange devait recevoir les leçons, achevèrent le reste d'après ses dessins. Il mourut à Florence le 13 décembre 1466.

Luc della Robbia de 1456 à 1454, exécutait en l'église florentine de Santa Trinita, l'admirable tombeau de l'évêque Benozzo Federighi. Il sculpta dans le marbre l'image couchée ; la terre cuite n'intervient que pour l'entourer d'une guirlande fleurie. Pourtant, à la pierre dure, il continuait de préférer l'émail polychrome ; il en décorait à l'Impruneta, entre 1452 et 1456, le tabernacle de la chapelle de la Croix ; à San Miniato de 1459 à 1466, la chapelle construite pour la

sépulture, du cardinal Jacques de Portugal ; à Santa Croce, la voûte et les murs de la chapelle des Pazzi. Son activité se ralentit vers 1471 ; il mourut très âgé, en 1482.

L'enseignement des maîtres se transmettait sans défaillance. Élève de Donatello, Didier de Settignano, qui disparut ^{p217} en 1464, avait aimé avant tout la douceur souriante. Le tombeau de Charles Marsupini, érigé en 1455 à Santa Croce, diffère du monument de Brunni par la surabondance de la fantaisie ornementale, par l'élégance recherchée du sarcophage qui supporte le lit de parade où le poète, couronné de lauriers, s'est endormi, par la grâce des enfants qui veillent sur son repos. La même élégance embellit à San Lorenzo le tabernacle de la chapelle du Sacrement.

Antoine Rossellino, plus jeune sans doute que son frère, exécutait en 1461, à San Miniato, le tombeau du cardinal portugais, dans la chapelle du couvent napolitain de Monte Oliveto un bas-relief pittoresque de la Nativité, et, en 1478, à Santa Croce, sa dernière œuvre, la Madonna del Latte. Le Saint Sébastien de la collégiale d'Empoli annonce déjà, par la beauté vigoureuse de son modelé, l'un des Captifs de Michel-Ange. Né en 1442, collaborateur de Didier et d'Antoine Rossellino, Benoît de Maiano unit au charme du premier plus de profondeur, et posséda mieux qu'Antoine le sens de la composition. Entre 1476 et 1478, aidé de son frère Julien, il exécutait, au Palais de la Seigneurie, le portail monumental de la salle de l'Audience ; vers 1480 il achevait, pour la chaire de Santa Croce, les bas-reliefs qui racontent la vie de saint François. Il allait alors travailler à Naples et à Loreto. De 1490 date, dans le bas-côté droit de Santa Maria del Fiore, le buste de Giotto, dont Politien rédigea l'épigraphe ; de l'année suivante, le tombeau de Philippe Strozzi dans la chapelle qu'il avait fondée à Santa Maria Novella.

Mino de Fiesole, originaire en réalité de Poppi dans le Casentino, et qui avait évidemment subi l'influence de Didier, chercha de bonne heure fortune à Rome, où, en 1463, Pie II lui commandait, pour la basilique de Saint-Pierre, la chaire de la bénédiction pontificale. Rentré à Florence après la mort du pape, il sculpta le tombeau de l'évêque Salutati à la cathédrale de Fiesole, et, à la Badia, termina, en 1481, le monument plusieurs fois interrompu du comte Hugues ; il exécutait en même temps à Santa Croce, avec une élégance un peu superficielle, le

tabernacle de la chapelle médicéenne. Le cardinal Barbo lui commanda le tombeau de son oncle Paul II, et lui associa un sculpteur venu de Traù en Dalmatie, Jean Duknović, — Giovanni Dalmata, — élève des ateliers lombards et Vénitiens. Ils conçurent un monument qui, par sa grandeur, la recherche et l'abondance de sa décoration plastique et dramatique, p₂₁₈ dépassait les plus vastes efforts des maîtres du XV^e siècle. Sur un soubassement orné de figures et de bas-reliefs, le sarcophage monumental portait la statue gisante ; il s'encadrait de hautes colonnes et de pilastres, que couronnait un entablement où Mino avait sculpté le Jugement dernier, Dieu entouré d'apôtres et d'anges, et Paul II à genoux. Mais de ce tombeau ne subsistent que de vigoureux dessins. Mathieu Civitali suivait alors à Lucques le style d'Antoine Rossellino. Cependant André della Robbia, qui avait appris de son oncle Luc, l'art de la terre cuite émaillée, achevait, de 1463 à 1466, à la façade de l'Hôpital des Innocents, les médaillons vite devenus populaires des enfants trouvés. Il multiplia, surtout dans le Casentino, au sanctuaire de la Verna, où les Franciscains l'avaient appelé, les Madones agenouillées ou assises, les couronnements de la Vierge, les adorations de l'Enfant ; dans ces tableaux en reliefs, sa grâce sentimentale se mélangeait d'une certaine puérité.

Un maître, après Donatello, sut animer le bronze. Né en 1435, André di Cione prit de bonne heure le nom de l'orfèvre Verrocchio dont il avait suivi les enseignements. Peintre et architecte en même temps que sculpteur, il se forma dans l'entourage de Cosme, dont le simple tombeau, dallage à dessins géométriques, fut sa première œuvre. En 1469, Laurent le chargeait des sépultures de son père et de son oncle, Pierre le Goutteux et Jean. Il manifesta dans ce travail sa science déjà profonde de la décoration, en adaptant à la technique du bronze divers motifs du monument de Marsuppini. Le David du Bargello vers 1475, l'*Enfant au dauphin* dans la cour du Palazzo Vecchio, en 1476, procédaient encore de Donatello ; le sourire dédaigneux et mélancolique du *David* annonça une génération moins rude et plus raffinée. Le monument du juriste Nicolas Forteguerri, qu'il commençait à Pistoia en 1474, ne fut jamais terminé ; mais, en 1483, à la façade postérieure d'Or San Michèle, son *Incrédulité de saint Thomas* montrait une science accomplie du geste, des attitudes, de la draperie, l'intelligence de l'émotion dramatique, et malgré quelque dureté, une largeur de style qui annonce le XVI^e siècle. Cependant, chargé par Venise d'élever la

statue équestre du condottiere Barthélemy Colleone de Bergame, il en préparait la fonte, quand il mourut en juin 1488. Érigée en 1495 devant San Giovanni e Paolo, l'œuvre l'emporte par l'effet pittoresque sur le Gattamelata, qui lui reste ^{p219} supérieur parla solidité de la structure et la puissante exactitude du portrait.

La manière des ateliers toscans se répandait non sans résistance à travers l'Italie. La sculpture, à Rome, restait presque complètement florentine. Donatello y avait travaillé : Mino de Fiesole y débuta, et bientôt y revînt. En 1493, un élève des orfèvres florentins, Antoine del Pollaiuolo, qui avait travaillé au Baptistère, allait couler en bronze le tombeau de Sixte IV : l'admirable effigie du pape, couché sur la dalle funéraire, s'entoura des figures demi-nues, élégantes et gracieuses, des arts libéraux et des vertus. Les Lombards avaient longtemps refusé d'admettre la maîtrise florentine. Dans la seconde moitié du siècle, le chantier de la Chartreuse de Pavie rassemblait des maîtres, comme les frères Cristophe et Antoine Mantegazza, décorateurs expressifs et superficiels, en grande faveur auprès de François Sforza ; comme Jean-Antoine Amadeo, qui semble également avoir préféré l'effet brillant et dramatique à la perfection du détail. Il achevait alors les tombeaux des Colleoni de Bergame ; à la Chartreuse, il exécuta probablement les médaillons à têtes d'empereurs romains et les bas-reliefs consacrés à la vie du Christ, qui ornent le soubassement de la façade. Mais un Florentin de génie allait tenter d'élever sur une place de Milan la statue équestre de François Sforza. Léonard de Vinci, appelé par Ludovic le More, commençait en 1490, après de longues études, la maquette du cheval et du cavalier ; il n'arriva jamais à fondre le colosse ; le plâtre, achevé en 1494, fut détruit, après 1501, par les mercenaires de Louis XII. À Venise enfin, la tradition médiévale, se conciliait avec le goût nouveau de l'antique. Le Véronais Antoine Rizzo avait travaillé à l'Arc Foscari ; son Ève fortement modelée, et qui semble trahir quelques réminiscences de l'art du nord, le rendit célèbre dès avant 1475. Il achevait alors aux Frari le tombeau du doge François Foscari ; il y répétait, avec une magnificence déjà un peu lourde, la formule créée, au tombeau de Jean XXIII, par Donatello et Michelozzo. Il s'en affranchit bientôt : dans la même église, pour le doge Nicolas Tron, mort en 1473, il imaginait un type de mausolée que les architectes vénitiens allaient après lui alléger et développer. À mi-hauteur d'un arc gigantesque et triomphal, qui encadre dans son

tympan l'image du Christ, trois consoles fixent à la muraille le sarcophage sur lequel dort le gisant. Séparée du Rédempteur par un étage d'arcades où s'abritent ^{p220} des vertus, il plaça debout, dans une niche, la statue réaliste du mort, en grand costume d'apparat ; il la flanqua de deux vertus debout dans des arches moins profondes : d'autres encore s'adossèrent aux pilastres latéraux. Après l'incendie du 14 septembre 1482, chargé de rebâtir sur la cour intérieure toute une aile du palais ducal, il se voua désormais à l'architecture. Pierre Solari de Carona, surnommé le Lombard, s'était, sur les chantiers de Pavie, assimilé la manière des Mantegazza. Au monument du doge Pierre Mocenigo, mort en 1476, il suivit assez exactement, avec moins d'ampleur et plus de sécheresse, le modèle créé par Rizzo. C'est alors qu'il construisit la Scuola di San Marco, Santa Maria de' Miràcoli, et devint architecte à son tour.

Ouverte à l'art toscan depuis le temps déjà lointain où Masolino de Panicale décorait, en 1426, la chapelle d'Ozor et le mausolée de Székes-Féjervár, la Hongrie accueillait triomphalement la sculpture florentine ; Laurent le Magnifique envoyait d'après Vasari, deux bronzes de Verrocchio à Mathias Corvin, qui faisait décorer le palais de Bude d'après les dessins de Benoît de Maiano.

V. — L'évolution de la peinture aux Pays-Bas, en Allemagne et en France ⁸⁸

Les peintres des Pays-Bas suivaient la tradition de leur vigoureuse école. Roger de la Pasture était mort en 1464. Simon Marmion d'Amiens, qui a laissé les portraits de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon mourut en 1489. Ce fut lui sans doute qui, à Saint-Omer, sur le retable commandé avant 1473 par Guillaume Fillastre, abbé du couvent de Saint-Bertin, raconta la vie du fondateur, avec le souci flamand du détail pittoresque, une délicatesse de miniaturiste, et une fermeté de dessin qui trahit l'étude des Van Eyck.

En Hollande, sous l'influence des Flamands, s'ouvraient ^{p221} de nouveaux ateliers. Albert van Ouwater s'établissait à Haarlem en 1467 ; Gérard de Saint-Jean, dans les dernières années du siècle,

⁸⁸ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

continua son enseignement. Pourtant Thierry Bouts, né à Haarlem, ne quittait pas Louvain, où il s'était établi avant le milieu du siècle et mourut en 1475. Il y peignit, de 1464 à 1468, son polyptyque de la Cène ; vers la fin de sa carrière, dans les panneaux de la légende de l'empereur Otton, il tenta de grouper en de vastes ensembles, à la manière des fresquistes italiens, des personnages de grandeur naturelle, dont les figures allongées, sévères, un peu raides, mais d'un grand style et d'un sentiment profond, rappellent à la fois Roger de la Pasture, et par leur gravité silencieuse les créations récentes des peintres de Haarlem. Hugues Van der Goes, probablement zélandais, apprit le métier à Gand et à Bruges. C'est à Gand sans doute, avant 1476, qu'il exécuta pour les Portinari de Florence son grand triptyque de l'*Adoration des bergers*, conservé au musée des Offices, et, probablement aussi, la *Mort de la Vierge*, que garde le Musée de Bruges. Son sentiment vif et tendre des scènes religieuses s'exprime par les moyens les plus variés d'un art savant et composite, où se retrouvent, avec la tradition impérieuse des Van Eyck, diverses formules qui viennent de Thierry Bouts ou des Hollandais. En 1481, rentrant d'un voyage à Cologne, il se crut damné et tomba dans la folie : il mourut l'année suivante au couvent de Rouge-Cloître.

Depuis la mort d'Étienne Lochner, en 1452, l'art des Pays-Bas s'imposait dans les écoles allemandes. Le maître colonais de la *Vie de Marie* demeure fidèle à l'inspiration religieuse de ses prédécesseurs ; il emprunte son dessein à Roger de la Pasture, à Thierry Bouts, sans les égaler. Dans le dernier tiers du siècle, le maître de la *Sainte Famille* traite en réaliste le drame religieux et n'y cherche plus guère qu'un prétexte pour ordonner autour des personnages sacrés la diversité des types et des attitudes. Venu de la Haute Allemagne où peut-être de régions du Rhin supérieur, le maître de l'*Autel de saint Barthélemy* apparaît comme un coloriste précieux et violent. L'école franconienne, à Bamberg et à Nuremberg, subit depuis le milieu du siècle l'influence très forte des Flamands ; elle connaît l'Italie et particulièrement Venise ; elle admire et suit Roger de la Pasture.

Un peintre d'origine allemande allait cultiver avec magnificence, aux Pays-Bas, la tradition des frères Van Eyck. Jean ^{p222} Memling, né dans le pays de Mayence, semble avoir travaillé à Cologne et fut vraisemblablement à Bruxelles l'élève de Roger de la Pasture. Il habitait Bruges en 1476 ; il y mourut le 11 août 1494. Sa première éducation

l'orientait vers une rêveuse mysticité ; l'exemple de Roger de la Pasture ne l'en détourna pas : les réalistes flamands lui apprirent l'art d'observer et d'exprimer la vie profonde des individus, ou de traduire le charme intime des paysages et des intérieurs. Il peignit, en 1477, les *Sept douleurs de la Vierge* ; en 1479, pour l'hôpital Saint-Jean de Bruges, le *Mariage mystique de sainte Catherine* et une *Adoration des Mages* commandée par le boursier Jean Floreins ; en 1484, le grand triptyque de *Saint Christophe*, que le bourgmestre Guillaume Moreel offrit à l'église Saint-Jacques ; en 1489, la famille de Jacques Floreins aux pieds de la Vierge, et la *Châsse de sainte Ursule*. Sa dernière œuvre importante fut, en 1491, le polyptyque de la *Passion*, à Notre-Dame de Lübeck. Bouts, vers la fin de sa carrière, et Hugues Van der Goes, dans le triptyque des Portinari, avaient admirablement représenté des personnages de grandeur naturelle. Memling ne s'y hasarda qu'une fois dans son *Concert céleste*, peint pour le buffet d'orgues de Najera, et qui, à bien des égards, procède du polyptyque de Saint-Bavon. De moindres proportions convenaient mieux à son talent ; lorsque pour conter la légende de sainte Ursule, il dut animer des foules, il emprunta ses procédés à la technique de la miniature. Ses figures idéales, au front bombé, au nez long, aux tempes découvertes, dont Hugues Van der Goes avait déjà créé le type aux volets du triptyque florentin, semblent offrir un vivant commentaire de l'*Imitation*. Moins solidement établis et gravés que les inégalables images où triomphe le génie des Van Eyck, ses portraits émeuvent davantage par leur simplicité pensive et recueillie. Ses paysages où les éléments réels s'harmonisent au rêve et à la fantaisie du poète, rappellent à la fin Roger de la Pasture, le Maître de Flémalle et les enlumineurs du duc de Berry. Peut-être cependant Memling, par une douceur trop exclusivement recherchée, introduisit-il dans l'art des Pays-Bas le germe d'une séduisante faiblesse.

Tandis que Gérard David, à Bruges, dès 1488, avec un dessin moins dur et moins ferme, imitait dans son *Histoire du juge prévaricateur*, la stricte manière de Bouts, l'école de Cologne se rapprochait insensiblement de la flamande. Si, à ^{p223} Nuremberg, Michel Wohlgemut (1434-1519), continuateur de Jean Pleydenwurff, s'inspire de Roger de la Pasture, sans d'ailleurs imaginer des figures véritablement expressives, les ateliers du haut Rhin, à Bâle, Colmar, Strasbourg ou Mayence, accomplissent une œuvre plus originale. Il s'y forme plus

de graveurs que de peintres. Le maître inconnu qui signe E. S. a certainement subi l'influence des Flamands et de Roger de la Pasture. Martin Schongauer, fils d'un orfèvre originaire d'Augsbourg, s'établit à Colmar vers 1445. S'il y reçut les leçons d'un peintre local, dessinateur passionné, qui, en des panneaux d'un réalisme parfois burlesque, avait, en 1462, raconté l'histoire de la Passion, ce fut encore de Roger de la Pasture que lui vinrent ses inspirations les plus hautes. La *Vierge au buisson de roses*, peinte en 1473 pour Saint-Martin de Colmar, se rattache par quelques côtés à la tradition colonaise ; mais, bien que l'artiste se révèle moins peintre que graveur, le type du visage, le dessin des plis rappellent les Flandres. La série importante de ses planches permet de suivre l'évolution de sa manière, qui, d'abord sèche et anguleuse, s'assouplit peu à peu ; la composition s'ordonne et l'expression s'idéalise. Son grand *Portement de croix* put émouvoir profondément Albert Dürer. Aussi fut-ce à Colmar qu'en 1491 le fils de l'orfèvre nurembergeois, après son apprentissage chez Wohlgemut, voulut chercher le contact d'un art plus haut ; mais Schongauer venait alors de mourir.

Les miniaturistes parisiens maintenaient, avec plus ou moins de vigueur, jusqu'à la fin du siècle, les traditions de Pol de Limbourg. L'activité d'Enguerrand Quarton, après 1453, semble ralentir. Mais Nicolas Froment, du diocèse d'Uzès, travaillait de 1461 à 1475 en Avignon. Il peignit, vers 1461, la *Résurrection de Lazare*, brutale et triste, que garde le musée des Offices. C'est vers 1475-1476 qu'il termina le triptyque du *Buisson ardent*, conservé à la cathédrale d'Aix. Diverses réminiscences italiennes, quelques souvenirs de l'école rhénane, et plus évidemment encore, la tradition des frères Van Eyck, se mêlent dans cette œuvre vigoureuse et dure. Jean Fouquet, devenu en 1475 peintre attitré de Louis XI, mourut à Tours en novembre 1481. De 1460 date le beau portrait de Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier de France : œuvre italienne par le décor, plus proche pourtant par l'exécution de la manière flamande que le groupe d'Étienne Chevalier et de ^{p224} saint Étienne. D'autres maîtres moins illustres, à peu près contemporains de Fouquet, laissèrent quelques œuvres d'un haut prix. Peut-être convient-il d'attribuer à Colin d'Amiens, qui reçut plusieurs commandes de Louis XI, le portrait de *l'Homme au verre de vin*. Le retable du palais de justice de Paris semble d'inspiration flamande. En Touraine, où les rois volontiers rési-

daient, la tradition de Foucquet se maintint grâce à une école active de peintres qui furent aussi des miniaturistes. Jean Bourdichon exécutait dès 1490 un vaste polyptyque, malheureusement perdu : il allait bientôt révéler dans ses miniatures, ses *Heures* du roi Ferdinand de Naples, d'Anne de Bretagne, reine de France, un talent facile, ingénieux, plus de virtuosité que d'esprit créateur. Alors se formait Jean Perréal, qui, sous Louis XII et pendant les premières années de François I^{er} passa pour l'égal des plus grands ; alors se forma dans le Bourbonnais, sur le chemin de Touraine en Bourgogne, à Moulins où l'on composait les admirables vitraux de la chapelle ducale, une école vigoureuse : première œuvre attribuée au maître de Moulins, la Nativité peinte pour le cardinal Jean Rolin, évêque d'Autun, est antérieure à 1483.

VI. — L'évolution de la peinture en Italie ⁸⁹

Fra Angelico mourut à Rome en 1455. André del Castagno disparut deux ans plus tard. Il venait d'achever, dans le réfectoire ^{p225} de Sant'Apollonia, la première en date des grandes Cènes florentines du siècle : il semble avoir créé la disposition traditionnelle des personnages, sauf qu'il voulut isoler de l'autre côté de la table Judas en sa trahison. Rien ne contraste avec la tendresse émue de l'Angelico plus violemment que la rudesse farouche des apôtres d'André del Castagno.

Philippe Lippi travaillait depuis 1452 au chœur du dôme de Prato. Convaincu de faux en écriture, condamné par l'officialité florentine et le pape Calixte IV en 1455, il enlevait deux ans plus tard une religieuse, Lucrece Buti, dont il eut une fille et un fils, Filippino, héritier de son talent. Pie II, sur l'intervention de Cosme, releva de leurs vœux le moine et la nonne, leur permit de s'unir légitimement. Philippe mourut en 1469. Il avait achevé en 1460 ses grandes fresques de Prato. À l'exemple de Masaccio, il rejetait le décor conventionnel des ^{p226} giottesques, y substituait un intérieur d'église ou de palais. L'admirable scène des funérailles de saint Étienne, où ce Carme en rupture de couvent avait su trouver une inspiration grave et religieuse, compléta l'enseignement de la chapelle Brancacci. Les jeunes peintres apprirent

⁸⁹ [OUVRAGES À CONSULTER.](#)

de lui comme de Masaccio l'art d'animer des personnages multiples, unis par un même sentiment, que traduit la diversité des attitudes et des visages, et d'équilibrer leurs groupes dans un milieu réel, où l'air circule, où se jouent la lumière et les ombres. Cependant avec la danse de Salomé la fresque sacrée accueillait un élément sensuel dont elle avait jusque-là repoussé la dissonance. Le *Couronnement de la Vierge*, peint en 1467, reste, en dépit de quelques défaillances, une œuvre capitale. Témoins longtemps immobiles du drame divin, les saints et les anges forment pour la première fois, autour de la gloire où s'accomplit le mystère, une guirlande qu'entraîne dans les profondeurs du ciel l'élan d'une allégresse passionnée.

Mais avant que les élèves de Philippe Lippi n'eussent développé dans des compositions importantes l'esprit de ses leçons, les applaudissements éclectiques des amateurs florentins saluèrent les efforts d'un artiste qui, jusque sous Laurent le Magnifique, maintint la tradition charmante et factice des vieux enlumineurs. Benozzo Gozzoli n'avait été d'abord qu'un excellent élève de l'Angelico. Lentement, à Pérouse, à Narni, se formait son talent personnel. De 1459 à 1463 il décora la chapelle du palais des Médicis ; en 1464, à San Gimignano, il peignit la vie de saint Augustin. Il commençait en 1468, à Pise, ses fresques du Campo Santo, achevées en 1485. Il vécut encore jusqu'en 1497. Aux murs de l'étroit oratoire, en un paysage fantastique et stylisé, où les éléments empruntés aux collines de Fiesole, aux bois de cyprès qui de Vincigliata montent vers Castel di Poggio, s'harmonisent avec divers motifs de décoration orientale, Gozzoli déroula une cavalcade qui rappelle à la fois les *Milites Christi*, évoqués par les frères Van Eyck, et certaines scènes de chasse dessinées par les miniaturistes persans ; elle lui offrit le prétexte de multiplier, dans l'or et le brocart des costumes, étudiés avec la somptueuse minutie des vieux imagiers et de Gentile de Fabriano, les portraits d'illustres Florentins, de Cosme et de sa famille, du patriarche de Jérusalem et de l'empereur Jean Paléologue. Cet art composite se retrouve aux fresques de Pise, plus familier lorsque, racontant les vendanges de Noé, le peintre évoque la ^{p227} vie rustique en Toscane, aussi magnifique pour illustrer le voyage de la reine de Saba, également indifférent à l'unité d'action, également enclin à traiter les plus vastes sujets selon le style de la miniature.

Trop peintres pour être séduits par cette imagerie un peu enfantine, trop sculpteurs pour goûter les anatomies fréquemment pauvres et triviales de Philippe Lippi, quelques maîtres ne se laissèrent pas émouvoir par les fresques du palais médicéen et du dôme de Prato. Les frères Antoine et Pierre del Pollaiuolo, nés en 1432 et 1443, avaient appris d'abord le métier d'orfèvre et le maniement du ciseau. Antoine reçut les leçons de Ghiberti, de Donatello, de Paul Uccello ; Pierre étudia sous Uccello et André del Castagno. Mais ils conservèrent la passion des formes harmonieuses et de l'exacte plastique. Antoine, plus encore que Pierre, semble avoir admiré la beauté du corps humain ; ses petits panneaux des *Œuvres d'Hercule* atteignent au grandiose. Les *Vertus*, dessinées par Antoine, peintes par Pierre, en 1469, au tribunal de la Mercatanzia de Florence, triomphent dans le calme équilibre de leur force contenue. La plus importante composition de deux frères, le *Martyre de saint Sébastien*, les montre indifférents à la recherche de l'expression religieuse, préoccupés uniquement de suivre avec précision le jeu des muscles et la ligne des attitudes. Également indifférent à l'art de Lippi, un grand artiste, orfèvre et sculpteur comme eux, se révélait capable d'une pensée plus rare. Quelques années avant de fondre son *Incrédulité de saint Thomas*, Verrocchio peignait pour les Vallombrosiens de San Salvi son *Baptême du Christ*. Tandis que les personnages de Jésus et du Précurseur sont traités avec une exactitude minutieuse et une vigueur d'expression qui semblent précéder des frères Van Eyck, le charme des deux anges agenouillés annonce la grâce des figures créées par Léonard, et le paysage, à la fois alpestre et oriental, trahit le désir de situer dans un monde merveilleux de beauté et de rêve les scènes de l'histoire sacrée.

Ce fut avec Dominique Ghirlandaio que l'art de Philippe Lippi et de Masaccio triompha. Domenico Bigordi, dit *il Ghirlandaio*, naquit à Florence en 1449 ; il se forma dans l'atelier d'Alessio Baldovinetti. Les fresques exécutées à Santa Trinita, de 1471 à 1497, par cet élève d'André del Castagno n'existent plus. Il avait représenté, parmi d'autres épisodes, la visite de la reine de Saba et, selon l'usage de Gozzoli et de Lippi, mêlé aux personnages bibliques d'illustres contemporains. Ses ^{p228} figures d'évangélistes et de docteurs, à la voûte de la chapelle du cardinal portugais, dans la basilique de San Miniato, sa Madone du Louvre, révèlent un peintre qui aime la transparence d'une lumière argentée, les expressions les plus mystérieuses et

fuyantes du visage humain. Ghirlandaio apprit de lui le dessin et la perspective ; mais il resta plus vigoureux et moins raffiné. Il admira sans nul doute Gozzoli ; mais davantage il dut goûter les fresques de Prato. En 1475, à San Gimignano, où il avait pu étudier les histoires de saint Augustin, il décorait la chapelle, achevée par Julien de Maiano en l'honneur de sainte Fina. La scène des funérailles de la sainte rappelle, de façon évidente, les funérailles du premier martyr. Bientôt, au Vatican, il décorait la salle de la bibliothèque ; il put alors s'initier à l'architecture des ruines romaines. Son éducation toscane et antique était désormais achevée.

Au couvent franciscain d'Ognissanti de Florence, il peignit, en 1480, sa première Cène. Comme André del Castagno, il choisit le moment où le Christ annonce aux douze la trahison prochaine ; mais Judas reprenait sa place parmi la famille consternée. Le 27 octobre 1481, Sixte IV appelait Ghirlandaio à Rome, avec quelques maîtres florentins ou étrangers, pour orner de fresques la chapelle achevée par Jean de Dolci. Sa *Résurrection* a disparu ; du moins, dans la *Vocation des Apôtres*, la gravité des figures rappelle Masaccio ; les portraits abondent, comme à la cathédrale de Prato ; le paysage à demi fantastique rappelle Gozzoli ; mais le lac de Galilée y ouvre une austère perspective. Revenu de Rome, le peintre, au Palazzo Vecchio, dans la salle du conseil des Prieurs, réconciliait en humaniste la tradition chrétienne et l'histoire antique. San Zanobi semble accueillir amicalement Brutus, Scévola, Camille, Decius, et Scipion l'Africain, évoqué sous l'aspect du jeune héros aimé des dieux, tel que Pétrarque avait voulu le glorifier. En 1485, à Santa Trinita, sur la commande du financier François Sasseti, six fresques racontèrent l'histoire de saint François. L'artiste suivit, parfois de très près, comme dans la scène des funérailles, l'inégalable modèle que Giotto lui offrait à Santa Croce : mais autour du pauvre d'Assise, quelques figures contemporaines du Magnifique se pressent, anxieuses et recueillies, baignées de lumière et d'ombres ; le portique de la sobre chapelle où se déroule la liturgie laisse entrevoir la campagne et les monts toscans. Le miracle de l'enfant ressuscité, la réception des premiers franciscains par Honorius IV, ^{p229} reçurent pour cadres les places et les palais de la Florence médicéenne ; parmi les spectateurs se montrèrent Laurent et ses trois fils, Pierre, Jean et Julien, sous la conduite de Politien leur précepteur. À droite et à gauche de l'autel s'agenouillèrent, simples et

véridiques images, le donateur et sa femme. Alors sans doute le peintre exécuta, sur le retable de la chapelle, une *Adoration des bergers*, où l'on retrouve et les types rustiques imaginés par Hugues Van der Goes, et le paysage irréel où Gozzoli promenait la fantaisie de ses cavalcades, et la ville minutieusement gravée maison par maison que Jean Van Eyck faisait apparaître, avec la fuite lointaine de son fleuve, derrière le muet colloque de la Vierge et du chancelier Rolin, et les ruines grandioses de Rome. Le même art composite se reconnaît dans l'*Adoration des mages* à l'Hôpital des Innocents.

C'est de 1485 à 1490 qu'il conçut et réalisa, pour Jean Tornabuoni, trésorier de Sixte IV, son œuvre capitale, les fresques du chœur de Santa Maria Novella. La paroi du fond, au-dessus de la fenêtre gothique dont lui-même dessina le vitrail, présente un *Couronnement de la Vierge*, qui, avec ses deux étages de figures, peut rappeler les peintures de Lippi à Spolète. Mais la décoration des murs latéraux, où Ghirlandaio retraça la vie de la Vierge et de saint Jean-Baptiste, lui permit de grouper, soit à l'air libre, parmi d'admirables architectures où revit toute son érudition classique, soit dans les salles, ornées avec un luxe austère, d'authentiques palais florentins, la plus rare et saisissante collection de portraits : les Tornabuoni et les Albizzi, les chefs de l'humanisme florentin, Marsile Ficin, Landino, Politien, Démétrios Chalcondylas, parmi lesquels il n'hésita pas à présenter sa propre image et celle de ses frères, David et Ridolfo. Rien ne reste à dire sur l'élégance et la vérité de ces figures, sur la poésie noble et familière de quelques épisodes, comme la naissance de la Vierge, du Précurseur, ou la Visitation. L'œuvre, d'ailleurs, manque à peu près complètement de signification religieuse : malgré son génie et sa probité, Ghirlandaio n'eut pas l'âme de Masaccio ni de fra Angelico. Du moins les fresques du *Baptême du Christ* ou de la *Prédication de saint Jean-Baptiste* ont-elles fixé l'ordonnance des vastes ensembles chers aux maîtres du XVI^e siècle. Il peignit encore, en 1491, d'une main émue, pour Laurent Tornabuoni, la *Visitation* du Louvre. Mais le 11 janvier 1494, il mourait en pleine force. Dans son atelier^{p230} achevait alors de se former le jeune homme de dix-neuf ans qui devait être Michel-Ange.

Un peu plus âgé que Ghirlandaio, mais destiné à lui survivre jusqu'en 1510, Sandro Filipepi, illustre sous le nom familial de Botticelli, était né à Florence en 1444. Il apprit la peinture auprès de Lippi ;

Antoine Pollaiuolo, en 1467, lui enseigna la beauté plastique des mythes païens ; Verrocchio put lui apprendre son dessin strict et net de sculpteur, lui communiquer un peu de la fantaisie ardente et disciplinée qui encadrait d'un paysage merveilleux la scène exacte du *Baptême*. Admis dans l'intimité de Laurent, Botticelli se lia d'amitié avec Politien ; l'imagination tout alexandrine de l'humaniste s'accordait avec sa propre vision de la nature. La curiosité de son esprit, la poésie de son rêve, sa tendance à la préciosité l'éloignaient insensiblement de Lippi. Dès 1470, Botticelli avait peint sa *Judith*, d'une allure si légère et d'une grâce si mélancolique. Le *Saint Sébastien* de Berlin, plus émouvant dans sa simple élégance que l'œuvre pénible et savante des Pollaiuolo, date de 1473. L'année suivante, à Pise, il échouait dans une tentative de collaboration avec Gozzoli, que désormais sans doute il préférait au maître de Prato. La fable païenne l'attirait autant que la légende biblique ; il avait peint, en 1474, l'*Adoration des mages* ; un groupe de Mars et de Vénus répondit bientôt aux *Stanze per la giostra*. Pour la villa de Castello fut, en 1477, achevée cette allégorie de la *Primavera*, dont le sens, conforme à quelque allégorie de Politien, garde une part de mystère, mais où sans doute se cache une allusion mélancolique à la mort prématurée de Simonetta Cattaneo. La *Pallas* qui dompte un centaure symbolisait, en 1480, le triomphe de Laurent par l'esprit et les armes ; la *Madone du Magnificat*, le *Saint Augustin* d'Ognissanti exprimèrent un sentiment profond de mysticité chrétienne. Bientôt, avec Ghirlandaio, il travaillait à la Sixtine : la *Jeunesse de Moïse*, le *Châtiment de Coré*, la *Tentation du Christ*, le montrèrent assez insoucieux de l'unité dramatique recherchée par Lippi ; comme Gozzoli, dont on retrouverait aisément, dans ces fresques, la verve ingénieuse et rare, il juxtaposait parfois en un même cadre des épisodes successifs ; mais il ennoblissait, comme Ghirlandaio, de ruines antiques ses paysages. Il avait déjà groupé, dans l'*Adoration des mages*, Cosme, ses fils et leurs amis ; prélats et seigneurs romains, artistes et lettrés, assistèrent à la *Purification du lépreux*. Il saisissait, mieux que Ghirlandaio, ^{p231} le rythme et la grâce des attitudes, la plus fugitive expression du visage humain.

Il semblait, après ce voyage, avoir acquis son équilibre définitif, dominer toutes les ressources de son esprit et de son art. Un poème de Politien lui inspirait, en 1482, pour la villa de Castello, sa *Naissance de Vénus*. Les fresques exécutées en 1486 pour la villa Lemmi, à

l'occasion du mariage de Laurent Tornabuoni et de Jeanne degli Albizzi, mêlent aux figures allégoriques du *Trivium* et du *Quadrivium*, que la fantaisie de Botticelli évoquait après André de Florence, de saisissants portraits. La description que, dans son *Traité de la peinture*, Léon-Baptiste Alberti avait, d'après Lucien, tentée d'un tableau d'Apelle, lui inspira, en 1490, une petite composition toute en énigmes, la *Calomnie*. Mais la méditation de Dante, dont Politien et Landino ravivaient alors le culte, l'inclinait de plus en plus vers la peinture religieuse. Déjà la grande édition que donna de la *Divine comédie*, en 1481, l'auteur des *Camaldulenses disputationes*, contenait quelques dessins du peintre. Il eût voulu illustrer l'ensemble des trois cantiques. Les prédications de Savonarole le ramenaient à un sévère catholicisme ; déjà l'*Annonciation* de 1489-1490 trahit une exaltation presque douloureuse.

Moins compliqué, moins riche de secrets, mais plein de grâce et de charme, se montrait l'art de Filippino Lippi. Âgé de douze ans à la mort de son père, il fréquenta l'atelier de Botticelli, sans oublier les enseignements de fra Filippo. Dès 1480, à la Badia de Florence, l'*Apparition de la Vierge devant saint Bernard* donna la mesure de son talent. Quatre ans plus tard, les moines du Carmine lui confiaient la tâche redoutable de clore, dans la chapelle Brancacci, le cycle interrompu depuis Masolino et Masaccio. En 1485, il avait complété la *Résurrection du fils de l'empereur* par saint Pierre et saint Paul, dit leur comparution devant le proconsul, la visite de Paul à Pierre dans son cachot, l'évasion miraculeuse du chef des apôtres et sa crucifixion. Ces œuvres légères, que baigne une atmosphère argentée, manquent à coup sûr de vigueur dramatique, mais abondent en portraits rapides et vivants. En 1488, Mathias Corvin lui commandait deux tableaux et l'appelait inutilement à la cour de Hongrie. L'année suivante, les Frères Prêcheurs de Santa Maria sopra Minerva le chargeait de peindre, avec l'*Annonciation* et l'*Assomption*, un *Triomphe de saint Thomas d'Aquin*, où se manifesta quelque maniérisme. p232

Léonard de Vinci, depuis plusieurs années, n'habitait plus Florence, où, dans l'atelier de Verrocchio, il avait appris à peindre et sans doute à sculpter. La légende lui attribua longtemps les deux anges adolescents qui assistent au *Baptême du Christ* ; l'*Annonciation* des Offices, déjà si riche de poésie, date de cet apprentissage. En 1478, la Seigneurie lui commandait un retable qu'il n'acheva pas. Après

l'échec de la conspiration des Pazzi, elle le désignait avec Botticelli pour retracer, sur la façade du Bargello, les images des suppliciés. En 1481, il abandonnait une *Adoration des bergers*, destinée aux moines de San Donato a Scopeto. Elle contient déjà toute sa puissance d'observation divinatrice, toute sa science de la mise en scène, toute sa virtuosité de dessinateur, et laisse déjà pressentir les jeux infinis de son clair obscur. Ludovic le More l'appelait alors à Milan. Peut-être, avant son départ, acheva-t-il la *Vierge aux rochers* du Louvre. Il élargit à la mesure de son rêve, il para d'une splendeur profonde et sombre le paysage à la fois réel et fantastique où Verrocchio situait le baptême du Sauveur ; mais personne encore n'avait peint avec une aussi savante justesse le corps délicat de l'enfant Jésus et du petit saint Jean ; et l'expression mystérieuse de la Vierge, l'expression plus mystérieuse de l'ange, appartiennent au secret de son génie.

Arezzo, ville toscane, sur le chemin de Pérouse et d'Assise, eut, dans la seconde moitié du XV^e siècle, un peintre qui continua la tradition de Giotto et les efforts de l'Angelico. Pierre dei Franceschi, plus communément appelé della Francesca, né à Borgo San Sepolcro vers 1406, fréquenta les ateliers florentins. Nicolas V lui confia pour le Vatican des travaux qui n'ont pas subsisté. Il achevait, en 1468, de traiter, à San Francesco d'Arezzo, le sujet développé un siècle plus tôt, à Santa Croce de Florence, par un médiocre giottesque, la *Légende de la sainte Croix*. Il suivit Jacques de Voragine avec un mélange de sobre élégance et de majesté, une science innée des nobles attitudes, une entente profonde des paysages. À son école s'était instruit Michelozzo ou Melozzo Ambrogi de Forlì, qui, né en 1438, travailla pour Sixte IV. La fresque où Platina, nommé bibliothécaire de la Vaticane, s'agenouille devant le pape, groupa d'admirables portraits dans l'atmosphère exacte de la librairie. La vaste *Ascension*, terminée en 1480 pour l'église des Saints Apôtres, et dont les débris laissent une impression de force et d'harmonie, révélait aux Romains l'art du raccourci, ^{p233} déjà pratiqué, avant cette date, par Mantegna. L'artiste peignit encore, à la coupole de Loreto, quelques figures de prophètes et d'anges ; il mourut à Forlì en 1494

Entre Arezzo et Pérouse, dans la petite ville toscane de Cortone, où déjà fra Angelico avait décoré une église, naquit, peu après 1441, Luc Signorelli. Élève, comme Melozzo, de Pierre della Francesca, il collaborait aux fresques de San Francesco. À Florence, où sans doute il

admira l'œuvre d'André del Castagno, il peignit, pour Laurent de Médicis, l'*École de Pan* ; cette seule composition mythologique où il se soit essayé le montre capable de comprendre l'art grec, et de communiquer aux figures antiques une mélancolie moderne. Il groupait derrière la Vierge et l'Enfant des bergers demi-nus, qui, dans un paysage aux lignes simples et sévères, une lumière calme et transparente, semblent s'exercer aux attitudes de la palestre : Michel-Ange ne devait pas les oublier. Mais comme Ghirlandaio, la fresque attirait Signorelli. À la sacristie de Loreto, il peignit des anges musiciens, les quatre Évangélistes, les quatre Pères de l'Église, la vocation de saint Pierre, l'incrédulité de saint Thomas, la conversion de saint Paul. Il imagina des personnages gravement drapés, de style sculptural, et, dans la dernière scène, sut trouver des effets violents et dramatiques. À la Sixtine, la grande composition qui retrace avec une robustesse un peu lourde les derniers épisodes de la vie de Moïse, fut probablement exécutée sur ses dessins par son élève Pierre Dei. C'est vers la fin du siècle, à la cathédrale d'Orvieto, qu'il allait manifester pleinement son génie tragique et proche de Buonarroti.

En Ombrie se développait une nouvelle école. Le premier peintre qui, à Pérouse, créa des œuvres importantes, Fiorenzo di Lorenzo, semble procéder de Gozzoli, et sans doute connut les premières œuvres de Ghirlandaio. Il eut peut-être pour élève le Pérugin. Pierre Vannucci, né en 1446 à Città della Pieve, près du lac Trasimène, alla de bonne heure aider, aux fresques d'Arezzo, Pierre della Francesca. Il étudia peut-être chez Verrocchio, visita la chapelle Brancacci. En 1481, il travaillait, avec Botticelli et Ghirlandaio, à la Sixtine. Il peignit, sur le mur du fond, *Moïse sauvé des eaux*, la *Naissance de Jésus*, l'*Assomption*, qui disparurent pour laisser place au *Jugement dernier* de Michel-Ange. Du moins subsiste la *Remise des clefs à saint Pierre*, si profondément différente des fresques de Ghirlandaio et de Botticelli. Peut-être, avant le séjour à Rome, ^{p234} avait-il achevé la *Madone* du Louvre, entourée de deux saints et de deux anges : les visages montrent déjà cette expression de douceur rêveuse que sans cesse il allait rechercher pour traduire le sentiment chrétien. À la Sixtine, un vaste espace vide sépare le groupe sacré du fond de la scène, où deux arcs de triomphe romains et un temple dont Brunelleschi eût goûté l'architecture laissent apparaître, dans leur intervalle, un paysage aux arbres grêles, stylisés selon une formule qui, d'atelier en atelier, sem-

ble s'être transmise des frères Van Eyck aux maîtres du XV^e siècle finissant. Les figures d'apôtres se conforment aux traditions iconographiques ; mais l'artiste a voulu surtout rendre manifeste leur émotion grave et contenue. Plus discrètement que Botticelli et Ghirlandaio, il mêle aux personnages bibliques des portraits contemporains, traités d'ailleurs avec un incomparable talent. Des années qui suivirent son retour datent de nombreuses madones et le *Saint Sébastien* du Louvre. Le paysage encore conventionnel qu'il avait esquissé dans la chapelle pontificale, se transformait en une exacte campagne ombrienne, avec la mollesse de ses lignes onduleuses, la légèreté verdoyante de ses feuillages, où manquent l'olivier et le cyprès florentins ; il la baignait d'une lumière aérienne, transparente et dorée. Cependant Bernardin di Betto, né à Pérouse en 1454, illustre sous le nom de Pinturicchio, avait collaboré à ses fresques de la Sixtine, et sans doute presque entièrement peint le *Voyage de Moïse* et le *Baptême du Christ*. Dès 1494, Innocent VIII lui confiait la décoration de quelques salles et loges au palais du Vatican : il y préluait à son chef-d'œuvre, la décoration des appartements Borgia. Proche du Pérugin par son amour de la nature ombrienne, par le dessin et la couleur, son goût de l'anecdote et un orientalisme auquel le maître de Pérouse devait rester étranger le rapprochent de Gozzoli.

Dans l'Italie du nord, les peintres, comme les sculpteurs et les architectes, se dérobaient à la maîtrise florentine. Charles Crivelli, formé à Venise et à Padoue, travailla presque uniquement, entre 1468 et 1494, dans les Marches, à la cathédrale d'Ascoli, à Massa près de Fermo, à Camerino. Ce Byzantin précieux donne à ses panneaux, surchargés de dorures, un relief d'orfèvrerie et rappelle les Siennois par sa recherche du style et de l'effet rare, par son goût des vêtements luxueux et des coiffures étranges, par ce qu'il y a de maniéré dans les attitudes de ses personnages, par le type et la tendresse pensive ^{p235} de ses Vierges aux yeux en amande. Il aima les costumes et les tapis orientaux, le décor somptueux et net de la vie aux pays de l'islam ; il sut aussi, dans ses crucifixions, dans ses Pietà, dessinées avec une précision douloureuse, exprimer toute l'émotion du drame chrétien.

C'est à Venise qu'Antonello de Messine, après avoir longuement habité la Sicile et la Calabre, vint s'établir en 1474. Né vers 1430, il avait appris la peinture dans les ateliers de Naples, en relation constante avec les maîtres flamands, dont il fut en réalité l'élève. Malgré

quelque monotonie dans la présentation de ses modèles, parmi lesquels on ne compte que des hommes, il excelle au premier rang des portraitistes italiens du XV^e siècle. Observateur aigu et pénétrant, selon l'esprit des peintres du nord, il donne à ses figures une expression héroïque et sculpturale, et par sa couleur, chaude et profonde, par son art d'équilibrer la lumière et l'ombre, il annonce les grands Vénitiens. Rentré à Messine, il y mourut en février 1479.

Les deux frères Bellini, fils de Jacques, fondèrent à Venise une puissante école. Gentile naquit en 1429. Un voyage à Constantinople, en 1479, où, sur la demande de Mohammed II, il fut envoyé comme le plus habile peintre de sa patrie, lui permit de prendre un contact prolongé avec l'Orient. Il en étudia les types, les costumes, les paysages ; son portrait du sultan rappelle la miniature persane. Il revint, riche de dessins et d'esquisses, dont ses élèves tirèrent d'abondantes leçons. Il conta, en observateur curieux du pittoresque local, d'innombrables anecdotes vénitiennes. Son frère Jean, plus jeune d'un an, fut par excellence le peintre de la Madone ; il transforma la gravité lointaine de la Vierge byzantine en douceur affectueuse et en noblesse familière. Son art composite emprunta beaucoup ; Mantegna, qui fondait alors l'école de Padoue, inspira ses *Pietà*. Il apprit d'Antonello les secrets flamands et devint un admirable portraitiste, dont la pénétration, l'exacte et sobre facture, se manifestent avec éclat dans l'effigie du doge Léonard Loredan. La sainte conversation autour de la Madone prit l'aspect d'un concert sacré. Devant le trône, où la Vierge assise montre avec une joie mélancolique l'enfant destiné à souffrir pour les hommes, des anges chantent ou jouent de divers instruments ; saints et saintes, debout, écoutent en silence. Tandis que se développait cet art calme et grandiose, Alvise Vivarini introduisait dans ses toiles religieuses quelques emprunts à la ^{p236} technique d'Antonello et quelques idées de Jean Bellini. Victor Carpaccio, né vers 1461, plus proche déjà des décorateurs et des miniaturistes orientaux, acquérait ce goût du détail et de la couleur ardente, qui devait se manifester avec éclat, après 1496, dans sa *Légende de sainte Ursule*.

Padoue avait, au XIV^e siècle, vu travailler Giotto ; Donatello y avait fondu ses bas-reliefs de la basilique et dressé la statue équestre de Gattamelata. Dans la seconde moitié du XV^e siècle une école y apparut, qui, avant tout sculpturale, curieuse de dessin, de relief et de perspective, donna peu de soins à la couleur. François Squarcione (1394-

1474), qui avait, dans sa maison, réuni un véritable musée, en fut l'initiateur. S'il ne se montra pas très capable de création, de nombreux peintres apprirent chez lui un art hautain et savant.

André Mantegna naquit probablement en 1431, à Isola di Carturo, entre Padoue et Vicence ; il dut sa formation à l'étude des œuvres de Donatello : mais, plus que le grand Florentin, il s'enthousiasma pour la sculpture antique. Dès le *Saint Luc*, peint pour Sainte-Justine de Padoue en 1454, apparaît une recherche active de la noblesse des attitudes et des draperies. Au couvent des Eremitani, la légende de saint Jacques et de saint Christophe se déroula dans un décor de palais et d'arcs de triomphe romains ; statues, bas-reliefs, bustes classiques s'animèrent et revécurent. Il s'appliquait en même temps à résoudre les plus difficiles problèmes de la perspective et du raccourci. Bientôt devenu le beau-frère des Bellini, il allait exercer, sur le développement du plus jeune, une influence réelle : mais en même temps il prit, au contact des Vénitiens, un goût nouveau de la couleur, et désormais introduisit dans ses œuvres plus d'émotions et de sentiment. Alors fut peinte, entre 1457 et 1459, pour San Zeno de Vérone, la *Vierge à l'Enfant*, assise sur un trône entouré d'anges chanteurs et musiciens, qui rappellent d'assez loin la *cantoria* de Luc della Robbia. Le panneau du *Calvaire*, qui ornait l'un des volets de ce triptyque, montre encore une fois comment l'artiste avait réussi, par la pensée et par l'étude, à se faire le contemporain des anciens. Il concevait pourtant, vers la même époque, ce *Saint Georges* debout, appuyé sur sa lance et cuirassé, que Dürer certainement admira. Vers la fin de 1459, Mantegna passait au service des Gonzague. Entre 1465 et 1474, il décorait, au vieux château de Mantoue, la Camera degli sposi. Avant que la Florence médicéenne n'apparût au chœur de ^{p237} Santa Maria Novella, ses fresques avaient fixé l'image magnifique d'une cour princière. Les histoires d'Orphée et d'Hercule, quelques médaillons où s'encadrent des profils romains, décorent la grisaille du plafond ; au centre, une baie circulaire, bordée d'un balustre de marbre, où se penchent en riant des figures de femmes et de serviteurs, semble s'ouvrir sur un ciel lumineux, parcouru de nuages légers. Ainsi Mantegna, au château de Mantoue, annonçait Véronèse. Toujours en faveur auprès des Gonzague, il passa deux ans à Rome sous Innocent VIII, peignit dans la chapelle du Belvédère des fresques disparues, consacra, en 1492, au *Triomphe de César* quelques grandes toiles, où son érudition

d'archéologue évoquait avec une étonnante exactitude la Rome païenne. Cependant il perfectionnait sa technique, et cette science de la perspective dont témoigne le *Christ mort* du musée Brera.

À Ferrare, où les princes de la famille d'Este réunissaient artistes et poètes, où Boiardo rajeunissait la vieille épopée chevaleresque et fondait le cycle breton avec le cycle de Charlemagne, Cosme Tura, dessinateur sévère et coloriste excellent, déployait aux murs du palais ducal ses triomphes mythologiques et les cortèges de ses fêtes de cour. Dans les salles de Schifanoia, où, de 1465 à 1470, il célébrait avec l'aide de François del Cossa les travaux et les jeux rustiques, sa verve familière et joyeuse rappelle Gozzoli et Pinturicchio.

Une école milanaise se développait. Dans ses figures des Pères de l'Église à Sant'Eustorgio, dans son *Martyre de saint Sébastien* au musée Brera, Vincent Foppa, né à Brescia entre 1427 et 1430, apparaît proche de Squarcione et déjà capable de comprendre Mantegna. Le meilleur élève de Foppa, Ambroise de Fossano, dit le Bergognone, travaillait, entre 1488 et 1495, à la Chartreuse de Pavie. Ses calvaires, ses images de saints manifestent les dons rares d'un artiste grave et religieux, qui volontiers, comme les miniaturistes et fra Angelico, rehausse d'or ses images, mais possède une science impeccable du dessin. Déjà la peinture lombarde se renouvelait, grâce au génie de Léonard. Il s'était établi, vers 1483, à la cour de Ludovic le More. Ses études pour la statue équestre de François Sforza l'absorbèrent longtemps. Vers 1494, à la demande d'une confrérie milanaise, il donnait, de la *Vierge aux rochers*, la réplique, d'un accent moins vigoureux, que conserve la National Gallery. Il travaillait déjà, dans le réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces, à l'œuvre capitale de sa vie, la *Cène*, achevée en 1497. p238

Bibliographie du [chapitre X](#) *La préparation de la Renaissance*

OUVRAGES D'ENSEMBLE À CONSULTER. — On reportera soit aux histoires générales des diverses littératures (Rossi, Lanson, Bédier et Hazard, Fitzmaurice Kelly, Gonzalez Palencia, *Cambridge history of English literature*) citées p. 249 et 508 de la 1^{re} Partie et, pour l'Allemagne, à l'*Histoire du peuple allemand* de Janssen, citée ici-même, p. 188, soit aux histoires de l'art et de la Renaissance dans les divers pays d'Europe (Müntz, Venturi, Réau et Dimier, Tilly) cités p. 276, 289, 546 de la 1^{re} Partie. Vues d'ensemble suggestives dans J. Burckhardt, *Die Kultur der Renaissance* cité p. 249 de la 1^{re} Partie, et dont il existe une traduction française.

[I. L'humanisme et les lettres en Italie](#)

OUVRAGES À CONSULTER. — Outre les ouvrages cités p. 106, voir, sur Laurent le Magnifique, A. Reumont, *Lorenzo de' Medici il Magnifico* (LeijKtg, 1874, 2 vol. in-8^o). Il n'existe aucune œuvre d'ensemble sur Politien. L'essentiel, sur les poèmes de Pulci et de Boiardo, se trouve dans le livre classique de Pio Rajna, *Le fonti dell'Orlando furioso* (Florence, 1876, in-8^o ; 2^e éd. 1900) ; voir également F. Foffano, *Il poema cavalleresco*, (Milan, 1905, in-8^o) ; Ernst Walsler, *Lebens und Glaubensprobleme aus dem Zeitalter der Renaissance ; die Religion des Luigi Pulci ; ihre Quellen und ihre Bedeutung* (Marburg, 1926, in-8^o) ; Henri Hauvette, *L'Arioste et la poésie chevaleresque à Ferrare au début du XVI^e siècle* (Paris, 1927, in-8^o, dans la « Bibliothèque littéraire de la Renaissance »). — Sur Sannazar, voir E. Bellon, *De Sannazari tita et operibus* (Paris, 1895, in-8^o) ; E. Carrara *La poesia pastorale* (Milan, 1905, in-8^o, dans la collection « Storia dei generi letterari italiani »).

[II. L'humanisme et les lettres hors d'Italie](#)

OUVRAGES À CONSULTER. — G. Lanson, *Histoire illustrée de la littérature française*, t. I, et *Histoire de la littérature française illustrée*, publiée sous la direction de J. Bédier et de P. Hazard, t. I, cités p. 249 de la 1^{re} Partie ; les ouvrages de Pietro Toldo (*Contributo allo studio della novella francese*), W. Soederhjelm (La nouvelle française), P. Champion (*Histoire poétique du XV^e siècle et Vie de Charles d'Orléans*) cités ibid. p. 531 ; P. Champion, *François Villon, sa vie et son temps* (Paris, 1913, 2 vol. in-8^o) ; L. Petit de Jul-

leville, *Les mystères*, cité *ibid.*, et *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge* (Paris, 1885, in-8°) ; Gustave Cohen, *Le théâtre en France au moyen âge* ; I : *Le théâtre religieux* (Paris [1928], 80 p, petit in-8°) ; du même, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge* (Paris et Bruxelles, 1906, in-8° ; 2^e éd. augmentée, 1926) ; G. Doutrepoint, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne* (Paris, 1909, in-8°) ; H. Guy, *Histoire de la poésie française au XVI^e siècle*, t. I : *Les grands rhétoriciens* (Paris, 1910, in-8°) ; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines* (Bruxelles, 1867-1874, 3 vol. in-8°) ; Philippe de Commines, *Mémoires*, édités par J. Calmette et G. Durville (Paris, 1924-1925, 3 vol. in-8°, de la collection « Les classiques de l'histoire de France au moyen âge ») ; V.-L. Bourrilly, *Les idées politiques de Commines*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. I (1899), p. 93-123 ; vue d'ensemble sur la littérature française de la seconde moitié du xv^e siècle dans A. Tilley, *The dawn of the French Renaissance* (Cambridge, 1918, in-8°). — Sur l'Espagne et l'Angleterre, voir 1^{re} Partie, p. 249, n. 1. — Pour l'Allemagne, outre J. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes* (cité p. 188), et Ch. Schmidt, *Histoire littéraire de l'Alsace* (cité *ibid.*), voir *Das Narrenschiff von Sebastian Brant*, publ. par K. Gaedeke et Julius Tittmann (Leipzig, 1872, in-16).

III. L'architecture gothique et classique

OUVRAGES À CONSULTER. — Se reporter à la 1^{re} Partie, p. 539-540. Ajouter, pour la France, L. Palustre, *La Renaissance en France* (Paris, 1879-1889, 3 vol. in-4°) ; C.-H. von Geymüller, *Die Baukunst der Renaissance in Frankreich* (Stuttgart, 1898-1901, 2 vol. in-4°) ; W.-H. Ward, *Architecture of the French Renaissance* (Londres, 1911, 2 vol. in-4°). — Pour l'Italie, outre E. Müntz, M. Reymond, A. Venturi (t. VIII, 2^e vol.), cités 1^{re} Partie, p. 546, n. 1, voir E. Müntz, *Les arts à la cour des papes pendant le XV^e et le XVI^e siècle ; recueil de documents inédits tirés des archives et des bibliothèques romaines* (Paris, 1878-1882, 5 vol. in-8°, fasc. 4, 9, 28 de la « Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »), et E. Rodocanachi, *Une cour princière au Vatican. Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI Borgia* (Paris, 1925, in-4°) ; H. Semper, *Bramante* (Berlin, 1897, in-8°, coll. du *Jahrbuch der königl. preuss. Sammlungen*) ; H. von Geymüller, *The school of Bramante* (Londres, 1891, in-8°, dans les publications du « Royal Institute of British architects ») ; Marcel Reymond, *Bramante et l'architecture italienne au XVI^e siècle* (Paris, 1914, in-8°, coll. « Les grands artistes ») ; Fr. Malaguzzi Valeri, *La corte di Ludovico il Moro, Bramante e Leonardo da Vinci* (Milan, 1915, 2 vol. in-8°). — Sur l'influence de l'architecture italienne en Russie, voir L. Réau, *L'art russe des origines à Pierre le Grand*, cité p. 124.

IV. L'évolution de la sculpture

OUVRAGES À CONSULTER. — Se reporter à la 1^{re} Partie, p. 546-547, note. Ajouter, pour la France, Paul Vitry, *Michel Colombe et la sculpture française de son temps* (Paris, 1901, gr. in-8°) ; R. Koechlin et J.-J. Marquet de Vasselot, *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVI^e siècle ; essai sur la transition de l'art gothique à l'italianisme* (Paris, 1900, gr. in-8°) ; pour l'Italie, outre l'ouvrage cité de Marcel Reymond, *La sculpture florentine*, t. III : *Seconde moitié du XV^e siècle* (Florence, 1899, in-4°), et, dans l'*Histoire de l'art*, publ. sous la direction d'André Michel, t. IV : *La Renaissance* 1^{re} partie (1909), le chap. II (La sculpture italienne jusqu'à la mort de Michel-Ange), par A. Michel ; D. Angeli, *Mino da Fiesole* (Florence, 1904, in-8°) ; H. Semper, *Andrea Verrocchio* (Leipzig, 1878, in-8°) ; H. Mackowski, *Verrocchio* (Bielefeld et Leipzig, 1901, in-8°, coll. des « Künstlermonographien ») ; Marcel Reymond, *Verrocchio* (Paris, 1906, in-8°, coll. « Les maîtres de l'art »).

V. L'évolution de la peinture aux Pays-Bas, en Allemagne et en France

OUVRAGES À CONSULTER. — Se reporter à la 1^{re} Partie, n. 1 de la p. 553. Ajouter, dans l'*Histoire de l'art*, publ. par A. Michel (citée p. 216), t. V, 1^{re} partie (1912), le chap. V (La peinture dans les Pays-Bas), par L. de Foucaud ; Louis Réau, *Les primitifs allemands, étude critique* (Paris, (1910), in-8°) ; M. Thausing, *Albrecht Dürer, Geschichte seines Lebens und seiner Kunst* (Leipzig, 1876, in-8° ; 2^e éd. 1884, 2 vol. in-8°) ; H. Knackfuss, *Dürer* (Bielefeld et Leipzig, 1899, in-8°, coll. des « Künstlermonographien ») ; H. Wölfflin, *Die Kunst Albrecht Dürers* (Munich, 1905, in-8°) ; A. Tilley, *The dawn of the French Renaissance* (Cambridge, 1918, in-8°).

VI. L'évolution de la peinture en Italie

OUVRAGES À CONSULTER. — Se reporter à la 1^{re} Partie, n. 1 de la p. 553, et voir, dans l'*Histoire de l'art* publiée par A. Michel, t. IV, 1^{re} partie (1909), le chap. III (La peinture italienne), par A. Pératé ; dans la *Storia dell'arte italiana* d'Adolfo Venturi, le t. VII : *La pittura del Quattrocento* (Milan, 1911-1915, 4 vol. in-4°) ; G. Soulier, *Les influences orientales dans la peinture toscane* (Paris, 1924, in-8°).

Ajouter, pour la peinture toscane, H. Stokes, *Life of Benozzo Gozzoli* (Londres, 1903, in-8°) ; Urbain Mengin, *Benozzo Gozzoli* (Paris, 1909, in-8°, coll. « Les maîtres de l'art ») ; Maud Cruttwell, *Antonio Pollaiuolo* (Londres, 1907, in-8°) ; Ernst Steinmann, *Ghirlandaio* (Bielefeld et Leipzig, 1897, in-8°, coll. des « Künstlermonographien ») ; H. Hauvette, *Ghirlandaio* (Paris, 1907, in-8°, coll. « Les maîtres de l'art ») ; I.-B. Supino, *Sandro Botticelli* (Florence, 1900, in-4°) ; Ch. Diehl, *Botticelli* (Paris, 1906, in-8°, coll. « Les maîtres de l'art ») ;

René Schneider, *Botticelli* (Paris, 1911, in-8°) ; Ad. Venturi, *Il Botticelli interprete di Dante* (Florence, 1921, in-8°) ; I.-B. Supino, *I due Lippi* (Florence, 1905, in-8°) ; K. Witting, *Piero della Francesca* (Strasbourg, 1898, in-8°) ; W.-G. Waters, *Piero della Francesca* (Londres, 1908, in-8°) ; A. Schmarsow, *Melozzo da Forlì* (Berlin, 1886, in-8°) ; Maud Cruttwell, *Luca Signorelli* (Londres, 1899, in-8°) ; Ad. Venturi, *Luca Signorelli interprete di Dante* (Florence, 1921, in-8°) ; du même, *Luca Signorelli* (Florence, 1922, in-4°) ; Jean Alazard, *Le portrait florentin de Botticelli à Bronzino* (Paris, 1924, in-4°).

Pour la peinture ombrienne, voir B. Berenson, *Central painters of the Renaissance* (Londres, 1909, in-8°), trad. française, *Les peintres de l'Italie centrale*, par L. Gillet (Paris, 1926, in-8°) ; Walter Bombe, *Geschichte der peruginer Malerei bis zu Perugino und Pintoricchio* (Berlin, 1912, in-4°, coll. des « Italienische Forschungen ») ; du même, *Perugino, des Meisters Gemälde* (Stuttgart, 1914, in-8°) ; Fr. C. Williamson, *Pietro Vannucci called Perugino* (Londres, 1908, in-8°) ; Jean Alazard, *Pérugin, biographie critique* (Paris, 1927, in-8°, coll. des « Grands artistes ») ; A. Schmarsow, *Pinturicchio in Rom* (Stuttgart, 1880, in-8°) ; E. Steinmann, *Pinturicchio* (Bielefeld et Leipzig, 1898, in-8°, coll. des « Künstlermonographien ») ; Corrado Ricci, *Pinturicchio* (Paris, 1903, in-8°) ; A. Goffin, *Pinturicchio* (Paris, 1908, in-8°, coll. « Les maîtres de l'art ») ; René Schneider, *Pérouse* (Paris, 1914, in-8°, collection des « Villes d'art célèbres »).

Pour les travaux de la Sixtine, voir E. Müntz, *Les arts à la cour des papes pendant le XV^e et le XVI^e siècle*, cité p. 210 ; Ernst Steinmann, *Die Sixtinische Kapelle* (Munich, 1901-1904, 2 vol. in-4°) ; Ad. Venturi, *La Cappella Sistina* (Rome, 1926, in-8°) ; E. Steinmann, *Rom in der Renaissance* (Leipzig, 1902, in-8°) ; E. Bertaux, *Rome*, t. II (Paris, 1905, in-8°, coll. des « Villes d'art ») ; E. Rodocanachi, *Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance*, cité p. 210.

Sur les Vénitiens, les volumes cités dans la 1^{re} Partie, p. 554, de B. Berenson (*The Venitian painters of the Renaissance*), de Lionello Venturi (*Le origine della pittura veneziana*) et de G. Gronau (*Die Künstlerfamilie Bellini*) ; G. et L. Rosenthal, *Vittore Carpaccio* (Paris, 1906, in-8°, coll. les « Grands artistes ») ; G. Ludwig et P. Molmenti, *Vittore Carpaccio* (Milan, 1906, in-8°).

Sur les écoles septentrionales, J. A. Crowe et J. B. Cavalcaselle, *A history of painting in North Italy* (Londres, 1871, 2 vol. in-8°) ; B. Berenson, *The North Italian painters of the Renaissance* (New-York et Londres, 1907, in-8°) ; Gustave Grayer, *L'art ferrarais* (Paris, 1897, 2 vol. in-8°) ; H. Thode, *Mantegna* (Bielefeld et Leipzig, 1897, in-8°, coll. des « Künstlermonographien ») ; Ch. Yriarte, *Mantegna, sa vie, sa maison, son tombeau, son œuvre dans les musées et les collections* (Paris, 1901, in-8°) ; Fr. Knapp, *Mantegna* (Stuttgart, 1901, in-8°, coll. des « Klassiker der Kunst »).

Sur Léonard, voir les livres cités p. 179, et G. Séailles, *Léonard de Vinci* (Paris, 1903, in-8°, coll. « Les maîtres de l'art ») ; Woldemar von Seydlitz, *Leonardo da Vinci, der Wendepunkt der Renaissance* (Berlin, 1909, 2 vol. in-

8°) ; Osvald Siren, *Leonardo da Vinci* (Stockholm, 1911, in-8° ; trad. anglaise, Londres, 1916, in-8°) ; Lionello Venturi, *La critica e l'arte di Leonardo da Vinci* (Bologne, 1919, in-8°) ; Giovanni Poggi, *Leonardo da Vinci ; la Vita di Giorgio Vasari, nuovamente commentata* (Florence, 1919 in-8°) ; Adolfo Venturi, *Leonardo da Vinci pittore* (Bologne, 1920, in-8°) ; A. Schiaparelli, *Leonardo ritrattista* (Milan, 1921, in-8°) ; Tristan Klingsor, *Léonard de Vinci* (Paris, 1930, in-8°, coll. « Les maîtres de l'art ancien »).

Conclusion

Sans doute la tentative peut sembler vaine de marquer en quelques pages le point où aboutit l'effort trouble et dispersé des deux siècles, si chargés d'événements, auxquels ce livre est consacré. Quelques idées, quelques faits essentiels retiennent pourtant l'attention.

Nous avons dû, à plusieurs reprises, signaler la lente destruction de l'ordre chrétien, que Dante, lors de la descente d'Henri VII en Italie, fondait encore sur la double autorité du Saint-Siège et de l'Empire. Ces deux institutions n'offrent plus au monde moderne l'assise qui, dès les dernières années du XIII^e siècle, commençait à se dérober.

La décadence du prestige pontifical se manifeste avec éclat dans le temporel : conséquence ou châtement des ambitions sans mesure conçues par les grands papes du moyen âge, lorsqu'ils avaient prétendu joindre, comme l'écrit Dante, la *spada col pastorale*, le glaive et la crosse pastorale. Le Saint-Siège essayait alors de jouer une partie qu'il ne pouvait gagner. Trop certainement les États laïques auraient fini par échapper, de gré où non, à la domination d'un pouvoir spirituel dont la force n'égalait pas l'orgueil. C'est pourquoi la papauté dut subir les violences de Philippe le Bel, s'humilier avec Clément V devant la monarchie capétienne, se plier, pendant l'exil d'Avignon, aux exigences de la politique française, supporter l'épreuve du Grand Schisme, aggravée et prolongée à plaisir par les princes, et qui ne se termina pas avant le jour où ils s'accordèrent pour y mettre fin. Si le Saint-Siège proclame encore de façon hautaine les doctrines de Grégoire VII et de Boniface VIII, il n'a pourtant jamais réussi et ne réussira jamais à les faire admettre des gouvernements qui, de plus en plus, rejettent sa tutelle. Les ambitions temporelles n'ont abouti qu'à transformer le Patrimoine de saint Pierre en un État italien. Prince parmi d'autres princes, le successeur ^{p239} d'Innocent IV, en ces dernières an-

nées du XV^e siècle, semble s'accommoder aisément d'une grandeur diminuée.

Le déclin de son prestige n'apparaît guère moindre au spirituel. Pour laisser quelques instants de côté les causes d'ordre proprement religieux, dont on ne saurait atténuer la gravité, l'aversion des clercs et des fidèles, en de nombreux pays chrétiens, répond à l'absolutisme ecclésiastique instauré par les grands papes. Rome avait provoqué, par ses abus d'autorité comme par les exigences de son fisc, la résistance des clergés nationaux, à laquelle les gouvernements s'étaient associés. Ainsi naquit la doctrine conciliaire et gallicane ; elle attribua au synode universel le droit suprême d'enseigner et de commander, et, dans l'Église catholique, ne voulut reconnaître qu'une fédération d'Églises, toutes également représentées à ses assises générales, en possession de leurs usages et de leurs franchises. Les gallicans, à Constance, à Bâle, faillirent triompher ; les papes ont pu vaincre le concile avec l'appui des princes laïques ; ils n'ont pu vaincre la doctrine conciliaire ni briser l'opposition permanente des Églises, bientôt encouragée par les grands États.

En vain Henri VII a tenté d'imposer son autorité aux princes et aux villes d'Italie ; en vain Louis de Bavière a très énergiquement soutenu ses droits contre le sacerdoce, Charles IV affranchit les électeurs de toute ingérence pontificale : malgré les services rendus par Sigismond, lors de l'assemblée de Constance, à la cause de l'unité catholique, l'Empire est encore plus affaibli que le Saint-Siège. Les princes allemands respectent peu celui de leurs pairs qu'ils ont revêtu de la dignité impériale. Bien que fixée depuis un demi-siècle chez les Habsbourg, elle ne confère à Frédéric III aucun prestige en Allemagne ni en Europe. Nul ne reconnaît en lui la magistrature à la fois romaine et chrétienne qui, pour Dante, est le partage du successeur de César. Le terme de Saint-Empire romain germanique n'a pas disparu du vocabulaire ; il n'exprime plus aucune réalité morale, politique ou territoriale. L'Europe n'admet plus l'essence divine ni le rôle universel de l'institution ; le particularisme des princes et des villes n'accepte pas l'idée d'un État impérial d'Allemagne. Malgré le mariage de Maximilien avec la fille du Téméraire, on ne saurait prévoir l'étonnante accumulation d'héritages, en vertu desquels Charles Quint pourra de nouveau revendiquer des titres à la monarchie universelle. La résistance de l'Europe, qui leur opposera la notion positive ^{p240} et moderne

d'équilibre, l'échec du plus grand des Habsbourg, manifesteront dans un demi-siècle l'irréremédiable déchéance de l'Empire.

La disparition de l'ordre idéal du monde laisse le champ libre à la concurrence des États. Les uns, comme la France, vigoureusement reconstituée par Louis XI, comme l'Angleterre, à laquelle les premiers Tudors imposent un gouvernement autoritaire et centralisé, comme l'Espagne, où le mariage de Ferdinand et d'Isabelle rapproche Aragon et Castille, possèdent assez de ressources et de forces pour se disputer la prééminence en Europe. D'autres, entre lesquels se divisent les pays qui restent de simples expressions géographiques, Italie ou Allemagne, ne peuvent se permettre de si hautes ambitions : sauf Venise, puissance orientale et coloniale, leur horizon ne dépasse guère le monde germanique ou la péninsule. Mais déjà les rivalités ardentes des États italiens ont plus d'une fois provoqué depuis deux siècles les interventions étrangères. La Lombardie, Naples, ont depuis trop longtemps attiré Allemands, Français, Hongrois, Aragonais ; une tradition d'entreprises de magnificence en Italie va longtemps encore éblouir les hommes qui dirigent la politique des grands royaumes. Vers les extrémités de l'Europe chrétienne, la Pologne, la Hongrie, s'organisent en États modernes. Les royaumes Scandinaves poursuivent leurs querelles obscures, les pays russes lentement sortent de la barbarie. À l'Europe chrétienne, travaillée d'incessants conflits, s'oppose l'Empire ottoman, qui, maître des Balkans, atteint l'Adriatique et le Danube, et représente maintenant, avec une vigueur nouvelle, l'Islam affaibli dans le Maghreb, en Égypte, en Perse, dans les royaumes et les principautés innombrables de l'Inde. Au-delà, l'existence confuse et silencieuse des masses chinoises, les guerres civiles qui déchirent le Japon, restent inaperçues.

On peut se demander quelles rivalités véritables et profondes s'expriment par cette concurrence des États européens. Sans doute, elle traduit d'abord les ambitions dynastiques, égoïstes, souvent absurdes et mesquines, de familles princières avides de terres et de richesses. Mais, derrière la façade souvent dérisoire qu'offrent les États, devine-t-on l'existence de ce qu'on peut appeler des nations ? En France, en Angleterre sans doute, où cent années de guerre ont permis au sentiment national de se définir et d'éprouver sa vigueur ; en Espagne, où la centralisation monarchique semble satisfaire, malgré le particularisme ^{p241} castillan ou aragonais, la conscience, renforcée par la

lutte contre l'islam, d'une certaine unité ethnique et spirituelle. Mais, assurément, nulle idée nationale n'eût soutenu cet État flamand-bourguignon, qui, sans la disparition de Charles le Téméraire, aurait probablement grandi et prospéré le long des voies commerciales qui unissent la mer du Nord à l'Italie. Et, d'autre part, il existe de vastes pays où le sentiment national déjà s'est éveillé et pourtant n'imposera pas avant longtemps la création d'un État unitaire et indépendant. Dante et Pétrarque savent donner à l'âme italienne une expression inoubliable ; on trouverait dans l'Empire, vers la fin du xv^e siècle, et notamment chez les humanistes, une idée confuse mais forte de l'Allemagne, de son génie, de sa puissance ; et toutefois rien ne laisse prévoir une Italie ou une Allemagne. D'ailleurs, dans certains États, dont les progrès se justifient par la coïncidence de leur territoire avec le domaine d'une nation, la politique des princes en trahit fréquemment les intérêts permanents et réels. Les Valois, pendant plus de cinquante ans, vont égarer l'effort militaire et diplomatique de la France à la recherche de conquêtes inutiles en Italie. De là, dans les grandes affaires des États européens, un élément encore primitif, qui échappe au calcul, à la prévision, et contraste avec le caractère déjà moderne des plus puissants d'entre eux.

* * *

Le gouvernement des hommes s'exerce, dans l'Europe chrétienne, selon des formes variées, dont la diversité se réduit à l'opposition de deux types essentiels et de deux doctrines. La tradition impériale de Rome, formulée dès le xiii^e siècle par les légistes languedociens et français, soumet étroitement au prince, identifié avec l'État, les individus et les collectivités. La tradition féodale maintient énergiquement les droits des corps ecclésiastiques, des seigneuries, des bourgeoisies urbaines. La coexistence des deux théories explique l'incohérence des institutions. Le régime monarchique, autoritaire et centralisé, à la romaine, ne fonctionne réellement que dans les États italiens, issus des tyrannies médiévales ou de l'usurpation des chefs de bandes. Aucun respect d'aucun droit établi n'y a gêné le fondateur, libre d'organiser véritablement la concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul homme, qui, du haut ^{p242} de son autorité sans limites, domine les partis, les groupes d'intérêts, les rivalités de classe et arrive à ne repré-

senter que l'idée abstraite de l'État. Les royaumes de France et d'Angleterre évoluent sans nul doute vers l'absolutisme. Les assemblées des trois ordres en France, les Parlements mêmes d'Angleterre, ne semblent plus que survivances du passé. Et pourtant, c'est avec peine que les deux grandes monarchies d'Occident se dégagent des traditions médiévales, dont certaines conservent le plus haut prix et ne périront pas.

Partout ailleurs, la transformation s'accomplit sur un rythme plus lent. La royauté polonaise, malgré sa puissance apparente et dont témoignent d'importants succès, ne saura jamais imposer au particularisme féodal la discipline d'un État centralisé. Les héritiers du Téméraire devront compter avec les franchises provinciales et locales ; avant un siècle, Philippe II se repentira de les avoir négligées. La commune libre subsiste dans l'Empire, aux Pays-Bas, en Italie ; à Venise, elle est devenue capitale d'une puissante république maritime et de terre ferme. La doctrine évidemment féodale qui a légitimé les premiers progrès de seigneuries collectives et bourgeoises, évolue selon les conceptions juridiques et morales que l'humanisme emprunte à l'histoire consulaire de Rome ; et si de plus en plus on semble admettre qu'un grand État ne peut se constituer qu'en monarchie, à la persistance de ces formes républicaines est réservée pour l'avenir une singulière fortune dans le domaine des idées et des faits.

* * *

Les principaux États européens tendent à créer autant d'unités économiques. On ne saurait en douter pour la France, pour l'Angleterre, pour l'Espagne, pour Venise, pour les Pays-Bas. Les progrès du capitalisme commercial, de plus en plus appliqué à la rénovation de l'industrie, condamnent à disparaître la vieille économie urbaine et facilitent la naissance d'une économie qu'il est convenu d'appeler nationale, et qui a pour cadre les domaines territoriaux des États. Ces diverses unités ne peuvent s'isoler les unes des autres : bien rares sont les pays qui, dès cette époque, se suffiraient à eux-mêmes. Fortement solidaires et déjà rivales, elles se disputent déjà la possession des monopoles et des marchés. Cependant, les gouvernements, désireux d'accroître leurs ressources financières, ^{p243} que de plus en plus ils doivent attendre de l'impôt, ont pris l'habitude d'intervenir à la fois

pour stimuler la production industrielle et pour contrôler les échanges, selon des conceptions déjà mercantilistes que très nettement un Louis XI sait formuler. Les relations commerciales des grands États acquièrent ainsi un aspect de guerre. De la sorte, les intérêts du négoce et de l'industrie qui, depuis plusieurs siècles, dominaient l'activité politique et militaire des cités italiennes ou flamandes, commencent à jouer, dans les querelles européennes, un rôle de plus en plus important. Mais tandis que s'ébauchent les traits essentiels de l'histoire économique des temps modernes, la carte des étapes commerciales va se modifier profondément. La Méditerranée, depuis l'établissement des Turcs au Levant, cesse d'être la grande voie des échanges entre l'Occident et le monde oriental ; et bientôt la découverte de la route maritime des Indes va déplacer vers l'Atlantique le trafic européen.

On peut se demander si les États, qui se renforcent à la fin du XV^e siècle, assurent au monde chrétien, sans cesse menacé par la guerre, travaillé par les crises que provoquent les progrès du capitalisme et la décadence des anciens métiers, quelque stabilité sociale. Déjà le XIV^e siècle avait vu éclater, en Flandre, en Italie, en Angleterre, en France, des troubles redoutables, dont les causes essentielles subsistaient aggravées. Il semble que le contraste de richesses trop rapidement acquises et de misères sans remèdes, l'hostilité croissante du prolétariat urbain contre l'industrie capitaliste, entretiennent dans les grandes villes commerciales et industrielles la possibilité constante de soulèvements populaires, qui peuvent devenir singulièrement dangereux s'ils se conjuguent avec l'émeute des paysans exaspérés par le poids des redevances féodales, des tailles et des gabelles. Toutefois — indice évident de la force nouvelle de l'État, et sans doute aussi d'une réelle prospérité économique au déclin du moyen âge — ces luttes de classe, auxquelles le monde occidental semblait toujours exposé, ne devaient se déchaîner avec une réelle gravité que dans les pays où l'autorité politique se trouvait naturellement débile ou affaiblie par les circonstances : soit en Espagne, lors de la révolte des *Comuneros*, soit dans l'Empire, vers les dernières années de Maximilien, et surtout à la suite de l'immense ébranlement provoqué par la Réforme luthérienne, p244

* * *

Si l'on tente de résumer l'évolution religieuse, intellectuelle et morale des temps qui viennent de s'écouler, il apparaît d'abord que la décadence politique du Saint-Siège, la diminution de son autorité sur les Églises, les luttes qu'il a soutenues contre elles, son impuissance à réaliser l'union des Latins contre la menace des Turcs, le mauvais gouvernement des papes, les scandales de leur cour, déterminent une sensible et générale désaffection à l'égard de Rome. Sous l'orthodoxie officielle des États, et bien que la croyance reste vive et dans l'ensemble inébranlée, circule un courant ininterrompu de pensée hérétique. Les Cathares sont oubliés, avec les Franciscains spirituels et les Fraticelles ; mais les Vaudois professent toujours que l'Église trahit l'Évangile, et les héritiers de Joachim de Flore n'ont pas renoncé à l'espoir d'un renouveau du monde par l'intervention de l'Esprit. Wyclif et Jean Hus ont, l'un après l'autre, dit la nécessité de rendre aux fidèles la Bible mal connue. Certaines affirmations de principes, certaines règles de méthode sur lesquelles les hardiesses anciennes des hérésies s'accordent avec la jeune science philologique et historique des humanistes, se sont hautement produites, et les Réformateurs du XVI^e siècle sans peine les recueilleront. Déjà leur efficacité redoutable a pu se manifester ; tout un peuple a pu se soulever au nom de l'Évangile, où il lisait la négation de l'enseignement des théologiens.

Pourtant l'effort de la Bohême n'a guère abouti qu'à une Réforme manquée. L'Église utraquiste, avec qui Rome a dû composer, reste faible, sans prestige de doctrine ou de vertu. La vigueur des vieilles hérésies semble lentement s'épuiser ; les nouvelles n'ont pas réussi à bouleverser le monde. Rien ne laisse véritablement prévoir en Europe une révolution religieuse, à laquelle les conflits et les scandales du Grand Schisme étaient plus propices. Même la rénovation de la vie intellectuelle par l'humanisme, on le verra, ne semble pas la préparer efficacement. Rien ne peut annoncer à l'Église catholique la venue, cependant prochaine, d'un contradicteur assez puissant pour réveiller la protestation traditionnelle ou récente des hérésies, accorder avec l'esprit biblique des Lollards et l'évangélisme bohémien l'exégèse philologique et historique des humanistes, et, plus haut encore que Wyclif ou Jean Hus, parler au nom des ^{p245} droits de la conscience humaine et des légitimes griefs d'une nation.

En second lieu, la science positive, dont les maîtres d'Oxford et Roger Bacon, dès le XIII^e siècle, devinaient l'avenir et définissaient les

méthodes, a été publiquement pratiquée à Paris, vers le milieu du siècle suivant, lorsque les ockhamistes, sans plus se soucier d'Aristote ni de théologie, ont créé sur les bases du calcul et de l'observation la physique moderne. Nul progrès toutefois ne devait être plus lent que celui d'une étude objective et scientifique du monde. Les hommes du moyen âge finissant ne possédaient pas encore les instruments nécessaires à l'expérience et ne concevaient qu'avec peine l'art de la conduire et de l'interpréter. Du moins, la tradition des professeurs d'Oxford et de Paris, abandonnée au xv^e siècle par leurs élèves, mais recueillie par Nicolas de Cues, par les physiciens et les cosmographes de Vienne et de Nuremberg, s'était transmise aux mathématiciens et aux astronomes d'Italie. Tandis que, pour vérifier une de leurs hypothèses, Colomb préparait son voyage, Léonard de Vinci dominait déjà l'ensemble des disciplines expérimentales et, curieux d'applications pratiques autant que de lois universelles, les cultivait en savant moderne. Mais, sauf quelques isolés, nul ne mesurait encore exactement la puissance que la science positive confère à l'homme sur le monde ni la force de libération intellectuelle qu'elle contient.

Un troisième fait est le développement de l'humanisme, en Italie d'abord avec Pétrarque, — tandis que la Grèce, à la veille de la chute définitive de Byzance et d'une civilisation encore éblouissante, redevenait un foyer de haute culture, — puis en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre. Il révisé la condamnation prononcée par l'ascétisme médiéval contre la vie terrestre et l'effort de la créature déchue ; il nie le bienfait de la contrainte qui pliait l'individu sous une règle de réserve et de silence. À la révélation juive et chrétienne, il oppose la révélation du génie humain qui, en Grèce, a par ses seules forces institué la philosophie, le droit, la politique, la science et l'art. Tout le labeur des philologues et des historiens, acharnés à découvrir et comprendre l'antiquité, aboutit d'une part à stimuler la pensée rationaliste, de l'autre à réveiller ce qu'il est convenu d'appeler l'individualisme moderne. Cependant, la révolution intellectuelle et morale, que l'humanisme contient en germe, tarde à s'annoncer. Soit timidité, soit qu'ils n'aient pas su acquérir pleine conscience ^{p246} de leur œuvre, philologues et historiens n'osent avouer ni s'avouer à eux-mêmes qu'ils travaillent à diminuer le prestige de l'histoire sainte et l'autorité du Livre sacré. Laurent Valla lui-même se borne à recommencer, avec de plus sévères méthodes, l'effort critique des écoles

hétérodoxes ; et le fait qu'il inaugura, lointain précurseur, l'exégèse biblique de la Réforme protestante, marque assez bien les limites où se contient, vis-à-vis du christianisme, l'humanisme le plus hardi. Les platoniciens de Florence, vers la fin du XV^e siècle, sont heureux de concilier, en un syncrétisme confus, l'Évangile et la métaphysique d'Alexandrie. Philologues et historiens connaissent maintenant, avec plus d'exactitude, la pensée antique et l'esprit des institutions grecques et romaines. Ils n'osent encore se fier uniquement à la raison grecque. Érasme, en dépit de son hellénisme, de son interprétation philosophique du dogme, restera chrétien et catholique.

* * *

Le réveil des intelligences ne semble que faiblement stimulé par les progrès, alors si rapides, de l'imprimerie⁹⁰. Les Chinois avaient, dès le X^e siècle, pratiqué l'impression xylographique, à l'aide de planches gravées en relief, et, dès la seconde moitié du XIV^e siècle, l'impression typographique au moyen de caractères mobiles. Les Européens ne devaient connaître ces deux procédés qu'après l'usage du papier, également inventé en Chine, transmis, vers le milieu du VIII^e siècle, aux Arabes, et des Arabes, dans le courant du XIII^e, à la Sicile, l'Italie, et la Provence. Vers 1418 étaient apparues aux Pays-Bas des estampes, gravées sur bois, que commentait brièvement une légende gravée. Elle se développa bientôt aux marges de livres d'images, destinés généralement aux lecteurs pieux. On tenta, peut-être à Strasbourg en 1439, en Hollande avant 1440, à Avignon et dans les Flandres vers 1444-1446, de composer, avec des caractères mobiles, des textes plus étendus. Depuis p₂₄₇ qu'à Mayence, de 1450 à 1455, Jean Gutenberg, avait dirigé l'atelier où il se ruina, et Pierre Schoiffer, plus heureux, porté l'art typographique à la perfection dont témoigne le Psautier de 1457 les presses, introduites en trente ans à Strasbourg, à

⁹⁰ Sur l'origine de l'imprimerie, excellente mise au point dans l'ouvrage de Ch. Mortet, *Les origines et les débuts de l'imprimerie, d'après les recherches les plus récentes* (Paris, 1922, in-4°), auquel on peut ajouter celui de Gottfried Zedler, *Von Coster zu Gutenberg* (Leipzig, 1921, in-4°). On y trouvera le renvoi aux grands répertoires d'incunables, celui de L. Hain, avec ses multiples suppléments, par K. Bürger, W. A. Copinger et D. Reichling, aux travaux de Mlle M. Pellechet, de K. Haebler, d'A. Claudin, sur les incunables et sur les débuts de l'imprimerie en France.

Bâle et à Nuremberg ; à Venise et Florence comme à Rome, à Lyon comme à Paris, à Saragosse et à Séville comme à Londres, offraient avec une abondance sans cesse accrue cette chose nouvelle qu'était le livre imprimé. Pourtant les disciplines du passé bénéficiaient seules dans une large mesure de la révolution technique triomphante qui transformait les conditions matérielles des études.

Le souci de l'intérêt commercial portait en effet les industriels de la typographie à publier avant tous les ouvrages les plus fréquemment demandés pour la pratique des tribunaux ou l'enseignement officiel des collèges, pour le ministère sacerdotal ou la direction des consciences, pour le divertissement mondain ou l'édification populaire. Dans les dernières décades du XV^e siècle, ils multiplient manuels de procédure et manuels de confession, livres de classe et livres d'Heures, abrégés et sommes, romans de chevalerie et traités pieux. Avec l'appui des congrégations régulières, ils éditent les maîtres de la scolastique et de la mystique, saint Thomas, Duns Scot, Guillaume d'Ockham, saint Bernard et les Victorins, sans compter les glossateurs les plus obscurs de Pierre Lombard. Ils aident les écoles à connaître plus aisément et mieux les textes sur lesquels se fondent leurs doctrines ; ils renforcent en elles la science et l'orgueil de leur tradition. En revanche la presse, qui répand les collections et les traités de droit canon, les Bibles, les gloses et postules rédigées au cours des derniers siècles, les recueils patrologiques tout mêlés encore d'apocryphes, les innombrables livrets en langue vulgaire par où s'entretiennent les dévotions romaines, le culte des saints et des reliques, l'habitude des pèlerinages et la vénération des sanctuaires consacrés, n'apporte à la propagande hétérodoxe, demeurée presque uniquement orale et secrète, qu'un faible concours. Aux esprits attirés par la science positive, l'imprimerie ne restitue qu'assez lentement, en des volumes souvent peu maniables, les traités des ockhamistes parisiens ou les œuvres plus récentes de Nicolas de Cues. Les lettres classiques elles-mêmes ne tirent pas encore de la typographie grand avantage. C'est un humaniste, Guillaume Fichet, qui a fondé en Sorbonne les premières presses parisiennes. Mais, après lui, les ateliers de la capitale délaissent assez visiblement l'antiquité ; ^{p248} et si Venise, Nuremberg, Bâle, se montrent plus actives, c'est seulement en 1494 qu'Alde Manuce, d'accord avec Pic de la Mirandole, ouvre sa librairie et forme le dessein d'éditer systématiquement, selon de strictes méthodes, les œuvres

des poètes et des philosophes grecs. Nul imprimeur ne se hasarde encore à vulgariser les hardiesses les plus téméraires des humanistes. Pour publier les *Notes* de Laurent Valla sur le Nouveau Testament ou son traité de la *Donation de Constantin*, il faudra Érasme et Ulrich de Hutten. Dans les dernières années du siècle, l'imprimerie n'a pas donné aux théologiens, aux canonistes, aux scolastiques, l'occasion de s'émouvoir. Elle est une arme qu'on saura formidable quand des générations plus résolues auront appris à s'en servir. Car le premier grand succès obtenu dans le monde moderne par un livre sera celui de *l'Éloge de la folie* ; et la pleine puissance de la presse, pour détruire et rebâtir, ne se manifesterait vraiment qu'avec les *Epistolae obscurorum virorum* et les grands traités de Luther.

* * *

Le monde latin, que troublent tant d'inquiétudes, vit dans un décor dont les éléments sont empruntés aux siècles récents et à l'antiquité. Comme les survivances du moyen âge y tiennent la plus large place, ce décor offre encore, sauf en Italie, l'aspect gothique. La France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, continuent de bâtir, selon le style médiéval, églises, hôtels de ville, hôtels et hôpitaux ; mais une double renaissance s'accomplit, réaliste à la fois et classique, où aboutit l'évolution divergente de l'art chez les peuples d'Occident et en Italie. Le monde chrétien se plaît à considérer sa propre image, évoquée, avec le relief et la vérité de la nature, par les sculpteurs français, bourguignons ou florentins, Donatello ou Verrocchio, par les peintres flamands ou italiens, les Van Eyck, Masaccio ou Ghirlandaio. L'homme, dans la vérité de ses gestes, de ses attitudes, de ses émotions, s'impose comme le plus digne sujet d'étude. Le réalisme s'accorde ainsi avec la science positive, et, dans une certaine mesure, avec l'esprit de l'humanisme. En même temps toutefois, les générations de la fin du moyen âge demandent une exaltation nouvelle à l'image idéale de l'homme, non plus transfiguré, comme dans l'art du XIII^e siècle, par les certitudes chrétiennes, mais tel qu'il vécut aux siècles où les ^{p249} humanistes veulent reconnaître toute la force et la noblesse de son génie. Et déjà peintres et sculpteurs, en Italie, travaillent passionnément à la résurrection de l'antiquité ; pour embellir les villes modernes de magnificence romaine, les architectes imitent la voûte en

plein cintre et la coupole, la colonne et le pilastre. Chez les gothiques eux-mêmes, les plus belles réussites des maîtres d'œuvre traduisent moins désormais l'élan de l'âme vers Dieu que la puissance de l'esprit et le triomphe du calcul. Dans les lettres également, les mêmes survivances médiévales, la persistance des formes et des idées transmises par le moyen âge des thèmes les plus vides et les plus usés, comme des plus riches d'émotion inépuisable, s'accompagnent d'un semblable et double enrichissement, grâce à l'observation curieuse et stricte du réel, et à l'étude enthousiaste des œuvres où triomphe l'idéale grandeur des anciens.

Ainsi, au moment où Colomb va révéler à l'Europe une humanité ignorée, apparaissent les formes modernes de la politique et de l'économie. L'esprit lentement se renouvelle. Déjà vivent les germes d'une profonde restauration de la pensée religieuse, de la philosophie, de la science positive, de l'art. Ces promesses d'un avenir encore incertain, l'histoire de la période qui s'ouvre avec les guerres d'Italie montrera comment et dans quelle mesure elles furent tenues, au siècle de la Réforme et de la Renaissance. p250

Supplément bibliographique

Depuis la publication de la première partie de cet ouvrage (*La désagrégation du monde médiéval*), quelques volumes ou articles importants ont paru, que nous croyons utile de signaler ici. Nous en profitons pour réparer en même temps un petit nombre d'omissions.

I. — HISTOIRE DE L'EMPIRE ET DE L'ÉGLISE

Alfred HESSEL, *Jahrbücher des deutschen Reichs unier König Albrecht I. von Habsburg* (Munich, 1931, in-8°, de la collection des « Jahrbücher des deutschen Reichs »). — Gustav PIRCHAN, *Italien und Kaiser Karl IV. in der Zeit seiner zweiten Romfahrt* (Prague, 1930, 2 vol. in-8°, t. VI, 1 et 2, des « Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte »).

A.-C. FLICK, *The decline of medieval Church* (Londres, 1930, 2 vol. in-8°), résumé commode de l'histoire de l'Église de Boniface VIII à 1503, avec des bibliographies succinctes. — G.-J. JORDAN, *The inner history of the Great Schism of the West. A problem in the Church unity* (Londres, 1930, in-8°). — Sur l'attitude de l'Écosse pendant la période conciliaire, l'introduction de J.-H. BAXTER à la collection de documents intitulée *Copiale prioralus Sancti Andree ; the letter book of James Haldenstone, prior of St. Andrews, 1418-1448* (Londres, 1930, in-8°, fasc. 31 des « St. Andrews University publications »).

Bon résumé, en une cinquantaine de pages, de la vie et du rôle de Pierre d'Ailly au tome I de l'« *Ymago mundi* » de Pierre d'Ailly, *texte latin et traduction française*, publ. par Edmond BURON (Paris, [1931], 3 vol. in-8°).

II. — HÉRÉSIES, INQUISITION

Jean GUIRAUD, *L'inquisition médiévale* (Paris, [1929], in-12, de la collection « La vie chrétienne »).

En plus des œuvres de Wyclif publiées par la « Wyclif Society » (voir 1^{re} Partie, p. 103 et 327) et qui sont arrêtées au t. XXXV, ont paru les deux premiers livres de la *Summa de ente*, édités par S. HARRISON THOMSON (Oxford, 1930, in-8°).

Sur les hétérodoxes d'Espagne, ajouter le livre classique de M. MENÉNDEZ Y PELAYO, *Historia de los heterodoxos españoles* (Madrid, 1881, 3 vol. in-8° ; 2^e éd., 1911-1918).

III. — FRANCE ET ANGLETERRE

Paul LEHUGEUR, *Philippe le Long, roi de France (1316-1322). Le mécanisme du gouvernement* (Paris, 1931, in-8°), complétant un volume du même auteur paru en 1897 (voir 1^{re} Partie, p. 120). — F. BOCK, *Some new documents illustrating the early years of the hundred years war, 1353-1356*, dans le *Bulletin of the John Rylands Library*, t. XV (1931), p. 60-99, où sont mis en lumière de nouveaux et importants documents sur les débuts de la guerre de Cent Ans ; et, pour la même période, voir aussi E. DÉPREZ, *La querelle de Bretagne*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VII (1926), p. 25-60. — Richard A. NEWHALL, *Henry V's policy of conciliation in Normandy, 1417-1422*, dans les *Anniversary essays in mediaeval history by students of Charles Homer Haskins* (New-York, 1929, in-8°), p. 205-229, qui complète le livre du même (cité 1^{re} Partie, p. 434, n. 1) sur la conquête de la Normandie par Henri V d'Angleterre.

Sur la formation de l'Etat bourguignon, J. HUIZINGA a commencé la publication d'une série d'études intitulées *L'État bourguignon, ses rapports avec la France, et les origines d'une nationalité néerlandaise* dans la revue *Le moyen âge*, 3^e série, t. I (1930), p. 171-193, et t. II (1931), p. 11-35.

Sur la politique de Louis XI dans ses rapports avec le Saint-Siège et l'Italie, le livre de L.-H. LABANDE, *Avignon au XV^e siècle. Légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de la Rovère* (Paris ; 1920, in-8°, de la collection des « Mémoires et documents historiques publiés par ordre du prince de Monaco »), est riche en détails suggestifs.

IV. — ITALIE ET ESPAGNE

Sur l'État pontifical, H. OTTO, *Benedikt XII als Reformator des Kirchenstaates*, dans la *Römische Quartalschrift*, t. XXXVIII (1928), p. 59-110. — Paul PIUR, *Cola di Rienzo. Darstellung seines Lebens und seines Geistes* (Vienne, 1930, in-8°). — Sur la Savoie, F. COGNASSO, *Amedeo VIII* (Turin, 1930, 2 vol. in-8°). — Sur la Sicile, E. HABERKERN, *Der Kampf um Sizilien in den Jahren 1302-1337* (Berlin et Leipzig, 1921, in-8°, fasc. 67 des « Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte », publ. par G. von Below, H. Finke, F. Meinecke).

Sur l'histoire du royaume de Majorque, outre le livre d'A. LECOY DE LA MARCHE, cité 1^{re} Partie, p. 171, consulter, pour la période de 1324 à 1329, A. STÖRMANN, *Studien zur Geschichte des Königreichs Mallorca* (Berlin et Leipzig, 1918, 92 p. in-8°, fasc. 66 de la même collection).

Sur la personne d'Henri IV de Castille, voir le curieux essai du Dr G. MARAÑON, *Ensayo biológico sobre Enrique IV de Castilla*, dans le *Boletín della R. Academia de la historia*, t. XCVI (1930), p. 11-93.

V. — PAYS SCANDINAVES

Sur l'union de Kalmar, G. CARLSON, *Kalmarunionen till frågen om Rättsgiltigheten av 1397 års Unionsavtal*, dans la *Historisk Tidskrift*, t. L (1930), p. 405-481 ; — L. WEIBULL, *Unionsmötet i Kalmar 1397*, dans *Scandia*, t. III (1930), p. 185-222.

VI. — ASIE MONGOLE

Le vieil ouvrage de A.-C. Mouradja d'OHSSON, *Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timour-bey ou Tamerlan* (La Haye, 1834-1835, puis Amsterdam 1852, 4 vol. in-8°), est encore aujourd'hui fort utile.

Sur les missions en pays mongol, Paul PELLIOU a commencé dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 3^e série, t. III (1922-1923), p. 3-30, et t. IV (1924), p. 225-335, sous le titre *Les Mongols et la papauté*, la publication d'une étude qui renouvelle le sujet, mais n'a pas atteint encore la fin du XIII^e siècle.

VII. — HISTOIRE INTELLECTUELLE

Sur Dante, Francesco ERCOLE, *Il pensiero politico di Dante* (Milan, 1927-1928, 2 vol ; in-16), — Bruno NARDI, *Saggi di filosofia dantesca* (Milan, 1930, in-16).

Sur le théâtre en France aux XIV^e et XV^e siècles, Gustave COHEN, *Le théâtre au moyen âge ; II : Le théâtre profane* (Paris, 1931, petit in-8°), qui fait suite au volume du même auteur (cité 2^e Partie, p. 205) sur le théâtre religieux.

Sur le mouvement de pensée au XV^e siècle, Lynn THORNDIKE, *Science and thought in the fifteenth century. Studies in the history of medicine and surgery, natural and mathematical science, philosophy and politics* (New-York, 1929, in-8°), série d'études détachées sur ce que l'auteur appelle la « prétendue » renaissance intellectuelle en Italie au XV^e siècle. — Un bon aperçu du mouvement de pensée à Byzance, tant à la fin du XIV^e siècle qu'au xve, et de l'influence exercée par Byzance sur l'humanisme naissant en Occident est donné par A.-A. VASILIEV, *History of the Byzantine Empire*, t. II (Madison, 1929, in-8°), p. 403-444.

Sur l'œuvre scientifique de Pierre d'Ailly, voir le t.I du livre d'E. BURON, cité p. 251.

VIII. — HISTOIRE DE L'ART

Parmi les volumes les plus récents, citons Jules DESTRÉE, *Roger de la Pasture, Van der Weyden* (Paris et Bruxelles, 1930, 2 vol. in-4°) ; — C. GLASER, *Les peintres primitifs allemands du milieu du XIV^e siècle à la fin du XV^e* (Ibid., 1931, in-4°).

[Table des matières](#)

Index⁹¹

⁹¹ Les renvois sans indication de to maison concernent la 1^{re} partie (*La désagrégation du monde médiéval*) ; les renvois à la 2^e partie (*L'annonce des temps nouveaux*) sont précédés du chiffre II.

A

- Abaga, khan mongol de Perse, 180, 182.
abasside (califat) du Caire, II, 139.
Abbeville (Somme), 505 ; II, 217.
Abbiategrosso, bourg de Lombardie, II, 215.
Abd-el-Wâdides (dynastie des), à Tlemcen, II, 138.
Abou Abdallah Mohammed, ou Boabdil, émir de Grenade, II, 91.
Abou Fâris, calife de Tunis, II, 138, 139.
Abou'l-Hasân, sultan de Fez, II, 138.
Abou Saïd, khan mongol de Perse, 180, 230.
Abruzzes, 34, 61, 63, 76, 102, 379 ; II, 211.
Acaranie, 229.
Acciaiuoli, famille de financiers florentins, 97, 192, 230, 231 ; II, 110 ; — Pierre et Donato, II, 180.
Achaïe, 59 ; — princes d'Achaïe, 158.
Achikaga (famille des), au Japon, 184 ; II, 127.
Achraf Inâl, sultan d'Égypte, II, 140.
Açores, 484 ; II, 153.
Acquasparta (Mathieu d'), cardinal, 47.
Acre. — Voir : Saint-Jean d'Acre.
Acuña Carillo (Alphonse de), archevêque de Tolède, II, 87.
Adalia (Satalie), port d'Asie Mineure, 193, 487 ; II, 7.
Adam (Guillaume), archevêque de Sultanieh, 183.
Adamites (secte des), 240, 356.
Aden, 229.
Adolphe de Nassau, roi des Romains, 65-66.
Adria (royaume d'), 313-315, 423.
Adriatique (mer), 34, 63, 64, 197, 214, 229, 326, 473 ; II, 96, 134, 212, 241.
Adwerth (prieuré d'), en Frise, II, 190.
Ægeri (lac d'), en Suisse, 462.
Afghanistan, 185.
Afghans, aux Indes, 185-186, 490.
Afrique 2 ; — découvertes des Portugais, II, 153-154 ; — États musulmans de l'Afrique du nord, II, 129, 137-141.
Agenais, pays d'Agen, 145 ; II, 37.
Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon, 549.
Agricola (Rodolphe Husman, dit), humaniste, II, 188-190, 193.
Ahmadnagar (sultanat d'), aux Indes, II, 128.
Ahmed le Djélaïride, sultan de Bagdad, 489-492.
Aïas, port de Cilicie, 181, 190.
Aicelin (Hugues), cardinal, 42.
aides, impôt en France, 120, 121, 152, 425 ; II, 34.
Aïdin (émirat d'), 191, 194, 487.
Aigues-Mortes, 100.
Aiguillon, sur la Garonne, 139.
Aix en Provence, II, 216, 224.
Aix-la-Chapelle, 73, 277, 383, 388, 400.
Alâ ad-Dîn, émir de Karamân, 488.
Alâ ad-Dîn, prince ottoman, 196.
Alâ ad-Dîn Kaïkbad I^{er}, sultan seldjucide du Roûm, 195.
Alâ ed-Dîn, sultan de Delhi, 186.
Alais (Gard), 424.
Alamanni (Jean), savant juif, II, 173.
Albanie, 175, 197, 215, 471, 495, 497 ; II, 4, 6, 109, 131, 132.

- Albano, bourg du Latium, 375.
- Albanzani (Donato degli), humaniste, 513.
- Albergati, cardinal, 367.
- Albéric, condottiere, 474.
- Albert de Bavière, comte de Hollande, 423.
- Albert III de Habsbourg, duc d'Autriche, 398.
- Albert IV de Habsbourg, duc d'Autriche, fils du précédent, 398.
- Albert V de Habsbourg, fils du précédent. — Voir : Albert II, roi des Romains.
- Albert VI de Habsbourg, frère de Frédéric III, duc de Styrie, II, 5, 26, 27.
- Albert II de Habsbourg, roi des Romains (Albert V, comme duc d'Autriche), 376, 396, 398, 399, 417 ; II, 25, 116.
- Albert III de Mecklembourg, roi de Suède, 226, 402-403.
- Albert, duc de Saxe, II, 26.
- Albert, électeur de Brandebourg, 370.
- Albert le Grand, philosophe et théologien, 254, 502, 525, 527-528.
- Albert de Saxe (ou de Helmstedt), philosophe, 259-262, 280, 500-501 ; II, 185.
- Alberti, famille florentine, 534 ; II, 144 ; — Antoine, 509 ; — Léon-Baptiste, architecte et humaniste, 509, 511, 532-533, 545-546, 552-553 ; II, 180-181, 213-215, 232.
- Albi, 62, 103 ; II, 19.
- Albigéois, hérétiques, 47, 50, 63, 326, 351, 357. — Voir : Cathares.
- Albizzi, famille florentine, 241, 476 ; II, 230 ; — Jeanne, II, 232 ; — Rinaldo, 476-477, 529.
- Albornoz (Gilles), cardinal, 93-95, 163-164.
- Albret (sires d'), II, 34, 58 ; — Alain le Grand, II, 58, 90 ; — Jean, fils du précédent, II, 51, 90.
- Alcalá de Henares (ordonnance de), 171.
- Alcalá (Université d'), II, 195.
- Alcoçobes (paix d'), II, 88.
- Aleman (Louis), cardinal, 365-369, 372, 523.
- Alençon (Ome), II, 217.
- Alençon (Jean II, duc d'), 443, 444, 449 ; II, 36, 41.
- Alep, 189, 491.
- Alessio, ville d'Albanie, II, 3, 131.
- Alexandre V, pape, 320-321, 469, 560.
- Alexandre VI, pape, 546 ; II, 1, 8, 22, 178 ; — avant son pontificat (cardinal Rodrigue Borgia), II, 7, 8.
- Alexandre III, roi d'Écosse, 125.
- Alexandre d'Aphrodise, philosophe grec, II, 167.
- Alexandre de Heek (Hegius), humaniste, II, 189-190, 192.
- Alexandrette (golfe d'), 181, 190 ; II, 137.
- Alexandrie, port d'Égypte, 112, 193, 194, 318 ; II, 140 ; — école philosophique d'Alexandrie, 272 ; II, 162, 171-173, 178, 181, 186, 247 ; — poésie alexandrine II, 200 ; 231.
- Alexandrie, ville d'Italie, 160.
- Algarve, province portugaise, II, 153.
- Alghero, ville de Sardaigne, 174.
- Alighieri, famille florentine, 250. — Voir : Dante.
- Aljubarrota (bataille d'), 484.

- Alkmaar, ville de Hollande, 542 ; II, 190.
- Allemagne, état politique et expansion au XIII^e siècle, 8-9 ; — situation économique à la fin du XIII^e siècle, 15,18 ; — conditions sociales, 21 ; — et la Hanse, 224-227 ; — situation économique aux XIV^e et XV^e siècles, 232, 242 ; II, 142, 144, 147, 151 ; — sentiment national, II, 242 ; — troubles sociaux, 244 ; — politique religieuse, 112, 321, 333, 339, 343, 360, 368, 370-372, 369, 523, 529 ; II, 5, 23-24 ; — vie religieuse et hérésies, 33-35, 62, 63, 97, 101, 105-106, 110, 116, 272, 274, 326-327, 331, 333-334, 357, 359, 373-376, 380-383, 503-506, 524-525, 539 ; II, 15-16, 18-20, 24 ; — philosophie, humanisme, lettres et sciences, 287, 523, 539 ; II, 157-158, 162, 187-189, 192-193, 195, 210 ; — art, 292, 296, 541, 542, 553, 556 ; II, 196, 222-224, 249. — Voir : Empire.
- Alpes, 34, 36, 61, 63, 94, 100, 104, 110, 326, 463 ; II, 14-15.
- Alphonse, archevêque de Tolède. — Voir : Acuña Carillo.
- Alphonse III, roi d'Aragon, 39, 170, 172.
- Alphonse IV, roi d'Aragon, 174.
- Alphonse V le Magnanime, roi d'Aragon, 480, 482 ; II, 80-81, 85 ; — comme roi de Naples, 359, 366, 369, 470-471, 475, 477, 478, 513, 516-517, 519-521, 529 ; II, 3, 95-96, 97, 102, 109, 159, 165-166.
- Alphonse X le Sage, roi de Castille, 11, 33, 168, 170, 288.
- Alphonse XI, roi de Castille, 166, 171, 288.
- Alphonse, infant de Castille, II, 85.
- Alphonse III, roi de Portugal, 169,
- Alphonse IV, roi de Portugal, 169, 171.
- Alphonse V, roi de Portugal, 484 ; II, 85, 87, 88, 154.
- Alphonse de Cardenas, II, 88.
- Alphonse de Palencia, écrivain espagnol, II, 109.
- Alpilles, 85.
- Alsace ; 65, 360, 380, 398, 400 ; II, 27, 191 ; — landgraviat de Haute-Alsace, II, 27, 44, 45, 46, 49.
- Altamura (prince d'), II, 99.
- Alvaro Pelayo, dominicain espagnol, 116,
- Alvastra, couvent en Suède, 117.
- Amadeo (Jean-Antoine), architecte et sculpteur italien, II, 211, 214, 220.
- Amauri de Bène, hérétique, 35.
- Amboise, II, 19.
- Amboise (famille d') : Jacques, abbé de Cluny, II, 18 ; — Louis, évêque d'Albi, II, 19.
- Ambroise (saint), II, 192.
- Ambroise de Fossano, dit *Il Bergognone*, peintre lombard, II, 238.
- Ambrosienne (république) de Milan, 478.
- Amédée V, comte de Savoie, 68.
- Amédée VI, comte de Savoie (le « Comte vert »), 94, 104, 197.
- Amédée Vil, comte de Savoie, 325.
- Amédée VIII, comté, puis duc de Savoie, 369, 375 ; — devenu pape : voir Félix V.
- Amédée IX, duc de Savoie, II, 15, 50, 107.
- Amerbach (Jean), imprimeur bâlois, II, 192-193.
- Amérique, II, 152, 155.

- Amersfoort, ville de Hollande, 381.
Amiens, 131, 133 ; II, 41, 54, 221 ; —
cathédrale, 290-293, 540, 544.
Amsterdam, 226, 542 ; II, 152, 190.
Anagni, 44, 59, 172, 309 ; II, 105 ; —
(attentat d'), 51-52, 56.
Anatolie, 188, 190, 197, 487, 490,
491, 495.
Ancenis (traité d'), II, 40.
Aucône, 59, 270, 341, 375, 468, 512 ;
II, 5, 212. — Voir : Marche.
Andalousie, 163, 543.
André III, roi de Hongrie, 42, 202.
André de Hongrie, roi de Naples, mari
de Jeanne I^{re}, 173, 208.
André di Cione, dit l'Orcagna, artiste
florentin, 293, 298, 304, 559.
André de Florence, peintre, 304-305,
544, 549 ; II, 232.
André di Jacopo, de Barberino, écri-
vain italien, 535 ; II, 198.
André de Pise (dit Pisano), sculpteur
italien, 293, 297-298.
André de Trébizonde, humaniste, II,
163, 183.
Andrelini (Fausto), humaniste et poète
italien, II, 184.
Andrinople, 197, 495.
Andronic II Paléologue, empereur
byzantin, 175, 192, 214.
Andronic III Paléologue, empereur
byzantin, 192-193, 196, 214, 215.
Ange de Clarenno, franciscain, 59, 60,
98.
Angelico (fra), peintre italien, 301,
546, 559-561 ; II, 225-227, 230,
233-234, 238.
Angers, 557 ; II, 206, 216.
Angrogne, bourg du Piémont, II, 15.
Anhalt, ville de Saxe, II, 13.
Angleterre, vers la fin du XIII^e siècle,
2, 7, 8, 10-11 ; — état économique
et social, 15, 18, 19, 21, 23 ; —
rapports avec la France, 39, 41, 47,
53 ; — au début de la guerre de
Cent Ans, 79, 93, 95, 113, 114,
119, 124-155, 169, 266 ; — politi-
que économique et commerce, 225,
227, 230, 231, 233, 234, 236, 237,
240, 243, 403 ; — soulèvement,
des paysans (1381), 247, 430 ; II,
64 ; — aux derniers temps de la
guerre de Cent Ans, 342, 360, 421-
449 ; — et les Pays-Bas, 451-458 ;
— et l'Espagne, 480, 481, 482 ; —
et la question d'Orient, 487 ; —
après la guerre de Cent Ans, pen-
dant la guerre des Deux Roses et
sous les Tudor, II, 33, 36, 60-79,
241, 243 ; — conditions économi-
ques et sociales au XV^e siècle, II,
142, 143, 145, 148, 149, 150, 152,
243, 244 ; — sentiment national, II,
241 : — politique religieuse, 111,
311, 313-314, 316-317, 321-322,
339, 343, 358, 361, 368, 369, 371-
372, 374, 508 ; II, 24 ; — vie reli-
gieuse et hérésies, 33, 107, 258,
264, 327, 330, 336, 355 ; — Église
nationale, 111-112 ; — vie intellec-
tuelle, 287-288, 539 ; II, 195, 209-
211, 246, et voir : Oxford (Univer-
sité d'), et Ockham (Guillaume
d') ; — vie artistique, 292, 293,
296, 540, 541, 557 ; II, 211, 249.
Angora (bataille d'), 491, 493.
Angoumois, 145.
Anguillara (Deifobo et François), II,
104.
Anjou (comté, puis duché d'), 21, 39,
172, 439, 442, 449 ; II, 53.
Anjou (1^{re} maison d'), à Naples, 12,
39, 67, 74, 81, 172-173, 467-470 ;
— en Hongrie, 200-202, 205, 206 ;

- en Pologne, 209, 211. — Voir : Charles I^{er}, Charles II, Robert.
- Anjou (2^e maison d'), en France, 440, 444 ; II, 51, 53 ; — ses prétentions sur Naples, 314, 358, 468-471, 473, 517, 520 ; II, 4, 96-100, 109, 112, 241. — Voir : Charles, comte du Maine, Louis I^{er}, Louis II, Louis III, Marguerite, René, Yolande.
- Annam (royaume d'), 178, 185 ; II, 127.
- annates, 90, 112, 322, 343, 371.
- Anne d'Auvergne, duchesse de Bourbon, 547.
- Anne, duchesse de Bretagne et reine de France, II, 58, 225.
- Anne de France, fille de Louis XI, II, 53, 56.
- Anne de Savoie, impératrice de Byzance, 193.
- Anne de Luxembourg, reine d'Angleterre, 333, 431.
- Anselme (saint), 255.
- Ante promotionem (bulle), 48.
- Antequera, ville d'Andalousie, 481.
- Antioche, 229.
- Anti-Taurus, II, 134.
- Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, 436, 454.
- Antoine de Bitonto, franciscain, 521.
- Antoine de Rhò, humaniste, 521.
- Antonello de Messine, peintre, II, 236, 237.
- Antonin (saint), archevêque de Florence, 381, 383, 502, 517 ; II, 20, 157.
- Anvers, 228, 542, 555, 556 ; II, 144, 152, 189.
- Apelle, peintre grec, II, 232.
- Apennin, 77, 102, 270.
- Apostoliques (secte des), 60-61, 102.
- Appenzell, canton suisse, 464.
- Apulée, 524 ; II, 202.
- Aquasparta. — Voir : Acquasparta.
- Aquila, ville d'Italie, 379.
- Aquilée, ville d'Italie, II, 167.
- Aquitaine. — Voir : Guyenne.
- Arabes (philosophie et science), 36, 252, 264, 270, 288, 525 ; II, 167, 173 ; — art, 542-543 ; — emploi du papier, II, 247.
- Arabie, 229 ; II, 137.
- Aragon, et la question de Sicile et de Naples, 11-12, 37, 39, 98, 134, 358 ; II, 5, 241 ; — sous la dynastie catalane, 47, 62, 166, 167, 168, 170, 171-175, 191, 264, 270, 466, 467, 473 ; — sous les Trastamare, 478-480 ; — et l'hérésie, 33, 104 ; II, 16 ; — et le Schisme, 311, 317, 321, 341, 365, 369 ; — art et littérature, 296 ; II, 209 ; — en révolution, II, 80-84 ; — sa politique espagnole, II, 86, 87, 89, 91, 241 ; — sa politique italienne, II, 95, 96, 98.
- Aragon (Henri, infant d'), 481-482.
- Aragon (Jacques, infant d'), 174.
- Aral (mer d'), II, 126.
- Arc (Jeanne d'). — Voir : Jeanne.
- Arcadie, 191.
- Archidiacre (1'). — Voir : Baisi (Guide).
- Archipel (îles de 1'), 191 ; II, 130.
- Ardennes, 16, 82.
- Arezzo, ville d'Italie, 68, 277, 469, 510, 536 ; II, 233, 234.
- Argentièrre (1'), ville des Hautes-Alpes, 104 ; II, 14.
- Argenton (sire d'). — Voir : Comyennes.
- Argoun, khan de Perse, 180.

- Argovie, canton suisse, 464.
Arguin (baie d'), en Afrique, II, 154.
Argyropoulos (Jean), humaniste, II, 163-164, 166-167, 184.
Arienti (Sabbatino degli), nouvelliste italien, II, 198.
Aristote, 31, 114, 254-255, 258-263, 272, 280-281, 333, 501, 503, 510, 515, 516, 520, 524, 528, 530 ; II, 158, 163, 165-167, 173, 180, 183-188, 246.
Arlberg, 464.
Arles, 365-366, 369, 372.
Arles (royaume d'), 65, 67, 77.
Armagnac (comtes d'), 150, 321, 482 ; II, 34, 57 ; — Bertrand VII, connétable, 427, 435, 436, 437 ; — Jacques, duc de Nemours, 557 ; II, 38 ; — Jean IV, 449 ; — Jean V, 449 ; II, 35, 39, 41.
armagnac (parti), 342, 358, 427-429, 435-437, 440, 442, 443, 482 ; II, 30.
Arménie, 102, 195, 270, 488, 489.
Arménie (Petite), royaume, 180, 181, 190.
Arnauld de Corbie, chancelier de France, 316.
Arnauld de Villeneuve, physicien et homme d'État, 59.
Arno, fleuve, 237 ; — val d'Arno, 511 ; II, 159, 168.
Arnolfo de Cambio, architecte, 293, 297.
Arpadiens, dynastie hongroise, 200-202.
Arras, 20 ; II, 48, 54 ; — paix signée à Arras (1415) 435 ; — traité d'Arras (1435), 444-445, 457, 458 ; II, 34, 36, 39, 62 ; — second traité d'Arras (1482), 48, 72.
Arrier (Pierre), architecte, 291.
Artevelde (Jacques van), 138, 236, 452 ; — (Philippe van), 241, 423.
artillerie, 137 ; II, 33, 55.
Artois, 123, 132 151, 287, 427, 451, 453 ; II, 48, 49 ; — (Blanche d'), reine de Navarre, 168 ; — (Mahaut, comtesse d'), 134 ; — (Robert d'), 134, 452.
Arundel (Thomas comte d'), 431, 432 ; — (comtesse d') II, 69 ; — archevêque de Canterbury, 330-331.
Arzila, ville du Maroc, II, 138.
Aschaffenburg, sur le Main, 63, 371, 523.
Aschersleben, ville de Thuringe, II, 13.
Ascoli, ville d'Italie, II, 235.
Asconius Pedianus, grammairien, 511.
Ashikaga. — Voir : Achikaga.
Asle, village de Suède, 403.
Assise, 270-271, 299-303, 379, 474 ; II 233.
Asti, 68, 426, 474 ; II, 50, 107.
Aston, hérétique anglais, 330.
Astrabad, ville de Perse, 489.
Astrakhan, II, 126.
Asturies, 381.
Athènes, 175, 192, 285 ; II, 131.
Athos (couvent du mont), 216.
Atlantique, 227, 231-232, 484 ; II, 142, 153-154, 244.
Attique, 192, 197, 497.
Aubriot (Hugues), prévôt de Paris, 148.
Aubusson (Pierre d'), II, 135.
Augsbourg, 232, 388 ; II, 7, 194, 224.
Augustin (saint), 31, 107, 252, 278, 280, 297 329, 382, 504, 506, 510,

- 514, 524, 526, 529 ; II, 159, 192, 227.
- Augustins, ordre mendiant, 253, 258, 379, 509 ; II, 19, 159.
- Aunis, 138, 145, 151, 231.
- Auray (bataille d'), 149.
- Auribelli (Martial), ministre général de l'ordre dominicain, II, 19.
- Auriol (Pierre), théologien, 257.
- Aurispa (Jean), humaniste, 517.
- Ausculta fili* (bulle), 48.
- Aussig. — Voir : Usti.
- Autriche, 8, 34, 64, 82, 133, 226, 292, 325, 332, 341, 356, 357, 375, 381, 396, 460-464, 506, 524 ; II, 5, 15, 21, 25-28, 115, 121, 134 ; — (Basse), 398 ; II, 26 ; — (Haute), 398 ; II, 26-28 ; — maison d'Autriche : voir Habsbourg.
- Autun, 110 ; II, 225.
- Auvergne, 21, 34, 151, 441 ; II, 53.
- Auxerre, 290, 442,
- Auxerrois, 444.
- Averlino (Antoine), dit *Il Filarete*, architecte, II, 214.
- Averroès, 252 ; II, 167.
- averroïsme, averroïstes, 31, 35, 262-264, 271, 281, 503 ; II, 158, 163, 167, 181.
- Avesnes (Nord), II, 48 ; — (maison d') : voir Hainaut.
- Avignon, 55, 68, 73, 85, 104, 140, 146, 230, 277, 321, 366 ; II, 144, 182, 224 ; — siège de la cour pontificale, 1, 60, 73-75, 77-80, 84-85, 92-96, 97-100, 102, 105, 107, 110-112, 115, 117, 161, 173, 231, 257, 263, 281, 292, 301, 303, 310, 312-318, 324, 341, 380, 468, 509 ; II, 105 ; — art, 101, 291, 295, 301-304, 547-548, 557 ; — imprimerie, II, 247.
- Avila, ville de Castille, 296.
- Avis (ordre d'), 483.
- Aydie (Odet d'), II, 39.
- Ayguefroide (Hautes-Alpes), II, 15.
- Ayouthia, capitale siamoise, 185.
- Azerbaïdjan, 180, 195, 489-491.
- Azincourt (bataille d'), 436, 449, 536.
- Azov (mer d'), II, 126.
- Azzo de Correggio, 277.
- B
- Bâber, conquérant de l'Inde, 493.
- Bacon (Roger), 31, 252, 257, 260 ; II, 246.
- Baconthorp (Jean), théologien, 264.
- Badby (Jean), hérétique, 331.
- Bade (margraves de), 388, 427 ; — Marc, II, 43, 45.
- Badefol (Seguin de), 93.
- Baena (Jean-Alphonse de), écrivain espagnol, 538.
- Bagdad, 180-183, 489-492.
- Bagnolo (paix de), II, 112.
- Bahmanides, dynastie dans l'Inde, II, 128.
- Bahrites, dynastie égyptienne, II, 139.
- Baisi (Gui de), dit l'Archidiacre, 28.
- Bajazet. — Voir : Bayézid.
- Balabân ou Balbân, sultan de Delhi, 186.
- Balaklava, en Crimée, 230.
- Balbeck, 491.
- Balbi (Jérôme), humaniste, II, 184.
- Baldovinetti (Alessio), peintre, II, 228, 229.

- Bâle, 274, 293 327, 360, 369, 380, 400, 465, 521 ; II, 45, 158, 192-193 ; — concile, 351, 359, 361-383, 392, 397, 447, 457, 458, 471, 523, 528 ; II, 5, 9, 11, 23, 162, 240 ; — Université, 502 ; — vie religieuse, 507 ; — art, 542 ; II, 224 ; — imprimerie, II, 248, 249.
- Baléares (îles), 62, 174, 175 ; II, 81.
- Balkans (États chrétiens des), 191, 209, 211, 212-217, 223 ; — conquis par les Turcs, 393, 418, 485-487, 494-498 ; II, 95, 129-134, 241.
- Ball (Jean), prédicateur lollard, 329-330, 430.
- Balliol (Jean), roi d'Écosse, 125.
- Baltique (mer), 8, 14 19, 102, 201, 210, 224-227, 231, 386, 401, 403, 404 ; II, 122, 123, 142-143.
- Balue (Jean), cardinal, II, 38.
- Bamberg, ville d'Allemagne, 296, 383, 557 ; II, 13, 211, 222.
- Bannockburn (bataille de), 128.
- banquiers italiens, 121, 127, 230-231 ; II, 144-145.
- Bar-sur-Aube, 19.
- Bar-sur-Seine, 444.
- Barbaro (Ermolao), humaniste , II, 158, 166, 167, 173, 185-187, 193.
- Barbo, famille vénitienne, 381 ; — cardinal Pierre : voir Paul II ; — cardinal Barbo, neveu du précédent, II, 218.
- Barcelone, 11, 19, 359, 467, 479, 480, 542 ; II, 81-84, 96, 144, 204.
- Bardi, famille florentine, 230, 231, 301 ; II, 144 ; — Brigitte, II, 201.
- Bari, ville d'Italie, 309, 511.
- Barkouk, sultan d'Égypte, II, 139.
- Bamet (bataille de), II, 71.
- Baroncelli (François), 163.
- Barrois, 443, 449 ; II, 53, 57.
- Bartolo de Sassoferrato, juriste, 521.
- Bartolo di Michele, orfèvre, 549.
- Basaraba (Laïote), prince de Valachie, II, 133.
- Basile (saint), 510, 511.
- Basilicate, 98.
- Basilide, hérétique, II, 169.
- Basse-Union, II, 45-46.
- Batarnay (Imbert de), II, 54, 56.
- Bauchant (Jacques), traducteur de Sénèque, 286.
- Baude (Henri), poète, 537.
- Baudouin II, empereur de Constantinople, 192.
- Baudricourt (Robert de), 443.
- Baugé (combat de), en Anjou, 442 ; II, 79.
- Bautzen (Unter-), ville de Bohême, 83.
- Bavière (maison et duché de), 34, 61, 133, 263, 321, 325, 369, 396, 453-454, 456 ; II, 10, 16, 162. Voir : Henri, Isabeau, Louis de Bavière empereur, Louis IX ; branche de Hollande, voir : Albert, Guillaume, Jacqueline, Jean ; — branche palatine, voir : Palatinat.
- Bayeux, 259, 448, 536.
- Bayézid I^{er} (ou Bajazet), sultan des Ottomans, 485-488, 490-491, 493, 494.
- Bayézid II (ou Bajazet), sultan, II, 133, 135, 140.
- Bayonne, 146, 151, 153, 167, 448 ; II, 82.
- Bayreuth, 396.
- Béarn, 536 ; II, 82.

- Béatrice, fille de Ferdinand I^{er} de Portugal, 483.
- Beaucaire (sénéchaussée de), 39.
- Beauce, 145, 429, 438, 444.
- Beaufort (famille de), 432, 434, 435, 446, 447 ; II, 63 ; — Edmond, comte de Dorset, puis duc de Somerset, 447, 448 ; II, 63-65 ; — Henri, évêque de Winchester, puis cardinal, 359, 391, 435, 446, 447, 514 ; II, 60, 62 ; — Jeanne, mère d'Henri VII, 637 ; — Thomas, duc d'Exeter, 446 ; II, 65.
- Beaujeu (Pierre de Bourbon, sire de), II, 53, 56-58, 90.
- Beaujolais, 21, 449 ; II, 53, 145.
- Beaumarchais (Eustache de), 168.
- Beaune (Côte-d'Or), 541, 556 ; — (Parlement de), II, 44.
- Beauneveu (André), sculpteur, 295, 547, 553, 554.
- Beauvais, 290, 443, 544 ; II, 41.
- Beauvaisis, 143, 246.
- Beauvoir (Simon de), archevêque de Bourges, 42.
- Beccadelli (Antoine), humaniste, 518, 521 ; II, 165.
- Beccari (Antoine), poète, 285.
- Becchi (Gentile), évêque d'Arezzo, II, 198.
- Béchyne, ville de Bohême, 357.
- Becket (Thomas), 108.
- Bedford (Jean, duc de), 435, 438-442, 444, 446-447, 557 ; II, 60.
- Bédouins, II, 138.
- Béghards, hérétiques, 33, 35, 63, 105-107, 274, 326-327, 331, 356, 376, 506 ; II, 13,
- Béguines, 33, 35, 63, 105-106, 327, 376.
- Behaim (Martin), géographe, II, 154, 194.
- Béla IV, roi de Hongrie, 202.
- Belcari (Feo), poète, 534 ; II, 198.
- Belgique, 457, 459.
- Belgrade, 495 ; II, 3, 119, 132.
- Bellechose (Henri), peintre, 554.
- Bellini, famille de peintres vénitiens : Jacques, 562-563 ; II, 236 ; — Gentile, fils du précédent, 563 ; II, 236-237 ; — Jean, frère de Gentile, 563 ; II, 236-237,
- Bellinzona, ville du Tessin, 464.
- Belooser (duché de), en Russie, 220.
- Beltraneja (Jeanne de Castille, dite la), II, 85-88.
- Belz (duché de), en Ruthénie, 219 ; II, 115.
- Bénarès, 490.
- Benci di Cione, architecte, 293,
- Bénédictins, 116, 286, 380, 382 ; II, 18.
- bénéfices (collation des), 87-89, 90-91 ; II, 105.
- Benincasa (Jacques), 117.
- Benivieni (Jérôme), disciple de Savonarole, II, 178.
- Benoît XI (Nicolas Boccasini), pape, 52, 59,
- Benoît XII (Jacques Fournier), pape, 78-79, 84, 85, 66, 91, 92, 102, 116, 133, 183, 301.
- Benoît XIII (Pierre de Luna), antipape, 312, 316-319, 321, 335, 341-342, 359, 380, 427, 505.
- Benoît de Maiano, sculpteur, II, 213, 218, 221.
- Bentivoglio, seigneurs de Bologne : André, II, 198 ; — Jean, 474.

- Benvenuto d'Imola, commentateur de Dante, 532.
Béotie, 497.
Berar, sultanat, dans l'Inde, II, 128.
Berardi (Jean), de Tagliacozzo, évêque de Tarente, 361.
Bérat, ville d'Albanie, II, 131,
Berbères, II, 138.
Berchuire (Pierre), bénédictin, 286.
Bergame, ville de Lombardie, 34, 160, 297, 474 ; II, 219-220.
Bergen, ville de Norvège, 225, 227, 405.
Bergognone (II). — Voir : Ambroise de Fossano.
Bergues (Nord), II, 148.
Bergues (Henri de), évêque de Cambrai, 11, 191.
Berg-op-Zoom, ville du Brabant hollandais, II, 152.
Bernard (saint), 32, 117, 262, 504, 505, 524 ; II, 19, 158-159, 191, 248.
Bernard Délicieux, franciscain, 62, 98, 271.
Bernard Gui, inquisiteur, 62.
Bernardin (saint) de Sienne, 279, 531.
Berncastel, près de Trêves, 523.
Berne, 65, 327, 387, 462-464, 542 ; II, 45, 47, 144.
Beroaldo (Philippe), humaniste italien, II, 184.
Berry, 441 ; II, 39. — Ducs ; voir Charles de France, Jean.
Berti (Michel), fraticelle, 325,
Bertino, sculpteur, 298.
Bertoldo de Callepio, franciscain, II, 13.
Bertoldo di Giovanni, sculpteur, II, 217.
Bertrand (Pierre), évêque d'Autun, 110.
Berwick, ville d'Écosse, 125.
Bessarabie, 413.
Bessarion (Jean), métropolitain de Nicée, cardinal, 368, 496, 515, 529 ; II, 5-6, 163-164, 166-167, 173, 183, 193, 209.
Béthune (Pas-de-Calais), 259.
Béthune (Robert de), comte de Flandre, 132, 452.
Bétizac, officier du duc de Berry, 425.
Betto (Bernardino di). — Voir : Pinturicchio.
bey ou beg, titre honorifique ottoman, II, 135,
Beyrouth, 189.
Béziers, 54, 59, 62, 98, 103, 424.
Bhatnaïr, ville de l'Inde, 490.
Bibbiena, ville de Toscane, 534.
Bidar, sultanat aux Indes, II, 128.
Biel (Gabriel), théologien, II, 158,
Bien public (guerre du), II, 39, 43, 108.
Bigorre, 145.
Bijapour, sultanat aux Indes, II, 128.
Bingen, ville sur le Rhin, 325 ; — Union de Bingen, 391.
Birger Persson, père de sainte Brigitte, 117.
Birmanie, 178.
Biscaye, 166, 231, 232.
Blackheath, bourg du Kent, 329.
Bladelin (Pierre), II, 145.
Blanche, reine de Navarre, 483 ; II, 81, 89.
Blanche de Navarre, fille de la précédente, 89.
Bleu (fleuve), ou Yang-tseu-kiang 187.

- Blois (comté de), 536.
Blois (Charles de), duc de Bretagne, 138-139, 149.
Blore Heath (bataille de), II, 66.
Boabdil, émir de Grenade, II, 91.
Boccace, 36, 80, 250, 267-269, 278, 284, 285-288, 508, 516, 530, 532-535, 537-538, 561 ; II, 198-201, 204-205, 209.
Boccanegra (Jean), légat, 42.
Boèce, 518, 526.
Boellet (Colette), — Voir ; Colette (sainte).
Bohême, 8, 34, 67, 200-212, 232, 272, 278, 386-390, 398-399, 449, 536 ; — sous les Jagellons, II, 5, 9, 10, 24-27, 42, 113, 115-120, 160 ; — hérésies et guerres religieuses, 97, 105, 240, 325-326, 331-338, 344-353, 355-357, 359-367, 374, 376-378, 385, 391-397, 406, 412, 417, 499 ; II, 5, 9-13, 15-16, 24, 160, 245 ; — art. 303.
Böhmerwald, 383, 396.
Böhmisch Brod. — Voir : Česki Brod.
Bohun, famille anglaise, 22,
Boiardo (Julie), II, 173.
Boiardo (Mathieu-Marie), II, 202-204, 238.
boïars, 219-221, 411 ; II, 125.
Bois-le-Duc, ville des Pays-Bas, 542 ; II, 190.
Bojador (cap), II, 153,
Bokhara, 493.
Boleslas le Pudique, roi de Pologne, 200.
Boleslas I^{er}, prince de Mazovie, 218.
Boleslas IV, prince de Mazovie, 419.
Bologne, 28, 68, 76, 100, 161-165, 251, 277, 297, 314, 320-321, 336, 360, 468, 472, 474, 475, 477, 512-513, 532, 536, 543, 550 ; II, 22, 168, 173, 185, 194, 198, 211, 215.
Bon (Zuan et Barthélémy), architectes vénitiens, 544.
Bon (cap), II, 154.
Bonaventure (saint), 31, 252, 275, 280-281, 506, 524, 537.
Bonaventure (Nicolas), architecte, 543.
Boniface VIII, pape, 1, 10, 24, 32, 44-56, 59, 61-62, 66, 68, 73-74, 76, 88, 109, 122, 131, 159, 172, 173, 300, 323, 341 ; II, 239.
Boniface IX, pape, 314-317, 326, 388, 389.
Bonifacio, ville de Corse, 470.
Bonimperto (Mathieu), évêque de Novare, 380.
Bonn, sur le Rhin, 73.
Bonne de Savoie, duchesse de Milan, II, 108.
Bonne-Espérance (cap de), II, 153, 154, 194.
Bordeaux, 53, 141, 146, 151, 153, 232, 266, 290, 295, 448 ; II, 35, 210, 211.
Bordjites, dynastie égyptienne, II, 139.
Borel (François), inquisiteur, 104, 325, 375.
Borelli (Jean), moine franciscain, 32.
Borgia (famille), 546 ; II, 3, 102, 235 ; — Alphonse : voir Calixte III ; — cardinal Rodrigue : voir Alexandre VI ; — Jean, duc de Gandia, II, 9 ; — César et Lucrèce II, 9 ; — Pierre, neveu du pape Calixte, II, 4.
Borgo San Sepolcro, ville de Toscane, II, 233.
Borso d'Este, duc de Ferrare, II, 103, 201.

- Bosnie, 34, 63, 103, 197-198, 208, 214, 326, 375, 486, 495 ; II, 4, 13, 120, 131.
- Bosphore, 191, 196, 486 ; II, 95, 129, 136.
- Bosworth, ville d'Angleterre, II, 74.
- Botnie (golfe de), 8.
- Botticelli (Alexandre Filipepi, dit), II, 197, 231-235.
- Boucicaut (Geoffroi) 317.
- Boucicaut (Jean de), 426, 474, 487.
- bouddhisme, 179, 180, 182.
- Bougie, port d'Algérie, 270 ; II, 137.
- Boulogne (Pas-de-Calais), 140.
- Bourbon (famille), 440, 449 ; II, 207, 211 ; — Blanche, reine de Castille, 167 ; — Charles, duc de Bourbon, 449, 549 ; — Jean I^{er} duc, 436, 449 ; — Jean II, duc, II, 18, 39, 53, 58 ; — Louis duc, 547 ; — Louis, évêque de Liège, II, 43 ; — Marie, 547.
- Bourbonnais, 21, 449 ; II, 39, 53, 225.
- Bourchier (Thomas), archevêque de Canterbury, II, 65.
- Bourdichon (Jean), peintre, II, 225.
- Bourges, 42, 442 ; II, 18, 145 ; — Pragmatique Sanction et assemblées diverses du clergé, 369, 371 ; II, 4-5 ; — cathédrale et art, 290-292, 541, 547, 554.
- Bourgogne (comté de). — Voir : Franche-Comté. — Comte : voir Otton.
- Bourgogne (duché de), 34, 50, 51, 134, 145, 146, 149, 342, 441, 453, 460 ; II, 28, 34, 44, 47-49 ; — ducs : voir Philippe de Rouvres, Philippe le Hardi, Jean Sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Marie ; — cour et art, 292, 296, 303, 547-549, 557 ; II, 215-216, 225 ; vie religieuse et hérésies, 34, 342, 357 ; II, 16.
- bourguignon (État), 421, 449-459 ; II, 41-49, 83, 242 ; — (parti), 342, 358, 360, 427-429, 441, 442, 443, 470, 482, 505, 535 ; II, 30.
- Bourhân-ad-dîn, émir de Sivas, 490.
- Bourré (Jean), II, 54.
- Bouts (Thierry), peintre flamand, II, 222-223.
- Bouvines (bataille de), 10, 451.
- Brabant (duché de), 65, 106, 133, 227, 239, 243, 451, 454, 457 ; II, 38, 47, 49 ; — ducs : voir Antoine, Jean, Jeanne, Saint-Pol.
- Bracciolini (Poggio), humaniste, 511-512, 514, 516-518, 521-523, 529, 533 ; II, 159, 180, 184, 198.
- Bradwardine (Thomas), théologien anglais, 262.
- Bramante (Donato), architecte, II, 215.
- Brancacci, famille napolitaine : Félix, 558 ; — le cardinal Thomas, 551 ; — chapelle Brancacci, à Florence, 558-559.
- Brancović (Georges), prince de Serbie, 495, 497 ; II, 131-132.
- Branda (cardinal), 394.
- Brandebourg (electorat ou margraviat de), 83, 201, 206, 207, 209, 211, 370, 387, 390, 391 ; II, 15, 115. — Voir : Frédéric V de Hohenzollern.
- Brandys, ville de Bohême, II, 13.
- Branković (Vuk), prince serbe, 486.
- Brant (Sébastien), humaniste alsacien, II, 192, 210.
- Brantingham (Thomas), 154.
- Braque (Nicolas), 140.
- Breda, ville des Pays-Bas, 542.
- Brembre (Nicolas), marchand de Londres, 234.

- Brême, 226, 327.
Brenner (col du), 77.
Brescia, 34, 68, 77, 162, 369, 372, 388, 474 ; II, 12, 238.
Breslau, 105, 353, 542.
Bresse, II, 106 ; — (Philippe de), II, 107.
Brest, 153.
Bretagne (comté, puis duché de), 9 ; — pendant la guerre de Cent Ans, 138-139, 144, 149, 151, 152, 231, 232, 426, 429, 442, 445 ; — et les coalitions féodales, 449 ; II, 39, 40, 41 ; — annexée à la France, II, 58, 73, 83 ; — châteaux, 540 ; — ducs : voir Anne, Blois (Charles de), François I^{er}, François II, Jean II, Jean III, Jean IV, Jean V.
Brétigny (préliminaires de), 145.
Breuilh (Ameilh du), archevêque de Toulouse, 318.
Brézé (Pierre de), II, 35, 37, 38.
Bricot (Thomas), théologien, 11, 158, 74.
Bridel (Jean), ou Hennequin de Bruges, enlumineur, 305.
Brie, 444.
Brienne (famille de), 215 ; — (Raoul de), connétable, 140.
Brigitte de Suède (sainte), 95, 117-118.
Brignais (Rhône), 150.
Brisach (Haut-Rhin), 341.
Bristol, ville d'Angleterre, 136, 232, 233, 330.
Brixen, ville du Tirol, 373, 524 ; II, 20-27, 156, 161-163, 169, 181, 189 ; — évêque : voir Nicolas de Cues.
Brno ou Brunn, ville de Moravie, 353, 364 ; II, 26.
Broederlam (Melchior), peintre flamand, 553, 554.
Brousse, 195, 197, 491 ; II, 136, 140.
Bruce, dynastie écossaise, II, 78 ; — David, roi d'Écosse, 133 ; — Édouard, frère de Robert, 128 ; — Robert, roi d'Écosse, 125, 126, 128
Bruges, 108, 112, 151, 505 ; — troubles sociaux, 132, 238-239, 246 ; — centre commercial, 8, 154, 227, 228, 230, 231, 234, 236, 237, 240, 423 ; II, 144, 145, 148, 149, 151, 152, 154 ; — vie intellectuelle, II, 183 ; — art, 292, 542, 553, 555 ; II, 222-223.
Brûlefer (Etienne Pillet, dit), théologien, II, 158.
Brullino, couvent des Abruzzes, 116.
Brüneck, ville du Tirol, II, 21.
Brunelleschi (Philippe), architecte, 544-546, 549-551 ; II, 212-213, 235.
Bruni (Léonard), humaniste, 510, 512-513, 517-518, 529, 532, 549, 552 ; II, 184, 218.
Brunkeberg, bourg de Suède, II, 123.
Brünn. — Voir : Brno.
Brunnen (pacte de), 462.
Brunswick, 227, 382 ; — (Otton de), 173, 467.
Brusthem (bataille de), II, 43.
Bruxelles, 106, 187, 274-275, 327, 381, 542, 556 ; II, 158-159, 222.
Buch (pays de), en Gascogne, 149 ; — le « captal » de Buch : voir Grailly.
Buckingham (comté de), II, 69. — Comtes : voir Gloucester (Thomas, duc de) et Stafford (Henri, comte de).
Bucy (Simon de), 140.

- Bude, ville de Hongrie, 208, 363, 418 ; II, 221.
- Bueil (Jean de), II, 35.
- Bug, rivière, II, 115.
- Bugey, II, 106.
- Bulgarie, 34, 197-198, 212-215, 486, 497 ; — (Grande), II, 126.
- Bulle d'or, 82, 83, 206.
- Buonaccorsi (Philippe), humaniste, II, 123, 165, 195.
- Buonagrazia, franciscain, 60,99,102.
- Buonconvento, bourg de Toscane,69.
- Burchiello (Domenico di Giovanni, dit), 534.
- Bureau de la Rivière, 148, 425.
- Bureau (Gaspard), II, 33 ; — (Jean), II, 33, 35.
- Burgos, 167, 296, 542.
- Buridan (Jean), philosophe, 259-262, 280, 381, 500-501, 528 ; II, 158, 185.
- Burley (Simon de), 431.
- Bursfeld (congrégation bénédictine de), 381-382, 524 ; II, 117, 190.
- Busch (Hermann), humaniste, II, 189.
- Busch (Jean), moine de Windesheim, 382 ; II, 18.
- Buti (Lucrece), femme de Philippe Lippi, II, 226.
- byzantin (Empire), sa déchéance au XIV^e siècle, 191-193, 195-197, 213-216 ; — sa chute, 495-498 ; II, 24, 95, 129 ; — influence de Byzance dans la pensée et dans l'art, 260, 289, 298, 300-302, 509, 540, 544, 562 ; II, 215, 235-236, 246.
- C
- Caboche (Sinonnet le Coutelier, dit) 428.
- Cabochiens 345, 428-429, 505.
- Cade (Jack), II, 64.
- Caen, 139, 437.
- Caetani (famille), 68 ; II, 101 ; — Benoît : voir Boniface VIII.
- Caffa, port de Crimée, 229, 230.
- Cigliari, ville de Sardaigne, 174.
- Cahorsins, banquiers, 230.
- Caïffa, ville de Syrie, 189.
- Caire (le), 194, 489, 490 ; II, 139, 140, 154.
- Calabre, 34, 285 ; II, 15, 164, 236.
- Calabre (Charles, duc de), 297 ; — (Jean de), fils de René d'Anjou, II, 83, 97-99, 107.
- Calais, aux Anglais, 139-140, 145, 151, 152, 154, 208, 234, 429, 432, 436, 448 ; II, 63, 66, 69, 70, 72 ; — (traité de), 145-148, 151, 154.
- Calci, village de Toscane, 325.
- Calicut, ville de l'Inde, 155.
- Calixte III (Alphonse Borgia), pape, II, 3-4, 18, 21, 95-97, 102, 131, 160, 226.
- Calixtins. — Voir : Utraquistes.
- Calonne-sur-la-Lys (Nord), II, 183.
- Calpurnius, II, 205.
- Caltabelotta (paix de), 172.
- Calvin, 356.
- Cam (Diego), II, 154.
- Camaldules (ordre des), 509 ; II, 180.
- Cambrai, 64, 316, 327, 451, 457, 505, 555 ; II, 191.
- Cambridge (Edmond, comte de). — Voir : York (Edmond d').
- Camerino, ville des Marches, II, 235.
- Camin, ville de Poméranie, 327.
- Campagne romaine, 159, 469 ; II, 101.
- Campionesi (les), sculpteurs, 297.

- Cannanore, ville de l'Inde, II, 155
Candie, ville de Crète, II, 109.
Cantacuzène (Jean VI), empereur de Constantinople, 193, 196, 215.
Canterbury, 31, 108, 253, 329-330, 359, 430, 436, 541 ; II, 65.
capitalisme, 20, 230-231 ; II, 143-146, 243.
Capitanei (Albert dei), archidiacre de Crémone, II, 14.
Capoue, 380.
Capranica (cardinal Dominique), 530.
Capreolus (Jean), théologien, 502.
Cap Vert (îles du), II, 154.
Caravaggio (bataille de), 478.
Carcassonne, 34, 62, 98, 103, 290, 293. ,
Cardenas (Alphonse de), II, 88.
cardinaux (collège des), 42-43, 52, 57-58, 85-87, 93, 95, 101, 110, 309-310, 319, 321-322, 341, 359, 365, 384 ; II, 6, 8, 102, 105.
Careggi, près de Florence, II, 168, 172, 186, 199.
Carie, 487.
Carinthie, 64, 82, 398 ; — (Henri de), 82-83.
Cariteo (Benoît Gareth, dit), II, 204-205.
Carlos. — Voir : Charles.
Carmagnola, condottiere, 474-475.
Carmélites, 379.
Carnes, 264. 327, 379.
Carniole, 398.
Carona, bourg de Lombardie, II, 214, 221.
Carpaccio (Victor), peintre, II, 237.
Carpathes (monts), 201.
Carpentras (Vaucluse), 277.
Carvajal, cardinal, 371, 378.
Casentin, région de Toscane, II, 179, 180, 218-219.
Caserte, ville de Campanie, 517.
Casimir III, le Grand, roi de Pologne 209-211, 218.
Casimir IV Jagellon, roi de Pologne, II, 10, 121-125, 133, 195, 418-420 ; II, 113-121 ; — et l'Ordre teutonique, II, 113-116 ; — et la Bohême, 376 ; II, 117-119 ; — et la Hongrie, II, 119-121.
Casimir de Pologne, fils du précédent, II, 120, 121.
Časlav, ville de Bohême, 392.
Caspé (compromis de), 480, 481 ; II, 83, 87,
Caspienne (mer), 181, 489.
Cassel (bataille de), 132, 246, 452.
Castagno (André del), peintre, 561 ; II, 225-226, 228-229, 234.
Castelfranco (entrevue de), 77.
Castel di Poggio, près de Florence, II, 227.
Castello, villa près de Florence, II, 231, 232.
Castiglione Olona, bourg de Lombardie, 558.
Castille, à la fin du XIII^e siècle, 11 ; — au XIV^e siècle, 150, 154, 157, 165-168, 288 ; — sous les Trastamare, 314, 431, 466, 480-483, 491 ; — et le Schisme, 309, 311, 314, 316, 321, 341, 361, 368-369, 371 ; — vie religieuse, 381 ; — son union avec l'Aragon, II, 50, 80, 84-90, 241 ; — vie intellectuelle, II, 208-209.
Castillo (Diego Enriquez del), écrivain espagnol, II, 209.
Castillon (bataille de), 448.

- Castracani (Castruccio), 76, 77.
Catriota (Georges). — Voir : Skanderbeg.
Castro (Inès de), 169.
catalane (compagnie), 175, 192.
Catalogne, 170, 292, 479, 480, 580 ;
— en révolution, II, 51, 81-84, 96.
Cathares, hérétiques, 33-34, 62-63,
103-104, 326, 357, 375 ; II, 13,
132, 245.
Catherine de Bourgogne, femme de
Philippe le Hardi, 547.
Catherine de France, reine
d'Angleterre, femme d'Henri V,
435, 438.
Catherine de Lancastre, reine de Cas-
tille, femme d'Henri III, 481.
Catherine de Sienne (sainte), 95, 96,
117-118, 276, 312, 380, 510.
Catherine (sainte) de Suède, 313.
Catherine Sforza, dame d'Imola, II, 6.
Cato (Ange), archevêque de Vienne en
Dauphiné, II, 183.
Cattanei (Vannozza dei), II, 9.
Cattaneo (Simonetta), II, 200, 231.
Caucase, 489 ; II, 125.
Cauchon (Pierre), évêque de Beauvais,
443.
Caux (pays de), II, 41.
Cavalca (Dominique), dominicain,
275-, 304.
Cavalcanti (Guido), poète florentin,
251.
Cavallini (Pierre), peintre, 299-300.
Cavriana (paix de), 475.
Caxton (Guillaume), écrivain anglais,
II, 209.
Célestin V (Pierre de Murrone), pape,
43, 46, 50, 53, 57, 58, 62, 271.
Célestins (ordre des), 58, 495.
Celts (Conrad), humaniste allemand,
II, 192.
Cenis (mont), 68.
Cent ans (guerre de), 1, 22, 90, 91,
119, 130-155, 236, 243, 421-450,
452, 456, 458 ; II, 30, 58, 59, 79,
143.
Cerde (Fernand de la), 11 ; — (enfants
de la), 11, 166, 170.
Cerdagne, 174, 479 ; II, 81 ; —
conquise par les Français, II, 51,
82, 84, 88.
Cerroni (Jean), 163.
Certaldo, bourg de Toscane, 267.
Cervole (Arnaud de), 93.
César (Jules), 514 ; II, 208, 238.
Césarée, ville de Syrie, 229.
Cesarini (Julien), cardinal, 359-364,
366-368, 370, 396-397, 418.
Cesena, ville de Romagne, 96, 164 ; II,
104, 105 ; — (Michel de), général
des Franciscains, 76-77.
Česki Brod, ou Böhmisches Brod, ville
de Bohême (bataille de), 364, 397
Ceuta, 484 ; II, 138, 158.
Chabannes (Antoine de), II, 38.
Chah-Roukh, fils de Timour, 492,
493.
Chaise-Dieu (abbaye de la), 295.
Chalcondylas (Démétrios), humaniste,
II, 167, 168, 195, 230.
Chalon (Jean de), prince d'Orange, II,
48.
Chambéry, II, 19.
chambre apostolique, 86, 91-92.
Champagne, 9, 64, 123, 144, 145, 151,
246, 265, 289, 292, 296, 429, 439,
441, 443, 444, 482 ; II, 40 ; — (foi-
res de), 19, 231 ; — (maréchal de),
143.

- Champmol (Chartreuse de), près de Dijon, 547-549 ; II, 215-216.
- Charlemagne, 535, 538-539 ; II, 201-203, 238.
- Charles d'Anjou, comte du Maine et duc de Calabre, II, 53, 100.
- Charles, comte de Valois, fils de Philippe III, roi de France, 39, 47, 66, 68, 122, 123, 134, 159, 172, 175, 191.
- Charles de France, duc de Berry, puis de Guyenne, frère de Louis XI, roi de France, II, 37, 39-41, 53, 86.
- Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, 457 ; II, 28, 39-47, 69-71, 84, 107, 208, 242, 243 ; — et la vie littéraire ou artistique, II, 207, 216, 221.
- Charles, duc d'Orléans. — Voir : Orléans.
- Charles I^{er}, duc de Savoie, II, 15.
- Charles IV de Luxembourg, empereur, 1, 77, 79-84, 143, 151, 163, 227, 277, 386, 453-454 ; II, 240 ; — et la Bohême, 205-207, 211, 223, 232, 331, 333, 338, 355, 393 ; — et les hérésies, 97, 105, 106 ; — et l'art, 292, 303.
- Charles V ou Charles Quint, empereur, II, 240.
- Charles, prince de Viane, 483 ; II, 81-82, 89, 96.
- Charles IV le Bel, roi de France, 75, 123, 131, 132, 168.
- Charles V, roi de France, avant son avènement, 1, 104, 106, 135, 140-145 ; — roi, 147-152, 421-425, 468 ; II, 55 ; — et l'Espagne, 167, 232 ; — et l'État bourguignon, 453, 458 ; — et l'Église, 94-95, 110-111, 310-312, 323 ; — et l'art de gouverner, 114, 260, 262, 286, 535 ; — et la vie intellectuelle ou artistique, 291, 295, 305 ; II, 205, 207.
- Charles VI, roi de France, 421-429, 431-433, 435-438, 454, 474 ; II, 65 ; — et le Grand Schisme, 314-317, 340 ; — et la vie intellectuelle ou artistique, 535, 547, 557 ; II, 205.
- Charles VII, roi de France, avant son avènement, 436-438, 440 ; — roi, 399, 421, 441-445, 447-449, 456, 458, 496 ; — ses réformes, II, 31-38, 53, 144 ; — et l'Italie, 481 ; II, 97, 107 ; — sa politique religieuse, 358-360, 364, 368, 369, 373 ; II, 3, 4 ; — et la vie intellectuelle ou artistique, 502 ; II, 182, 206.
- Charles VIII, roi de France, avant son avènement, II, 49, 72 ; — roi, II, 56-59, 74, 100, 112 ; — sa politique religieuse, II, 14, 20 ; — et la vie intellectuelle ou artistique, II, 175, 207, 208 ; — et l'expédition de Naples, II, 166, 204, 206, 208.
- Charles I^{er} d'Anjou, roi de Naples, 1, 6, 12, 21, 28, 159, 172, 214, 341.
- Charles II d'Anjou, dit le Boiteux, roi de Naples, 12, 39, 42, 43, 47, 51, 57, 60, 67, 172-173.
- Charles III de Durazzo (ou de Duras), roi de Naples, 313-314, 468.
- Charles II le Mauvais, roi de Navarre, 140, 142-144, 148-149, 152, 167, 168, 311, 482.
- Charles III de Noble, roi de Navarre, 482-483.
- Charles VIII, roi de Suède. — Voir : Knutsson (Charles).
- Charles d'Espagne, connétable de France, 140.
- Charles de Melun, grand-maître d'hôtel de France, II, 38.

- Charles-Martel d'Anjou, roi de Hongrie, 42, 202, 207.
- Charles-Robert d'Anjou, roi de Hongrie, 202, 207, 214.
- Charolais (comté de), II, 39, 44 ; — comte : voir Charles le Téméraire.
- Chartier (Alain), poète, 536, 538-539.
- Chartres, 145, 292.
- Chartreux, 352, 381, 506 ; II, 159.
- Chastellain (Georges), chroniqueur, II, 207.
- Chateaudun (Eure-et-Loire), II, 216.
- Château-Landon (Seine-et-Marne), II, 18.
- Châteauneuf-de-Randon (Lozère), 151.
- Châtelet (le), à Paris, 424.
- Châtillon (Jacques de), gouverneur de Flandre, 238.
- Chaucer (Geoffroi), 287-288, 539 ; II, 209-210.
- Cheb (Eger), ville de Bohême, 83, 361-362, 387, 394, 396 ; II, 13.
- Chelčice, bourg de Bohême, 377.
- Chelčický (Pierre), hérétique bohémien, 377 ; II, 11, 13.
- Chelm (ou Cholm), ville de Pologne, 219.
- Chelmno (ou Kulm), ville de Pologne, sur la Vistule, 227 ; II ; 115.
- Cherbourg, 152, 482.
- Chevalier (Étienne), trésorier de France, 557-558 ; II, 224.
- Chezal-Benoist (Cher), monastère, II, 18.
- Chichele, archevêque de Canterbury, 359.
- Chichester (évêque de), II, 62, 63.
- Chichman, prince bulgare, 213, 214.
- Chichman (Jean), prince de Bulgarie, 486.
- Chieri, ville du Piémont, 103, 326.
- Chieti, ville des Marches, 43.
- Chiites (secte des), 180.
- Chine, sous les Mongols, 176-182, 229 ; — missionnaires, 182-183 ; — sous les Ming, 186-187, 491, 493 ; II, 127, 241 ; — et l'imprimerie, II, 247.
- Chinon, 443.
- Chios, île, 191, 229, 487.
- Chiraz, ville de Perse, 180, 489.
- Chi-tsou, empereur chinois, 177-178, 182.
- chôgoun*, au Japon, 184 ; II, 127.
- Chojnice (bataille de), II, 114.
- Chopinél. — Voir : Jean de Meung.
- Christburg, ville de Prusse, II, 115.
- Christian d'Oldenbourg, roi de Danemark, 407-408 ; II, 122-123.
- Christine de Pisan, 147-148, 536, 539.
- Christophe de Bavière, roi de Danemark, 407.
- Christus (Petrus), peintre flamand, 556.
- Chrysoloras (Manuel), humaniste, 509-513.
- Chypre (royaume de), 56, 112, 172, 189, 190, 193, 211, 229, 270, 487 ; II, 4, 109, 145.
- Cibo (Laurent), cardinal, II, 8.
- Cicéron, 268, 278, 280, 284, 509-512, 514-515, 518-519, 522, 535, 536 ; II, 164, 183, 192.
- Cimabue (Jean), peintre, 299, 301.
- Ciompi* (révolte des), à Florence, 241, 279, 476.
- Cirencester (bataille de), 433.

- Cirey (Jean de), abbé de Cîteaux II, 18.
- Cîteaux, ordre monastique, 32, 54, 116-117, 253, 292, 381 ; II, 18, 190, 216.
- Città della Pieve, bourg d'Ombrie, II, 234.
- Città di Castello, ville d'Ombrie, II, 105, 112.
- Cividale, bourg du Frioul, 320.
- Civitali (Mathieu), sculpteur, II, 219.
- Civitavecchia, ville de la province de Rome, II, 3.
- Clarence (duc de). — Voir : Georges d'York, Lionel.
- Clarisses, ordre monastique, 380 ; II, 19.
- Claus de Werve, sculpteur, 548 ; II, 216.
- Clémenges (Nicolas de), théologien, 287, 315, 323.
- Clément IV, pape, 159.
- Clément V (Bertrand de Got), pape, et le gouvernement de l'Église, 84-85, 87, 89, 91, 92, 183 ; — décadence et réforme de l'Église sous son pontificat, 32, 116-117, 252, 270 ; — son attitude vis-à-vis des hérésies, 60-62, 327 ; — ses rapports avec la France, 52-58, 295 ; II, 239 ; — avec l'Empire, 66-70, 72-74 ; — avec l'Italie, 160, 173.
- Clément VI (Pierre Roger), pape, et le gouvernement de l'Église, 85-86, 89, 92, 95, 116, 277, 295 ; — sa lutte contre les hérésies, 102, 107, 110, 263 ; — ses rapports avec l'Empire, 79-81 ; — avec les pays méditerranéens, 162, 167, 172, 191.
- Clément VII (Robert de Genève), pape, comme cardinal, 95, 96 ; — comme pape, 309-316, 325, 330, 398, 422, 426, 469.
- Clément VIII (Gilles Muñoz), antipape, 359.
- Clémentines*, recueil des décrets de Clément V, 87.
- Clerée (Jean), dominicain, II, 20-21.
- Clericis laicos* (bulle), 45, 48, 53, 126.
- Clermont (Robert de), 21.
- Clermont-Ferrand, 290.
- Clèves (duché de), 65.
- Clifford (Lord), II, 65.
- Clisson (famille de), 139 ; — (Olivier de), connétable, 425, 426.
- Clopinel. — Voir : Jean de Meung.
- Cluny, ordre monastique, 511, 541 ; II, 18, 21.
- Coblence, 75, 383, 523.
- Cocherel (bataille de), 149.
- Coducci (Mauro), architecte vénitien, II, 214.
- Coene (Jacques), peintre flamand, 553.
- Cœur (Jacques), 541 ; II, 35, 145.
- Coïmbre, ville du Portugal, 484.
- Col (Gontier), humaniste, 535.
- Colard de Laon, peintre, 554.
- Colet (Jean), théologien anglais, . II, 157, 195.
- Colétans, franciscains, II, 19.
- Colette (sainte), 312, 379 ; H, 19.
- Colin d'Amiens, peintre, II, 225.
- Colleone (Barthélémy), II, 219.
- Colleoni, famille de Bergame, II, 220.
- Colmar, 380 ; II, 44, 45, 183, 224.
- Cologne, et les empereurs, 134, 388 ; — ses archevêques, 42, 65, 73, 370, 387, 394, 459 ; II, 28, 46 ; — activité commerciale, 225-227,

- 242 ; II, 144 ; — Université et enseignement, 259, 256, 272-274, 335, 337, 348, 380, 523, 525 ; II, 17, 158, 188, 192 ; — hérésies, réformes, 33, 62-63, 106, 326-327, 370, 383, 507 ; — art, 292, 296, 553, 556-557 ; II, 222-224.
- Colomb (Christophe), II, 1, 155, 246, 250.
- Colombini (Jean), écrivain ascétique, 276.
- Colonna (famille), 43, 47, 51, 52, 68, 159, 277, 360, 371, 469, 470 ; II, 101, 105 ; — Jacques, cardinal, 46 ; — Jean, 51 ; — Jean, dominicain, 538 ; — Odone, cardinal : voir Martin V ; — Pierre, cardinal, 46 ; — Sciarra, 51, 76, 77.
- Côme, 77.
- commendes, II, 105.
- Commynes (Philippe de), chroniqueur, II, 36, 38, 54, 56, 111, 144, 183, 208, 209.
- Comnène (David), empereur de Trébizonde, II, 134.
- Compagni (Dino), chroniqueur, 286 ; *compactata*. — Voir : Iihlava.
- compagnies d'ordonnance, II, 32, 55.
- compagnies (grandes), 85, 93, 149-150, 231 ; II, 31.
- Compiègne, 143, 438, 443 ; II, 41.
- Compostelle (saint-Jacques de), 61.
- Comtat-Venaissin, 34, 85.
- Comuneros* (révolte des), II, 244.
- concile (théorie de la puissance du), 100-102, 308, 312, 322-324, 358-359, 361, 368, 370, 372, 374, 505, 509, 511, 523 ; II, 1-5, 8, 16-17, 23-24, 152, 162, 240 ; — conciles : voir Bâle, Constance, Ferrare, Florence, Latran, Pise, Rome, Trente, Vienne.
- condottieri, 157, 164, 466, 470, 471, 474 ; II, 95, 102, 107, 108, 111.
- Conflans (traité de), II, 39, 40.
- confucianisme, en Chine, 182.
- Congo, fleuve, II, 154.
- Coni, ville du Piémont, 375.
- Conrad II, archevêque de Mayence, 325.
- Conrad de Gelnhausen, théologien, 312, 323.
- Conrad de Prusse, dominicain, 380.
- Conrad de Waldhausen, hérétique, 105, 331-333.
- Conseil des Dix, à Venise, 159 ; II, 109.
- Constance, 274, 322, 557 ; II, 13, 183, 192 ; — concile de Constance, 339-351, 359, 361, 365, 368-372, 375-376, 379, 390, 415, 436, 505-506, 509-511 ; II, 23, 240 ; — traité de Constance, 463 ; — union de Constance, II, 45-46.
- Constance (lac de), 464.
- Constance de Hohenstaufen, femme de Pierre III d'Aragon, 6.
- Constantin le Grand, II, 200 ; — (arc de triomphe de), 545 ; — (basilique de), 546 ; — (donation, de), 28, 328, 520, 523, 531 ; II, 249.
- Constantin XI, empereur de Byzance, 373, 498.
- Constantin, fils d'Uroš II de Serbie, 214.
- Constantinople, 2-3, 4, 63, 95, 191, 214-216, 368, 373, 378, 486-488, 494, 496, 512-513, 523, 529 ; — (empire latin de), 159, 191 ; — sous les Ottomans, 195, 471, 478, 498 ; II, 1-2, 4, 13, 24, 95, 126, 129, 130, 132, 140, 143, 149, 152, 161, 236. — Voir : byzantin (Empire).

- Contarini, famille vénitienne, 544.
Convenevoles de Prato, humaniste, 277.
Copenhague, 226, 227, 405.
Copernic, 261 ; II, 193.
Coquillart (Guillaume), 537.
Coran, 36 ; II, 173.
Corbie (Somme), 312, 379.
Corbières (chaîne des), 33.
Cordes (Tarn), 103.
Cordoue (califat de), 165.
Corinthe, 192 ; II, 131 ; — (isthme de), 497.
Cornaro (Catherine), reine de Chypre, II, 109.
Cornelius Nepos, II, 202.
Cornouaille, en Angleterre, II, 75.
Corpus juris canonici, 87.
Corse, 103, 157, 159, 172, 173-174, 326, 470, 471.
Corsignano, bourg de Toscane, 530.
cortes de Castille, 169-170 ; II, 87 ; — de Catalogne et d'Aragon, 170, 480 ; II, 81-83 ; — de Navarre, II, 81 ; — de Portugal, II, 154.
Cortina d'Ampezzo (Tirol méridional), II, 21.
Cortone, ville de Toscane, 560 ; II, 184, 234.
Corvara, bourg des Abruzzes, 76.
Corvin (Jean), II, 121.
Corvin (Mathias). — Voir : Mathias.
Cosenza, ville de Calabre, 325 ; II, 19.
Cossa (François del), peintre, II, 238.
Coucy (Enguerrand de), 426.
Coulam, évêché aux Indes, 183.
Courlande, 226.
Courtenay (Catherine de), femme de Charles de Valois, 192,
Courtenay (Guillaume de) évêque de Londres, 108.
Courtrai, ville de Flandre, 542 ; — bataille, 50, 132, 239, 452.
Cousinot, conseiller de Louis XI, II, 54.
Coutances (Manche), 113 ; II, 217.
Coventry (Parlement de), II, 66.
Covilham (Pierre de), II, 154.
Cowley (Middlessex), 331.
Cracovie, 105, 200, 209, 211, 222, 411, 416 ; II, 114, 123, 195 ; — Université, 210, 413 ; II, 123.
Cramaud (Simon de), patriarche d'Alexandrie, 318.
Craon (Georges de la Trémoille, sire de), II, 47.
Cravant (bataille de), 442.
Crécy (bataille de), 79, 83, 137, 139, 141, 142, 206, 246, 436, 452.
Crémone, 81, 474 ; II, 14, 164 ; — (Henri de), canoniste, 49.
Crète, 191, 229.
Crimée, 102, 181, 229-230 ; II, 125, 126, 134.
Crivelli (Charles), peintre, II, 235-236.
Crnojević (famille), au Monténégro, II, 133.
Croatie, 34, 63, 104, 326, 357, 390, 486 ; II, 132.
Cuba, II, 155.
Cues (Nicolas de). — Voir : Nicolas.
Cueva (Beltran de la), II, 85.
Cuignières (Pierre de), légiste, 110-111.
Cujavie, 200.
Cyclades, îles, 495.

- Dabiša (Étienne), roi en Bosnie, 486.
Daïgo II, ou Go-Daïgo, empereur du Japon, 184.
daïmio, seigneurs japonais, II, 127.
Dalberg (Louis de), évêque de Worms, II, 192.
Dalécarlie, 406.
Dalmatie, 34, 63, 103-104, 209, 214, 326, 380, 390, 486 ; II, 212, 218.
Damas, 189, 491 ; II, 140.
Damien (Pierre), 32.
Damme, avant-port de Bruges, 228.
Dampierre (Gui de), comte de Flandre, 132, 238, 452, 459.
Dandolo (André), doge de Venise, 159.
Danemark, et la Hanse, 211, 226-227 ; — au temps de l'union de Kalmar, 402-408 ; — à la fin du xv^e siècle, II, 115, 122-123, 241.
Dante Alighieri, sa vie, 264, 277, 300, 499 ; — sa pensée philosophique et théologique, 31-32, 35, 62-63, 102, 117, 118, 250, 252-253, 267, 268, 275, 278-280, 284, 499, 532 ; II, 156, 169, 173, 186, 197, 206 ; — sa pensée politique, 27, 43, 58, 66, 68-69, 71, 74-75, 112-113, 159, 228, 270, 279, 514, 520, 532 ; II, 24, 239, 240, 242 ; — la *Divine comédie*, 32, 35, 101, 113, 250-252, 267, 285-287, 304, 531-532, 535, 538, 553, 560, 561 ; II, 180-181, 196-201, 204-205, 232.
Danube, 200, 213, 214, 357, 386, 409, 487, 495 ; II, 10, 119, 132-134, 241.
Danzig, 201, 225, 542 ; II, 115, 123.
Da Polenta, famille de Ravenne, 251.
Daret (Jacques). — Voir : Flémalle.
Dardanelles, 196.
Daubenton (Jeanne), hérétique, 106.
Dauphiné, 34, 63, 65, 104, 134-135, 357, 375, 441, 445 ; II, 14-15, 37-38.
David de Bourgogne, archevêque d'Utrecht, II, 17.
David (Gérard), peintre flamand, II, 223.
Dax (Landes), 151.
Dayan, khan mongol, II, 127.
De Coninc (Pierre), tisserand de Bruges, 238.
décrétales, 27, 74.
De Groote (Gérard), 381-383, 504 ; II, 18, 20-21, 188, 190.
Dei (Pierre), peintre, II, 234.
De Jennaro (Pierre-Jacques), poète, II, 204.
Dekkan, plateau, 186 ; II, 128.
Del Carretto (Ilaria), 550.
Delft, 381.
Del Giocolo (Pierre), poète, 533.
Delhi, ville de l'Inde, 185, 490, 492, 493 ; — (royaume ou sultanat de), 185, 490, 493 ; II, 128.
Della Scala (ou Scaligeri), famille de Vérone, 158, 251, 297 ; — Can Grande, 297 ; — Mastino, 162.
Del Medico (Élie), savant juif, II, 173.
Démosthène, 514.
Démotika, ville de Thrace, 216.
Denis, roi de Portugal, 169.
Denys l'Aréopagite, ou le pseudo-Denys, II, 171-172, 195.
Deschamps (Eustache), poète, 537.
Deschamps (Jean), architecte, 290.
Des Mares (Jean), avocat, 424.
Despenser (famille des), 22, 129, 432 ; — Hugues le Jeune, 129.

- Deutsch Brod. — Voir : Nemecki Brod.
- Deventer, ville des Pays-Bas, 381, 383, 523 ; II, 189-190.
- Diaz (Barthélémy), II, 154-155.
- Didier de Settignano, sculpteur, II, 217-218.
- diète de l'Empire, 8, 66, 67, 206, 207, 398, 399 ; II, 25, 28, 46.
- Dijon, 547-549, 554 ; II, 50, 215-216.
- Dinant, ville de Belgique, 18, 227 ; II, 43.
- Dinariques (Alpes), II, 134.
- Diogène Laërce, 511.
- Dioscoride, II, 166.
- Diotifeci, médecin, II, 168.
- Discipula veritatis* (bulle), II, 103.
- Dishypatos (Jean), diplomate, 366.
- divân*, ou conseil des ministres en Turquie, II, 135.
- Dixmude, ville de Flandre, II, 148.
- Djagataï, fils de Gengis-khan, et sa descendance, 179, 187 ; II, 127.
- Djélaïrides. — Voir : Ahmed.
- Djem, fils de Mohammed II, II, 135, 140.
- Djhilam, rivière de l'Inde, 490.
- Dlugosz (Jean), historien, II, 123.
- Dniepr, fleuve, II, 116.
- Dniestr, fleuve, II, 116.
- Dobroudja, 213.
- Dobrotich, prince bulgare, 213.
- Döffingen, ville du Wurtemberg, 387.
- Dolcebuono (Jean-Jacques), architecte, II, 211.
- Dolci (Jean de'), architecte, II, 213, 229.
- Dolcino, hérétique, 61, 62 ; II, 21.
- Dôle (Jura), II, 48 ; — (Parlement de), II, 44.
- Domazlice ou Taus, en Bohême, 360, 397.
- Dombes (les), 21, 449.
- Dominicains, 352, 560 ; II, 158, 180, 215, 232 ; — et l'Inquisition, 62, 327, 345, 375 ; II, 16-17 ; — leur réforme, 116, 380 ; II, 19, 179 ; — leurs doctrines théologiques, 31, 253-254, 256, 258-270, 272-273, 275, 304, 502, 504 ; II, 19, 21-22, 158, 175.
- Dominici (Jean), cardinal, 341, 359, 380, 509 ; II, 164.
- Dominique (saint), 341, 359, 380, 509 ; II, 164.
- Domrémy (Vosges), 443.
- Don, fleuve, 222.
- Donat, grammairien, 517.
- Donatello, 500, 550-553, 561 ; II, 199, 217, 219-220, 228, 237, 249.
- Donskoï (Dmitri), duc de Moscou, 221-223 ; II, 124.
- Dordogne, rivière, 448.
- Dordrecht, ville de Hollande, 293, 542.
- Dormans (Guillaume et Jean de), 148.
- Dorpat, ville d'Esthonie, 225.
- Dorset (comte de). — Voir : Beaufort (Edmond de).
- Dortmund, ville de Westphalie, 227.
- Douai (Nord), 18, 19, 132, 452, 453.
- Douchan. — Voir : Dusan.
- Douglas (comtes de), II, 78.
- Drama, ville de Macédoine, 197.
- Dreux (comté de), 439.
- Dreux (Bertrand de), légat pontifical, 163.
- Drina, rivière, 214.

- Dringenberg (Louis), humaniste alsacien, II, 192.
- Drontheim. — Voir : Trondhjem.
- Drouet de Dammartin, sculpteur, 547.
- Dubois (Pierre), publiciste, 49, 113.
- Du Guesclin (Bertrand), 93, 148, 149, 151, 167, 546.
- Duccio di Buoninsegna, peintre, 301-303.
- Duknović (Jean), ou Giovanni Dalmata, sculpteur, II, 218-219.
- Dumas (Pierre), abbé de Chezal-Benoist, II, 118.
- Dumbleton, scolastique anglais, 262.
- Duna, fleuve, 225.
- Dunbar, ville d'Écosse, 125.
- Dunin (Pierre), chef polonais, 11, 115.
- Dunois, bâtard d'Orléans, 445, 448, 449 ; II, 216.
- Duns Scot, 252-258, 260, 270-272, 280, 294, 500-504, 506 ; II, 157-158, 163, 248.
- Durand (Guillaume) l'Ancien, évêque de Mende, 28.
- Durand (Guillaume) le Jeune, évêque de Mende, 115.
- Durand de Saint-Pourçain, théologien, 256.
- Durazzo ou Duras (princes de), 173. — Voir : Charles III et Ladislas, rois de Naples.
- Dürer (Albert), II, 194, 224, 237.
- Dušan (Étienne Uroš IV, dit), roi serbe, 193, 215-216.
- E
- Eberhart, comte de Wurtemberg, 387, 388.
- Èbre, fleuve d'Espagne, 480.
- Eckhart (Jean), 272-275, 499, 504-505, 507, 525, 527-528 ; II, 162.
- Échiquier anglais, 127 ; II, 77.
- Écluse (l'), ou Sluis, port de Zélande, 138, 228.
- Écorcheurs, routiers, 399, 445 ; II, 30.
- Écosse, 125-126, 128, 133, 136, 266, 311, 321, 331, 341, 433, 442, 530 ; II, 24, 67-68, 75, 78-79.
- Édesse, ville de Syrie, 520.
- Edmond, comte de Cambridge, puis duc d'York, fils d'Édouard III d'Angleterre, 150, 429.
- Édouard, comte de March. — Voir : Édouard IV d'Angleterre.
- Édouard, prince de Galles, dit le « Prince noir », fils d'Édouard III, 108, 141, 146, 150-151, 153-154, 167, 266, 429.
- Édouard, prince de Galles, fils d'Henri VI d'Angleterre, II, 65, 66, 70, 71.
- Édouard I^{er}, roi d'Angleterre, 10, 45, 46, 65, 125-127, 131, 180, 238.
- Édouard II, roi d'Angleterre, 119, 127-132, 432.
- Édouard III, roi d'Angleterre, 1, 90, 108, 111, 112, 130, 133-142, 145-148, 150, 153-155, 232, 233, 236, 421, 429, 434-436, 452 ; II, 208.
- Édouard IV, roi d'Angleterre, avant son avènement (comte de March, puis duc d'York), II, 66-67 ; — roi, II, 40, 45, 46, 68-76, 79.
- Édouard V, roi d'Angleterre, II, 73.
- Égée (mer), 190, 191, 193, 195, 215, 487.
- Eger. — Voir : Cheb.
- Eggebeck, bourg du Slesvig, 404.
- Église, à la fin du XIII^e siècle, 1, 6-7, 41-44 ; — son gouvernement et son administration, 33, 60, 84-92, 99-

- 102, 106, 111, 325, 324, 328-329, 346, 349, 365, 372, 525 ; II, 3, 8, 161-162 ; — son autorité, 3, 31, 98, 101, 107-108, 112, 258, 270, 279, 307, 325-326, 345, 351, 361-362, 368, 370 378-379, 499, 511, 514, 520-522 524 ; II, 2, 12, 16, 171, 175, 178-179, 240 ; — décadence et réforme, 32, 118, 279, 300, 320-321, 331, 345, 348-349, 355, 360, 367, 371-373, 378, 380-381, 383, 523 ; II, 1, 4, 9-10, 20-23, 179 ; — opposition à l'Église, 59-61, 102, 268, 329, 334, 337, 353, 364, 376, 522 ; II, 245. — Voir : Églises nationales, hérétiques, Rome, Saint-Siège.
- Église (États de l'). — Voir : Pontifical (État).
- Églises nationales, 351, 374, 509 ; II, 3, 8-10, 240, 245 ; — et voir : Angleterre, Bohême, France.
- Égypte, 180, 181, 189-190, 193-194, 229, 265, 524 ; II, 139-141, 154, 171, 187, 241.
- Elbe, fleuve, 395.
- Elbing, ville de Prusse, 226 ; II, 115.
- électeurs de l'Empire, 65, 74, 75, 79, 206, 207, 387, 389-391, 393, 396-399, 458 ; II, 25, 28, 46.
- élections, divisions financières en France, 152 ; II, 34.
- Élisabeth d'York, reine d'Angleterre, fille d'Édouard IV d'Angleterre, II, 72, 73, 74.
- Élisabeth, femme de Venceslas III, roi de Bohême, 203.
- Élisabeth de Luxembourg, femme d'Albert II de Habsbourg, roi des Romains, 398-399.
- Elvas, ville du Portugal, 170.
- Embach, rivière d'Esthonie, 225.
- Embrun (Hautes-Alpes), 104.
- Émili (Paul), humaniste italien, II, 184-185.
- Émilie, 161 ; II, 173.
- Emmanuel, roi de Portugal, II, 155.
- Emmerich, ville de Westphalie, II, 189-190.
- Empire, sous Rodolphe de Habsbourg, 1, 7-9, 12, 27, 43, 64-65 ; — jusqu'à la mort de Charles IV (1378), 65-84, 88, 94, 203, 206 ; — jusqu'au milieu du xv^e siècle, 385-400, 403, 473 ; — et l'État bourguignon, 451-465 ; — dans la seconde moitié du xv^e siècle, II, 24-29, 35, 36 ; — son autorité, 1, 60, 110, 112-115, 279, 322, 333, 357, 360, 373, 532 ; II, 1, 24, 29, 240, 244 ; — politique religieuse et rapports avec le Saint-Siège, 112, 251, 316, 321, 369 ; II, 2-3, 23.
- Empoli, ville de Toscane, II, 218.
- Engelbrektsson (Engelbrekt), 406.
- Enriquez (Jeanne), femme de Jean II d'Aragon ; II, 82, 85.
- Éphèse (archevêque d'), 496.
- Éphrem (saint), 511.
- Épicure, épicuriens, 35 ; II, 168, 171.
- Épire, 197, 214, 215, 229, 495 ; II, 4.
- Eppenstein (Gérard d'), archevêque de Mayence, 66.
- Érasme, 511, 518-519, 521 ; II, 157, 160, 166, 189, 190, 247, 249.
- Érasme de Narni, dit Gattamelata, condottiere, 552.
- Erfurt, ville de Thuringe, 106, 272, 296, 326, 335, 372, 381, 396, 501 ; II, 16, 172, 188-189.
- Éric de Poméranie, roi de Danemark, Suède et Norvège, 403-407, 415.

- Ermeland, ou Warmie, région en Prusse orientale (évêque d'), II, 115.
- Ertoghroul, chef légendaire des Ottomans, 195.
- Erzeroum, ville d'Arménie, 489.
- Erzgebirge, 333.
- Erzindjân, ville d'Arménie, 489.
- Escaut, 227, 450-451, 456, 457 ; II, 150, 152.
- Eschine, 510.
- Eski-chéir ou Dorylée, en Asie Mineure, 195.
- Espagne, à la fin du XIII^e siècle, 2, 9, 11, 21, 39 ; — au XIV^e siècle, 113, 157, 165-175 ; — jusqu'au milieu du XV^e siècle, 466, 478-483 ; — dans la seconde moitié du XV^e siècle, II, 51-52, 80-92, 96, 99, 112, 241, 244 ; — développement économique, II, 144, 151, 152, 243 ; — vie religieuse et hérésies, 61-62, 102, 116, 340, 343, 358, 372, 380 ; II, 7, 24 ; — vie intellectuelle et littéraire, 228, 537-539 ; II, 174, 195, 209 ; — art, 296 ; II, 211-212.
- Essex, 430 ; — (comtesse d'), II, 69.
- Este (famille d'), 77, 158, 160, 535 ; II, 107, 203, 238. — Voir : Borso, Hercule, Lionel, Nicolas III.
- Estella, ville de Navarre, II, 82.
- Estouteville (Guillaume d'), cardinal, 373, 502.
- étape des laines, 154, 234.
- États généraux, 10, 122, 124, 142-143, 242-243, 424, 428, 438 ; II, 23, 33-34, 53, 56-57, 243.
- Étienne, évêque vaudois, II, 15.
- Étienne IV le Grand, prince de Moldavie, II, 133.
- Étienne, prince serbe. — Voir : Lazarević.
- Étienne, roi de Bosnie. — Voir : Kostromanić, Ostoja, Ostojić, Tomaš, Tomasević, Tvrtko, Vukčić.
- Étienne, roi de Serbie. — Voir : Dušan et Uroš.
- Étienne de Bonneval, architecte, 292.
- Étienne de Bourbon, dominicain, 268.
- Étolie, 229.
- Etsi de statu* (bulle), 46.
- Eubée, 487, 495 ; II, 6.
- Eugène IV, pape, 360-372, 375-376, 379-381, 383-384, 400, 470-472, 475, 477, 511, 420, 529-530, 552, 560 ; II, 4, 6, 103.
- Euphrate, fleuve, 195, 488.
- Évangile éternel*, 32, 61, 325 ; et voir : Joachim de Flore.
- Évreux, 290.
- Évreux (Philippe d'), 168.
- Ex debito* (constitution), 88.
- Exeter, 293. — Voir : Thomas de Beaufort.
- Exsecrabilis* (bulle), 89.
- Extravagantes* (décrétales), 87.
- Exultat in gloria* (encyclique), 67.
- Eymeric de Campo, théologien allemand, 523.
- Eymeric (Nicolas), inquisiteur, 104.

F

- Faber (Jean), humaniste allemand, II, 189.
- Fabiano, inquisiteur, 103.
- Fabre (Catalan), inquisiteur, 104.
- Fabriano, ville des Marches, 375, 562 ; II, 227.
- Faenza, ville d'Émilie, II, 101, 213.
- Falkenstein (Zavich de), régent de Bohême, 200, 203.

- Falkirk, ville d'Ecosse, 126.
Falköping (bataille de), 403.
Falsterbo, ville de Scanie, 227.
Famagouste, ville dans l'île de Chypre, 190, 194 ; II, 145.
Fano, ville des Marches, 164 ; II, 103.
Farinata degli Uberti, 513, 561.
Farnèse (famille), II, 101 ; — Julie, II, 9.
Fars, province de Perse, 180, 489, 492.
Fastolf (Jean), 443.
Faucigny, région de la Savoie, II, 182.
Fauconberg (bâtard de), II, 71.
Fazio degli Uberti, poète, 285-286.
Fazio (Barthélémy), humaniste, 521 ; II, 209.
Federighi (Benozzo), évêque, II, 217.
Félix V, antipape, 369-372, 375, 471, 523, 530, et voir : Amédée VIII de Savoie.
Feltre, ville de Vénétie, 513.
féodalité, 21-23, 39, 122-124, 129, 244-245 ; — sa ruine, II, 31, 59, 61-62, 75, 242.
Ferabrich, scolastique anglais, 262.
Ferdinand I^{er}, roi d'Aragon, 321, 479-481.
Ferdinand II le Catholique, roi d'Aragon, II, 52, 58, 82, 86-92, 98, 99, 112, 174, 241.
Ferdinand IV, roi de Castille, 166.
Ferdinand ou Ferrand I^{er}, roi de Naples, II, 4, 84, 95-100, 111, 166, 225.
Ferdinand I^{er}, roi de Portugal, 169, 483-484.
Ferentino, ville d'Italie (prov. de Rome), 51.
Fermignano, bourg des Marches, II, 215.
Fermo, ville des Marches, II, 235.
Fernand. — Voir : Ferdinand.
Fernand (Charles et Jean), humanistes des Pays-Bas, II, 183.
Ferrand, roi de Naples. — Voir : Ferdinand.
Ferrare, 34, 77, 158, 160, 285, 310, 471, 513 ; II, 21, 167, 173, 188, 198, 202, 204, 215, 238 ; — ligue, 162 ; — concile, 366-368, 496, 514, 523, 530, 532, 535 ; — guerre de Ferrare, II, 171-172 ; — palais Schifanoia, II, 202, 238 ; — ducs de Ferrare : voir Borso, Hercule, Lionel, Nicolas III.
Ferté-Milon (La) (Marne), 540, 547.
Fexhe, près de Liège, 243.
Fez, 543 ; II, 137-138.
Fichet (Guillaume), humaniste, II, 182-184, 192, 206, 248.
Fichtelgebirge, 333.
Ficin (Marsile), II, 156-158, 168-187, 193, 195, 197-199, 230.
Fiera vante (Ridolfo), savant et architecte, II, 215.
Fiesole, bourg de Toscane, 267, 380, 560 ; II, 227.
Figline, bourg de Toscane, II, 168.
Filarete (II). — Voir : Averlino (Antoine).
Filelfo (François), humaniste, 512-513, 516-517, 522-523, 530, 532-533 ; II, 159-160, 165, 168, 174, 180, 184.
Fillastre (Guillaume), abbé de Saint-Bertin, II, 221.
Fillastre (Guillaume), théologien, 318, 340.
Fillingham (Lincolnshire), 107.

- Finlande, 407.
Finlande (golfe de), 219, 225.
Finstad, ville de Suède, 117 ;
Fiorenzo di Lorenzo, peintre, II, 234.
Fitz Alan (famille), 22.
Flagellants, secte hérétique, 106-107, 327, 376, 380 ; II, 13.
Flagiosum scelus (bulle), 52.
Flandre, à la fin du XIII^e siècle, 9, 8, 15, 18, 33 ; — et la politique franco-anglaise, 41, 46, 47, 56, 126, 131-132, 138, 150, 265, 314 ; — développement économique, 114, 227, 233-236, 240, 277 ; — troubles sociaux, 237-241, 245-246, 423, 424, 430 ; II, 244 ; — et l'État bourguignon, 451-455 ; II, 28, 38, 40, 47-49, 55, 58, 70 ; — état économique au XV^e siècle ; II, 148-151 ; — vie religieuse, 33, 63, 106, 311-312, 506 ; II, 19, 183 ; art, 3, 550, 553, 556-557, 562 ; II, 221-225, 236, 249 ; — imprimerie, 247 ; — comtes de Flandre : voir Dampierre, Male, Nevers.
Flémalle (le Maître de), 556 ; II, 223.
Flensburg, ville du Slesvig, 404.
Floreins, famille de Bruges : Jacques, II, 223 ; — Jean, II, 223.
Florence, au XIV^e siècle, 47, 68-69, 76-77, 80, 95, 96, 159, 162-164, 277, 279, 286 ; — commerce et banque, 18, 227, 230, 240, 267, 279, 286, 534 ; — troubles sociaux 237, 239 ; — sous les Médicis, 469-478, 516, 532 ; II, 109-112 ; — vie religieuse, 97, 117, 375, 380, 383, 502, 571-572, 578, 584, 588 ; II, 157, 179 ; — concile de Florence, 366, 368-369, 372, 511, 514-515, -29, 532 ; — humanisme, 508-513, 515, 517-518, 520, 529-530, 532 ; II, 156-157, 159-160, 163-164, 167-168, 173-175, 177, 179-182, 184-185, 187-188, 190-191, 193, 196, 205, 230-231, 247 ; — vie littéraire, 267-268, 277, 283, 286, 286, 534 ; II, 196-203, 248 ; — art, 3, 59, 275, 292-293, 297-301, 303-305, 380, 500, 510, 533, 544-546, 549-552, 554, 558-562 ; II, 19, 22, 159, 180, 196, 212-215, 217-223, 226-233, 237-238.
Flote (Pierre), 38, 40, 49-50.
Floyran (Esquiou de), 54.
Foggia, ville des Pouilles, II, 98.
Foix (Ariège), 321, 536.
Foix (comtes de), 47, 442, 479, 482 ; II, 34, 41, 57 ; — Catherine, II, 89 ; — François-Phœbus, II, 51, 89 ; — Gaston III Phœbus, 536 ; — Gaston IV, II, 82, 83, 89 ; — Gaston, fils du précédent, II, 89.
Foligno, ville d'Ombrie, 560.
Fondaco dei Tedeschi, II, 144.
Fondi, ville de Campanie, 309, 310.
Font-du-Bosc, abbaye, 507.
Fontevrault, abbaye, II, 18.
Foppa (Vincent), peintre, II, 302.
Foresi (Bastien), poète, II, 197.
Forez, 21, 449 ; II, 53.
Forlì, ville de Romagne, 475 ; II, 101, 184, 234.
Formigny (bataille de), 448.
Fortebraccio (Nicolas), condottiere, 363.
Forteguerra (Nicolas), juriste, II, 219.
Fortescue (Jean), écrivain anglais, II, 209.
Foscari (François), doge de Venise, II, 109, 220 ; — Jacques, fils du précédent, II, 109.
Fossanuova, abbaye dans le royaume de Naples, 292.

- fouage, impôt en France, 424, 440.
- Fougères (Ille-et-Vilaine), 448 ; II, 58.
- Fouquet (Jean), peintre, 557-558 ; II, 224-225.
- Fournier (Jacques). — Voir : Benoît XII.
- France, à la fin du XIII^e siècle, 1, 2, 8-10 ; — état social et économique, 15, 18-19, 21-25 ; — sous Philippe le Bel, 37-41, 45-58 ; — sous les premiers Valois, 77, 79, 85, 91, 93, 95, 110-113, 119-124, 130-152, 231 ; — troubles sociaux, 242-243, 246-247 ; — jusqu'au milieu du XV^e siècle, 277, 287, 359, 391, 421-430, 433, 435-445, 447-449, 530, 536 ; — et l'État bourguignon, 450-455, 457-459 ; — politique étrangère, 481, 487, 491 ; — après la guerre de Cent ans, II, 3, 30-59, 241-242 ; — et l'Angleterre, II, 62, 63, 68, 69, 72, 73, 79, 80, 82, 85 ; — et l'Italie, 97, 100, 107-108 ; II, 241-242 ; — évolution économique et sociale, II, 142, 144, 145, 147 ; 243-244 ; — et la papauté, 113, 251, 339, 365, 529 ; II, 5, 7 ; — et le Grand Schisme, 309, 313-314, 316-317, 320-322, 324-325, 340-343, 345, 358, 365, 368, 371 ; — Église gallicane, 110, 308, 316-318, 324, 351, 358, 359, 361, 369, 373, 383, 505, 523, 530 ; II, 3, 7 ; — vie religieuse et hérésies, 33, 59, 63, 97, 100, 104, 116, 326, 357, 375, 379, 380 ; II, 14, 16, 18-20, 174, 188 ; — vie littéraire, 264-266, 287, 535-537 ; II, 205-211 ; — humanisme, II, 182-187, 195, 205, 206 ; — art, 289, 292-293, 298, 541-542, 546, 548, 550, 553, 557, 562 ; II, 196, 210-211, 249.
- Francesca (Pierre della), peintre, II, 233-234.
- Francfort-sur-le-Main, 66, 311, 369, 386, 523, 530 ; II, 3, 23, 25, 28 ; — diète de Francfort, 79, 391, 395, 398 ; II, 25, 28.
- Francfort sur l'Oder, 227.
- Franche-Comté, 34, 63, 65, 104, 453 ; II, 44, 46-49. — Voir : Otton.
- Franchise, nom donné à Arras, II, 48.
- Franciscains, 59, 99, 101-103, 116, 286, 300, 303, 375-376, 378, 382-383 ; II, 18-21, 219, 229 ; — leur rôle comme inquisiteurs, 103-104, 326 ; II, 14 ; — leur pensée théologique et religieuse, 31, 254, 256, 257, 270-271, 294, 372, 502, 534 ; II, 20, 157-158 ; — les Spirituels, 32-33, 43, 58, 60-63, 74-76, 98-99, 101-102, 105, 107, 109, 173, 254, 257, 271 ; II, 245 ; — les Conventuels, 99-100, 102, 342 ; II, 18-19, 21 ; — les Franciscains de l'Observance, 116, 378-379, 382, 383 ; II, 13, 18-21.
- Franco de Pérouse, archevêque de Sultanieh, 183.
- François d'Assise (saint), 74, 98, 109, 252, 256, 270-272, 276, 300-301, 375, 561 ; II, 218, 229.
- François de Paule (saint), II, 19, 55, 204.
- François I^{er}, duc de Bretagne, 448.
- François II, duc de Bretagne, II, 19, 39-41, 53, 57-58, 207-208.
- François I^{er}, roi de France, II, 225.
- François di Giorgio, architecte, II, 211.
- François d'Orléans, peintre, 554.
- François di Vannozzo, poète, 285.
- François de Volterra, peintre, 304.
- Franconie, 357, 361, 378, 386, 396, 557 ; II, 13, 16, 193, 222.
- francs archers, II, 32.

- Fratricelles, franciscains schismatiques, 60, 62, 80, 98-99, 101-102, 116, 163, 325, 328, 374-375, 378 ; II, 13, 21, 245.
- Fratta (La), près de Pérouse, II, 174.
- Frédéric le Beau, duc d'Autriche, roi des Romains, 73, 462.
- Frédéric II, duc d'Autriche, 161.
- Frédéric IV, duc d'Autriche, 340-341, 390, 464.
- Frédéric V de Hohenzollern, I^{er} comte électeur de Brandebourg, 390, 391, 393, 394, 397, 416, 417.
- Frédéric II de Hohenstaufen, empereur, 27, 36, 46, 67, 80, 225.
- Frédéric III de Habsbourg, empereur, 369-373, 399-400, 457, 464, 471, 496, 530 ; II, 5, 23-29, 45, 160, 240.
- Frédéric d'Aragon, roi de Naples, II, 204.
- Frédéric II d'Aragon, roi de Sicile, 51, 59, 61, 68, 76, 172, 175.
- Frédéric III, roi de Sicile, 173, 467.
- Frères bohêmes, II, 11-13.
- Frères du Libre Esprit, 35, 63, 105-106, 274, 326-327, 356, 376, 506 ; II, 13.
- Frères de la Vie commune, 381-384, 504, 506, 507, 523, 525 ; II, 17, 20, 159, 189, 192.
- Freyssinières (Hautes-Alpes), 104.
- Fribourg-en-Brigau. 341, 501, 502 ; II, 192-193.
- Fribourg, en Suisse, 293, 542 ; II, 45.
- Friburger (Michel), imprimeur, II, 183.
- Frise, 382 ; II, 49.
- Froissart (Jean), chroniqueur, 134, 266, 287, 329, 454, 536-537.
- Froment (Nicolas), peintre, II, 234.
- Furmes, ville de Flandre, 292.
- G
- gabelle, impôt sur le sel, II, 34.
- Gaddi (Agnolo), peintre, 303.
- Gaddi (Taddeo), peintre, 303.
- Gaëte, 310, 321, 471, 517.
- Gaguin (Robert), humaniste et poète, 536 ; II, 183-184.
- Galéas. — Voir : Sforza, Visconti.
- Galice, 167, 381, 481 ; II, 88.
- Galicie, 210.
- Galilée, astronome et physicien, 261.
- Galiota (François), poète, II, 204.
- Galles (pays de), 46, 125, 128, 136, 331, 433, 435 ; II, 69, 71, 73, 74 ; — (princes de) : voir Édouard.
- Gallipoli, 196, 197, 494.
- Gama (Vasco de), II, 155, 194.
- Gambello (Antoine), architecte, II, 214.
- Gamberelli. — Voir : Rossellino.
- Gand, 138, 277, 380, 423, 452, 555 ; II, 19, 48, 222-223, 227 ; — centre industriel, 235-237, 240, 241 ; II, 148, 149.
- Gand (Jean de). — Voir : Lancaster.
- Gange, fleuve, 490.
- Garonne, fleuve, 139.
- Gascogne, 231, 480.
- Gasparin de Barzizza, humaniste, 513, 517.
- Gaston. — Voir : Foix.
- Gâtinais, 439.
- Gattamelata. — Voir : Érasme de Narni.
- Gautier le Lollard, hérétique, 106.
- Gaveston (Pierre de), 127-128.

- Gazès (Théodore), humaniste, 515, 530 ; II, 163.
- Geiler (Jean) de Kaisersberg, prédicateur, II, 192.
- Geldenhouwer (Gérard), humaniste, II, 189.
- Gelée (Jacquemart), poète, 265.
- Gémiste (Georges), dit Gémiste Pléthon, savant grec, 515, 519 ; II, 164, 168.
- Genappe, en Brabant, II, 38.
- Général (le), conseil du gouvernement catalan, 170 ; II, 80, 81.
- Gênes, au XIV^e siècle, 68, 159, 160, 162 ; — politique orientale, 191, 193-195, 216 ; — au XV^e siècle, 426, 468, 471, 473-475 ; II, 50, 97, 99, 107, 108, 111 ; — activité commerciale, 11, 19, 228-230, 279 ; II, 129, 144, 151, 152 ; — mentions diverses, 270, 277, 314, 517.
- Genève, 133 ; II, 55, 107, 144.
- Genève (lac de), 369, 372.
- Gengis-khan, 179, 180, 183, 186, 188, 491 ; II, 127.
- Gentile de Fabriano, peintre, 562 ; II, 227.
- Gentile de Spolète, franciscain, 116.
- Georges, tsar de Bulgarie. — Voir : Terterij.
- Georges de Bruxelles, théologien, II, 158.
- Georges de Trébizonde, humaniste, 515, 530 ; II, 163, 209.
- Géorgie, 489, 491.
- Georges d'York, duc de Clarence, II, 69-72, 74, 266.
- Gérard de Borgo San Donnino, mystique, 32.
- Gérard Eudes, franciscain, 101.
- Gering (Ulrich), imprimeur, II, 183-184.
- Gerlach Peters, mystique hollandais, 504.
- Gérone, 292, 542 ; II, 82, 83.
- Gerson (Jean), 266, 287, 315, 320, 324, 337, 340, 345, 348, 376 ; 499, 502, 505-508, 522, 535-536 ; II, 20, 158, 185.
- Gessler (le bailli), 460.
- Gévaudan, 151.
- Ghazan, khan de Perse, 189.
- Gherardi (Jean), romancier, 533.
- Ghiberti (Laurent), 549-552, 560-561 ; II, 217, 228.
- Ghiljis, dynastie musulmane dans l'Inde, 186.
- Ghirlandaio (David), II, 230.
- Ghirlandaio (Dominique), 562 ; II, 228-232, 234-235, 249.
- Ghirlandaio (Ridolfo), II, 230.
- Gibelins, 11, 28, 30, 51, 66, 73, 77-78, 114, 158-160, 162, 251.
- Gibraltar (détroit de), 224, 231 ; II, 137.
- Gilles Cantor, hérétique des Pays-Bas, 327.
- Gilles des Champs, théologien, 315.
- Gilles de Delft, humaniste, II, 183-184.
- Gilles de Rome, théologien, 49, 253, 539.
- Giocondo (fra), architecte, II, 214.
- Giotto, 289, 293, 297, 299-304, 549, 558-559, 562 ; II, 218, 229, 233, 237.
- Girard (Laurent), financier, 558.
- Girard d'Orléans, peintre, 305.
- Glaris, canton suisse, 462-464 ; II, 45.
- Glendower (Owen), chef gallois, 433.

- Gloucester, ville d'Angleterre, 311 ;
— Parlement, 311 ; — ducs : Henri,
comte de Stafford, II, 73, 74 ; —
Humphrey, 435, 446-447, 456 ; II,
60-61 ; — Richard : voir Richard
III d'Angleterre ; — Thomas,
d'abord comte de Buckingham,
429, 431, 439.
- Gniezno (archevêque de), 419.
- gnostiques, II, 176, 185.
- Go-Daïgo. — Voir Daïgo II.
- Goes (Hugues van der), peintre fla-
mand, II, 222-223, 230.
- Golconde (sultanat de), dans l'Inde, II,
128.
- Göllheim (bataille de), 66.
- Gomez (Ferrand), II, 154.
- Gondi, famille florentine, II, 213.
- Gonzague (famille), 535 ; II, 107 ; —
François, cardinal, II, 200 ; —
Jean-François, marquis de Man-
toue, 513 ; — Ludovic, marquis de
Mantoue, II, 164.
- Görlitz (Elisabeth de), 457 ; — (Jean
de), 207.
- Göttingen, 381.
- Goslar, ville d'Allemagne, 227.
- Gotland (île de), 219, 225-227, 403.
- Gottlieben, château près de Constance,
346.
- Gouda, ville de Hollande, 382 ; II, 20,
190.
- Gozzoli (Benozzo), peintre, 560-561 ;
II, 227-230, 235, 238.
- Grailly (Jean de), captal de Buch, 149.
- Grandson (bataille de), II, 46.
- Gratz, ville de Styrie, II, 211.
- Gréban (Arnoul), poète, 537 ; II, 206.
- Greccia (La), couvent dans les Abruz-
zes, 32.
- Grèce, 114, 175, 192, 215, 285, 495 ;
II, 131 ; — philosophie, lettres,
études grecques, 256, 280, 285,
515, 524, 529, 535 ; II, 156, 164,
167-169, 171-173, 175-176, 181,
184-185, 189, 193, 198, 208, 209,
246 ; — art, 296 ; II, 199, 234 ; —
confession grecque, 34, 360, 363,
366-367, 372, 511 ; II, 12, 16. —
Voir : byzantin (Empire).
- Grégoire VII, pape, 50, 373 ; II, 22-
23, 239.
- Grégoire IX, pape, 30, 50, 58.
- Grégoire X, pape, 42.
- Grégoire XI (Pierre Roger), pape, 1,
88, 95-96, 102, 104-106, 108, 110,
112, 116-118, 164, 172, 196, 308,
327.
- Grégoire XII, pape, 319-321, 326,
334-336, 341, 360, 389, 390, 469.
- Grégoire de Città di Castello, huma-
niste, II, 183.
- Grégoire de Rimini, théologien, 258.
- Grégoire de Rokycany, théologien
tchèque, II, 12.
- Greifswald, ville de Poméranie, 225.
- Grenade (royaume de), 11, 165, 166,
480-482, 543 ; — conquis par les
rois catholiques, II, 90-92, 99.
- Grenoble (Parlement) de), II, 14, 35.
- Grocyn (Guillaume), médecin et hu-
maniste anglais, II, 195.
- Grodno (traité de), 416.
- Groenendael, couvent près de Bruxel-
les, 381-382, 506.
- Groningue, II, 17, 188-190.
- Groote (Gérard de). — Voir : De
Groote.
- Guarino de Vérone, humaniste, 513-
514, 517, 521, 530 ; II, 159.
- Grünwald (bataille de), 414.

- Guadalete, rivière, II, 90.
Gueldre, 382 ; — ducs de Gueldre, 65, 133 ; — Arnold II, duc, 44 ; — Guillaume, duc, 423, 425, 454.
Guédymmin, grand-duc de Lituanie, 211, 218.
Guelfes, 11, 68, 74, 76-78, 100, 112, 158-160, 162, 251.
Guéraï (famille), en Crimée, II, 126 ; — (Menguèli), khan de Crimée, II, 134.
Guérande (Loire-Inférieure), II, 19 ; — traité, 149, 152.
Guesclin (Du). — Voir : Du Guesclin.
Guicciardini (Louis), florentin, 532.
Guidoriccio de Fogliano, condottiere, 302.
Guillaume II, comte de Hainaut, et IV, comte de Hollande, 453.
Guillaume IV, comte de Hainaut, et VI, comte de Hollande (de la maison de Bavière), 454, 554.
Guillaume Adam, archevêque de Sultanieh, 183.
Guillaume de Bordes, archevêque d'Embrun, 104.
Guillaume de Cucuron, architecte, 291.
Guillaume de Digulleville, théologien, 265, 539.
Guillaume de Habsbourg, 211.
Guillaume de Herle, peintre, 557.
Guillaume de Hilderniss, hérétique, 327.
Guillaume de Moerbeke, traducteur d'Aristote, 510.
Guillaume de Pise, sculpteur, 296.
Guillaume de Saint-Amour, théologien, 383.
Guinée (golfe de), II, 154.
Guinegate (bataille de), II, 48.
Guines (Pas-de-Calais), 146, 151.
Guinigi (Paul), tvran de Lucques, 550.
Guinizelli (Gui), poète, 251.
Guipuzcoa, province espagnole, II, 87.
Gujarat, région de l'Inde, 490.
Gutenberg (Jean Genfleisch, dit), II, 248.
Guyenne, 10, 39, 41, 125, 126, 131, 132, 133, 312 ; — (principauté de), sous le Prince Noir, 146, 150-151, 154 ; — pendant la guerre de Cent ans, 428, 431, 448 ; — (généralité de), II, 34 ; — sous la domination française, II, 40, 41, 58, 62, 64, 86.
Guyenne (Louis, duc de), dauphin, 427, 429, 435.
Gymier (Cosme), canoniste, II, 23.
Guzman (Fernand Ruiz de), chroniqueur, 538.
Guzman (Léonore de), 166-167.
- H
- Haarlem, 293, 383 ; II, 19, 222.
Habsbourg (maison de), au XIV^e siècle, 65, 75, 82-83, 203, 207-209 ; jusqu'au milieu du XV^e siècle, 375, 378, 385, 390, 399-400, 415 ; et la Suisse, 462-465 ; — sous Frédéric III, II, 15, 21, 24-29 ; — installée aux Pays-Bas, II, 48-49 ; — ambitions, II, 240-241. — Voir : Albert, Frédéric d'Autriche, Frédéric III, empereur, Guillaume, Leopold, Maximilien, Rodolphe.
Hachette (Jeanne), II, 41.
Hafiz, poète persan, 180.
Hafside, dynastie du Maghreb, II, 138.
Hagen (Jean), bénédictin, 381.
Hagenbach (Pierre de), bailli d'Alsace, II, 44, 45.

- Hainaut (comté de), 133, 423, 446, 451-456, 553 ; II, 47-49 ; — comtes de la maison d'Avesnes : voir Guillaume II, Jean I^{er}, Marguerite.
- Hakon VII, roi de Norvège, 402.
- Halberstadt, ville de Saxe, 259, 382.
- Haies (Robert), trésorier d'Angleterre, 430.
- Halicz, ville de Galicie, 209, 218.
- Halys ou Kyzyl Irmak, fleuve d'Asie Mineure, 488.
- Hamah, ville de Syrie, 491.
- Hambourg, 225, 226, 405.
- Hampshire, 136.
- Hanoï, 185.
- Hanse, formation et apogée, 8, 114, 219, 224-227, 232, 242 ; — lutte avec les Scandinaves, 401-407 ; — décadence, II, 76, 122, 144, 153.
- Harcourt (famille d'), 138 ; — (Marie d'), II, 216.
- Hardewijk Bløemaert, hérétique, 106.
- harengs (journée des), 442.
- Harfleur, 436 ; II, 74.
- Haro (famille de), 166 ; — (Lope Diaz de), 166.
- Hastings (Lord), II, 73.
- Havelberg, ville du Brandebourg, 542.
- Hawkwood (Jean), routier anglais, 95, 164, 468, 474.
- Hébrides (îles), II, 78.
- Hedvige, reine de Pologne, femme de Ladislas II Jagellon, 209, 211, 212, 409, 410, 413, 416.
- Hedvige, fille de la précédente, 416.
- Heidelberg, 260, 262, 326, 335, 337, 341, 348, 501, 502, 523, 527 ; II, 17, 188, 192.
- Helmstedt, bourg de Saxe, 259.
- Helsingborg, ville de Scanie, 226, 227.
- Hemdonck, couvent en Hollande, 382.
- Henri d'Autriche, frère de Frédéric II d'Autriche, 161.
- Henri, duc de Basse-Bavière, 78.
- Henri de Carinthie, 82.
- Henri VII de Luxembourg, empereur, 7, 56, 66-70, 72-74, 77, 80, 82, 83, 158, 160, 173, 206, 297, 462 ; II, 239, 240.
- Henri II, roi d'Angleterre, 10.
- Henri III, roi d'Angleterre, 127, 131,
- Henri IV duc de Lancastre, puis roi d'Angleterre, 141, 317, 334, 413, 427, 428, 432-434, 446 ; II, 71.
- Henri V, roi d'Angleterre, 322, 331, 342, 391, 434-438, 446.
- Henri VI, roi d'Angleterre, 368, 371, 421, 438, 444, 446-448, 496, 557 ; II, 3, 40, 63-71.
- Henri VII Tudor, roi d'Angleterre : comme comte de Richmond, II, 73-74 ; — roi d'Angleterre, II, 58, 74-77.
- Henri VIII, roi d'Angleterre, II, 77.
- Henri II de Trastamare, roi de Castille, 150, 167-168, 311, 314, 480, 538.
- Henri III, roi de Castille, 481, 538 ; II, 85.
- Henri IV, roi de Castille, 482 ; II, 52, 82, 85-86, 209.
- Henri, infant de Castille, 166.
- Henri II, roi de Chypre, 189.
- Henri III le Large, roi de Navarre, 168.
- Henri IV, roi de Pologne, 200-201.
- Henri V, roi de Pologne, neveu du précédent, 201.
- Henri de Gmünd, architecte, 543.

- Henri de Hesse, théologien, 312.
Henri de Langenstein, théologien, 324.
Henri de Plauen, chef des troupes teutoniques, 414.
Henri de Suse, cardinal d'Ostie, canoniste, 27-28.
Henri de Wilsen, moine hollandais, 382.
Henri le Navigateur, infant de Portugal, 484 ; II, 153-154.
Hérat, ville d'Afghanistan, 180, 489, 493.
Hercule d'Este, duc de Ferrare, II, 198.
hérétiques. — Voir : Apostoliques, Béghards, Cathares, Hus et Hussites, Lollards, Nicolaïtes, Utraquistes, Vaudois, Wyclif, etc.
Hereford (duc de), 432. — Voir :
Henri IV d'Angleterre.
Hérelle (la), émeute à Rouen, 424.
hermétiques (Livres). — Voir : Mercure Trismégiste.
Hermannstadt. — Voir : Sibiu.
Hermonyme (Georges), savant grec, II, 185.
Hérodote, II, 202.
Herzégovine, ou duché de Saint-Sava, II, 131, 132.
Hesdin (Pas-de-Calais), 436.
Hésiode, II, 168.
Hesse, 386, 387.
Highlands d'Écosse, II, 78.
Hilal, tribus arabes, II, 137.
Hildesheim, ville du Hanovre, 382-383.
Heyulin de Stein (Jean), théologien, 157-158, 183, 192.
Heytisbury (Guillaume), théologien anglais, 262.
Hirsau, près Constance, 345.
Hita (l'archiprêtre de). — Voir : Ruiz.
Hochheim, ville de Thuringe, 272.
Hoeck, bourg de Zélande, 228.
Holkot (Robert), théologien anglais, 258.
Hohenstaufen (maison de), 6, 10 ; II, 95. — Voir : Constance, Frédéric II empereur, Manfred.
Hohenzollern (famille de), 387. — Voir : Frédéric V, électeur de Brandebourg.
Hôjô Sadatoki, dictateur japonais, 184.
Hôjô Tokimouné, dictateur japonais, 184.
Holland, famille anglaise, II, 69.
Hollande, 65, 106, 382, 423, 446, 451, 453-457, 547, 553-554 ; II, 18-19, 21, 47, 49, 143, 157, 221, 222, 247.
Holstein (comtes de), 226, 404-405 ; — Adolphe, 407 ; — Gérard VI, 404.
Homère, 285, 514, 530 ; II, 180, 200.
Hompys (Joseph), fondateur de la Société Hompys, II, 144.
Homs, ville de Syrie, 189, 491.
Hongrie, à la fin du XIII^e siècle, 8, 42, 43, 47, 200-201 ; — sous la dynastie d'Anjou, 150, 202-212, 214, 215, 218 ; — sous les Luxembourg, 353, 364, 385, 390-392, 398-399, 409, 418, 486, 495, 512 ; — et les Habsbourg, II, 25-28 ; — sous les Jagellons, II, 113, 116, 118-121, 241 ; — et les Ottomans, 112, 370 ; II, 14, 6-7, 132, 139 ; — vie religieuse hérésies, 34, 103-104, 106, 325-327, 357 ; II, 13, 16 ; — et le Grand Schisme, 311, 321 ; — arts

- et lettres, 558 ; II, 195, 215, 221, 232.
- Hong-wou (Tchou Youan-tchang), empereur chinois, 187.
- Honorius IV, pape, 39, 42-43, 60, 64 ; II, 229.
- Horace, II, 200, 205.
- Horde d'Or (la), 217-218, 220 ; II, 125-126.
- Hospitaliers (ordre des), 53, 56, 190, 191, 491 ; II, 130, 135.
- Hotman (Kraft), humaniste, II, 192.
- Houska (Martin), hérétique bohémien, 356.
- Houlagou, khan de Perse, 180.
- Houssaïn, émir au Turkestan, 188.
- Howard (Lord), II, 73.
- Hradčany, citadelle de Prague, 353.
- Hradiste, ville de Bohême, 354. — Voir : Tabor.
- Hué, ville d'Annam, 185.
- Hugues Aicelin, cardinal, 42.
- Hugues Capet, II, 118.
- Hugues, comte de Toscane, 218.
- Hugues de Saint-Victor, théologien, 32, 506, 524 ; II, 158-159, 248.
- humanisme, en Italie : chez Pétrarque et ses continuateurs, 274-286, 508-517 ; — chez Laurent Valla, 517-522 ; II, 160 ; — dans la seconde moitié du xv^e siècle, 11, 159-160, 163-180, 246-247 ; — l'humanisme et le Saint-Siège, 529-531 ; II, 160-161 ; — et les lettres italiennes, 531-534 ; II, 198-205 ; — l'humanisme en France, 286-287, 535-536 ; II, 182-187, 205-207, 246 ; — aux Pays-Bas, II, 187-191, 246 ; — en Allemagne, 523-524, 539 ; II, 191, 194, 210, 246 ; — en Bohême, Hongrie, Pologne, II, 119, 123, 195 ; — en Angleterre, 287-288, 539 ; II, 195, 209-210, 246 ; — en Espagne, 537-538 ; II, 209.
- Humbert II, dauphin de Viennois, 112, 134, 191.
- Humbert de Prouille, moine cistercien, 253.
- Huntingdon (comte de), 433.
- Hunyad, ville de Transylvanie, 496.
- Hunyadi (Jean), régent de Hongrie, 399, 496-497 ; II, 3, 5, 25-26, 119.
- Hus (Jean), 3, 333-338, 343-350, 353-354, 357, 365, 377, 392-393, 499, 506, 520, 522 ; II, 11, 16, 175, 245.
- Husinec, village de Bohême, 333.
- Hussites, 349-350, 356-357, 359-365, 375, 378, 380 ; II, 15, 21, 24, 117, 175 ; — guerres hussites, 391-397, 406, 412, 417, 447. — Voir : Tabornites, Utraquistes.
- Hütten (Ulrich de), 249.
- Huy, ville de Belgique, 296.
- I
- Iaroslav (duché de), 220.
- Iça, moine syrien, 182.
- Iesi, ville des Marches, 375 ; II, 103.
- Iihlava (*compactata* d'), 364, 378, 397 ; II, 5-6, 9-10, 118.
- Ile-de-France, 145, 149, 292, 296, 439, 445 ; II, 31.
- Iles (seigneurs des), en Écosse, II, 78.
- Ili (prince de l'), 178.
- Ihnen (lac d'), 219.
- Imbros, île, II, 130.
- Imitation*, 504, 506-507 ; II, 158, 185, 188, 223.
- Imola, ville de Romagne, 475 ; II, 6, 101, 103, 110.

- Imperial (François), poète espagnol, 538.
- imprimerie (début de l'), 247-249.
- Impruneta (L'), bourg près de Florence, II, 217.
- Inde, missionnaires chrétiens, 182-183 ; — sous les Afghans, 185-186 ; — envahie par Timour, 489-490 ; — au xv^e siècle, 493 ; II, 127-128, 242 ; — commerce et route des Indes, 229 ; II, 152, 154, 194, 241.
- Indien (Océan), 181.
- Indochine, 178, 185 ; II, 127.
- indulgences, 336, 337, 348 ; II, 105-106.
- Indus, fleuve, 490.
- Ineffabilis amoris (bulle), 46.
- Ingeborg de Danemark, fille de Valdemar IV, 402.
- Inn, rivière, 73.
- Innocent III, pape, 30, 58.
- Innocent IV, pape, 27, 50 ; II, 240.
- Innocent VI, pape, 87, 89, 92, 93, 97, 104, 116, 140, 163.
- Innocent VII (Cosme Migliorati), pape, 317, 319, 334, 389, 469.
- Innocent VIII (Jean-Baptiste Cibo), pape, II, 8, 14, 15, 99-100, 105, 135, 166-167, 174-175, 214-215, 238.
- Inquisition, 33-34, 55, 63, 97-100, 102-105, 325-327, 356, 375-376, 378, 521, 531 ; II, 14-15, 174.
- Institutoris. — Voir : Kraemer.
- Insulinde, 178.
- Ioniennes (îles), 229.
- Iouriev (duché de), 220.
- Irak, 180, 492.
- Iran. — Voir : Perse.
- Irlande, 10, 128, 154, 431, 432 ; II, 63, 64, 66, 75.
- Isabeau de Bavière, reine de France, 423, 425, 427, 437, 557.
- Isabelle de Bourbon, duchesse de Bourgogne, 458 ; II, 221.
- Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, 555.
- Isabelle de France, reine d'Angleterre (femme d'Edouard II), 129, 131, 135.
- Isabelle de France, reine d'Angleterre (femme de Richard II), 432, 433.
- Isabelle la Catholique, reine de Castille, II, 52, 86-92, 98, 174, 241.
- Ischia, île, II, 98.
- Isenburg (Thierry d'), archevêque de Mayence, II, 16, 24.
- Isidore, métroplite de Kiev, 496.
- Iskander-beg. — Voir : Skanderbeg.
- Islam, 2, 36, 112, 179-180, 182, 187, 194, 252, 270, 489-490 ; — II, 3, 6, 13, 137-141, 236, 242.
- Isocrate, II, 189.
- Isola di Carturo (Vénétie), II, 237.
- Isolani (Jacques), légat pontifical, 470.
- Isotta de Rimini, 545.
- Ispahan, 489.
- Istrie, 34, 103, 398.
- Italie, à la fin du xiii^e siècle, 2, 11, 18-19, 21, 51, 57 ; — interventions impériales en Italie, 64, 66, 67-70, 73, 76-78, 80-81 ; II, 240 ; — et les papes d'Avignon, 85, 88, 93-96 ; — au xiv^e s., 114, 156-165, 267, 279, 284, 308 ; et le Grand Schisme, 308, 310, 315, 319-321, 339, 341, 343, 358, 360, 363, 365-366, 371-372 ; — jusqu'au milieu du xv^e siècle, 388, 390-392, 400, 426, 451, 461, 466-478 ; — à la fin du

- xv^e siècle, II, 93-112, 241 ; et la monarchie française, 113 ; II, 33, 49-51, 83, 242 ; — guerres d'Italie, II, 51, 94, 100, 112, 241, 242, 250 ; — évolution économique, 228-231, 241 ; II, 142-144, 151-152, 244 ; — vie religieuse et hérésies, 33, 35-36, 63, 98, 102, 106, 112, 116-117, 275, 279, 281, 284, 314, 321, 325, 336, 345, 374, 379-380 ; II, 8-9, 13-15, 21-22 ; — vie intellectuelle, 268, 287, 503, 513, 515, 523, 530 ; II, 166, 173-174 ; — humanisme, 2, 276-284, 287, 508-522, 522-532 ; II, 159-184, 187, 190-191, 193-195, 205-206, 208-210, 246-247 ; — vie littéraire, 250-252, 277, 279, 284, 286, 535-539 ; II, 196-205, 208 ; — art, 3, 289, 292-293, 296, 303, 305, 500, 543-544, 553-554, 556, 562 ; II, 196, 211-215, 217-220, 222, 224-238, 249. — Voir : Florence, Milan, Naples, Rome, etc.
- Ivan III, grand-duc de Moscou, II, 115, 122, 124-127.
- Ivan Kalita, duc de Moscou, 221.
- J
- Jaballaha (Mar), patriarche nestorien, 182.
- Jacopino de Tradate, sculpteur, 553.
- Jacopone de Todi, poète et mystique, 59.
- Jacqueline de Bavière, comtesse de Hollande, 446, 455, 456.
- Jacquemart de Hainaut, peintre, 554.
- Jacquemart de Hesdin, peintre, 554.
- Jacquemart Gelée, poète, 265.
- Jacquerie (la), 143-144, 245-247.
- Jacques, comte d'Urgel, 479, 480 ; II, 83.
- Jacques I^{er}, roi d'Aragon, 174.
- Jacques II, roi d'Aragon, d'abord roi de Sicile, 39, 59-60, 172 ; — règne en Aragon, 172, 173.
- Jacques I^{er}, roi d'Écosse, II, 78, 79.
- Jacques II, roi d'Écosse, II, 78.
- Jacques III, roi d'Écosse, 433 ; II, 78.
- Jacques I^{er}, roi de Majorque, 174.
- Jacques II, roi de Majorque, 174.
- Jacques III, roi de Majorque, 135, 173.
- Jacques I^{er}, roi de Sicile. — Voir : Jacques II, roi d'Aragon.
- Jacques de Jüterbogk, chartreux, 372.
- Jacques de Montefiascone ou de la Marche, inquisiteur, 375.
- Jacques de Portugal, cardinal, II, 217-218, 229.
- Jacques de Střibro, théologien tchèque, 338-350.
- Jacques de Varazze ou de Voragine, 270 ; II, 233.
- Jacques de Viterbe, canoniste, 49.
- Jagellon, duc de Lituanie, dit Ladislas. — Voir : Ladislas II, roi de Pologne.
- Jagellon (dynastie des), en Lituanie, 212, 222 ; — en Pologne, 409-420 ; II, 113-116, 121-124 ; — en Bohême, II, 116-119 ; — en Hongrie, II, 119-121. — Voir : Casimir, Ladislas.
- Jajce, ville de Bosnie, II, 120, 132.
- Janina, ville d'Épîre, 215, 495
- janissaires (ou *iénitchéri*), II, 136.
- Janko de Würzburg, hérétique, II, 13.
- Japon, 173, 184 ; II, 127, 241.
- Jaunpur, ville de l'Inde, 490.
- Java (île de), 178.
- Jayme. — Voir : Jacques.
- Jean, archevêque d'Okhrida, 216.

- Jean I^{er}, comte de Hainaut (de la maison d'Avesnes), et comte de Hollande (Jean II), 9, 65.
- Jean de Bavière, comte palatin (Palatinat), 407.
- Jean II, duc d'Alençon. — Voir : Alençon.
- Jean, duc de Berry, 148, 291, 315-316, 422, 424, 425, 435, 436, 535, 541, 547, 554, 558 ; II, 223.
- Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, 318-319, 342, 361, 364, 427-429, 434-437, 455, 456, 487, 505-506, 548, 554 ; II, 215-216.
- Jean IV de Bourgogne, duc de Brabant, 455.
- Jean II, comte, puis duc de Bretagne, 50, 126.
- Jean III, duc de Bretagne, 138.
- Jean IV de Montfort, duc de Bretagne, 138-139, 149, 152, 426.
- Jean V, duc de Bretagne, 437, 449.
- Jean de Gand, duc de Lancastre. — Voir : Lancastre.
- Jean, duc de Touraine, fils de Charles VI, 436.
- Jean V Paléologue, empereur de Byzance, 94-95, 174, 193, 196-197, 215, 486.
- Jean VI, empereur de Byzance. Voir : Cantacuzène (Jean).
- Jean VII Paléologue, empereur de Byzance, 491.
- Jean VIII Paléologue, empereur de Byzance, 360, 366, 368, 495-496, 498, 523 ; II, 227.
- Jean de Bavière évêque de Liège, 455.
- Jean XI, pape, II, 8.
- Jean XII, pape, II, 8.
- Jean XXI (Pierre d'Espagne), pape, 253, 260, 501.
- Jean XXII (Jacques Duèse), pape, 73-78, 84, 86-90, 92, 97-102, 106, 110, 112-113, 116, 133, 161, 172, 174, 182-183, 257, 263, 273-274, 295, 323, 327.
- Jean XXIII (Balthazar Cossa), pape, 321-322, 335-337, 339-342, 345-346, 390, 469-470, 551 ; II, 220.
- Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, 10, 437, 451.
- Jean I^{er}, roi d'Aragon, 479.
- Jean II, roi d'Aragon : comme infant de Castille, 481, 483 ; — comme roi d'Aragon, II, 51, 52, 81-86, 89, 96.
- Jean de Luxembourg, dit l'Aveugle, roi de Bohême, 67, 72-73, 77-79, 83, 105, 139, 162, 202-206, 209-210, 266.
- Jean I^{er}, roi de Castille, 311, 479-481, 483.
- Jean II, roi de Castille, 368-369, 371, 481-482, 538.
- Jean, infant de Castille, 166.
- Jean, roi de Danemark, II, 123.
- Jean II le Bon, roi de France, 139-148, 231, 295, 305, 435, 438.
- Jean I^{er}, roi de Portugal, 484 ; II, 83.
- Jean, infant de Portugal, II, 88.
- Jean (royaume légendaire du Prêtre), II, 153.
- Jean-Albert, fils de Casimir IV Jagellon, II, 121.
- Jean-Alexandre, tsar de Bulgarie, 197.
- Jean Chrysostome (saint), 107, 511.
- Jean di Balduccio, sculpteur, 297.
- Jean de Beaumetz, peintre, 553-554.
- Jean de Capistrano, franciscain, 119, 372, 375, 378-379 ; II, 119.
- Jean de Chlum, chevalier tchèque, 344-346.

- Jean de Cologne, architecte, 542.
Jean de Dürbheim, évêque de Strasbourg, 105.
Jean de Florence ou Fiorentino, novelliste, 286.
Jean de Fribourg, architecte, 543.
Jean de la Huerta, sculpteur, 548 ; 11, 215.
Jean de Jandun, philosophe, 25, 107, 109, 113, 263, 323, 503.
Jean de Jesenice, théologien tchèque, 338, 350, 352.
Jean de la Croix (saint), 276.
Jean de Liège, sculpteur, 295.
Jean de Loubières, architecte, 291.
Jean de Luxembourg, capitaine bourguignon, 443.
Jean di Martino, sculpteur, 552.
Jean de Marville, sculpteur, 547.
Jean de Meung (Jean Chopinel ou Clopinel), 250, 264-266, 286-287, 536-539.
Jean de Milan, peintre, 303,
Jean de Monte Corvivo, missionnaire franciscain, 183.
Jean de Montreuil, humaniste, 287, 535-536 ; II, 182.
Jean d'Orléans, peintre, 305, 554.
Jean de Paris, canoniste, 49.
Jean de Pirna, hérétique, 105.
Jean de Pise, sculpteur, 296-297.
Jean de Prato, moine, 514.
Jean de Pribram, théologien tchèque, 330.
Jean de Rokycany, théologien tchèque, 338, 350, 367, 377, 395 ; II, 11-12.
Jean de Roupy, sculpteur, 547,
Jean de Ruysbroeck, architecte, 542.
Jean de San Miniato, moine, 509.
Jean de Schweidnitz, inquisiteur, 105.
Jean de Torquemada, théologien, oi 2.
Jean de Vienne. — Voir : Vienne.
Jean Ocko, archevêque de Prague, 105.
Jean Scot Érigène, 524.
Jean-Eberhard, duc de Wurtemberg, II, 193.
Jean-Henri de Luxembourg, duc de Tirol, 206.
Jeanne d'Arc, 443-444, 445, 448 ; II, 30.
Jeanne de Boulogne, duchesse de Berry, 547.
Jeanne, duchesse de Brabant, 453, 454.
Jeanne de Penthièvre, duchesse de Bretagne, 138.
Jeanne de Portugal, reine de Castille, II, 85.
Jeanne de Bourbon, reine de France, 295.
Jeanne de Navarre, reine de France, femme de Philippe le Bel, 168, 265.
Jeanne I^{re}, reine de Naples, 85, 98, 172-173, 267, 277, 309-310, 313, 467-468,
Jeanne II, reine de Naples, 360, 470.
Jeanne de France, reine de Navarre, fille de Louis X, 142, 168.
Jeanne de France, fille de Louis XI, II, 53, 57.
Jenzenstein (Jean de), archevêque de Prague, 387.
Jérôme (saint), II, 191-192, 195.
Jérôme de Prague, 334, 337-338, 345, 348-350, 392, 522.
Jérusalem, 229 ; II, 227 ; — (royaume de), 189 ; II, 53.

- Joachim de Flore, 32, 61, 102, 105, 356, 374 ; II, 245.
joachimisme, 60, 98, 105, 325, 328, 374 ; II, 13, 21,
Joinville (Jean de), 265-266.
Jonas, métropolitain de Moscou, 420.
Josèphe, 557 ; II, 209.
Josselin (Morbihan), 541.
Jourdain de Séverac, missionnaire, 183.
Jouvenel des Ursins (Jean), avocat du roi et prévôt des marchands, 318, 425 ; — (Guillaume), chancelier de France, II, 224.
Juge (Boffile de), gouverneur de Roussillon, II, 51.
Juifs, 20, 36, 98, 121, 210, 348, 391, 525, 539 ; II, 173, 175-176.
Julien l'Apostat, II, 200.
Julien de Maiano, architecte, II, 213, 218, 229.
Julien de San Gallo, architecte, II, 213, 215.
Juliers (duc de), 133.
Jungingen (Conrad de), grand-maître de l'Ordre teutonique, 403, 414.
Juvénal, 530.
- K
- Kabbale, 525 ; II, 173, 175-176, 187, 193.
Kaboul, ville d'Afghanistan, 490, 492.
Kachgarie, province du Turkestan, 188.
Kaïdou, khan mongol, 178.
Kaïkobad. — Voir : Alâ ad-Dîn.
Kairouan, ville de Tunisie, II, 137.
Kâit-bey, sultan d'Égypte, II, 140.
Kalaoun, sultan d'Égypte, 189.
Kalkar, ville de Hollande, II, 19.
Kalmar (union de), 404-408 ; II, 122.
Kama, rivière de Russie, II, 126.
Kampen, ville des Pays-Bas, 226.
Karakoroum, ancienne capitale mongole, 178, 187.
Karamân (émirat de) ou Karamanie, en Asie Mineure, 194, 488 ; II, 134, 140.
Karasi (émirat de), en Asie Mineure, 196.
Karle (Guillaume), chef des « Jacques », 143.
Kars, ville d'Arménie, 489.
Katsoumoto, guerrier japonais, II, 127.
Kavala, ville de Macédoine, 197, 215.
Kazan, sur la Volga, 222, 412 ; II, 125, 126.
Kemp (Jean), archevêque et cardinal d'York, 447 ; II, 62.
Kempen, ville de l'Allemagne rhénane, II, 190.
Kent (comté de), 136, 287, 329, 430 ; II, 63-64 ; 69 ; — (comte de), 433 ; — (comtesse de), II, 69.
Kermiân, émirat seldjoucide, 194.
Kert (dynastie des), en Perse, 180, 489.
Kharezme (le), province au sud de la mer d'Aral, 188.
Khiva, ville du Kharezme, 188.
Khmer (Empire), 185.
Khorassan, 180, 195, 489, 492, 493.
Kiel, ville du Holstein, 226.
Kiev, 218-221, 496.
Kieystout, duc de Lituanie, 211.
Kilia, port sur le bas Danube, II, 133.
Kiovie, province ruthène, 219.
Kiptchak (khanat de), 176, 179-181, 183 ; II, 125-126.

- Kirmân, province de Perse, 492.
Klatovy, ville de Bohême, 352.
Klenovsky (Jean), théologien tchèque, II, 13.
Kliasma, rivière russe, 220.
Klokot, ville de Bohême, 356.
Knolles (Robert), 151.
Knutsson (Charles), 406-408 ; — roi de Suède, II, 122.
Kocka (Guillaume), théologien tchèque, 362.
Königsberg, ville de Franconie, II, 193.
Königsberg, ville de Prusse, 225.
Koniah, ancien Iconium, ville d'Anatolie, 488 ; II, 134.
Koranda, théologien tchèque, 356.
Korybut (Sigismond), duc de Lituanie, 393-395, 412, 415, 417, 419.
Kosovo (première bataille de), 198, 223, 485-487 ; — (seconde bataille de), 497.
Kotromanić (famille des), en Bosnie, 214 ; II, 131 ; — Étienne, roi de Bosnie, 103.
Koubilaï ou Chi-tsou, empereur de Chine, 177-178, 182.
Koulikovo (bataille de), 222.
Koutayah, ville d'Asie Mineure, 194.
Kozi Hradec, ville de Bohême, 338.
Kraemer (Henri), dit Institoris, II, 14.
Kralove Hradec, ville de Bohême, 352.
Kreml ou Kremlin, à Moscou, II, 125.
Kroja, ville d'Albanie, 496 ; II, 131.
Kruševac, ville de Serbie, 495.
Ksar-es-Seghir, ville du Maroc, II, 138.
Kulm (ou Chelmno), ville de Pologne, sur la Vistule, 227 ; II, 115.
Kunovica, ville de Serbie, 497.
Kunvald, ville de Bohême, II, 12.
Kustendil ou Velbuid, ville de Bulgarie, 215.
Kutna Hora (ou Kuttenberg), ville de Bohême, 349, 376 ; II, 10.
- L
- Laconie, 191.
Ladislav I^{er}, roi de Bohême, dit le Posthume (Ladislav V, roi de Hongrie), son règne en Bohême, 376, 399 ; II, 9, 25-26, 116, 336, 357 ; — en Hongrie, 459 ; II, 119, 120.
Ladislav II, roi de Bohême, fils de Casimir IV Jagellon (Ladislav VI, roi de Hongrie), II, 10, 12, 16, 118, 120, 121.
Ladislav IV, roi de Hongrie, 42, 200.
Ladislav V, roi de Hongrie. — Voir : Ladislav I^{er}, roi de Bohême.
Ladislav VI, roi de Hongrie. — Voir : Ladislav II, roi de Bohême.
Ladislav de Durazzo, roi de Naples, 317, 319, 321-322, 390, 468-470, 476.
Ladislav IV le Bref ou *Lokietek*, roi de Pologne, 201, 203, 209.
Ladislav V, roi de Pologne, ou Ladislav II Jagellon, 393, 395, 409-416.
Ladislav VI, roi de Pologne ou Ladislav III Jagellon, dit Varnencyk, roi de Pologne, 370, 399, 416-418, 497 ; II, 119.
La Ferté Milon (Marne), 540, 547.
Lagny (Seine-et-Marne), 19, 231.
La Grange (Jean de), évêque d'Amiens, cardinal, 547.
La Haye, 542 ; II, 19.
La Hire (Étienne de Vignolles, dit), 445.

- Lahn, rivière, 387.
Laiazza. — Voir : Aïas.
Laillier (Jean), théologien, II, 16.
La Mecque, 180.
La Mirandole. — Voir : Mirandole.
Lampugnani (André), II, 108.
Lancastre (maison de), 330, 421, 432-434, 438 ; — lutte avec la maison d'York, II, 40, 45, 60-73, 75, 77-79 ; — comte : Thomas, 128-129 ; — ducs : Henri, voir Henri IV, roi d'Angleterre ; — Jean de Gand, 108, 151, 154-155, 287, 314, 429-432, 481, 483.
Landino (Christophe), humaniste, II, 179-180, 197-198, 230, 232.
Lando (Michel), révolutionnaire florentin, 241.
Landois, conseiller du duc de Bretagne, II, 58.
Langen (Rodolphe), II, 189-190.
Langlois (Jean), hérétique, II, 16.
Langres (Haute-Marne), 511.
Langton (Gautier), trésorier d'Angleterre 127
Languedoc, 29, 52, 140, 313, 424, 425, 440-442 ; II, 242 ; — (États du), 142 ; II, 33-34, 35 ; — (généralité de), II, 34 ; — hérésies, 33, 59, 61-63, 98, 100, 102-104.
Languedoïl (États de), 142 ; II, 33 ; — (généralité de), II, 34.
Laodicée, ville de Syrie, 189, 193, 229.
Laon (Aisne), 443.
Lara (famille de), 166.
La Rochelle, 146, 232.
Lascaris (Constantin), II, 167, 198.
Latimer (Thomas), chevalier anglais, 330.
Latran (basilique du), à Rome, 47, 68 ; — (4^e concile du), 45.
Lau (le sire du). — Voir : Batarnay.
Laufenburg, ville de Souabe, 341.
Laure, 278, 283, 303 ; II, 199.
Laurent de Premierfait, 287, 535-536.
Lauria (Roger de), 172.
Lausanne, 67, 292, 369, 372.
Lavour (Tarn), 102.
Layeng (Mathieu de), architecte, II, 211.
Lazare, roi de Serbie, 197-198, 217, 486.
Lazarević (Étienne), prince serbe, 486, 495.
Leake (traité de), 128.
Le Bel (Jean), chroniqueur, 135.
Le Bouteillier (Jean), sculpteur, 295.
Le Coq (Robert), évêque de Laon, 142.
Le Daim (Olivier), conseiller de Louis XI, II, 56.
Lectoure (Gers), II, 41.
Leeds, ville d'Angleterre, II, 66, 68.
Lefèvre d'Étaples (Jacques), II, 157, 184-187.
légistes, 29, 38-39.
Legnaia, près de Florence, 561.
Leicester, ville d'Angleterre, 330, 435 ; II, 74.
Leipzig (Université de), 335.
Le Mans (Sarthe), 151, 426, 540.
Lemberg. — Voir : Lwow.
Le Mercier (Jean), conseiller des aides, 425.
Lemnos (île de), II, 130.
Lemoine (Jean), cardinal, 50.

- Le Moiturier (Antoine), sculpteur, , II, 216.
- Léon X (Jean de Médicis), pape, II, 8, 219, 230.
- Léon VI, roi de Petite Arménie, 190.
- Léon, royaume, 33, 381 ; — ville, 292, 296.
- Léonore, femme de Charles III de Navarre, 483.
- Léonore de Navarre, femme de Gaston IV de Foix, II, 89
- Leopold I^{er} de Habsbourg, duc d'Autriche, 462.
- Leopold III de Habsbourg, duc d'Autriche, 398, 399, 463.
- Le Riche (Enguerrand), architecte, 290.
- Lerida, ville de Catalogne, II, 83.
- Lesbos, île, 191.
- Leszek III le Noir, roi de Pologne, 200.
- Leto (Pomponio), humaniste, II, 164-166, 186, 194.
- Leulinghem (conférences de), 432.
- Levant (commerce du), 224, 229 ; II, 35, 151, 244.
- Léventine ou Haut Tessin, 464.
- Lhota, ville de Bohême, II, 12.
- Liège (évêché et pays de), 277, 292, 556 ; — développement économique et social, 227, 239, 243 ; — et l'État bourguignon, 451, 455, 457 ; II, 40, 43-44, 46, 47.
- Ligurie, 473.
- Lille, 132, 264, 452, 453 ; II, 19.
- Limassol, ville de Chypre, 190.
- Limbourg (duché de), 451, 453, 454, 457 555.
- Limousin, 62,145,151,309,441,557.
- Lincoln, 128, 330.
- Lincolnshire, 107.
- Lindholm, ville du Slesvig, 403.
- Lionel de Clarence, comte d'Ulster, fils d'Édouard III d'Angleterre, 154, 442 ; II, 66.
- Lionel d'Este, duc de Ferrare, 513, 533.
- Lipany, ville de Bohême, 364, 397.
- Lipe (Henri de), seigneur tchèque, 203.
- Lippi (Philippe), peintre, 561-562 ; II, 226-232.
- Lippi (Filippino), fils du précédent, II, 226, 232.
- Lisbonne, 483, 555 ; II, 154 ; — Université, 169.
- Lisieux (Calvados), 260.
- Lithuanie. — Voir : Lituanie.
- Litic, ville de Bohême, II, 12.
- Lituanie, au XIV^e siècle, 201, 209-212, 218-220, 222, 337 ; — unie à la Pologne, 409-415, 417-420, 433 ; II, 115, 122, 125.
- Livonie, 212, 225, 413.
- Livry (Seine-et-Oise), II, 18.
- Loches (Indre-et-Loire), 11,107,208.
- Lochner (Étienne), peintre, 557 ; II, 222.
- Lodi, ville de Lombardie, 333, 478, 513 ; — paix et ligue qui y sont conclues, 478 ; II, 3, 93.
- Logroño, ville de Vieille Castille, 167.
- Loire, fleuve, 313, 437, 439, 440, 442, 443.
- Lollards (hérésie des), aux Pays-Bas, 63, 106 ; — en Angleterre, 240, 330-331, 430, 433, 435 ; II, 16, 62 195 245.
- Lombardie, 68, 77, 80, SI, 158, 160, 206, 230, 277, 473, 474, 516 ; II, 107, 100, 241 ; — vie religieuse et

- hérésies, 34, 63, 97, 104, 326, 380 ; II, 15, 19, 21 ; — art, 297, 553 ; II, 211, 214-215, 220-221, 238.
- Lombards, banquiers italiens, 121, 230.
- Londres, 108-109, 126, 136, 145, 287, 330-331, 430, 487 ; II, 64-66, 68-72, 195, 248 ; — activité économique, 225, 227, 230-232 ; II, 145.
- Longueville (comté de), 149.
- Lopez de Ayala, écrivain espagnol, 537 ; II, 209.
- Lopez de Mendoza (Iñigo), poète espagnol, 538.
- Lorédan (Léonard), doge de Venise, II, 236.
- Lorenzetti (Ambroise et Pierre), peintre, 303-304.
- Lorenzo Monaco, peintre, 560.
- Loreto, ville des Marches, II, 213, 218, 234.
- Lorraine, 34, 51, 64, 143, 445, 449, 459 ; II, 44-47, 49, 53, 97 ; — duc : voir René II d'Anjou.
- Lorris (Loiret), 140.
- Loschi (Antoine), humaniste, 516.
- Lotharingie, 421, 451 ; II, 44, 49.
- Louis I^{er}, duc d'Anjou, 148, 175, 313-314, 422-423, 468.
- Louis II, duc d'Anjou, fils du précédent, 314, 317, 321, 426, 468-470, 479.
- Louis III, duc d'Anjou, fils du précédent, 449, 470.
- Louis IX, duc de Bavière, II, 44.
- Louis, duc d'Orléans, fils du roi Charles V, 314-317, 319, 342, 505, 540, 547.
- Louis, duc d'Orléans. — Voir : Louis XII, roi de France.
- Louis, duc de Savoie, II, 50, 107.
- Louis de Bavière, empereur, 73-81, 83, 99-101, 106, 110-113, 133-134, 161, 173, 206, 257, 263, 273-274, 453, 462 ; II, 240.
- Louis VI, roi de France, 451.
- Louis IX (saint), roi de France, 9, 24, 29, 33, 38, 40, 46, 74, 113, 122, 131, 265, 373.
- Louis X le Hutin, roi de France, 24, 33, 113, 122-123, 142, 168, 265, 373.
- Louis XI, roi de France, avant son avènement, 399, 449, 465 ; II, 28, 36-38, 79, 82 ; — gouvernement royal et affaires de France, II, 31, 38-57, 59, 77, 241 ; — Louis XI et l'Angleterre, II, 68-72 ; — et l'Espagne, II, 82-84, 86-90 ; — et l'Italie, II, 15, 103, 107, 108, 112 ; — politique et affaires religieuses, II, 5-6, 14, 19, 23 ; — vie intellectuelle et artistique sous son règne, II, 157, 183, 208, 224-225.
- Louis XII, roi de France, avant son avènement (duc d'Orléans), II, 208 ; — roi, II, 220.
- Louis I^{er} le Grand, roi de Hongrie, 104, 205, 207-209, 210, 211, 267, 311, 390, 409, 413.
- Louis (saint) de Toulouse, franciscain, 302.
- Louis de Würzburg, hérétique, II, 13.
- Louvre (château du), 51, 147, 291, 295, 305.
- Louvain, 383, 556 ; II, 20, 211, 222.
- Lovell (Lord), II, 75.
- Lowlands d'Écosse, II, 78.
- Loyola (Ignace de), 272 ; II, 159, 172.
- Lubart, prince lituanien, 218.
- Lübeck, 8, 102, 225-227, 403, 405 ; II, 173.
- Lubovla (traité de), 415.

- Lucain, 538 ; II, 184.
Lucanie, région de l'Italie du sud, II, 204.
Lucena (Jean de), écrivain espagnol, II, 209.
Lucerne (canton de), 462-464 ; II, 45.
Lucien, 513, 533 ; II, 166, 189, 202-203 232
Lucques, 76, 77, 106, 319, 468, 475, 476, 550 ; II, 219.
Lucrèce, 511, 533 ; II, 168.
Lude (le sire du), II, 54.
Ludovic le More. — Voir : Sforza.
Lull (Raimond), franciscain, 182, 252, 270-272, 525 ; II, 185.
Luna (Alvaro de), comte de Santisteban, 481-483 ; — (Alvaro de), écrivain, 538 ; — (Frédéric de), 479 ; — (Pierre de) : voir Benoît XIII.
Luneburg, ville du Hanovre, 405.
Lunel (Hérault), 98.
Lunigiana, région de Toscane, 251.
Lusace, 206, 386, 396 ; II, 117, 120.
Lusignan (dynastie de), 189, 190, 191.
Luther, 274, 327-329, 355 ; II, 17, 19, 157, 172, 175, 244, 249.
Luxembourg (comté, puis, à dater de 1354, duché de), 65, 82, 386, 427, 451, 457, 459 ; II, 42, 49 ; — (maison de), 67, 385 ; — comtes ou ducs : Charles voir Charles IV, empereur ; — Henri IV : voir Henri VII, empereur ; — Jean l'Aveugle : voir Jean, roi de Bohême ; — Sigismond : voir Sigismond, empereur ; — Venceslas I^{er} : voir Venceslas, duc de Luxembourg ; — Venceslas II : voir Venceslas, roi de Bohême et des Romains.
Luxembourg (Jean de), capitaine bourguignon, 443 ; — (Louis de), connétable de Saint-Pol, II, 38 ; — (Philippe de), comte de Saint-Pol et duc de Brabant, 457 ; — (Waleran de), comte de Saint-Pol, 426.
Lycie, 193.
Lydgate (Jean), poète anglais, 539.
Lydie 194 497.
Lyon, 9, 51, 56, 57, 65, 99, 150, 270, 371, 441, 506, 548 ; II, 54-55 144, 158, 207, 248 ; — Pauvres de Lyon : voir Vaudois.
Lyonnais, 104 ; II, 145.
Lyons (Richard), marchand de Londres, 234.
Lwow ou Lemberg, ville de Galicie, 219.
- M
- Maaseyck, ville du Limbourg, 555.
Macédoine, 191, 214-217, 495.
Machaut (Guillaume de), poète, 266, 538.
Machiavel, II, 8, 164, 208.
Mâcon (Saône-et-Loire), 56.
Maçonnais, 444 ; II, 44.
Madeleine de France, sœur de Louis XI, II, 51, 89.
Madère, 484 ; II, 153.
Madrid, 171.
Magdebourg, 9, 106, 296, 327, 383 ; II, 19.
Maghreb, 2 ; II, 137-139, 241. — Voir : Maroc.
Magnus, roi de Suède, 226, 402.
Maguelonne (Hérault), 62.
mahratte (Empire), 186.
Mahomet le Prophète, 62.
Mahomet. — Voir : Mohammed.

- Maillard (Olivier), prédicateur franciscain, II, 20-21.
- Maillotins (révolte des), 424.
- Mainardino (Marsile). — Voir Marsile de Padoue.
- Maine (comté du), 21, 39, 172, 439, 442, 445, 447-449 ; II, 63. — Comte : voir Charles.
- Maitani (Laurent), architecte, 298.
- Maître de Flémalle — Voir : Flémalle.
- Maître de l'autel de saint Barthélémy, II, 222.
- Maître de la Sainte Famille, II, 222.
- Maître de la vie de Marie, II, 222.
- Maître de Moulins, II, 223.
- Majella (mont), dans les Abruzzes, 102, 163.
- Majestas Carolina, 206.
- Majorque (royaume de), 135, 157, 174-175, 182, 270.
- Malabar (côte de), II, 153, 154.
- Malaga, II, 91.
- Malaspina, famille toscane, 251.
- Malatesta, famille de Rimini, 164, 319, 562 ; II, 101, 212 ; — Charles, 320, 341 ; — Dominique-Novello, II, 103-104 ; — Perfetto, 312 ; — Robert, II, 104-105 ; — Sigismond, II, 4 ; — Sigismond-Pandolfè, 545, 549.
- Male (Louis de), comte de Flandre, 150, 423, 452-453 ; — (Marie de), fille du précédent, 150.
- Malesset (Guy de), légat, 312.
- Malestroit (Morbihan), 139.
- Malestroit (Gui de), chef de routiers, 164.
- Malik an-Nâsir, sultan d'Égypte, 190.
- Malik Sarvar, sultan de Jaunpur, 490.
- Malines, ville de Belgique, 292-293, 542 ; II, 20, 44, 52.
- Malmoe, ville de Scanie, 227.
- Malouet (Jean), peintre, 553-554.
- Malpaghini (Jean), humaniste, 509-510.
- Maltépé, bourgade de Bithynie, sur la mer de Marmara, 196.
- Malwa, région de l'Inde, 186, 490.
- Mamaï, khan de la Horde d'Or, 222.
- Mamelouks, en Égypte, 180, 181, 193, 489-491 ; II, 139-141 ; — aux Indes, 185.
- Manche (la), mer, 231.
- Mandchourie, 178.
- Mande (Henri), mystique hollandais, 504.
- Manetti (Antoine), architecte, 212-213.
- Manfred de Hohenstaufen, 6.
- Manfredi (famille), II, 101 ; — Taddeo, II, 103.
- Mangou-Timour, khan de Perse, 189.
- manichéenne (hérésie), 34, 50, 63.
- Manilius, 511.
- Manrèse (monastère de), en Catalogne, 296 ; II, 172.
- Manrique (Georges), poète espagnol, II, 209.
- Manrique (Gomez), poète espagnol, 538 ; II, 209.
- Manrique (Rodrigue), grand-maître de Saint-Jacques, II, 88.
- Mantegazza (Antoine et Christophe), architectes et sculpteurs, II, 214, 220-221.
- Mantegna (André), peintre, II, 234, 236-238.
- Mantes (Seine-et-Oise), 140, 149.
- Mantinée, II, 131.

- Mantoue, 277, 375, 379, 474, 475, 513-514, 530, 535 ; II, 4, 21, 102, 107, 108, 212, 237-238. — Voir : Gonzague.
- Manuce (Alde) [Aldo Manuzio], imprimeur vénitien, 11, 166, 249.
- Manuel II Paléologue, empereur de Byzance, 486, 487, 493-495.
- Manuel (ou Emmanuel), roi de Portugal, II, 155.
- Manuel (Jean), écrivain espagnol. 288.
- Maramaldo (Louis), évêque de Bari, 511.
- Marbach (ligue de), 388.
- Marc Eugenicos, archevêque d'Éphèse, 496.
- Marcel (Étienne), 142-144, 242.
- March (comte de) — Voir : Édouard IV d'Angleterre, Mortimer.
- Marche (la), région de France, 21, 449.
- Marche (Olivier de la), écrivain français, II, 207.
- Marche d'Ancône, 159, 475 ; II, 101. — Voir : Marches.
- Marches (les), 34, 375, 470, 471, 475, 477 ; II, 13, 102, 103, 105, 235.
- Maremme (la), 68.
- Marguerite d'Avesnes, comtesse de Hainaut, femme de l'empereur Louis de Bavière, 453.
- Marguerite de Bourgogne, comtesse de Hainaut et Hollande, femme de Guillaume IV de Hainaut, 454.
- Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, femme de Jean Sans-Peur, 454 ; II, 216.
- Marguerite d'York, duchesse de Bourgogne, femme de Charles le Téméraire, II, 45, 75.
- Marguerite de Bourgogne, future duchesse de Savoie, fille de Maximilien d'Autriche, II, 48, 49.
- Marguerite, duchesse de Tirol, 206.
- Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, femme d'Henri VI, 447 ; II, 40, 63-72, 74.
- Marguerite, reine de Danemark, Norvège et Suède, 402-406.
- Marguerite de Norvège, reine d'Écosse, petite-fille d'Alexandre III d'Écosse, 125.
- Marguerite de Norvège, reine d'Écosse, femme de Jacques III, II, 79.
- Marguerite d'Écosse, reine de France, femme de Louis XI, II, 79.
- Marguerite, hérétique italienne, 60.
- Marguerite la Porrette, hérétique, 63.
- Marie, duchesse de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, II, 28, 45, 47-48, 50, 240.
- Marie de Valois, duchesse de Calabre, 297.
- Marie, reine de Hongrie, 209, 211, 409, 413.
- Marie de Hongrie, reine de Naples, 200, 297.
- Marie d'Aragon, reine de Sicile, fille de Frédéric III, 467.
- Marienburg, ville de Prusse orientale, 414 ; II, 115.
- Marigny (Enguerrand de), 122.
- Marino, ville du Latium, 310.
- Maritime (province), 469 ; II, 101.
- Maritza, rivière, 197, 213, 216, 217.
- Mar Jaballaha III, patriarche nestorien, 182.
- Marko, roi de Serbie, 486.
- Marmara (mer de), 191, 491, 494.

- Marmion (Simon), peintre, II, 221.
- Marmousets (gouvernement des), 425-426.
- Marmoutier, couvent près de Tours, II 18 21
- Maroc, 303, 484, 543, 561 ; II, 137-139, 153. — Voir : Maghreb.
- Marne, rivière, 445 ; II, 39.
- Marseille, 19, 94, 95, 98, 310 ; II, 35, 144.
- Marsile d'Inghen, philosophe et théologien, 259-260, 262, 280, 500-501, 527 ; II, 185.
- Marsile de Padoue (Marsilio Mainardino), philosophe, 75-77, 107, 109, 112, 263, 264, 323.
- Marsili (Louis), humaniste, 509.
- Marsuppini (Charles), humaniste, 532 ; II, 179, 218.
- Martin IV, pape, 41.
- Martin V, pape (Odon Colonna), 335, 343-344, 351-353, 357-360, 375-376, 379, 384, 510, 550, 562.
- Martin l'aîné, roi d'Aragon, puis de Sicile, 317, 321, 467, 479.
- Martin le jeune, roi de Sicile, 467, 483.
- Martin de Delft, humaniste, II, 183.
- Martinez (Alphonse), poète espagnol, 538.
- Martini (Simon), peintre, 302-303.
- Masaccio (Thomas Guidi, dit), peintre, 301, 500, 559-562 ; II, 226-234, 249.
- Masolino de Panicale, peintre, 558-561 ; II, 221, 231.
- Massa, ville des Marches, II, 235.
- Masuccio de Salerne, nouvelliste, II, 198.
- Mathelin (Jean), architecte, 540.
- Mathias Corvin, roi de Hongrie, II, 5, 9-10, 25-28, 118, 120-121, 132, 195, 221, 232.
- Mathias de Janov, théologien tchèque, 332-333, 335, 377.
- Mathias de Knin, théologien tchèque, 334.
- Mayence, 63, 66, 325, 327, 369, 386, 517 ; II, 16-17, 24, 28, 192, 222-223, 248 ;— (archevêque de), 73, 387, 388 ; II, 28.
- Maximilien de Habsbourg, roi des Romains, II, 28, 45, 48, 57-58, 72, 75, 88, 240.
- Mazanderân, province de Perse, 489, 492.
- Mazovie, province polonaise, 200, 201, 210, 211, 414 ; II, 115 ; — princes : voir Boleslas.
- Méandre, fleuve, 194.
- Meaux (Seine-et-Marne), 143, 438.
- Mecklembourg, 207, 403 ; — (Henri, duc de), 402 ; — (Albert de), fils du précédent, 402. — Voir : Albert III, roi de Suède.
- Médicis (famille), 230, 231, 476-477 ; II, 7, 51, 109-111, 160, 230, 237.
- Médicis (Cosme de), 476-477, 511-512, 515-516, 529, 534, 546, 551, 560 ; II, 109, 161, 164, 167-169, 172, 197, 201, 212, 217, 219, 226-227, 231.
- Médicis (Jean de), père du précédent, 476.
- Médicis (Jean de). — Voir : Léon X.
- Médicis (Julien de), frère de Laurent le Magnifique, II, 7, 110, 160, 230, 237.
- Médicis (Julien de), fils de Laurent le Magnifique, II, 230.
- Médicis (Laurent de), dit le Magnifique, II, 7-8, 22, 110-111, 167, 176-

- 178, 180, 195, 197-203, 219, 221, 227, 229-231, 234.
- Médicis (Pierre I^{er} de), dit le Goutteux, II, 109-110, 167, 219.
- Médicis (Pierre II de), fils de Laurent le Magnifique, II, 230.
- Medina del Campo, ville de Vieille Castille, 311 ; II, 87.
- Méditerranée (mer), dominée par les Angevins, 1 ; — par les Aragonais, 157, 171, 175 ; — centre d'échanges commerciaux, 19, 224, 227, 229, 231, 484 ; — irruption des Ottomans, 485 ; II, 129, 134, 137 ; — hégémonie espagnole, II, 95 ; — décadence commerciale, II, 142, 143, 149, 153, 244 ; — établissement des Ottomans, II, 244.
- Mehun-sur-Yèvre (Cher), 441, 541, 554.
- Mélanchthon (Philippe), II, 208.
- Melk (congrégation bénédictine de), 381.
- Melno, ville de Pologne, 415.
- Melozzo de Forlì, peintre, II, 233-234.
- Melun (Seine-et-Marne), 438 ; — (Charles de), II, 38.
- Memling (Jean), peintre, II, 222-223.
- Memmi (Lippo), peintre, 302.
- Mena (Jean de), poète espagnol, 538.
- Ménam, fleuve, 185.
- Mende (évêque de), 28. — Voir : Durand (Guillaume).
- Mendiants (Ordres), 52, 328-329, 372, 376, 382 ; II, 22. — Voir : Augustins, Carmes, Dominicains, Franciscains.
- Mendoza (Gonzalez de), cardinal, II, 87.
- Mentéché (émirat de), en Asie Mineure, 487.
- Mercure Trismégiste, ouvrages qui lui sont attribués, II, 187.
- Mérinide (dynastie), II, 137-138.
- Meschinot (Jean), poète, II, 207.
- Mésopotamie, 489, 491.
- Messine, 12 ; II, 167, 211, 236.
- Metz, 33.
- Meulan (Seine-et-Oise), 149.
- Meuse, fleuve, 277, 450, 455-457 ; II, 42.
- Michaut (Pierre), poète, II, 207.
- Michel, duc de Lituanie, 419, 420.
- Michel, duc de Tver, 222.
- Michel VIII Paléologue, empereur de Byzance. 192, 214, 496.
- Michel IX Paléologue, empereur de Bysance, 182, 192, 195.
- Michel, tsar de Bulgarie, 215.
- Michel (Jean), médecin et auteur dramatique, II, 206.
- Michel de Cesena, franciscain, 99-102.
- Michel de Nemecky Brod, théologien tchèque, 345-346, 348.
- Michel-Ange, 544, 548, 550-551 ; II, 217-218, 231, 234.
- Michelozzi (Michelozzo), architecte, 546, 551, 560 ; II, 212-213, 220.
- Middelburg, ville de Zélande, 234 ; II, 152.
- Midlands, région d'Angleterre, II, 74.
- Mies. — Voir : Štřibro.
- Mignot (Pierre), architecte, 543.
- Milan, sous les Della Torre, 31, 34, 68, 158 ; — sous les Visconti, 73, 76, 77, 80, 157, 160-162, 164, 174 ; 276-279, 281, 314, 363, 365, 373 ; — duché, 388, 392, 464, 471, 473-475, 477 ; — république ambrosienne, 478 ; — sous les Sforza,

- 478, 512-513, 516-517 ; II, 3-4, 7, 44, 50, 93, 97, 99, 103, 106-112, 144, 159-160, 167, 175, 183, et voir : Sforza ; — art, 297, 543, 553 ; II, 6, 182, 196, 211, 214-215, 220, 233, 238.
- Milec de Kromeriž, théologien tchèque, 105, 331-332, 377.
- Minden, ville de Westphalie, 106, 383.
- Ming (dynastie chinoise des), 187, 493 ; II, 127.
- Minimes, ordre monastique, II, 19-20.
- Mino de Fiesole, sculpteur, II, 218-220.
- Minorque, 313.
- Miramar (collège de), à Palma de Majorque, 182, 270.
- Miran-chah, fils de Timour, 492.
- Mirandole (Jean Pic de la), II, 156-158, 168, 172-180, 184-187, 193-195, 197, 249,
- Mirandole (Jean-François Pic de la), II, 173.
- Mirčea, prince de Valachie, 486.
- Mirepoix (évêque de), 78.
- Misnie, région de la Saxe, 357.
- missions en Asie, 182-183.
- Mladen Šubić, prince de Bosnie, 103.
- Mocenigo (Pierre), doge de Venise, II, 221.
- Modène, 76, 77, 161, 162, 477 ; II, 103, 107.
- Modhafféride (dynastie), 180, 489.
- Mohammed V, roi de Grenade, 543.
- Mohammed I^{er}, sultan ottoman, 494.
- Mohammed II, sultan ottoman, 497-498 ; II, 3, 5-6, 13, 98, 103, 119, 129-136, 140, 236.
- Molai (Jacques de), grand-maître du Temple, 54, 57.
- Moldavie (principauté de), 213, 413 ; II, 120, 132-134.
- Moleyns (Adam), évêque de Chichester, II, 63.
- Molina (Marie de), reine de Castille, 166.
- Molinet (Jean), poète, II, 207.
- Mombaer (Jean), écrivain mystique, II, 159.
- Monastir, ville de Macédoine, 197.
- Mondavio, bourg des Marches, II, 104.
- Mongolie, 182, 186 ; II, 127.
- Mongols, en Asie, 112, 176-187, 189, 195, 229 ; — en Europe, 200, 305, 484 ; — spécialement en Russie, 217-218, 220-223 ; II, 116, 125-126, 134.
- Monikerede, port de Zélande, 228.
- Mont-Athos (couvent du), 216.
- Mont-Saint-Michel, 308, 540.
- Mont-Sainte-Agnès, couvent en Hollande, 504 ; II, 17.
- Montagne Noire (la), 33.
- Montaigu (collège de), à Paris, II, 20-21.
- Mautauban (Tarn-et-Garonne), 34.
- Montdidier (Somme), II, 41.
- Montecatini, bourg de Toscane, 160.
- Monte Corvino (Jean de), missionnaire franciscain, 183.
- Monte di Croce (Riccardo de), missionnaire dominicain, 182.
- Montefalco, ville d'Ombrie, 561.
- Montefeltro (Frédéric de), comte, puis duc d'Urbin, II, 102-104, 112.
- Montefiascone, ville d'Ombrie, 163.

- Montepulciano, ville de Toscane, II, 200.
- Montereau (Seine-et-Marne), 437, 438, 440, 444, 445, 506, 548.
- Montferrat (marquis de), 158 ; II, 107, 111.
- Montfort (Jean de). — Voir : Jean IV, duc de Bretagne.
- Montlhéry (bataille de), II, 39.
- Montiel (château de), en Nouvelle Castille, 167.
- Montils-lès-Tours (Indre-et-Loire), II, 19.
- Montpellier, 59, 62, 98, 135, 149, 174, 175, 277, 424, 548 ; II, 35, 145. — Université, 29, 38.
- Montreuil (comté de), 146.
- Morat (bataille de), II, 47, 50.
- Moravie, 34, 337, 378, 386, 393-396 ; II, 12, 15, 26, 117, 120 ; — (Charles de) : voir Charles IV, empereur ; — (Jean de), frère de Charles IV, 83 ; — (Josse de), fils du précédent, 387, 390.
- Morée, 175, 191-192, 229, 471, 495, 497 ; II, 41, 125, 129, 131.
- Moreel (Guillaume), bourgmestre de Bruges, II, 223.
- Morel (Jacques), sculpteur, 548 ; II, 216.
- Morgarten (bataille du), 462.
- Morinaga, empereur du Japon, 184.
- Mortimer (famille), 433 ; II, 64 ; — Roger, comte de March, 129, 135.
- Morvan, 151.
- Moscou (grand-duché de), 220-223, 412, 420 ; II, 122, 124-126, 215.
- Moselle, rivière, 523.
- Moskva, rivière, 221.
- Mouça, fils du sultan Bayézid I^{er}, 494.
- Mouchate (dynastie moldave des), II, 133.
- Moulaï Abou'l-Hasân, émir de Grenade, II, 90-91.
- Moulins (Allier), II, 207, 211, 225 ; — le Maître de Moulins, II, 223.
- Mourad I^{er}, sultan ottoman, 196-198, 485.
- Mourad II, sultan ottoman 494-495, 497-498.
- Moustafa, fils du sultan Bayézid I^{er}, 494.
- Mugello, région de Toscane, 299, 532, 559.
- Mühldorf, ville de Haute-Bavière, 73, 74.
- Mulhouse (Haut-Rhin), II, 44, 45.
- Müller (Jean), dit Regiomontanus, physicien et astronome, 527 ; II, 193-194.
- Munich, 101-102.
- Munnikhuysen, couvent en Hollande, 381.
- Münster, ville de Westphalie, 189, 227.
- Murano, ville près de Venise, II, 212.
- Murmell (Jean), humaniste allemand, II, 189.
- Murrone (ermitage du mont), dans les Abruzzes, 43 ; — (Pierre de) — Voir : Célestin V.
- Myra, port de Lycie, 193.
- Mysie, 196.
- N
- Naefels, ville de Suisse (cant. de Glaris), 463.
- Najera, ville de Vieille Castille, 167 ; II, 223.

- Nakitchévan, archevêché en Arménie, 183.
- Namur (comté de), 451, 456.
- Nancy, 540 ; II, 44, 46, 47.
- Nankin, ville de Chine, 187.
- Nantes, 540 ; II, 19, 58,- 210, 217.
- Naples (royaume de), sous les Angevins, 6, 39, 56, 63, 69, 76, 81, 104, 156, 171-173, 189, 191, 206, 208, 309-310, 313-315, 319, 321, 325, 341, 358, 366, 369, 371, 423, 466-471 ; — sous les Aragonais, 477, 513, 517-518, 520, 529 ; II, 4-5, 7, 15, 51, 53, 81, 83, 93-101, 109, 111-112, 202, 208, 241 ; — vie religieuse et intellectuelle, 36, 98, 101, 104, 267-268, 277, 279, 508, 518 ; II, 160, 163, 165-167, 198 ; — art, 297-299, 301-302, 551, 561 ; II, 211, 213, 218, 236.
- Naprous Boneta, hérétique, 98.
- Narbonne, 34, 48, 59, 98-99, 102, 380.
- Narenta, fleuve d'Herzégovine, 214.
- Narni, ville d'Ombrie, II, 227.
- Narva, rivière d'Esthonie, 219.
- Nassau (comte de), 133 ; — (Mathilde de), 65. — Voir : Adolphe de Nassau, roi des Romains.
- Navarre, royaume, 9, 157, 168, 311, 341, 466, 482-483 ; II, 51-52, 58, 81, 82, 89-90 ; — collège de Navarre, à Paris, 259, 504, 507 ; II, 20.
- Négrepont, II, 6, 109, 130. — Voir : Eubée.
- Neissen (Berthold de), 73.
- Némania (dynastie des), en Serbie, 213.
- Nemecki-Brod, ou Deutsch-Brod, ville de Bohême, 394.
- Nemesius, poète latin, II, 205.
- Nemours (comté de), 482 ; — (Jacques d'Armagnac, duc de), 557 ; II, 38.
- Néopatras (duché de), 175.
- néoplatonisme, 272, 274, 525-526 ; II, 162, 171-172, 181, 184-185.
- Népomucène. — Voir : Pomuk.
- Népriadva, affluent du Don, 222.
- Nesle (Somme), II, 41.
- Nestoriens (secte des), chez les Mongols, 179, 180, 182.
- Neuchâtel (lac de), II, 46.
- Neuss, ville des pays rhénans, II, 46, 72.
- Neva, rivière de Russie, 227.
- Nevers, 449 ; — (Louis de), comte de de Flandre, 132, 138, 236, 452 ; — (Jean, comte de) : voir Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne.
- Nevski (Alexandre), duc de Moscou, 221 ; — (Daniel), fils du précédent, 221 ; — (Georges), fils du précédent, 221.
- Neville (famille anglaise de), II, 62, 68, 69, 71 ; — Alexandre, archevêque d'York, 431 ; — Georges, archevêque d'York, II, 68, 69 ; — Jean, duc de Northumberland, II, 68.
- Nexemperger (Jean), architecte, II, 211.
- Nezarka, rivière en Bohême, 356.
- Niccoli (Nicolas), humaniste, 509, 517-519, 522, 529, 532.
- Nice, 379.
- Nicée, 195, 196, 368, 515, 521 ; II, 163, 183 ; — (empire de), 19, 1, 195, 214 ; — (métropolitaine de), 496.
- Nicolaïtes, hérétiques, 356.
- Nicolas III d'Este, duc de Ferrare, 94, 553.

- Nicolas III, pape, 32.
- Nicolas IV (Jérôme d'Ascoli), pape, 41, 42-43, 44, 60, 182.
- Nicolas V (Thomas Parentucelli), pape, 371-376, 378, 384, 400, 419, 472, 477, 478, 518, 521, 529, 531, 545, 560 ; II, 3, 25, 159-161, 163, 165, 212, 233.
- Nicolas V (Pierre Rainalucci), antipape, 76-77, 100.
- Nicolas d'Autrecourt, philosophe, 259, 263.
- Nicolas de Bâle, hérétique, 327.
- Nicolas de Buldersdorf, hérétique, 374.
- Nicolas de Clémanges, théologien, 507, 535.
- Nicolas de Cues, 373, 378, 382-384, 500, 522-531 ; II, 5, 20-21, 27, 103, 156, 161-163, 168-169, 171, 173-174, 178, 181, 189-191, 193, 246-248.
- Nicolas de Mazen, bénédictin, 381.
- Nicolas des Orbeaux, théologien, II, 502.
- Nicolas de Pise ou Pisano, sculpteur, 296-297, 300, 549-550.
- Nicolas de Pistoia, missionnaire dominicain, 183.
- Nicolas de Welmowice, théologien tchèque, 334.
- Nicomédie, ville de Bithynie, 195, 196.
- Nicopolis, ou Nikopol, ville de Bulgarie, 487.
- Nieszawa, ville de Pologne, II, 114. — (Statuts de), II, 114.
- Nigeon, couvent à Passy, près Paris, II, 19.
- Nimègue, ville de Hollande, 542.
- Nikopol. — Voir : Nicopolis.
- Niš, ville de Serbie, 197, 497.
- Nocera, ville d'Ombrie, 314.
- Nogaret (Guillaume de), 10, 39, 40, 50-56.
- Nogayrol (Bertrand), architecte, 291.
- Noire (mer), 181, 229, 497 ; II, 122, 125, 129, 143.
- nominalisme, 107, 502, 505, 525. — Voir : Ockham, terminisme.
- Nord (mer du), 8, 19, 224, 225, 457.
- Nordhausen, ville de Saxe, 106.
- Norfolk (duc de), 432 ; II, 69.
- Normandie, 9, 10, 40, 138, 139, 141, 149, 151, 152, 293, 379, 435-437, 439-441, 444-445, 448 ; II, 39, 40, 63, 70 ; — (maréchal de), 143 ; — (généralité de), II, 34.
- Northampton (bataille de), II, 66.
- Northumberland, II, 68 ; — (comte de), 433 ; II, 62, 68, 69, 75.
- Norvège (royaume de), 225, 227, 230, 402-404, 407 ; II, 122, 241.
- Norwich (évêque de), 423.
- Novare, ville du Piémont, 61, 77, 380.
- Novgorod, ville de Russie, 8, 219-222, 224, 225, 420 ; II, 124, 125.
- Novobrdo (mines de), en Serbie, II, 132.
- Nowe, ville de Pologne, sur la Vistule, II, 115.
- Nuremberg, 74, 84, 232, 296, 380, 394, 396, 400, 507, 557 ; II, 5, 25, 144, 154, 157, 162, 193-194, 222, 224, 246, 248, 249 ; — (margrave de), 390.
- Nyborg, ville du Danemark, 405.
- Nyder (Jean), théologien, 380.
- O
- Oberlahnstein, ville de Hesse, 387.

- Occleve (Thomas), poète anglais, 539.
- Ockham (Guillaume d'), franciscain, 76-77, 99-100, 102, 107, 109, 323 ; — philosophe et théologien, 100, 256-259, 278, 280, 334, 499, 500-503, 505, 526 ; II, 158, 183, 185, 248.
- ockhamisme, 294, 501-502, 504, 506, 520, 522-523, 525, 535 ; II, 17, 21, 156-158, 160, 181, 183-185, 246, 248.
- Oder, fleuve, 105.
- Odoric de Pordenone, missionnaire, 183.
- Øland, île de la Baltique, 407.
- Offredo (Apollinaire), théologien, 502.
- Oïrat (les), tribu de Mongolie, II, 127.
- Oise, rivière, 444, 445.
- Oka, rivière de Russie, 222.
- Okhrida, ville de Macédoine, 215 ; — (archevêque de), 216.
- Olaf, roi de Norvège, 402.
- Oldcastle (Jean), hérétique, 331.
- Oldenbourg. — Voir : Christian d'Oldenbourg, roi de Danemark.
- Oldjaïtou, khan mongol, 181, 183.
- Olesnicki (Zbigniev), évêque de Cracovie, 415-420.
- Olgiate (Jérôme), II, 108.
- Olguerd, duc de Lituanie, 211.
- Olieu (Pierre-Jean), franciscain spirituel, 59-61, 98-100.
- Olivi (Pierre-Jean). — Voir : Olieu.
- Olmütz, ville de Moravie, II, 120.
- Ombrie, 68, 270, 380, 468, 469, 475, 534, 560-562 ; II, 101, 102, 105, 234.
- Onin (guerre d'), II, 127.
- Orange (Jean de Chalon, prince d'), II, 48.
- Orcades, îles, II, 79.
- Orcagna. — Voir : André di Cione.
- Orchies (Nord), 132, 452, 453.
- Orchomène, ancienne ville de Béotie 192.
- Ordelaïff (famille), II, 101.
- Oresme (Nicole), philosophe et théologien, 114, 259-262, 280, 286, 381, 500, 528.
- Orient, 113, 268, 270 ; — Empire d'Orient, 360, 361, 363, 368, 373, 512, 523, 524, 529, 543, 554 ; II, 24, 169, 173, 176, 185, 199 ; — influence de l'art oriental, 299-301 ; II, 212, 227, 236, 237.
- Orient (Extrême-), 301.
- Origène, II, 175, 195, 197.
- Orléans, 314, 439, 442-443 ; II, 7, 54, 193 ; — Université, 29.
- Orléans (maison d'), 440 ; II, 50, 53, 107, 112 ; — (Charles, duc d'), 427-428, 435, 436, 449, 474, 477, 536 ; — (Louis duc d'), frère de Charles VI, roi de France, et père du précédent, 425-427, 455, 474 ; — (Louis II, duc d'), fils de Charles d'Orléans, II, 53, 57, 58 ; — (Philippe d') frère de Jean le Bon, 146. — Voir : Visconti (Valentine).
- Ormuz, ville de Perse, 181, 229.
- Orphelins, secte tchèque, 395.
- Orsenigo (Simon), architecte, 543.
- Orsini (famille), 43, 68, 159, 371, 470 ; II, 99, 101, 105 ; — Giordano, cardinal, 523 ; — Jean, cardinal, 77 ; — Napoléon, cardinal, 53, 101 ; — Virginio, II, 105.
- Orthez (Basses-Pyrénées), 536.
- Ortlieb de Strasbourg, hérétique, 35.

- Ortwin de Graes, théologien, II, 192.
Orvieto, ville d'Ombrie, 31, 164, 293, 298, 302, 560-561 ; II, 234.
Osman ou Othmân, émir ottoman, 196.
Osmanlis. — Voir : Ottomans.
Osnabrück, ville de Westphalie, 106.
Ossola (val d'), 464.
Ostie (cardinal d'), 81.
Ostoja (Étienne), roi de Bosnie, 326.
Ostojić (Etienne-Thomas), roi de Bosnie, II, 13.
Ostorog (Stanislas), juriste, II, 123[^]
Othée, près de Liège, 455.
Othmân, sultan d'Égypte, II, 139.
Othmân, calife de Tunis, II, 139.
Othmân, émir ottoman. — Voir : Osman.
Otrante, ville de Pouille, II, 7, 98, 109, 111.
Ottokar II, roi de Bohême, 8, 200, 201, 203.
Ottomans (Turcs) ou Osmanlis, leurs progrès au XIV^e siècle, 2, 94, 95, 112, 176, 195-198, 215-217 ; — essais de croisade contre eux, 360, 368, 370, 378, 391, 393, 399, 409, 418, 420, 458, 471, 478, 484, 515 ; — jusqu'à la chute de Constantinople, 485-488, 490-491 ; — leurs progrès jusqu'à la fin du XV^e siècle, II, 1, 2, 4, 6-7, 10, 13-14, 26, 28, 93, 95, 98, 103, 109, 111, 116, 119-120, 126, 129-136, 140-141, 202, 241, 244, 245.
Otton, comte palatin de Bourgogne, 65.
Otton I^{er}, empereur, 7 ; II, 95.
Oumour-beg, émir d'Aïdin, 191.
Oural, fleuve, II, 125, 126.
Ourkhân, émir ottoman, 196, 216.
Ourmiah, ville de l'Azerbaïdjan, 489.
Ouzbeg, khan de Kiptchak, 183.
Overysse, province des Pays-Bas, 382.
Ovide, 530, 538 ; II, 199, 200, 205.
Oviedo, ville des Asturies, 296.
Oxford, ville et Université, 107-109, 254, 256, 293, 541 ; II, 211 ; — doctrines philosophiques, théologiques et science, 31-32, 252-254, 256-257, 260, 262, 330, 331, 333-334, 337, 501, 504, 522 ; II, 16, 157, 195, 246.
Oxford (Jean de Vere, comte d'), II, 71.
Ozor, ville de Hongrie, II, 221.
- P
- Pace, sculpteur italien, 298.
Paderborn, en Westphalie, 106.
Padilla (Mario de), 167.
Padoue, 277, 287, 388, 474, 477, 509, 513, 533 ; II, 198, 201 ; — Université, 264, 503, 512-513, 523 ; II, 158, 163, 166-167, 173, 194 ; — congrégation de Sainte-Justine, 381, 524 ; II, 19 ; — art, 300-301, 552, 562 ; II, 212, 235-237.
Païva (Alphonse de), II, 154.
Pâlam, ville de l'Inde, 493.
Palatinat (comte du), ou comte palatin, 73, 82, 394, 459 ; II, 44. — Voir : Jean de Bavière, Philippe, Robert du Palatinat, Rodolphe.
Palencia, ville de Castille, II, 209.
Paléologue (Démétrios), frère de Jean VIII, 496 ; — (Thomas), despote de Morée, II, 125 ; — (Zoé), fille du précédent, 11, 125. — Voir : Andronic II, Andronic III, Jean V,

- Jean VII, Jean VIII, Michel VIII, Michel IX, Manuel II, empereurs.
Palerme, 518.
Palestrina, ville du Latium, 47, 59, 366.
Paliano, près d'Anagni, II, 105.
Palma de Majorque, 182, 270.
Palmieri (Mathieu), poète, 532-533 ; II, 197.
Palu (Hugues de la), II, 14-15.
Pamiers (évêque de), 47, 78.
Pamir (plateau de), 492.
Pampelune, ville de Navarre, 296, 542.
Pamphylie, 193.
Panagia, île de l'Archipel, 229.
Pandolfini, famille florentine ; Agnolo, 532 ; — villa Pandolfini, près de Florence, 561.
Panicale, bourg de Toscane, 558.
Papauté. — Voir : Église, Rome, Saint-Siège.
papier (introduction du) en Occident, 247.
Pardubice (Ernest de), archevêque de Prague, 105, 338.
Paris, 42, 47, 113, 123, 131, 142-144, 230, 241-242, 267, 270, 277, 424-425, 428, 435, 437-438, 441, 443, 445, 452, 487 ; II, 34, 39, 145, 208 ; — vie religieuse et hérésies, 32-33, 59, 62, 64, 100-101, 256, 258, 310, 317-325, 342, 348, 505, 536 ; II, 16, 18-21, 23, 158 ; — vie intellectuelle, 521 ; II, 180, 183, 206-207, 248, et voir : (Université de) ; — art, 291-292, 295, 305, 535, 541, 543, 547, 553, 557 ; II, 211, 224-225.
Paris (Université de), 9, 24, 29-30, 36, 75, 100-101, 107, 253, 256-260, 263, 270, 272, 286-287, 311-312, 315-318, 320, 322-323, 337, 358, 361, 372, 381, 428, 499-500, 502, 504-506, 520, 522, 525 ; II, 3, 16-18, 20-21, 23, 156-158, 163-165, 174-175, 181-188, 192-193, 195, 206-207, 246, 248.
Parlement d'Angleterre, 10, 107-108, 111, 125-129, 243, 284, 311, 330, 359, 430-432, 435, 446 ; II, 64, 66, 68, 71-72, 75-76, 243.
Parlements français, 111 ; II, 23 ; — de Paris, 9, 40-41, 131, 151, 318, 425, 439, 458, 459 ; II, 4, 23, 35, 54 ; — de Bordeaux, II, 35 ; — de Grenoble, II, 14, 35 ; — de Poitiers, 442 ; — de Toulouse, II, 35.
Parme, 32, 60, 76, 77, 161, 162, 277, 279, 283, 474.
Pascal (Pierre), inquisiteur, 104.
Passavanti (Jacques), dominicain, 275, 304.
Pastoralis cura (constitution), 70, 82.
Pasture (Roger de la), ou Roger van der Weyden, 556 ; II, 221-224.
Patay (bataille de), 443.
Patrimoine de Saint-Pierre. — Voir : Pontifical (État).
Paul (saint), 329, 354, 504, 529 ; II, 16, 161, 171-172, 178, 234.
Paul II (Pierre Barbo), pape, 11, 5-7, 9, 13, 22, 24, 104, 115, 117, 118, 164-165, 195, 202, 212, 219.
Paul de Venise, théologien, 502.
Paulet de Trinci, franciscain, 116.
Pavie, 160, 297, 344, 358, 474, 509, 512, 515, 521, 530 ; II, 188 ; — Chartreuse de Pavie, II, 214-215, 220, 238.
paysans (révolte des), en Angleterre, 245, 247, 430 ; II, 64 ; — en Flan-

- dre, 245-246 ; — en France : voir Jacquerie.
- Pays-Bas, vie économique, 114, 225, 229, 242-243 ; II, 144, 145, 148, 243 ; — sous la domination bourguignonne, 450-459 ; II, 40, 44, 47 ; — libertés locales et provinciales, II, 243 ; — vie religieuse, intellectuelle, hérésies, 33, 103, 106, 274, 325-326, 381-383, 504-506, 524 ; II, 16, 18, 20, 183, 187-193, 195 ; — art, 292, 295, 542, 556-557 ; II, 196, 211, 221-224, 247, 249.
- Pazzi (conspiration des), II, 7, 110-111, 200, 233 ; — (François), II, 110.
- Pecham (Jean de), archevêque de Canterbury, 31, 253.
- Pecock (Reginald), évêque de Chichester, II, 62.
- Pedro. — Voir : Pierre.
- Peïpous (lac), 219.
- Pékin, 177-178, 181, 186 ; — (archevêque de), 183.
- Pellegrue (Arnaud de), cardinal, 68.
- Péloponnèse, 229. — Voir : Morée.
- Pembroke (comte de), 128.
- Pendjab, province de l'Inde, 186.
- Peñiscola, château dans la province de Valence, 342, 359, 380.
- Penthièvre (Jeanne de), duchesse de Bretagne, 138.
- Péra, quartier de Constantinople, 229.
- Percy (famille), 433 ; II, 62, 68, 70, 71.
- Pereiaslav (duché de), 220.
- Pères de l'Église, 107, 333, 354, 381, 511, 524 ; II, 16, 176, 192-195, 234.
- Peretola, bourg près de Florence, 552.
- Pergame, ville de Mysie, 196.
- Pergolese (Paul), théologien, 502.
- Périgord, 145.
- Périgieux (traité de), 131.
- Perkin Warbeck, agitateur anglais, II, 75.
- Pernau, ville d'Esthonie, 225.
- Péronne (entrevue de), II, 40, 41, 44, 53.
- Perotto (Nicolas), humaniste, 530 ; II, 163, 165.
- Pérouse, 43, 52, 99, 102, 164, 174, 468, 474 ; — art, 293, 296 ; II, 227, 233-235.
- Perpignan, 37, 62, 319-320, 341 ; II, 51.
- Perréal (Jean), peintre, II, 225.
- Perrers (Alice), 154.
- Perse, sous les Mongols, 176, 179-183, 186, 189, 229, 230 ; — sous Timour et ses successeurs, 489, 492 ; II, 127, 241 ; — art persan, 180-181 ; II, 227.
- Persique (golfe), 181, 229.
- Pérugin (Pierre Vannucci, dit le), II, 234-235.
- Peruzzi, famille de banquiers florentins, 230-232, 301 ; II, 144.
- Pesaro, ville des Marches, II, 9.
- Pest, II, 144.
- peste noire, 142, 153, 235, 245.
- Pé-tchi-li, province chinoise, 187.
- Petit (Jean), théologien, conseiller du duc de Bourgogne, 318, 342, 428, 505.
- Petra, couvent en Aragon, 381.
- Pétrarque, poète, 277-278, 283-284, 533, 538, II, 197, 199-202, 204-205 ; — initiateur de l'humanisme, 2, 250, 263, 265, 267, 276-287,

- 293, 303, 499, 503, 508-524, 529-533, 535-536, 561 ; II, 123, 156, 158-159, 163-165, 180-184, 188, 229 ; — ses idées politiques, 80, 94-95, 162, 163, 277-279 ; II, 242.
- Petrucchi (Jean-Antoine), poète, II, 204,
- Peurbach (Georges de), physicien et astronome, 528 ; II, 194.
- Peutinger (Conrad), humaniste, II, 194.
- Pforzheim, ville de Wurtemberg, II, 193.
- Philadelphie, Église des Fraticelles, 102, 325.
- Philibert I^{er}, duc de Savoie, II, 50.
- Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, fils de Maximilien, II, 48.
- Philippe, comte palatin, II, 17.
- Philippe I^{er} de Rouvres, duc de Bourgogne, 146.
- Philippe II le Hardi, duc de Bourgogne, 145, 148, 150, 312, 315-316, 422-423, 425, 427, 453-454, 456, 547-548.
- Philippe III le Bon, duc de Bourgogne, 361, 437-439, 442, 444, 449, 455-459, 496, 537, 555 ; II, 3-6, 36, 38, 39, 42-43, 207-208.
- Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, 191.
- Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre, 266.
- Philippe II, roi d'Espagne, II, 243.
- Philippe II Auguste, roi de France, 9, 10, 131, 451, 453.
- Philippe III le Hardi, roi de France, 9, 24, 28, 37, 168, 264, 295.
- Philippe IV le Bel, roi de France, 1, 9, 20, 24, 37-41, 44-58, 62, 65-67, 71, 74, 76, 110, 119-122, 124, 128, 131-132, 166, 168, 172, 180, 238, 270, 290-291, 341, 452 ; II, 53, 239.
- Philippe V le Long, roi de France, 123, 168.
- Philippe VI de Valois, roi de France, 77-79, 101, 106, 110, 133-140, 150, 161, 168, 246, 295, 452.
- Philippe, infant de Majorque, 173.
- Philippe, régent de Majorque, 174.
- Philippe de Mézières, 114, 312, 486.
- Philippopoli, ville de Roumélie, 197.
- Philpot (Jean), marchand de Londres, 234.
- Phocée (aujourd'hui Phokia), port d'Asie Mineure, 191.
- Phrygie, 195.
- Phya-Uthong, roi de Siam, 185.
- Piadena, bourg de Lombardie, II, 164.
- Piast, dynastie en Pologne, 200-201, 205, 209.
- Picardie, 151, 246, 287, 292, 439, 441 ; II, 40, 41, 164.
- Picards, hérétiques, 356 ; II, 12.
- Piccinino (Nicolas), condottiere, 477 ; — (Jacques), II, 95, 97, 98, 102.
- Piccolomini (Enea Silvio). — Voir : Pie II.
- Picquigny (entrevue de), II, 46, 12.
- Pie II (Enea Silvio Piccolomini), pape, II, 4-6, 8-9, 13, 18, 22, 26-27, 39, 97, 102-105, 117, 131, 160-161, 165, 218, 226 ; — humaniste et protecteur de l'humanisme, 348, 356, 370-371, 378, 523, 530-531 ; II, 25, 192.
- Piémont, 34, 61, 63, 103-105, 158, 160, 310, 326, 375 ; II, 15, 106.
- Pierleoni (Jules), poète, 204.
- Pierre, connétable de Portugal, prétendant au trône d'Aragon, II, 83.

- Pierre III le Grand, roi d'Aragon, 6, 12, 28, 170.
- Pierre IV le Cérémonieux, roi d'Aragon, 311, 467, 479.
- Pierre le Cruel, roi de Castille, 166-169, 481.
- Pierre I^{er} de Lusignan, roi de Chypre, 112, 193-194.
- Pierre I^{er}, roi de Portugal, 169, 170.
- Pierre, provincial des Célestins dans l'Allemagne du nord, 326.
- Pierre, fils de Pierre, architecte, 292.
- Pierre d'Abano, philosophe, 264.
- Pierre d'Ailly, théologien, 312, 315-316, 318, 320, 322, 324, 327, 339-340, 342, 345-348, 376, 380, 502, 505-506, 522, 535 ; II, 158.
- Pierre d'Auvergne, théologien, 253.
- Pierre d'Espagne, théologien. — Voir : Jean XXI.
- Pierre Lombard, théologien, 258, 315 ; II, 157, 158, 248.
- Pierre de Luna. — Voir : Benoît XIII.
- Pierre de Luxembourg, prédicateur, 312.
- Pierre de Mantoue, théologien, 502.
- Pierre de Mladenovice, théologien tchèque, 338.
- Pierre del Monte, évêque de Brescia, 372.
- Pierre de Montereau, architecte, 289-290.
- Pierre di Niccolò, sculpteur, 552.
- Pierre de Ruffia, inquisiteur, 104.
- Pierre Martyr, inquisiteur, 297.
- Pierrefonds (château), 540, 547.
- Pignerol, ville du Piémont, 103, 326.
- Pilato (Léonce), humaniste, 285.
- Pilsen. — Voir : Plzen.
- Pinturicchio (Bernardino di Betto, dit), II, 235, 238.
- Piombino, port de Toscane, II, 13.
- Pirckheimer, famille de Nuremberg : Jean, II, 194 ; — Willibald, II, 157, 194-195.
- Piro (abbaye de), en Campanie, II, 163.
- Pisan (Christine de), 147-148, 536.
- Pisanello, ou Victor Pisano, peintre, 562.
- Pise, 11, 68, 69, 77, 80, 81, 100, 159, 174, 227, 285, 380, 473, 474, 476 ; II, 108, 168 ; — (concile de), 319-322, 335, 340, 390, 469, 505, 509 ; — art, 289, 296-297, 300, 304, 549, 560 ; II, 227-228, 231.
- Pistoia, 76, 77, 296-297 ; II, 219.
- Pitti (famille), 545-546 ; II, 110.
- Plaisance, 160, 478, 517.
- Plaisians (Guillaume de), 51.
- Plantagenets (dynastie des), 435.
- Plaoul (Pierre), théologien, 318.
- Platina (Barthélémy Sacchi, dit), humaniste, II, 164-165, 233.
- Platon, 255, 280, 281, 510, 512, 515-516, 519-520, 524, 527, 532 ; II, 163, 165-170, 173, 175, 177, 180-181, 183-184, 187, 188, 191, 195, 199-200, 205, 247.
- Plaute, 523, 530.
- Plessis-lèz-Tours (Indre-et-Loire), II, 54-55, 204.
- Pléthon. — Voir : Gémiste.
- Pleydenwurff (Jean), peintre, II, 224.
- Pline l'Ancien, II, 167.
- Potin, II, 171, 195.
- Plutarque, 510, 533 ; II, 209.
- Plzen ou Pilsen, ville de Bohême, 352, 397.

- Pô, fleuve, II, 101, 202.
- Podiébrad (Georges de), régent, puis roi de Bohême, 377-378, 399 ; II, 5-6, 9, 10, 12, 14, 25-27, 117, 120.
- Podolie, 219, 419 ; II, 116.
- Poggio a Caiano, bourg près de Florence, II, 199.
- Poisson (Pierre), architecte, 291.
- Poissy (Seine-et-Oise), 139, 547. ;
- Poitiers, 53, 56, 291, 502, 541 ; II, 193 ; — (bataille de), 141, 142, 246, 436 ; — (Parlement de), 442.
- Poitou, 9, 141, 145, 148, 151, 286.
- Pol de Limbourg, miniaturiste 553, 554 ; II, 223-224.
- Pole (Guillaume de la) : voir Suffolk ; — (Michel de la), 431.
- Polésine, région de l'Italie septentrionale, II, 112.
- Policastro, ville de Campanie, II, 163.
- Politien (Ange), poète et humaniste, II, 180, 186, 194-195, 198, 200-201, 218, 230-232.
- Pollaiuolo (Antoine del), sculpteur et peintre, II, 220, 228, 231.
- Pollaiuolo (Pierre del), sculpteur et peintre, II, 228.
- Pollaiuolo (Simon del), dit le Cronaca, architecte, II, 213.
- poll-tax*, impôt en Angleterre, 247, 430.
- Pologne (royaume de) au XIV^e siècle, 8, 200-212, 218, 232 ; — sous les premiers Jagellons, 321, 390, 391, 393-395, 409-420, 512 ; — jusqu'à la fin du XV^e siècle, II, 10, 24, 113-124, 134, 142, 241 ; — (Grande), 200, 201, 203, 209-211 ; II, 114, 116, 123 ; — (Petite), 200, 203, 210, 211, 410, 411, 416 ; II, 114, 123 ; — vie intellectuelle, II, 7, 195 ; — hérésies, 105, 325-326, 332, 338, 345 ; II, 16.
- Polybe. 530.
- Poméranie, 106, 201, 326, 414 ; II, 114, 115 ; — Voir : Éric de Poméranie, roi de Danemark.
- Pomuk (Jean de), dit Népomucène, 387.
- Pontano (Jean), humaniste, II, 165-166, 204-205.
- Ponthieu (comté de), 146, 148, 151.
- Pontifical (État), ou État de saint Pierre, 51, 54, 58, 76, 90, 93, 95, 113, 156-165, 364, 365, 369, 468-472, 478 ; II, 100-106, 112, 239.
- Pontique (chaîne), II, 134.
- Pontoise (Seine-et-Oise), 438, 445.
- Pont-Saint-Esprit (Gard), 93, 150.
- Pontvallain (Sarthe), 151.
- Ponza (bataille navale de), 471.
- Poperinghe, ville de Belgique, 235 ; II, 148.
- Poppi, ville de Toscane, II, 218.
- Porcari (Étienne), 373, 472 ; II, 164.
- Pordenone (Odoric de), missionnaire, 183.
- Porretta (Bains de la), dans l'Apennin toscan, II, 198.
- Portinari, famille florentine, II, 222-223
- Porto, ville du Latium, 341, 375.
- Portovenere, port de Ligurie, 319.
- Portugal, 157, 166, 168-169, 231, 321, 429, 431, 481, 483-484 ; II, 3, 88, 90, 209 ; — découvertes et conquêtes, II, 138, 152-155.
- Pot (Philippe), seigneur de la Roche-Nolay, II, 57, 216.
- Pouget (Bertrand du), cardinal, 76, 77, 161-162.

- Pouilles, région de l'Italie méridionale, 34, 102, 105, 325 ; II, 15.
- Pragelato, bourg du Piémont, 104.
- Pragmatique sanction, II, 38, 54.
- Prague, 80, 206, 232, 277, 387, 392-397 ; II, 27 ; — Université, 105, 206, 333, 335-337, 349, 353, 377, 381, 413 ; II, 11, 118-119, 195 ; — vie religieuse et hérésies, 97, 105, 335-338, 345, 349, 352-355, 361-364, 367, 377-378 ; II, 10-12 ; — art, 292, 442 ; II, 211.
- Praguerie (la), 449 ; II, 37.
- Prato, ville de Toscane, 551, 562 ; II, 213, 226, 228-229, 231,
- Pratovecchio, bourg de Toscane, II, 179.
- Prémysl II, roi de Pologne, 201, 203.
- Prémyslides (dynastie des), en Bohême, 200-203, 209.
- Presbourg, ville de Hongrie, 335.
- Prince Noir (le). — Voir ; Edouard, prince de Galles.
- Priština, ville de Yougoslavie, 486 ; II, 132.
- Prizren, ville de Yougoslavie, 216, 486.
- Proclos, 524 ; II, 168.
- Procopé le Tondu, ou le Grand, taborite, 357, 362-364, 395, 396.
- Procopé de Jindrichovhradec, théologien tchèque, II, 13.
- Procopé de Plzen, théologien tchèque, 338.
- Properce, 530.
- Provence (comté de), 21, 56, 57, 60-63, 85, 93, 98, 102-104, 173, 251, 278, 313-314, 317, 375, 380, 468, 537, 557 ; II, 53, 81, 247.
- Provins (Seine-et-Marne), 19, 231.
- provisions ecclésiastiques, 87-89 ; II, 105.
- Prusse, 8, 205, 212, 225, 227, 325, 413-415 ; II, 114-116. — Voir : Teutonique (ordre).
- Pskov, ville de Russie, 219, 420.
- Ptaček de Pirkstein, gouverneur tchèque, 376-377.
- Pucci (Antoine), florentin, 286.
- Pucelle (Jean), miniaturiste, 304.
- Puck, ou Putzig, port, sur la baie de Danzig, II, 115."
- Pulci (Bernard), poète, II, 198, 201.
- Pulci (Jacques), florentin, II, 201.
- Pulci (Louis), poète, II, 169, 172, 201-204.
- Pulci (Luc), poète, II, 201.
- Pupper (Jean) de Goch, théologien, II, 17.
- Purvey (Jean), hérétique, 330.
- Putzig. — Voir : Puck.
- Puy-en-Velay (le), 62, 330, 424.
- Pyrénées, 33, 277, 296, 435 ; II, 51 88
- Pythagore, 524, 526, 528 ; II, 175, 187.
- Q
- Quarton (Enguerrand), peintre, 557 ; II, 224.
- Quatre-Cantons (lac des), 462.
- Quercia (Jacques della), sculpteur, 549-550.
- Quercy, 34, 145.
- Quimper (Finistère), 540 ; II, 210.
- Quintilien, 511, 518, 533 ; II, 180.
- R
- Rabban Çauma, moine nestorien, 180

- Rabelais, 502 ; II, 158, 202.
Racionz (paix de), 413.
Radewijns (Florent), mystique, 381-382 ; II, 18.
Radolfzell, ville de Souabe, 341.
Radom, ville de Pologne, 411.
Radou le Bel, prince de Valachie, II, 133.
Raguse, 214, 215, 359, 380.
Rahosy (diète hongroise de), 207.
Raimond de Capoue, dominicain, 380.
Raimond du Temple, architecte, 291.
Raimond de Turenne, chef de routiers, 164, 315.
Rais (Gilles de), II, 30.
Râma Kamheng, prince de Sokhotaï, 185.
Rambaldoni (Victorin), de Feltre, humaniste, 513-514.
Raoul de Presles, philosophe, 114.
Raphaël, 546.
Ratisbonne, 292 ; II, 14, 25, 194, 211.
Raulin (Jean), prédicateur, II, 20-21.
Ravenne, 74, 251, 475, 509 ; II, 16.
Ravensburg, ville de Souabe, II, 144.
Ravy (Jean), sculpteur, 295.
Redesdale (Robin de), II, 69.
Rees (Henri de), cistercien, II 190.
Reformatio Sigismundi, 392.
Réforme protestante, 260, 501 ; II, 13, 247-250.
Reggio de Calabre, 69.
Reggio d'Émilie, 76, 77, 162 ; II, 107, 179, 201.
Regiomontanus. — Voir : Müller.
Reichenau. — Voir : Rychnov.
Reims, 123, 266, 291, 295, 443.
Renaissance, 269, 276, 284, 289 ; II, 102, 119, 196, 250.
René I^{er} d'Anjou, roi de Naples, 369, 371, 447, 449, 459, 470-471, 478, 557 ; II, 44, 53, 83, 96-97, 99, 100.
René II d'Anjou, duc de Lorraine, petit-fils du précédent, II, 4, 44-47, 49, 53, 57-58, 99, 100, 216.
Rennes (Ille-et-Vilaine), 429 ; II, 19, 58.
Rense (diète de), 75, 79.
Repyngdon, évêque de Lincoln, 330.
réserves pontificales, 88-90, 111, 112, 321-322, 343, 363, 371.
Rethel (Ardennes), 505.
Reuchlin (Jean), humaniste, II, 157, 193.
Reval, port d'Esthonie, 225.
Rex glorie virtutum (bulle), 56.
Reye ou Rye, rivière à Bruges, II, 152.
Rhin (le), 9, 19, 33, 34, 63-64, 66, 277, 312, 360, 381, 386-387, 450, 463, 464, 557, 591 ; II, 27, 45, 46, 192, 194, 222, 224.
Rhodes (île de), 190, 193 ; II, 3, 130, 135 ; — (chevaliers de) : voir Hospitaliers (ordre des).
Rhône, fleuve, 85, 93, 149.
Riario (Jérôme), cardinal, II, 6.
Riario (Pierre), cardinal, II, 6.
Riasan (grand-duché de), 220-222.
Ricasoli (Galeotto), florentin, 514.
Ricci, famille florentine, 241.
Riccoldo de Monte di Croce, missionnaire dominicain, 182.
Richard, comte de Warwick. — Voir : Warwick.
Richard, duc d'York, 447 ; H, 63-67, 74.
Richard II, roi d'Angleterre, 108, 155, 317, 330, 333, 423, 426, 429-433 ; II, 69.

- Richard III, roi d'Angleterre, d'abord comte de Gloucester, II, 73 ; — roi, II, 57, 73-75.
- Richard de Saint-Victor, théologien, 32, 505-506 ; II, 158-159, 248.
- Richemont (Arthur de), connétable, 442, 444, 445.
- Rienzo (Cola di), 80, 102, 162-163, 277, 373 ; II, 164.
- Rieti, ville des Abruzzes, 32, 47.
- Riga, 225 : — (archevêque de), 212.
- Rimini, 34, 164, 319, 321, 341, 545, 549 ; II, 4, 101-105, 212.
- Rinuccini (Alamanno), florentin, II, 180.
- Rio del Oro, 484 ; II, 154.
- Riom (Puy-de-Dôme), II, 216.
- Ripaille (Haute-Savoie), 372.
- Rizzo (Antoine), architecte et sculpteur, II, 214, 220-221
- Robbia (Antoine della), sculpteur, II, 212.
- Robbia (Luc della), sculpteur, 552 ; II, 217, 219, 237.
- Robert II, roi d'Écosse, II, 78.
- Robert III, roi d'Écosse, fils du précédent, II, 78.
- Robert d'Anjou, roi de Naples, 67-70, 73, 76-79, 97, 100-101, 100-162, 173, 175, 267, 277, 297-298, 302, 469.
- Robert du Palatinat, roi des Romains, 317, 320-321, 333, 387-389, 391, 473, 474.
- Robert de Lorris, conseiller de Jean le Bon, 140.
- Robertet (Jean), poète, II, 207.
- Roccasecca, ville de Campanie, 470.
- Rochelle (la), 146, 232.
- Rodez (Aveyron), 502, 548.
- Rodolphe, comte palatin (Palatinat), 65.
- Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, 7, 9, 28, 42, 64-65, 73, 82, 200, 202, 461.
- Rodolphe IV de Habsbourg, duc d'Autriche, 398.
- Rodosto, ville de Thrace, 196.
- Rodrigue d'Arevalo, théologien, 372.
- Rodrigue Manrique, grand-maître de Saint-Jacques, II, 88.
- Roger (Hugues), cardinal, 93.
- Rolin (Jean), évêque d'Autun, II, 235.
- Rolin (Jean), chancelier de Bourgogne, 556 ; II, 230.
- Romagne, 68, 76, 95, 102, 161, 164, 310, 468, 473-475 ; II, 101, 103, 105.
- Romani principes* (constitution), 70, 82.
- Rome : antique, 114-115, 277, 282-283, 285, 293, 516-517, 335, 544-546, 549, 551 ; II, 181, 189, 194, 212, 229-231, 237-238, 242, 243 ; — à la fin du XIII^e siècle, 43, 46-51, 270 ; — sous les papes d'Avignon, 73, 76-77, 80-81, 93-96, 100, 102, 104, 119, 162-164, 227, 277, 279 ; — pendant le Grand Schisme, 308-310, 313-314, 373, 380, 392, 400, 468-470, 472, 477, 511, 512, 517-518 ; — concile (1412), 322 ; — dans la seconde moitié du XV^e s., 523, 530, 534 ; II, 1, 6, 25, 27, 29, 93, 95, 97-105, 109, 112, 125, 131, 135, 149, 240 ; — magistère spirituel de Rome, 31, 33-34, 97, 102-103, 105, 107, 114, 327, 330-331, 333-338, 353, 356-357, 359-360, 362-363, 365, 368, 373-374, 378, 383, 520 ; II, 10-11. 13, 16, 195, 202 ; — cour de Rome, 31, 107, 111, 279, 312, 316, 317, 324, 328,

- 335, 341, 343-344, 350-351, 363-366, 369-371, 383, 510-511, 516-518, 529-530, 533 ; II, 2, 4-7, 9, 13, 21-24, 28, 160, 163-165, 201-202, 211, 240, 245 ; — vie religieuse, intellectuelle, littéraire, 34, 322, 501, 521, 529-531, 534-535 ; II, 14, 158, 161, 163-166, 174-175, 186, 194-195, 198, 206, 223, 229, 248 ; — art, 3, 289, 293, 297, 299-300, 309, 373, 380, 500, 529, 545-546, 550-552, 558-562 ; II, 160, 212, 214, 218, 225, 229, 231-235, 238, 248.
- Roosebeke, village de Belgique (Flandre occidentale), 241, 423-424.
- Ros (Richard), poète anglais, 539.
- Rossellino (Antoine Gamberelli, dit) sculpteur, II, 218-219.
- Rossellino (Bernard Gamberelli, dit), architecte, 510, 546, 552 ; II, 6, 212.
- Rostock, ville du Mecklenbourg, 225, 403, 405, 542.
- Rostov (duché de), 220, 222.
- Rotterdam, II, 190.
- Rouen, 111, 140, 241, 290-291, 295, 318, 424, 437, 443, 448, 540-541.
- Rouergue, 145, 151.
- Rouge (mer), 229.
- Rouge-Cloître, ou Rootklooster, couvent près de Bruxelles, II, 222.
- Rourik (dynastie des), en Russie, 219.
- Roussillon, 175 ; II, 51, 81, 82, 84, 88.
- Rouvres (Côte-d'Or), château, II, 50 ; — (Philippe de) : voir Philippe I^{er}, duc de Bourgogne.
- Rovere (famille de la), II, 102 ; — François : voir Sixte IV ; — Jean, II, 6, 104 ; — Julien, cardinal, II, 6.
- Rovigo, ville de Vénétie, II, 112.
- Roye (Somme), II, 41.
- Ruchrath (Jean), de Wesel, théologien, II, 16-17.
- Rufus (Mutianus), humaniste allemand, II, 189!
- Rügen, île, 327.
- Ruiz (Jean), écrivain espagnol, 288, 538.
- Ruremonde, ville des Pays-Bas, 502, 507 ; II, 158.
- Russell (Sir John), II, 73.
- Russie, 212, 213, 217-223, 337 ; II, 124-126, 241.
- Rutebeuf (Jean), poète, 264.
- Ruthénie, 210, 217-219, 413.
- Rutland (comte de), 433.
- Ruysbroeck (Jean), mystique, 106, 274-275, 381-382, 504-505, 507 ; II, 190.
- Ryckel (Denys), ou Denys le Chartreux, 502, 504 ; II, 159.
- Rychnov, ou Reichenau, ville de Bohême, II, 13.
- Rye. — Voir : Reye.
- S
- Saad-ed-daoula, juif persan, 182.
- Saaz. — Voir : Žatec.
- Sabine (la), région d'Italie, 47 ; II, 101, 102.
- Sacchetti (Franco), nouvelliste, 286, 532, 534.
- Sacchi (Barthélémy). — Voir : Platina.
- Sachsenhausen, 74, 99.
- Sadatoki (Hôjô), dictateur japonais, 184.
- Sacré-collège. — Voir : cardinaux.
- Saint-Albans (batailles de), II, 65, 67.

- Saint-Andrews (Université de), en Écosse, II, 78.
- Saint-Ange (Château), à Rome, 68, 309, 310, 468.
- Saint-Aubin du Cormier (bataille de), II, 58.
- Saint-Bertrand de Comminges (Hte-Garonne), 60.
- Saint-Denis (basilique de), 290, 295, 507, 524, 546.
- Saint-Flour (Cantal), 540.
- Saint-Gall (abbaye de), en Suisse, 464, 511.
- Saint-Gothard (col du), 461.
- Saint-Jacques (bataille de), près de Bâle, 400, 465.
- Saint-Jacques de Compostèlle (archevêque de), 167.
- Saint-Jacques (ordre de) ; 482 ; II, 85, 87, 88.
- Saint-Jean de Luz (traité de), II, 88.
- Saint-Jean-d'Acre, 42, 189, 191, 229.
- Saint-Junien (Haute-Vienne), 62.
- Saint-Laud d'Angers (croix de), II, 55.
- Saint-Martin-des-Champs, abbaye près de Paris, II, 21.
- Saint-Maur-des-Fossés (traité de), II, 39.
- Saint-Nicolas-du-Port, près Nancy, 540.
- Saint-Omer (Pas-de-Calais), II, 48, 58, 221.
- Saint-Pierre de Rome (basilique de), 68, 76, 81, 94 ; II, 99, 103, et voir : Rome (art à).
- Saint-Pol (Pas-de-Calais). — Comtes : Philippe de Luxembourg, duc de Brabant, 457 ; — Waleran de Luxembourg, 426 ; — connétable (Louis de Luxembourg), II, 38.
- Saint-Paul (hôtel), à Paris, 147.
- Saint-Quentin (Aisne), 541 ; II, 41.
- Saint-Sava (duché de). — Voir : Herzégovine.
- Saint-Sever (Landes), 151.
- Saint-Siège : autorité, 3, 31, 33, 104, 106, 113-114, 326, 328, 338, 372-373, 383, 520, 532 ; II, 4, 22, 24, 222, 240 ; — administration, 113, 117, 277, 320, 342, 350, 364-365, 396, 511 ; II, 7-8, 29 ; — politique et diplomatie, 110-112, 313, 333, 350, 374, 523, 529 ; II, 1-9, 27 ; — résistance au Saint-Siège, 36, 59, 97, 100-104, 108, 116, 257, 263, 274, 307-308, 323-324, 328, 337, 343-345, 351, 364-366, 370-371, 378, 523-524, 530-531 ; II, 3, 8-10, 21, 23-24, 164, 240, 245 ; — vie intellectuelle et art, 529-531, 545 ; II, 160-161. — Voir également : Rome.
- Saintonge, 145, 151.
- Saisset (Bernard), évêque de Panders, 47-48.
- Salin (paix de), 413.
- Salisbury, 330, 433 ; II, 65.
- Salle (Antoine de la), nouvelliste, 537 ; II, 206.
- Salle (Bernardon de la), routier breton, 468.
- Salluste, II, 108, 183, 208.
- Salonique, 191, 215, 216, 495, 496.
- Saluces, ville du Piémont, 548 ; — (marquis de), 158 ; II, 107.
- Salutati (Coluccio), humaniste, 509-514, 516, 518, 522, 529, 532.
- Salutati, évêque de Fiesole, II, 218.
- Salvator mundi* (bulle), 48.
- Salviati (François), archevêque de Florence, II, 7, 111.

- Salzbourg, ville d'Autriche, 383, 396, -524.
- Samarcande, 187, 489, 492, 493.
- Samogitie, province lituanienne, 211, 411, 413, 414.
- Samos, île, 229.
- Samothrace, île, II, 130.
- Samsoun, port d'Asie Mineure, sur la mer Noire, 488.
- San Donato a Scopeto, couvent en Toscane, II, 233 :
- San Gargano (monastère de), dans la Pouille, 292.
- San Gimignano, ville de Toscane, 302 ; II, 227, 229.
- San Miniato al Monte, près de Florence, II, 217-218, 229.
- San Miniato al Tedesco, ville de Toscane, 80 ; II, 182.
- San Severino, famille napolitaine, II, 164 ; — Antoine, II, 99 ; — Jérôme, II, 99 ; — Robert, II, 108, 112.
- Sancerre (Louis de), connétable de France, 546.
- Sanche IV, roi de Castille, 11, 165-166.
- Sanche, roi de Majorque, 174.
- Sanchez de Vercial (Clément), poète espagnol, 538.
- sandjak*, division administrative en pays ottoman, 135.
- Sangerhausen, ville de Thuringe, 376 ; II, 13.
- Sannazar (Jacques), poète, II, 204-205.
- Sano di Pietro, peintre, 562.
- Sansoni (Raphaël), cardinal, II, 110.
- Santa-Fe, près de Grenade, II, 91.
- Santarem, ville du Portugal, 484.
- Santisteban (comte de), 481.
- Saragosse, 321 ; II, 82, 144, 248 ; — (archevêque de), 480.
- Sarai, capitale mongole sur la basse Volga, 183, 222 ; II, 126.
- Sardaigne, 157, 159, 172-174, 470, 471, 480 ; II, 81, 95, 96, 98.
- Sarno, ville de Campanie, II, 97.
- Saroukhân, émirat d'Asie Mineure, 194, 487.
- Sarzana, ville de Toscane, 96, 529.
- Sassari, ville de Sardaigne, 174.
- Sassetti (François), florentin, II, 229.
- Satalie. — Voir : Adalia.
- Sauveterre-de-Béarn (Basses-Pyrénées), II, 82.
- Save, rivière, 215.
- Savoie (comté, puis duché de), 34, 104, 158, 311, 361, 363, 366, 369, 371-372, 375, 477 ; II, 19, 37, 45, 50, 106-107, 182 ; — Voir : Amédée V, Amédée VI, Amédée VIII, Amédée IX, Anne, Bonne, Charles I^{er}, Louis, Philibert, Philippe, Yolande.
- Savonarole (Jérôme), II, 19, 21-22, 175, 179-180, 195, 232.
- Savone, ville de Ligurie, 319, 426, 474.
- Saxe (duché et électorat de), 34, 63, 82, 203, 272, 325, 357, 382, 387, 389, 391, 396, 459 ; II, 16, 19, 26, 117, 159 ; — (Albert de), II, 26 ; — (duchesse de), H, 42.
- Scandiano, bourg d'Émilie, II, 202.
- Scandinaves (pays), et la Hanse, 224-227 ; — au temps de l'union de Kalmar, 385, 401-409 ; — à la fin du xv^e siècle, II, 122-123, 241.
- Scanie, province de Suède, 225, 227.
- Scarampo (cardinal), 369 ; II, 3.

- Schaffhouse, sur le Rhin, 340-341, 464.
- Schifanoia, palais à Ferrare, II, 202, 238.
- Schisme d'Occident (Grand), 71, 153, 307-344, 390, 398, 400, 427, 455, 466, 468, 469, 486 ; II, 101, 239, 245.
- Schleswig. — Voir : Slesvig.
- Schmidt (Conrad), hérétique, 107, 327.
- Schoiffer (Pierre), imprimeur, II, %'y 8.
- Schongauer (Martin), peintre, 11, 224
- Schoonhoven, bourg de Hollande, 382.
- Schwarzburg (Günther de), 80.
- Schweidnitz, ville de Silésie, 105.
- Schwiz, canton suisse, 461, 463, 464 ; II, 45r
- Scipion l'Africain, 277 ; II, 229.
- Scrope (Richard), archevêque d'York, 433.
- Scutari d'Asie, 196.
- Segarelli (Gérard), hérétique, 60- 62.
- Ségovie, ville de Vieille-Castille, II, 88
- Seine, 139, 436, 439, 445 ; II, 39 ; — (États d'outre), II, 33.
- seldjoucides (émirats), en Asie-Mineure, 180, 191, 193-196, 485, 487-488 ; II, 134.
- Sélestat (Bas-Rhin), II, 192.
- Selvapiana, près de Parme, 283.
- Semendria. — Voir : Smederevo.
- Sempach (bataille de), 398, 463.
- sénateurs, à Rome, II, 105.
- Sénégal, II, 154.
- Sénégalie, II, 154.
- Senèque, 278, 280, 284, 286, 509, 519, 522, 536.
- Senlis (Oise), 537.
- Sens (Yonne), 55, 110.
- Serbie, formation d'un empire, 213-217 ; — rapports avec les Ottomans, 196-198 ; — conquise par les Ottomans, 485-487, 494, 495, 497 ; II, 133-134 ; — hérésies, 34, 103, 104.
- Sérès, ville de Macédoine, 197, 215, 216.
- Sercambi (Jean), nouvelliste, 286.
- Sermini (Gentile), nouvelliste, 534.
- Serminocci (Jacques), poète, 533.
- Servius, grammairien, 518.
- Sesia, rivière, 61.
- Seuse (Henri), ou Suso, mystique, 274.
- Séverac (Jourdain de), missionnaire, J83.
- Séville, 538 ; li, 85, 248.
- Sforza (famille), 373, 512 ; II, 37, 50, 93, 109, 159 ; — Ascanio, cardinal, II, 108 ; — François duc de Milan, 363, 471, 475, 477, 478 ; II, 4, 50, 97, 103, 107, 215, 220, 238 ; — Galéas-Marie, duc de Milan II, 7, 50, 108 ; — Jean-Galéas, fils du précédent, II, 50, 108 ; — Ippolita, II, 198 ; — Ludovic le More, duc de Milan, II, 50, 108, 111, 182, 220, 233, 233 ; — Marie, frère de Galéas-Marie, II, 108 ; — Muzio Attendorn, condottiere, père de François, 470.
- Shetlands, îles, II, 79.
- shikken*, titre japonais, 184.
- shôgoun. — Voir : chôgoun.
- Shrewsbury, ville d'Angleterre, 433.
- Siam (royaume de), 185.

- Sibiu ou Hermannstadt, ville de Transylvanie, 497.
- Sicile (royaume de), 6, 11-12, 39, 41, 47, 134, 157, 171-173, 192, 467, 479 ; II, 53, 81, 95, 96, 98 ; — vie religieuse, intellectuelle et artistique, 36, 63, 98, 102, 104, 251, 517 ; II, 236, 247.
- Sidon, ville de Syrie, 189, 229.
- Siegfried, archevêque de Cologne, 65.
- Sienne, 69, 81, 117, 164, 230, 469, 475, 530-531, 534 ; II, 99, 102 ; — vie religieuse, hérésies, vie intellectuelle, 97, 276, 379, 358, 375, 512-513, 531 ; — art, 292-293, 296-297, 301-304, 550-551, 558, 562 ; II, 217, 235.
- Sierra-Leone, II, 154.
- Siewier (duché de), en Pologne, 222.
- Siger de Brabant, philosophe, 31, 75, 252, 263, 503.
- Sigismond, duc de Lituanie. — Voir : Korybut.
- Sigismond de Habsbourg, duc de Tyrol, 465, 530 ; II, 5, 20-21, 26, 27, 44-47, 49.
- Sigismond de Luxembourg, empereur, 207, 211, 390-398 ; II, 24, 147 ; — politique religieuse, 321-322, 326, 339-342, 344-347, 349-350, 352-353, 357-358, 360, 362-364, 366-367, 376, 536, 559 ; II, 24, 241 ; — roi de Hongrie, 409, 417 ; — et les pays slaves, 405, 409, 412-414, 416, 417 ; — et le conflit franco-anglais, 436, 444 ; — et l'État bourguignon, 456, 457 ; — et l'Italie, 473, 475 ; — et les Balkans, 486-487.
- Signorelli (Luc), peintre, II, 234.
- Si grananler advertitis (bulle), 90.
- Silésie, 200, 206, 209, 386, 393, 396, 417 ; II, 117, 120 ; — vie religieuse et hérésies, 63, 105-106, 332, 353, 357 ; II, 16, 26.
- Silius Italicus, 511.
- Simmel (Lambert), II, 75.
- Simon de Beauvoir, archevêque de Bourges, 42.
- Simon de Hesdin, humaniste, 286.
- Simon de Langres, dominicain, 116.
- Simon du Mans, architecte, 290.
- Simon de Mortagne, architecte, 290.
- Simonide, fille d'Andronic II Paléologue, femme d'Uroš II de Serbie, 214.
- Sinigaglia, ville des Marches, II, 103, 104.
- Sinope, ville d'Asie Mineure, sur la mer Noire, 488.
- Sion, couvent en Hollande, 382.
- Sis, ville de Cilicie, 190.
- Sistov, ville de Bulgarie, 487.
- Sivas, ville d'Anatolie, 488, 490, 491.
- Sixte IV (François de la Rovère), pape, II, 6-8, 10, 14, 15, 19, 51, 98, 100, 102, 104-105, 108, 110-112, 165, 183, 194, 214, 220, 229-230, 233.
- Skander-beg ou Iskander-heg (Georges Castriota, dit), 497 ; II, 3, 5, 6, 97, 131.
- Skånær, ville de Scanie, 227.
- Skoplje, ville de Macédoine, 214, 216.
- Slavonie, 34, 63.
- Slesvig (guerres du), 404, 405 ; — (Adolphe de), 407.
- Slovaques, 357.
- Sluis. — Voir : Écluse (l').
- Sluter (Claus), sculpteur, 500, 547, 549, 551.

- Smederevo ou Semendria, capitale serbe, 495 ; II, 132.
- Smyrne, 191, 195, 491 ; II, 7.
- Smolensk, 221.
- Socrate, 515.
- Soest, ville de Westphalie, 227 ; II, 190.
- Sofia, 197, 494.
- Sokhotai (prince de), en Siam, 185.
- Solari (Guiniforte), architecte, II, 214.
- Solari (Pierre), de Carona, architecte, II, 214, 221.
- Solari (Pierre-Antoine), architecte, II, 215.
- Soldaia, ville de Crimée, 229, 230.
- Soldau, ville de Prusse, II, 115.
- Soleure, ville et canton suisse, 387, 463, 464 ; II, 45.
- Somerset (duc de). — Voir : Beaufort (Edmond de).
- Somme, rivière, 139 ; II, 46 ; — (villes de la), 444, 457, 458 ; II, 39.
- Sondershausen, ville de Thuringe, II, 43.
- Song (dynastie des), en Chine, 177.
- Sophie de Lituanie, femme de Ladislas V de Pologne, régent de Bohême, 352-353, 412, 416.
- sorcellerie, 378 ; II, 14.
- Sorel (Agnès), 558 ; II, 35.
- Soreth (Jean), carme, 379.
- Souabe, 65, 398 ; — ligue, 84, 386-388, 463 ; — vie religieuse, hérésies, art, 33, 114, 325, 329, 380, 557.
- sou-bachi*, chef militaire ottoman, II, 135.
- Soulaïmân, ou Soliman, chef légendaire des Ottomans, 195.
- Soulaïmân, sultan ottoman, fils de Bayézid I^{er}, 488, 493-494.
- Souvigny (Allier), 547-548 ; II, 216.
- Soura, affluent de la Volga, 222.
- Souzdal (duché de), en Russie, 220.
- Sparte, 515 ; II, 185.
- Spire, ville du Palatinat, 79, 386 ; II, 192 ; — (diète de), 67.
- Spirituels. — Voir : Franciscains.
- Spolète, 159, 164, 474 ; II, 101, 104, 166, 230.
- Sponheim, couvent près de Trêves, II, 192.
- Sprenger (Jacques), dominicain, II, 14.
- Squarcialupi (Antoine), musicien, II, 199.
- Squarcione (François), peintre, II, 237-238.
- Stace, 511 ; II, 180.
- Stafford, II, 66. — Comte : voir Gloucester (Henri, duc de).
- Stamford Bridge (bataille de), II, 62.
- Standonck (Jean), théologien, II, 20-21.
- Stanislas de Znaim, théologien tchèque, 334, 336, 338.
- Stanley (Lord) , II, 73.
- Star Chamber, II, 77.
- Starodoub (duché de), 220.
- starosta*, fonctionnaire polonais, 203.
- Staupitz (Jean de), théologien allemand, II, 19, 159.
- Steyn, couvent en Hollande, 382 ; II, 190.
- Stirling, ville d'Écosse, 128.
- Stockholm, 225, 403, 407, 408 ; II, 122.
- Strabon, 513.
- Stralsund, ville de Poméranie, 225, 405, 542 ; — (traité de), 227, 402.

- Strasbourg, 386, 388 ; II, 45 ; — vie religieuse, intellectuelle, artistique, 34, 105-106, 272-274, 327, 369, 507 ; II, 158, 192, 224, 247-248.
- Střibro (ou Mies), ville de Bohême, 396.
- Strode, théologien anglais, 262.
- Strouma, fleuve de Macédoine, 215.
- Stroumitsa, ville de Macédoine, 215.
- Strozzi, famille florentine, 303, 553 ; — Palla, 511, 529 ; — Philippe, II, 213, 128 ; — Tito Vespasiano, II, 202.
- Stuarts (dynastie des), en Écosse, II, 78.
- Stuhm ou Sztum, ville de Prusse orientale, II, 115.
- Sture (Sten), II, 123.
- Stury (Richard), chevalier anglais, 330.
- Stuttgart, 387 ; II, 193.
- Styrie, 8, 64, 326, 399 ; II, 5, 15, 23, 25, 27-28, 121.
- Subiaco, couvent dans la Sabine, 381.
- Šubić, famille bosniaque, 214 ; — Mladen Šubić, prince de Bosnie, 103.
- Sudbury (Simon), chancelier d'Angleterre, 108, 430.
- Suède, au XIV^e siècle, 220, 225-227 ; — au temps de l'Union de Kalmar, 402-404, 406, 408, 415 ; — à la fin du XV^e siècle, II, 122-123, 241.
- Suffolk (Guillaume de la Pole, comte de), 439, 443, 445 ; II, 63.
- Suisse, 274, 376, 387, 398, 399, 460-465, 542 ; II, 27, 36, 45-47, 144.
- Sultanieh, 181, 183, 229.
- Sund (détroit du), 226, 227, 405.
- Sunnites (secte des), 180.
- Super Petri solio (bulle), 51.
- Surrey (comté de), 257 ; II, 64.
- Surrienne (François de), 448.
- Suse, ville du Piémont, 104, 326.
- Suso. — Voir : Seuse.
- Sussex (comté de), II, 64.
- Sutledj, rivière, dans l'Inde, 490.
- Svatslav (Théodore), tsar bulgare, 213.
- Swidrigiellon, duc de Lituanie, 413, 415, 417.
- Swineshead, théologien, 262.
- Sylvestre I^{er}, pape, 62, 520 ; II, 16.
- Syrgiannès, conseiller d'Étienne Dušan, 215.
- Syrie, 102, 188-190, 194, 229, 265, 489-491.
- Szegedin (paix de), 418, 497.
- Székes-Féjervár ou Stuhlweissenburg, ville de Hongrie, 364 ; II, 221.
- Szepes. — Voir : Zips.
- Sztum. — Voir : Stuhm.

T

- Tabor (Hradiste ou), ville de Bohême, 352, 354.
- Taborites, secte tchèque, 354-357, 361-365, 376-377, 392-397 ; II, 11.
- Tabriz ou Tauris, ville de l'Azerbaïdjan, 181, 229, 489, 492.
- Tachov, ville de Bohême, 396.
- Tage, fleuve, II, 155.
- Taghlak, dynastie turque aux Indes, 186.
- taille, impôt en France, 400 ; II, 34, 39, 55, 57, 76.
- Talamba, ville de l'Inde, 490.
- Talbot, maréchal anglais, 448.
- Talenti (François), architecte, 293.
- Talenti (Simon), architecte, 293.

- Talmont (Vendée), II, 208.
Talon (Bérenger), franciscain, 99.
Tamerlan. — Voir : Timour Lenk.
Tamworth (Guillaume), maire de Londres, 430.
taoïsme, en Chine, 182.
Tanger, II, 138.
Tannenberg (bataille de). — Voir : Grünwald.
Tarascon (traité de), 39, 172.
Tarente, 361, 366 ; — (Louis de), 173 ; — (Philippe de), 192 ; — (Robert de), 192.
Tarragone, ville de Catalogne, 61.
Tartas (Landes) (vicomte de), II, 90.
Tateret (Pierre), théologien, II, 158, 174.
Tauler (Jean), mystique, 273, 556.
Tauris. — Voir : Tabriz.
Tchampa (royaume de), 178, 185.
Tchao Mong-fou, peintre chinois, 179.
Tché-bông-nga, roi de Tchampa, 185
Tchèques, 333, 335, 338, 345, 357, 360, 362, 364, 376-378 ; II, 10, 16, 27, et voir Bohême.
Tchernigov, ville de Russie, 221.
Tchou Youang-tchang, empereur chinois, 187.
Teano (cardinal de), II, 103.
Tebaldeschi (Louis), cardinal, 309.
Tedeschi (Fondaco dei), à Venise, 232.
Tégée, ville d'Arcadie, II, 131.
Tegernsee, lac et bourg en Bavière, II, 210.
Teichner (Henri), poète allemand, 287.
Telesforo, ermite, 325.
Tell (légende de Guillaume), 461.
Templiers (ordre des), 20, 53, 57, 62, 93, 121, 122, 190.
Terence, 514, 517.
Termonde, ville de Belgique, 235.
terministes, école philosophique, 501-504.
Terracine, ville de la province de Rome, 292.
Terranuova, bourg de Toscane, 511.
Terre Sainte, 42, 113, 117, 189, 337.
Terteri I^{er} (Georges), tsar bulgare, 213.
Terteri II (Georges), tsar bulgare, 213.
Teutonique (ordre), son expansion au XIV^e siècle, 8, 9, 190, 201, 209, 210, 212, 220, 223, 226 ; — et Sigismond, 395 ; — et la Scandinavie, 403-409 ; — et la Pologne, 412-415, 420 ; II, 113-118, 142.
Tewksbury (bataille de), II, 71.
thaï (tribus), au Siam, 185.
Thasos, île de la mer Egée, II, 130.
Themistios, II, 166.
théocratique (doctrine), 27-28, 43-44, 46-50, 72-73.
Théocrite, II, 205.
Théodore Svatslav, tsar de Bulgarie, 213.
Thérèse (sainte), 27C.
Thérines (Jacques de), abbé de Cîteaux, 116.
Thessalie, 192, 197, 214, 215.
Thiérache, 137.
Thomas d'Aquin (saint), 31, 35, 49, 252-254, 259, 261, 263, 271-272, 278, 280-281, 304, 500-503, 506, 510, 521, 524-525, 560 ; II, 158, 184, 190, 232, 248 ; — thomisme, 31, 253, 256, 258, 272, 502 ; II, 21-22, 157-158, 163, 183, 192.
Thomas d'Apulie, hérétique, 325.

- Thomas de Courcelles, théologien, 523.
- Thomas de Fermo, dominicain, 380.
- Thomas de Kempen, mystique, 504 ; II, 17.
- Thomas de Starchio, inquisiteur, II, 13.
- Thomas de Stitny, théologien tchèque, 332-334.
- thomisme. — Voir : Thomas d'Aquin.
- thomistes (chrétiens dits), aux Indes, 182.
- Thorn ou Torún, ville de Pologne, sur la Vistule, 226, 227, 414 ; II, 114, 115, 118.
- Thorpe (Guillaume), hérétique, 331.
- Thorpe (Thomas), *speaker* des Communes, II, 65.
- Thrace, 191, 196-197, 213, 217, 494.
- Thucydide, 512, 530.
- Thur, rivière de Suisse, 464.
- Thurgovie, région de la Suisse, 464 ; II, 27.
- Thuringe, 272, 325, 327, 376, 372 ; II, 13, 19, 159.
- Tibet, 492.
- Tibulle, 530 ; II, 200.
- Tiflis, ville de Géorgie, 183, 489.
- Timour, khan de Chine, 178, 183.
- Timour Lenk (ou Tamerlan), 21, 176, 179, 186-188, 485, 488-495 ; II, 126.
- timouride (dynastie), 492-493 ; II, 127.
- Tino de Camaino, sculpteur, 297.
- Tirol, 79, 82, 206, 398, 464, 506, 524 ; II, 27, 162. — Voir : Sigismond de Habsbourg.
- Tite Live, 283, 286, 512, 513, 517 ; II, 123, 164.
- Tivoli, ville du Latium, 81 ; II, 102.
- Tixier (Barthélémy), dominicain, 380.
- Tlemcen, ville d'Algérie, II, 137, 138.
- Todi, ville d'Ombrie, II, 105, 162.
- Toggenburg (Frédéric, comte de), 464.
- Toghon Timour, empereur de Chine, 187.
- Toison d'or (ordre de la), 458.
- Tokhtamich, khan de la Horde d'Or, 223.
- Tokimouné (Hôjô), dictateur japonais, 184.
- Tolède, 167, 292-296, 381, 538, 542 ; — (archevêque de), II, 87.
- Tolentino, ville des Marches, 512.
- Tomas (Étienne), prince de Bosnie, II, 13, 131.
- Tomašević (Étienne), fils du précédent, II, 13, 131.
- Tonkin, 185.
- Tonnerre (Yonne), II, 216.
- Tomabuoni, famille florentine, II, 230 ; — Jean, II, 230 ; — Laurent, II, 230, 232 ; — Lucrèce, II, 201.
- Toro, ville de Vieille Castille, II, 87, 88.
- Torre (della), famille milanaise, 158, 160.
- Torriti (Jacques), mosaïste, 299.
- Tortone, ville de Lombardie, 160.
- Torlose, ville de Syrie, 193.
- Torûn. — Voir : Thorn.
- Toscane, 34, 51, 63, 68, 69, 76, 77, 95, 103, 159, 160, 230, 267-268, 270, 277, 314, 468-470, 473-475, 511, 512, 530, 532-533, 538 ; II, 13, 19, 21, 200, 202, 227 ; — art. 297, 553, 560 ; II, 214, 221, 229, 233, 234. — Voir : Florence, Lucques, Pise.

- Toscanelli (Paul), astronome et mathématicien, II, 181.
- Toughloulk, sultan de Delhi, 490.
- Tougloulk Timour, khan de Turkestan, 187, 188.
- Toul (Meurthe), 9, 427 ; — (évêque de), 42.
- Toulouse, 39, 50, 62, 98, 103, 302, 312, 31-8 ; — Parlement de Toulouse, II, 35.
- Tourane, ville d'Annam, 185.
- Touraine, 426, 441, 557 ; II, 225 ; — duc : voir Jean.
- Tournai, ville de Belgique, 295, 423, 556.
- Tours, 55, 290, 365, 557 ; II, 18, 20-21, 40, 53-54, 56-57, 224.
- Towton, ville d'Angleterre, près de Leeds, II, 68.
- Trâni (dynastie des), en Annam, 185.
- Transoxiane, 176, 186-187, 488, 492, 493 ; II, 127.
- Transtamare. — Voir : Trastamare.
- Transylvanie, 496 ; — (Alpes de), II, 132.
- Trasimène (lac), II, 234.
- Trastamare (dynastie des), en Castille, 232, 480-483 ; II, 84, 87 ; — en Aragon, 479-480 ; II, 87.
- Traù, ville de Dalmatie, II, 218.
- travailleurs (statut des), 154, 245, 430.
- Trave, rivière d'Allemagne, 225.
- Traversari (Ambroise), humaniste, 364, 510, 522, 523, 529.
- Trébizonde, ville d'Asie Mineure, sur la mer Noire, 181, 229 ; — (empire grec de), II, 134.
- Trémoille (Georges de la), 442-444.
- Trente, ville du Tirol, 61, 76 ; — concile, 116 ; II, 162.
- Trèves, 33, 62-63, 66, 133, 370-371, 383, 387, 394, 396, 459, 523 ; II, 192 ; — (conférences de), II, 45.
- Trieste, 103, 531 ; II, 27.
- Trimberg (Hugo de), poète, 287.
- Trinacrie (royaume de) ou de Sicile. — Voir : Sicile.
- Trinitaires, ordre monastique, II, 183.
- Trionfo (Augustin), canoniste, 73.
- Tripoli, ville de Syrie, 189, 193, 229.
- Trittenheim (Jean de), dit Trithème, théologien et humaniste, II, 157, 192-193.
- Trnovo, ville de Macédoine, 213, 486 ; — (patriarche de), 216.
- Troia, ville de Pouille, II, 98.
- Troitzko-Sergueievskaja Lavra, couvent russe, 222.
- Troki, ville de Lituanie, 211.
- Tron (Nicolas), doge de Venise, H, 220.
- Trondhjem, ville de Norvège, 224, 293.
- Troyes (Aube), 19, 106, 231, 265, 290, 437, 443 ; — (traité de), 438, 445.
- Troyes (Jean de), échevin de Paris, 428.
- Tübingen, ville de Wurtemberg, II, 158, 192-193.
- Tuchins (émeute des), 424.
- Tudor (dynastie des), II, 72-77, 211, 241 ; — Gaspard, II, 69, 73 ; — Henri : voir Henri VII, roi d'Angleterre ; — Owen, II, 67, 73.
- Tunis, 265, 270 ; II, 138.
- Tura (Cosme), peintre, II, 202, 238.
- Turcs. — Voir : Ottomans.
- Turenne (Raimond de). — Voir : Raimond.

Turin, 62, 103-104, 326.
Turkestan, 176, 179, 181, 183, 186-187, 229 ; — oriental, 178, 179, 186-187 ; II, 127.
Turlupins, hérétiques, 106.
Tuscie, II, 101.
Tver (duché de), 220, 221, 412, 420 ; II, 125 ; — (Michel, duc de), 222.
Tvrtko (Étienne I^{er}), roi de Bosnie et de Serbie, 104, 326, 486.
Tvrtko (Étienne II), roi de Bosnie, 326, 375.
Tyler (Wat), 329, 430.
Tyr, ville de Syrie, 229.
Tyrol. — Voir : Tirol.

U

Ubertain de Casale, franciscain spirituel, 60, 100.
Uccello (Paul), peintre, 561 ; II, 228.
Udine, ville du Frioul, 366.
Uglješa, despote de Sérès, 216-217.
Ugolin della Gherardesca, capitaine de Pise, 159.
Ugolin de Montegiorgio, franciscain, 270.
Ugolin de Sarnano, franciscain, 270.
Ukraine, 218.
Ulf Gudmarsson, suédois, 117.
Ulm, ville de Wurtemberg, sur le Danube, 232, 274, 292.
Ulrich de Hutten, 249.
Ulster (comte d'), 154.
Unam sanctam (bulle), 50, 53, 73.
Unicov (Albert d'), archevêque de Prague, 335-336.
Universités, 30, 323, 328, 335, 360, 365, 372, 379-380 ; II, 162. — Voir : Cologne, Cracovie, Leipzig,

Lisbonne, Montpellier, Orléans, Oxford, Padoue, Paris, Prague, Saint-Andrews, Valence, Vienne.
Unterwald (canton suisse d'), 461, 463 ; II, 45.
Uppland, région de la Suède, 117.
Upsal, ville de Suède, 292.
Urbain V (Guillaume Grimoard), pape, 90, 94-95, 102, 105, 110-112, 116-117, 150, 164, 183, 197, 277, 295, 325.
Urbain VI (Barthélémy Prignano), pape, 309-314, 328, 330, 380, 468.
Urbino, ville des Marches, 477, 552 ; II, 198, 215 ; — comte, puis duc : voir Montefeltro.
Urgel, ville de Catalogne, 33 ; II, 82, 83 ; — comte : voir Jacques.
Uri (canton suisse d'), 461, 463 ; II, 45.
Uroš I^{er} (Étienne) Dragutin, roi de Serbie, 214.
Uroš II Milutin, roi de Serbie, 214.
Uroš III (Étienne), roi de Serbie, 214.
Uroš IV (Étienne) Dušan, roi de Serbie. — Voir : Dušan.
Uroš V, roi de Serbie, 216.
Usti ou Aussig, ville de Bohême, 395.
Utraquistes (et Calixtins), secte tchèque, 353-357, 361-365, 376-377, 395-397 ; II, 11, 245.
Utrecht, II, 17, 152, 190 ; — (évêché d'), 451, 457.
Uytenhove (Jean de), dominicain, II, 19.

V

Vadstena, couvent en Suède, 117.
Val d'Arno, en Toscane, 511.
Val d'Elsa, en Toscane, 267, 535.

- Valachie (principauté de), 213, 413, 495 ; II, 132-133.
- Valais, canton suisse, 463 ; II, 106.
- Valdemar IV, roi de Danemark, 226-227, 402.
- Valdés (Alphonse de), humaniste, II, 166.
- Valdo, fondateur de la secte des Vaudois, 105.
- Valence, en Dauphiné (Université de), II, 35.
- Valence en Espagne, 380, 479, 542 ; II, 9, 83, 154, 212 ; — (royaume de), 170, 342.
- Valenciennes (Nord), 65, 266, 536 ; II, 217.
- Valentin, hérétique, II, 169.
- Valère Maxime, 286 ; II, 183.
- Valerius Flaccus, 511.
- Valla (Laurent), 3, 499, 517-524, 529-531 ; II, 156-157, 160-161, 163-167, 180-184, 188, 191, 195, 247, 249.
- Vallombrosiens, congrégation, II, 228.
- Vallouise (Hautes-Alpes), 104 ; II, 14.
- Valogne (Manche), 140.
- Valois (famille de), 1, 110, 313, 316 ; II, 242. — Voir : Charles, comte de Valois.
- Valona, ville d'Albanie, 215.
- Valprofonde (Yonne), couvent, 507.
- Van, ville d'Arménie, 489.
- Van der Paele (Georges), chanoine de Bruges, 556.
- Van der Weyden (Roger). — Voir Pasture (Rogier de la).
- Van Eyck (Hubert et Jean), 500, 553, 555 ; II, 221-224, 227-228, 230, 235, 249.
- Van Ouwater, peintre hollandais, II, 222.
- Van Thunen (Jean), architecte, 542.
- Vannes (Morbihan).
- Vannucci (Pierre). — Voir : Perugin.
- Vardar, fleuve de Macédoine, 197, 214, 215.
- Varese, ville de Lombardie, 559.
- Vargas (Martin de), cistercien, 381.
- Varna (bataille de), 370, 399, 416, 418, 497 ; II, 119.
- Varron, 518.
- Vas electionis* (constitution), 91.
- Vasari (Georges), 301. 561 ; II, 221.
- Vasili I^{er}, grand-duc de Moscou, II, 124.
- Vasili II l'Aveugle, fils du précédent, II, 124.
- Vatican (Saint-Pierre du), 76, 94.
- Vaucluse, près d'Avignon, 277, 281-283 ; II, 204.
- Vaucouleurs (Meuse), 443.
- Vaudois, 34-35, 63, 104-105, 107, 109, 325-326, 328, 332, 347, 354, 357, 375, 380, 520 ; II, 11-12, 14-16, 21, 245.
- Veere, ville de Zélande, II, 152.
- Vegio (Maffeo), humaniste, 513.
- Velbužd. — Voir : Kustehdil.
- Velletri, ville du Latium, 77.
- Velluti (Donato), chroniqueur, 286.
- Venceslas I^{er}, duc de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, 83, 453, 454.
- Venceslas II, roi de Bohême, 51, 65, 66, 200-203.
- Venceslas III, roi de Bohême, fils du précédent, 202-203.
- Venceslas IV de Luxembourg, roi de Bohême et des Romains, 83, 207,

- 311, 316-317, 326, 333, 335, 337-338, 346, 349-450, 352, 386-392, 414, 427, 431, 474 ; II, 24.
- Venceslas de Duba, hussite, 344-346.
- Venceslas de Tiem, adversaire de Jean Hus, 345.
- Vendôme (Loir-et-Cher), II, 217.
- Vénétie, 158, 160.
- Venise, à la fin du XIII^e siècle, 11, 19 ; — au XIV^e siècle, 95, 159, 160, 162, 174, 277, 279, 281 ; — en Orient, 191, 193-194 ; — dans les Balkans, 209, 214-216 ; — puissance commerciale, 227-230, 232, 241, 244 ; — jusqu'au milieu du XV^e siècle, 320, 372, 380, 473-475, 477, 478, 512-513, 515, 530 ; — politique hongroise, 390, 415 ; — politique orientale, 487, 494, 498 ; — à la fin du XV^e siècle, II, 5-8, 15, 24, 44, 50, 93, 99, 101, 102, 104, 106, 108-109, 111, 112, 158, 165, 185, 198, 202 ; — décadence commerciale, II, 129, 144, 151, 152, 154, 243 ; — libertés, II, 243 ; — vie religieuse et intellectuelle, 34, 97, 104 ; II, 166-167, 174, 184-185, 194, 204, 248 ; — art, 297, 543-545, 552-553, 562-563 ; II, 196, 212, 214-215, 219-222, 235-237, 248, 249.
- Ventoux (mont), 85.
- Véramin, ville de Perse, 181.
- Verbas, rivière de Bosnie, II, 132.
- Vercell, ville de Piémont, 61, 77, 474.
- Verdun, 382.
- Vere (Aubri de), duc d'Irlande, 431 ; — (Jean de), comte d'Oxford, II, 71.
- Vergerio (Pierre-Paul), humaniste, 513.
- Vermandois, 24 ; — (bailli de), II, 42.
- Vema (La), couvent en Toscane, 219.
- Verneuil-sur-Avre (Eure), 439, 442 ; II, 79.
- Vernia (Nicoletto), averroïste, II, 158, 167.
- Vérone, 34, 158, 162, 251, 297, 474, 562 ; II, 159, 184, 214, 220, 237.
- Véronèse (Paul), II, 238.
- Verrocchio (André), sculpteur et peintre, II, 199, 219-221, 228, 231, 233.
- Vertus (comte de). — Voir : Visconti (Jean-Galéas).
- Vésuve, II, 97.
- Vettern (lac), en Suède, 403.
- Viane (Navarre). — Voir : Charles, prince de Viane.
- Vicchio, bourg de Toscane, 559.
- Vicence, ville de Vénétie, 34, 474 ; II, 211, 237.
- Vico (Jean de), préfet de Rome, 164 ; — (seigneurs de), II, 104.
- Victorins (ordre des), 248.
- Vidin, ville de Bulgarie, sur le Danube, 213, 214.
- Vienne, ville d'Autriche, II, 5, 15, 26-28, 121, 144 ; — Université, 259, 262, 292, 326-327, 337, 363, 371, 501, 542 ; II, 193-194, 246.
- Vienne (Isère), 104 ; — concile, 56-57, 60, 63, 87, 115, 270.
- Vienne (Jean de), amiral de France, 152, 425.
- Viennois, 112.
- Villandrando (Rodrigue de), chef de routiers, 445.
- Villani (Jean, Mathieu et Philippe), chroniqueurs, 81, 286, 513.
- Villard de Honnecourt, architecte, 292.

- Villaret (Foulque de), maître de l'Hôpital, 190.
- Villatte (Pierre), peintre, 557.
- Villehardouin (Isabelle de), 191.
- Villena (Henri, marquis de), 538 ; II, 85, 87.
- Villeneuve-lès-Avignon, 85, 557.
- Villequier (Antoinette de), II, 35.
- Villon (François), 530 ; II, 206-207.
- Vilno, ou Vilna, ville de Lituanie, 211, 222, 411 ; II, 122.
- Vincennes, près de Paris, 79, 101, 110, 147, 540 ; II, 174.
- Vincent Ferrier (saint), 312, 325, 326, 376, 380, 480.
- Vinci (Léonard de), son œuvre scientifique 2, 261, 533 ; II, 156, 162, 179, 181-182, 191, 194, 246 ; — peintre, II, 220, 228, 233, 238.
- Vincigliata, château près de Florence, II, 227.
- Virgile, 267, 283, 514, 535, 538 ; II, 180, 184, 200-205.
- Vintler (Conrad), poète allemand, II, 210.
- Virneburg (Henri de), archevêque de Cologne, 272.
- Visby, port dans l'île de Gotland, 225, 226, 227, 403.
- Visconti (famille), 77, 80, 81, 94, 95, 97, 277, 512 ; II, 50, 105 ; — Azzo, 77 ; — Bernabò, cousin du précédent, 164, 474 ; — Blanche-Marie, fille naturelle de Philippe-Marie, 475 ; — Galéas II, frère de Bernabò, 161, 162, 286, 474 ; — Jean, archevêque de Milan, fils de Mathieu, 80, 162, 164, 277 ; — Jean-Galéas, comte de Vertus, duc de Milan, fils de Galéas II, 388, 464, 474, 513 ; — Jean-Marie, fils du précédent, 474 ; — Mathieu, seigneur de Milan, 73, 74, 158, 160-161 ; — Philippe-Marie, fils de Jean-Galéas, 361, 363, 365, 471, 474-477, 512 ; — Valentine, duchesse d'Orléans, fille de Jean-Galéas, 314, 426, 427, 474, 477, 536.
- Vistule, fleuve, 201, 205, 209, 227, 414, 420 ; II, 113-116.
- Vitelleschi (Barthélemy), légat pontifical, 364, 366, 369, 470.
- Vitelli (Cornelio), humaniste, II, 184, 195.
- Viterbe, ville de la province de Rome, 76, 94, 164, 325, 468 ; II, 193 ; — (Jacques de), 49.
- Vitold, grand-duc de Lituanie, 212, 393, 395, 396, 411, 412, 414-415.
- Vitoria, ville d'Espagne (provinces basques), 296.
- Vitré (Ille-et-Vilaine), 540.
- Vivarini (Alvise), peintre vénitien, II, 237-238.
- vizir (grand), 196 ; II, 135.
- Vlad III le Diable, prince de Valachie, II, 133.
- Vlad IV l'Empaleur, fils du précédent, II, 133.
- Vladimir, grand duché russe, 218, 220, 221.
- Vladislav, fils d'Uroš I^{er} de Serbie, 214.
- Volga, fleuve, 181, 219, 221 ; II, 125, 126.
- Volhynie, 219, 419 ; II, 115.
- Volkhov, rivière de Russie, 219.
- Volterra, ville de Toscane, 80 ; II, 14, 110.
- Volturne, rivière de Campanie, II, 97-Volynie. — Voir : Volhynie.

- Voragine (Jacques de). — Voir : Jacques.
- Vrye (Antoine), humaniste, II, 190.
- Vuk Branković, prince serbe, 486.
- Vukačič, deupote de Prizren, 216.
- Vukčić (Étienne), prince serbe, duc d'Herzégovine, 375 ; II, 13, 131, 132.
- Vox in excelso* (bulle), 56.
- Vydt (Josse et Isabelle), gantois, 555.
- Vysehrad, château près de Prague, 352.
- W
- Wakefield (bataille de), II, 66.
- Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, 426.
- Wallace (Guillaume), chef écossais, 126.
- Warbeck. — Voir : Perkin.
- Warendorp (Bruno), bourgeois de Lübeck, 227.
- Warmie. — Voir Ermeland.
- Warwick (Richard Beauchamp, comte de), 431, 432, 447 ; — (Richard Neville, comte de), II, 40, 45, 65-71, 74.
- Wawel (château de), à Cracovie, II, 123.
- Werck (Jean), théologien, 527.
- Wesel, ville des pays rhénans, II, 189.
- Wessel Gansfort (Jean), théologien, II, 17, 190.
- Westminster, II, 71, 73, 209, 211.
- Westmorland (comtes de), II, 62.
- Westphalie, II, 189-191.
- Wettin (famille de), 387.
- Wimpfeling (Jacques), humaniste, II, 192.
- Winchelsea (Robert), archevêque de Canterbury, 126.
- Winchester, 514 ; II, 211.
- Windesheim, couvent et congrégation ; 382, 504, 506-507, 524-525 ; II, 18-20, 158-159, 191.
- Winterthur, ville de Suisse, 274. Wisby. — Voir Visby.
- Wismar, ville du Mecklembourg, 102, 225, 403, 405.
- Wittelsbach (famille de), 387. — Voir : Bavière ; — (Robert de), archevêque de Cologne, II, 46.
- Wittenborg (Jean), bourgmestre de Lübeck, 226.
- Wohlgemut (Michel), peintre, II, 224.
- Wolsey (Thomas), cardinal II, 62.
- Woodham (Adam), théologien, 258.
- Woodville (Élisabeth), femme d'Edouard IV, II, 68-71, 73.
- Worms, 66, 386, 387 ; II, 14, 192.
- Worringen, ville de la province rhénane, 65.
- Wulflam (Wulf), bourgeois de Stralsund, 405.
- Wurtemberg, 376, 387 ; — comte : voir Eberhart.
- Würzburg, ville de Franconie, 42, 326, 376, 382.
- Wykeham (Guillaume), 154.
- Wyclif (Jean), 2, 107-109, 112, 155, 247, 327-338, 346-349, 354-355, 365, 377, 430, 520, 522 ; II, 11, 16, 21, 175, 195, 245.
- X
- Xaintrilles (Jean Poton, seigneur de), général français, 445.
- Xénophon, 510, 512, 513, 521, 533 ; II, 202.

Xieng-raï, ville du Siam, 185.
xylographie, 247.

Y

Yamana Sozen, dit le Moine Rouge,
II, 127.

Yánez (Rodrigue), poète, 288.

Yang-tseu-kiang, ou fleuve Bleu, 187.

Yéni-chéir, ville d'Asie-Mineure,
195 ; II, 140.

Yolande d'Anjou, mère de René II de
Lorraine, II, 100.

Yolande d'Anjou ou de Sicile, belle-
mère de Charles VII, 442.

Yolande d'Aragon, fille de Jean I^{er},
479.

Yolande de France, duchesse de Sa-
voie, II, 15, 44, 50, 107.

Yong-lo, empereur de Chine, II, 127.

York, 126, 128, 292, 541 ; II, 62, 71,
211 ; — (archevêque d'), 431, 433,
447 ; II, 68 ; — (dynastie d'), 447 :
II, 40, 63-75, 79 ; — voir : Ed-
mond, comte de Cambridge ; Éli-
sabeth, reine d'Angleterre ; Geor-
ges, duc de Clarence ; Marguerite, du-
chesse de Bourgogne ; Richard,
duc d'York.

Yorkshire, 107 ; 11, 69.

Youan (dynastie chinoise des), 178-
179, 186.

Yousouf I^{er}, roi de Grenade, 543.

Yousouf, sultan d'Égypte, II, 139.

Z

Zabarella (François), archevêque de
Florence et cardinal, 347, 348,

Zaccaria (Martin), amiral génois, 191.

Zachloulmie, région côtière de
l'Adriatique, -214.

Zagal, émir de Grenade, II, 91.

Zahara, ville d'Andalousie, II, 90.

Zakonik, code serbe, 216.

Zaleskaia, ou Russie transylvaine,
220-222.

Zamora, ville d'Espagne, II, 87.

Zara, ville de Dalmatie, 103, 209, 390.

Zäsi (Ulrich), jurisconsulte, II, 192.

Žatec, ou Saaz, ville de Bohême, 394.

Zbigniev, évêque de Cracovie. —
Voir : Olesnicki.

Zbynek, archevêque de Prague, 334,
335.

Zeïyanides (dynastie des), à Tlemcen,
II, 138.

Zélande, 234, 382, 451, 453, 357 ; II,
222.

Želiv (Jean de), moine tchèque, 394.

Zénon, 519.

Zips (territoire de) ou Szepes, en
Hongrie, 415.

Žižka (Jean), 352, 355-357, 393-395.

Zug (canton suisse de), 387, 462, 463 ;
II, 45.

Zurich, ville et canton suisse, 387,
399, 462-465 ; II, 45 ; — (paix de),
463.

Zutphen, ville des Pays-Bas, II, 19.

Zuyderzee, 226, 457.

Zwijn (golfe du), 228.

Zwolle, ville des Pays-Bas, 381, 382 ;
II, 19.